LE DEVOIR

Vol. LXXVI — No 69 | Généralement ensoleillé. Max.: 7 (détail page 9) | Montréal, samedi 23 mars 1985 | Côte-Nord, Abitibi à Gaspésie: 85 cents; Nouveau-Brunswick: 90 cents; Toronto: 1,00$ | 75 CENTS

LOCATION NOMA L'AutoBail inc.
les professionnels de la location d'automobiles
15,949 rue Sherbrooke, Mtl. 642-2220

Ébranlé, René Lévesque nie vigoureusement la contestation de son leadership par ses ministres

René Lévesque

PIERRE O'NEILL

Selon le premier ministre René Lévesque, seulement trois ou quatre ministres songent à ne pas se représenter aux prochaines élections et ce n'est pas relié à la contestation de son leadership.

Réagissant à un article publié dans Le DEVOIR d'hier, M. Lévesque a indiqué qu'il y a plusieurs mois déjà que certains ministres l'ont informé de leur intention de quitter la politique active pour entreprendre une nouvelle carrière. « J'ai déjà dit à deux ou trois reprises, au moins, qu'on pouvait compter sur les doigts de la main tous ceux qui m'ont manifesté, comme c'est normal après huit ans ou plus, le goût de retourner à autre chose ».

D'après les informations recueillies par notre collègue Gilles Lesage, une douzaine de ministres et députés se proposeraient de quitter la direction du gouvernement et de ne pas se porter candidats aux prochaines élections générales, à moins que d'ici là, le premier ministre annonce sa démission et déclenche du course au leadership. L'article du DEVOIR citait plus particulièrement les noms de MM. Pierre-Marc Johnson, Clément Richard, Michel Clair, Alain Marcoux, Yves Bérubé, François Gendron, Jean-François Bertrand et Guy Chevrette.

Lorsque le premier ministre s'est présenté, hier matin au vélodrome du complexe olympique, pour présider à l'inauguration du Salon national de l'habitation, il était attendu par une horde de journalistes brandissant la première page du DEVOIR. Arrivé avec près d'une heure de retard, M. Lévesque ne semblait pas de très bonne humeur mais il finalement accepté de répondre aux questions de la presse. Puis, il a vigoureusement nié qu'une douzaine de ministres et députés contestent son leadership au point de ne plus vouloir être candidats sous sa direction. « Jusqu'à preuve du contraire, c'est complètement farfelu ».

Dans un deuxième temps, le premier ministre a reproché aux journalistes d'être les principaux responsables des incessantes rumeurs visant imprimer dans l'opinion publique l'idée que son leadership est contesté. Il n'a pas écarté l'hypothèse qu'une « certaine presse » tente d'avoir sa tête. « Pourquoi pas, je ne prétends pas être l'ami du genre humain ». En congédiant les journalistes, M. Lévesque a fait savoir que dès son retour au bureau, il s'empresserait de faire enquête pour découvrir les coupables. « Je vais peut-être savoir qui a inventé celle-là ». En conclusion, le premier ministre s'est dit convaincu que l'unanimité qui s'était faite au caucus du Mont Sainte-Anne à l'égard de son leadership n'avait rien perdu de son authenticité et qu'il faudrait davantage qu'une manchette du DEVOIR pour le convaincre du contraire.

Mais par delà ce ton frondeur, M. Lévesque était visiblement ébranlé par ces nouvelles révélations sur la contestation de son leadership. Il s'en était d'ailleurs confié, tôt le matin, à son leader parlementaire et fidèle supporteur, M. Marc-André Bé-

Voir page 12: Lévesque

LA CONFÉRENCE ÉCONOMIQUE NATIONALE D'OTTAWA

Le budget fin mai

Wilson n'écarte pas la hausse de certains impôts

BERNARD DESCÔTEAUX

OTTAWA — Devant un déficit qui sera cette année plus élevé que prévu et des perspectives incertaines quant aux taux d'intérêt, le gouvernement Mulroney n'écarte pas la possibilité de recourir à certaines hausses d'impôt lorsqu'il présentera son premier budget à la fin du mois de mai.

Telle est la surprise que le ministre des Finances, M. Michael Wilson, avait réservé à l'intention des 136 participants à la Conférence économique nationale devant qui il faisait le point hier matin sur la situation des finances publiques et les perspectives économiques pour la prochaine année.

Quelles formes pourra prendre cette surprise, M. Wilson n'en a évidemment pas dit mot. On ne sera fixé que dans la semaine du 20 mai car le discours du budget est retardé jusque là. Pour bien montrer aux participants à cette conférence que leurs disccusions n'allaient pas être inutiles, M. Wilson leur avait réservé la primeur de la date de son budget, soulevant ainsi une vague de protestations aux Communes de la part des libéraux déçus d'avoir été privés de cette primeur.

Ce retard de deux ou trois semai-

Voir page 12: Wilson

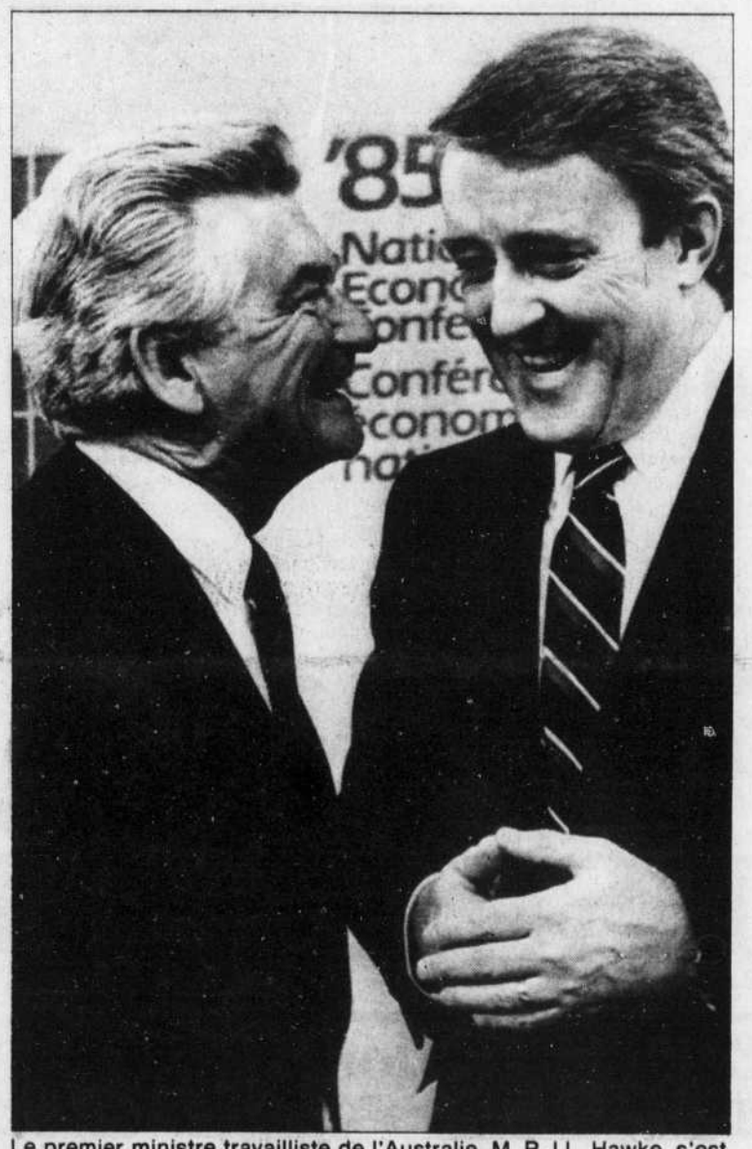
Le premier ministre travailliste de l'Australie, M. R.J.L. Hawke, s'est adressé aux participants de la conférence économique que préside jusqu'à ce soir le premier ministre canadien, M. Brian Mulroney. Relatant son expérience de sommet national, M. Hawke a dit qu'il fallait résister aux extrêmes, de droite ou de gauche.

Mulroney reste optimiste

L'écart demeure grand entre les syndicats et les employeurs

PAULE DES RIVIÈRES

OTTAWA — La première journée de la conférence nationale sur l'économie aura confirmé l'écart qui sépare les syndicats et les employeurs sur les moyens de relancer l'économie au pays, les uns insistant sur l'emploi, les autres sur le déficit.

Cependant, certains participants entrevoient la possibilité d'un rapprochement, à commencer par le premier ministre, M. Brian Mulroney.

Ce dernier préside les débats de cette conférence qu'il qualifie d'« historique », rassemblant 135 représentants de divers milieux et conçue dans un but de «réconciliation nationale». Hier soir, il s'est voulu optimiste: « J'ai dit que je ne m'attendais pas à ce qu'il y ait un consensus au tout début, mais on voit un consensus de façon embryonnaire, n'est-ce-pas? Et des intervenants respectant les problèmes de leur voisin et la dimension nationale de notre problème», a-t-il déclaré en fin de journée hier, en rappelant qu'il fallait du temps pour «reconstruire les ponts » entre divers groupes.

Le premier ministre ne s'est pas beaucoup impliqué dans les débats, se contentant d'acquiescer ici et là aux points de vue qui lui étaient exprimés ou de demander une précision lorsqu'il le jugeait nécessaire. Le haut degré d'organisation des débats rendait les échanges spontanés quasiment impossibles.

Après les appels non équivoques à l'austérité de son ministre des Finances, M. Michael Wilson, (qui a inauguré la conférence hier matin avec de bien sombres prévisions), M. Mulroney a toutefois reconnu la légitimité des deux principaux camps en présence, en disant que leur réconciliation représentait également le « pénible dilemme du gouvernement ».

« Comment, a-t-il demandé, concilier une politique d'emploi avec la responsabilité fiscale »?.

Voir page 12: L'écart

Voir nos autres informations en page 6

Une caisse de munitions portant la mention «Montréal, Canada»

Nicaragua: les *contras* peuvent-ils réussir à renverser le régime sandiniste sans l'aide des États-Unis ?

JAMES LeMOYNE
The New York Times

TEGUCIPALGA — Préoccupés par le débat qui se déroule présentement à Washington sur l'aide américaine aux *contras* (contre-révolutionnaires), les dirigeants de la guérilla antisandiniste s'interrogent sur leurs chances de sortir vainqueurs du combat qui les oppose au gouvernement du Nicaragua.

Le centre de commande de la Force démocratique nicaraguayenne (FDN), le principal regroupement de l'opposition armée au gouvernement de Managua, se trouve dans un camp à la frontière entre le Honduras et le Nicaragua.

Aidée par des conseillers de la CIA, d'Argentine, du Honduras, ainsi que par quelques Cubains établis aux États-Unis, la FDN est devenue, aux dires de ses dirigeants, une véritable armée. Regroupement de bandes armées il y a quatre ans, la FDN compte aujourd'hui dans ses rangs entre 12,000 et 14,000 hommes. Cette armée a d'ailleurs réussi, grâce à ses embuscades et ses sabotages répétés, à transformer le nord du Nicaragua en zone de guerre.

L'interruption définitive de l'aide « secrète » américaine aux *contras* — aide suspendue le printemps dernier — créerait toutefois de graves problèmes de ravitaillement aux rebelles, selon les dirigeants de la guérilla et certains diplomates en poste dans la capitale du Honduras.

« Notre situation est loin d'être bonne », commente l'un des dirigeants des maquisards dont le nom de guerre est Mike Lima. Ses hommes, ajoute-t-il, « ont besoin d'armes, de chaussures et, en fait, de tout ».

Après s'être assurés que l'emplacement de leur camp ne serait pas dévoilé, des responsables du FDN ont récemment organisé une visite de trois jours de leur quartier général à l'intention d'un groupe de journalistes.

Il s'agit là de la seule restriction imposée aux activités des reporters qui ont pu visiter les dépôts de munitions, les entrepôts, les bases d'artillerie, le camp d'entraînement, le centre de communications radio, la salle des cartes et l'hôpital.

Au cours de cette visite, les journalistes ont pu évaluer le nombre de soldats présents à l'intérieur du camp à environ 4,000 hommes.

Voir page 12: Nicaragua

LE DEVOIR CULTUREL

Simone Signoret

Après deux recueils de souvenirs, Simone Signoret vient de publier, chez Fayard, un premier roman, *Adieu Volodia*, qui évoque la saga de deux familles juives ukrainienne et polonaise. Pour la comédienne, ce roman représente un autre des innombrables défis qu'elle se plaît à relever. Denise Bombardier, qui l'a rencontrée à Paris, raconte cette femme au visage désormais marqué par trop de passions politiques et amoureuses. **Page 21**

Carlos Ott

Pour construire le nouvel Opéra de Paris, le jury a reçu 1,600 projets d'architectes du monde entier. Mais c'est un Canadien, l'architecte Carlos Ott, qui a séduit le coeur du jury français. Le nouvel Opéra de Paris, dont la construction devrait être terminée en juillet 1989, sera situé place de la Bastille. De Paris, Monique Durant brosse un portrait de cet homme de 38 ans, mélomane et polyglotte, qui a promis aus Français de leur construire un « Opéra du 21e siècle. **Page 21**

Alain Grandbois

Dix ans après sa mort, Alain Grandbois reste « le père de la poésie québécoise ». La présence de l'homme et de l'oeuvre était évoquée en fin de semaine dernière à l'Université de Toronto, où s'est tenu le colloque « Grandbois vivant ». Une vingtaine de spécialistes ont examiné de leur science sa poésie et sa prose. Jean Royer rend compte de ce colloque de Toronto et trace un portrait littéraire du poète-fondateur de la poésie moderne québécoise. **Page 21**

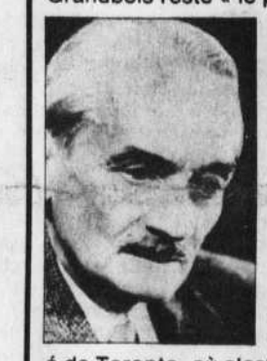

LE DEVOIR ...A LOISIR

Des tableaux au pied carré !

« La seule ville au monde où les tableaux se vendent au pied carré ! » C'est l'opinion qu'a du marché local M. Iégor de Saint Hippolyte, de l'Hôtel des encans. Jean Chartier, de l'équipe du DEVOIR ÉCONOMIQUE, signe aujourd'hui un premier reportage sur le marché de l'art. **Page 33**

Que c'est loin Longueuil !

Michel Lemieux, dont les spectacles ont été des succès tant à Montréal qu'à Toronto, se produit actuellement dans un théâtre de Greenwich Village. Nathalie Petrowski y est allée cette semaine. **Page 33**

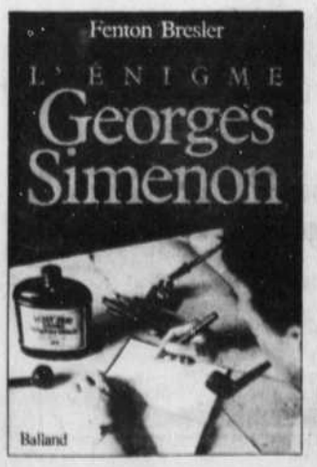

L'ÉNIGME Georges Simenon

Fenton Bresler

Georges Simenon est une énigme. Pour ses millions de lecteurs à travers le monde, sa vie reste un mystère opaque, inviolable, que la publication des «Mémoires intimes» n'a pas dissipé.

«Que cachent la vie et l'oeuvre de cet écrivain inclassable qui suscitait l'admiration de Gide tout en donnant ses lettres de noblesse à une littérature populaire et policière semblable à nulle autre?»

Fenton Bresler a relevé le défi et a trouvé la clef de l'énigme.

FRANCE-AMÉRIQUE

Le poids de la pitié

William Shawcross

Traduit de l'anglais par Christiane Besse

W. Shawcross démontre avec force comment l'administration de la générosité, soumise aux chantages à peine déguisés qu'exercent les tenants du pouvoir (Américains, Chinois, Vietnamiens, Thaïlandais dans le cas présent), aboutit à des situations paradoxales où, pour nourrir les victimes, il faut gaver les bourreaux et subventionner les occupants pour soulager les occupés. Prolongeant ainsi la misère de ceux que l'on était venu secourir et que l'on n'a réussi parfois qu'à accabler du poids de notre pitié.

FRANCE-AMÉRIQUE

Joe Clark

Lloyd Axworthy

Bouclier spatial

Ottawa prépare sa réponse à une hypothétique demande des USA

MICHEL C. AUGER

OTTAWA (PC) — Le gouvernement canadien est déjà à préparer la réponse qu'il donnera au gouvernement américain si une demande officielle lui est faite de participer au projet américain de bouclier spatial, dit de « la guerre des étoiles ».

C'est ce qu'a déclaré, hier, le Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, M. Joe Clark, qui comparaissait devant le comité des Affaires extérieures des Communes.

Les affirmations de M. Clark viennent au lendemain de déclarations similaires faites par le vice-premier ministre et ministre de la Défense, M. Erik Nielsem.

Selon M. Clark, « il n'est que prudent de se demander dès maintenant ce que seraient nos intentions si nous recevions une telle demande ».

Le ministre n'a pas caché que le projet de recherche de quelque $ 26 milliards qu'entreprend le gouvernement américain « possède un important potentiel de création d'emplois et de croissance économique, une influence aussi auprès de nos alliés en Europe de l'Ouest ».

Mais M. Clark estime que toute cette question demeure fort hypothétique, puisque les Américains ne font que commencer la recherche sur ces questions et que cette recherche pourrait prouver que le projet de bouclier spatial n'est pas réalisable.

Le ministre ne considère pas l'affirmation du président Ronald Reagan en début de semaine à Québec offrant au Canada de partager la technologie du bouclier spatial comme une invitation formelle et il affirme attendre une demande américaine par les canaux officiels.

Le ministre a répété que la recherche sur un projet de bouclier spatial n'est que prudente puisque les Soviétiques sont déjà engagés dans des recherches similaires.

Contrairement aux libéraux, M. Clark croit que la recherche sur un projet de bouclier spatial ne violerait aucunement le traité sur les engins anti-ballistiques, traité auquel souscrit le Canada.

Et au député Lloyd Axworthy qui lui demandait de dire si le gouvernement était opposé à toute participation dans un tel projet de recherche, M. Clark a répliqué que le Canada se retirerait de toute la recherche et de la technologie spatiale moderne s'il devait s'abstenir de toute recherche « qu'un membre d'un quelconque institut de recherche à Washington pourrait associer au bouclier spatial ».

Aux Communes, le ministre de la Défense, M. Erik Nielsen, a répété qu'il serait irresponsable de ne pas garder toutes les options ouvertes quant au programme de recherche américain.

Cependant M. Nielsen voudrait bien que l'opposition cesse d'utiliser le terme « guerre des étoiles » en parlant du bouclier spatial.

« Nous n'avons l'intention de nous associer à aucune guerre et nous ne tentons pas de rejoindre les étoiles », a-t-il soutenu.

Quant au critique néo-démocrate en matière d'affaires extérieures, Mme Pauline Jewett, elle a demandé à M. Clark si le gouvernement accepterait de déclarer officiellement qu'il ne voie plus d'utilité au programme de bouclier spatial si les Soviétiques déclaraient officiellement renoncer à se lancer dans un projet de recherche de ce type.

Mais le ministre a répliqué qu'il était impossible de dire quelle pourrait être la ligne de conduite des deux grandes puissances sur cette question.

A sa sortie des Communes, le critique libéral en matière d'Affaires extérieures, M. Jean Chrétien a soutenu qu'il y avait des précédents pour que le Canada s'abstienne de s'associer à des initiatives technologiques qu'il juge inacceptables.

Ainsi, le Canada a toujours refusé de vendre ses réacteurs nucléaires CANDU aux pays qui ne voulaient pas signer le traité de non-prolifération nucléaire.

« Il y a même un CANDU à moitié fini en Inde parce qu'ils ont utilisé notre technologie pour faire une bombe atomique. Ca nous a coûté de l'argent, mais le seul critère n'est pas l'argent », a soutenu le député de Saint-Maurice.

Tardif a songé devancer de six mois le démentèlement des postes de péage

Les mesures de pression de la SQ privent l'État de 15 % de ses revenus sur les autoroutes

ANGÈLE DAGENAIS

Parce que la Sûreté du Québec n'exerce pas adéquatement sa surveillance des autoroutes du Québec depuis la mise en branle des moyens de pression de ses agents à l'automne et que la saison estivale amène un accroissement de clientèle de plus de 20 % sur les autoroutes autour de Montréal, le ministre des Transports du Québec, M. Guy Tardif, a considéré devancer de six mois le démantèlement complet des postes de péage prévu pour septembre prochain.

Les études qu'il a commandées en janvier dernier lui ont appris en outre que la province perd 25 % de ses revenus de péage sur les autoroutes Chomedey et des Laurentides parce que les usagers ne paient plus leur dû dans les paniers de perception et que la perte moyenne aux postes de péage était de 15 % sur l'ensemble des quatre autoroutes payantes de la province: 10, 13, 15 et 40. Depuis le relâchement de la vigilance policière les pertes de revenus ont doublé passant de 8 % à 15 %.

Le ministre n'a toutefois pas poursuivi son idée, indique-t-on au cabinet, parce que les ingénieurs du ministère des Transports ne sont pas prêts à faire du temps supplémentaire pour devancer leur échéancier de travaux en vue de démanteler les guérites et gares de perception et rétrécir de six à trois voies chacun des dix postes de péage qu'il reste à supprimer sur l'ensemble du réseau payant des autoroutes. Le reclassement des employés de la perception et les conventions collectives existantes ont achevé de refroidir les ardeurs du ministre. En 1984, 266 péagers permanents, 116 occasionnels et 47 cadres travaillaient à la perception des 15 postes de péage de la province. Tous les permanents seront réintégrés dans la fonction publique.

Au cabinet on est en outre peu loquace sur les coûts rattachés à l'opération «démantèlement» ou sur le nombre de délinquants aux postes de péage. On invoque que depuis la fusion de l'Office des autoroutes au ministère des Transports au printemps 1984, les statistiques et rapports ne parviennent plus avec la même promptitude ou les mêmes raffinements qu'avant.

En 1982, un kilomètre d'autoroute coûtait $ 350,000 à «reconstruire» selon des chiffres rendus publics par l'ex-ministre Michel Clair. Aujourd'hui, démanteler 10 km d'autoroutes (10 stations de péage) et déménager ou recycler le matériel qui s'y trouve peut peut-être coûter de cinq à six millions de dollars!

L'entourage politique ou administratif du ministre Tardif évite de trop insister sur l'évasion de péage aux postes de perception. On prétend que le phénomène est encore «marginal» et que les plus grands délinquants sont les usagers des autoroutes des Laurentides et Chomedey. Ce sont ces deux autoroutes toutefois qui sont de loin les plus fréquentées du réseau. Mais ici encore on refuse de sortir les chiffres pour éviter de mettre le phénomène trop en lumière. On a d'ailleurs débranché les sonneries de cinq postes de péage sur ces deux autoroutes parce qu'elles «éveillaient» à la délinquance, soutient-on au ministère, les conducteurs témoins d'actes d'évasion non réprimés. On sait en effet que depuis l'automne les agents de la SQ ne poursuivent plus les payeurs qui omettent de lancer leurs trente sous dans les paniers, filent sur les feux rouges des postes de péage, ou se présentent dans les aires de péage à des vitesses indues, dépassant dangereusement ou changeant de voies sans signaler. Sur l'autoroute des Cantons de l'Est ou l'autoroute de la Rive-Nord il semble que la délinquance soit minimale, les sonneries en opération mais la SQ pas davantage présente.

Avec le démantèlement du tiers des 15 postes de péage des autoroutes payantes québécoises en novembre dernier et la baisse du taux de péage aux heures de pointe (de $0.35 à $0.25) au mois de juin précédent, le ministère des Transports anticipe une perte de revenus de perception de l'ordre de $30 millions, c'est-à-dire plus de 45 % de ses revenus, explique l'attaché de presse du ministre Tardif, Mme Monique Prince. En 1983, l'ensemble du réseau péager rapportait en effet $ 64 millions à la province.

Après être resté stationnaire de 1958 à 1982 (alors que l'Indice des prix à la consommation augmentait de 226 % au cours de la même période), la tarification doublait ou même triplait selon les postes de péage du réseau. Les revenus de l'Office des autoroutes doublaient pratiquement également, passant de la trentaine à la soixantaine de millions de dollars. Devant cette manne subite, le gouvernement a même envisagé rendre payants les 2000 km d'autoroutes du Québec avant de décider l'année dernière de supprimer complètement, sur une période de deux ans, le péage sur les 300 km autour de Montréal qui ont toujours été sa vache à lait.

Programmes d'emploi

Biron pense pouvoir rejoindre 23,000 jeunes

QUEBEC (PC) — Le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Rodrigue Biron, s'est dit persuadé hier d'atteindre son objectif de rejoindre 23,000 jeunes par les trois programmes d'embauche dans des PME québécoises.

En conférence de presse hier, le ministre Biron a brièvement rappelé le contenu des trois programmes d'aide de son ministère. Pour lui, ces programmes sont autant des moyens de créer de l'emploi chez les jeunes que d'aider les petites et moyennes entreprises du Québec à améliorer leur gestion.

En décembre dernier, le ministre s'était donné un objectif de 23,000 jeunes à rejoindre avec ses trois programmes Uni-PME, Outils de gestion et Bourses d'affaires.

Aujourd'hui, il se dit assuré que ces objectifs seront atteints. « Notre plafond de $60 millions est déjà atteint. »

M. Biron se refuse cependant à énumérer des statistiques sur les résultats obtenus jusqu'à présent, « parce que les programmes ont été lancés il y a trop peu de temps ».

Le programme Outils de gestion incite un jeune à développer un outil de gestion qui servira à améliorer la gestion d'une entreprise. Par exemple, le jeune peut développer une banque de données ou un système de classement. Quelque $ 18.5 millions seront consacrés à ce programme au cours des trois prochaines années.

Uni-PME vise à intégrer de façon permanente un jeune dans l'équipe de direction d'une entreprise. Le MIC consacrera $ 11 millions à ce programme pour les trois prochaines années.

élections scolaires

Île de Montréal et Vaudreuil-Soulanges

17 JUIN

Le Directeur général des élections du Québec qui, dans l'exercice de ses fonctions, doit agir de façon neutre et impartiale, assure le processus démocratique de tout recensement ou scrutin dont il a la charge.

En vertu de certaines dispositions de la Loi sur l'enseignement primaire et secondaire public (Loi 3), le Directeur général des élections est également mandaté pour tenir, en 1985, les élections des commissaires dans certaines commissions scolaires de l'île de Montréal et de Vaudreuil-Soulanges.

Étapes des élections scolaires

Le recensement

Du 15 au 18 avril 1985, des recenseurs portant l'insigne du Directeur général des élections recueilleront de porte à porte le nom des personnes qui ont la qualité d'électeur.

Ils demanderont aux électeurs leurs nom, prénom, adresse, âge et profession. Ils leur poseront aussi d'autres questions concernant, entre autres, le choix d'une commission scolaire francophone ou anglophone.

Le Directeur général des élections demande aux électeurs et électrices de bien accueillir les recenseurs.

La délimitation des quartiers

Une fois le recensement complété, la délimitation des quartiers s'effectuera conformément aux critères établis dans la Loi 3.

La révision

Les listes électorales seront distribuées à chaque habitation.

Les électeurs devront s'assurer que leurs nom, prénom et adresse y sont inscrits et bien inscrits. De plus, ils devront vérifier s'ils sont inscrits sur la liste de la commission scolaire dans laquelle, lors du recensement, ils auront choisi de voter.

Toute demande d'inscription, de correction ou de radiation pourra être faite à un bureau de dépôt au moment de la révision des listes.

Le scrutin

Le scrutin scolaire aura lieu le 17 juin 1985, de 10h à 20h. Les personnes incapables de voter ce jour-là pourront le faire lors du vote par anticipation.

Liste des directeurs du scrutin

Les directeurs du scrutin ont été choisis parmi les personnes ayant la qualité d'électeur. Ils ont la responsabilité de réaliser toutes les activités reliées à l'élection des commissaires le 17 juin prochain. Leurs bureaux, aussi accessibles aux personnes handicapées, seront ouverts tous les jours de 9h à 22h dès le 25 mars.

Commission scolaire 001
M. Yvon Leblanc, Village olympique,
5199, rue Sherbrooke Est, bureau 4710
Montréal, QC H1T 3X3

Commission scolaire 002
Mme Mariette Yanire
5961, rue Bélanger Est
Saint-Léonard, QC H1T 1G8

Commission scolaire 003
M. Léo-Paul Olivier
3343-B, boul. des Sources
Dollard-des-Ormeaux, QC H9B 1Z8

Commission scolaire 004
Mme Marie-Claire Lafond
The Annunciation of Our Lady
71, avenue Roosevelt
Ville Mont-Royal, QC H3R 2G9

Commission scolaire 005
M. Maurice Faucher
Plaza K-Mart
2107, rue Lapierre, local 140
La Salle, QC H8N 1B4

Commission scolaire 006
M. Jon Bradley, Église Saint-Andrews
101, ch. de la Côte-Saint-Antoine
Montréal, QC H3Y 2H9

Commission scolaire 007
M. Antonio Ferri
Les Promenades Lafleur
426, avenue Lafleur
La Salle, QC H8R 3H6

Pour plus de renseignements, composez SANS FRAIS: 1-800-463-4378 (de 9h à 22h, sept jours par semaine).

parce qu'un vote, ça compte

Le Directeur général des élections du Québec

Pierre-F. Côté, C.R.

Le Directeur général des élections du Québec est une institution neutre et impartiale mandatée par l'Assemblée Nationale du Québec pour assurer le processus démocratique de tout recensement ou scrutin dont il a la charge.

COMMENT ÉLEVER SON ENFANT DE 0 À 3 MOIS?

Un art rendu facile grâce à une nouvelle parution.

Le docteur Christian Hausser, pédiatre de l'Hôpital Ste-Justine et de la Cité de la Santé de Laval, a conçu une cassette audio afin de répondre aux mille questions que peuvent se poser de nouveaux parents.

D'une durée d'environ 40 minutes, cette cassette peut s'écouter avant l'accouchement afin de préparer Maman à recevoir le futur rejeton. l'occupera durant les quelques jours qu'elle passera à l'hôpital ou informera les parents qui deviendront vite des experts en bébés. On y parle de l'environnement du bébé, de son alimentation, de sa digestion, des coliques, la façon de l'habiller et de prendre soins de son corps, de son développement lors des premiers mois, de la vaccination et en toute fin on règlera les petits problèmes de santé si préoccupants chez un nouveau-né.

"Comment élever son enfant de 0 à 3 mois" est disponible, dans les meilleures pharmacies ou en faisant parvenir un chèque ou mandat poste de $12.95 plus $1.17 de taxe, accompagné de vos nom et adresse, à: **Les Productions INFO-BÉBÉ Enr., C.P. 144, Chomedy, Laval, H7W 4K2**

Nouvelle p-d. g. de la CTCUM

Louise Roy entend donner priorité à la clientèle

ALAIN DUHAMEL

D'entrée de jeu, Madame Louise Roy, nouvelle présidente-directrice générale de la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal (CTCUM), affirme se placer dans la continuité du premier plan directeur et porte donc en tête de ses orientations prioritaires le service à la clientèle.

Au cours de sa première conférence de presse, hier, où elle était accompagnée du ministre des Transports, M. Guy Tardif, et du président du comité exécutif de la communauté urbaine de Montréal, M. Pierre Des Marais II, Mme Roy a décrit la CTCUM comme une grande entreprise publique en période de transition. «C'est une période de transition qui commence, une période active, dynamique pour préparer ensemble ce qui s'en vient, donc une période privilégiée de concertation avec tous les intervenants.»

La CTCUM a publié son premier plan directeur, pour les années 1984 à 1986, en février 1984. Elle y expose sa préoccupation prioritaire à l'égard des services à sa clientèle. Les contraintes budgétaires l'ont déjà obligée à réaménager ses intentions de développement. La CUM n'a pas encore officiellement adopté le plan directeur, ni donné son accord à la construction d'un troisième atelier d'entretien du métro réclamée avec insistance par la CTCUM.

Le gouvernement du Québec, après avoir consulté la CUM, a nommé Mme Roy à la tête de la CTCUM pour un mandat de deux ans ou jusqu'à la date d'entrée en vigueur de la nouvelle loi de la CTCUM. À cette date, les élus de la CUM nommeront eux-mêmes les dirigeants de la CTCUM. L'adoption de cette loi amandant un chapitre peu touchée de la loi constitutive de la CUM, est prévue pendant la session en cour.

Photo: Jacques Grenier

Le président du comité exécutif de la Communauté urbaine de Montréal, M. Pierre Des Marais II, a accueilli avec satisfaction la nomination de Mme Louise Roy à la présidence de la CTCUM «pour sa connaissance et sa compétence non seulement du transport, mais aussi du milieu montréalais.»

Mme Roy, 37 ans, diplômée de l'université du Wisconsin en science et en sociologie urbaine, est la première personne à accéder à la tête de la CTCUM qui ne provienne ni du milieu du municipal, ni des cadres de l'entreprise. Elle a fait carrière à l'Office de planification et de développement du Québec, au Conseil des transports de la région de Montréal, au cabinet du ministre des Transports et, jusqu'à cette semaine, dirigeait le service des études et de la planification au ministère des Transports du Québec.

Mme Roy s'est donc trouvée au centre des politiques de transport en commun proposée par le gouvernement du Québec depuis quelques années, politiques qui n'ont pas toujours reçu un acceuil favorable à la CUM.

«Mon mandat est de faire en sorte que la CTCUM puisse atteindre certains objectifs. Je devrai en prendre connaissance du point de vue de la CTCUM» affirme-t-elle.

Volontiers volubile à propos des objectifs de service à la clientèle, d'amélioration de la productivité du réseau, du rapprochement entre le transporteur et sa clientèle, Mme Roy devient circonspecte lorsqu'elle aborde le dossier des relations de travail.

Le sujet reste d'une extrême sensibilité dans cette entreprise publique marquée pendant une dizaine d'années de nombreux et graves conflits de travail dont le règlement ne survenait, dans la plupart des cas, que par une intervention d'autorité du gouvernement québécois. «Pour l'instant, je vais prendre connaissance du dossier...» affirme-t-elle en soulignant sa volonté de contribuer à un climat de confiance et de dialogue.

La situation financière de la CTCUM ne débouche pas forcément, à ses yeux, sur de rituelles et automatiques augmentations de tarifs à chaque exercice financier. La grille tarifaire lui apparaît tout à fait concurrentielle par rapport à celle des autres transporteurs publics. Son rendement pourrait s'accroître, estime-t-elle, par une diversification des titres de transport.

La CTCUM tire ses revenus de trois principales sources: de ses tarifs, donc de ses usagers, du gouvernement québécois et des administrations municipales de l'île de Montréal. Les deux dernières cherchent à diminuer, en approportion, leur apport de manière à porter de 42 % à 50 % la part des usagers du transport en commun. Mme Roy parle de proportions équilibrées, de nouvelles sources de revenus auprès des bénéficiaires non usagers, et de croissance de l'achalandage, plus par une amélioration du service actuellement offert que par une offre accrue.

La CTCUM, qui emploie un peu plus de 8,000 personnes, a un budget de $463 millions cette année et prévoyait un achalandage de plus de 380 millions de passages.

Services de désintoxication

Les besoins des femmes itinérantes ont été ignorés

RENÉE ROWAN

En 1982, le ministère des Affaires sociales confiait au centre d'accueil Préfontaine le mandat d'offrir des services de désintoxication non médicale, d'orientation et de réadaptation à la population itinérante de Montréal, tant masculine que féminine.

Depuis quatre ans et jusqu'à maintenant, le centre, faute de budget, ne remplit que la moitié de son mandat et n'offre des services qu'aux hommes itinérants alcooliques et/ou toxicomanes, abandonnant les femmes à leur sort.

« On continue à dégriser la femme itinérante dans les cellules, à l'humilier devant le tribunal et à la cacher dans des hôpitaux psychiatriques », a constaté, hier, en conférence de presse M. Fernand Gauthier, président du Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal.

Situation injuste et discriminatoire envers les femmes, a poursuivi M. Gauthier, « elle est de plus intolérable et injustifiable dans une société qui prétend accorder à tous les individus les mêmes droits sans distinction de race, de sexe ou de religion ».

Il existe à Montréal 90 lits pour héberger la population féminine itinérante. En 1983, il y a eu 5,453 demandes d'aide: 1,125 clochardes ont été admises tandis que 3,548 ont dû être refusées faute de place. Plus de la moitié des itinérantes admises en refuge présentaient des problèmes soit de santé mentale, soit d'abus d'alcool ou autre drogue, souvent les deux à la fois.

En juin 1984, dans le cadre de la revue de programmes du MAS, le Conseil de la santé et des services sociaux de la région de Montréal métropolitain (CSSSRMM) soumettait au ministère une demande de développement pour que le centre Préfontaine offre des services aux femmes itinérantes alcooliques et/ou toxicomanes.

Le 5 mars dernier, la commission administrative en alcoolisme et autres toxicomanies du CSSSRMM a résolu de considérer prioritaire ce dossier des femmes itinérantes et de revenir à la charge auprès du MAS. Elle considère que la demande budgétaire adressée au ministère en juin constitue le seul minimum qui peut être considéré décent.

Les plaintes et la police de la CUM

La Commission n'est pas prête à conclure à l'insatisfaction

ALAIN DUHAMEL

La procédure d'examen des plaintes des citoyens à l'égard de la police de la Communauté urbaine de Montréal ne donnerait pas satisfaction parce qu'elle n'est guère crédible concluent les mémoires présentés cette semaine à la Commission de la sécurité publique.

Les membres de la Commission de la sécurité publique ne sont pas prêts à conclure dans ce sens, loin de là, et ont donné des indications de leur relative satisfaction à l'égard du traitement des plaintes et du comportement général des policiers.

«Peut-être y a-t-il dans le faible nombre de plaintes un indice de la satisfaction générale du public à l'égard des policiers» a dit le maire de Lachine, M. Guy Descary, vice-président de la Commission de la sécurité publique.

Plusieurs mémoires y voient plutôt un indice de la méfiance des citoyens à l'égard d'une procédure peu transparente, dominée par des policiers. «Maintenant, je recommande à mes clients, a dit M. Alain Arsenault, avocat, de ne pas perdre leur temps à porter plainte à ce comité et de ne pas témoigner devant ce comité disciplinaire, ni de rencontrer des policiers de la section des affaires internes qui rédigent des rapports soumis au comité d'examen des plaintes. Vaut mieux entreprendre des actions civiles ou criminelles contre les policiers que de se fier à ces comités.»

En 1983, le comité d'examen des plaintes a rejeté 83.2 % des 309 plaintes formulées par des citoyens et et 26.7 % des 243 plaintes formulées par des officiers de police. Dans son dernier rapport annuel, le comité des plaintes estime que l'absence de formalisme dans la présentation des plaintes conduit à un nombre élevé de plaintes frivoles ou mal fondées mais il préfère de loin ce régime, qu'il juge plus accessible, à d'autres plus contraignants pour les citoyens. En 1984, le comité a examiné 284 plaintes des citoyens.

Le comité des plaintes, composé de sept personnes dont trois civils, juge de la recevabilité des plaintes et, le cas échéant, envoie le dossier à un comité de discipline.

Plusieurs mémoires, notamment ceux du Rassemblements des citoyens et citoyennes de Montréal (RCM) et d'un groupe de recherche du Bureau des services juridiques collectifs de l'université de Montréal, ont proposé de recomposer le comité d'examen avec une majorité de civils et de rendre la procédure «visible, accessible et crédible».

Le RCM croit que le comité d'examen des plaintes ne peut se limiter à une démarche punitive et aux contraventions au règlement sur la déontologie et la discipline des policiers. Sa mission devrait s'inspirer plutôt d'une démarche corrective et d'une recherche constante de l'amélioration des rapports entre les citoyens et les policiers.

D'autres mémoires, tels ceux de l'Association nationale des Canadiens d'origine indienne, du Centre de recherche sur les relations raciales et de M. George Savoidakis, conseiller municipal, ont proposé l'institution d'un comité consultatif dans chaque district policier de manière à créer dans le voisinage immédiat des citoyens une premier niveau d'écoute et d'examen des plaintes des citoyens.

D'autres mémoires comme ceux de l'Association pour les droits des gais du Québec et de la Ligue de taxis de Montréal, ont surtout décrit les comportements discriminatoires et vexatoires des policiers à l'égard de leurs membres.

La SODICC veut créer une compagnie de production de comédies musicales avec des investisseurs de l'ADISQ

ANDRÉ BOUTHILLIER

La Société de développement des industries de la culture et des communications (SODICC) projette de créer, au cours des prochains mois, la première maison de production de comédies musicales au Québec.

Parallèlement, elle investira $2.5 millions pour sauvegarder le patrimoine immobilier et étudiera un projet d'implantation d'un canal de télévision francophone aux États-Unis.

C'est ce qu'a annoncé hier le président de la SODICC, M. Pierre Deschênes, en dévoilant le plan de développement qui guidera le travail de sa société en 1985-86.

Au total, cette année, la SODICC consacrera $13.7 millions, soit 37 % de plus qu'en 1984-85, pour aider les différentes industries viables de la culture et des communications à assurer leur croissance.

Quatre de ses priorités d'actions de l'an dernier demeurent. Il s'agit du soutien à l'exportation de spectacles, du soutien aux événements majeurs, de la production et l'exportation audio-visuelles, ainsi que du développement du logiciel. Mais elle accordera aussi une importance toute spéciale au patrimoine immobilier et à la comédie musicale.

Estimé des autorisations par la SODICC

Secteurs	Autorisations estimés 1984-85	Autorisations prévues 1985-86
Livres	453 000 $	850 000 $
Disques	1 120 000	800 000
Audiovisuel	2 323 000	2 000 000
Arts d'interprétation	2 854 000	3 600 000
Métiers d'art	250 000	350 000
Arts visuels	0	100 000
Total culture	**7 000 000 $**	**7 700 000 $**
Radio	0	0
Télévision	1 333 000[1]	500 000
Câblodistribution	20 000	300 000
Informatique	1 282 000	2 000 000
Télécommunications	0	300 ½00
Médias écrits	235 000	400 000
Total communications	**2 870 000 $**	**3 500 000 $**
Patrimoine	77 000 $	2 500 000 $
TOTAL	**9 947 000 $**	**13 700 000 $**

[1] Premier Choix TVEC.

«Nous voulons créer une compagnie de production de comédies musicales, à l'image des compagnies d'opéra de Montréal et de Québec. Il existe au Québec un marché pour la comédie musicale et nous voulons le développer. Et exporter ensuite nos plus belles créations», a expliqué M. Deschênes dans sa déclaration faite en présence de nombreux représentants du monde de la culture et des communication, dans un hôtel de Montréal.

Pour créer une compagnie de comédies musicales, a appris LE DEVOIR, la SODICC a récemment amorcé des négociations avec des investisseurs potentiels, membres de l'Association de l'industrie du disque et du spectacle du Québec (ADISQ). La maison de production spécialisée en comédies musicales aurait un capital de départ de $100,000. La SODICC s'est déjà engagée à verser la moitié de ce capital.

Ambitieux, le projet consiste à créer une entreprise à but lucratif, dotée d'une structure légère et souple, qui serait en mesure de produire deux grandes comédies musicales par année. On ferait des efforts majeurs en vue de présenter des créations québécoises.

Pour amortir les coûts de création, la SODICC souhaite intégrer l'ensemble des sources de revenus (salles, disques, télévision) dans une seule et même entreprise. Parmi les investisseurs reluqués, on compte donc, entre autres, des producteurs et des propriétaires de compagnies de disque.

Concernant le projet de canal de télévision francophone aux États-Unis, la SODICC n'en parle que très peu. Mais on dit qu'il s'agit d'un projet qui lui tient beaucoup à coeur. Le projet consisterait à associer des partenaires québécois, français et américains en vue de créer une chaîne francophone distribuée par le câble, «qui constituerait un (sic) excellente vitrine des produits audiovisuels québécois», précise le plan de développement.

BOUQUINEZ À L'AISE À
AGENCE DU LIVRE
1246 rue St-Denis Montréal
Tél.: 844-6896

NOUVEAUTÉ

Alan Windsor
PETER BEHRENS
Architecte et designer
Collection
Architecture + Recherches no 23
Pierre Mardaga, éditeur
232 pages
39,75$
Éditions Études Vivantes
6700, chemin Côte de Liesse
Saint-Laurent (Québec) H4T 1E3
Tél.: (514) 341-6690

guérin
l'éditeur qui édite
Chimie par objectifs opérationnels
(462-442 / 151-141)
Wilner Bien-Aimé
Sec. adultes
Tome I - ISBN-2-7601-0279-3 - 302 p. 5,00 $
Tome II - ISBN-2-7601-0295-5 - 260 p. 5,00 $
Maître - Tomes I et II
ISBN-2-7601-1565-8 - 105 p. 10,00 $
En vente dans toutes les librairies

guérin
4501 Drolet
Montréal H2T 2G2
Tél. (514) 842-3481

Ce document est spécialement conçu pour un apprentissage individualisé ou un enseignement par objectifs en groupe. On y trouvera: les objectifs; l'échéancier des chapitres et séquences en périodes de 60 minutes; des expériences intégrées; des films intégrés; un tableau schématique pour chaque expérience; des cours de synthèse du professeur; un moyen d'évaluation continue, des moyens d'émulation; une série d'expériences supplémentaires suggérées; une série de films supplémentaires.

En vente dans les librairies:

4560 rue Saint-Denis Montréal, Québec Tél: (514) 849-1112	Station Métro-Longueuil Longueuil, Québec Tél: (514) 677-6525	168 est, rue Sainte-Catherine Montréal, Québec Tél: (514) 861-5647	4440 rue Saint-Denis Montréal, Québec Tél: (514) 843-6241

INVITATION
VENEZ RENCONTRER
MADAME
CHARLOTTE BOISJOLI
à l'occasion d'une séance de signatures pour son ouvrage
Dis-moi qui je suis
(exercices d'improvisation)
samedi le 23 mars de 14h à 16h
à la **LIBRAIRIE LEMÉAC INC.**
371 LAURIER OUEST, MONTRÉAL

Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente
À la fine pointe du jour
les programmes en communication, langue et culture
Vous êtes intéressé(e) par le domaine des communications? Vous y travaillez ou désirez y travailler à titre de:
- agent d'information
- publicitaire
- relationniste
- traducteur?

La Famille Communication et culture vous offre des programmes de perfectionnement professionnel dans ce domaine.

CERTIFICATS (30 crédits)
Publicité
Relations publiques
Traduction II

Les certificats sont terminaux, ils peuvent être intégrés dans un baccalauréat (90 crédits).

Les cours sont offerts le soir: on peut s'inscrire à un ou plusieurs cours par trimestre.

Date limite d'admission et d'inscription: le 1er avril

Demandez notre annuaire
Renseignements: Faculté de l'éducation permanente
3335, chemin Queen Mary, rez-de-chaussée
tél.: 343-6090
10e ANNIVERSAIRE

INFORMATIONS INTERNATIONALES

Sommet américano-soviétique

Gorbatchev répondra «poliment» à Reagan

MOSCOU (AFP) — Le « numéro un » soviétique Mikhail Gorbatchev a déclaré hier qu'il répondrait « poliment » à la lettre du président américain Ronald Reagan proposant un sommet américano-soviétique, au cours d'un entretien hier à Moscou avec une délégation de l'Internationale socialiste.

Les propos de M. Gorbatchev ont été rapportés au cours d'une conférence de presse par le Finlandais Kalevi Sorsa, président du conseil consultatif de l'IS sur les questions de désarmement.

« Nous avons plaidé au cours de notre entretien en faveur d'un tel sommet. Nous n'avons pas reçu de réponse et c'est en quelque sorte normal, car M. Gorbatchev a indiqué qu'il répondrait poliment à la lettre du président Reagan », a dit M. Sorsa.

La missive de M. Reagan a été remise à M. Gorbatchev le 13 mars à Moscou par le vice-président américain George Bush, à l'issue des funérailles de M. Constantin Tchernenko.

Le secrétaire général du PC soviétique a d'autre part affirmé que l'URSS poursuivrait « avec plus de dynamisme » sa politique en faveur du désarmement, a encore dit M. Sorsa.

La politique de l'URSS en faveur de la paix « demeure immuable », a déclaré M. Gorbatchev, selon l'agence Tass. Le « numéro un » soviétique a exprimé sa crainte que course aux armements ne devienne « incontrôlée » si un terme n'est pas mis dès à présent, et c'est pourquoi, a-t-il dit, l'URSS propose un gel des arsenaux nucléaires.

« Nous sommes convaincus, a-t-il déclaré, qu'un arrêt du déploiement des fusées américaines en Europe, doublé d'un arrêt de l'accroissement des mesures soviétiques de riposte contribuerait sérieusement au règlement des questions examinées à Genève. »

Pour que les négociations de Genève soient couronnées de succès, « il est indispensable, a-t-il estimé, que chaque partie fasse preuve de bonne volonté, soit prête à des compromis raisonnables et, ce qui est le plus important, que soient strictement respectés les principes d'égalité et de sécurité égale. »

Le chef du Kremlin a enfin rendu hommage aux « dirigeants de nombreux pays qui se prononcent sans équivoque pour un retour à la politique de détente, pour le développement du dialogue et la coopération entre États. »

Au cours de la conférence de presse, M. Walter Hacker (Autriche) a exprimé l'espoir d'une rencontre entre les chefs de la diplomatie soviétique et américaine, Andrei Gromyko et George Shultz, le 15 mai à Vienne, à l'occasion des célébrations du 30e anniversaire du traité d'État autrichien. Une telle rencontre serait sans doute l'occasion pour MM. Gromyko et Shultz d'évoquer la possibilité d'un sommet américano-soviétique, a-t-il estimé en substance.

Dans son compte-rendu des entretiens de M. Gorbatchev avec les responsables de l'IS, l'agence Tass n'a pas reproduit ses propos concernant un sommet soviéto-américain.

De même, Tass n'a pas mentionné le souhait exprimé jeudi par M. Reagan d'avoir une rencontre avec le numéro un soviétique. Relatant la conférence de presse du président Reagan, l'agence a en revanche adressé des critiques acerbes contre la politique américaine, « une politique de terrorisme d'État, de diktat et d'ingérences grossières dans les affaires intérieures des autres États. »

Pour sa part, le président Ronald Reagan avait estimé jeudi soir qu'il est « grand temps » de tenir un sommet américano-soviétique et a minimisé l'importance du retard mis par m. Gorbatchev à répondre à son invitation.

Lors d'une conférence de presse télévisée à la Maison-Blanche, le président américain a déclaré qu'il ne se considère « pas vraiment rabroué » par le fait que le nouveau « numéro un » soviétique n'ait pas répondu positivement à son invitation de venir aux États-Unis pour une rencontre au sommet. Il a mis au compte d'un emploi du temps chargé l'absence de réponse du nouveau dirigeant soviétique.

Le président américain a souligné qu'il y a « de nombreuses questions » qu'un sommet pourrait « faire avancer ». En se fondant sur l'entretien qu'ont eu la semaine dernière avec M. Gorbatchev le vice-président George Bush et le secrétaire d'État, George Shultz, M. Reagan a estimé qu'il y avait « une bonne chance » qu'une telle rencontre puisse avoir lieu.

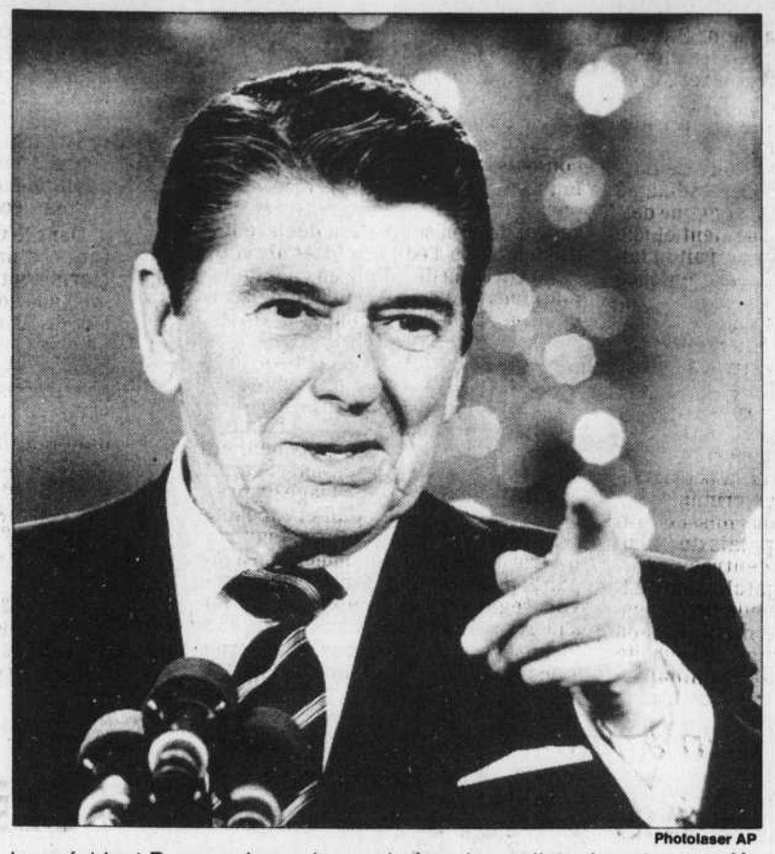

Photolaser AP

Le président Reagan donne la parole à un journaliste durant sa conférence de presse de jeudi soir, à la Maison-Blanche. Au cours de son allocution, M. Reagan a renouvelé son invitation d'une rencontre prochaine au numéro un soviétique, M. Mikhail Gorbatchev.

Évoquant les négociations de Genève sur le désarmement nucléaire et spatial, le président a assuré qu'il « ne fera rien qui puisse (les) compromettre ».

Mais, il s'est à nouveau refusé à indiquer si les États-Unis continueront d'observer les limites de l'accord SALT-2 lorsqu'un nouveau sous-marin nucléaire sera lancé à l'automne prochain. Il a de nouveau mis en question l'application par l'URSS de cet accord et a indiqué que la décision de compenser le lancement du sous-marin par l'élimination d'armes anciennes afin de respecter SALT-2 serait prise « le moment venu ».

M. Reagan s'est dit « surpris » des déclarations du chef de la diplomatie britannique, sir Geoffrey Howe, critiquant son Initiative de défense stratégique (IDS), le programme de recherche dit de la « guerre des étoiles ». « Je sais que nous avons le soutien du premier ministre, Mme Margaret Thatcher, pour nos recherches. Et cela me satisfait », a-t-il déclaré en écartant de ce fait les propos de sir Geoffrey qui a comparé le projet américain de « bouclier stratégique » à une « ligne Maginot dans l'espace ».

IDS: le débat entre Londres et Washington font apparaître de nombreuses ambiguïtés

LONDRES (AFP) — Le meilleur élève de la classe atlantique, la Grande-Bretagne, se trouve désormais au premier rang de ceux qui, en Europe, mettent ouvertement en doute le bien-fondé de la proposition américaine d'une défense stratégique spatiale, la 'guerre des étoiles».

Au-delà des déclarations officielles et lénifiantes sur la «totale compréhension» existant entre Londres et Washington, les échanges actuels entre les deux capitales sur ce sujet font apparaître de nombreuses ambiguïtés, souligne-t-on en effet dans les milieux diplomatiques britanniques.

Le président Ronald Reagan a, par exemple, balayé d'une main jeudi, au cours de sa conférence de presse, les mises en garde lancées il y a une semaine par le chef de la diplomatie britannique, sir Geoffrey Howe, sur l'ensemble du projet de bouclier défensif américain. «Je sais que nous avons le soutien du premier ministre, Mme Margaret Thatcher, pour nos recherches, et cela me satisfait», a-t-il dit.

Un représentant moins diplomate de l'administration américaine, connu pour ses positions dures sur toutes les questions Est-Ouest, M. Richard Perle, secretaire adjoint à la Défense, avait pourtant réagi vivement cette semaine au discours prononcé par sir Geoffrey vendredi dernier à Londres.

Ce discours, avait dit M. Perle, «prouve la véracité d'un vieil axiome de géometrie: la longueur ne remplace pas la profondeur». Il avait accusé sir Geoffrey d'avoir «entièrement réécrit en 27 pages l'histoire des relations stratégiques soviéto-américaines, au point de la rendre méconnaissable», et d'avoir fait une présentation «tendancieuse» du projet américain.

Les responsables britanniques ont déclaré, dans un premier temps, qu'ils prêtaient peu d'attention aux propos de M. Perle, dont ils soulignent qu'il a tendance à ne pas toujours traduire le point de vue officiel américain. Ils ont cependant demandé à l'ambassadeur des États-Unis à Londres, M. Charles Price, de venir en parler avec sir Geoffrey. Et ils ont affirmé, eux aussi, que l'important c'est l'accord existant entre le président Reagan et Mme Thatcher. Côté britannique, cependant, on donne de cet «accord» une version beaucoup plus précise et contraignante qu'on ne le fait du côté américain.

Les deux capitales donnent en fait l'impression qu'elles ont décidé de taire maintenant ce que sir Geoffrey a estime être, dans un nouveau discours prononcé jeudi à Paris, «certaines différences de perception».

Les responsables britanniques soulignent avec vigueur l'importance et le sérieux qu'ils attachent aux mises en garde de sir Geoffrey la semaine dernière. Elles sont présentées comme étant le résultat de la «très importante réflexion» menée à Londres ces derniers mois sur l'ensemble du problème posé par le projet américain.

Pour répondre à ceux qui font semblant de croire que le discours «ne représente que les vues de la diplomatie britannique, les services du premier ministre ont pris soin de dire à plusieurs reprises qu'un discours comme celui-ci avait «bien évidemment» reçu l'imprimatur de Mme Thatcher elle-même.

Si l'on s'en tient à ces affirmations officielles, il est donc désormais clair que Londres veut obliger les Américains à réfléchir immédiatement avec leurs alliés européens sur les implications de la défense stratégique spatiale.

Cette réflexion politique et stratégique, insiste le gouvernement britannique, doit être menée parallèlement aux recherches, faute de quoi, craint-on à Londres, les savants prendront dangereusement le pas sur les hommes politiques.

Grèce: pas de résultat attendu au second tour de scrutin

ATHÈNES (AFP) — La gauche va compter ses voix au second tour de l'élection présidentielle, qui aujourd'hui, doit confirmer l'impossibilité du Parlement de dégager la majorité requise de 200 voix nécessaire pour désigner le successeur de M. Constantin Caramanlis, démissionnaire, à la tête de l'État.

Pas plus qu'au premier tour, dimanche dernier, le candidat unique, M. Christos Sartzetakis, présenté par le Parti socialiste panhellénique (PASOK) du premier ministre M. Andreas Papandreou, ne sera en mesure de réaliser un tel score. L'élection se jouera donc au troisième et dernier tour, le 29 mars (vendredi prochain), à une majorité ramenée à 180 voix.

Cette barre, la gauche peut la franchir avec les 165 voix socialistes, celles des 13 communistes prosoviétiques et de 4 indépendants de gauche, (un total de 182 voix). Mais aucune voix ne devra manquer. Sinon, l'achèvement du changement politique qu'a dessiné l'accession des socialistes en 1981, serait renvoyé puisque, en cas de non élection, le Parlement doit être dissous.

Ce second tour, même s'il ne donne rien, revêt donc plus que jamais l'aspect d'un test devant permettre à la gauche de se mobiliser dans la perspective du troisième tour.

Pour les observateurs, il s'agit là d'une impérieuse nécessité au moment où le problème de la légitimité du prochain chef de l'État a été soulevé par l'opposition conservatrice. M. Constantin Mitsotakis, leader du principal parti de l'opposition, Nouvelle démocratie, a condamné la décision du Parlement d'autoriser le président de celui-ci, M. Yannis Alevras, à participer au scrutin, alors qu'il assume en même temps les fonctions de président de la République par intérim.

« Il y a incompatibilité entre les deux fonctions », assurent les conservateurs, et « le Parlement, à majorité socialiste, a outrepassé ses droits. »

Lors du premier tour, deux voix qu'escomptait la gauche se sont perdues. Les deux francs tireurs n'ont pas été identifiés.

LE MONDE EN BREF

■ Fin des entretiens de Genève le 23 avril

GENÈVE (Reuter) — La première série des entretiens américano-soviétiques sur le contrôle des armes nucléaires et spatiales, entamée le 12 mars, s'achevera le 23 avril, a indiqué hier un porte-parole de l'ambassade des États-Unis. Les deux grands, a-t-il ajouté, ont arrêté le calendrier des groupes de travail séparés sur les missiles nucléaires à moyenne portée, les missiles intercontinentaux et les armes spatiales. Le groupe sur les armes spatiales, où il sera peut-être particulièrement difficile de parvenir à un accord, se réunira à partir de mardi prochain à la mission soviétique, a-t-il précisé. Aucune date n'a été communiquée pour la deuxième série de négociations.

■ Dénonciation de la torture turque

ISTANBUL (AFP) — Les dramaturges américain et britannique Arthur Miller et Harold Pinter ont dénoncé « les violations des droits de l'homme et la pratique de la torture » en Turquie, hier à Istanbul. Au cours d'une conférence de presse donnée au terme d'une enquête de 5 jours en Turquie, MM. Miller et Pinter ont indiqué qu'ils soumettraient à leurs gouvernements respectifs des rapports faisant état d'un « recours systématique et largement répandu de la torture dans les prisons militaires turques ». Ils ont également dénoncé les atteintes à la liberté d'expression et de la presse ainsi que les longueurs des procédures judiciaires. M. Miller a déclaré : « Ici des hommes peuvent rester en prison pendant de longues périodes avant que leur procès ne s'ouvre. » Et il a ajouté : « Des idées peuvent constituer des motits de poursuites ou d'emprisonnement, ce n'est le cas dans aucun autre pays occidental. » MM. Miller et Pinter ont effectué leur enquête au titre du Pen-Club International dont M. Miller assure la présidence.

■ La droite s'implante en France

PARIS (Reuter) — À un an des élections législatives, la droite s'est solidement implantée dans les départements en accédant hier à la présidence de 68 conseils généraux sur les 95 de métropole et de deux conseils généraux de départements d'outre-mer, la Martinique et la Réunion, selon les premiers résultats non officiels. Cette implantation est d'autant plus importante que la loi de décentralisation de 1982 a fait du président du conseil général le chef de l'exécutif du département en lieu et place du prefet. L'élection pour la présidence du conseil général de Guadeloupe, département d'outre-mer gagné par la gauche, a été reportée à mardi prochain, en raison de l'absence de deux-tiers des conseillers dont ceux de l'opposition.

■ Manifestation pro-Boff au Vatican

CITÉ DU VATICAN (AFP) — Une mini-manifestation en faveur du théologien de la libération brésilien Leonardo Boff s'est déroulée hier matin sur la place Saint-Pierre à l'appel du Parti d'extrême gauche démocratie prolétaire. Mercredi dernier, rappelle-t-on, le Saint-Siège a mis en garde les catholiques contre « certaines idées » du franciscain qui « peuvent mettre en danger la saine doctrine de la foi. » Le Vatican craint la vérité du message contenu dans la « théologie de la libération », a déclaré le leader de la DP, le député européen Mario Capanna, armé d'un porte-voix et entouré d'une quinzaine de jeunes gens. « Ce sont les mêmes qui ont condamné Galilée et Giordano Bruno », a-t-il ajouté. Les manifestants portaient des banderoles déclarant « Boff est pauvre, Marcinkus non » (Mgr Paul Marcinkus est président de l'Institut pour les oeuvres de religion, la Banque du Vatican).

■ Les élections sont repoussées en Bolivie

LA PAZ (Reuter) — Le gouvernement bolivien a rencontré hier les dirigeants syndicaux nationaux pour tenter de mettre fin à une grève générale qui dure depuis deux semaines et a forcé le Congrès à repousser la date des élections législatives. Le Congrès a décidé jeudi soir de repousser le scrutin du 16 juin au 14 juillet, la grève ayant paralysé les opérations d'inscription sur les listes électorales. Des troupes ont été dépêchées dans les rues de La Paz pour prévenir toute manifestation des grévistes, qui ont bloqué les routes cette semaine. La COB demande une indexation des salaires sur l'inflation, qui atteint 3,400 % par an, et une amélioration du ravitaillement.

■ Pisani fait la paix avec les Canaques

THIO (Nouvelle-Calédonie) (AFP) — M. Edgard Pisani, délégué du gouvernement français pour la Nouvelle-Calédonie, a fait la paix hier avec les Canaques de Thio, dont les tribus étaient — il y a seulement deux semaines — la cible des grenades offensives. Malgré leur ressentiment profond, les Canaques avaient accepté sa visite pour un dialogue qui lui avait été refusé il y a un mois, le 19 février, deux jours après la bavure du « pique-nique » de Thio. M. Pisani a rencontre durant cinq heures le chef de la tribu Saint-Pierre. L'objectif était de renouer le dialogue, de panser les blessures, de s'expliquer et de fait, tout a été évoqué, notamment la mort du leader indépendantiste Éloi Machoro, tué par la gendarmerie le 12 janvier et dont Thio était le fief. M. Pisani a répondu avec une franchise : « C'est sous ma responsabilité que s'est engagée l'opération où il est mort. Nous n'avions pas l'intention qu'il meurre, nous avions l'intention d'arrêter l'aventure dans laquelle il s'était lancé. Il est mort en combattant. Je m'incline devant sa dépouille. Mais la violence ne mène nulle part. »

■ Le pape voit des menaces à la foi

CITÉ DU VATICAN (AFP) — Beaucoup d'hommes se sont éloignés de Dieu et de l'Église, au cours des vingt dernières années, « comme engloutis dans un océan de sécularisation . C'est la conclusion que Jean-Paul II a tirée hier d'une enquête internationale du secrétariat du Vatican pour les non-croyants. En s'adressant aux 60 cardinaux, évêques, experts laïcs et religieux participant à une assemblée plénière du secrétariat, le pape a constaté « qu'en 20 ans, l'athéisme idéologique ne s'est guère renouvelé, il a même plutôt reflué, mais l'incroyance pratique s'est développée et l'indifférence religieuse a progressé. » Selon le pape, « il s'agit, pour l'Église, d'oeuvrer pour que jamais l'opinion publique n'en prenne son parti, ni oublie les non-croyants ni les abandonne. »

RENDEZ-VOUS

Pour assurer le succès d'un congrès, d'un salon, d'une conférence, d'un séminaire ou d'un colloque, il faut annoncer dans la rubrique **«rendez-vous»** du **DEVOIR.**

Tous les vendredis, la rubrique **«rendez-vous»** regroupe tous les événements d'importance. Pour de plus amples informations sur les tarifs publicitaires, communiquez avec:

Francine Gingras: **844-3361**

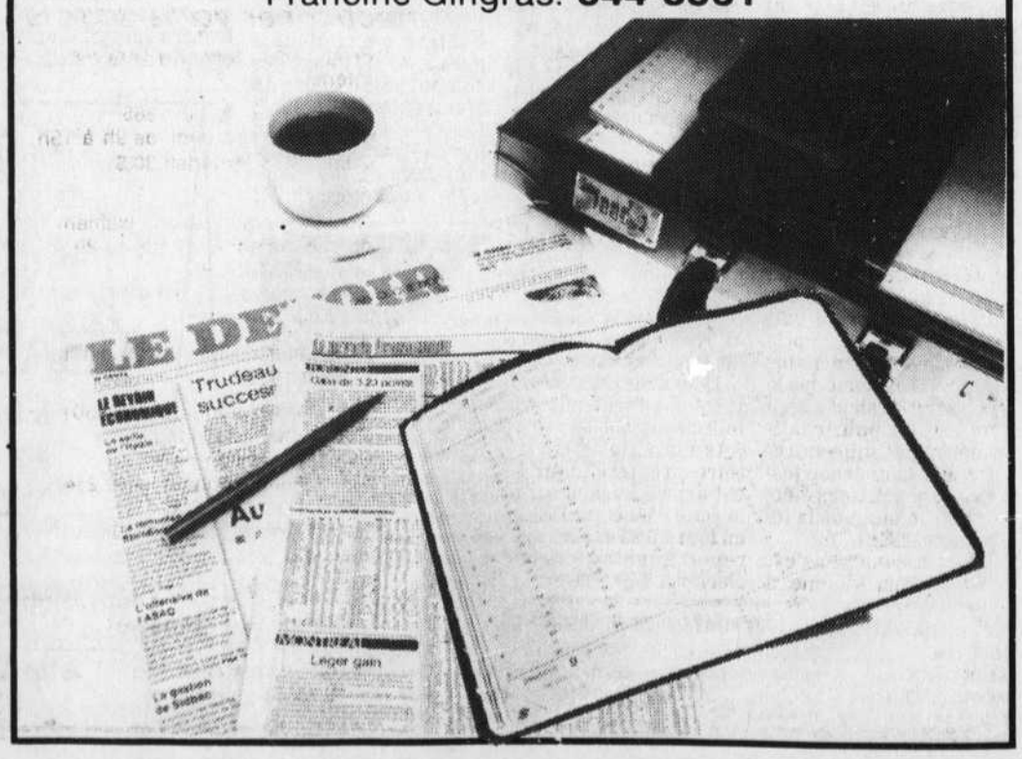

ABONNEMENT AU DEVOIR

Pour recevoir LE DEVOIR à votre porte tous les jours du lundi au samedi, vous n'avez qu'à remplir et nous retourner le coupon-réponse.

Cochez le tarif choisi:

☐ **32$** (13 semaines) ☐ **62$** (26 semaines) ☐ **120$** (52 semaines)

(Ces tarifs ne sont valables que pour la livraison par camelot ou poste surface au Canada)

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

_____ Ville _____

Code postal _____ Tél. _____

Retournez avec votre chèque ou mandat-poste à:

LE DEVOIR — Abonnements
211 rue du St-Sacrement
Montréal, Québec
H2Y 1X1

Je m'abonne au DEVOIR

Pour recevoir
LE DEVOIR
à domicile
composez sans frais
l'un des numéros suivants:

À Montréal: **332-3891**
À Québec: **687-2022**

Extérieur:
Code régional:
***(514):* 1-800-361-6059**
***(819):* 1-800-361-5699**
***(418):* 1-800-463-4748**
***(613):* 1-800-361-5699**

INFORMATIONS INTERNATIONALES

L'Iran ne prévoit pas lancer sa grande offensive dans un proche avenir

Les combats reprennent dans les marais irakiens

MANAMA (AFP, Reuter) — L'Iran a fait état hier d'une nouvelle attaque irakienne dans les marais d'Al-Howeizah, après une accalmie de trois jours, au moment où les positions des deux belligérants restent plus éloignées que jamais : Téhéran assure que son offensive finale est encore à venir, et Bagdad se déclarerait prêt à un cessez-le-feu, à condition qu'il soit définitif.

C'est la première fois que Téhéran annonce de nouveaux combats dans cette région au nord de Bassorah, depuis l'échec d'une tentative d'installation des forces iraniennes à l'ouest du Tigre, lundi dernier. Toutefois, des journalistes étrangers, qui ont visité une zone des marais contrôlée par les Irakiens, ont noté hier matin un grand calme dans le secteur. Les forces irakiennes s'activaient à enterrer les nombreux cadavres iraniens et faisaient des travaux de remblaiement.

Selon le commandement iranien, « un nombre considérable d'Irakiens ont été tués ou blessés » dans la nuit de jeudi à hier, lorsque les Irakiens ont été repoussés à l'est du Tigre après avoir avancé vers leur ancien poste de commandement dans le nord des marais, Torabeh, qu'ils avaient perdu lors de la grande bataille de la semaine dernière.

À la prière du vendredi à l'Université de Téhéran, l'hodjatoleslam Hachemi Rafsanjani, représentant de l'ayatollah Khomeiny au Conseil supérieur de défense, a réaffirmé que l'Iran ne comptait pas lancer sa grande offensive, promise depuis de nombreux mois, dans un proche avenir.

Récusant les bulletins de victoire de Bagdad, l'hodjatoleslam Rafsanjani a souligné que l'opération iranienne de la semaine dernière constituait « un avertissement et une gifle infligée à l'Irak » et démontrait la faiblesses de son dispositif de défense, enfoncé sur un front de 40 km.

Le président du Parlement islamique a estimé que l'Irak avait délibérément créé une crise en déclenchant la « guerre des villes » afin d'essayer de mettre fin à la guerre. L'hodjatoleslam Rafsanjani a répété que l'Iran s'employait à réunir « les conditions politiques » pour « au moment opportun » avec le minimum de pertes « sauver la population de Bagdad des mains de ces criminels. »

Il a affirmé que de prochains missiles iraniens tomberaient près du palais du président Hussein et « d'autres centres importants ». Les propos de l'hodjatoleslam Rafsanjani constituent une nouvelle fin de non-recevoir aux tentatives de médiation en cours qui pourraient lier comme le souhaite l'Irak une nouvelle trêve des bombardements d'objectifs civils à une négociation globale pour la fin du conflit.

Selon le quotidien cairote *Al-Ahram*, le président irakien a informé M. Hosni Moubarak, quand il est venu à Bagdad, que l'Irak était « disposé à arrêter définitivement les combats » mais qu'il « refusait tout cessez-le-feu provisoire ». « L'Irak refuse une solution partielle, car l'Iran souhaite actuellement reprendre son souffle », a déclaré le leader irakien, selon l'éditorial d'*Al-Ahram*.

À l'ONU, où de nombreux contacts diplomatiques sont en cours pour amener les belligérants à une désescalade, M. Hossein Kazenpour Ardebili, vice-ministre iranien des Affaires étrangères, a accepté de prolonger ses entretiens à la demande du secrétaire général Javier Perez de Cuellar.

Deux envoyés spéciaux du premier ministre indien Rajiv Gandhi, président en exercice des pays non alignés, ont regagné New Delhi, porteurs d'un message du président Saddam Hussein, où celui-ci exposerait les positions irakiennes sur un retour à la paix. Un troisième émissaire indien, qui a été reçu par le président iranien Ali Khamenei, devait regagner New Delhi dans la journée d'hier.

À nouveau, de nombreux raids aériens irakiens ont été effectués au dessus de 13 villes d'Iran dans les dernières vingt-quatre heures, mais peu d'entre elles ont été effectivement bombardées, tandis que la grande ville du Khouzistan, Ahwaz, est dans l'attente de l'expiration de l'ultimatum irakien, fixée à demain 9h00gmt. A ce moment, a annoncé Bagdad, les installations économiques autour de la ville seront systématiquement bombardées.

Dans le Golfe, Bagdad a annoncé hier l'attaque d'un « objectif naval important » (terme qui désigne généralement un pétrolier) au sud du terminal pétrolier iranien de l'île de Kharg. Selon des sources maritimes dans le Golfe, rappelle-t-on, des avions irakiens avaient attaqué directement Kharg à trois reprises lundi et mardi.

Le terminal iranien fonctionnerait cependant toujours. Le Koweït a de son côté déclaré « zone militaire » l'île koweïtienne de Bobyana, à l'extrême nord-ouest du Golfe et annoncé qu'il avait mis en place des dispositifs de défense aérienne et terrestre sur son territoire « en prévision de toute éventualité ».

Enfin, 33 combattants iraniens gazés lors de la dernière bataille sur le front sud sont arrivés dans des centres hospitaliers de Grande-Bretagne, de RFA, d'Autriche et de Belgique. Jeudi soir à l'ONU, l'Iran avait affirmé à nouveau disposer d'armes chimiques et menacé de les employer à son tour contre l'Irak.

Pendant ce temps, des médecins ouest-allemands et belges soignant des blessés iraniens venant du front du conflit du Golfe ont déclaré hier que leurs patients avaient été victimes de gaz moutarde, une arme chimique interdite de longue date.

M. Max von Klarmann, spécialiste de la clinique Isar de Munich où sont traités plusieurs blessés iraniens, a déclaré hier : « Les signes cliniques montrent des affections au gaz moutarde. »

Ce gaz, largement utilisé durant la première guerre mondiale, est interdit par la Convention de Genève.

Après les accusations similaires de Téhéran l'an dernier, Bagdad avait démenti toute utilisation d'armes chimiques mais une enquête des Nations unies avait souligné que de telles armes avaient bien été utilisées.

À Gand en Belgique où ils sont traités, trois blessés iraniens souffrent, selon l'hôpital, de lésions cutanées et de difficultés respiratoires provoquées par une intoxication au gaz moutarde.

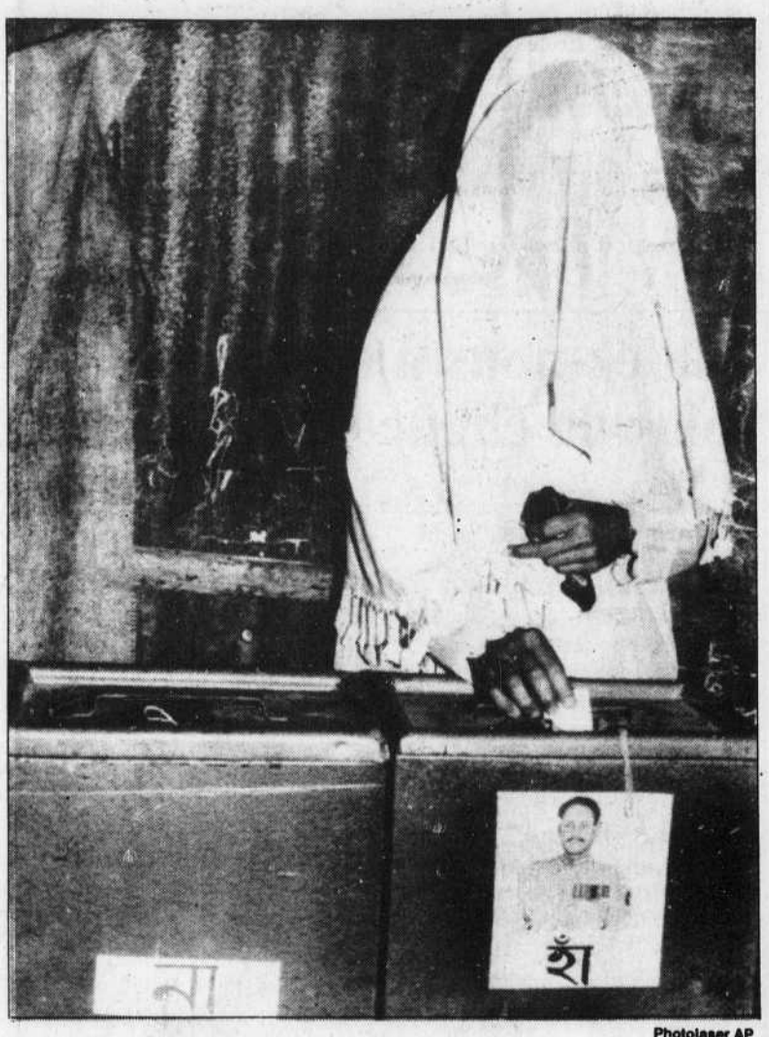

Photolaser AP

Une femme voilée dépose son bulletin de vote dans la boîte du «oui» sur laquelle est apposée une photo du président Hossain Mohammad Ershad.

En Afrique du Sud

Les critiques et les cris d'indignation fusent contre la police après la fusillade de Langa

JOHANNESBOURG (AFP) — Critiques et cris d'indignation ont fusé hier en Afrique du Sud contre l'action de la police, qui a fait feu sur un cortège la veille à Langa, township noire près de Port Elisabeth (sud du pays), tuant au moins 18 Noirs et en blessant 36 autres.

Opposition politique, organisations religieuses et presse libérale ont souligné les contradictions entre la version officielle des faits et les témoignages de la population, encore sous le choc.

Le ministre sud-africain de la Loi et de l'Ordre, M. Louis Le Grange a annoncé hier la création immédiate d'une commission judiciaire d'enquête.

Jeudi, le ministre avait assuré qu'un petit nombre de policiers à bord de véhicules blindés avaient ouvert le feu pour se protéger contre une foule de plus de 3,000 Noirs armés de pierres et de cocktails Molotov.

Plus de 24 heures après la fusillade, Langa semblait paralysée. «La situation est tendue mais calme», assurait la police, qui continuait de bloquer les accès de la township. De nombreux résidents ne se sont pas rendus à leur travail hier et plusieurs usines de la région ont signalé que l'absentéisme était presque total.

Les habitants de Langa, ainsi que des associations d'aide aux Noirs, ont exprimé hier la crainte que le bilan ne soit en réalité nettement plus élevé que ne l'a annoncé la police.

Une délégation du Parti fédéral progressiste, principal parti d'opposition à la Chambre blanche du Parlement, s'est rendue à Langa pour y interviewer les témoins de la fusillade. «Tout Langa semble en état de siège», a noté Mme Helen Suzman, porte-parole du parti pour les questions relatives au ministère de la Loi et de l'Ordre, citée par l'agence Sapa. Elle s'est étonnée que l'accès de l'hôpital lui ait été refusé et a fait état de témoignages selon lesquels de nombreux blessés auraient préféré ne pas aller se faire soigner de crainte d'être arretés.

Selon les récits des participants à la procession de quelque 3,000 personnes qui s'était formée pour participer aux funérailles de victimes de précédents heurts avec la police, les forces de l'ordre n'ont pas donné d'ordre de dispersion. De plus, les tirs ont continué après que la foule se fut dispersée, ont-ils affirmé, démentant que la foule ait attaqué les véhicules de la police. «

Les policiers, a déclaré Mme Suzman, semblent avoir agi sous l'effet de la panique devant l'importance de la foule.

Le quotidien du soir *The Star* a souligné que «comme souvent dans le passé, les versions de la police et des manifestants se contredisent au point qu'elles semblent faire allusion à des événements différents».

Le chef Gatsha Buthe Lezi, qui représente quelque six millions de Zoulous, a déclaré que l'affaire faisait partie de «l'expérience de la brutalité policière déjà faite par des centaines de milliers de Sud-Africains noirs». Il a averti que de nouveaux incidents de ce genre étaient probables en raison de la pauvreté croissante de la population et de la crise économique.

Vingt-cinq ans après la tuerie de Sharpeville — où 69 manifestants étaient tombés sous les balles de la police — «ce gouvernement ne peut changer malgré ses annonces de prétendues réformes», a affirmé le Forum national, qui regroupe environ 200 organisations inspirées par le mouvement de pensée de la conscience noire.

De son côté, le Front démocratique uni (UDF, rassemblant quelque 700 organisations anti-apartheid) a estimé que la tuerie de Langa était «une déclaration de guerre civile contre notre peuple», expression reprise par plusieurs autres organisations.

Le Conseil sud-africain des Églises (SACC), comme la Conférence des évêques catholiques d'Afrique australe, a déclaré ne pouvoir accepter la version officielle des faits. Malgré les promesses de changement, nous «restons une société qui refuse la table de négociation et préfère les balles pour résoudre les maux que l'apartheid a créés», a déclaré le secrétaire général de la SACC, M. Bayers Naude.

Référendum au Bangladesh

Ershad récolte un «OUI» retentissant

DACCA (Reuter) — Le président Hossain Mohammad Ershad du Bangladesh a revendiqué hier 95 % de « oui » au référendum sur le régime militaire, dénoncé par l'opposition.

Photolaser AP

Le président Hossain Mohammad Ershad

Des témoins ont parlé de bourrage des urnes et d'un taux de participation bien inférieur à celui de 70 % dont fait état la Commission des élections.

La police a arrêté deux personnes à Dacca hier parce qu'elles distribuaient des tracts affirmant que le résultat du référendum avait été décidé bien avant qu'il ne se tienne.

Les autorités ont également maintenu leurs dispositions contre les principaux dirigeants de l'opposition, balayant l'espoir de voir mettre fin aux mesures de mise en résidence surveillée après le référendum.

Parmi les personnes sous surveillance se trouvent deux femmes, membres de la direction des partis d'opposition bengalais.

De source autorisée proche du gouvernement, on indique que le président Ershad doit faire un discours important dans les prochains jours. « Il est clair que le président Ershad a reçu un mandat pour continuer la politique entreprise et gouverner jusqu'aux prochaines élections », a annoncé la télévision d'État.

Le référendum s'est déroulé dans le calme, si l'on excepte une série d'attentats à la bombe et le jet d'engins incendiaires dans trois bureaux de vote, qui ont fait un mort et onze blessés.

La Commission des élections a annoncé qu'il y avait eu près de 33 millions de « oui » contre deux millions de « non » sur un électorat de 48 millions de personnes.

« Un référendum ne remplace pas la démocratie, mais il indique la voie vers la démocratie », a indiqué à Reuter M. A.R. Yusuf, ministre de l'Information.

Le général Ershad n'a jusqu'ici donné aucune indication sur ses projets à la suite de sa victoire au référendum. Il est arrivé au pouvoir à la suite d'un coup d'État en mars 1982 et a depuis reporté quatre fois les élections législatives.

La France est accusée d'avoir bloqué l'adhésion des pays ibériques à la CEE

BRUXELLES (Reuter) — Les partenaires de la France au sein de la CEE vont sans doute faire pression sur elle, dans les prochains jours, pour qu'elle se montre moins intransigeante sur le problème de l'adhésion de l'Espagne et du Portugal à la CEE, estimait-on hier de source diplomatique.

La France est en effet largement tenue responsable de l'interruption des pourparlers d'adhésion, jeudi soir, après que M. Roland Dumas, ministre français des Relations extérieures, eut maintenu son veto sur des questions relativement mineures, ajoute-t-on de même source.

M. Dumas lui-même a refuté cette analyse. À son arrivée hier à Helsinki, pour une visite officielle en Finlande, il a souligné que la Grèce et l'Irlande avaient elles aussi soulevé des objections, et qu'il espérait que les problèmes pourraient être résolus. Il a précisé que c'était surtout le Portugal qui posait problème : « Nous avons résolu les problèmes espagnols et c'est alors le Portugal qui est devenu un obstacle », a-t-il dit.

À Paris, on rappelle dans les milieux informés que les discussions reprendront jeudi prochain, après une « pause de réflexion ». La réunion sera précédée mercredi d'entretiens entre le ministre italien des Affaires étrangères Giulio Andreotti, président en exercice de la CEE, son homologue espagnol Fernando Moran et le ministre portugais des Finances Ernani Lopes.

Les pays ibériques se montrent d'ailleurs eux-même relativement optimistes. À Lisbonne, on considère de source autorisée que les négociations sont, pour l'essentiel, terminées, et que les derniers points sur les exportations agricoles seront résolus sans difficulté.

Photolaser AP

Un agent de la police anti-émeute française tente tant bien que mal de se protéger contre la pluie de fumier lancée par des fermiers en colère contre la baisse des prix agricoles et l'adhésion de l'Espagne et du Portugal à la CEE.

BOUQUINEZ À L'AISE À
AGENCE DU LIVRE
1246 rue St-Denis Montréal
Tél.: 844-6896

POUR OBTENIR DES CANDIDAT(E)S DE QUALITÉ
UTILISEZ LES CARRIÈRES ET PROFESSIONS DU **DEVOIR**
844-3361

La meilleure façon de perfectionner votre anglais!

Programme special d'anglais intensif

du 9 avril au 11 juin 1985
du lundi au vendredi, de 9h à 15h
Coût: 870 $ Matériel: 30 $
225 heures

Condition d'admission: examen de classement le 27, 28 ou 29 mars 1985 à 9h30
Billet d'admission à l'examen émis à l'inscription

Prochaine session: du 25 juin au 27 août 1985

Pour renseignements: 392-8301
Département des langues vivantes, pavillon de la bibliothèque Redpath, salle 214
Adresse postale: 3461, rue McTavish, Montréal, QC H3A 1Y1.

McGill Centre d'education permanente
What better place to better yourself.

INSTITUT DE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL ET DE COOPÉRATION / INSTITUTE FOR INTERNATIONAL DEVELOPMENT AND CO-OPERATION

PROGRAMME D'ÉTUDES EN DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL
(PRODEV)

Le programme
— est conçu dans une optique interdisciplinaire
— se donne à temps complet (septembre à avril) et à temps partiel
— mène à l'obtention d'un Diplôme en Coopération internationale

Conditions d'admission
— baccalauréat universitaire ou l'équivalent
— expérience en développement international ou intention de travailler dans ce domaine
— connaissance pratique de la deuxième langue officielle est souhaitable

On peut obtenir une brochure explicative ou poser sa candidature en s'adressant au:

SECRÉTAIRE DE L'INSTITUT
Institut de Développement International et de Coopération
Université d'Ottawa
Ottawa (Ontario)
K1N 6N5
Tél.: (613) 231-4910

Le COLLEGE vous offre

Programmes d'immersion hors campus d'une ou deux semaines

FRANÇAIS — ANGLAIS — ESPAGNOL

Les programmes préparés à l'intention des adultes favorisent un apprentissage en milieu authentique. Ils comprennent des cours, des ateliers et des activités socio-culturelles. Ils sont offerts tout au long de l'année.

Prochaines sessions en 1985

• **français**	**Auberge Handfield**	12 au 17 mai 16 au 21 juin 7 au 12 juillet
	Auberge Jouvence	7 au 19 avril
• **anglais**	**Auberge Ripple Cove**	19 au 24 mai 16 au 21 juin 7 au 12 juillet
• **espagnol**	**Cancun (Mexique)**	27 avril au 10 mai 30 juil au 14 juillet
	Guadalajara et Puerto Vallarta (Mexique)	30 juin au 14 juillet
Inscriptions	En tout temps, avec rendez-vous	

Pour tout renseignement ou pour obtenir des brochures Téléphoner au Service d'éducation des adultes,
(514) 332-3000, poste 399
10555, avenue de Bois-de-Boulogne
Montréal, Québec, H4N 1L4

Collège de Bois-de-Boulogne

EN BREF...

■ Hausse du prix du lait

(PC) — Le prix du litre de lait sera haussé de $ 0.02 à compter du 15 avril, a annoncé hier la Régie des marchés agricoles du Québec.La Régie a en effet accordé aux producteurs une augmentation de $ 2.00 l'hectolitre de lait nature, dont le prix passe de $ 48.96 à $ 50.96. L'organisme a ainsi accédé en partie à la requête de la Fédération des producteurs de lait qui avait réclamé une hausse de $ 4.79 l'hectolitre lors d'une audience publique tenue le 2 février dernier. La Fédération nationale des associations de consommateurs du Québec avait vivement contesté cette requête, alléguant que l'augmentation réclamée était nettement exagérée, compte tenu du peu de changement survenu depuis un an dans le coût des intrants de ferme et de la stagnation des revenus chez nombre de travailleurs ainsi que chez les personnes à revenu fixe. En rendant publique la décision de la Régie, son président, M. Benoit Lavigne, a souligné que le revenu du producteur laitier devait se comparer avantageusement à celui des autres groupes de producteurs spécialisés et aux ouvriers spécialisés qui oeuvent dans l'industrie.

■ De la tâche des enseignants

QUEBEC (PC) — Les syndicats d'enseignants des commissions scolaires seront appelés à se prononcer au cours des prochaines semaines sur une hypothèse de règlement concernant la question de la tâche. Les termes de cette entente, que le ministre de l'Education, M. François Gendron, a accepté de recommander au conseil des ministres, ont été rendus publics hier par le président de la Commission des enseignants des commissions scolaires (CECS), M. Robert Bisaillon. L'hypothèse de règlement, qui intervient neuf mois avant l'expiration des décrets, prévoit l'annulation de l'augmentation de la tâche prévue pour 1985-86 aux niveaux primaire et secondaire. Selon la CECS, ce gel permettrait d'éviter la mise en disponibilité de quelque 690 enseignants et enseignantes. Elle prévoit aussi l'ajout de 200 professeurs au niveau secondaire, de même que plusieurs autres mesures destinées à améliorer les conditions d'enseignement. En vertu de cette hypothèse, une table de négociation nationale discuterait des problèmes particuliers aux milieux défavorisés et aux milieux pluri-ethniques, tandis que les questions d'affectation et de mutation de même que la distribution des fonctions et responsabilités feraient l'objet d'une négociation locale. Selon M. Bisaillon, la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec (FCSCQ) s'apprête elle aussi à soumettre cette hypothèse de règlement à ses membres.

■ Règlementation dans l'industrie automobile

QUEBEC (PC) — Mme Pauline Marois espère arriver à bâtir une collaboration et une entente avec toutes les personnes impliquées dans le dossier de la règlementation dans l'industrie de l'automobile. Mais pour le moment, la ministre de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu est indignée des moyens de pressions utilisés par les représentants du Conseil provincial des comités paritaires de l'industrie de l'automobile. Dans un communiqué émis hier, Mme Marois reproche aux intervenants du dossier leurs « déclarations injurieuses ». « Il y a d'autres moyens plus courtois pour me rappeler l'importance de ce dossier, » dit-elle. Mme Marois affirme qu'elle a commencé à faire étudier le projet de règlement du Conseil provincial, qu'elle s'est entendue avec le secrétaire du Conseil provincial Maurice Levac pour tenir une rencontre de travail d'ici quelques semaines.

■ Clark s'élève contre l'apartheid

OTTAWA (PC) — Le ministre des Affaires extérieures Joe Clark s'est élevé hier contre la politique d'apartheid de l'Afrique du Sud, après que des autorités sud-africaines aient abattu jeudi au moins 18 manifestants noirs. « Cet incident tragique a démontré une fois de plus que l'injustice et la violence du système de l'apartheid engendre la violence », a déclaré M. Clark à la Chambre des communes. Il a toutefois refusé d'endosser la requête d'un député de l'opposition, qui réclamait des sanctions économiques contre le régime de l'apartheid. L'ancien premier ministre avait affirmé que le gouvernement canadien « déplorait » les confrontations de jeudi. « Nous croyons que la seule solution à long terme réside dans le retour de l'Afrique du Sud à un système non-discriminatoire ». Un député néo-démocrate de la Colombie-Britannique, Jim Manly, a répliqué qu'« il ne suffit pas de déplorer la situation et d'attendre une solution à long terme. Quelle action concrète le gouvernement va-t-il prendre pour faire cesser cette situation tragique? ».

■ Requête contre Morgentaler

WINNIPEG (PC) — Un juge a réprimandé hier un organisme qui s'oppose aux avortements et qui s'était adressé à la cour pour empêcher la réouverture de la clinique du Dr Henry Morgentaler, prévue pour aujourd'hui. Le juge em chef Archie Dewar, de la Cour du banc de la reine du Manitoba, a reporté au 2 avril l'audition d'une requête de l'organisme pour l'obtention d'une injonction interlocutoire visant à empêcher la clinique de rouvrir ses portes. La clinique doit rouvrir aujourd'hui après avoir été fermée à la suite de deux descentes de la police au cours de l'été de 1983. Depuis ces raids, le personnel restreint se contentait d'un rôle de conseiller. Me Robert Reimer, procureur de la Ligue Pro-Vie, a demandé au juge Dewar d'accorder une injonction interlocutoire en attendant qu'un tribunal se prononce sur une demande d'injonction permanente pour que la clinique demeure fermée. L'avocat a soutenu que la réouverture imminente de la clinique constituait un cas d'urgence. Mais le juge a rétorqué que la ligue savait depuis janvier que la clinique Morgentaler rouvrirait ses portes le 23 mars. Pro-Vie aurait donc dû soumettre sa requête beaucoup plus tôt au lieu d'attendre à la dernière minute comme elle l'a fait.

■ La navette et la sécurité sous-marine

WASHINGTON (AFP) — Les découvertes faites par un océanographe lors d'un récent vol de la navette spatiale américaine vont permettre d'accroître la sécurité des sous-marins américains en plongée, selon le chef des opérations navales américaines, l'amiral James Watkins. L'océanographe Paul Scully-Tower, qui faisait partie de l'équipage du 13-ème vol de la navette, en octobre dernier, a fait des découvertes d'une fantastique importance, a affirmé l'amiral Watkins, qui a cependant ajouté que ces recherches restaient couvertes par le secret militaire.

«Les Canadiens devraient accepter leur part de sacrifices» — *Sébastien Allard*

CLAUDE TURCOTTE

C'est dans une unanimité on ne peut plus parfaite que les gens d'affaires, de la finance et des industries ont réitéré hier avec ferveur leur conviction que l'avenir économique et la création de nouveaux emplois au Canada passent nécessairement par certaines mesures d'austérité sur lesquelles la conférence économique nationale n'a cependant pas réussi à dégager un consensus aprés une journée de délibérations.

Aprés avoir demandé depuis plusieurs années au gouvernement fédéral de réduire son déficit d'apporter des mesures fiscales favorables aux entreprises, de simplifier la réglementation et somme toute de prendre des mesures propices à l'établissement d'un bon climat économique, le monde des affaires est absolument convaincu que c'est le temps, ou jamais, de passer à l'action.

Tous ont souhaité hier l'émergence d'un consensus. Le président de la Banque Royale du Canada, M. Rowland C. Frazee, a même souhaité que «ce leadership (celui de M. Mulroney) obtienne l'appui unanime de cette conférence ». Entre autres mesures, M. Frazee a proposé l'objectif d'un taux d'inflation qui ne dépasserait pas 3% en 1985 et une réduction du budget fédéral de $5 milliards par année pendant plusieurs années. M. Sébastien Allard, président du Conseil du patronat du Québec, a maintenu le même langage.

« On ne demande pas mieux que de créer des emplois, a-t-il déclaré, mais le déficit constitue un problème énorme. Il faut agir tout de suite. Les Canadiens devraient accepter leur part de sacrifices. Nous devons appuyer le gouvernement, pas seulement lorsqu'il présente des mesures populaires, mais les autres aussi, celles qu'il aura le courage d'adopter ».

Plusieurs autres ont parlé dans le même sens. M. Donald Webster, président de Helix Investments de Toronto, a proposé des avantages fiscaux sur les gains de capitaux, après avoir déclaré que «la ressource la plus importante au Canada est l'entrepreneur».

En fait, les interventions des représentants patronaux se sont ramenés généralement aux objectifs suivants: accroître la capacité concurrentielle; susciter des investissements; accorder une plus grande responsabilité fiscale et penser à l'adaptation des ressources humaines.

Plusieurs ont aussi formulé des propositions plus spécifiques. Ainsi, M. Raymond Blais, président du Mouvement Desjardins, a lancé à tout le Canada l'appel dramatique qu'il avait d'abord livré plus tôt cette semaine devant le congrès de son groupe à Québec, à savoir qu'il faut faire une place dans les entreprises aux jeunes travailleurs inexpérimentés. Il a invité les entrepreneurs à changer d'attitude dans leur pratique d'embauche. Le premier ministre Mulroney a pour sa part qualifié de «fort louable» la suggestion de M. Blais.

M. Antoine Turmel, président du conseil de Provigo, a lui aussi fait une proposition très concrète, soit d'éliminer la déductibilité sur les intérêts pour les montants utilisés à des fins de prise de contrôle. Cet argent pourrait mieux servir, a-t-il fait valoir, à lancer de nouvelles entreprises et à créer des emplois.

Le président de Bell Canada, M. Jean de Granpré, a fait plusieurs propositions, en vue d'une meilleure formation dans la vente et le marketing, dans l'apprentissage des langues étrangères pour aller vendre dans la langue des clients, en vue aussi de la création de fonds de réserve pour les inventaires destinés aux marchés internationaux et pour se donner des coussins lors des fluctuations économiques internationales.

Toutefois, personne n'a vraiment apporté de réponses satisfaitantes pour tous, en ce qui concerne la baisse du déficit gouvernemental d'une part et les sommes à consacrer à la formation professionnelle et aux programmes sociaux d'autre part.

« Qui va nous dire comment former les jeunes aujourd'hui et pour quel type d'emploi ils devront occuper dans 10 ans? », a demandé le premier ministre, sans qu'aucune réponse précise ne lui soit donnée.

M. Mulroney a servi comme exemple d'emplois à préserver ceux des forestiers, qui traditionnellement ont fourni de bons salaires, mais dont le nombre a eu tendance à diminuer à cause de la concurrence internationale. « Si nous ne pouvions par réussir dans des domaines comme ceux-là, la situation serait alors pire que nous l'avions d'abord pensé », a ajouté M. Mulroney.

Comme l'a mentionné M. Pierre Laurin, vice-président de l'Alcan, à la fin de la journée, un consensus sur la perception des problèmes est sans doute apparu hier, mais il reste encore à dégager une vision généralement acceptable à la majorité, en ce qui concerne les solutions à prendre pour corriger la situation.

Certains représentants patronnaux auraient d'ailleurs préféré un débat beaucoup plus animé et spontané hier, de manière à ce que tout le monde se vide bien le coeur. Mais ces personnes étaient presque prêtes à reconnaître que les leaders syndicaux sont probablement aussi convaincus qu'elles-mêmes sur les changements qu'il faudra apporter particulièrement dans l'industrie. Ce n'est pas tellement l'élite syndicale qui préoccupe ces patrons, mais plutôt la masse des travailleurs, qui est peut-être moins consciente de l'évolution qui s'annonce et plus insécure quant à la solidité de ses emplois.

Téléphoto PC

La rencontre d'Ottawa a été convoquée dans le but de trouver une solution au problème du chômage qui afflige plus de 1,5 million de Canadiens.

POUR OBTENIR DES CANDIDAT(E)S
DE QUALITÉ UTILISEZ
LES **CARRIÈRES ET PROFESSIONS**
DU **DEVOIR**
CONSULTEZ LOUISE LACAS
844-3361

L'I.N.P a comparé le Québec et l'Ontario

La productivité du Québec est inférieure de 10 %

MARIE-AGNÈS THELLIER

QUÉBEC — En marge du Sommet économique canadien, qui se tenait hier à Ottawa, l'Institut national de productivité (INP) a lancé un nouveau cri d'alarme: même si le Québec a remarquablement amélioré sa productivité, il demeure des écarts importants à combler avec l'Ontario.

Dans un mémoire encore confidentiel définissant «Les priorités du Québec pour améliorer la productivité et accroitre l'emploi», mémoire dont Le Devoir a obtenu copie, l'INP constate qu'«en projetant le rythme de progression observé depuis 1971 dans les deux provinces, il faudrait un peu plus de vingt ans pour que la productivité du travail au Québec rejoigne celle de l'Ontario»...

En termes scientifiques, l'INP estime qu'en 1984 la productivité au travail est encore 10.9% plus basse au Québec et que la productivité du capital est encore 13.5% plus basse. De plus, l'écart de la productivité sociale entre le Québec et l'Ontario est encore plus élevé: 21.9%. Ce dernier chiffre signifie notamment que le Québec procure de l'emploi à 53.6% de sa population en âge de travailler tandis que ce taux atteint 61.2% en Ontario.

Une image est à cet égard fort parlante: 100 travailleurs québécois ne produisent que 89 unités de production alors que 100 travailleurs ontariens en produisent 100. De plus, le Québec dispose de 187 personnes de plus de 15 ans pour occuper ces 100 emplois, alors que l'Ontario ne dispose que de 163 personnes.

Selon les membres de l'INP, le virage technologique est inéluctable. Aussi les priorités du Québec doivent être triples: améliorer la formation et le placement de la main d'oeuvre; adapter le financement des entreprises afin qu'elles se développent harmonieusement; enfin, accroitre l'effort en recherche-développement et en innovation.

Aussi l'Institut, qui regroupe à la fois des représentants syndicaux et patronaux, fait trois recommandations précises:

- L'INP demande le rapatriement au Québec des programmes de formation professionnelle et d'adaptation de la main d'oeuvre, afin d'éliminer le chevauchement des responsabilités fédérales et provinciales et de coordonner les réseaux des centres de placement. Cette position avait déjà été prise publiquement par les partenaires sociaux participant à une conférence socio-économique sur la question il y a quelques mois.

- L'INP demande aux deux gouvernements, provincial et fédéral, d'étudier la fiscalité des entreprises, eu égard à l'endettement et à la capitalisation nécessaire à leur développement. On sait que le gouvernement du Québec a reçu du groupe d'étude Saucier diverses recommandations pour améliorer la capitalisation des entreprises, recommandations qui n'ont pas encore été prises en compte.

L'INP demande aussi aux gouvernements d'encourager le courtage de capital-actions (banque d'affaires par exemple), plutôt que de pousser la PME à devenir une compagnie publique pour obtenir du capital-actions.

- L'INP estime que le Québec doit soutenir toute occasion offerte par le gouvernement fédéral pour augmenter ses emplois en recherche-développement. Le Québec doit aussi favoriser l'arrivée de centres de recherche et d'entreprises technologiques. Les dernières statistiques, datant de 1980, montrent une perte d'emplois québécois en R-D entre 1976 et 1980.

Sur neuf membres du conseil d'administration de l'INP, trois membres représentent les centrales syndicales (FTQ, CSN et CSD), trois les organisations patronales (CPQ, CDE et Chambre de commerce) tandis deux représentent l'organisme lui-même (président et directeur général). Le neuvième membre est le directeur de l'école des HEC, M. Pierre Harvey.

L'étude réalisée par le service de recherche de l'INP est une initiative du nouveau directeur général, M. Marcel Alain. «L'INP a pris l'initiative de présenter une position concertée des partenaires sociaux quant aux priorités du Québec en matière de productivité», écrit M. Alain au ministre responsable de l'INP, M. Rodrigue Biron.

En terme de productivité totale, le Québec rattrape donc son retard par rapport à l'Ontario. Cependant, seulement quatre des dix grands secteurs économiques ont enregistré une croissance de la productivité totale: les forêts (taux annuel moyen de 4.32%), la fabrication (2.4%), les transportscommunications (1.01%) et le commerce (0.69%) alors que la productivité des services ne progresse pas de manière significative (0.15%).

Depuis 1971, le Québec a rattrapé une partie de son retard en terme de productivité du travail: l'indice pour le Canada étant de 100, celui du Québec a gagné cinq points, passant de 86.3 en 1971 à 91.4 en 1984, alors que l'indice de l'Ontario a légèrement décliné, passant de 104 à 102.6. En conséquence, le revenu personnel par Québécois a augmenté de manière identique, passant de l'indice 88.7 à l'indice 93.6 (Canada:100).

«Il importe que ce mouvement de rattrapage se poursuive et, qu'à tout le moins, le Québec comble entièrement son retard à l'intérieur de l'ensemble canadien, surtout lorsqu'on prend en compte la perte de vitesse de l'économie canadienne par rapport aux autres nations industrialisées», précise le mémoire de l'INP, qui note aussi la perte de vitesse de l'économie nord-américaine dans son ensemble par opposition à l'Europe de l'Ouest et au Japon.

En terme de productivité du capital, le bilan du Québec est nuancé: l'écart avec l'Ontario s'est creusé depuis 1971, passant de 10.1 points d'indice à 16.6 points en 1984. Mais la productivité québécoise du capital dépasse toujours la moyenne canadienne de 6.4 points d'indice. Le Québec a par ailleurs augmenté de 64% son stock de capital depuis 1971, contre 59% pour l'Ontario. Cette augmentation est particulièrement forte dans les secteurs des mines, de la construction, de l'administration publique, des services et des transports-communications.

«Ceci tend à confirmer les analyses voulant que le dynamisme récent des investissements québécois origine du secteur public plutôt que du privé», conclut l'INP. Il ajoute que seuls deux secteurs à forte productivité, les mines et le groupe transports-communications-entreposage-autres services publics reçoivent proportionnellement plus de capital au Québec qu'en Ontario.

Cela signifie que les problèmes structurels de l'économie québécoise sont encore loin d'être réglés. L'INP remarque que, même dans le secteur manufacturier, l'argent investi au Québec va davantage dans les secteurs à faible productivité que dans ceux à forte productivité.

Aidez-nous à donner plus de chances... à la vie.

Quelles sont les chances que des milliers de Canadiens qui ont besoin d'une transplantation d'organe puissent trouver un donneur?
Que les organes transplantés ne soient pas rejetés?
Que l'hypertension ou les autres maladies rénales dont souffrent des millions d'autres personnes soient diagnostiquées à leur début et traitées efficacement?
Grâce aux programmes de la Fondation du rein, les chances augmentent chaque jour... non seulement pour les malades rénaux mais pour tous les Canadiens.
Lorsque vous serez sollicités, soyez généreux. Chaque pièce de monnaie donne plus de chances... à la vie!
Composez le 1-800-361-7494

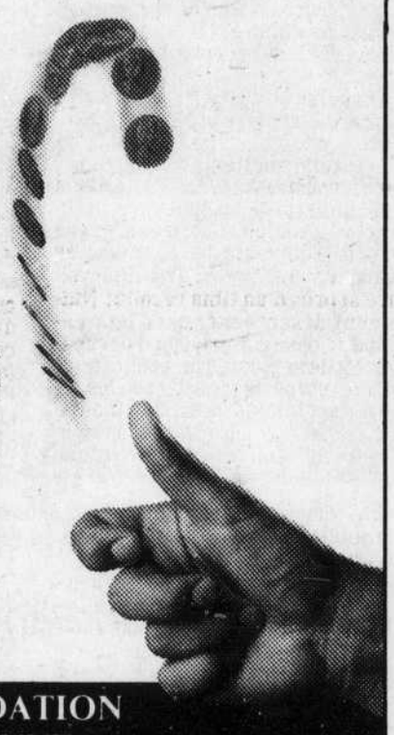

LA FONDATION CANADIENNE DES MALADIES DU REIN
Donne plus de chances... à la vie.

Personne n'est à l'abri du diabète

ouvrons les portes à la recherche.

Le septième congrès extraordinaire de la CSN

Le document de travail, autocritique, cherche un droit à l'avenir «avec le monde»

CLÉMENT TRUDEL

La Confédération des Syndicats Nationaux (CSN) tient la semaine prochaine, à Québec, un septième congrès spécial, dit d'orientation, pour lequelle elle a adopté le solgan *Avec le monde*.

Le document de travail d'une centaine de pages distribué aux délégués s'inspire des travaux de 12 comités de préparation, décantés et adaptés par le bureau syndical présidé par Gérald Larose. Il contient maints éléments d'autocritique: la centrale serait comparable à un « coureur de fond à la recherche de son deuxième souffle » et n'aurait pas toujours su établir des ponts avec ses « alliés naturels », elle serait confrontée plus d'une fois avec des assemblées « désertées », ce qui la fait s'interroger sur un nouveau type de militantisme, moins accaparant peut-être, plus ouvert aux nouvelles valeurs que sont l'accès à l'égalité pour les femmes, le pacifisme et les luttes écologiques. L'engagement qui en résultera devrait « redonner le goût de l'action syndicale CSN ».

Pour l'essentiel cependant, ce texte de réflexion balise les voies vers le plein emploi et vers le « mieux vivre », expliquant qu'il ne s'agit pas là d'utopies mais d'objectifs plausibles, à condition de se ressaisir. La CSN, qui aspire à « faire éclater les codes du langage », continue de s'en prendre avec véhémence aux discours véhiculés par « la droite », qui aurait récupéré ou perverti les notions de liberté et de solidarité.

Ce survol des réalités sociales n'épargne pas le patronat qui « joue à fond son rôle de force d'inertie »; les multinationales porteuses d'une société « totalitaire »; les gouvernements qui entretiennent la « confusion idéologique » et toutes les forces qui oeuvrent pour miner ce que la CSN appelle « nos outils collectifs ». L'enjeu est, pour le mouvement syndical, de « renforcer, socialiser et démocratiser l'État québécois »; de trouver une approche concrète en vue d'acquérir ou de reprendre du poids dans tous les leviers de décisions, par exemple dans les grandes institutions qui accueillent des milliards de dollars d'épargne comme le mouvement Desjardins et la Caisse de Dépôt et de Placement.

Le tout premier congrès spécial (1961) coïncidait avec le 40e anniversaire de l'ancienne CTCC (Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada) dont le sigle et les instances venaient de se déconfessionnaliser, devenant la CSN. Il fallut attendre 13 ans pour un autre congrès spécial (1974) à la recherche de « moyens pour se battre », sur les problèmes de renflouement du Fonds de défense professionnelle. Même préoccupation en 1975 (« Résistons à l'agression ») où le principe de fournir une heure de travail par mois par syndiqué fut adopté. En 1977, autre congrès spécial, toujours sur des questions de finances et sur une cotisation « à pourcentage ». La CSN se retrouva en 1979 en congrès spécial sur la question nationale (année pré-référendaire) et tint la même année un autre congrès spécial, cette fois sur la santé et la sécurité du travail. Le congrès régulier de juin dernier sonna la convocation d'un congrès dit d'orientation qui se tiendra au Palais des Congrès de Québec du 28 au 31 mars.

Pour obtenir une vigilance renouvelée de ses adhérents, la CSN dissèque les différentes phases de la « crise » et fait reluire le « droit à l'avenir », l'accès à un « temps libéré ». Il faut auparavant « élargir le champ du négociable » et refaire, s'il y a lieu, les solidarités qui permirent des gains importants, sans donner dans la nostalgie. Cap sur une société permettant de « vivre à notre goût »! L'on n'omet pas d'identifier les sources d'injustice et d'inégalité et de signaler que, pour diverses raisons, « notre rapport de forces s'est affaibli ».

Face à ce vaste cercle d'étude que constituera le congrès d'orientation, l'exécutif de la CSN se fera incitatif; il déposera une série de résolutions dont l'une suggère de constituer, dans chaque syndicat, un comité de prospective, chargé de mieux « voir venir les changements » et de « se donner les moyens de questionner l'employeur ». La centrale reviendra sur la nécessité de constituer des conseils ou organismes chargés de prévenir les fermetures d'entreprises et de proposer des solutions de rechange; des syndicats ont d'ailleurs amorcé une étude sur les effets prévisibles de la *reconversion* d'industries d'armements vers des emplois plus utiles socialement.

Sur la préoccupation omniprésente de l'accès à l'emploi, la CSN sera appelée à confirmer ses options: effort généralisé vers la réduction et l'aménagement du temps de travail, et appui de principe aux programmes d'accès à l'égalité pour les femmes. Sur ce dernier point, le syndicat des permanents de la centrale a tenu à Québec, en février, une assemblée visant à inventorier des mécanismes pour hausser le taux de présence des femmes parmi le personnel de la centrale (25 ou 30, au plus, des 250 permanents de la CSN sont des femmes et rien n'apparaît aisé pour corriger ce que le comité d'action féminine considère comme une anomalie). Rien n'a officiellement filtré de cette réunion des permanents qui doivent porter leurs hypothèses de solution prochainement aux leaders de la CSN.

Sur le plan global, ce congrès de la CSN est invité à « ne jamais accepter comme définitive la frontière des droits de gérance » et à se mobiliser « pour qu'avec le monde, on puisse changer le cours des choses ».

Le grève des employés d'Expro

Le syndicat invite à une reprise des négociations

(C.T.) Une semaine après avoir déclenché la grève à la compagnie Expro, de Valleyfield, le Syndicat national des produits chimiques (CSN) a demandé hier la tenue d'une rencontre de négociation « car au chapitre des assignations temporaires » (enjeu principal du conflit) tout n'a pas été dit. Il appartient au conciliateur, M. P.-É. Thellens, de convoquer les parties mais dès hier après-midi, un porte-parole de la compagnie Expro, M. Marc Vallée, se disait « tout à fait prêt » à répondre à une invitation de M. Thellens, dès qu'elle parviendrait à l'employeur.

Il y a 765 travailleurs en grève à Expro. La compagnie, dont les installations datent, en partie, de 1940 (au temps des Defence Industries Limited) reconnaît qu'il faut moderniser et le syndicat concourt à ce principe. En conférence de presse, hier, le président du syndicat, M. Gaston Jacques, a souhaité des conditions de travail plus saines et plus sécuritaires pour les travailleurs, sans que les changements technologiques n'entraînent le congédiement des plus vieux parmi ces ouvriers. Le président de la Fédération de la Métallurgie (CSN), M. Pierre Dupont, a assuré hier le syndicat en grève de la solidarité des autres syndicats de la même fédération.

Le syndicat a fait état d'un plan de modernisation de $40 millions en cinq ans. M. Vallée, d'Expro, note que ce plan mis au point l'automne dernier ne couvrait que la modernisation dite « urgente ». Expro a, de fait, le 9 octobre 1984, soumis à un comité tripartite formé après la tenue de l'enquête Beaudry un projet de modernisation exhaustif entraînant des déboursés de $126 millions : pour la santé et la sécurité du travail, pour l'environnement, pour la productivité, etc. Il est donc exact que la compagnie a un projet de $40 millions mais il est plus juste de dire, souligne M. Vallée, qu'Expro entend consacrer jusqu'à $126 millions pour se moderniser. Le comité tripartite est formé de représentants syndicaux et patronaux et du sous-ministre québécois du Travail, M. Réjean Parent.

Hier, le syndicat est revenu sur ce qu'il dit être une demande non avenue de la compagnie: qu'un travailleur ne possédant pas la formation nécessaire puisse remplacer à pied levé un compagnon de travail dans un autre secteur que le sien. Suivant la fermeté avec laquelle chaque partie défend sa thèse, on saura bientôt si M. Thellens daigne remettre en présence syndicat et compagnie ou, du moins, commencer la navette entre des endroits de réunion pouvant se prêter aux contacts *ex parte*, tant qu'un espoir de rapprochement subsisterait.

Affaires sociales

Des jeunes employés témoignent de leurs préoccupations

CLÉMENT TRUDEL

« On trouve que nos conditions de travail vont prendre le bord » s'il faut que l'esprit de l'avant-projet de loi Clair prévale dans les institutions où nous travaillons et que « 80% de ces conditions se négocient localement ». Quatre jeunes, de passage ces jours-ci à nos bureaux, ont dit leurs craintes sur le maintien de la qualité des soins face à des coupures appréhendées.

Claudine Mallette, Sylvie Ricard, Bernard Choquette et Pierre Guillot-Hurtubise, ce pourrait être l'aide-infirmier qui soutient le petit vieux, dans un centre d'accueil, ou l'hôtesse à la cafeteria de l'hôpital où vous allez consulter, ou encore ce préposé au plâtre qui tente de vous rassurer quand il manie sa scie avec désinvolture si près d'un tibia recollé! Nullement désarçonnés si on leur demande: changeriez-vous d'occupation ou de secteur si on vous offrait un autre type de travail (que les affaires sociales)? Aucun ne trouve que ce serait là une solution, puisque les « bénéficiaires » sont là et que l'on doit leur prodiguer soins et attention.

Pierre dit qu'il s'est fait des amis parmi les personnes âgées qu'il coudoie, il se rend même en visiter durant ses loisirs et croit que plusieurs personnes âgées notent avec réprobation certaines pratiques courantes mais « elles n'osent pas s'impliquer ». Bernard se dit « écoeuré » à la perspective de coupures dans les affaires sociales: « ce n'est pas du McDonald qu'on vend », affirme-t-il, ajoutant qu'il déplore le recours de plus en plus fréquent à des « temps partiel » qui n'ont pas toujours le temps de se familiariser avec la tâche qu'on leur assigne. Selon lui, presque tout travail est essentiel (à l'hôpital Fleury) et, advenant une grève, 50 à peine des 2000 employés de cette institution se retrouveraient sur le trottoir.

Claudine, elle, se trouve le plus souvent sur la liste de rappel; elle doit se sentir disposée à assumer des tâches fort diverses, ce qui lui cause une certaine appréhension. Elle s'insurge du fait qu'une partie du travail soit maintenant refilé à des « agences » dont les employés, même bien intentionnés, ne sauraient tenir lieu de personnel qui s'y connaît, avec une expérience de plusieurs années (les griefs portent très souvent sur le non respect de l'ancienneté).

Sylvie Ricard évoque les pertes de nourriture encourues dans l'établissement où elle travaille (300 bénéficiaires) et tous se disent préoccupés du fait qu'aux repas, il puisse aussi se produire des erreurs si l'infirmière ne se trouve pas là pour déconseiller les mets que des diabétiques ou des cardiaques devraient éviter, par exemple. La suppression d'un poste de cuisinier, la nuit, pour le personnel, a dans certains établissements été compensée par des mets gelés qu'il faut enfourner dans un micro-ondes. Progrès en apparence mais ces syndiqués pensent qu'il y a là aussi dégradation de leurs conditions de travail.

Je leur ai parlé du tutoiement très répandu à l'égard de personnes âgées, de ces associations de bénéficiaires qui réclamaient, devant une commission parlementaire, le respect mieux assuré de leur intimité et la protection des objets de valeur qu'ils possèdent encore. Ces jeunes syndiqués ne nient pas que la clientèle puisse entretenir des griefs à l'égard d'une partie du personnel; ils font valoir que le danger est plutôt grand que des représentations faites auprès des autorités locales se heurtent à l'inaction. Ces points leur servent aussi d'arguments contre la parcellisation des tables de négociation.

Un souhait ferme de leur part: que les faiseurs de plans, sur papier, se déplacent un peu « sur les étages » des établissements et qu'ils s'ouvrent les yeux pour qu'on ne soit plus forcé de lésiner sur le nombre de « jaquettes » ou de serviettes. Et ce, avant qu'il ne soit trop tard.

Vote des grévistes

Les 1200 grévistes de l'usine Goodyear de Valleyfield, en grève depuis neuf semaines, ont pris connaissance hier, en assemblée tenue à huis clos, d'un projet de règlement mis au point au cours des derniers jours grâce notamment à l'intervention du secrétaire général de la FTQ, M. Fernand Daoust. Aujourd'hui, les syndiqués doivent voter sur ce qui pourrait devenir la base acceptable d'une nouvelle convention collective.

L'hypothèse de travail qui a permis l'étude du projet de règlement est due à deux conciliateurs du ministère du Travail, MM. Michel Sainte-Marie et Marcel Béliveau.

M. Daoust s'est dit heureux du dénouement possible de la grève et a invité les grévistes à se prononcer sur cette base dont le contenu n'a pas été communiqué aux médias. L'assemblée des grévistes, affiliés au Syndicat des travailleurs de l'énergie et de la chimie (STEC-FTQ) s'est déroulée au cégep de Valleyfield.

Le bois de sciage

L'intervention de l'État ne peut attendre l'énoncé de politique

QUEBEC (PC) — Le gouvernement devrait prendre les décisions qui s'imposent pour sauver des industries et les producteurs privés de bois de sciage sans attendre la publication de sa nouvelle politique forestière.

C'est ce qu'a soutenu hier le député libéral d'Outremont, M. Pierre C. Fortier, lors de l'interpellation à l'Assemblée nationale portant sur les problèmes de l'industrie du bois de sciage.

Le ministre délégué aux Forêts, M. Jean-Pierre Jolivet a promis que la politique forestière du gouvernement sera prête à la fin de juin et qu'elle proposera des solutions aux problèmes de l'industrie.

M. Fortier a rétorqué que le ministre devrait avoir la franchise d'avouer que, dans ces conditions, la politique forestière ne sera qu'un document d'intention déposé en fin de mandat par le gouvernement et qui, venant à la veille d'une élection générale, n'a pas grand chance d'être appliquée avant un an ou un an et demi.

À plusieurs reprises, a noté M. Fortier, des fonctionnaires ont produit des analyses de qualité sur le problème et ont fait des recommandations. «Ce qui fait défaut, c'est la volonté politique de régler ces problèmes, qui sont extrêmement difficiles et qui demandent un certain courage politique.»

Puisque le ministre sait maintenant ce que va contenir sa politique, pourquoi ne prend-il pas immédiatement les mesures qui pourraient sauver les industries menacées, a demandé M. Fortier.

M. Jolivet, qui est ministre des Forêts seulement depuis le 20 décembre, a admis la gravité de la situation.

«La situation de l'industrie québécoise du bois de sciage usiné est alarmante puisqu'en date du 15 octobre 1984, 40 scieries ont fermé leurs portes, 28 fonctionnent partiellement, réduisant ainsi la capacité totale de production de plus de 2 millions de mètres cubes.

«Si la conjoncture actuelle ne s'améliore pas à court terme, comme les prévisions américaines de la construction résidentielle pour 1985 le laissent supposer, d'autres fermetures définitives des scieries de moyenne et de grande taille, pourraient survenir et possiblement des regroupements et des intégrations,» a dit M. Jolivet.

Parmi les problèmes identifiés, le ministre a souligné que les prix du bois de sciage, au cours des deux premiers mois de l'année, étaient de 14 % inférieurs à ceux de la période correspondante de 1984.

Les copeaux, dont la vente peut représenter jusqu'à 35 % des recettes d'une scierie, sont un autre problème: le marché des copeaux est un marché libre sur lequel il y a beaucoup de vendeurs mais peu d'acheteurs.

La nouvelle politique forestière, a dit M. Jolivet, «va s'adresser» à un autre problème soulevé par M. Jacques Léonard, député indépendant de Labelle: celui des redevances.

Les scieurs du nord de Montréal et de l'Outaouais, où les concessions forestières ont été abolies ou rachetées, ont un avantage sur les scieurs du reste de la province, étant donné qu'ils ne paient des redevances qu'au gouvernement. Dans le reste de la province, les scieurs ne peuvent soutenir la concurrence étant donné qu'ils doivent payer, aux compagnies, des redevances plus élevées que celles réclamées par le gouvernement.

Au cours des 12 derniers mois, le gouvernement a injecté directement dans l'industrie plus de $8 millions et a protégé des entreprises contre la baisse des taux d'intérêt pour $14.2 millions. Le programme de création d'emplois a touché 27 entreprises qui ont reçu $3.4 millions de subventions.

CONFÉRENCE PUBLIQUE

Le Département de psychiatrie de l'Université de Montréal et la Société Psychanalytique de Montréal accueillent le docteur AUGUSTIN JEANNEAU, psychiatre et psychanalyste de Paris, qui présentera une conférence publique intitulée:

«Psychiatrie-psychanalyse»

Le lundi 25 mars 1985, à 20:00 heures, salle 169, Pavillon Délia Tétreault, Université de Montréal, 5620 Darlington.

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS ASSOCIATES
Fondée en 1892
Conseils en propriété intellectuelle
Agents de brevets d'invention et de marques de commerce
1514, Docteur Penfield, Montréal, Canada, H3G 1X5
Tél. (514)934-0272, Télex: 05-268656, Cable: MARION

721-9630
ENTREPRENEUR-ELECTRICIEN
JEAN K. MALOUF INC.
entretien industriel - commercial résidentiel
Plus de 30 ans d'expérience
6305, 25e Ave, Rosemont Montréal

NETTOYEUR P.M.
Service d'une heure au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

TRAVAUX DE PHOTOCOPIE ET D'IMPRESSION URGENTS?
SCRIBEC
45 rue Jarry est — 387-2486
Ouvert le soir et le samedi

Samson Bélair
Comptables agréés
Montréal, Bureau 3100, Tour de la Bourse, H4Z 1H8, (871-1515)
Laval, Bureau 510, 2 Place Laval, H7N 5N6, (668-8910)
Longueuil, Bureau 200, 125, Boul. Ste-Foy, J4J 1W7, (670-4270)
75 1909-1984
Bureaux dans les principales villes du Québec et du Canada
Affiliation internationale - Moore, Stephens & Co.

Clinique Psychosomatique Cherrier
DR GABRIEL BELZILE médecin psychiatre, directeur
DR JEAN HUOT médecin psychiatre, directeur
FRANCOISE AUBERT M.Ps. psychologue
NORMANDE COUTURE M.A. sexologue
DR HELENE DAVID psychologue
MARC DOUCET M.Ps. psychologue
FRANCESCO SINATRA M.Ps. psychologue
DR CLAIRE TESSIER psychologue
JEANNE MANCE VANDAL M.A. psychologue
837 EST, CHERRIER, MONTREAL, H2L-1H6, TEL. 521-8282
THÉRAPIES BEHAVIORALES
THÉRAPIES PSYCHANALYTIQUES
BIOFEEDBACK
TECHNIQUES D'AUTOREGULATION

Libre comme l'air
Association Pulmonaire du Québec

Gardez votre aspirateur en forme!
Remplacer une simple courroie détendue peut rétablir la succion de votre aspirateur. Nous vous offrons les courroies d'origine pour tous modèles.
Aussi, sacs-filtreurs, interrupteurs, pièces de moteurs, roues, boyaux, brosses et accessoires variés.
Tout le nécessaire pour redonner à votre aspirateur sa vitalité de jeunesse.
Réparations • Pièces de rechange • Aspirateurs • Sacs-filtreurs
Purificateurs d'air • Systèmes aspirateurs encastrés
La Maison de l'Aspirateur
Vacuum Rebuilders of Montreal Inc.
Établie en 1938
5778 St-Laurent, Montréal, Tél.: 273-2821
151 avenue Cartier, Pointe-Claire, Tél.: 697-8481

LE DEVOIR VOUS OFFRE LA QUALITÉ POUR INSÉRER UNE ANNONCE SOUS LA RUBRIQUE CARRIÈRES ET PROFESSIONS 844-3361

Gouvernement du Québec
Ministère des Communications

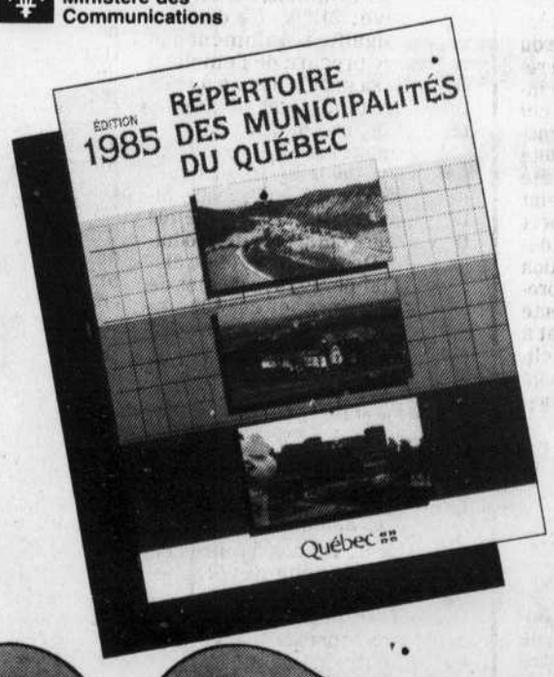

Des données récentes et variées en matière d'administration municipale
Ministère des Affaires municipales
1985, 884 pages
EOQ 21924-6
15,95 $
En vente à la librairie de l'Éditeur officiel du Québec:
Montréal
Complexe Desjardins
Niveau promenade
Montréal
Tél.: 873-6101
9112
Québec

La publication de Les six millions sont-ils vraiment morts ?

Le procès a donné à Zundel une notoriété qu'il ne méritait pas

PETER ROSENTHAL
et FRED A. REED
Collaboration spéciale

TORONTO — L'un des procès les plus controversés des annales juridiques canadiennes connaîtra son dénouement aujourd'hui, lorsque le juge Hugh Locke prononcera son jugement dans le cas d'Ernst Zundel.

M. Zundel, âgé de 46 ans, a été reconnu coupable le 28 février, devant une salle de tribunal bondée de Toronto, d'avoir diffusé « de fausses nouvelles ». Le jury trouva que son livre, intitulé *Les six millions sont-ils vraiment morts ?* avait causé une « atteinte ou du tort à quelque intérêt public ».

Cette publication de 35 pages soutient que l'extermination de millions de juifs, historiquement documentée, n'est qu'un canular inventé de toutes pièces et perpétré par eux afin de recueillir à la fois sympathie et réparations. Toujours selon Zundel, le régime nazi n'aurait pas entretenu ou exploité de camps d'extermination.

L'article 177 du Code criminel, en vertu duquel M. Zundel a été inculpé, interdit la publication de fausses nouvelles pouvant causer une atteinte ou un tort à quelque intérêt public. Des peines d'emprisonnement pouvant aller jusqu'à deux ans y sont prévues.

Quant à Zundel, un Allemand d'origine qui a vécu pendant quelques ans à Montréal avant de s'installer à Toronto, il ne tarit pas d'éloges à l'endroit d'Hitler et de son régime. Interrogé par LE DEVOIR, Zundel a même affirmé que Hitler « s'inscrit dans la plus pure tradition de l'Europe du 19e siècle ». Il a fièrement avoué sa participation, à titre de collaborateur, à la publication d'un document intitulé *Ce Hitler que nous avons tant aimé*. À partir de sa résidence torontoise, aménagée en simulacre du « bunker » berlinois du führer, Zundel édite des bouquins néo-nazis et les expédie à des lecteurs partout dans le monde. Tout au long du procès, il s'est présenté en cour paré d'une veste anti-balles et d'un casque protecteur.

Le procès Zundel n'a pas seulement fait couler beaucoup d'encre, mais a aussi soulevé un vif débat au sein du monde juridique et journalistique, ainsi que dans la communauté juive de la Ville-Reine. Loin de calmer les esprits, il n'a fait qu'attiser la controverse. Plusieurs groupes communautaires ont réclamé la déportation de Zundel vers l'Allemagne, une fois sa sentence purgée.

Zundel lui-même s'est félicité du résultat : « Le procès valait assurément la peine. J'ai peut-être perdu juridiquement, mais au niveau de l'information, c'est moi le gagnant. Des millions de gens ont entendu mes idées. » Qui plus est, les stratèges de la défense ont su renverser la vapeur du procès soulevant, par le biais d'une série de témoignages « d'experts », des interrogations quant au bien-fondé de l'Holocauste des juifs de l'Europe durant la Deuxième Guerre mondiale.

Hors d'un cercle très restreint de néo-nazis, personne n'a exprimé ni soutien, ni sympathie aux idées de M. Zundel; mais les critiques formulées à l'endroit du procès et des médias se sont faites très persistantes. Me Morris Manning, procureur de défense au procès Morgentaler à Toronto, nous a déclaré qu'il n'aurait pas fallu « poursuivre en justice une canaille comme Zundel. Le procès n'a fait que lui offrir une tribune à partir de laquelle il pouvait répandre sa haine ».

Le procès, qui débuta le 7 janvier pour prendre fin le 28 février, a attiré une couverture large et intense des médias torontois. Cette couverture exhaustive allait jusqu'à la publication de compte-rendus des témoignages soutenant les théories de l'accusé. Les lecteurs et téléspectateurs avaient souvent droit à des descriptions du contre-interrogatoire de survivants d'Auschwitz mené par le procureur de la défense, Me Doug Christie, qui posa à ces derniers, entre autres, la question : « Est-ce que vous avez personnellement vu des gens se faire gazer ? »

Selon Me Manning, « la façon dont les médias ont abordé le procès a elle-même contribué à répandre le racisme. Ils ne se sont pas acquittés équitablement de leurs responsabilités ».

Au sein de la communauté juive de Toronto, l'unanimité est loin d'être acquise. La poursuite a été entamée par la Canadian Holocaust Remembrance Association, dont la présidente, Mme Helen Smolack, demeure heureuse de l'issue. « En fin de compte, la vérité sur Zundel et sur ces témoins est sortie, nous a-t-elle dit. Nous croyons que des gens bien pensants, des gens décents, le verront désormais pour ce qu'il est. Nous nous réjouissons de sa condamnation; c'est la preuve que le système peut fonctionner. »

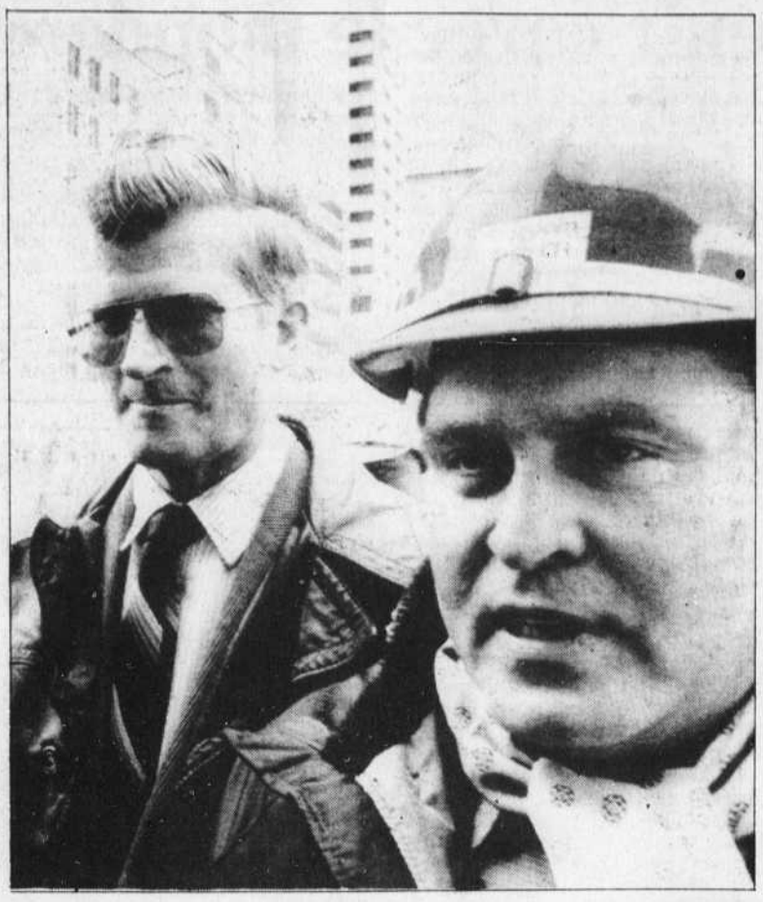

Téléphoto PC

Ernst Zundel, l'éditeur torontois de la publication *Les six millions sont-ils vraiment morts ?* en compagnie d'un de ses témoins à sa sortie de la salle d'audience fin février dernier. Il a été accusé d'avoir publié son livre sachant qu'il contenait des faussetés pouvant susciter l'intolérance raciale.

Le rabbin Reubin Slonim, président de l'Association de l'esprit juif vivant, n'endosse pas quant à lui la position de la Holocaust Remembrance Association. « Le procès, et l'attention des médias, ont fait de Zundel ce qu'il ne méritait pas d'être. »

Me Peter Griffiths, procureur de la Couronne, demeure convaincu que seul un tel procès constituait un moyen efficace de venir au bout du défi que posait Zundel. « Il avait déjà acquis une notoriété dans la communauté juive comme pourvoyeur de tels écrits, a-t-il dit, et maintenant, il est discrédité. Son livre est diffamatoire envers le peuple juif. Il ne fait que ridiculiser les souffrances des survivants de l'Holocauste. »

Face au progrès, le Congrès juif du Canada a adopté une position nuancée. Selon M. Manuel Prutschi, directeur national de relations communautaires, « les médias ont rapporté les témoignages de la défense sans analyse. Cela est le prix que nous devions payer. Nous espérons que le résultat global, c'était d'exposer Zundel, mais c'est là une question sur laquelle nous devons nous pencher très sérieusement en tant que communauté ».

L'article 177 du Code criminel n'a pas été invoqué que très rarement, et notamment à Montréal, en 1970, lorsqu'un journal marginal parodia le quotidien anglophone *The Gazette*, mettant en manchette le « meurtre » du maire Jean Drapeau par un narcomane. La Cour d'appel du Québec débouta alors la Couronne, statuant qu'une telle parodie « ne portait pas tort à un intérêt public ».

Mais cet article n'avait jamais été utilisé en ce qui a trait à la propagande raciste, ne serait-ce qu'en raison du fardeau de preuve qu'incombe à la Couronne. Le procureur Griffiths avait à prouver, au-delà de tout doute raisonnable, que Zundel connaissait le faux de l'essentiel de ses écrits.

La poursuite a pu contourner cet obstacle, selon Me Griffiths, grâce au témoignage de Zundel lui-même. « Ses opinions au sujet de la race et du racisme ont eu pour effet de convaincre le jury qu'il n'était pas cette personne objective qu'il s'est vanté d'être. Sa déclaration à l'effet que l'Holocauste constitue le soutien principal du gouvernement ouest-allemand, et que ce gouvernement doit être renversé, ont clairement fait voir sa motivation malhonnête. » Ceci a constitué, selon Me Griffiths, le facteur qui a convaincu le jury que Zundel savait qu'il publiait des mensonges.

L'article 177 ne s'applique pas forcément à des écrits racistes. « S'il fallait porter des accusations contre Zundel, dit Me Manning, cela aurait dû s'être fait en vertu de l'article 281.2 du même Code qui vise celui qui fomente volontairement la haine contre toute section du public qui se différencie des autres par la couleur, la race, la religion et l'origine ethnique. »

Ce n'était qu'après des mois de pressions infructueuses exercées à l'endroit du solliciteur général de l'Ontario visant à faire poursuivre Zundel en vertu de l'article 281.2 que le Holocaust Association a entamé la poursuite sous l'article 177, de dire Mme Smolack. Car, contrairement à la plupart des dispositions du Code criminel, une poursuite ne peut être entamée en vertu de l'article 281.2 qu'avec l'approbation du solliciteur général de la province. Cette approbation avait été refusée.

Me Griffiths aurait-il préférer procéder sous l'article 281.2 ? « Pas de commentaire. Mais je ne pense pas que le déroulement du procès aurait été très différent même si nous avions eu recours à l'autre article. »

Le Congrès juif du Canada et la Holocaust Remembrance Association réclament que des modifications soient apportées à l'article 281.2 afin de rendre plus faciles des jugements de culpabilité. Le mot « volontairement » y est perçu comme une pierre d'échoppement, surtout depuis une décision de la Cour d'appel d'Ontario en 1979, décision qui précisait que l'effet de ce mot a été d'exiger que la preuve soit faite qu'un accusé voulait volontairement promouvoir la haine raciale.

Loin de partager cette vue d'ensemble, Me Morris Manning s'est dit convaincu qu'« effectuer un tel changement constituerait une menace à la liberté d'expression ». D'après lui, la loi répond aux besoins actuels; les conditions énoncées par la Cour d'appel d'Ontario doivent être réunies afin de justifier un jugement de culpabilité.

Il existe, en effet, d'autres façons de faire la lutte aux écrits racistes, selon Me Manning. « L'on doit intenter des poursuites civiles en libelle diffamatoire, ou bien obtenir des injonctions interdisant la distribution de tels écrits. Mais avant tout, il faut renseigner et former la population sur les dangers du racisme. »

« La loi devait agir dans le domaine de la discrimination, mais pas dans celui de l'antisémitisme », renchérit le rabbin Slonim. « La loi ne peut pas empêcher la propagation d'idées. »

Dans son plaidoyer au jury le procureur de la Couronne a réclamé un « terme substantiel d'emprisonnement » ainsi qu'une période de libération conditionnelle de trois ans, pendant lesquels il serait interdit à Zundel de publier des écrits s'inscrivant en faux contre l'Holocauste. Le jugement risque, cependant, de ne pas mettre fin au cas Zundel, car ce dernier entend le porter en appel et se battre contre toute tentative de déportation.

Le *justicier* du métro de New York fait encore parler de lui

NEW YORK (AFP) — Les péripéties judiciaires de l'affaire Bernhard Goetz, le justicier du métro new-yorkais, continuent de faire la une de l'actualité aux Etats-Unis et la presse populaire se déchaîne pour offrir à ses lecteurs confessions et révélations en tout genre.

«Témoignage exclusif: Goetz leur a tiré dessus comme un professionnel» titrait jeudi le *Daily News* en première page. Vendredi dans le même journal en énormes caractères gras: «Goetz sur bande magnétique: Je savais dans mon coeur que j'étais un meurtrier. J'ai décidé que j'allais les tuer tous».

Tous, ce sont les quatre jeunes noirs sur lesquels Goetz, un ingénieur électricien blanc de 37 ans, a déchargé son revolver le 22 décembre dernier dans le métro new-yorkais, parce que, selon lui, ils étaient sur le point de l'agresser.

Le *New York Post*, le grand concurrent du *Daily News*, a quant à lui réussi un joli coup en publiant vendredi une première, un article rédigé de la main même de Bernhard Goetz et intitulé simplement «Mon histoire».

Pour ne pas être en reste, la chaîne de télévision ABC s'est elle aussi vantée d'avoir diffusé jeudi soir un document exclusif, la bande où Goetz raconte pour la première fois à la police ce qui s'est passé. Les principaux éléments de cette déposition étaient déjà connus, mais on n'en avait jamais entendu l'enregistrement.

Ce déchaînement des media américains sur l'affaire intervient alors qu'une chambre de mise en accusation est réunie actuellement à huis clos à New York pour décider si oui ou non il convient d'inculper Goetz de tentative de meurtre.

Téléphoto AP

La première tentative du procureur de l'État de New York Morgentau d'inculper Bernard Goetz s'est soldée par un échec. La sympathie du public pour le justicier s'étant depuis résorbée, une nouvelle tentative sera faite sous peu.

Procédure inhabituelle, c'est la seconde fois qu'une chambre de mise en accusation examine ce dossier. En janvier dernier, alors que l'opinion publique était largement derrière Bernhard Goetz, ce dernier s'en était tiré à bon compte en étant uniquement inculpé de port d'arme illégal.

Depuis, son image de héros a quelque peu pâli même si, selon divers sondages, une majorité d'américains se déclarent toujours en sa faveur et estiment qu'il a agi en état de légitime défense.

Goetz a sans doute commis une erreur en se mettant à parler à tout bout de champ, dénonçant New York comme une ville malade, conseillant aux bons citoyens de s'armer et répétant qu'il avait tiré sur les quatre jeunes noirs pour tuer.

Goetz s'est ainsi aliéné un groupe de plus en plus large de Newyorkais, et le procureur Robert Morgenthau a finalement décidé de resoumettre l'affaire à une chambre d'accusation en indiquant mais sans donner de précisions qu'il avait de nouveaux éléments.

En janvier, ni Goetz ni aucune de ses victimes n'avaient témoigné devant la chambre d'accusation. Mais cette semaine, deux des quatre jeunes noirs ont été entendus après avoir reçu l'assurance qu'ils ne feraient pas l'objet de poursuites. Quant à Goetz, on ignore encore s'il viendra témoigner.

Dans ses confessions au *New York Post*, Goetz, qui rejette le terme de justicier, écrit que le drame s'est déroulé en 8 secondes et qu'il a tiré après que l'un des jeunes noirs eut exigé 5 dollars.

«Je n'ai pas pris la loi entre mes mains. J'ai agi parce que j'étais complètement effrayé», écrit-il.

Tout en récusant les accusations de racisme portées à son encontre, il affirme que sa réaction n'a pas été démesurée. «Je suppose que nous devrions tous abandonner notre dignité, et nous laisser voler, battre, ou pire», dit-il encore.

Il souligne qu'il a perdu confiance dans le système juridique américain où évidemment, il vaut mieux être un criminel qu'un citoyen respectueux des lois: «Vous recevez l'immunité si vous êtes un criminel et la victime ne reçoit rien d'autre que d'être traduite en justice».

«Le tribunal peut faire ce qu'il veut de moi, poursuit-il, mais j'ai fait ce que j'avais à faire. Je ne serais plus jamais une victime et, mon Dieu, j'espère que vous (les lecteurs) non plus».

N'OUBLIEZ PAS LA COLLECTE DE SANG DU CENTRE HOSPITALIER FLEURY

Jeudi, 4 avril 1985

SALLE DE CONFÉRENCE ABC
Sous-sol

9h30 — 16h30

La période de Pâques est toujours gaie et pleine de réjouissances. Mais pour les grands malades, c'est une période difficile où votre don de sang peut leur sauver la vie.

PENSEZ-Y!

LUTTEZ CONTRE LES MALADIES DU REIN.

Donnez
à la
Fondation Canadienne
des Maladies du Rein.

APPELEZ SANS FRAIS
1-800-268-7742 OPR. #77

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Science et de la Technologie

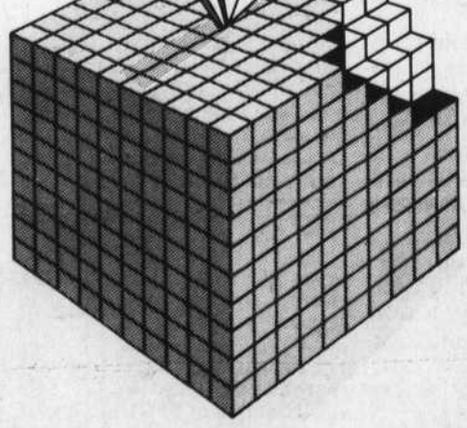

CROQUEZ DANS L'AVENIR

POUR UN TROISIÈME ÉTÉ CONSÉCUTIF, PROGRAMME DE STAGES D'ÉTUDIANT(E)S-STAGIAIRES POUR VOS ENTREPRISES

Ces stages, d'une durée de 8 à 14 semaines, offerts par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Science et de la Technologie et administrés par le ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu, sont mis en oeuvre dans le but de faire acquérir à l'étudiant de niveau universitaire ou collégial une expérience pratique de travail reliée à une carrière professionnelle conforme à sa formation et de favoriser son insertion en milieu industriel.

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

Employeurs

- les entreprises à vocation industrielle des secteurs privé et public;
- les entreprises de services à l'industrie, tels que génie-conseil (dont le génie informatique), bureaux d'études, design industriel, etc.;
- les services techniques des corporations publiques tels que le génie biomédical et le génie municipal;
- les organismes ou associations professionnelles sans but lucratif à finalité industrielle.

Étudiants

Les étudiants et étudiantes de niveaux universitaire et collégial (ayant complété 2 années dans ce dernier cas) dans les disciplines scientifiques et techniques.

Les étudiants doivent également être inscrits au fichier du Service de placement étudiant du Québec, sous la responsabilité de la Direction générale du réseau Travail-Québec.

L'entreprise devra démontrer qu'elle constitue pour l'étudiant un milieu propice à des apprentissages dans les domaines scientifiques ou techniques et qu'elle dispose du personnel spécialisé apte à superviser le travail.

SUBVENTION ACCORDÉE À VOTRE ENTREPRISE

Pour l'étudiant de niveau collégial, elle est de 100 $/semaine et le salaire minimum exigé doit être de 180 $/semaine.

Pour l'étudiant de niveau universitaire, elle est de 125 $/semaine et le salaire minimum exigé doit être de 225 $/semaine.

L'employeur désirant se procurer un formulaire d'inscription peut le faire en s'adressant au centre Travail-Québec le plus proche de son entreprise.

Québec

Lenteurs administratives à Ottawa

ONET 85 reporte la mobilisation

NATHALIE PETROWSKI

Les 50,000 jeunes du commando écologique de ONET 85, seront-ils au rendez-vous cet été sur les berges polluées du fleuve Saint-Laurent?

C'est la question que se posent autant les organisateurs du projet que leurs partenaires financiers fédéraux qui tardent toujours à donner leur accord. Yves Blanchette, un des principaux porte-parole d'ONET, a décidé de jouer le tout pour le tout. La campagne de mobilisation dans les écoles a été retardée de 9 jours. «Si rien ne bouge du côté fédéral d'ici une semaine, dit-il, ONET ferme boutique.»

A moins de quatre mois de l'événement, les organisateurs sont en train de revivre un scénario malheureusement trop connu et qui date du temps de leurs tractations avec le gouvernement québécois. On sait que ce dernier a mis plusieurs mois avant de leur donner sa caution et surtout de leur accorder une subvention d'un million de dollars.

Du reste, dans le protocole d'entente signé le 14 février, le gouvernement prenait ses précautions en exigeant que pour chaque dollar de subvention, ONET recueille $4 dollars ailleurs, soit au gouvernement fédéral ou dans l'entreprise privée. La tactique consistait ni plus ni moins à renvoyer la balle dans le camp fédéral. Mais le fédéral n'a pas bougé, malgré les demandes répétées de la part d'ONET qui lui réclame la parité d'un million de dollars.

Aujourd'hui l'immobilisme du gouvernement fédéral risque de compromettre le projet. À l'exception de la subvention provinciale de $125,000 versée à la signature du protocole d'entente, les jeunes d'ONET ne peuvent avoir accès au montant résiduel de $775,000, tant et aussi longtemps qu'ils n'ont pas l'accord du fédéral.

La partie doit en principe se jouer lundi, puisque les représentants d'ONET rencontrent les chefs de cabinets de Mmes Andrée Champagne, Flora MacDonald, et de M. Robert DeCotret ainsi que le chef de cabinet pour la région du Québec de M. Brian Mulroney. Mais personne ne sait si la rencontre sera concluante et si le fédéral sera prêt à accorder un million aux jeunes du Québec alors qu'il ne dispose d'une budget global d'environ $10 millions pour l'ensemble des jeunes du Canada.

Il n'y a pas que les lenteurs du fédéral. Le mouvement Desjardins qui se dit prêt à ouvrir son réseau de caisses populaires aux jeunes, piétine encore sur l'octroi d'une une marge de crédit jusqu'à la fin du projet. Quant à l'entreprise privée, elle refuse de s'engager sans la caution du fédéral.

Tenus en otage par les lenteurs administratives, les jeunes ont été obligés de mettre un frein à la campagne de mobilisation qui devait débuter ces jours-ci à travers les écoles de la province. Les répétitions pour le spectacle de sensibilisation ont été interrompues et la campagne reportée au 9 avril.

La mauvaise publicité provoquée par la sortie de la «carte du fleuve intoxiqué» qui semble rendre le périple des 50,000 jeunes hautement risqué, n'a pas aidé les choses. Yves Blanchette soutient que les cartes de dépollution d'ONET vont dans le sens des cartes de la Société pour vaincre la pollution. Il n'est donc pas question d'envoyer 50,000 jeunes patauger près des falaises ni dans les endroits toxiques.

LE DEVOIR VOUS OFFRE LA QUALITÉ
POUR INSÉRER UNE ANNONCE SOUS LA
RUBRIQUE CARRIÈRES ET PROFESSIONS
844-3361

LES ANNONCES CLASSÉES
286-1200

LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR
Du lundi au vendredi de 9h à 16h30
Pour modifier, annuler ou placer votre annonce, téléphonez avant 13h pour l'édition du lendemain.
Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, Mtl, H2Y 3S6
NOUS ACCEPTONS
VISA MasterCard
PAR TÉLÉPHONE
286-1200

■ Antiquités

Vaste sélection de meubles de collection en pin des 18e et 19e siècles, pour ceux qui recherchent la pièce rare. Armoires exceptionnelles et autres meubles et objets de collection.
Bronzes: Laliberté, Arist Gagnon
En tout temps sur rendez-vous:
465-6545
25-3-85

■ Antiquités

Nappes brodées à la main par des religieuses siciliennes et antiquités québécoises 733-8310 — 733-0518. 25-03-85

■ Ameublement

2 CAUSEUSES BAHUAUS récentes couleur taupe, appeler le soir ou la fin de semaine 845-1919 26-03-85

Salle à manger 9 morceaux généreusement sculptés, table en verre bisauté 40" x 72", 6 chaises entièrement recouvertes, sauf a beige section, lampe sur pied bronze et porcelaine style Louis XV, plafonnier cristal et bronze, chaise longue, commode 9 tiroirs, etc. 482-6776. 27-03-85

■ App/logements

ÉCHANGE mon 3 pièces parisien (métro Garibaldi) contre appartement Montréal, sept. 85 — juin 86. Michel: 274-4833. 25-03-85

Métro Vlla Maria, haut duplex, 7 pièces, éclairé, boiseries, chêne, chauffé, eau chaude, pas d'animaux. 765$ — 484-0587. 25-03-85

OUTREMONT, Antonine-Maillet, haut duplex, libre 1er avril, 3 c.c., garage, repeint à neuf, non chauffé. 750$ /mois. — 879-1847. Soir: 844-9218. 25-03-85

PRÈS U. de M. grand 3½, clair et calme donnant sur boisé, libre immédiatement, 380$. 733-9753. 25-03-85

V.M.R. Boul. Graham, bas duplex, Libre 1er mai, 3 c.c., 2 sb., sous-sol fini, garage, non chauffé. 875$/mois. — 879-1847 Soir: 844-9218. 25-03-85

C.D.N., attrayant 3½, 4½, 5½, occupation immédiate et/ou juillet, chauffé, eau chaude, cuisinière réfrigérateur. — 733-5114. 01-04-85

■ App./Logements

BOUL. PIE IX angle St-Joseph, face Jardin Botanique, 7½ entièrement rénové, chauffage électrique, 675$, stationnement. Occupation immédiate. — 321-3484. 25-03-85

BOUL. ST-JOSEPH, luxueux 5½, habité par le propriétaire. Libre 1er juillet, 625$/mois. — 527-0189. 25-03-85

APPARTEMENTS SELECTS bâtisse de style avec commodités modernes Côte-Des-Neiges, 4½, 5½, occupation 1er mai, 1er juillet 737-7110. 11-04-85

LE HUIT centre-ville, en face d'un parc app. 2 c.c. sur deux étages, foyers, boiseries, sauna, tourbillon, terrasse, tout compris 1000$ 934-0842. 23-03-85

COURT TERME, meublés, superbe app. ou maison, tout inclus, 3 à 12 mois. Troc-Vacances. 288-4194. 01-04-85

Haut de duplex 7½ quartier Hampstead, 700$, personne tranquille. Téléphoner après 18h. 733-9489. 25-03-85

OUTREMONT, grand 7½, rez de chaussée avec foyer + cave, libre le 1er mai, 670$ chauffé. 495-3566 après 18h. 25-03-85

■ Automobiles

RENAULT, Fuego, Turbo 1983, manuelle, 30 000 km. grise, 8 000$ 585-4100. 25-03-85

Honda Civic 79, 5 vitesses, comme neuve. — 932-8513. 25-03-85

■ Bateaux

JOUET 760 QUILLARD 3 voiles, diésel, électronique, excellente condition, 28 500$. — 354-6654, 669-2410. 25-03-85

■ Bureaux à louer

RUE CHERRIER, Rez de chaussée, grand bureau de consultation avec salle d'atente, supérieurement insonorisé, temps partagé 332-5257. 25-03-85

Maison victorienne à louer, entièrement rénové pour bureaux, idéale pour professionnel, 2,375 p.c. situé près du métro au 2140 St-Mathieu avec Stationnement. — 397-9697. Entre 9h - 5h lundi au vendredi. 25-03-85

BOUL. ST-HOSEPH est, coin Christophe-Colomb, bureau rez-de-chaussée, 1,500 p.c., chauffage, eau chaude payés, libre 1er mai. — 276-2048. 29-03-85

■ Bureaux à louer

BUREAUX — SOUS-LOCATION: 12 pièces, (2 s.b. — cuisine) coin St-Denis/Laurier. Informations: 273-1721. 25-03-85

■ Chalets à louer

MORIN HEIGHTS, 4ème rang, chalet bois rond, lac, saison ou année. — 728-6203. 25-03-85

■ Chalets à vendre

LAC MASKINONGÉ, chalet hivernisé, vue panoramique 100 pieds de la plage, garage, sous-sol, 6½ pièces, douche, chauffage pour les 3 ans et plus. Éducatrice avec expérience et références, 670-8905. 15-11-84

■ Condos à vendre

OUTREMONT
vous attend
1425 ouest, Bernard
app. 3
Magnifiques 5 1/2 rénovés à neuf
site enchanteur
71 250$ à 78 000$
Visite mer. au dim. incl.
1 hre à 5 hres P.M.
352-4496
25-3-85

Condominium semi rénové N.D.G. près Sherbrooke, grand 5½, clair 1,100 p.c. 3ème côté cour, 2 entrées dans un bel immeuble 20 logements, interphone, 48 000$ **488-5282.**
25-03-85

■ Condominiums à vendre

Absolument exceptionnel. Propriétaire sacrifie superbe et très vaste 4½ décloisonné de 1 200 p.c. ayant vue saisissante sur le fleuve de toutes les pièces. Immense terrasse aménagée d'une discrétion absolue. Confort supérieur. Climatiseurs, tous appareils, rangement à profusion. Un oasis comme il s'en trouve peu à Montréal. Laisse aller pour prix coûtant (140 000$ en 1980, toutes factures à l'appui). Accepterait balance de vente. Pyramide 77, Ile des Soeurs. — 343-6810 bureau — 767-9308 domicile. 25-03-85

P.A.T., 11858 Dorchester est, condo à vendre, dimanche 14h à 16h. 33 000$. Claire Jardine 483-6400. RE/MAX N.D.G., courtier. 25-03-85

3790 Chemin Côte Ste-Catherine, 4½, cuisine en chêne, planchers bois franc, toilette moderne. Visite libre samedi, dimanche 13h à 16h, la semaine sur rendez-vous 735-5992. 25-03-85

■ Commerces à vendre

Librairies établie depuis sept ans. Bon chiffre d'affaires. Bon potentiel. Idéal pour famille.
Renseignements:
C.P. 3150
Fredericton, N.B.
E3B 5G9
25-03-85

■ Commerces à vendre

VIEUX QUÉBEC magnifique hôtel touristique, face au Parc des Gouverneurs et fleuve St-Laurent, belle clientèle, affiche complet dès début de mai, chiffres et bilan disponibles 100 000$ comptant requis sur prix ferme, prendrais solde de prix de vente. Dossier 193, Le Devoir C.P. 6033, Succ. Place d'Armes, Montréal, Qc, H2Y 3S6. 25-03-85

CHARCUTERIE, FROMAGERIE, bonne réputation, Ste-Dorothée 689-5918 soir, 689-5812 jour. 25-03-85

■ Copropriétés à vendre

OUTREMONT rez-de chaussée 7½ + sous-sol libre juillet 85,000$ ferme. 274-1804. 25-03-85

NAPOLÉON, profitez d'un 4½ en cours de rénovation exclusive et personnalisez davantage votre espace, entre 40 000$ et 50 000$. — 842-3656. 23-04-85

■ Cours

Cours correctifs individuels en **mathématiques,** 6ième à CEGEP 1, Orthopédagogue. Méthode unique.
Évaluation logique et mathématiques avant admission.
Ph. D. Éduc. Exp. 23 ans.
Inf.: 389-5001
Recyclage efficace pour adultes
25-3-85

DAME ITALIENNE professeur à l'université donne cours d'italien après 3:00. Renseignements 849-2605. 25-03-85

COURS DE FRANÇAIS privés niveaux élémentaire, secondaire, collégial. — 651-5383. 26-03-85

■ Occasions d'affaires

■ Occasions d'affaires

FRANCHISES

lasserre paris
vêtements haut de gamme (hommes et femmes)

oké
vêtements sportswear (hommes et femmes)

boutique KIT international
meuble en Kit et décoration

catalin
Chocolat Pâte d'Amande
Confisserie, glacier

Nous offrons
•Territoires exclusifs
•entrainement complet
•aide à la sélection de la local:té
•assistance au financement
•programme de publicité globale

Emplacements disponibles
Montréal Est, Ouest, Nord, Centre-Ville, Côte des Neiges, Dorval, Laval, Rive Sud Granby, Sherbrooke, Trois-Rivières, Québec, Chicoutimi, Ottawa *et plusieurs autres*

CANADEV (514) 288-5525
Richard Surprenant
Vice-président, Franchises.
25-3-85

■ Offres d'emplois

■ Offres d'emplois

SECRÉTAIRE

Un organisme culturel cherche une personne responsable du secrétariat.

Au moins 5 ans d'expérience, **excellente** connaissance du français, aptitude à prendre des notes et rédiger des procès-verbaux, sens de l'organisation et des responsabilités, connaissance adéquate de l'anglais.

Entrée en fonction: fin avril.

Envoyer curriculum vitae et lettre de présentation à:
Centre d'essai des auteurs dramatiques, 426, rue Sherbrooke est, Montréal H2L 1J6, avant le 29 mars 1985. Prière de ne pas téléphoner.
25-3-85

■ Déménagement

À BAS PRIX, appelez Pierre Déménagements, en tout genre, estimation gratuite. 937-9491. J.N.O.

ACCEPTERAIS déménagements de tous genres. Spécialité appareils électriques. Assurances. Téléphone: 253-4374. J.N.O.

DISPONIBLE en tout temps déménagements. Spécialité cuisinière, réfrigérateur. Local, longue distance, emballage, entreposage, assurance complète. 253-3275. J.N.O.

■ Divers

ENSEMBLE trois pièces: jupe, pantalon, veston beige, polyester, rayonne et lin, grandeur 10 ans, presque neuf moitié prix. 761-2703. 25-03-85

■ Espaces commerciaux à vendre

1213 - 1213A ST-HUBERT, UQAM métro Berri, futur OSM, façade 37 pieds, commercial ou résidentiel, usage terrasse arrière et avant, pour salon de thé. Offres: 482-4445. 25-03-85

■ Fermes à vendre

ST-PIE DE BAGOT, Petite ferme, 45 minutes Montréal, 600 pieds façade, rivière navigable, maison centenaire, très bien entretenue, foyer, grange, étable, parc d'engraissement pour bovillons, 60 arpents très bonne terre cultivée, drainée, 32 arpents boisé. Érablière: 1,500 entailles, très bien équipée. — (514) 772-2513. 25-03-85

FERME HORTICOLE MODERNE située à moins de 50 milles de Montréal; serres toutes équipées, bâtiments, maison; excellents revenus, financement intéressant: pas d'agent. Comptant requis: $70,000. Soir (514) 371-5718. 25-03-85

■ Hypothèque

Argent à prêter, 1ère et 2ème hypothèque, résidentiel ou commercial, J. Collins, courtier. 931-3184. 24-03-85

■ Instruments de musique

Piano Henry Herbert Mason Rish, parfait état, certifié par expert, prix à discuter. — 282-0204. 28-03-85

PIANO CURRIER, colonial français, 1½ d'usage, valeur 3600$ pour 2800$, garantie 10 ans transférable 526-9000. 25-03-85

PETIT PIANO à queue Chickering, tout refait à neuf, 3 800$. Tél.: 739-2645. 25-03-85

Piano droit Mason & Risch, très belle sonorité. Touches en ivoire. Excellent état. Cause: départ. Prix demandé 2 300$. Entre 17h et 19h. 738-1859. 25-03-85

■ Maisons de campagne à louer

NEW GLASGOW, basses Laurentides (environ 30km au nord de Terrebonne) près du village, grande maison, 3 c.c., environnement paisible, adjacent à un boisé, proximité d'un terrain de golf. — Jour: 521-2138 soir: 524-5168 weekend: 1-436-7981. 25-03-85

Meublée, piscine, vue sur fleuve, entre Trois-Rivières — Québec. 1 500$, seulement juillet. (514) 340-9230 soir. 29-03-85

■ Maisons de campagne à vendre

Authentique DOMAINE SEIGNEURIAL avec manoir et dépendances. Classé monument historique. Restauré, 22 acres. Île-aux-Grues (Montmagny). (514) 276-5738. 25-03-85

CANTONS DE L'EST: St-Joachim 103 acres, terrain valonneux, ruisseau, maison 8 pièces chauffé électricité, grange, garage. 336-5690, 667-3475, 1-539-0223. 25-03-85

OKA, 5 milles du village, belle grande maison retirée, vue magnifique, 30 arpents, verger, boisé, étang, bâtiment agricole. 170 000$. Vente privée. 479-6292. 25-03-85

■ Maisons de campagne à vendre

Les Immeubles Charlevoix
LOUISE B. PAQUET
(418) 435-6221

CHARLEVOIX
Résidence luxueuse avec foyer, bain tourbillon, 4 chambres, 2 salons. Vue magnifique sur la Baie St-Paul et le fleuve. Endroit très calme.
Petite rivière St-François, construction récente de première classe, 3 c.c., vue exceptionnelle. À voir.
25-3-85

■ Oeuvres d'art

TABLEAU d'Arthur Villeneuve 1962, Incendie De Chicoutimi, 22" x 28". Tél.: 465-4904 après 18h. 25-03-85

■ Offres d'emplois

CHEF DE CUISINE recherché avec expérience à Ste-Adèle 1-229-4151. 25-03-85

Paralégal, complètement bilingue pour étude légale, centre ville, avoir expérience récente, connaissance du traitement de texte, salaire jusqu'à 26 000$. — 861-1859. 30-03-85

COMMIS DE BUREAU bilingue avec expérience en dactylo, réception, tenue de livres, dans le Vieux-Montréal. Envoyer C.V. à: Hill Warehouse, 696 William, Montréal, Qc, H3C 1N9. 26-03-85

SECRÉTAIRE JURIDIQUE expérimentée, connaissance de la compatibilité pour temps partiel tous les après-midi, C.V. à: U.L.J.D., 1980 Sherbrooke ouest, #700, Montréal H3H 1E8. 25-03-85

OTTAWA, restaurant français cherche chef cuisinier. (613) 230-8123. 01-04-85

■ Offres de services

LAVAGE plafonds, tapis, murs, vitres, peinture, plomberie, ouvrage général, 276-4909. J.N.O.

■ On demande

Jeune couple sérieux cherche 5½ ou plus, Outremont, plateau Mont-Royal, N.D.G. prix raisonnable, 1er juillet. 849-7905. 25-03-85

Vous partez pour quelques temps? Nous recherchons appartements et maisons complètement meublés pour période variant de 2 à 12 mois. Troc-Vacances — 288-4194. 25-03-85

■ Propriétés à louer

Toulouse, France
Idéal pour sabbatique. App. 3 chambres, meublé, équipé (téléphone, télé). Vue sur la Garonne. Proximité campus universitaire, 700$/mois. Disponible 1er juillet 85.
Prof. Bayard (416) 524-2898.
25-3-85

FRANCE: à louer domaine de Vaumartin, Loire, 9000 francs$/mois pour 1 an. Claire Duhamel 484-8924 934-1818 Mtl. Trust Courtier 25-3-85

QUÉBEC face plaines, maison 4 chambres, meublée, cour, pour 1 an 1000-$/mois. 418-525-9931 bur. 418-694-0003. 25-03-85

■ Propriétés à vendre

AUBAINE, AHUNTSIC, Bord de l'eau, luxueux cottage semi-détaché, 4 c.c., 4 s.b., condition impeccable. Cause départ Floride. N. Brown, 384-3275. 25-03-85

BROSSARD, Place Soulange, condo 9 pièces, 3 c.c., sous-sol, garage, 74 000$. Immeubles PAL, courtier. — 489-1260. 26-03-85

IMMOBILIER

Montréal Trust

CENTRE: superbe duplex pour professionnel, bureau au sous-sol, rénové 82, très grand jardin. Un vrai bijou. Karen Conguergood-Leduc 483-2770 ou 482-6043.

CENTRE-VILLE: Idéal pour professionnel, centre est, duplex plus bureau, sous-sol, rez-de- chaussée, complètement rénové. Faut voir. G. McGrath — 483-2770 — 289-9494.

ST-HILAIRE: Cottage 117 Villeneuve, 4 chambres, foyer, piscine creusée, bain tourbillon, prix réduit. Gilbert Mongeau, bureau 467-1120, domicile 467-1692.

ST-LAMBERT: Cottage 8 pièces, 3 c.c., 1 bureau, foyer combustion lente, piscine. 109 000$. Gérard Paquin, 651-5300 - 671-7929.

ST-LAMBERT: spacieux cottage, piscine intérieure, luminosité remarquable, secteur champêtre, terrain 16,000 p.c. Huguette L. Godin, 672-6450 - 672-1839.

ST-LAMBERT: secteur recherché, cottage 10 pièces, bachelor, contactez Lucette Brennan 672-6450 - 465-3847

ST-MARC, bord de l'eau, québécoise contemporaine sur grand terrain fleuri. Propriété impeccable. Fernande Seguin 584-2001.

STE-MARTHE SUR LE LAC: Très grande maison const. 1974, idéal professionnel, 2 entrées séparées, piscine intérieure, 4 c.c. vue sur le lac 148 000$. Gérard Paquin, 871-8090 - 671-7929.

ST-MATHIAS: Propriété exceptionnelle, 4 c.c., S.A.D., foyer, piscine creusée, garage double, beaucoup d'extras, bord du Richelieu, proximité piste d'avion léger. André J. Giard 467-5962 - 467-1120

Visite libre: dimanche le 24 mars de 2h à 4h P.M. **Longueuil,** Domaine Bellerive, 932 Valois, Johanne Lamontagne et Suzanne Brun 651-1000 - 647-4494 - 674-8915.
25-3-85

TRUST GÉNÉRAL Le maitre courtier

CENTRE, condo 5½ complètement rénové, à proximité Place Dupuis, occupation immédiate, prix à discuter, J. Poissant: 485-1414.

Domaine privé boisé de 740 arpents avec chalet, lac à truites, barrage et pont, chemin sur la terre. A. Desjardins (514) 759-1477.

OUTREMONT, choix de copro. rénovées $49,000. à $79,000. bons achats. Micheline Trudeau: 731-4338.

OUTREMONT, $159,000. près parcs et Stanislas, 4 cc. + bureau, boiseries, charme ancien, excellent achat. Michèle Asselin: 279-9803.

OUTREMONT, près St-Germain, détaché, 9 pces ensoleillées, 4 c.c., 3/2 bains, foyer, boudoir ouvrant sur jardin privé, garage. Michèle Asselin: 279-9803.

Près Outremont, co-prop. 6 pièces bien éclairées, boiseries, foyer. G, Cormier 382-8000 388-0337.

VISITE LIBRE DIMANCHE 24-3 de 2:00 à 4:00 p.m., **22 est Sherbrooke,** condo 7½ sur 2 étages, 2 s.d.b. avec tourbillon & sauna, air cond., prix discutable. J. Poissant: 485-1414.
25-3-85

■ Propriétés à vendre

L'IMMOBILIER... AU DEVOIR
Pour renseignements,
communiquez avec
Louise Lacas
844-3361

La Salle. Superbe bungalow, paysager, piscine creusée, 4 chambres, foyer. 155 000$ Négociable. Privée.
365-6086
25-3-85

CARTIERVILLE, maison impeccable, très fonctionnelle et ensoleillée, semi détachée, 3 ou 4 c.c., bachelor, «sundeck», chauffage électrique, jardin, garage. Prix réduit — vente privée. — 334-3969. 25-03-85

C.D.N., 3791 Kent, dimanche 15h à 16:30 h, maison impeccable avec beaucoup de cachet, foyer, magnifique jardin, près Université de Montréal. Prix alléchant. Rita Tanenbaum 489-6919 — 483-6400 RE/MAX N.D.G., courtier. 25-03-85

ÎLE BIZARD: Superbe cottage idéal pour professionnel, 11 pièces, foyer, sous-sol fini, garage. J.J. Sénécal 626-7799 620-6530. Le Permanent Courtier. 25-03-85

OUTREMONT ADJ. Près Laurier, cottage 10 pièces entièrement rénovées, cuisine tout équipée, terrasse, jardin, stationnement, 145 000$ 277-8867. 25-03-85

OUTREMONT, près parcs, cottage 4 c.c., s. de jeux, boiseries, beau jardin. Jean Drouault 733-9753 Trust Général, courtier. 25-03-85

ST-HILAIRE: Cottage 117 Villeneuve, 4 chambres, foyer, piscine creusée, bain tourbillon, prix réduit. Montréal Trust, Gilberte Mongeau, bureau 467-1120, domicile 467-1692. 25-03-85

OUTREMENT 22 De La Brunante, superbe cottage détaché, boiseries, verrière, 3+1 c. à c., garage, grand jardin, piscine chauffée, 249 000$ 739-6728. 25-03-85

■ Propriétés à vendre

DOMAINE DES HAUTS BOIS, immense cottage situé dans croissant, beaucoup de boiseries, 10 pièces dont 3 28 x 22, 2 foyers, garage double, 185 000$ 649-5053. 25-03-85

ÎLE BIZARD, maison à paliers multiples, 3 c.c., salle familiale, construction 1981, paysager, clôturée, patio, secteur calme 76 000$ 620-3712. 25-03-85

CANTONS DE L'EST avant Sutton, propriété rustique, 6 acres, enchanteur, toit cathédrale, foyer double, sous-sol, possibilité chauffage solaire, petite rivière à côté lac et ski, taxes 400$, 145 000$ 725-1762 — 374-2918. 25-03-85

VISITE LIBRE DIMANCHE 2h à 5h, N.D.G., 4540 Prince of Wales, cottage détaché en pierre 3 c.c., sous-sol, garage, magnifique jardin, arbre fruitiers,. Immeubles PAL, courtier 489-1260. 25-03-85

VISITE LIBRE: samedi et dimanche 13:30 à 17:00, la semaine sur rendez-vous: Outremont 1785 Ave Lajoie coin Dunlop, face au parc Pratt. Cottage Tudor. 12 pièces. Garage. Terrasse, récemment rénové. Vente privée. 731-5945. 25-03-85

WESTMOUNT (en haut) nouvelle inscription, 255 000$, maison avec ancien charme, 3 foyers, dans un état impeccable, nouvelle cuisine 25 p., salle familiale chaleureuse. Bill Palmer 489-5896 RE/MAX COURTIER. 25-03-85

■ Services professionnels

Emploi-pensum ou travail-plaisir? Emploi et carrière: plan de visibilité, curriculum vitae. — 387-3249 — 731-4233. 25-03-85

■ Société/Loisirs

BUT SÉRIEUX SEULEMENT. Cherchez-vous une personne distinguée, cultivée, de même niveau que vous? Fuyez la solitude. Appelez-nous La Vie à Deux, 287-9759 — 288-4717. 16-04-85

■ Terrains à vendre

À 1,500 p. de l'autoroute 25, Chertsey, 130 arpents boisés, 45 000$ (1e le p.c.) — 388-0982. 19-04-85

■ Voyages

14 jours de vcile à bord de quillards pour moins de 30$/jour. Plus, formation gratuite, possibilité de jours de voile additionnels, trois plans d'eau, Tadoussac, Québec et Lac Champlain. En devenant membre du club de ville LA BOURLINGUE. Pour informations (418) 681-7566 ou (418) 641-0873. 25-03-85

NEW YORK À PÂQUES, 2 réservations Tourbec, 358$, autobus, hôtel près Time Square, 4 au 8 avril 655-7717. 25-03-85

NICE, FRANCE, appartement 3 pièces, meublé, toutes commodités, à louer pour juin. Après 18h. — 486-3830. 25-03-85

Montréal Trust
RIVE-SUD

ACHETEUR SÉRIEUX SEULEMENT. Résidence de prestige pour professionnel, 16 pièces, 5 chambres, piscine intérieure, bar, sauna, plusieurs foyers, tennis, prof. F. BALADE 464-1262.
25-3-85

ROYAL LEPAGE

CARTIERVILLE: Près de l'hôpital Sacré-Coeur, accueillante résidence spacieuse, élégant salon, salle à manger 26x23, fenêtre en baie, cuisine de gourmet, salle familiale avec foyer + salle de jeu, sauna, piscine de rêve pour les mordus de la brasse. Joli jardin paysager, chauffage électrique. Garage double. Doit être vu avant de considérer autre propriété. Contacter Gisèle Laurin 334-9882, 481-0241.

CARTIERVILLE: 119 000$ split level détaché situé dans croissant, 9 pièces, garage, très bonne valeur, bon financement. Gisèle Laurin 481-0241 334-9882.

CENTRE: 4 condos rénovés. Boiseries, moulures, foyers. $39,000/$219,000. Beaucoup de cachet. À voir! M. Dupont 288-2924.

CÔTE-DES-NEIGES, duplex 5½, 4½, 2½, très bien entretenu, rénové, sous-sol, fenêtres aluminium. H. DaBuy 481-0241 737-4756.

ILE DES SOEURS: condo 3 chambres à coucher très spacieux, décoré professionnellement, un bijou. S. Febliani 481-0241 767-0447.

N.D.G. Duplex 6½, 7½, 4½, double occupation, très spacieux, foyer, rénové H. DaBuy 481-0241 737-4756.

N.D.G. Duplex. Superbe sur rue tranquille. Idéal pour co-propriété. Cuisines et salles de bain rénovées, cheminée, boiserie naturelle. Garage. Jardin. MLS $172,000. Julia Daniels 932-1112 — 935-4524.

OUTREMONT: $54,000 à $89,500. Co-Propriétés rénovées — 4, 5, 6½ pièces, boiseries. Occupation — Thérèse R. LaBossière 735-2681, 276-2170.

OUTREMONT. 279 000$. Cottage 5 c.c., parfait état! Jardin, garage. Près Université de Montréal. Stella Mongeau 342-2641 — 342-9671.

OUTREMONT: Unique sur le marché! Parc Joyce, Résidence prestigieuse de 15 pièces, offrant le maximum de confort dans une atmosphère chaleureuse et accueillante. Un plaisir à visiter! Jocelyne Guimond 737-5645 — 342-9671.

VERCHÈRES — Vue superbe, accès direct au fleuve, 4X plus bungalow, qui se convertirait en 2X, piscine creusée 20x40, loyers recherchés. Yves Barrette 463-3731.
25-3-85

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

LES MOTS CROISÉS

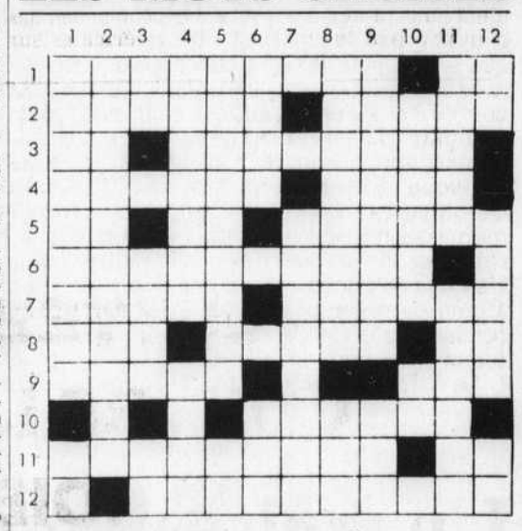

Horizontalement

1—De façon galante. — Du verbe pouvoir.
2—Non transparent. — Du verbe avoir.
3—Venu au monde. — Famille d'arbres.
4—Qui n'est pas courbe. — Groupe de trois.
5—Du dialecte provençal. — Mesure chinoise. — Tue en laissant le sang s'écouler.
6—Phénomène selon lequel un corps est soulevé du sol et s'y maintient sans aucun appui apparent.
7—Se dit de quelque chose qu'on doit considérer comme inexistant (non...). — Parera.
8—Unité de mesure d'accélération. — Mort. — Note de la gamme.
9—Bois noir. — Demoiselle.
10—Cela servait aux Égyptiens pour conserver les momies.
11—Étude des sérums. — Du verbe avoir.
12—Qui contient une énumération.

Verticalement

1—Fait de se gondoler. — Connu.
2—Qu'on peut apercevoir.
3—Adverbe de lieu. — Met bas, en parlant de la vache. — Île de l'Atlantique.
4—En bec d'aigle. — Gaz rare.
5—Très grand nombre. — Parcouru des yeux.
6—Marque la similitude. — Mot servant à désigner.
7—Action de stocker.
8—Glande produisant le nectar. — Art de lancer.
9—Oterions la vie. — Roue à gorge d'une poulie.
10—Mite. — Holmium.
11—Type de balance. — Ravageai.
12—Usages. — Surprend. — Conifère.

Solution d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	S	E	R	V	I	T	E	U	R	■	P	R
2	O	M	B	I	L	I	C	■	A	G	I	O
3	P	B	■	S	E	N	T	I	M	E	N	T
4	O	A	S	I	S	■	I	N	E	R	T	E
5	R	U	S	E	■	E	N	I	E	M	E	■
6	I	M	■	R	E	C	I	T	■	E	R	E
7	F	E	D	E	R	A	T	I	O	N	■	P
8	■	I	R	A	■	G	R	E	A	S	■	B
9	Q	■	T	R	O	T	■	T	E	X	A	N
10	U	V	E	I	T	E	■	I	R	I	S	A
11	F	U	■	D	E	R	I	V	E	■	E	R
12	■	E	P	A	R	■	L	E	Z	A	R	D

LA MÉTÉO

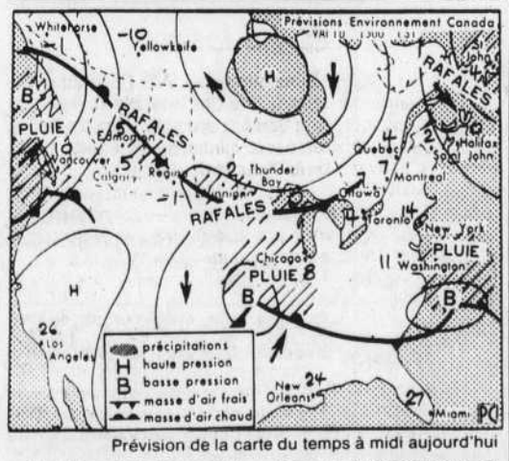

Prévision de la carte du temps à midi aujourd'hui

Situation générale: un anticyclone sur le sud du Québec donne du temps généralement ensoleillé sur la plupart des régions. Une faible perturbation en provenance de la baie James passera sur le bas du fleuve aujourd'hui. Elle donnera quelques flocons de neige sur son passage. Les températures sont légèrement sous les normales surtout la nuit mais elles auront une tendance à la hausse. L'absence de neige au sol rendra nécessairement cette tendance plus marquée à certains endroits.

MONTRÉAL

Généralement ensoleillé. Max.: 7. Dimanche: peu de changement.
LEVER DU SOLEIL: 5 h 53
COUCHER: 18 h 09

QUÉBEC

Abitibi, Témiscamingue: généralement ensoleillé. Max.: 0. Dimanche: peu de changement.

Réservoirs Cabonga et Gouin: généralement ensoleillé. Max.: 0. Dimanche: beau.

Pontiac, Gatineau, Lièvre, Laurentides: ensoleillé avec passages nuageux. Max.: 4. Dimanche: généralement ensoleillé.

Trois-Rivières, Drummondville, Québec, Beauce: généralement ensoleillé. Max.: 4. Dimanche: peu de changement.

Lac-St-Jean, Saguenay, Mauricie, Parc des Laurentides: ensoleillé avec passages nuageux. Max.: 2. Dimanche: beau.

Rivière-du-Loup, La Malbaie: passages nuageux ce matin, généralement ensoleillé par la suite. Max.: 2. Dimanche: beau.

Rimouski, Matapédia, Ste-Anne-des-Monts, Parc de Gaspésie, Gaspé, Parc Forillon: ciel variable avec possibilité de quelques flocons ce matin. Dégagement par la suite. Max.: 0. Dimanche: beau.

Baie-Comeau, Sept-Iles: nuageux avec quelques flocons ce matin. Dégagement par la suite. Max.: −2. Dimanche: généralement ensoleillé.

Basse-Côte-Nord, Anticosti, secteur à l'ouest de Chevery: nuageux avec quelques flocons de neige. Max.: −5. Dimanche: dégagement.

Secteur de Chevery et à l'est: ciel variable et vent modéré. Max.: −5. Dimanche: nuageux avec quelques flocons.

FAIS CE QUE DOIS

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur: Jean-Louis Roy

Rédactrice en chef: Lise Bissonnette

Rédacteur en chef adjoint: Jean Francoeur

Directeur de l'information: Jean-Guy Duguay

Directeurs adjoints: Denis Lord, Jacques Chabot

Directeur des services administratifs: Michel Paradis

L'ENVERS DU DÉCOR

« COMMENT LE gouvernement peut-il réduire le budget culturel de $ 100 millions quand il consent à dépenser $ 50 millions pour de nouveaux uniformes militaires ? », ironisaient les protestataires d'une Coalition canadienne pour la survie des arts qui, mercredi, étaient venus interroger les Communes, et surtout le parti au pouvoir, sur des valeurs dont le cours monte rarement en flèche dans les parlements. Quant au fond, ils ont raison. On a beau démontrer que les industries culturelles sont parmi les plus vigoureux créateurs d'emplois — et notamment d'emplois « jeunes » —, la gent politique y verra toujours plus de frivolités que de vrai travail. On a beau jouer sur les sentiments, en cherchant à faire vibrer la corde nationaliste qui s'accroche à la « souveraineté culturelle » du Canada, la fibre devient molle quand elle tient au portefeuille. La culture politique est loin de la culture, tout simplement.

Mais ces priorités à l'envers, typiques des valeurs « viriles » de la plus grande partie de la communauté politique, surtout en Amérique du Nord, ne sont pas celles du seul gouvernement fédéral. Il n'y a rien de moins « culturel » que les pouvoirs municipaux, au Canada, qui sont pourtant généralement les moins déficitaires. Quant aux pouvoirs provinciaux, on a tout dit en accordant le championnat de la préoccupation culturelle au gouvernement péquiste du Québec, qui ne s'est jamais pris pour moins que le foyer de la vie artistique francophone au Canada, mais qui a mis huit ans à donner à son ministère des Affaires culturelles des budgets d'immobilisations et de fonctionnement le moindrement raisonnables. Alors qu'est-ce que cette croisade qui se rue sur Ottawa, où le budget culturel n'est que de $ 1.5 milliard tout au plus, dont près des deux tiers sont grugés par Radio-Canada - CBC ? Qu'est-ce que ce milieu culturel saisi d'une anormale unanimité, qui s'accroche aux basques d'Ottawa comme si le Conseil des arts, avec ses $ 80 millions saupoudrés à travers le pays, était l'âme de toutes les muses du Canada ? Avant de prendre ce train bizarrement chargé, certains Québécois, de bonne foi sans doute, auraient mieux fait de s'interroger sur sa véritable destination finale.

Les hostilités se sont déclenchées sur la place publique en décembre dernier, quand Radio Canada a appris qu'elle ferait les frais de $ 85 millions des $ 100 millions de coupures fédérales dans le domaine culturel. Hauts cris et tremblements. Après une période d'incrédulité, la Société s'est toutefois soumise avec honnêteté à l'opération, qui réduisait son budget de quelque huit pour cent, en tentant de ne pas trop affecter la production. Mais la panique régnait déjà en la demeure et, sauf notables exceptions, les médias torontois se sont lancés dans une charge à fond de train contre le méchant gouvernement fédéral qui laissait aller la « culture canadienne » à vau-l'eau, comme si elle ne respirait que par CBC. Il n'y a rien là d'étonnant, quand on connaît l'importance de Toronto dans les commandes de la Société, mais avant de hurler avec les protestataires, il faut au moins avoir la prudence de faire la part des réactions corporatistes inévitables.

Vint ensuite le débat autour d'une coupure de $ 3.5 millions dans le budget du Conseil des arts, qui est d'environ $ 80 millions. En termes réels, si l'on tient compte des récents ajustements de salaires pour l'inflation, le budget du Conseil sera de $ 600,000 de moins que l'année dernière mais, en dernière analyse et après quelques coupures administratives, les programmes de subventions proprement dites pourraient diminuer de $ 2 millions. Même mince, cette compression a ameuté à travers le pays les nombreux organismes subventionnés, dont certains ne subsistent que par l'aide du Conseil des arts. Ils y ont vu le déclin inévitable de cette grande agence indépendante et, à terme, un danger pour leur propre existence. Crainte sérieuse, mais qui doit aussi tenir compte d'un contexte plus large.

Il y a des années que le gouvernement fédéral s'interroge sur le mandat du Conseil des arts, et c'est sous le régime libéral — malgré les appuis bruyants que la Coalition y trouve aujourd'hui — que ses budgets ont commencé à diminuer en termes absolus. Le rapport Applebaum-Hébert (du comité d'étude de la politique culturelle fédérale) évaluait à 2.1 pour cent annuellement cette décroissance, à compter de 1975. C'est aussi à l'époque où M. Francis Fox était titulaire des Communications qu'il a créé, au ministère et à même des revenus de loteries, un programme parallèle de subventions dites « d'initiatives culturelles », qui ne relevaient que des choix ministériels. Même si l'existence du Conseil des arts n'était pas remise en question, son rôle et son importance faisaient donc déjà problème.

La différence, aujourd'hui, c'est que le ministre des Communications, M. Marcel Masse, est plus limpide que son prédécesseur. Lors de la récente conférence fédérale-provinciale sur la culture, à Vancouver, il a assez clairement fait savoir son intention de laisser au Conseil des arts un mandat général à l'égard de l'aide à la créativité, et de lui soustraire peut-être le mandat de « régionalisation », qui l'oblige parfois à sacrifier la qualité pour faire droit aux demandes de régions moins culturellement favorisées. Pour lui, ce sont les provinces elles-mêmes qui doivent là-dessus investir plus, affirmer leur présence, soutenir leurs milieux de création, et c'est le genre d'ententes qu'il veut négocier avec elles.

Et c'est là, on n'en est pas suffisamment conscient au Québec, que le tollé a pris de l'ampleur. Ainsi a-t-on pu entendre cette semaine, à l'émission *Le Point* de Radio-Canada, un Laurier Lapierre déchaîné, réclamant de Vancouver la démission de M. Masse, coupable notamment de vouloir « remettre la culture aux provinces ». À ses yeux, elle est de responsabilité fédérale.

Même si la constitution est muette à ce sujet, et que le Québec, d'un gouvernement à l'autre, a toujours défendu sa prépondérance sinon une compétence exclusive, ce discours centralisateur est partout présent dans les protestations actuelles, très majoritairement animées du Canada anglais. La méfiance est telle, en ces milieux, contre les tendances « provincialisantes » de M. Masse, que l'ancien président du Conseil des arts, M. Mavor Moore, déclarait froidement en février au magazine torontois *Mclean's* que M. Masse ne pouvait pas comprendre le principe de l'autonomie du Conseil parce qu'il venait du Québec « où le patronage culturel est une affaire quotidienne ». On serait bien étonné que M. Moore sache le premier mot de la façon dont les subventions sont distribuées au Québec, et le préjugé s'exprime ici de façon tout à fait grossière.

Certes, les membres de la Coalition ne mangent pas tous de ce pain-là, rassi des vieilles craintes du *French Power*, mais les groupes québécois qui ont envie de s'y joindre feraient bien de s'interroger sur la conception unificatrice de la culture que défendent certains de ses leaders, comme Pierre Berton, qui déclarait lundi à Ottawa que « la culture d'un pays est ce qui le cimente et nous donne un sens de la communauté ». Sommes-nous prêts, au Québec, à accepter d'être ainsi englobés dans l'obscur concept de la « culture canadienne », un objectif politique que le gouvernement Trudeau s'était fixé avec vigueur pour justifier la célèbre « unité canadienne » ? L'appui que reçoit la Coalition de l'opposition libérale aux Communes s'exprime d'ailleurs sur ce thème, et on peut croire que ce sont moins les budgets culturels qui préoccupent les survivants libéraux que l'idée de voir les provinces s'affirmer trop clairement dans ce champ.

C'est à cet arrière-plan que doivent s'intéresser les milieux culturels québécois, en se demandant s'ils veulent vraiment participer à une opération, compréhensible au Canada anglais mais inacceptable et dangereuse pour le Québec, qui renforcerait encore le contrôle du gouvernement central en matière culturelle, et qui accentuerait notre statut minoritaire au sein des grandes agences culturelles fédérales, où notre présence n'est jamais qu'un compromis éternellement à renégocier.

La minceur des ressources gouvernementales québécoises consenties à la culture a depuis longtemps ramolli le nationalisme des milieux culturels, qui ont été bien obligés de jouer le jeu de l'aller-retour Ottawa-Québec. Il n'est donc pas question, pour l'instant, de donner un chèque en blanc au ministre québécois des Affaires culturelles, M. Clément Richard, qui voudrait profiter des bonnes dispositions de M. Masse, on le comprend, pour tenter un rapatriement global de tous les budgets culturels. Mais c'est un débat qui doit reprendre au Québec même, qui a priorité, et auquel les circonstances se prêtent admirablement. Il est plus important de stopper l'érosion qui a déplacé d'importants centres de décisions culturelles vers Ottawa, maintenant qu'on en voit la possibilité, que de monter aux barricades pour récupérer quelques millions de subventions à court terme, en compagnie de militants qui cherchent en réalité autre chose.

Voulons-nous, par inadvertance, renforcer la thèse unifiante de M. Trudeau, ou profiter de l'arrivée des conservateurs au pouvoir pour rétablir un sain équilibre qui confirme les pouvoirs culturels du Québec ? La nouvelle réconciliation avec Ottawa trouve de larges appuis au sein de la population québécoise, mais elle n'a jamais signifié l'aveuglement, encore moins la reddition de l'essentiel.

— LISE BISSONNETTE

Avec tendresse et pitié

QUÉBEC

GILLES LESAGE

IL N'Y A PAS d'ultimatum, encore moins de menace de putsch, de la part des nombreux ministres et députés qui souhaitent que M. René Lévesque quitte la direction du parti et du gouvernement. Personne ne lèvera le petit doigt pour tenter de le forcer à partir, plusieurs espérant toutefois qu'il le fasse de lui-même, dans l'honneur et la dignité.

Cette attitude résignée semble incompréhensible à quiconque ne connaît pas le Parti québécois et pour qui, en politique, tout le monde est cyniquement prêt à faire n'importe quoi pour en arriver à ses fins. Il faut se rappeler que c'est M. Lévesque qui, après avoir rompu avec les libéraux en 1967, a créé de toutes pièces cet outil unique et original, sinon irremplaçable, qu'est le PQ. C'est son oeuvre, peut-être aussi sa chose, qui porte sa marque indélébile, comme un enfant charrie les traits de ses parents.

De fait, il y a entre les péquistes et leur père fondateur, davantage entre les ministres et députés et leur chef, une relation filiale, faite de respect et d'affection, de vénération et de tendresse même chez certains. Ces sentiments profonds ne sont pas remis en cause de quelque façon. Mais il arrive que le père a vieilli et s'est alourdi, que les enfants ont grandi et veulent faire leur vie comme bon leur semble. Pour y arriver, il faudrait que l'aïeul tire élégamment sa révérence. Il se croit toujours indispensable et craint que, lui parti, la famille se déchire à nouveau.

Elle est torturée, certes, inquiète, angoissée par certains gestes ou comportements bizarres. Des émissaires se portent volontaires pour faire savoir, avec ménagement et délicatesse, que le temps serait peut-être venu pour le chef de famille de passer la main. Non seulement ne veut-il rien savoir, mais il se rebiffe contre les prétendus rebelles qui osent ainsi le perturber. Il se retourne contre eux — *tu quoque, mi fili !* —, les considérant presque comme des traîtres, au mieux des ingrats et des bornés.

L'affection reste vive, mais elle est blessée, exacerbée désormais par celui qui a porté les espoirs de toute une génération, d'un peuple même. Il y a de la pitié, de la commisération. Presque tout le monde est mal à l'aise, essaie de comprendre, s'interroge, attend avec plus ou moins de patience. C'est ainsi que ça se passe dans les meilleures familles. C'est ainsi que ça se passe aussi dans l'équipe ministérielle et au PQ, qui n'est pas, mais pas du tout, un parti comme les autres.

Par référence, que s'est-il passé chez les libéraux après la défaite d'avril 1981 ? Eux qui, pourtant, étaient allés chercher M. Claude Ryan pour leur redonner du lustre et leur faire gagner le référendum, ils l'ont écarté prestement et sans ménagement. Pourquoi ? D'une part, parce que M. Ryan n'était pas un « vrai » libéral et que ses racines partisanes étaient trop fraîches; d'autre part, parce que la coalition d'intérêts que forment les libéraux ne se meut bien qu'au pouvoir ou avec un chef qui peut les y mener à brève échéance.

Rien de comparable entre le PQ et M. Lévesque, qui a modelé son « bébé » à son image et à sa ressemblance et réuni, sous sa direction ombrageuse, les éléments les plus disparates derrière un grand projet collectif. Là, personne n'a envie de se débarrasser du grand timonier, avec qui on a traversé le désert et qui a mené presque aux portes de la terre promise. Ministres et députés ne sont pas des peureux ou des hypocrites, mais des fils coincés par leur fidélité à un chef et à ce qu'il représente à leurs yeux.

En cela, ne reflètent-ils pas, d'ailleurs, le sentiment de milliers de Québécois, sinon de la majorité, qui participent depuis vingt-cinq ans à l'étonnante carrière politique de l'incomparable animateur du *Point de mire* ? L'analyse récente du pdg de Sorécom est révélatrice à cet égard. Comme elle le faisait pour M. Trudeau, avant qu'il ne se décide enfin à partir, la population, à plus forte raison le Parti québécois, ne voudrait pas devoir faire savoir crûment à M. Lévesque que l'heure est venue de céder sa place, estime M. Soucy-D. Gagné, à la suite du récent sondage du *Soleil*.

On lui fait sentir qu'on l'aime bien; il reste important pour son parti, il fait du bon travail, on passe l'éponge sur ses ratés et son humour à la manque. Après tout, les erreurs et les faiblesses sont humaines, et les Québécois ont appris depuis belle lurette à vivre avec celles de leur « Ti-Poil » national.

« On évalue M. Lévesque comme un bon vieux loup qui se bat jusqu'au bout, qui fait montre de courage et est coriace, note M. Gagné. Un certain sentiment de pitié, de sympathie, peut jouer. M. Lévesque est une sorte de héros, il ne faut jamais l'oublier. Les gens aimeraient mieux qu'il se retire plutôt que de le pousser dehors. » Plus vivement encore que le Québécois moyen, le parlementaire péquiste déplore que son porte-étendard soit fatigué et à peu près le seul à ne pas s'en apercevoir. Comme la mère de la jeune recrue qui est convaincue que son rejeton est le seul à avoir le pas...

Plutôt que de mettre le feu à la maison accueillante qui abrite leurs espoirs et leurs désillusions, plutôt que de se comporter en fils prodigues ou ingrats, un certain nombre de parlementaires songent tout simplement à se retirer en douce, sans faire de tapage ou d'éclat.

En plus de l'usure normale de la politique et du pouvoir, un autre élément joue, mais de façon secondaire, dans la réflexion intense qui agite la famille Lévesque. La déchirante révision sur le prochain enjeu électoral ne s'est pas faite pour le plaisir masochiste de forcer les orthodoxes à partir, pour obliger MM. Jacques Parizeau, Camille Laurin et les autres à ouvrir une colonie nouvelle. Le premier ministre et ses alliés, ayant lu enfin les résultats du référendum et pris conscience du pouls populaire, voulaient en premier lieu relancer un parti qui s'en allait à l'abattoir électoral. Ils voulaient ensuite reprendre l'offensive et, si possible, empêcher M. Robert Bourassa de reprendre le pouvoir. Or ils sont de plus en plus nombreux à se rendre compte que si M. Lévesque reste au poste, il sera à peu près impossible de barrer la route au chef libéral. Avec un autre, qui sait ?

M. Claude Charron, dont la relation filiale envers le chef péquiste ne fait pas de doute, a pourtant écrit dans *Dimanche-Matin* que M. Lévesque n'a pas éteint le doute en mettant feu au bavardage ministériel à son sujet. « Les plus silencieux sont, à cet égard, ceux qui, demain, seront sur les rangs pour lui succéder, mais ils n'en ont sans doute pas moins que les autres les yeux braqués sur chacun des gestes du premier ministre. L'homme surveillé n'a plus qu'une loyauté nerveuse et inquiète de chacun, à commencer par ceux qui l'ont aimé et servi le plus fidèlement. »

Mais M. Lévesque n'est pas homme à lâcher prise facilement. S'il reste jusqu'à sa pension de vieillesse, comme M. Trudeau, d'autres décrocheront avant lui. Avec tendresse et pitié.

LETTRES AU DEVOIR

■ *Les deux pieds dans l'ONET*

Lettre adressée au ministre Michel Clair et aux organisateurs du projet ONET.

ÇA Y EST, la jeunesse se grouille, pour une bonne cause à part ça ! L'été prochain, si tout se passe comme prévu, les Québécois feront une beauté à « leur » fleuve. Il faut dire qu'ils ne seront pas seuls : une dizaine de pays ont déjà confirmé leur participation à ce grand ménage. On se bouscule pour venir ramasser nos « traîneries »... C'est du jamais vu ! Le projet ONET est issu d'une idée géniale et les succès qu'il remporte jusqu'à maintenant sont là pour le prouver. Donc, bravo aux « pères » (et mères ?) d'ONET ! Rien de tel qu'un bain de vase pour sensibiliser « ceux qui mèneront le monde » à l'importance d'un environnement sain.

Mais — car il y a un mais — il me semble qu'ONET rate la cible. Encore une fois, la génération qui mène le monde actuel (et qui nous a menés où nous sommes) s'en tire les mains propres, n'étant impliquée qu'indirectement, via son portefeuille. La leçon pratique d'écologisme que constitue le projet ONET ne bénéficierait-elle pas à l'homme d'affaires de Québec, à l'agriculteur de Lavaltrie ou au directeur d'entreprise de Sorel ? Bien sûr, il est impossible de mobiliser ces gens importants pendant neuf jours, en pleine période de vacances par surcroît ! Avec les jeunes, on mise dans l'avenir. Or, d'ici à ce que ceux qui ont aujourd'hui 14 à 18 ans prennent les guides de la société, bien des lacs seront morts acidifiés...

Pourquoi n'organise-t-on pas une journée de « corvée nationale » (thème qui vous plairait sûrement, M. Clair) ? Ainsi, les Québécois de 18 à 77 ans (et plus...) auraient la chance de constater *in situ* l'état actuel du Saint-Laurent et de ses berges, tout en bénéficiant d'un congé de travail. Dédommagement ? Celui d'avoir la « conscience environnementale » tranquille, ne serait-ce que quelques heures. Des déserteurs ? S'ils demeurent au travail, on les accusera sûrement d'excès de zèle. S'ils rentrent à la maison, ils risquent de s'ennuyer...

Évidemment, cette corvée aurait lieu en dehors de la période de mobilisation des jeunes prévue par ONET, de préférence avant, pour que soient effectués les « travaux d'adultes ». Après les travaux qui ont été réalisés à la Baie-James, une telle corvée constitue-t-elle un défi logistique impossible à relever ? Osera-t-on invoquer les conséquences économiques inhérentes à ce « congé » pour s'y opposer ?

Il ne faut pas se leurrer : cette corvée nationale (tout comme le projet ONET) aurait essentiellement des retombées « éducatives » puisque les déchets solides et chimiques continueront de défiler sur le fleuve en provenance de l'amont. Comme on le dit souvent, c'est quand on a « les deux pieds dedans » qu'on apprend le plus vite; une telle corvée représente donc un moyen de sensibilisation beaucoup plus efficace que la diffusion de brochures et dépliants d'information traitant de la crise écologique.

En terminant, je vous signale que je fais partie des « 18-25 » au cas où cela mettrait un peu plus de poids à ma suggestion, en cette belle année 1985...

— MARC-ANDRÉ VILLARD
Lemoyne, 10 mars.

■ *Génocide au Cambodge*

LE PEUPLE cambodgien n'a pas fini de souffrir : une nouvelle étape dans le génocide vient d'être franchie.

Depuis novembre 1984, les quelque 180,000 soldats vietnamiens avaient lancé de violentes offensives sur des camps de réfugiés situés près de la frontière khméro-thaïlandaise (Nong-Chan, Nong-Samet, Sokh-San, O-Bok, Nam-Yim, Ampil et, le 11 mars dernier, Tatum). Ils ont procédé à des bombardements intensifs d'une extrême sauvagerie (utilisant même des armes chimiques !) qui n'épargnent ni vies humaines, ni biens. Il y a eu beaucoup de morts et de blessés et, parmi les victimes, figurent des femmes et des enfants. Des dizaines de milliers de civils ont dû chercher refuge en Thaïlande pour échapper aux obus et aux balles des agresseurs.

Cette politique de terre brûlée procède, sans nul doute, d'un calcul politique précis : elle dénote, d'une façon claire, la ferme intention de Hanoï d'en finir une fois pour toutes avec la résistance cambodgienne, ce qui lui permettrait d'aller jusqu'au bout de sa politique de vietnamisation du Cambodge. En vidant le Cambodge des Cambodgiens, en les chassant de leur terre natale par diverses manières y compris par la force et la violence, et enfin en comblant le vide ainsi obtenu par les colons vietnamiens, le régime de Hanoï entend réaliser son rêve du « grand Vietnam » aux dépens des peuples voisins, ce qui compromettrait, par voie de conséquence, la paix et la stabilité du Sud-Est asiatique.

Devant cette menace d'extermination du peuple cambodgien, nous, les Cambodgiens du Québec, demandons à tous les gouvernements et à toutes les personnes éprises de justice et de paix de dénoncer avec vigueur les visées annexionnistes et hégémonistes des dirigeants nord-vietnamiens, coupables de la violation flagrante de la Charte des Nations unies et des engagements qu'ils ont pris, notamment les accords de Genève (1954) et de Paris (1973), et d'exiger que le gouvernement de Hanoï respecte les résolutions successives de l'ONU de 1979 à 1984 ainsi que celles de la Conférence internationale sur le Cambodge de juillet 1981 lui enjoignant de retirer ses troupes du Cambodge et de reconnaître au peuple cambodgien son droit inaliénable à l'autodétermination.

— KHUN-NEAY KHUON
président,
Association des Cambodgiens du Québec.
Québec, 14 mars.

■ *La foire !*

LES GRANDS SOLDES du printemps battent leur plein. Le Québec vendu pour pas cher du tout à Ottawa. Le Canada vendu pour trois fois rien aux USA.

C'est la foire !

— MONIQUE RÉGIMBALD-ZEIBER
Montréal, 19 mars.

Un nouveau round pour le GATT

LA COMMUNAUTÉ européenne a fait un pas vers les États-Unis et le Japon. Comme le souhaitent ses partenaires, elle est prête à envisager l'ouverture de nouvelles négociations commerciales multilatérales dans le cadre du GATT. Toutefois, les Dix ne sont pas disposés à accepter une remise en cause de la politique agricole commune, et il leur semble prématuré de fixer une date pour le début des pourparlers. Cette concession s'accompagne d'une revendication symbolique : la CEE propose que le coup d'envoi du nouveau *round* soit donné, le moment venu, à Bruxelles. Tels sont les principaux points d'une déclaration commune que le conseil des ministres des Dix a approuvée le 19 mars.

Cette prise de position tient largement compte des invitations à la prudence formulées du côté français. Il n'y aurait en effet guère de sens d'engager des négociations multilatérales si, dans les mois qui viennent, l'une ou l'autre des parties adoptait de nouvelles mesures protectionnistes. Ce sont, bien sûr, les États-Unis qui sont ainsi invités à ne pas sacrifier au démon qu'ils prétendent vouloir exorciser par une nouvelle libéralisation des échanges mondiaux.

Le développement harmonieux du commerce passe aussi par une amélioration du fonctionnement du système monétaire international et un accroissement des flux financiers vers les pays en voie de développement. Dans le langage diplomatique, cela signifie que les Japonais ne peuvent espérer être pris au sérieux avec leur zèle libre-échangiste, dont est supposée témoigner leur adhésion à l'ouverture de nouvelles négociations, tant qu'ils ne manifesteront pas une volonté effective d'ouvrir leur marché. L'Europe n'oublie pas, enfin, qu'il convient de vaincre les réticences du tiers monde. Ce qui n'empêche pas les Dix d'accepter d'inclure dans la négociation, sur l'insistance des Américains, la libéralisation des échanges de services, peu au goût des pays en voie de développement.

Les États-Unis, une fois de plus, essaient d'utiliser la machinerie du GATT pour obtenir de leurs partenaires les concessions qui, espèrent-ils, leur permettront de rétablir l'équilibre de leur commerce extérieur. Leur offensive porte sur deux sujets : les exportations agricoles et les services. Les Dix, avec leur dispositif précautionneux jugé protectionniste, font forcément figure de gêneurs.

L'administration Reagan se consolera en misant sur les divergences bien réelles que masque le texte approuvé mardi par les Dix. La majorité des partenaires de la France, comme d'habitude, sont davantage enclins à écouter avec compréhension les thèses de Washington. C'est vrai surtout des Britanniques, qui ont assurément un intérêt au libre-échange des services. La Communauté se propose de réaliser une telle libéralisation à l'intérieur de ses frontières au cours des années à venir. Sera-t-il opportun d'en faire immédiatement profiter la concurrence américaine, avant même que l'effet dynamique de ce renforcement du Marché commun ait eu des conséquences bénéfiques pour l'économie européenne ?

Par ailleurs, les Dix, qui ont engagé une réforme courageuse de leur politique agricole, ce qui leur donne bonne conscience, n'ont pas l'intention de se voir privés, à la suite des pressions de Washington, de leur droit à exporter. La préparation de ce nouveau *round* du GATT n'est que la première phase d'une grande négociation trans-atlantique.

— Le Monde (21 mars)

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1.
Il est composé et imprimé par l'imprimerie Dumont, division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.
LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située à 775 boulevard Lebeau, Ville Saint-Laurent, H4N 1S5. Tél.: 332-0680.
LIVRAISON À DOMICILE PAR PORTEUR: Édition quotidienne: 2,50$ par semaine. Le samedi seulement: .75¢. Pour information: à Montréal: 332-3891; à Québec: 687-2022
ABONNEMENT: Édition quotidienne 120$ par année; 6 mois 62$; 3 mois: 32$. À l'étranger: 225$ par année; 6 mois 115$; 3 mois: 60$; édition du samedi 65$ par année. Postez votre chèque ou mandat-poste à: LE DEVOIR, 211 rue St-Sacrement, Montréal, Québec H2Y 1X1. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Pour information: (514) 844-3361.
Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

VETO : LE *DROIT* ET LE *POUVOIR*

LES ANNÉES QUI VIENNENT

JEAN-PAUL L'ALLIER

S'ILS S'OBSTINENT à toujours être une danse en retard sur la musique, les libéraux provinciaux risquent fort de rejoindre leurs collègues fédéraux dans les cours de triage politiques.

Voulant doubler le Parti québécois sur son propre terrain du nationalisme politique et de la défense des droits constitutionnels, le PLQ choisit délibérément de demander à ses partenaires canadiens un droit de veto complet et total sur toute question constitutionnelle pouvant affecter directement ou indirectement les affaires québécoises.

De son côté, le « nouveau » Parti québécois donne l'impression de se contenter de moins en limitant ses exigences à un droit de veto sur les modifications constitutionnelles aux institutions canadiennes et à un droit à la pleine compensation financière en contrepartie de changements qu'il n'accepterait pas pour lui-même mais que pourraient souhaiter les autres partenaires de la fédération.

En apparence toujours, le choix libéral est plus radical, plus catégorique et protège mieux le Québec. Il est plus théorique, moins efficace, plus négatif.

L'option néo-péquiste crée l'illusion que ceux qui étaient partisans de la souveraineté-association acceptent maintenant que le Canada se construise comme il l'entend. En cas de désaccord pour le Québec, la compensation financière permettrait de faire ici les choses autrement, mais toujours à l'intérieur du cadre canadien. C'est bien près de l'esprit des recommandations de la commission Pépin-Robarts.

Lorsqu'il est question du veto dans les médias, les spécialistes en parlent avec emphase et conviction comme d'un élément absolument essentiel à toute réforme constitutionnelle future. Les gens ordinaires, toutefois — les cols bleu, blancs ou sans-col, les citoyens riches comme les plus pauvres — sont bien peu nombreux à savoir de quoi il s'agit vraiment.

Nécessaire dans les textes et essentiel au futur contrat constitutionnel, le *droit* de veto, dont parlent les politiciens demeure, quant à moi, essentiellement théorique et, à lui seul, fort peu utile et efficace.

Il faut, en effet, distinguer entre le *droit* de veto et le *pouvoir* de veto. Le premier, tel que réclamé d'une façon absolue par le Parti libéral du Québec et d'une façon partielle par le Parti québécois, permettrait au Québec, à certaines conditions, de s'opposer par voix législative ou judiciaire à toute modification constitutionnelle proposée par le gouvernement fédéral et par l'ensemble ou une partie des provinces canadiennes. C'est un droit de blocage.

Pour bien comprendre la situation, supposons pour un instant que ce veto, qui incidemment n'a jamais existé, comme l'a confirmé la Cour suprême du Canada il y a quelques mois, ait existé depuis 1960 au Québec.

Cela aurait voulu dire que les gouvernements successifs, de l'Union nationale, du Parti libéral, de nouveau de l'Union nationale, encore une fois du Parti libéral et finalement du Parti québécois, auraient eu à leur disposition le pouvoir légal de s'opposer aux changements constitutionnels susceptibles d'affecter les pouvoirs, les compétences et les droits du Québec.

C'est, par ailleurs, depuis 1960 qu'on a vu se multiplier les intrusions fédérales dans tous les champs de compétence du Québec, créant des tensions, des frustrations et des oppositions qui ont largement favorisé l'émergence du Parti québécois.

Or aucune des politiques ou des actions du gouvernement central depuis 1960 n'aurait pu être bloquée ou freinée par ce droit de veto légal qui aurait existé.

C'est, en effet, sans jamais changer la constitution et en utilisant uniquement les textes qui y sont contenus que le gouvernement central a pu prétendre agir en matière urbaine, en matière d'éducation et de recherches universitaires, en matière de culture et de communications, en matière d'environnement, etc.

Rapatriée sans le concours du Québec, la constitution canadienne est non seulement restée la même, mais on a vu s'y ajouter une amplification du pouvoir fédéral dans le processus d'amendement ainsi qu'une charte canadienne des droits qui viennent sérieusement limiter les actions possibles du Québec, notamment dans les domaines culturel et linguistique.

Actuellement, et à tout moment, le gouvernement fédéral dispose toujours, dans la constitution canadienne, des passe-partout qui lui permettent d'ouvrir toutes et chacune des portes et fenêtres protégeant les droits et acquis provinciaux.

Le gouvernement du Canada est, en effet, le seul à pouvoir prélever des taxes pour les dépenser dans des champs de responsabilité qui ne sont pas prévus de façon précise comme étant de sa compétence. C'est le pouvoir général de dépenser.

Il pourrait toujours légalement désavouer unilatéralement l'une ou l'autre des lois provinciales de quelque province que ce soit, s'il le jugeait dans l'intérêt supérieur du pays. C'est le pouvoir de désaveu.

Il peut aussi se servir du pouvoir déclaratoire qui lui permet de décréter unilatéralement qu'une entreprise a un caractère d'intérêt national tel et une dimension interprovinciale telle qu'elle doive être dorénavant de compétence fédérale, quel que soit par ailleurs le droit constitutionnel des provinces à son sujet. Il l'a fait, jadis, pour Bell Canada.

Par l'exercice de ce qu'on appelle les pouvoirs résiduaires, il peut se reconnaître à lui-même tous les nouveaux champs politiques qu'il considère ne pas être contenus dans les compétences provinciales précisées et limitées par la constitution.

Avec ces clés maîtresses, un gouvernement central peut non seulement enfoncer les juridictions provinciales actuelles, mais définir l'essentiel des voies politiques de l'avenir.

Il n'a, à vrai dire, aucun besoin de modifications constitutionnelles. À moins d'être complètement coupé de l'opinion publique, il ne se risquera pas à en proposer qui ne seraient pas d'abord et de façon évidente acceptables aux populations des diverses régions et provinces du Canada.

De son côté, un gouvernement provincial travaillerait contre ses propres intérêts électoraux en s'obstinant à vouloir exercer un droit de veto sans l'adhésion d'une grande majorité de citoyens.

C'est en ce sens que le droit de veto réclamé par les politiciens libéraux, comme celui privilégié par le PQ dans le discours pré-électoral, n'a que peu de sens et peu de valeur.

Le seul veto réel, le seul qui existe et qui existera toujours, celui qui s'exerce régulièrement est un *veto de fait* : l'expression vérifiable de l'opinion publique du Québec pour les affaires québécoises, de l'Ontario pour ce qui intéresse les Ontariens, de l'Ouest pour les gens de l'Ouest et de l'Est pour les gens des Maritimes.

Ainsi, c'est parce que la population de l'Ontario a constamment exprimé de façon majoritaire son opposition à toute modification de la constitution canadienne sur les questions linguistiques qui pourraient en faire une province bilingue, que le gouvernement fédéral n'a jamais osé proposer une modification qui serait pourtant allée dans le sens de ses propres objectifs.

Les années qui viennent sont celles de la recherche des convergences et des complémentarités plutôt que de l'affirmation des différences et des oppositions. C'est ce que veut la population et c'est ce qu'elle reconnaîtra de plus valable chez les « leaders » politiques, à court terme. Le premier ministre Mulroney peut en témoigner.

Le droit de veto réclamé par le PLQ est tiré de la panoplie des instruments des guerres fédérales-provinciales des années 1960-70.

Le droit de veto modéré que proposera vraisemblablement le gouvernement du Parti québécois correspond davantage à la défense parallèle des intérêts du Canada et du Québec.

Ni l'un ni l'autre n'ont et n'auront jamais la force de l'opinion publique.

Conséquemment, quelle que soit la forme qui sera retenue pour l'avenir dans la constitution canadienne, pourquoi ne pas limiter tout droit de veto à un pouvoir suspensif de la modification proposée ? La population qui a élu le gouvernement qui l'exerce serait appelée à se prononcer sur la question par référendum. Cette consultation populaire se ferait automatiquement à l'occasion des élections suivantes, fédérales ou provinciales, à se tenir sur le territoire de cette province ou de cette région. Elle serait décisive.

Si une constitution doit être un contrat social et politique plutôt qu'une affaire de gouvernement, il faut trouver le moyen de donner aux citoyens le pouvoir direct de contrôler son évolution sur les questions essentielles.

UN ENTRETIEN AVEC LE PRÉSIDENT DU PARLEMENT EUROPÉEN

Il faut miser sur la volonté politique des Allemands de faire l'Europe

LE MONDE

M. Pierre Pflimlin a été élu président du Parlement européen, le 24 juillet dernier, plus facilement que ne le laissait prévoir la répartition des forces au sein de l'hémicycle des Dix. À soixante-dix-sept ans, l'ancien président du conseil s'est lancé dans cette nouvelle carrière avec la ferme intention d'aider l'Assemblée qui l'a porté à sa tête à mieux trouver sa place, et à jouer plus pleinement son rôle, dans l'ensemble des institutions communautaires. Ses propos ont été recueillis par Bernard Brigouleix et publiés dans l'édition du « Monde » du mardi 19 mars.

ON A actuellement l'impression que les rapports entre les trois principales institutions communautaires — Parlement, Commission, conseil — manquent pour le moins d'harmonie, et que les deux premières sont tentées de faire cause commune contre la troisième. Comment voyez-vous l'avenir de leurs rapports ?

— Que la Commission et le Parlement apparaissent parfois comme des alliés objectifs face aux conseils des ministres des Dix, voire aux chefs d'État et de gouvernement, n'est pas nouveau. Mais, ces dernières années, on a souvent reproché, dans les milieux européens, son état de faiblesse à la Commission de Bruxelles. On estimait qu'elle avait cessé de jouer dans la Communauté européenne le rôle qui lui était dévolu par le traité de Rome, celui d'un élément moteur, voire d'une sorte de préfiguration d'un futur gouvernement de l'Europe. Hallstein y avait veillé jusqu'en 1965, mais cela a cessé d'être vrai par la suite, et nul ne saurait reprocher à Gaston Thorn de n'être pas parvenu à rendre toute son influence à l'institution dont il avait hérité. Il me semble que Jacques Delors démarre avec les meilleures intentions du monde. Son discours devant le Parlement a été très explicite à cet égard, et nous accueillons très favorablement son projet d'améliorer la coopération entre la Commission et le Parlement.

— Il y a tout de même eu, cet automne, le rejet du projet de budget.

— Le Parlement l'a en effet repoussé, à une écrasante majorité, parce qu'il ne couvrait que les dépenses de dix mois. J'ai rencontré, depuis, des hommes d'État comme François Mitterrand, Helmut Kohl, des ministres allemands, italiens, etc. Personne ne m'en a fait le moindre reproche, même allusif. Tous avaient compris que ce défaut de méthode le rendait inacceptable. Mais cette affaire n'est pas le énième épisode d'une sorte de guéguerre entre le Parlement et les gouvernements des Dix. Elle est l'illustration, la révélation, d'un conflit majeur sur cette question entre ces gouvernements eux-mêmes.

— Ce désaccord au sommet — ou plutôt, justement, après le sommet que vous citiez — n'illustre-t-il pas l'existence de deux visions sinon inconciliables, en tout cas contradictoires, de l'avenir de la Communauté ?

— Je le crains. Il y a nettement deux tendances chez les Dix : l'une statique et l'autre dynamique. La vision statique, c'est que la CEE doit coûter le moins cher possible, persévérer dans l'être, certes, mais sans plus. Ce sentiment est très fort chez les Danois, il est manifeste aussi chez les Britanniques du moins dans leur conception de la politique agricole commune, mais il existe aussi chez certains Allemands, comme leur ministre des Finances, M. Stoltenberg. Le paradoxe est d'ailleurs que, si l'on s'en tenait aux préférences de ces contempteurs de la PAC (ou du moins de son poids budgétaire excessif), la Communauté finirait sans doute, justement, par se résumer à la politique agricole commune.

Et puis, il y a la tendance dynamique. Celle qui considère que la CEE est une institution très jeune, en tout cas au regard de l'histoire de notre vieux continent. Et que c'est précisément si elle va beaucoup plus loin qu'elle trouve sa pleine justification.

— Vous avez cité les réserves allemandes. On s'interroge beaucoup, actuellement, sur le jeu de Bonn en matière communautaire...

— Je ne crois pas qu'il y ait vraiment un divorce à l'intérieur du gouvernement de la République fédérale sur l'Europe. Mais on ne peut pas ne pas être frappé du contraste entre la tonalité très communautaire du discours du chancelier Kohl — en particulier lors des sommets franco-allemands — et le souci de M. Stoltenberg de « serrer la vis ». Cela dit, j'ai été moi-même ministre des Finances, je sais bien quelles obsessions l'on a dans cette fonction. Il y a aussi le problème de la Bundesbank, qui a une marge d'autonomie sensiblement supérieure à celle dont jouit chez nous la Banque de France, et qui est plutôt hostile à l'instauration de l'ÉCU comme véritable monnaie européenne : les Allemands redoutent manifestement que, dans une telle éventualité, le Mark soit en quelque sorte tiré vers le bas par les monnaies faibles du « panier ». Il faut convaincre Bonn de l'importance du courant qui existe actuellement en faveur de l'ÉCU — qui est beaucoup plus qu'un gadget, qui est en train de devenir une vraie devise transactionnelle — et aussi miser sur la volonté politique des Allemands de faire l'Europe, volonté dont, pour ma part, je ne doute pas.

Trois idées qui vont dans le bons sens

— Justement, quelles réflexions vous inspirent les différents projets qui sont « dans l'air », celui que le précédent Parlement européen a voté à partir du texte de M. Spinelli, les travaux du comité Dooge (1), créé au lendemain de Fontainebleau, l'initiative — voire la « surprise » — qu'annonce M. Mitterrand pour les mois qui viennent ?

— Ces différents projets, en fait, se reprennent et se complètent les uns les autres. On pourrait toujours discuter point par point, mais je relève au moins trois grandes idées qui me semblent aller dans le bon sens. La première est que le Parlement européen devrait recevoir au moins une partie du pouvoir législatif européen. Car c'est là une bizarrerie juridique — pour ne pas dire une entorse aux principes démocratiques qui nous rassemblent — que notre Assemblée n'ait pas bénéficié, jusque-là, des pouvoirs que l'on a retirés aux Parlements nationaux.

Deuxième idée intéressante : il n'est plus tabou d'oser parler de défense. Le rapport de Maurice Faure, représentant personnel du président de la République au comité Dooge, y fait clairement référence, même s'il demeure prudent.

Troisième idée : il faut développer la coopération politique entre les Dix, et demain les Douze, jusqu'à mettre en place les mécanismes qui permettront demain la définition d'une politique étrangère commune. Dans l'affirmation de la personnalité européenne, une réflexion sur la sécurité et sur la diplomatie est évidemment essentielle.

Mais, pour en revenir au Parlement, j'enregistre avec beaucoup de satisfaction que, comme nous l'avait d'ailleurs dit M. Mitterrand l'an dernier à Strasbourg, le projet qui servira de point de départ aux travaux d'une éventuelle conférence intergouvernementale, après le sommet de Milan en juin, sera le plus fidèle possible à l'« inspiration » de celui que les députés européens ont adopté. Et que, désormais, des hommes comme le président français et le chancelier allemand en parlent ouvertement.

— Mais la marche à l'« union européenne » saura-t-elle résoudre, ou contourner, la question de l'Europe à deux vitesse ?

— D'abord, nous ne sommes pas encore assurés qu'un nombre suffisant d'États membres de la CEE oseront faire ce saut qualitatif. Ensuite, il faudra régler, alors que le traité de Rome ne pouvait évidemment le prévoir, le problème des relations entre le premier et le deuxième cercle de l'Europe communautaire. Mais on peut aussi avoir de bonnes surprises. Du côté britannique, par exemple : je crois que Londres voudra être de l'Union pour ne pas renouveler l'erreur qui a consisté jadis à se tenir à l'écart de la CEE. D'autres pays sont plus réticents, comme le Danemark, la Grèce — il est vrai imprévisible — et aussi l'Irlande, soucieuse, entre autres choses, de préserver sa neutralité militaire, du moins si nous avancions sur ce terrain-là aussi.

Il faudra aussi voir comment nous réglons la question du processus de décision. L'unanimité, déjà si souvent paralysante, sera évidemment encore plus difficile à obtenir à douze qu'à dix. Étant entendu que, pour d'évidentes raisons politiques, on ne peut qu'être favorable à l'élargissement, même si de sérieux problèmes économiques demeurent.

— Y a-t-il un domaine sur lequel vous souhaiteriez que le Parlement européen mette l'accent dans les mois qui viennent ?

— D'une manière générale, il me semble indispensable de mieux organiser nos travaux, ne serait-ce que pour que les médias les « couvrent » plus facilement, autrement dit pour que nos différentes opinions publiques s'y intéressent davantage. Mais il y a aussi un domaine sur lequel nous devons concentrer nos efforts : celui de la recherche technologique. Il s'agit là d'un champ d'action où le retard de l'Europe face aux États-Unis et au Japon est devenu dramatique. Si nous laissions ce retard s'aggraver, la reprise économique ne serait qu'un vain espoir et, pire encore, nous glisserions sur la voie du déclin. On retrouve là aussi une question fondamentale : chaque pays doit-il, en matière de recherche, poursuivre sa propre politique séparément des autres, ou bien sommes-nous prêts à engager, dans le cadre de la Communauté européenne, une politique commune de recherche — la seule qui, dans des domaines essentiels, puisse être efficace — en mettant en commun une partie de nos ressources et de nos cerveaux ? C'est de la réponse faite à cette question que dans une large mesure dépendra notre destin. »

(1) Le comité Dooge — du nom, que l'on doit prononcer « doug », de son président irlandais, sénateur du Fine Gael — a été créé par les Dix lors du sommet de Fontainebleau, en juin 1984. Il est composé de représentants personnels des dix chefs d'État et de gouvernement (celui de M. Mitterrand est M. Maurice Faure, auteur du rapport de synthèse) et a pour mission de faire des propositions au Conseil européen sur l'avenir institutionnel de la Communauté. Il vient de tenir une réunion de travail à Bruxelles.

LES MINORITÉS ET LE DROIT À L'ÉGALITÉ

ALEXANDRE KISS

L'auteur est secrétaire général de l'Institut international des droits de l'homme, à Strasbourg (France).

LE DROIT à l'égalité est un des concepts les plus essentiels des droits et libertés fondamentaux de la personne humaine. La Déclaration universelle des droits de l'homme, comme les pactes des Nations unies relatifs d'une part aux droits civils et politiques, d'autre part aux droits économiques, sociaux et culturels proclament que tous les membres de la famille humaine ont des droits égaux et inaliénables, tous les êtres humains naissant égaux en dignité et en droits. D'une façon plus formelle, tous les instruments internationaux, visant à protéger l'ensemble des droits et libertés fondamentaux, universels ou régionaux, contiennent aussi des dispositions de portée générale proscrivant toute forme de discrimination.

Face à ces principes généraux, l'article 27 du Pacte relatif aux droits civils et politiques déclare que les minorités ethniques, religieuses ou linguistiques ont des droits spécifiques : les personnes appartenant à ces minorités ne peuvent être privées du droit d'avoir, en commun avec les autres membres de leur groupe, leur propre vie culturelle, de professer et de pratiquer leur propre religion ou d'employer leur propre langue. Il convient donc d'examiner le contenu du principe d'égalité pour le situer par rapport aux droits spécifiques qui sont ainsi reconnus aux personnes appartenant à des minorités.

Cet examen conduit d'abord à la constatation que le principe d'égalité, tel qu'il est traduit dans des dispositions conventionnelles en tant que norme générale, est formulé avant tout dans des termes négatifs : toute discrimination est interdite ans l'exercice des droits garantis par les différentes conventions. Toutefois, la notion d'égalité doit être considérée comme étant plus large, se référant à l'égalité au sens moral et juridique, à l'égalité en dignité et en droit. L'égalité dans les faits doit donc compléter l'égalité en droit : le principe de non-discrimination, inscrit dans les textes conventionnels, n'épuise pas le concept d'égalité.

Cette interprétation ressort non seulement du préambule de la Déclaration universelle et des deux pactes relatifs aux droits de l'homme, mais aussi de certaines dispositions précises indiquant le contenu du principe d'égalité dans des cas concrets. Ainsi, l'article 14 du Pacte relatif aux droits civils et politiques, qui proclame que tous sont égaux devant les tribunaux et les cours de justice, ajoute que toute personne accusée d'une infraction pénale a droit en pleine égalité à un certain nombre de garanties dont quelques-unes vont à l'encontre d'une égalité formelle. Les accusés doivent être informés de la nature et des motifs des accusations portées contre eux dans une langue qu'ils comprennent — ce qui peut nécessiter la traduction de l'acte d'accusation et la présence d'interprètes. De même, ils doivent pouvoir se faire assister gratuitement d'un interprète s'ils ne comprennent pas ou ne parlent pas la langue employée à l'audience et s'ils n'ont pas les moyens de rémunérer un défenseur, ils doivent s'en voir attribuer un. Des dispositions analogues, sinon identiques, sont insérées dans les conventions régionales européenne et américaine.

On peut donc estimer que dès qu'une disposition, explicitant le principe d'égalité, doit envisager les modalités de son application concrète, la nécessité apparaît de dépasser l'égalité purement formelle pour assurer une égalité de fait. Les accusés ne comprenant pas la langue du tribunal qui les juge, ou qui sont trop pauvres pour pouvoir se défendre, ne sont, en effet, sur un pied d'égalité avec les autres que si certains avantages leur sont accordés à la charge de la collectivité.

Une situation analogue se présente dans d'autres cas aussi, notamment en matière de droit à l'enseignement et plus particulièrement en ce qui concerne l'accès à l'enseignement supérieur : l'égalité réelle des conditions doit être appliquée à un type précis de situation où des inégalités de fait sont à craindre. Comme l'a affirmé la Cour européenne des droits de l'homme dans un arrêt rendu le 23 juillet 1968, les autorités nationales compétentes se trouvent souvent en face de situations ou de problèmes dont la diversité appelle des solutions juridiques différentes : certaines inégalités de droit ne tendent qu'à corriger des inégalités de fait. On peut également citer un auteur qui rappelle que l'égalité signifie le traitement égal pour ceux qui sont égaux, mais que l'égalité de traitement pour ceux qui ne sont pas égaux est une forme d'inégalité.

Le même raisonnement peut être appliqué à la situation des minorités. Dès le 6 avril 1935, la plus haute instance judiciaire internationale, la Cour permanente de justice internationale, a estimé, dans une affaire mettant en cause des écoles minoritaires en Albanie, qu'assurer aux groupes minoritaires des moyens appropriés pour la conservation des caractères ethniques, des traditions et de la physionomie nationales correspondait à la véritble égalité entre majorité et minorité car il n'y aurait pas de véritable égalité si cette dernière était privée de ses propres institutions et partant obligée de renoncer à ce qui constitue l'essence même de sa vie en tant que minorité.

On arrive à la même conclusion en étudiant non seulement le Pacte relatif aux droits civils et politiques — le seul instrument qui parle explicitement du droit des personnes appartenant à des minorités parmi les conventions générales garantissant les droits de l'homme —, mais aussi d'autres traités élaborés à l'intérieur du système des Nations unies. Ainsi, la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale, adoptée et ouverte à la signature par l'Assemblée générale des Nations unies le 21 décembre 1965, prévoit dans son article 2 que les États partis prendront, si les circonstances l'exigent, dans les domaines social, économique, culturel et autres, des mesures spéciales et concrètes pour assurer comme il convient le développement ou la protection de certains groupes raciaux ou d'individus appartenant à ces groupes en vue de leur garantir, dans des conditions d'égalité, le plein exercice des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Et le premier projet d'une Déclaration sur les droits des minorités, présenté le 2 juillet 1980 à un sous-comité des Nations unies, reprend la même idée : pour réaliser une situation d'égalité et de complet développement des minorités, il est indispensable de créer des conditions qui leur soient favorables et de prendre des mesures qui leur permettent d'exprimer librement leurs particularités et de développer leur culture, leur enseignement, leur langue, leurs traditions et leurs moeurs.

Ainsi, contrairement aux apparences, l'exigence fondamentale de l'égalité ne peut être satisfaite que si des mesures positives, spécifiques sont prises pour réaliser une égalité de fait. Ces mesures créant une « inégalité compensatoire » ne sont pas contraires au principe de non-discrimination, bien au contraire. La protection des droits des personnes, appartenant à des minorités ethniques, religieuses ou linguistiques, n'est possible que si l'on reconnaît ce principe.

À Montréal,
de plus en plus,
les gens
bouquinent le soir.
Tôt ou tard...

RENAUD BRAY

jusqu'à minuit !

7 soirs par semaine!

5219, Côte-des-Neiges — 342-1515

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Nicaragua

Le commandant en chef des troupes de la FDN, le colonel Enrique Bermudez, de retour de Washington, a paru quelque peu ébranlé par le débat qui oppose l'administration Reagan au Congrès américain sur l'attribution de $14 millions US aux *contras*.

Les objectifs des rebelles, le rôle des anciens membres de la Garde nationale au sein de la FDN et les violations des droits de la personne sont autant de sujets qui opposent la Maison-Blanche au Congrès.

«Le sandino-communisme»

« Les gens là-bas ont une image très négative de nous, fait remarquer le colonel Bermudez. Ils nous voient comme une bande de (...) de violeurs et de destructeurs. »

Les responsables de la guérilla affirment que leur objectif est, et a toujours été, le renversement des sandinistes. Des responsables américains avaient d'abord maintenu que l'objectif de ces rebelles était d'empêcher les livraisons d'armes à la guérilla salvadorienne.

Le colonel Bermudez affirme pour sa part combattre « le système sandino-communiste ». De telles prises de positions semblent limiter les chances d'en arriver à une solution négociée au conflit.

L'influence des somozistes

L'influence des anciens officiers de la Garde nationale de l'ex-dictateur Anastasio Somoza au sein de la FDN est devenue un problème de taille. Leur présence, qui est loin de rassurer l'opinion nicaraguayenne, bloque le processus d'unification des différents groupes d'opposition aux sandinistes.

C'est pour cette raison que M. Eden Pastora Gomez, le principal dirigeant des troupes antisandinistes basées à la frontière entre le Nicaragua et le Costa-Rica, a jusqu'à présent refusé de s'allier à la FDN.

Des entrevues faites avec plus de 40 rebelles au camp de la FDN ont permis de constater que la plupart d'entre eux s'étaient joints aux rebelles en raison des rationnements et de la mise en oeuvre, par les sandinistes, d'un programme socialiste.

Toutefois, la majorité des fondateurs de la FDN, ainsi que la plupart de ses principaux leaders, sont d'anciens membres de la Garde nationale, une armée connue pour sa corruption et son inébranlable loyauté à l'ex-président Somoza.

Lorsque la FDN a été mise sur pied, en 1981, les anciens officiers de la Garde nationale en ont constitué l'élément de base, aux dires du « numéro deux » de la FDN, le capitaine Armando Lopez. Selon ce dernier, ce groupe d'officiers était formé de quelque 60 Gardes nationaux qui avaient pris le chemin de l'exil. De ce nombre, précise-t-il, 15 Gardes nationaux sont encore actifs, dont le colonel Bermudez et lui-même.

Les responsables de la logistique, des services de renseignements, du matériel militaire, de l'entraînement et de plusieurs unités essentielles de combat sont tous d'anciens officiers de la Garde nationale.

Le principal porte-parole politique des rebelles, M. Adolfo Calero, était pourtant un opposant notoire au régime de l'ex-président Somoza. Il a même été emprisonné après avoir organisé une « grève » d'hommes d'affaires en 1978.

« On nous a présentés comme l'armée de Reagan, de la CIA, ou de n'importe qui d'autre, affirme M. Calero. Mais le fait que nous continuions d'exister et d'intervenir avec succès signifie que nous sommes ici de notre propre gré. Nous n'avons été mis en place par personne d'autre que nous-mêmes. »

M. Edgar Chamorro, qui jusqu'à tout récemment était membre du « directoire national » de la FDN, voit d'un mauvais oeil l'importance des hommes de la Garde nationale au sein de la FDN.

« Ils manquent totalement de sensibilité sociale, estime-t-il. Ils veulent se venger et régler leurs comptes. Ils ne se rendent pas compte que les choses ont changé au Nicaragua. »

Aux dires des dirigeants de la guérilla, la suspension de l'aide américaine a forcé les rebelles à organiser des opérations de harcèlement de moindre envergure. En fait, leur problème tient plus au ralentissement du ravitaillement qu'à l'interruption de celui-ci.

Le manque d'équipement et d'aéronefs, estime-t-on dans les rangs des rebelles, a obligé les *contras* à se retirer de leurs bases situées le plus à l'intérieur du territoire nicaraguayen.

Bien que les armes continuent à arriver au camp des rebelles, leur nombre ne saurait répondre aux besoins d'une armée qui, d'après le capitaine Lopez, utilise environ un million de balles en deux ou trois jours de combats.

Pour la plupart, les combattants de la FDN sont des volontaires âgés de 13 à 30 ans qui combattent sans recevoir de salaire, contrairement à ce qu'affirment les sandinistes qui les décrivent comme une bande de mercenaires.

Droits et «désinformation»

Plusieurs observateurs ont fait état de violations des droits de l'homme par les rebelles, dont l'assassinat de civils non armés. Le colonel Bermudez a démenti ces rapports les qualifiant de « désinformation ».

Les journalistes ont rencontré deux sandinistes ayant été faits prisonniers tout récemment. Ces derniers ont déclaré avoir été bien traités. M. Calero soutient que, s'ils le désirent, les deux prisonniers, M. Rufo Adrian Hernandez, de Masatepe, et M. Miguel Angel Romero, de Diriamba, seront autorisés à rentrer chez eux.

Mais les rebelles ont parlé d'une guerre plus sauvage dans laquelle, les deux camps préféraient ne pas faire de prisonniers et où le suicide était préférable à la capture par l'ennemi. Deux rebelles, Sancudo et Devocion, ont expliqué qu'ils abattaient souvent des prisonniers sandinistes et des responsables gouvernementaux et qu'ils croyaient donc qu'ils pourraient eux-mêmes être abattus.

À la suite de la suspension de l'aide US, des hommes d'affaires américains et des « secteurs politiques » d'autres pays ont fourni environ $5 millions aux rebelles, a précisé M. Calero.

La semaine dernière, M. Calero a visité le principal camp de la FDN en compagnie d'un ancien major-général de l'armée américaine, M. John K. Singlaub. Ce dernier cherche un moyen de faire parvenir des fonds aux rebelles par le biais de la *World Anti-Communist League* qu'il préside, et du *United Council for World Freedom*, dont le siège est à Phoenix (Arizona).

M. Calero a évoqué une cargaison de 40,000 grenades qui venait juste d'arriver au camp. Ces grenades avaient été achetées dans un pays sud-américain qui croyait qu'elles étaient destinées à un pays africain. Les rebelles ont soudoyé le capitaine du navire et se sont procurés les papiers nécessaires pour environ $4,000, a-t-il ajouté.

Des journalistes ont remarqué une caisse de munitions de 40 mm provenant des réserves de l'armée guatémaltèque. Plusieurs autres caisses de munition portaient des inscriptions en arabe et une autre portait la mention « Montréal, Canada ».

Lorsqu'on lui a demandé si la diminution du ravitaillement pourrait annoncer la fin du conflit, le capitaine Lopez s'est écrié : « Jamais, jamais. La guerre continuera, même si ce n'est qu'avec des pics et des pioches. »

(En prévision du vote du Congrès sur l'aide aux *contras*, l'administration Reagan est revenue à la charge, hier, en publiant un rapport intitulé *La Filière soviéto-cubaine en Amérique centrale et dans les Caraïbes*. Le document de 45 pages, préparé par le Pentagone et le département d'État, affirme que les livraisons militaires des pays communistes au gouvernement nicaraguayen ont atteint 18,000 tonnes en 1984, permettant à ce pays de développer une force armée « massive » qui représente « une menace » pour les nations voisines.)

«L'aide» canadienne

MICHEL ARSENEAULT

Officiellement, le Canada ne fait parvenir aucune « aide » aux rebelles antisandinistes.

Dans les faits, toutefois, comme le rappelle le *New York Times* de temps à autre, des munitions canadiennes continuent de parvenir aux *contras*.

Déjà, en mai 1983, le quotidien new-yorkais avait affirmé que des balles de fabrication canadienne avaient été trouvées à la frontière entre le Nicaragua et le Honduras.

La position officielle du gouvernement canadien est qu'il n'existe aucune preuve de l'envoi de munitions canadiennes aux maquisards antisandinistes.

Telle est la position qu'avait défendue M. Charles Lapointe, qui était, il y a deux ans, ministre d'État aux Relations extérieures. Sur les ondes de Radio-Canada, M. Lapointe avait toutefois ajouté qu'il n'était « pas impossible » que des cartouches canadiennes soient parvenues aux *contras*. Prié de dire s'il était possible que des armes canadiennes se trouvent un peut partout dans le monde sans qu'Ottawa le sache, M. Lapointe avait répondu : « C'est exact. »

Les révélations du *New York Times* et le tollé qu'elles avaient provoqué avaient poussé le ministère des Affaires extérieures à effectuer une enquête dont les résultats, rendus publics en septembre 1983, précisaient qu'Ottawa avait accordé des permis autorisant l'exportation de munitions de petit calibre — il s'agissait en l'occurrence de balles de 7.62 mm — à dix pays seulement.

Aucun pays d'Amérique centrale se trouve au nombre des pays acheteurs de ces munitions de petit calibre, a indiqué Mme Dilys Buckley-Jones, porte-parole du ministère des Affaires extérieures. Qui plus est, a ajouté Mme Buckley-Jones, tous les acheteurs soutiennent que les munitions n'ont pas été revendues à un tiers.

Les exportateurs canadiens d'armements doivent obtenir un permis du ministère des Affaires extérieures avant de faire parvenir des armes et munitions à l'étranger.

Ottawa n'accorde pas de permis d'exportation aux sociétés qui désirent faire parvenir armes et munitions à des pays membres du Pacte de Varsovie, à l'Afrique du Sud et aux pays se trouvant dans des zones de conflit.

Légalement, donc, les entreprises canadiennes ne peuvent exporter à l'Amérique centrale.

Comment des munitions canadiennes ont-elles pu aboutir dans les mains des *contras* ?

Au moins trois hypothèses ont déjà été soulevées :

- les armes ont pu être revendues aux antisandinistes par un pays qui pouvait se les procurer légalement ;
- les armes ont pu être acquises sur le marché noir ;
- les armes ont pu être achetées sur le marché privé canadien et exportées illégalement au Honduras.

Par le passé, les restrictions aux exportations imposées par Ottawa n'ont pas toujours été respectées, et l'envoi d'armes et munitions à des tiers a été toléré. Ce fut le cas notamment pendant la guerre du Vietnam alors que des équipements vendus aux États-Unis aboutissaient en Indochine.

Le principal fournisseur de l'armée canadienne en munitions de petit calibre est IVI Inc., une société qui, avant son acquisition par le Groupe SNC en 1980, était connue sous le nom « Les Industries Valcartier Inc. » IVI Inc. est le seul fabricant commercialisant des munitions de petit calibre au Canada. IVI Inc. a aussi, au cours des dernières années, exporté dans différents pays, précise le dernier rapport annuel du Groupe SNC, dont le siège est à Montréal.

◆ L'écart

Cette attention du premier ministre aux problèmes du chômage a donné du souffle aux mouvements syndicaux et a permis aux porte-parole des deux côtés de garder espoir.

Pourtant, lorsque le président de la Banque royale du Canada, M. Rowland Frazee, avait le premier brisé la glace hier matin, il était clair que les rapprochements ne seraient ni évidents ni naturels.

Soulignant que tous partageaient un objectif de relance, M. Frazee a déclaré que l'augmentation de la productivité seule ne suffirait pas à relancer l'économie et qu'il fallait aussi ramener l'inflation à 3% cette année, et à moins les années subséquentes.

Le président des Travailleurs unis de l'automobile et porte-parole du Congrès du travail du Canada (CTC), M. Robert White, a répliqué que «cela fait plusieurs années que l'on nous demande de contrôler l'inflation et les taux d'intérêt mais que ce sont les salaires qui ont été contrôlés».

À la fin de la journée, M. White concluait que «M. Mulroney demeure ouvert».

Le Congrès du travail du Canada (CTC), qui représente deux millions de travailleurs, et tous les mouvements syndicaux veulent que le gouvernement stimule l'emploi en investissant, même si son déficit est élevé.

Les milieux d'affaires ont un point de vue différent: le président de Fédéral Industries, de Winnipeg, M. John Fraser, se demande plutôt si «les Canadiens sont prêts à se serrer la ceinture et à entreprendre une diète pour se débarrasser de toute cette graisse». Il croit que l'ampleur du déficit empêche toute relance.

Le ton n'a pas monté une seule fois durant cette première de deux journées de débat. Très peu d'idées nouvelles ont été exprimées cependant et dans l'ensemble les porte-parole ont tenu un discours assez prévisible, le patronat mettant l'accent sur une intervention gouvernementale minimale, les syndicats parlant de son indispensable rôle de stimulateur, le patronat parlant de libre-échange, les syndicats soulignant la précarité de certains secteurs devant la concurrence internationale, le patronat parlant d'inflation, de taux d'intérêt et de déficit, les syndicats rappelant que les chiffres officiels rapportaient 1,4 million de chômeurs au pays.

Cependant, la plupart des syndicalistes québécois ont reconnu que l'ampleur du déficit — près de $35 milliards — faisait problème.

À la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ), «même si le déficit n'est pas notre préoccupation majeure, a déclaré hier son président, M. Louis Laberge, nous reconnaissons qu'il est imposant et qu'on doit y penser».

M. Laberge fait depuis deux mois partie d'un groupe de travail fédéral présidé par le ministre de la Défense nationale, M. Erik Nielsen, chargé de réviser les programmes. Or, «on serait plus à l'aise dans la révision et l'élimination de certains programmes si on savait que les travailleurs seraient protégés. On serait plus utile qu'on ne l'est actuellement si on savait que ceux qui veulent des emplois demain en auront», a-t-il dit.

Contrairement à ce qui s'est parfois produit dans le passé, les syndicalistes québécois se sont souvent montrés plus conciliants que leurs partenaires canadiens hier.

Les syndicalistes québécois ont également été plus loquaces que les représentants du patronat du Québec, mais ces derniers n'en suivaient pas moins très attentivement les débats.

À la Confédération des syndicats nationaux (CSN), la vice-présidente, Mme Monique Simard, a signalé qu'il «ne faut pas s'enfermer dans un concept étroit de productivité parce que la réalité n'est pas aussi simple» et pour la FTQ, M. Clément Godbout a dit que «nous sommes prêts à faire le grand saut en avant mais il faudra que les travailleurs participent à l'organisation du travail».

La productivité canadienne comparée à celle des États-Unis a aussi donné lieu à certains échanges intéressants, tout comme celui de l'ouverture des frontières commerciales entre les deux pays.

Certains membres du patronat ont dit que la réponse aux maux du Canada résidait dans le libre-échange mais la présidente du Comité d'action nationale sur le statut de la femme, Mme Chaviva Hosek, a rappelé que «les secteurs les plus vulnérables au libre-échange, comme ceux du textile et de la chaussure, sont ceux où travaillent surtout des femmes».

M. White, des TUA, frongait aussi les sourcils à chaque fois qu'était évoqué l'eldorado américain. Il a aussi argumenté brièvement avec le premier ministre après que des employeurs eurent dénoncé la faible productivité canadienne, comparativement à celle des États-Unis. Plusieurs secteurs ne sont pas en mesure de soutenir la compétition internationale, a fait valoir M. White, mais leur productivité n'en est pas la cause.

Les représentants du monde des affaires ont soumis quelques suggestions précises, comme le président de Bell Canada, M. Jean de Grandpré, qui voudrait la création d'une réserve pour aider les entreprises désireuses d'investir à l'étranger.

Aucun participant n'a remis en question par ailleurs l'importance des changements fondamentaux que subiront les emplois au cours des prochaines années.

Tous semblaient également d'accord sur l'importance de la formation et du recyclage.

◆ Wilson

nes ne devrait en rien atténuer la rigueur de ce budget que depuis déjà quelques jours M. Wilson et le premier ministre Mulroney évoquent, voulant préparer les esprits à accepter la nécessité de faire un effort supplémentaire. Selon eux la réduction du déficit est toujours un préalable à la relance de l'économie.

Ainsi, ils indiquaient voilà trois jours que ce budget contiendrait l'abandon de certaines exemptions fiscales et de nouvelles compressions budgétaires. On voudrait ajouter par l'abandon de certains programmes devenus inutiles et une meilleure gestion de l'appareil administratif quelques milliards aux $4.2 milliards déjà annoncés l'automne dernier.

Si M. Wilson envisage des hausses d'impôt, c'est que ces efforts risquent de ne pas suffire. « L'ensemble de nos dépenses est tellemnent important par rapport à nos recettes qu'il est possible que, même après avoir pris toutes les mesures imaginables pour réduire nos dépenses, le déficit et l'accumulation de la dette posent encore un problème », a déclaré le ministre.

Ces hausses d'impôt si elles surviennent pourraient toutefois ne pas être générales. Interrogé à ce sujet, M. Wilson rappellera tout simplement qu'il a déjà dit qu'il ne voulait recourir à une augmentation générale qui consisterait à relever le taux d'imposition de base. Les conservateurs ont d'ailleurs pris des engagements électoraux en ce sens. Cela écarté, il lui reste toutefois la possibilité d'augmenter certains impôts et taxes particuliers.

Si le ministre des Finances en est réduit à envisager un tel recours, c'est entre autres raisons parce que ses prévisions faites dans son Exposé économique du 8 novembre se sont révélées un peu trop optimistes. Ainsi le déficit budgétaire de 1984-1985 sera-t-il de $35.5 milliards, soit $1 milliard de plus que prévu, a indiqué le ministre. Malgré un contrôle serré et efficace des dépenses, le ministre a dû composer avec des revenus moindres que ceux anticipés. Pourtant la croissance de l'économie a été plus forte que prévue, 4.7 % au lieu de 4.2 %, et l'inflation a diminué à 4.4 %. Malheureusement la croissance de l'économie ne suffit pas à générer des revenus suffisants à enbrayer la croissance du déficit.

Une autre raison qui pourrait pousser le gouvernement à augmenter certains impôts est le fait que, même s'il prévoit que le taux d'inflation descendra à 4 %, il craint par ailleurs que les taux d'intérêts ne se remettent à remonter en raison de la situation économique aux États-Unis. « Nous devrons continuer à nous accomoder de conditions économiques extérieures à tout le moins incertaines », a-t-il dit.

La volonté du gouvernement de marquer un grand coup sur la question du déficit pourrait aussi être un des facteurs qui amèneraient une hausse d'impôts. À plusieurs reprises hier, M. Wilson a insisté sur le caractère vital de la réduction du déficit. « Il ne s'agit pas d'une question d'idéologie mais simplement de la reconnaissance du fait que le jeu de l'intérêt composé sur la dette constitue un très grave problème ». Un tiers de tout l'argent perçu par le gouvernement fédéral ne sert qu'à payer les intérêts de cette dette, a-t-il rappellé.

Après avoir vécu à crédit un temps, les Canadiens doivent vivire de leur capacité de se serrer les coudes, a soutenu le ministre tout en demandant aux participants à la conférence de lui indiquer jusqu'où ils étaient prêts à aller. Après la première journée de débat, M. Wilson s'est dit convaincu qu'il y avait un consensus parmi les participants sur la question du déficit. L'existence de ce consensus lui permettra, peut-être, d'aller plus loin qu'il ne l'espérait, a-t-il dit.

Ce budget pourra contenir par ailleurs plusieurs autres surprises dans la mesure où le gouvernement aura terminé sa réflexion sur les deux autres éléments de sa stratégie de renouveau économique: la redéfinition du rôle de l'État pour qu'il ne soit plus un obstacle à la croissance et la création d'un climat propice aux investissements. Là aussi, il a invité les participants à la conférence à amorcer le dialogue, à lancer des idées, à former un consensus.

Ce que M. Wilson appelle les obstacles à la croissance est constitué d'une série de de règlements, subventions et autres interventions qui au fil des ans sont devenues une véritable camisole de force. Peu à peu, on se propose de les faire disparaître en adoptant une nouvelle loi sur la concurence, en limitant pour les entreprises la paperasserie, en rationalisant la réglementation des transports, des communications et des services financiers, simplifiera le régime fiscal.

Pour créer un climat propice aux investissements, on entend prendre une série de mesures qui porteront sur l'accroissement de l'aide aux petites entreprises; la révision des encourgaments fiscaux aux entreprises pour les rendre plus généraux; le renforcement de l'accès aux marchés extérieurs; l'adaptation des industries aux changements technologiques.

Selon le résultat de la conférence économique qui abordera la plupart de ces points, le gouvernement pourra aller plus ou moins de l'avant. L'objet du budget sera tout simplement de faire fonctionner l'économie pour créer des emplois et créer des richesses.

Pour l'opposition libérale aux Communes, il est plus que douteux que le gouvernement tienne compte de l'opinion exprimée par les participants à la conférence. Récusant les explications données par M. Wilson pour retarder son budget, le député libéral de Laval-des-Rapides, Raymond Garneau, assurait hier que la possibilité du déclenchement d'élections pour le début mai en Ontario est probablement la véritable explication. On veut aider le premier ministre conservateur Frank Miller en lui évitant de faire campagne avec un budget sévère auquel il risquerait d'être identifié. Soulignons que les libéraux ont boycotté les travaux des Communes hier pour protester contre le fait que M. Wilson ait annoncé la date approximative de son budget en dehors de cette enceinte.

◆ Lévesque

dard. Découragé, M. Lévesque a même annoncé à M. Bédard qu'il avait décidé de remettre sa démission. Mais Marc-André Bédard l'a convaincu de se donner plus de temps pour réfléchir, au moins jusqu'à Pâques. Puis, M. Lévesque s'est ressaisi et a accepté de faire face à la musique encore pour les prochaines semaines.

Au cours de la journée d'hier, pas moins d'une douzaine de ministres ont été appelés a commenter les rumeurs de démissions et de contestation du leadership. Participant avec M. Lévesque au Salon de l'habitation, le ministre chargé de ce dossier, M. Jacques Rochefort, a indiqué qu'il n'a jamais entendu parler de rumeurs de démissions du cabinet et s'est dit convaincu que M. Lévesque était le seul capable de permettre au PQ de remporter les prochaines élections. Cela dit, M. Rochefort ne s'étonnerait pas que certains collègues décident de ne pas se représenter aux prochaines élections, ce qui lui apparaît tout à fait normal après 10 et 12 ans de vie politique active.

Quant au ministre des Affaires culturelles, M. Clément Richard, il a admis réfléchir sur l'opportunité de se diriger vers une autre carrière. Il a également reconnu avoir été quelque peu irrité par la décision du premier ministre de lui enlever le dossier de l'OSM, ajoutant toutefois que ce ne saurait être une raison suffisante pour contester le leadership de M. Lévesque ou pour songer à démissionner. Il a plutôt évoqué des raisons familiales pour justifier cette remise en question.

Le ministre des Communications, M. Jean-François Bertrand s'est dit, pour sa part, déterminé à poursuivre sa carrière politique sous le leadership de M. Lévesque et désireux d'être candidat. Il a en outre précisé que le congrès de mise en candidature de son comté aurait lieu à la date prévue. Puis, il a invité les journalistes à interroger plutôt les ministres visés par les rumeurs de démissions. Le ministre des Transports, M. Guy Tardif a réitéré sa confiance en son chef, y voyant le seul capable de maintenir l'unité du parti jusqu'aux élections.

L'un des trois ministres identifiés comme songeant à quitter la vie politique, M. Yvon Marcoux, a catégoriquement nié l'information voulant que le leadership soit à nouveau contesté. « Le débat est clos depuis le caucus du Mont Sainte-Anne ». Le ministre des Affaires sociales, M. Guy Chevrette, a également fait savoir que sa convention aurait lieu à la date prévue dans le comté de Joliette, ajoutant qu'il n'a jamais participé à une réunion de contestation. « Ici, on n'a pas le temps de penser à quelque putsch que ce soit ». Le ministre délégué à l'Emploi, M. Robert Dean, « ne comprend pas que l'on ressorte ces vieilles rumeurs » et il sera candidat aux prochaines élections.

Le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Rodrigue Biron, dit trouver « normal » que certains collègues « s'accordent un instant de réflexion après huit ou neuf ans de vie politique » mais personnellement, il entend rester au poste. « Je suis entré au parti pour l'honnêteté de M. Lévesque et pour son sens du leadership, et j'y crois toujours ». Le ministre de l'Enseignement supérieur, M. Yves Bérubé a refusé de commenter « ce genre de nouvelles », a indiqué un porte-parole de son ministère.

Enfin, l'ex-ministre des Transports, M. Jacques Léonard, devenu député du Rassemblement démocratique pour l'indépendance, condamne l'attitude des révisionnistes. « Les opportunistes, après avoir conseillé M. Lévesque de sacrifier ses idéaux, lui demandent maintenant de se faire hara-kiri ».

Les enlèvements se multiplient au Liban

Djihad islamique revendique le rapt de 3 Français à Beyrouth

BEYROUTH (d'après AFP et Reuter) — L'organisation Djihad islamique a revendiqué l'enlèvement, hier matin à Beyrouth-Ouest, de trois Français, dont le vice-consul de France dans la capitale libanaise, M. Marcel Fontaine.

Un attaché d'ambassade, M. Marcel Carton, et sa fille Danielle Perez ont également disparu sur le chemin de la représentation diplomatique française.

Dans un appel téléphonique à des agences de presse internationales à Beyrouth, un correspondant se réclamant de la Djihad a affirmé que la libération des trois Français «dépendait de l'annulation d'un 'troc' entre la France et l'Arabie saoudite, en vertu duquel Ryad obtiendrait des avions de combat *Mirage* contre du pétrole».

L'inconnu a précisé que la Djihad avait enlevé les Français, dont il a cité les noms avec précision, pour protester contre les relations entre Paris et un «axe» de pays arabes modérés: l'Irak, la Jordanie, l'Arabie saoudite et l'Égypte.

«Tout retournera à la normale» quand la France cessera d'apporter son soutien à l'Irak dans la guerre du Golfe, a-t-il ajouté.

Un autre correspondant anonyme, se réclamant également de la Djihad, a uniquement revendiqué le rapt du vice-consul, sans mentionner M. Carton et sa fille.

Âgé de 43 ans, M. Fontaine est en poste au Liban depuis deux ans.

Il a été enlevé par deux hommes armés de pistolets alors qu'il achetait des journaux dans un magasin, à une centaine de mètres de l'ambassade, où il se rendait à pied. Ses agresseurs l'ont forcé à monter dans une BMW bleue qui a pris la fuite.

Un officier italien des Nations unies, le commandant Giovanni Schirru, dont on avait également annoncé l'enlèvement, a été retrouvé sain et sauf après que des hommes armés eurent volé sa voiture sur le boulevard du front de mer, à Beyrouth-Ouest.

L'enlèvement des trois Français porte à sept le nombre de ressortissants étrangers enlevés dans la capitale libanaise ces neuf derniers jours. La Djihad a revendiqué six de ces actions.

Dans le sud du pays, les services de sécurité libanais ont indiqué qu'une fillette de 14 ans avait été tuée, que douze autres personnes ont été blessées par des soldats israéliens dans le village chiite d'Ansar, à vingt kilomètres au sud de Saïda. Selon le porte-parole de la FINUL, les soldats israéliens ont également tué un civil et en ont blessé un autre dans le village de Kleileh, au sud de Tyr.

Jeudi, au cours de raids contre des villages chiites près de Saïda, les Israéliens avaient abattu 23 personnes, dont deux journalistes libanais travaillant pour la chaîne américaine CBS, tués par un obus tiré d'un blindé israélien.

M. Shimon Pérès, président du conseil israélien, a pris la défense de l'équipage du char d'assaut, affirmant que les militaires n'avaient «en rien enfreint les ordres concernant la protection des civils». «Il apparaît que les journalistes se sont placés au milieu d'un groupe d'hommes armés qui étaient engagés dans des activités hostiles contre les forces de défense israéliennes», a-t-il ajouté.

De son côté, le président Ronald Reagan a refusé de blâmer Israël pour les affrontements armés du Sud-Liban qui ont causé la mort des deux employés libanais de la chaîne CBS.

«Ce sont des choses qui arrivent», a déclaré M. Reagan au cours de sa conférence de presse lorsqu'une correspondante de la chaîne CBS lui a demandé son sentiment sur l'incident.

«Ils n'ont pas été tués délibérément», a-t-il dit en soulignant que les forces israéliennes qui avaient tiré sur la voiture des journalistes étaient à ce moment-là «engagées dans un échange de coups de feu» avec des éléments civils armés.

Le président des États-Unis a décrit la situation de violence qui entoure actuellement le retrait israélien du Sud-Liban comme «une tragédie inutile» qui le remplit comme tout le monde d'un «grand sentiment de tristesse».

En opérant jeudi sa plus importante incursion au-delà de ses lignes de repli au Sud-Liban, l'armée israélienne a démontré à nouveau sa volonté de nettoyer coûte que coûte le terrain, juste avant son retrait du Liban, notent les observateurs.

L'opération s'est soldée, selon Israël, par la mort de 21 hommes armés qualifiés de «terroristes», mais aussi celle de deux techniciens de la chaîne de télévision américaine CBS, tués par un obus de char israélien.

C'est la sixième incursion de Tsahal au nord de ses lignes et la plus importante depuis le retrait de ses forces de la région de Saïda, le 16 février dernier.

Cette action, à une dizaine de kilomètres au nord de Nabatiyeh, dans le secteur central du Sud-Liban, s'inscrit dans la politique de la «poigne de fer» qui se prolongera aussi longtemps que l'armée israélienne sera attaquée au Sud-Liban, indique-t-on de source militaire. Selon l'armée, il ne s'agit pas d'une «tentative de percée» vers Saïda, ni «d'un acte de vengeance».

L'armée israélienne déclare avoir saisi une grande quantité d'explosifs et d'armes, et avoir arrêté un certain nombre de suspects.

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

CAHIER 2

Montréal, samedi 23 mars 1985

LES AFFAIRES ...EN QUELQUES LIGNES

SYLVAIN BLANCHARD

■ IMPORTANTE RÉALISATION CANADIENNE AU PÉROU

Un concentrateur de cuivre de $ 300 millions a été inauguré hier à Tintaya par le président du Pérou. Cette importante réalisation a été financée par le Canada, conçue par des ingénieurs canadiens et équipée avec $ 90 millions de matériel fabriqué au Canada.

Celle-ci a également été rendue possible grâce à deux prêts, l'un de $ 100 millions de la Société pour l'expansion des exportations et un autre de $ 115 millions d'un consortium bancaire dirigé par la Toronto-Dominion International Bank.

C'est au groupe SNC qu'a été confiée la direction de l'ingénierie, de l'approvisionnement et de la construction.

■ Nouveau comité des gouverneurs à la Bourse de Montréal

Lors de la 110e Assemblée annuelle des membres de la Bourse de Montréal, un nouveau comité des gouverneurs, composé de 17 personnes, est entré en fonction sous la présidence de M. Jacques Ménard (Burns Fry Ltée).

Les trois nouveaux gouverneurs-membres sont MM. James P. Andreotti (Société de courtage Bache Inc.), W. John Bennett (McLeod Young Weir Ltd.) et Gaston Ostiguy (Lévesque, Beaubien, Inc.).

■ Groupe Transcontinental GTC s'inscrit à la cote du TSE

Les actions ordinaires de Groupe transcontinental GTC Ltée, sont maintenant inscrites à la cote de la Bourse de Toronto et sont admises à la négociation. Ces actions seront négociées à la Bourse de Toronto sous le symbole « GRT » au téléscripteur et les transactions apparaîtront dans la presse financière sous le nom abrégé « GR.T.GTC ».

Le 20 novembre dernier, 1,143,000 actions ordinaires avaient été émises au prix de $ 8.75 l'action en vertu d'un prospectus daté du 29 octobre 1984 et pouvaient être négociées à la Bourse de Montréal depuis cette date. Le chiffre d'affaires de la compagnie l'an dernier a atteint $ 82,7 millions.

Transcontinental est engagée dans la conception et l'impression de circulaires, dans l'impression de journaux spécialisés, dans l'édition de journaux hebdomadaires, de magazines, de revues et de fascicules, dans la vente par correspondance de publications diverses et dans la distribution d'imprimés à domicile.

Transcontinental exploite des usines à Montréal, Saint-Hyacinthe, Cornwall et Toronto et vend ses produits et services au Québec, en Ontario et aux États-Unis.

■ Les productions SDA : augmentation de 25 % des publicités télévisées

Les Productions SDA Ltée de Montréal ont produit pour quelque deux millions de dollars de publicités télévisées en 1984, ce qui représente une augmentation de 25 % du chiffre d'affaires de cette unité de production au sein de la maison par rapport à l'année précédente.

Les Productions SDA Ltée est une maison de production diversifiée dont l'activité englobe le message publicitaire, le film promotionnel, la mini-série et le long métrage.

■ Sensormatic Canada : revenu record

Sensormatic Canada Limitée a réalisé un bénéfice net de $ 369,941, ou 11 cents par action, l'an dernier, comparativement à $ 587,768, ou 18 cents par action, en 1983.

Les revenus de la société se sont élevés à $ 4,158,244, en hausse d'environ $ 700,000 par rapport à 1983.

Le bénéfice a été largement affecté par la hausse des frais d'exploitation, laquelle est attribuable à l'expansion de la capacité de vente et de marketing de la compagnie. La compagnie s'attend à ce que cette tendance se poursuive tout au long de la première moitié de l'exercice en cours.

■ Accord entre Falconbridge et BCL

Falconbridge Limitée vient d'annoncer que sa filiale en propriété exclusive, Falconbridge International Limited, a signé un accord à long terme avec BCL Limited du Botswana.

En vertu des termes de l'entente, BCL Limited livrera à la raffinerie de Kristiansand, en Norvège, environ 6,500 tonnes de matte en 1985, 21,000 tonnes en 1986 et 42,000 tonnes de 1987 à 1999.

■ Quebecair en Guinée

Les Services Quebecair, une filiale à part entière du transporteur Quebecair, a été choisie pour coordonner un programme d'aide en matière d'aviation civile en Guinée.

Ce projet d'aviation civile comprend notamment la fourniture d'un avion Dash 7, de De Havilland, ainsi que l'inventaire initial de pièces de rechange. Ce programme est d'une valeur totale de près de $ 25 millions. Les honoraires de gestion de Services Quebecair pourraient atteindre $ 7 millions.

Pour l'assister dans la réalisation de son mandat, Services Quebecair s'est associée à quatre firmes, soit Raymond Chabot International, Navtel Télécommunications International, Walsh & Brais et Canadian Overseas Airlines.

■ Montréal-Londres pour $ 519

Air Canada a annoncé hier un solde printanier rivalisant avec tous les tarifs actuellement publiés pour la liaison Montréal-Londres.

En effet, à $ 519 dollars canadiens, le nouveau tarif est de $ 99 inférieur au plus bas tarif excursion qu'offre actuellement l'ensemble des transporteurs sur ce parcours, soit le « superapex » à $ 618 canadiens.

■ Loffland Bros. en sérieuses difficultés

La société de forages pétroliers Loffland Bros. a demandé à bénéficier de l'article 11 de la loi sur les faillites afin d'échapper à des poursuites judiciaires entamées contre elle par la banque française, le Crédit commercial de France (CCF), a-t-on appris hier auprès de la société américaine.

Le CCF réclame à cette société, filiale du groupe familial texan Kendavis Holdings, le remboursement d'un prêt de $ 13 millions venu à échéance en avril dernier.

L'article 11 de la loi sur les faillites permet à une société en difficultés de tenter de se réorganiser sous contrôle judiciaire à l'abri de ses créanciers.

Le groupe Kendavis Holding a dû dernièrement invoquer, pour lui-même et certaines de ses filiales, l'article 11 de la loi sur les faillites à la suite d'actions en justice de la part de banques américaines qui leur réclament le remboursement de $ 346 millions de prêts.

Le groupe, propriété des frères Cullen et Henneth Davis, coiffe quelque 52 sociétés pétrolières et industrielles.

Bell Canada s'est avérée la principale cible de la Caisse de dépôt en 1984

JEAN CHARTIER

La Caisse de dépôt et de placement du Québec a acheté 3,649,000 actions des Entreprises Bell Canada en 1984, 1,540,000 actions de Northern Telecom et elle a accru sa participation dans Trans Canada Pipelines de 272,000 actions. Le placement boursier majeur de la Caisse de dépôt a donc été effectué dans l'empire de Bell Canada en 1984.

L'institution de l'avenue McGill College devient le premier actionnaire de cette compagnie qui est la plus largement disséminé entre une multitude d'actionnaires au Canada. Cela s'explique par le fait que Bell Canada a émis depuis sa création 300 millions d'actions.

Étant donné qu'il y a eu fractionnement des actions de Trans Canada Pipelines en 1984, l'institution financière montréalaise, détenteur du plus grand portefeuille d'actions qu'on trouve au Canada, a obtenu un gain de capital fort important en vendant donc près de 3 millions d'actions qu'elle détenait dans TC Pipelines à l'empire de M. de Grandpré. Le prix de ces actions a doublé depuis un an.

Le deuxième gros bloc d'actions acheté par la Caisse de dépôt a été un bloc de 6,000,000 d'actions de la Corporation financière Power payé $ 19 l'action en mars 1984. Le prix de ces actions a presque doublé entretemps et un million de warrants de Power Corp à $ 20 y était attaché. Il ne reste à la Caisse de dépôt qu'é exercer ces warrants disponibles à la moitié de prix actuel de Power Corp.

La CDPQ n'a pas touché à son avoir dans Canadien Pacifique Limitée, ne voulant pas envenimer les choses, à la suite du projet de loi S31. Néanmoins, elle a acheté 2,409,000 actions des Entreprises Canadien Pacifique, la filiale du holding, y doublant sa participation. Elle détient 7,109,000 actions de CP Limitée, soit le même nombre d'actions qu'il y a deux ans.

Au moment du projet de loi S31, les actions du CP valaient $ 32; elles ont été négociées en bourse à $ 60 récemment. Si ce bloc était vendu prochainement, le gain de capital par rapport au prix offert au moment du projet de loi S31 atteindrait $ 200 millions. La non-adoption du projet de loi S31 sera très profitable à la Caisse de dépôt.

En troisième lieu, c'est la hausse marquée du nombre d'actions dans l'Alcan qui est remarquable. Le nombre d'actions détenues par la Caisse dans la plus grande multinationale montréalaise, compagnie qui est aussi la mieux gérée à Montréal de l'avis de plusieurs, est passé de 7,054,000 à 8,947,000 actions.

La CDPQ a aussi changé son portefeuille bancaire de manière importante. Elle a augmenté considérablement sa participation dans la Banque Toronto Dominion, dans la Banque de Nouvelle Écosse, et légèrement dans la Banque royale. Le portefeuille a été porté de 4,652,000 à 8,035,000 actions dans la TD, de 3,091,000 à 9,560,000 actions dans la BNE, et de 6,385,000 à 6,773,000 actions dans la Banque royale. Le portefeuille de la Banque nationale n'a pratiquement pas été changé depuis un an.

Par contre, la participation dans la Banque de Montréal a été diminuée de 234,000 actions et dans la Banque de commerce de 882,000 actions. La Caisse de dépôt a aussi liquidé sa position de 500,000 actions dans la Banque mercantile en 1984. Cette liquidation est une des seules qu'ait décidé la Caisse.

Le cinquième changement majeur a trait aux pétrolières. La Caisse de dépôt a acheté 870,000 actions additionnelles d'Imperial oil, portant sa position à 4,589,000 actions; elle a acheté 288 actions de Walker Resources, y augmentant sa position à 4,290,000 actions; elle a aussi acheté 524,000 actions de Texaco Canada, y portant le total à 1,513,000 actions.

Les autres acquisitions importantes ont trait à Dofasco, dont la Caisse de dépôt détient maintenant 3,417,000 actions en regard de 1,039,000 à la fin de 1983 et à Genstar, dont la CDPQ détient maintenant 2,973,000 actions en regard de 2,240,000 actions à la fin de 1983.

De façon générale, la Caisse de dépôt et de placement du Québec n'a pas vendu de position importante en 1984. La principale exception, c'est la vente de 1,617,000 actions de Domtar à Dofor à bon prix. Dofor est détenue conjointement par la SGF à 85 % et la CDPQ à 15 %.

La Caisse de dépôt assume une grande perte aux livres. Elle a trait à Brascade. La valeur au marché de ses actions dans Brascade a baissé de $ 417 à $ 244 millions au total du 31 décembre 1983 au 31 décembre 1984.

Investissements en actions
au 31 décembre 1984

Entreprises	Au 31 déc. 84 en millier d'actions	Au 31 déc. 84 en million $	Au 31 déc. 83 en millier d'actions	Au 31 déc. 83 en million $	Au 31 déc. 82 en millier d'actions	Au 31 déc. 82 en million $
Canadien Pacifique Limitée	7 109	355	7 109	357	7 109	255
Alcan Aluminium Limitée	8 947	338	7 054	349	6 297	217
Bell Canada Inc. Les entreprises	7 034	250	3 385	113	4 291	104
Brascade Inc. Placements	3 401	244	3 331	417	573	179
Seagram Limitée, La Compagnie	4 378	232	4 011	181	1 210	109
Banque Royale du Canada, La	6 773	209	6 285	219	5 636	164
Impériale Ltée, Compagnie pétrolière	4 589	194	3 719	138	2 950	84
Northern Telecom Limited	3 832	173	2 292	112	752	64
Banque Toronto Dominion, La	8 035	150	4 652	76	1 746	69
Banque de Nouvelle-Écosse, La	9 560	138	3 091	136	3 900	143
Power, Corporation Financière	6 000	131	—	—	—	—
Canadien Pacifique Limitée, Les entreprises	5 311	130	2 902	70	2 910	52
Provigo Inc.	5 406	110	5 447	98	5 787	69
Walker Resources Ltd, Hiram	4 290	105	4 002	112	3 686	74
Thomson Newspapers Limited	1 984	101	1 703	65	037	29
Moore Corporation Limited	1 649	99	1 223	65	977	50
Domtar Inc.	2 773	93	4 385	133	4 385	88
Labatt Limitée, John	2 795	91	2 892	69	1 151	41
TransCanada Pipelines Limited	3 868	84	3 591	112	1 098	29
Gemstar Corporation	2 973	80	2 240	69	661	13
Dofasco Inc.	3 417	81	1 039	61	717	25
Gulf Canada Limited	5 116	79	5 181	90	4 730	69
Banque de Montréal	2 867	73	3 101	82	2 908	77
Bow Valley Industries Ltd	3 358	57	2 125	55	873	14
Texaco Canada Inc.	1 513	54	989	41	—	—
Southam Inc.	1 020	54	999	47	—	—
Banque Canadienne Impériale de Commerce	1 675	50	2 557	78	2 142	66
Noranda Limitée, Mines	2 826	48	1 322	35	—	—

La Baie d'Hudson a subi une perte de $ 107.4 millions l'an dernier

PAUL DURIVAGE

Les affaires de la Compagnie de la Baie d'Hudson ont continué à se détériorer au cours de l'exercice terminé le 31 janvier dernier en raison de la forte compétition qui prévaut dans le commerce de détail.

La compagnie canadienne, dont les affaires remontent aux premiers temps de la colonisation, a essuyé une perte de $ 107.4 millions en 1984-1985. Ceci se compare à une perte de $ 17.9 millions l'année précédente, laquelle exclue un gain extraordinaire de $ 82.8 millions. Les ventes ont pourtant augmenté entretemps de 10.5 % pour se chiffrer à $ 4.8 milliards.

Pour le seul quatrième trimestre, un bénéfice net de $ 59 millions fut enregistré, à comparer à $ 66.3 millions un an plus tôt. Les ventes de la période des fêtes de 1984 ont été de 9 % supérieure à celles de 1983.

La compagnie a expliqué que l'augmentation des pertes d'exploitation résultait de la contraction des marges bénéficiaires dans ses trois grandes chaînes de vente au détail. La branche immobilière a par ailleurs amélioré de beaucoup ses résultats.

Le bénéfice d'exploitation des La Baie, Zellers et Simpsons a baissé de $ 50.1 millions. Les dépenses d'intérêt ont en effet augmenté de $ 25.6 millions et les taxes de $ 49.4 millions.

Zellers a par ailleurs été affectée par les coûts d'un inventaire jugé excessif. Les magasins La Baie ont pour leur part subi les pauvres conditions de l'économie dans l'ouest canadien. Quant à Simpsons, elle a du prendre en compte les coûts de terminaison d'emploi résultant de la réduction de son personnel de même que des radiations de stocks.

Il en est allé tout autrement cependant des activités immobilières de la Compagnie qui ont été couronnées de succès. Cette division a généré un bénéfice d'exploitation de $ 87.8 millions l'an dernier, plutôt que $ 35.2 millions en 1983. Ceci est expliqué par l'augmentation du courtage de terrains au Texas et en Arizona.

La détérioration des affaires de la Compagnie de la Baie d'Hudson n'aura pas surpris le monde des affaires. La compagnie avait d'ailleurs fait part de ses appréhensions pour l'exercice. Plusieurs analystes avaient de même inscrit des chiffres fortement négatifs pour 1984-1985.

C'est ainsi que l'analyste Susan Keochane de la société de courtage McLeod Young Weir, à la suite d'une rencontre avec les dirigeants de la compagnie, prévoyait récemment une perte par action de $ 4 pour l'exercice qui vient de s'achever. Elle prévoit par ailleurs une perte de seulement $ 1 pour l'exercice en cours laquelle pourrait donner lieu cependant à une réduction du dividende annuel de 60 cents. Le retour à la profitabilité serait pour l'année prochaine et résulterait plus du programme de contrôle des dépenses initié par l'entreprise que d'une augmentation du chiffre des ventes.

La nouvelle administration de la Compagnie serait pour plusieurs, à l'origine de ses déboires. C'est ainsi que l'analyste David Brodie de Capital Group de Toronto faisait récemment remarquer que « les résultats de la Compagnie sont désappointants sur les plans financier comme boursier, depuis que la famille Thomson en a pris le contrôle en 1979 ».

Au moment de l'OPA, la Compagnie affichait un bénéfice record de $ 2.98 par action. Deux ans après, la compagnie devenait déficitaire. Le titre qui fut acheté par les Thomson à un prix de $ 37 il y a six ans valait $ 17⅛ à la Bourse de Toronto hier, en baisse de ⅛ de point sur la veille.

Les ventes de Culinar passent de 221 à $ 407 millions

MONTREAL (PC) — Les ventes des différentes entreprises du groupe Culinar Inc. se sont élevées à $406.8 millions au cours de l'exercice financier qui s'est terminé le 31 décembre.

Ce montant représente une augmentation de $186 millions par rapport à l'année précédente, révèle le rapport soumis à l'assemblée annuelle des actionnaires, hier, à Montréal.

Le bénéfice net a été $12.8 millions ou $2.07 par action.

Culinar, dont l'actionnaire majoritaire est la Société d'investissement Desjardins, regroupe une dizaine d'entreprises des secteurs des produits alimentaires et de la restauration.

LES PERMAPRIX PROVIGO

Des bas prix jour après jour, semaine après semaine.

LES SUPERMARCHÉS provigo

Sur les vols entre la France et le Canada

Air France est disposée à baisser ses tarifs pour conserver son leadership

JEAN CHARTIER

Trente-cinq ans après le vol inaugural Montréal-Paris, Air France conserve de justesse le leadership des vols entre la France et le Canada, et se dit disposée à baisser ses tarifs, à nouveau, pour le conserver.

Le directeur général d'Air France à Montréal, M. Yves Bouillet, a, en effet, déclaré au DEVOIR, que le transporteur français est prêt à réduire dès maintenant ses tarifs de $ 50 pour une traversée dite « avec boite à lunch ». Air Canada s'est opposée à ce type de traversée ces dernières années et Air France l'a retiré du marché entre la France et le Canada.

Air France a transporté 158,000 passagers sur la ligne Canada-France en 1984 sur un total de 370,000 passagers entre les deux pays. Il y a eu progression de 14 % du trafic sur l'année précédente, par rapport và une progression de 6.6 % en 1983. Les années antérieures n'avaient pas été glorieuses, le trafic d'Air France entre les deux pays chutant même de 143,000 passagers en 1977 à 121,000 en 1979. En 1982, il stagnait à 130,000 passagers.

Entre 1976 et 1979, Air France détenait une proportion supérieure à 55 % du marché détenu par les deux transporteurs aériens nationaux des deux pays. Les chiffres finals d'Air Canada ne sont pas encore connus pour 1984, mais on présume que le partage entre les deux transporteurs aériens s'est fait 50-50 en 1984. Les vols nolisés de Wardair, Quebecair, National Air et Minerve Air ont desservi environ 50,000 passagers à destination de la France en 1984.

M. Bouillet précise que les années 1983 et 1984 ont été les deux premières années de toute son histoire durant lesquelles Air France a réalisé un bénéfice d'exploitation sur la ligne France-Canada. Le bénéfice net d'Air France a totalisé 540 millions de francs au total en 1984 et les vols à destination d'Amérique du Nord ont fourni 200 millions de francs sur ce total.

Le Canada ne représente 10 % du marché nord-américain d'Air France en valeur. C'est que le Canada est un pays pauvre, explique M. Bouillet. Peu de gens y prennent Air France autrement qu'en classe économique. Aux États-Unis, beaucoup de gens voyagent en classe d'affaire. Ici 22 % des passagers d'Air France déclarent accomplir des voyages d'affaires, mais seulement 10 % de la clintèle achète les billets afférents. Or, il y a une différence de 50 % entre les tarifs économiques et les tarifs d'affaires. « C'est dur pour un transporteur national de ne voir ses clients choisir que les bas de gamme, dit-il, car un transporteur national ne peut pas offrir que des vols pleinement nolisés aux meilleures périodes de l'année ».

Air France obtient son plus fort profit sur les vols du Proche Orient et à l'intérieur même de la France. Par contre, le transporteur national perd 100 millions de francs sur le trafic des Antilles, et il perd aussi avec les vols à destinations de l'Asie et de l'Amérique latine.

En 1984, les Français n'ont pas beaucoup voyagé. Ils n'ont acheté que 40 % des 158,000 billets vendus par Air France pour le trafic France-Canada. Au milieu des années 70, les Français avaient acheté plus de 50 % des billets vendus entre les deux pays, mais ce phénomène s'est inversé. La faiblesse du franc ne serait pas étrangère à ce phénomène.

Cependant, le volume des marchandises transportées par cargo est resté 2.2 fois plus important en provenance de la France qu'en provenance du Canada en 1984. La France exporte plus de marchandises qu'elle n'en a jamais expédiées vers les États-Unis, mais M. Bouillet juge qu'il n'y a pas volonté à Québec d'augmenter le commerce entre le Québec et la France. « Nous transportons même du matériel électronique français présentement vers la Californie. Croyez-vous que ce soit le cas vers le Québec »?

En 1950, Air France effectua son vol inaugural Paris-Montréal. Le transporteur national du Canada emboîta le pas quelques années plus tard. En 1957, Air France offrait déjà six vols par semaine entre Paris et Montréal. En 1961, AF comptait huit vols par semaine. La coopération franco-québécoise lancée officiellement en 1965 poussa Air France en 1969 à offrir 14 vols par semaine. Ce fut l'âge d'or des relations entre les deux pays. Plusieurs Boeing 707 ont été remplacés par des 747 de sorte que huit vols seulement sont offerts ces semaines-ci entre la France et le Canada par Air France. Ceci représente 3,000 sièges disponibles par semaine.

Le directeur général d'Air France au Canada s'inquiète de voir le nombre de vols nolisés augmenter entre les deux pays. Ceci affecte le taux d'occupation des sièges sur chaque vol d'un transporteur national.

« Les «charters» ont permis à une nouvelle clientèle de prendre l'avion, explique M. Bouillet, ils nous ont forcés à une amélioration de la production. Et, ceci est bon. Car, il n'y a encore que de 15 à 18 % de la population qui prend l'avion au Canada. Or, les diminutions de prix élargissent la clientèle. Cependant, les charters écrèment les pointes de trafic et font que nous n'enregistrons que de «mini-gains» pour l'été qui ne compensent pas toujours pour les pertes de l'hiver ».

Au total, les échanges franco-québécois ne contribuent nullement à une hausse de trafic entre les deux pays depuis une quinzaine d'années déjà. Ceux-ci ne demeurent que fort peu de chose vis-à-vis tout le trafic. Les chiffres de l'IATA établissent d'ailleurs qu'il y a eu en tout 3,288,000 passagers entre le Canada et l'Europe en 1984. La part de la France ne représente guère que 12 % de tout ceci.

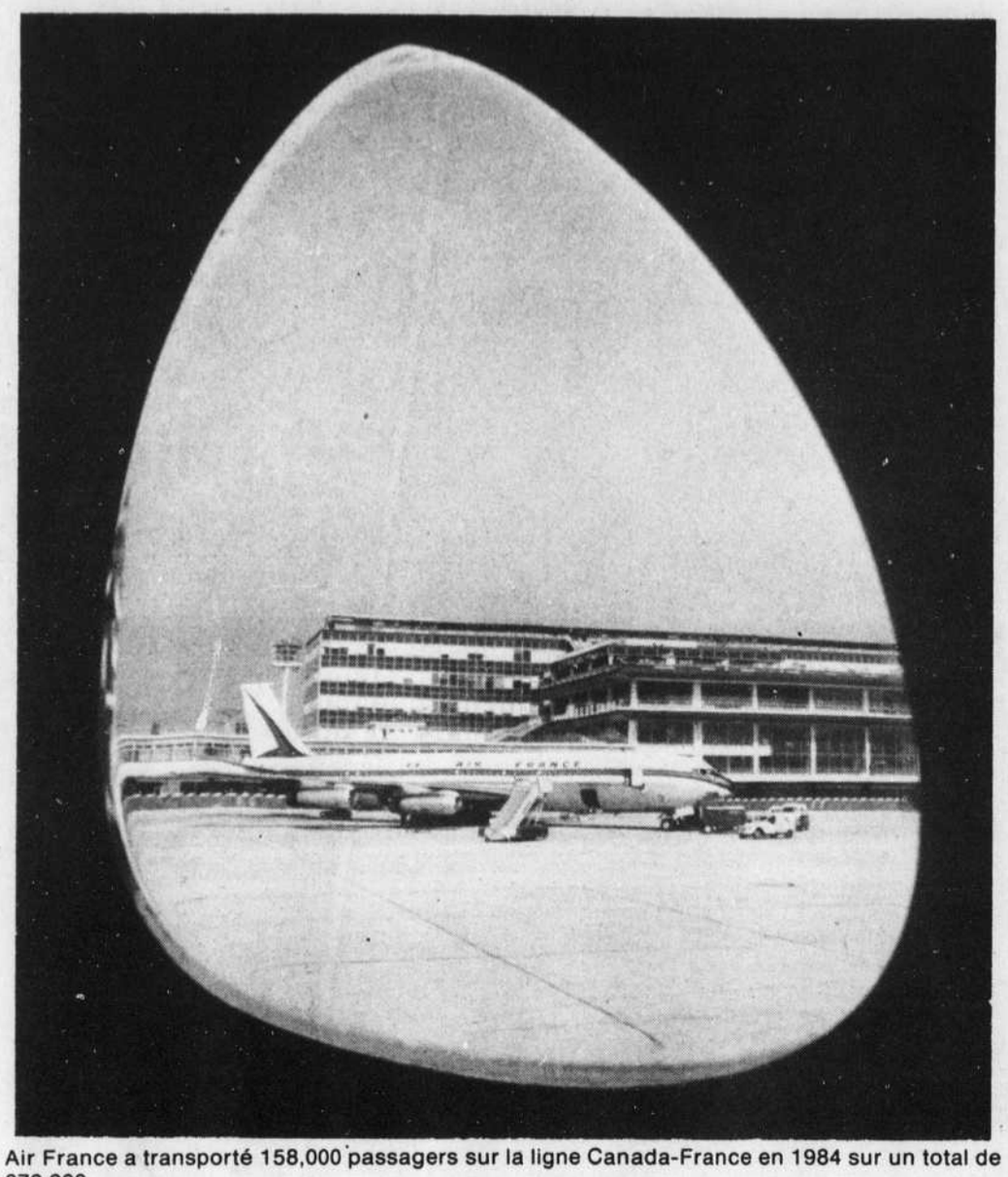

Air France a transporté 158,000 passagers sur la ligne Canada-France en 1984 sur un total de 370,000.

La valeur des stocks de Commodore atteint $ 450 millions

Au deuxième trimestre terminé le décembre 1984, la valeur des stocks du fabricant de micro-ordinateurs Commodore s'élevait à $450 millions US en raison de la difficulté de vendre son modèle Commodore 64 et ses autres produits.

La faiblesse du marché a fait passer les ventes du premier vendeur de micro-ordinateurs domestiques de $431.4 millions US, au premier trimestre, à $338.7 millions. Les profits nets se sont élevés à seulement $3.2 millions US, en baisse de $46.9 millions par rapport au premier trimestre de l'exercice financier 1984-85.

Une erreur s'était glissée hier dans notre article «Le marché de l'ordinateur domestique s'essoufle». Au lieu de «pertes $450 millions US attribuables à la non-vente . . .», il aurait fallu lire «stocks de $450 millions . . .».

ERRATUM

Une erreur s'est glissée dans notre édition du 21 mars dernier. Nous écrivions que selon M. Stephen Leopold, président de Les Immeubles Leopold Ltée., le développement du centre-ville passait par un nouvel axe nord-est. Il aurait plutôt fallu lire nord-ouest. Nos excuses.

Le MBA de l'UNIVERSITÉ CONCORDIA pour gens d'affaires

L'Université Concordia lance en septembre 1985 un nouveau programme destiné à aider les gens d'affaires à acquérir les compétences de pointe indispensables pour faire face à une conjoncture toujours plus complexe.

Le programme s'échelonne sur deux ans à raison d'une journée entière par semaine – le vendredi et le samedi en alternance – de façon à permettre aux personnes inscrites de continuer à exercer leurs responsabilités habituelles.

Renseignements:

Monsieur le directeur
Programme de MBA pour gens d'affaires
Faculté de commerce et d'administration
Université Concordia
1455, boul. de Maisonneuve Ouest
Montréal (Québec)
H3G 1M8
Téléphone: (514) 879-7247

UNIVERSITE CONCORDIA

LE DEVOIR VOUS OFFRE LA QUALITÉ POUR INSÉRER UNE ANNONCE SOUS LA RUBRIQUE CARRIÈRES ET PROFESSIONS

844-3361

HABITAS 1985

Mises en nomination

Le Gala de l'Habitation 1985 se tiendra le 29 mars prochain à l'hôtel Méridien.

Pour informations: Lise Londei — (514) 288-9090

Les entreprises et les personnalités suivantes ont été mises en nomination pour leurs performances exceptionnelles dans le domaine de l'habitation:

Construction domiciliaire **maison individuelle**
Un hommage de La Banque d'Épargne
Anjou 80
Colombani Architecte
Construction Mica Inc.
Habitations d'Angoulêmes Inc.
Modulex Inc.
Rémo Construction Inc.

Construction domiciliaire **ensemble résidentiel**
Un hommage de La Banque de Montréal
Anjou 80
Construction P. Dufour (2000) Inc.
Les Réalisations Immobilières Prével Inc.
Rémo Construction Inc.
Le Sanctuaire du Mont-Royal

Rénovation et Restauration **ensemble résidentiel**
Un hommage de Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest-du-Québec
L'Auto-Université du Village P.A.L.E.
Daniel Paiement Architecte
Thibodeau Conrath Scheffer Architectes

Matériaux de construction **manufacturier/ distributeur/ détaillant**
Un hommage de La Banque Nationale
Les Entreprises Industrielles Westburne Ltée
Fiberglass Canada Ltd.
Groupe Montco Ltée
Groupe Tremca Inc.
HILTI (Canada) Ltée
Stan Nicoll et Co. Ltd.

Portes et fenêtres **manufacturier/ distributeur**
Un hommage de RoyNat
Les Entreprises Marchands (1979) Ltée
Les Fenêtres St-Jean Inc.
Les Meubles du Québec Inspiration XIX^e Ltée
Les Industries Unik (1983) Ltée
Vélux-Canada Inc.

Chauffage et énergie **manufacturier/ distributeur**
Convectair NMT Inc.
Fiberglass Canada Ltd.
Foyer D'Aciernergie Inc.
Joseph Élie, Division de Petro-Canada
Les Industries F.P. Inc.
Venmar Inc.

Armoires de cuisines **manufacturier/ distributeur**
Les Cuisines Bo-Mod Ltée
Cuisirama Inc.
Les Produits M.K.S. Inc.

Décoration-Ameublement **manufacturier/ distributeur**
Consortium-Design International (Gérard Collin Inc.)
Futon 7^e Ciel Québec Inc.
Meubles B. Brouillet Inc.
Vertican Inc.

Décoration-Ameublement **détaillant de l'année**
Consortium Design International
Intérieurs Valkem Inc.
Mobilier Philippe Dagenais Inc.

Décoration-Ameublement **designer de l'année**
Un hommage de Petro-Canada
Hervé Sauvagnac
Jacques Corriveau
Jacques Daoust
James Bouzaglou
Jean-Guy Lortie
Yolande Dupré
Philippe Dagenais

Aménagement extérieur **manufacturier/ distributeur/ détaillant**
Henri-Denis Patio Ltée
Chemlawn Inc.
Industries Vogue Ltée
Pépinière Cramer Nursery Inc.
Piscines Unies Inc.

Sécurité au foyer **meilleure performance d'un service public**
Un hommage de Les Coopérants, compagnie d'assurance générale
Les finalistes et le lauréat seront connus le soir du Gala de l'habitation

Habitas spécial: Salon National de l'Habitation **meilleure participation 1985**
Les finalistes et le lauréat seront connus le soir du Gala de l'habitation

Habitas spécial: Logement social
Daniel Paiement Architecte
Habitations Populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest-du-Québec
Habitations Populaires de Trois-Rivières
L'Auto-Université du Village P.A.L.E.
Société d'Habitation de Montréal
Société d'Habitation du Québec

Habitas spécial: Municipalité de l'année **meilleure contribution à l'habitation**
Un hommage d'Hydro-Québec
Gatineau
Hull
Québec
Trois-Rivières

Habitas spécial: Architecture résidentielle québécoise **Meilleur projet unifamilial**
Concours Ro-Na/ Ordre des Architectes du Québec
Antoine Carrier
Gérard Pagé
Jules Masson
Lussier
Jean Laberge
Zoya Duba
Guy Berthommeu
Albert M. Thalheim
Claude Bélanger
Monique Jobin

Média d'information de l'année **meilleure contribution à l'habitation**
Un hommage de Trust Général
Le Droit
L'habitation au Québec
Les Idées de Ma Maison
Le Journal de Montréal
La Presse
Le Soleil

Entreprise de service de l'année **meilleure performance**
HILTI (Canada) Ltée
Jolidata Laval
Le Permanent Société d'Habitation du Québec

Personnalité de l'année **dans le domaine de l'habitation au Québec**
Un hommage du Salon National de l'Habitation
Michel Caron, (Groupe Tremca Inc.)
René G. Lépine, (Le Sanctuaire du Mont-Royal)
Didier Poirier, (Poirier Cardinal Architectes)
Paul Legault, (Le Permanent)
Jean Corbeil, (Maire de Ville d'Anjou)
André Lespérance, (Les Industries F.P. Inc.)
Philippe Dagenais, (Philippe Dagenais Inc.)
Jean-Claude Marsan, (Architecte)

Entreprise de l'année dans le domaine de l'habitation au Québec
Un hommage de La Chambre de Commerce de Montréal
Le lauréat sera connu le soir du Gala de l'habitation.

Une réalisation de:
La Chambre de Commerce de Montréal
772, rue Sherbrooke ouest, Montréal (Qc) H3A 1G1

En collaboration avec:
Salon National de l'Habitation
et Hydro-Québec

Vérificateurs: Samson Bélair COMPTABLES AGRÉÉS

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

La voiture la plus vendue: 20 millions d'exemplaires

La coccinelle de VW est une espèce en voie d'extinction en Europe

NICOLE MARTICHE
de l'AFP

BONN — La coccinelle, la fameuse voiture qui a fait la réputation du constructeur automobile allemand Volkswagen (VW) dans le monde entier, va disparaître des routes européennes: d'ici la fin de l'année, ce modèle qui n'est plus fabriqué qu'au Brésil et au Mexique ne sera plus importé vers l'Europe.

Cette voiture tient une place particulière dans le coeur des Allemands: associée à leur vie des 50 dernières années, elle a valeur de symbole à plus d'un titre et son histoire se lit un peu comme un conte. Le premier prototype de la coccinelle voit le jour en 1934 à l'instigation du régime nazi désireux d'encourager la construction d'une voiture populaire, une Volkswagen, que chaque famille allemande pourrait posséder. Le gouvernement lance alors un appel d'offre et le modèle conçu par l'ingénieur Ferdinand Porsche, dont le nom est aujourd'hui associé à des voitures de sport, est retenu.

La nouvelle Volkswagen, à la silhouette caractéristique, fut présentée à Adolf Hitler. Selon la légende, le fuehrer l'aurait conduite. D'autres prétendent qu'il s'est simplement assis au volant.

Pour construire ce modèle, une usine est spécialement montée au nord de Brunswick, à Wolfsburg (nord de la RFA) devenue aujourd'hui la ville de VW.

Mais avec le début de la Seconde Guerre mondiale, la coccinelle n'a pas le temps d'être produite en série. Elle est, au contraire, adaptée à des fins bien différentes des promenades familiales, initialement prévues, pour devenir le véhicule tout terrain des armées allemandes.

Cet épisode n'entache pas la réputation de la voiture, au contraire. Ses qualités de robustesse sont désormais prouvées. Dans l'Allemagne de l'après-guerre, la coccinelle prend son envol et devient le symbole du miracle économique. Jusqu'à 2,500 Kaefer - son nom en allemand - sortent alors quotidiennement des chaînes de montage de Wolfsburg: en tout, 20.6 millions d'exemplaires ont été fabriqués à ce jour, ce qui en fait la voiture la plus vendue dans le monde.

Cette voiture, aujourd'hui l'une des moins chères de RFA et dont le prix était encore il y a quelques mois sous la barre des $5,000, est dans les années 50 la preuve d'un statut social.

La coccinelle va même devenir star de cinéma: Walt Disney lui consacre un film, Un amour de coccinelle, et devant le succès rencontré, il récidive en faisant une suite. La firme de Wolfsburg se frotte les mains de cet excellent coup publicitaire.

Les exportations vers les Etats-Unis sont si florissantes que VW achète ses propres bateaux pour acheminer sa production outre-Atlantique. La firme s'offre le luxe d'une contre-publicité pour le scarabée le plus moche du monde.

Si VW a décidé d'arrêter l'importation vers l'Europe des Kaefer produites dans ses filiales d'Amérique latine c'est surtout parce que les coûts de transports sont trop élevés pour un nombre de ventes restreint.

L'an passé, la firme a encore trouvé 11,061 acquéreurs en RFA - où circulent encore 1.5 million de coccinelles - mais seulement 2,800 dans les autres pays d'Europe. D'autre part, équiper d'un catalyseur antipolluant, auquel la presse a trouvé le diminutif de Katy, le double pot d'échappement de la coccinelle gonflerait beaucoup trop le prix de vente de la voiture. Le katy que les Allemands veulent imposer à l'Europe, a tué leur coccinell

Selon un sondage de Manpower

Le quart des employeurs montréalais accroîtront bientôt leurs effectifs

LAURENT SOUMIS

Plus du quart des employeurs de la région de Montréal, interrogés dans le cadre d'un sondage de la maison de recrutement Manpower, comptent engager du personnel supplémentaire au cours du deuxième trimestre de 1985.

Selon les résultats de l'enquête, aucun des employeurs interviewés ne s'apprêtent à licencier du personnel et 70 % d'entre eux n'envisagent pas de modifier leurs effectifs.

Selon Mme Diane Bradshaw, directrice de Manpower, « les perspectives d'emploi sont nettement plus optimistes pour les gens en quête de travail, à Montréal, qu'elles ne l'étaient à cette date, l'an dernier. »

Les résultats du sondfage confidentiel, mené par téléphone auprès de 1,200 employeurs canadiens, prétend constituer un échantillonnage représentatif d'au moins 30 centres de population du pays.

À l'échelle canadienne, la proportion d'employeurs partageant des vues optimistes quant aux perspectives d'emploi est sensiblement la même. L'an dernier, 23 % des employeurs se déclaraient prêts à embaucher du personnel et 6 % songeaient à le réduire.

Le sondage de Manpower porte à croire que les secteurs de la construction et des industries de fabrication profiteront principalement du regain d'embauche.

Ainsi, 36 % des employeurs de la construction songent à engager de nouvelles recrues au cours du printemps, alors que 33 % des fabricants de biens durables et 36 % des manufacturiers de biens non-durables nourissent le même projet. Dans la construction, trois fois moins d'entreprises que l'an dernier envisagent des mises à pied.

Les réponses autorisent aussi des espoirs dans l'industrie minière où 36 % des employeurs prévoient un besoin d'employés supplémentaires.

Avec 32 % des répondants dans cette catégorie, les transports et les services publics enregistrent une augmention de 8 points de la propension à embaucher par rapport à l'année dernière.

L'embauche anticipée dans le commerce de gros et de détail, dans la finance, l'assurance, l'immobilier et l'administration publique enregistre une très légère progression.

Les perspectives demeurent quasi-identiques dans l'enseignement et le secteur des services.

À travers le pays, les villes de St-Jean de Terre-Neuve et de Moncton se sont remises des prévisions négatives des deux derniers trimestres. Calgary, Edmonton et Vancouver envisagent maintenant de réembaucher après six mois de tendance contraire.

À Vancouver et Toronto, les perspectives d'embauche atteignent 34 % et 30 % des employeurs.

Les résultats du sondage ne précisent pas s'il s'agit d'emplois réguliers ou temporaires, comprenant une tâche à plein temps ou à temps partiel.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes.

Voir aussi en pages 19 et 20

UNIVERSITÉ LAVAL — **Faculté des arts**

PROFESSEUR EN ARTS PLASTIQUES

DOMAINE
Enseignement et recherche en gravure et lithographie.

EXIGENCE
Doctorat en arts visuels ou l'équivalent.

TRAITEMENT
Selon la convention collective: régime d'emploi à 75%.

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION
Le 15 août 1985

Faire parvenir le curriculum vitae avant le 29 mars 1985 à:

Bernard Jasmin, directeur
École des arts visuels, bureau 3454
Pavillon Louis-Jacques-Casault
Université Laval
Québec G1K 7P4

UNIVERSITÉ LAVAL — **Faculté des sciences de l'éducation**

PROFESSEUR DÉPARTEMENT DE DIDACTIQUE

Poste de professeur régulier offert dans le cadre du «Projet de perfectionnement des maîtres en enseignement professionnel (P.P.M.E.P.)» pour le secteur privilégié de **l'agro-alimentaire.**

DOMAINE
Didactique des sciences dans le secteur de l'agro-alimentaire.

FONCTION
Enseignement et recherche appliquée en didactique dans le cadre du P.P.M.E.P.

QUALIFICATIONS
Doctorat ou l'équivalent. Spécialisation dans l'un des domaines de l'agro-alimentaire. Expérience souhaitable. Aptitudes à l'enseignement et à la recherche.
Pour être admissible à ce poste, la formation psycho-pédagogique n'est pas indispensable.

TRAITEMENT ET CONDITIONS DE TRAVAIL
Suivant la convention collective.

Faire parvenir curriculum vitae et références avant le 1er mai 1985 à:

M. Jean-Guy Bernard, directeur
Département de didactique
Faculté des sciences de l'éducation
Université Laval, Québec G1K 7P4

PETRO-CANADA®

BAISSE RECORD
DES FRAIS DE CHAUFFAGE!
Économisez jusqu'à*
25%
sur vos frais de chauffage!

Pourquoi engager de lourds frais de conversion?
Maintenant, vous pouvez continuer à vous chauffer au mazout tout en économisant jusqu'à 25% sur vos frais de chauffage grâce au **Petrocan Plus®,** une nouvelle génération d'appareils de chauffage qui brûlent votre mazout avec ardeur en vous offrant un rendement remarquable.*

Pas de mise de fonds
Vous pouvez acheter ou louer votre appareil de chauffage. Si vous louez, vous payez seulement 29,95 $ par mois et, au bout de cinq ans, vous pouvez acheter l'appareil pour la modique somme de 1,00 $.
L'installation est gratuite sur la plupart des systèmes. Même le contrat de service est gratuit. En moins d'une journée, Petro-Canada améliorera votre système de chauffage à air chaud en y raccordant un nouveau **Petrocan Plus®.**

Un atout de plus
Chaque **Petrocan Plus®** est muni d'un filtre à air électronique, qui garde votre maison fraîche, propre et pimpante toute l'année durant.

®Marque de commerce de Petro-Canada.

*L'économie réalisée est calculée d'après le rendement moyen d'un appareil de chauffage courant de 60-65%. Le **Petrocan Plus®** fournit un rendement de 88% dans des conditions optimales.

Téléphonez à Petro-Canada dès aujourd'hui afin de découvrir comment le **Petrocan Plus®** est en mesure de vous faire économiser jusqu'à 25% sur vos frais de chauffage. Vous pouvez aussi nous faire parvenir le coupon ci-dessous.

878-7666

Veuillez m'envoyer de plus amples renseignements sur le **Petrocan Plus®** afin que je puisse économiser jusqu'à 25% sur mes frais de chauffage l'hiver prochain.

Nom_____
Adresse_____
Ville_____
Code postal_____ Tél._____

PETRO-CANADA®

JOSEPH ÉLIE
Division de Produits Petro-Canada Inc.
1500, av. Atwater
Plaza Alexis Nihon, 12e étage
Montréal (Québec) H3Z 9Z9

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

TORONTO

Tendance à la hausse

TORONTO (PC) — La tendance était à la hausse, hier, à la Bourse de Toronto. L'indice composé a terminé la séance sur un gain de 4.33 points, à 2605.56. Le volume a diminué à 11.65 millions d'actions, comparativement à 12.16 millions le jour précédent.

Parmi les valeurs industrielles échangées à la Bourse de Toronto, Dome Pete a gagné sept cents à $3; Magna International A 1-8 à $22; Shell Canada 1 5-8 à $26 1-4; Gulf Canada 1-2 à $18 1-4 et Imasco Ltd 5-8 à $27 7-8. International Thomson a perdu 1-8 à $8 3-8; Canadian Pacific Ld 1 à $57 3-4; Seagram 5-8 à $55 3-4; Wardair 1 5-8 à $18 1-2 et Chrysler 1 1-8 à $46 1-2.

Dans le secteur des mines, Campbell Red Lake gagne 1 1-8 à $28 1-8; Placer Development 1-4 à $24 3-4 et McIntyre Mines 1-2 à $45. Teck Corp. B cède 1-4 à $11 3-4 et Denison A 1-2 à $13 1-4.

Du côté des pétroles, Rio Alto Exploration a gagné 35 cents à $2.35; International Polaris un cent à 65 cents et Bonanza Resources cinq cents à $4.10. Poco Pete abandonne 1-8 à $6 1-2.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

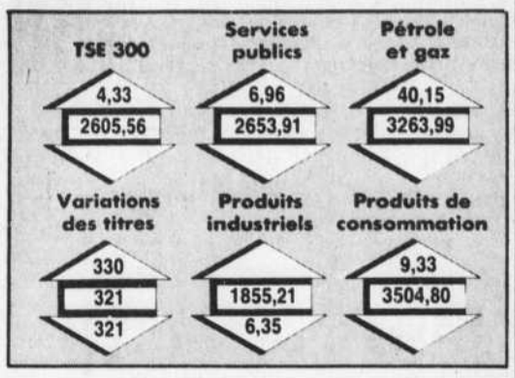

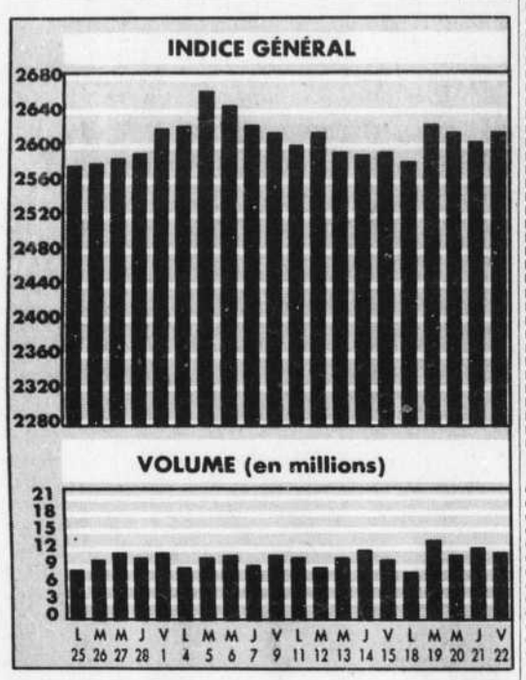

A B

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A.G.F.M	900	$12½	12½	12½	— ⅛
AMCA Int	10730	$15⅜	15⅛	15⅛	— ⅛
AMCA p	9350	$24	23⅞	24	+ ¼
AMCA 2 p	1700	$24¾	24⅝	24¾	
Abatera o	9200	60	60	60	
Aberford	2600	$8⅞	8⅝	8⅞	
Aberford w	2650	160	150	150	— 1
Abti Prce	10615	$55½	54½	55½	+ 1
Abitibi 7½p	100	$41	41	41	+ 1
Agassiz	4701	207	207	207	— 2
Agnico E	7100	$15	14¾	14¾	
Agra Ind A	200	$6½	6½	6½	— ⅛
Aiguebel o	4410	460	440	460	+ 5
Akaitco o	1100	65	60	60	—15
Albany o	15725	45	44	45	+ 2
Alt Energy	7730	$19¼	18⅞	19¼	+ ½
Alt Enr A	1225	$29⅛	29⅛	29⅛	— ¼
Alta Nat	15100	$15½	15½	15½	
Alcan	24557	$37¾	37½	37⅝	+ ⅛
Alcan w	3800	$8⅝	8¼	8¼	— ¼
Algo Cent	200	$21⅜	21¼	21¼	— ¼
Algoma St	510	$21⅛	21	21	— ¼
AStel p	500	$24⅝	24⅜	24⅜	
Algma St B	1700	$23⅜	23	23⅜	+ ⅜
Altex o	500	120	120	120	+ 4
Alum A	15500	$25⅝	25½	25⅝	
Alum 1st p	200	$25⅛	25⅛	25⅛	
Alum B	see below				
Alum c p	2500	$25⅛	25¼	25⅜	+ ⅛
Amco A o	14500	19	16	19	+ 4
Am Eagle o	4200	190	185	185	
Andrs WA f	300	$25	24⅞	24⅞	
Ang dGld o	500	70	70	70	— 5
Ang UDev	500	65	65	65	+ 5
Argcen	2500	$19	19	19	— ¼
Argyll A f	1500	225	225	225	+ 4
Asamera	47810	$10⅜	10	10	— ⅛
Asac Porc o	111	240	240	240	—20
Atco I f	6300	$8⅜	8¼	8¼	— ⅜
Atco II	2000	$8¼	8¼	8¼	
Atco 11½	2000	$30	29¾	29¾	
Atco w	12800	135	131	131	— 4
Atl C Cop	13200	160	160	160	
Atl Shop p	1500	$25⅝	25½	25⅝	+ ⅛
Atlas Yk o	10000	24½	24	24	— 1
Augmitto o	1000	87	87	87	+ 2
Aur Res o	8500	123	113	120	— 5
Avindo o	7200	104	100	100	— 2
BC Rail p	7350	$26½	26	26¼	— ¼
BC Sugar A	2008	$22¾	22⅝	22¾	+ ⅛
BC Sugar w	1000	300	297	297	— 3
BGR A	500	$7½	7½	7½	
BGR w	500	87	87	87	+ 2
BMB Comp	1200	310	310	310	—10
BP Canada	1250	$27	26⅞	27	+ ½
Bachelor	600	340	330	330	—15
Banister C	5200	$9	8⅞	9	+ ⅛
Bk Alberta	5800	$7⅞	7½	7⅞	+ ¼
Bank BC	23821	$5¾	5⅝	5¾	+ ⅛
Bk BC 228	100	$22⅞	22⅞	22⅞	
Bk BC 222	100	$23½	23½	23½	
Bank Mtl	28693	$26⅛	26	26⅛	+ ⅛
Bk Mtl 285	4010	$32⅞	32¾	32⅞	+ ⅛
Bk Mtl 250	1950	$29⅝	29¼	29⅝	+ ⅜
Bk Mtl 3p	50800	$25	24¾	24¾	+ ⅛
Bk Mtl w	4600	350	340	340	+ 5
Bank N S	87847	$12⅞	12¾	12⅞	
Bk N S 1p	4200	$25½	25½	25½	— ⅛
Bankeno o	3000	350	350	350	
Bankeno w	1000	33	33	33	
Barrick o	23230	152	150	150	+ 5
Barick w	7800	47	43	47	+ 5
Baringtn o	21500	99	95	97	+ 13
Baton A f	200	$15¾	15¾	15¾	
Baxter	3000	28	28	28	
Baxter w	10000	5	5	5	
Becker B f	100	$26½	26½	26½	
BCE	64704	$39⅛	39¼	39¼	+ ⅛
BCE 2.25 p	250	$33⅜	33⅜	33⅜	+ ⅛
BCE 1.80 p	4725	$26⅝	26½	26⅝	+ ⅛
BCE 1.96 p	325	$46¾	46¾	46¾	
BCE 2.05 p	1100	$39¼	39¼	39¼	+ ⅛
BCE 2.70 p	5325	$40½	40⅛	40⅜	+ ⅛
Bentall 1 p	1500	$25⅜	25⅛	25⅜	+ ⅛
Biotech	13500	$6⅜	6¼	6¼	
Black Phot	13100	$18	18	18	— ⅛
Blkdom o	12200	215	210	210	—15
Bluesky	42479	450	430	445	+ 15
Bombdr A	100	$29½	29½	29½	
Bombdr B f	200	$28¾	28	28	— ¼
Bonanza R	51612	410	405	410	+ 5
Bonza R w	1249	47	47	47	— 2
Bonar	2450	$13½	13	13¼	+ ⅜
Bonar w	6600	340	325	340	+ 15
Bow Valy	23550	$17½	17⅜	17⅜	— ⅛
Bow Vly 205	1950	$26⅛	26¼	26⅜	— ⅛
Bow Vly R	1150	$7¾	7¼	7¼	— ⅛
Bralorne	51250	495	495	495	
Bralor 8.75	200	$19¾	19⅝	19⅝	+ ⅛
Bralorn w	1100	95	95	95	— 5
Bramalea	2010	$18	17¾	18	
Brmlea B p	5000	$24⅝	24½	24½	
Brscade p	2873	$39⅛	39⅛	39⅛	+ ⅛
Brascan A	8847	$35½	35	35½	+ ⅜
Brscn 8½	100	$25¼	25¼	25¼	
Brsn 81	127870	$26¼	25¾	26	— ¼
Brkwater o	68996	$6¾	6½	6⅝	
Brenda M	400	$9¾	9½	9¾	+ ⅛
Brinco	450	169	169	169	+ 6
Brisa o f	450	390	390	390	—20
BCFP	70193	$9⅞	9⅝	9¾	+ ⅛
BCFP p	250	$33¾	33¾	33¾	
BC Res	145650	247	240	240	— 5
BC Res p	1000	$28	27⅞	28	
BC Phone	16356	$21¾	21½	21⅝	— ⅛
BCPh 4¾ p	600	$50	50	50	+ ¼
BCPh 1956	100	$50	50	50	
BCPh 4.84	100	$13⅜	13⅜	13⅜	+ ⅛
BCPh 5¾ p	100	$60	60	60	
BCPh 6.80	500	$18¾	18¼	18¼	— ¼
BCP 7.04 p	1500	$18¾	18½	18½	— ½
BCP 11.24 p	1200	$29	28¾	28¾	— ¼
Broulan	600	118	115	115	— 3
Brunswk	2300	$15⅛	15	15	— ⅜
Budd Can	9898	$24¼	23¼	24	+ ¾

C D

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
CAE	119350	$17¾	17⅜	17½	— ⅛
CB Pak	1500	$15¼	15⅛	15¼	+ ⅛
CB Pak w	1050	410	405	405	—10
CCL A	825	$27¾	27⅜	27¾	+ ⅜
CCL B f	20440	$27⅝	27⅜	27½	+ ½
CDC Life	7155	$20¼	19½	19¾	
CIL	100	$28	28	28	
CME Res o	3500	50	50	50	
CSA A f	1600	495	490	495	+ 5
Cableshar	400	175	175	175	
Cabre	74500	275	270	270	
Cad Frv	27200	$16¼	16¼	16¼	
Cad Frv A	5235	$8¾	8⅝	8¾	
Cad Frv w	950	$8⅜	8⅜	8⅜	
Calais	9000	67	67	67	+ 1
Calvert o	20100	33	31	31	
Cambridg	1400	$16⅞	16¾	16¾	— ⅛
Cmbridg w	3380	340	330	340	— 5
Camco Inc	1800	$12	12	12	
Camel O G	2000	42	42	42	
Camp RL	55895	$28¼	27½	27½	+ 1⅛
Camp Res	786	$6	6	6	+ ⅛
Cam Res A	209	$15½	15½	15½	+ ⅛
Camp Soup	1655	$19⅛	19	19⅛	+ ⅛
Campeau f	27900	$23½	23⅜	23½	+ ⅛
Cmpeau w	44400	425	420	420	— 5
CCem ex p	13839	$11⅜	11⅛	11¼	+ ⅛
CCem 2 p	1600	$14	13⅞	14	
CDC f	125060	$9½	9	9½	+ ⅜
CDC pr B	6049	$107	105	107	+ 2
CDC 1980	19208	$17	16½	16¾	+ ¼
CDC 1983	7800	$25¾	25⅜	25¾	+ ¼
C Nor West	3651	$23½	23¼	23¼	— ¼
CanP Ent	12798	$27⅜	27⅛	27⅜	+ ¼
C Packrs	14370	$29⅞	29½	29⅞	+ ⅜
CPerm 8	z44	$21⅞	21⅞	21⅞	
CPerm C p	3600	$24	23¾	23¾	— ⅛
CS Pete f	1300	450	440	440	—25
Can Trust	37760	$32¾	32½	32¾	+ ⅛
C Trust 11	25500	$23	22½	22½	
C Tung	500	$14½	14½	14½	
CComrcl p	2300	$19¾	19⅜	19⅜	+ ⅛
C Curtis	100	152	152	152	+ 2
CForms A f	600	430	420	420	— 5
C Formst B	300	430	420	430	
CG invest	100	$39¼	39¼	39¼	— ¾
C Hydro pr	1700	$12½	12½	12½	
Cl Bk Com	54938	$29½	29⅜	29½	— ¼
CIBC 250 p	6450	$25⅞	25⅝	25¾	— ⅜
CIBC 2.05 p	7381	$25	24½	25	— ¼
CIBC 35625	58855	$28⅛	28⅛	28½	— ⅛
CIBC 3 p	3300	$100½	100⅛	100½	+ ⅛
CIBC w	200	365	365	365	
Cdn Jorex	15400	430	420	425	
C Manoir	3340	$11¾	11⅜	11¾	+ ⅜
C Marconi	1600	$19⅞	19¾	19⅞	
CNat R	z100	27	27	27	
C Occdental	6864	$29¼	29⅛	29¼	+ ⅛
CP Ltd	131615	$59	57¾	57¾	— 1
Cancom	800	$6⅛	6⅛	6⅛	
Cdn Tire	200	$12⅞	12¾	12¾	— ¼
CTire A f	97449	$8⅞	8¾	8⅞	
CUtil A f	4061	$17	17	17	
C Util B	1540	$17	16⅞	16⅞	— ⅛
C Util 5 pr	z21	$49¾	49¾	49¾	
CUtil 2nd D	1000	$25⅝	25⅝	25⅞	+ ⅛
CUtil 2nd E	1600	$26⅜	26¼	26¼	
CUtil 2nd F	1150	$28	27⅞	28	+ ⅛
CUtil 2nd G	100	$29¼	29¼	29¼	— ⅛
CUtil 2nd H	1700	$23	22⅞	22⅞	— ⅛
CUtil A w	1773	300	300	300	
CUtil B w	1282	299	290	292	— 3
C Wrld	250	435	435	435	+ 10
C Wrldwd p	100	$18⅝	18⅝	18⅝	— ¼
Cnamax o	3482	450	435	450	+ 5
Canbra	100	$8¾	8¾	8¾	+ ¼
Canfor	2200	$9¼	9¼	9¼	
Canfor pr	200	$23⅜	23⅜	23⅜	
Cara	1500	$11½	11⅛	11¼	+ ⅛
Cara A f	7300	$11	11	11	
Carl OK	5040	$14⅜	14¼	14⅜	+ ⅛
Carl A p	1200	$23½	23⅛	23½	+ ⅜
Carlyle o	2000	42	42	42	+ 4
Carma A	39587	78	75	75	— 1
Carolin o	23200	290	285	285	+ 4
Cascades	z70	$13⅞	13⅞	13⅞	
Celanese	503	$7	7	7	— ¼
Celan 175 p	z50	$16½	16½	16½	
Centenial	4500	330	330	330	
C Fund A f	10900	$6¼	5¾	6	— ¼
Centrl Tr	33987	$11⅞	11⅛	11¾	+ ⅜
Cntrl Tr p	300	$24⅞	24½	24⅞	+ ⅜
Chnclr	z100	46	46	46	
Charter Ol	39832	55	50	55	+ 2
Chateau A f	1500	$16⅛	15⅞	16⅛	
Chvco A	17900	$5	470	5	+ 30
Chieftan	200	$11⅞	11⅞	11⅞	+ ⅜
Chieftan B	100	$47	47	47	—11½
Chrysler	645	$46¾	46	46½	+ 1⅛
CHUM B f	3500	$40¾	40¾	40¾	+ ¼
Cimaron o	2600	$6⅜	6⅜	6⅜	
Cineplex	74150	$5¼	5⅛	5¼	+ ⅛
Cineplex p	26600	$5⅝	5⅜	5⅜	
Circo Crft	5900	$9	8⅞	9	
Coastl A f	100	$5⅞	5⅞	5⅞	+ ¼
Coho A f	1511	245	245	245	— 5
Coin Lake o	500	25	25	25	
Coleco	100	$19¾	19¾	19¾	—1¼
Colonial o	10000	130	125	125	—20
Cmplx	2700	325	315	315	—10
Cominco	4619	$14¾	14½	14¾	+ ¼
Cominco D	29100	$27⅜	27½	27⅜	— ⅛
Cmrcl OG	12200	220	210	220	
Compu H o	28100	160	145	160	+ 10
Compu H w	8100	43	37	43	+ 7
Cmplg	3684	$19⅝	19½	19⅝	+ ⅛
Cmp Inv o	21700	250	240	245	
Comstate o	3000	33	33	33	+ 1
Comtech	100	$6	6	6	
Comterm	5000	152	145	150	
Ctrm w	6700	58	52	53	+ 3
Coniagas o	1800	$5¾	5⅜	5¾	
CAscot	500	18	18	18	— 1
Con Bath A	2100	$17¾	17⅛	17⅛	
Con Bath p	375	$17¼	17¼	17¼	
C Norex	875	230	225	225	—10
Con Prof o	5400	133	130	130	
C Rambler	5090	$6⅝	6⅝	6⅝	
Consoltex	100	485	485	485	—15
C Distlb A	2900	$6¼	6¼	6¼	— ¼
CDistlb B f	5850	$6¼	6⅛	6⅛	— ⅛
Cons Gas	12750	$21⅞	21⅝	21¾	+ ⅛
C Gas 13½	500	$30½	30¼	30½	+ ⅛
C Gas 9¼	950	$26	25⅞	26	
Cons Gas w	500	$6¼	6¼	6¼	
Con Glass	2100	$14¾	14½	14½	— ⅛
CTL Bank	1450	$10½	10	10⅛	— ⅛
CTL Bk 4½	300	$56	86	86	+ 1
CTL A p	2500	$24¼	24	24	— ½
Conwest A	700	$8	8	8	— ¼
Conwst B f	14600	$8¾	8½	8¾	+ ¼
Conwst 12	600	$30	29½	30	+ ½
Co enerco A	6100	$5¾	5½	5¾	+ ¼
Corby	240	$34¼	34¼	34¼	— ⅛
Cor Mark f	17600	$7⅜	7	7	— ¾
Core Mrk w	28700	213	195	195	—21
Corp Food	1200	$15¾	15¾	15¾	+ ⅛
C Falcon C	500	$17⅞	17⅞	17⅞	+ ⅜
Corrida o	10000	20	20	20	
Coseka R	21300	275	270	274	— 2
Coseka 7 p	100	$6	6	6	
Courvan o	2000	40	40	40	— 5
Craigmt	100	120	120	120	+ 3
Crain RL f	225	$16½	16¼	16¼	— ⅜
Crestbrk	2400	$8	8	8	
Cr Life Ap	3200	$25¾	25½	25½	— ¼
Crownx	14219	$17¾	17½	17¾	
Crownx A	119913	$17¾	17½	17¾	+ ¼
Crnx w	7700	390	380	380	— 5
Cuvier o	5700	17	15	16	— 1
Czar Res	3000	155	152	152	— 3
Czar Wt	4500	10	10	10	— 2
DRG A f	1500	$11⅜	11⅜	11⅜	
Dalmys	363	$9	9	9	
Dalmy C f	363	$7⅜	7⅜	7⅜	
Daon Dev	63739	415	395	400	— 5
Daon A	575	410	410	410	
Daon 8¾ p	300	$5⅝	5⅝	5⅝	— ⅛
Daon 9½ p	900	$6	5⅞	5⅞	— ⅛
Datel o	1500	140	140	140	
Davidson o	3825	370	350	360	— 5
Deiour o	1700	30	30	30	
D Eldona o	z2	68	68	68	
Delhi Pac o	3000	9	9	9	— 1
Denison A p	14965	$13¾	13¼	13¼	— ½
Denison B	10765	$13	12⅝	12⅝	— ⅛
Denison p	1750	$24½	24¼	24¼	— ¼
Denison B p	25750	$23	22¾	22¾	— ⅛
Denison w	20700	190	177	179	—11
Develcon	7200	$7¼	7⅛	7¼	+ ¼
Dexleigh o	25226	187	181	183	+ 11
Dexligh w	15310	69	65	68	+ 8
Dicknsn A	12228	$5⅞	5⅝	5⅞	+ ¼
Dicknsn B	1028	$5½	5½	5½	
Digitech	z70	38	38	38	
Discovry f	7500	170	165	170	+ 1
Dofasco A	46256	$27¼	27	27¼	+ ⅛
Dfs 235	42550	$25	24⅞	24⅞	— ⅛
Dofasco wt	2700	$36¼	35¾	36¼	+ ¼
Doman A	901	230	220	220	
Doman B f	1844	170	161	170	+ 5
Dome Cda	23039	$6½	6¼	6½	+ ¼
Dome Mine	12380	$12	11⅝	11⅞	+ ⅜
Dome M w	12200	195	192	192	+ 1
D Pete	273545	315	300	300	+ 7
DPete A p	611	$14½	14½	14½	+ ⅛
DPete B p	632	$14½	14¼	14¼	+ ¼
D Textie	1635	$11⅞	11¾	11¾	+ ⅛
D Textie p	z50	$85	85	85	
Domtar	4050	$38¼	37¼	37¼	— ¾
Domtar 225	1700	$25⅜	25¼	25¼	— ⅛
Donohue	1350	$18	17¾	17¾	— ¼
Dor Val o	8478	100	95	100	— 5
Dorset o	11500	45	42	42	— 3
Dover Ind	470	$23¾	23½	23½	
Drm Pete o	14000	29	27½	27R	—2½
Dumagmi	400	480	480	480	—20
Dmagmi w	2400	50	50	50	
Du Pont A	300	$16½	16½	16½	
Durham o f	23189	274	267	267	— 4
Durham w	4867	113	112	112	
Dylex A	4491	$39½	39¼	39¼	
Dynamar	6305	58	56	56	— 4
Dynex A	2100	21	21	21	

E F

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Eaglet o	4000	215	215	215	+ 5
Est Bakrie	500	$27½	27½	27½	
Eaton A	100	$10¼	10¼	10¼	
Echo	350986	$15¼	14⅝	14⅝	— ⅜
Echo 1986 w	883	$6¼	6¼	6¼	— ⅛
Echo 1987 w	743	$5¾	5¾	5¾	
Echo 1988 w	1000	$5¾	5¾	5¾	
Echo 1989 w	2600	$6½	6½	6½	
Ego Res o	700	24	24	24	— 2
Elcthom X	4862	$8¾	8½	8¾	+ ⅛
Elcthm Y f	8125	$8¾	8½	8⅝	+ ⅛
Elks	200	400	400	400	
Enertec	z121	23	23	23	
Epitek	2500	51	50	51	+ 1
Equity Svr	21650	$7¼	7⅛	7¼	
Equity p	8600	$21⅛	20¾	21⅛	+ ¼
Erickson	11000	410	400	400	+ 5
Evergren o	4000	36	36	36	— 1
FCA Intl	9850	$20⅛	19⅞	20	
Fibrdg	58480	$95⅞	95½	95¾	+ ¾
Flcnbrdg w	40450	$38⅜	38¼	38¼	
Fardy Res	4000	299	299	299	
Fathm Ocn	23350	365	340	360	+ 30
Fed Ind A	1100	$22⅜	22¼	22⅜	+ ⅛
Fed Ind II	3875	$32½	32¼	32½	+ ¼
Fed Pion	200	$22	22	22	
Fidinam p	2090	$26½	26	26½	+ ⅜
Fin Truco	59000	$6½	6	6	— ⅛
Fin Trsco w	35000	35	35	35	— 5
Firan	1500	121	121	121	— 6
F City Fin	2400	$12⅝	12¼	12⅝	+ ⅜
F Cty Tr C	100	$7⅜	7⅜	7⅜	— ⅜
F Mar	z80	250	250	250	
Flanagan o	12267	80	76	80	+ 4
Fleet Aero	51000	$11⅜	11⅛	11⅜	+ ⅜
Ford Cnda	140	$134	134	134	
F Sea A pr	10900	$7¾	7¾	7¾	
Franco o	8500	93	92	93	— 1
Fraser	2600	$18	17½	18	+ ¼
Fruehauf	300	$22⅜	22⅜	22⅜	— ⅜
Futurtek o	79000	70	65	67	— 3

G H

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
GB Auto	1100	$5½	5	5	— ½
Galctic o	1450	$6⅜	6¼	6⅜	+ ⅛
Galtaco	600	$11¼	11	11	— ¼
Galtaco w	400	$7¼	7	7	— ½
Gandalf	4950	$11½	11¼	11⅜	+ ⅛
Gane	5000	34	33	34	
Garbell p	100	460	460	460	—15
Gaz Metr	1800	$9⅛	9	9	— ⅛
Geac Comp	11050	$11¼	10¾	11¼	+ ½
GMC	z117	$101¼	100¾	101	
Genstar L	41002	$29¾	29⅜	29⅝	+ ⅛
Gnstar 2.35	500	$31½	31⅛	31½	— ⅜
Genstr D p	5700	$27¾	27⅝	27⅝	— ⅛
Genstr E p	3300	$24¼	24⅛	24¼	
Geocrude	4800	260	258	258	
Giant Yk	1200	$13⅜	13½	13⅜	+ .⅛
Gibraltar	17450	$9¾	9½	9½	
Glamis o	4750	$7	6¾	6¾	— ⅛
Glenayre	3400	$6½	6⅜	6⅜	— ⅛
Goldale A f	5100	220	215	220	+ 10
Goldcorp f	26700	$7	6⅞	7	
Goldcrp w	59700	94	90	94	+ 2
Gld Kn	7600	325	315	320	
Gldn Rul o	3000	65	65	65	— 8
G Sceptr o	8325	$5½	5¼	5¼	— ¼
Gldn Ter o	1000	30	30	30	— 3
Gldn Ter w	1000	6	6	6	— 2
Goliath G o	10600	$6¼	6⅛	6⅛	— ⅛
Goodyear	700	$41⅜	41⅜	41⅜	+ ⅜
Grandma	2200	70	68	68	— 4
Granduc	z30	50	50	50	
Granges o f	8400	440	435	440	—10
GL Forest	z16	$91	91	91	
GL Nickl o	z200	35	35	35	
Gt Pacific	265	$30⅜	30⅜	30⅜	+ ⅜
GW Steel A	10000	175	175	175	
Greyhnd	700	$26⅜	26⅜	26⅜	+ ⅜
Growth I	4575	$10⅜	10¼	10⅜	+ ⅛
Growth p	6425	$25⅛	25	25⅛	
Growth w	6400	240	230	235	—15
Gardn MS f	6150	$7¾	7⅝	7¾	+ ⅛
Gard MS w	10200	110	105	107	+ 2
Gard PA f	2300	$8½	8⅜	8⅜	— ⅛
Gardn P w	7200	66	62	62	— 5
Gulf C	183036	$18¼	17¾	18¼	+ ½
Gulfstrm o	15200	64	64	64	+ 2
HCI A f	9300	45	44	45	
HCI Hldg B	4299	46	45	46	— 4
Hale Res o	2000	38	38	38	
Haley	1300	$10⅜	10¼	10¼	— ¼
H Group A	1301	$7¼	7⅛	7¼	+ ⅛
Hmrsn C p	4000	$25¼	25⅛	25¼	+ ⅛
Hardee	2500	125	125	125	— 2
Hrding A f	400	125	125	125	
Hard Crp C	2600	120	120	120	
Harris A f	7700	$13¼	12½	13	+ ⅜
Hartco	100	415	415	415	
Hawker	5118	$21	20½	21	+ ⅛
Hayes D	3968	$22¾	22½	22½	— ⅛
Hees Intl	17100	$23¼	23	23¼	+ ⅛
Hees D	105400	$25¼	25	25¼	— ⅛
Hees E p	4700	$24	23⅞	24	
Hees Intl w	5650	$7½	7¼	7⅜	+ ⅛
Helix	21600	$10	9⅞	10	
Helix w	3450	480	475	475	+ 10
He

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

MONTRÉAL

L'indice général monte

MONTREAL (PC) — La tendance était irrégulière, hier, à la Bourse de Montréal. L'indice général a clôturé en hausse de 0.40 point, à 129.86. En tout 1,791,864 actions ont été traitées, au lieu de 1,686,878 la veille.

Les pétrolières ont gagné 1.67 à 128.01, les industrielles 0.56 à 110.72 et les services publics 0.44 à 126.16, tandis que les bancaires cédaient 0.46 à 121.97, les forestières 0.27 à 147.25 et les minières 0.22 à 122.38.

Le titre Bombardier Inc. B, en baisse de 1-2 à $28 1-4 s'est traité à 201,498 exemplaires.

Par ailleurs, Imperial Oil A gagne 3-4 à $50 1-2, Gulf Canada 1-2 à $18 1-8, Imasco 1-2 à $27 7-8, Hiram Walker 3-8 à $28 7-8, Dome Mines 1-4 à $11 7-8, Long Lac Minerals 1-4 à $28 3-4 et Bow Valley Industries 1-8 à $17 1-2. Au contraire, Northern Telecom perd 1 1-4 à $48 7-8, CP Ltd 1-2 à $58, Asamera Inc. 1-4 à $10, Seagram 1-4 à $55 7-8 et Denison Mines PA 1-8 à $22 7-8. Bell Canada Enterprises est inchangé à $39 1-4.

On compte au total 149 titres en hausse, 111 en baisse et 79 stables.

Dans les juniors: Barexor Inc. est inchangé à 55 cents de même que Bateman à 17.5 cents, alors que Laduboro gagne quatre cents à 27 cents.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

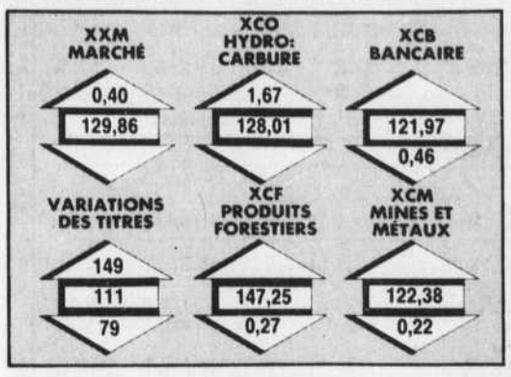

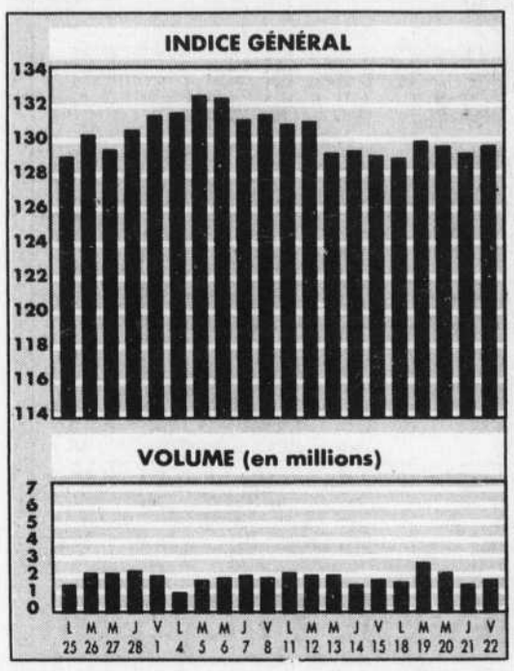

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A B					
AberfrdWt	800	160	150	150	—5
Agnico E	6075	$14⅞	14¾	14⅞	+ ¼
Aigue	15900	465	450	465	
Alta energ	4235	$19⅛	18¾	19⅛	+ ¼
Alta N Gs	5000	$15½	15½	15½	— ¼
Alcan Alu	11712	$37⅞	37½	37⅝	+ ¼
Alcan Wt	4750	$8⅝	8¼	8¼	— ¼
Algma2.00	800	$23½	23⅜	23½	+ ¾
Aligro	800	$7½	7⅜	7½	+ ⅛
Alum 2.312	500	$25⅛	25½	25⅜	+ ⅛
AMCA int	4900	$15½	15⅛	15¼	— ⅛
Amusecor	1000	110	110	110	—1
Ang Cl315	250	$33½	33½	33½	+2
Aragen.H.I	500	$19	19	19	— ⅛
Asamera	12500	$10¼	10	10	— ¼
Asbestos	125	$6½	6½	6½	+ ½
BCRail2.3	500	$26¼	26¼	26¼	+ ⅜
BCE	30134	$39⅜	39⅛	39¼	
BCE 1.80p	3000	$26⅝	26½	26⅝	+ ⅛
BCE 2.05p	1200	$39⅜	39⅜	39⅜	+ ⅛
BCE 2.70p	1175	$40½	40⅛	40⅜	
BGR A	1500	$7½	7½	7½	
BGRwt	3500	87	86	87	—1
BC Phone	3877	$21¾	21½	21⅝	— ⅛
Bank NS	6925	$12⅞	12¾	12⅞	+ ⅛
B NS srl	1000	$25½	25½	25½	— ⅛
Baue Cont	1120	$10⅛	10	10⅛	— ⅛
Bq Mercn	150	$9¾	9¾	9¾	
Baue Mtl	20757	$26⅛	26	26	+ ⅛
BMO 2.85	1100	$33	32⅞	32⅞	+ ⅛
BMO $2.50	250	$29⅜	29⅜	29⅜	+ ¼
BMO Sr3	200	$24¾	24¾	24¾	+ ¼
BMO Wts	5300	345	345	345	+ 5
Bq Eparg	3699	$18¼	18⅛	18¼	+ ⅛
BqEp 2.62	800	$27½	27¼	27½	+ ¼
Baue Nat	39450	$17¾	17⅝	17⅝	— ¼
BqNat 2.94	250	$36	36	36	— ¾
Bq Nat s4	200	$28¾	28¾	28¾	— ⅛
BqNat.wtO	445	$50½	50	50½	+ 1½
Bq Royale	14561	$29½	29¼	29⅜	
Bq Ry Wt	850	425	420	420	—5
BqRy 1.45	800	$16⅜	16¼	16¼	
BqRy 2.75	700	$31¾	31½	31½	— ⅛
Barrick R.	6400	152	150	152	+ 2
Berkley.pr	2900	$5⅝	5¼	5⅜	+ ⅛
Biotech	2100	$6⅜	6¼	6¼	
fBomb A	2451	$29½	29	29⅛	— ⅜
fBomb B	201498	$28⅞	27½	28¼	— ½
Bow Val	96759	$17½	17⅜	17½	+ ⅛
Bow V Rs	200	$7¼	7¼	7¼	
Brascade	786	$39½	39½	39½	
Brascan A	3325	$35⅛	35	35⅛	+ ⅜
Brcan prF	800	$26¼	26	26	— ¼
Brinco	500	163	163	163	+ 1
Brunswick	800	$15⅛	15⅛	15⅛	— ⅛
C D					
CAE Ind	14875	$17¾	17⅜	17⅜	— ⅜
CDC Life	1550	$20¼	19⅞	20	+ ½
CB Pak	3640	$15⅛	15⅛	15⅛	
CB Pak.wt	1200	410	405	405	—10
CIL	4700	$28⅛	28⅛	28⅛	+ ⅛
C T G Inc	3000	260	255	255	—25
Cad Fw a	200	$8¾	8¾	8¾	
Camp R	300	$6	6	6	
Cmpbel.Sp	400	$19⅛	19	19	
fCampeau	2000	$23½	23½	23½	+ ⅛
CCDC	4010	$9⅜	9	9⅜	+ ⅛
CDC Pr B	726	$106	105	106	+ 1½
CDC 1980	2650	$16¾	16½	16¾	+ ⅛
C Trst Wt	100	$39½	39½	39½	
C Imp Bk	14926	$29½	29⅜	29½	— ⅜
CIBa 2.50	500	$25¾	25¾	25¾	— ⅜
CIBa 2.05	1405	$24⅞	24⅝	24⅞	— ½
CIBQ 3.562	950	$28⅝	28⅜	28½	— ⅞
CP Ltee	21073	$59	57⅞	58	— ½
fC Tire A	4100	$8⅞	8¾	8⅞	
fC Utilit A	2200	$17	17	17	
C Util Prk	500	$28	28	28	+ ⅛
C Util Srl	2300	$25½	25⅛	25½	
C Util wta	1600	291	291	291	—4
C Util wtb	1650	299	291	299	+ 1
fCmnac.A	3349	$12¼	11¾	12¼	+ ⅛
Canron A	150	$11	11	11	+ ¼
Carl Ok	1000	$14⅜	14¼	14¼	
Cascades	6955	$13¾	13½	13⅝	+ ⅛
Cassidys	500	410	410	410	+ 10
Celanese	500	$7⅛	7⅛	7⅛	— ⅛
Cent Dyn	4200	100	96	100	+3
Central Tr	2450	$11⅝	11½	11½	—.88
Charan	7920	$7⅞	7½	7¾	— ⅛
Charan.wt	6502	465	425	450	—25
fChateau	575	$16	15⅞	16	
Chrysler	5015	$46¾	46½	46¾	+ 1
Circo Crft	14775	$9⅛	8⅞	9⅛	+ ¼
CimL PrE	1700	$11¼	11⅛	11¼	+ ⅛
Cim L 1.17	6100	$14	13⅞	14	+ ⅛
Cominco	1350	$14¾	14⅝	14¾	+ ⅛
Cancom	2700	$6¼	6	6¼	+ ⅛
Cmp Inv	1500	245	240	245	
Comterm	14200	155	150	150	
Comt.Wt	8500	58	55	55	+ 3
C Bath A	9579	$17⅞	17½	17½	— ¼
CBath 5.75	100	$54½	54½	54½	+ ½
fCor.Mark	1000	$7¼	7¼	7¼	— ¼
Coseka Rs	2000	276	276	276	
Daon Dvlp	19950	410	400	405	—5
Datagram	3350	305	300	300	
Denison.A	1925	$13¾	13⅜	13⅜	— ⅛
fDenisonB	500	$12⅞	12⅝	12⅞	+ ⅛
Denism9.75	z25	$24½	24½	24½	+ ⅛
Den9.50	8700	$23	22⅞	22⅞	— ⅛
Den.Wt	5700	188	177	177	—13
Dofasco A	3375	$27¼	27	27¼	+ ⅛
Domco Lte	700	$12	12	12	
Dome Cda	5650	$6⅜	6¼	6⅜	+ ⅛
Dome Mns	10300	$12	11⅝	11⅞	+ ¼
Dome Pet	21200	315	300	300	+ 6
Domtex	5511	$11⅞	11⅝	11¾	+ ⅛
Domtar	2652	$38¼	37⅜	37⅜	— ⅞
Donohue	1100	$18	17⅝	17⅝	— ⅜
fDvlex Ltd	500	$39½	39½	39½	
Dynamar	1500	56	56	56	—4
E F					
Echo Bay	16285	$15¼	14⅜	14⅝	— ⅜
Entrep CP	8558	$27⅜	27⅜	27⅜	+ ⅛
Epitek Int	10000	52	50	51	+ 1
F.C.A. Inter	2075	$20⅛	19⅞	20⅛	+ ⅛
Falcn Cop	700	$17⅞	17⅜	17⅜	+ ⅜
FallLtee	700	$96	95¾	95¾	+ ¼
FILTEEWTS	450	$38¼	38	38¼	+ ¼
Ford Motr	100	$58½	58½	58½	+ 2¼
Forex	16982	120	110	120	+ 10
G H					
GBC.Wts	70000	55	55	55	—3
Gaz Metr	9634	$9⅛	9	9	
Gaz 5.4 pr	z10	$93	93	93	— ⅜
Gaz 15	200	$28⅜	28⅜	28⅜	+ ⅛
Gen Motrs	194	$101½	101	101½	—3¾
Genstar	6920	$29⅜	29½	29½	
Genstar c	100	$31⅛	31⅛	31⅛	— ⅛
Genst.2.d	500	$27¾	27¾	27¾	+ ⅛
Genst.2.E	1300	$24½	24½	24½	+ ¼
fGldcrp.A	200	$6⅞	6⅞	6⅞	+ ⅛
Gldcrp.Wt	4600	95	90	91	—2
Goodfellw	100	410	410	410	+ 10
Gr.T.GTC	2482	$10½	10	10⅜	+ ⅜
Guard. T.	5700	$11	10½	11	+ ½
Guard prB	100	$8¼	8¼	8¼	+ ⅛
Gulf Can	75793	$18⅛	17¾	18⅛	+ ½
Hartco	5100	435	415	435	+ 35
Hawker	200	$20⅜	20⅜	20⅜	— ¼
Hees.Int	6190	$23¼	23	23¼	+ ⅛
Hees.wt	1300	$7½	7⅜	7⅜	+ ⅛
Helix.Circ	1682	$10⅛	10	10	+ ⅛
HelxWt	1350	480	475	480	
Hir Walkr	33770	$28⅞	28⅛	28⅞	+ ⅜
H Wlkr D	4930	$26⅜	26⅛	26¼	+ ¼

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
H Wlkr E	3300	$27¾	27⅜	27⅜	— ½
H Wlkr f	1300	$28	27⅞	27⅞	+ ⅛
Wlkr Wts	1550	325	320	320	+ 5
H.Wlkwt88	3000	390	380	385	+ 15
Husky Oil	32200	$10¾	10⅝	10¾	+ ⅛
Husky 13	349	$42⅛	42⅛	42⅛	+ ⅛
I J					
Imosco ltd	39855	$27⅞	27⅝	27⅞	+ ½
Imp Oil A	16368	$50½	49⅞	50½	+ ¾
Inco Ltd	8213	$18⅛	17¾	17⅞	
Innopac	1800	$13¾	13⅜	13¾	— ¼
IBM	19	$175¾	175¾	175¾	—3
Inter Pipe	100	$36⅞	36⅞	36⅞	+ ⅜
fIvaco A	4950	$22¼	22⅛	22¼	— ⅛
Ivaco B	5000	$22½	22½	22½	— ⅛
Ivaco E p	700	$30¼	30	30	— ⅛
Ivaco F p	850	$30¼	30¼	30¼	
Janck Wts	500	$5⅛	5⅛	5⅛	+ ⅛
K L					
Kiena	1100	$19	19	19	+ ⅜
Labatt	800	$23½	23⅜	23½	
LaforgeCo	400	$10⅞	10⅞	10⅞	+ ⅛
fLaVrdv a	9100	320	310	320	+ 10
Loblaw	350	$18	18	18	
Louvem	5500	145	145	145	—5
Louvem.pr	700	335	325	335	+ 5
LouvmWt3	2200	53	53	53	—2
M N					
Mclean X	279	$25	25	25	— ⅜
McM Bldl	1880	$25¼	25	25⅛	— ⅛
McMil prD	200	$25¼	25¼	25¼	+ ½
MntobaP.p	150	$26	25⅞	26	+ ⅛
C Marconi	1800	$19⅞	19¾	19¾	
fMarit Tel	1156	$43⅛	42¾	42¾	— ½
Mass Fer	3280	310	305	310	+ 5
Mcintyre	1300	$45	44⅜	45	+ ½
McNeil M	500	310	310	310	+ 10
Merland	200	410	410	410	—10
Merland a	100	$18½	18½	18½	— ¼
fMeston	4500	170	140	170	+ 30
Min Lac	4400	$29	28¾	28¾	+ ¼
Mitel Corp	4100	$9⅜	9¼	9⅜	+ ⅛
fMolson A	1285	$15¾	15¾	15¾	+ ⅛
fMonenc a	503	$8⅝	8⅝	8⅝	
MTrustc A	700	$14⅛	14⅛	14⅛	
Moore	5775	$72⅞	72¼	72½	+ ¼
fMorgn T	2000	295	290	295	+ 5
Muscocho	8100	245	240	245	+ 5
Musco pr	100	$10⅜	10⅜	10⅜	+ ⅛
Nabisco L	300	$26¼	26¼	26¼	+ ⅛
NB Tel	3290	$18	17⅞	18	
NfldLihl A	z2	$35½	35½	35½	— ½
NfldL 514	200	$5⅜	5⅜	5⅜	
NfldL 9.84	850	$10	10	10	
Nfld 1414	900	$11½	11½	11½	
Nfld Tel	688	$15⅜	15⅜	15⅜	
NfldT 13.5	300	$23¼	23¼	23¼	+ ¼
Noranda	7121	$19	18¾	18¾	
Norcen.En	651	$14½	14½	14½	
fNoreNy	549	$13¼	13¼	13¼	— ⅛
Normick	150	$8	8	8	
Nor Tel	24775	$50½	48⅞	48⅞	—1¼
fNova Alt	51800	$6⅜	6⅜	6½	— ⅛
Nova 612	500	$20⅜	20¼	20⅜	+ ⅛
Nova 12	2600	$30⅜	30¼	30½	+ ⅛
O P					
Oakwood	121	$6⅞	6⅞	6⅞	— ⅛
OakwoodA	z21	$5	5	5	
Oak Wt	1700	$20	20	20	— ¼
fOcelot B	200	465	465	465	+ 5
fOsha A	500	$24⅜	24⅜	24⅜	— ⅛
Pancdn Pt	1400	$29⅜	29⅜	29⅜	— ⅛
Perkins.P	400	480	480	480	
Pet—sun.wt	500	38	38	38	+ 5
Placer Dv	400	$24¾	24⅝	24¾	+ ¼
fPowr Cr	9750	$32	31⅝	32	+ ¼
Power Fin	700	$27¾	27½	27½	
Precamb	1700	460	455	460	+ 10
Prnor Gr	400	$14½	14½	14½	
Prooptic	500	215	215	215	+ 5
Provigo	1575	$19½	19½	19½	
Q R					
Que Tel	1622	$34⅞	34½	34⅞	+ ⅜
Quebecor	2659	$34	33⅞	34	+ ¼
Reed Sten	800	$24¾	23⅝	23⅝	— ⅜
fReitmn A	500	$16½	16½	16½	
Rio Algom	1708	$23½	23¼	23½	+ ⅜
fRogerC B	290	$10⅜	10⅜	10⅜	— ¼
fRollnd A	700	$22¾	22½	22¾	+ ⅜
Rolland B	5300	$22¾	22¾	22¾	— ⅛
Ro—na.pr.1	300	$10½	10⅜	10⅜	— ⅛
Ry Trco A	2500	$19½	19½	19½	+ ⅛
Royex Gld	200	275	275	275	+ 60
Royx PrA	400	460	460	460	
S T					
SHL Syst	1390	$7⅛	7½	7½	— ⅜
Sceptre	200	$6	6	6	— ⅛
Scot Paper	396	$16½	16½	16½	— ¼
Seagram	19364	$56½	55½	55⅞	— ¼
Sears Can	300	$7¾	7¾	7¾	
Shell Can	12150	$26½	24½	26½	+ 1⅛
Sigma Mn	3000	$8¼	8¼	8¼	— ¼
Sobeys 9p	200	$27	27	27	— ½
Southam	2341	$59¼	58¾	59¼	— ¼
fSpar Aer	124	$28⅜	28⅜	28⅜	— ⅛
fSparCap	500	50	50	50	
fSteinb A	100	$33¾	33¾	33¾	— ¼
Stelco A	3285	$21⅛	20⅞	20⅞	+ ⅛
Stelco Wts	300	235	235	235	—15
Stel 1.94	2732	$22½	22¼	22½	+ ¼
Sullvn.Min	1800	405	395	405	
Teck A	1000	$11⅜	11⅜	11⅜	— ⅜
fTeck B	1100	$12⅛	11⅞	11⅞	— ⅛
fTele—Cap	19050	$7	6⅞	7	+ ⅛
Tembec.A	1700	370	360	370	
Texaco	2988	$32½	32⅛	32½	+ ⅛
Texaco.Rc	6650	$16½	15¾	16⅜	+ ½
TIE teleco	300	$11⅞	11¾	11⅞	
Tor Dm Bk	19814	$19¼	19	19⅛	— ¼
TDm 1.83	1500	$21	21	21	— ⅛
TrDm 2.37	100	$26⅛	26⅛	26⅛	+ ⅛
TrDm pc	200	$27¼	27¼	27¼	— ¼
Total Pete	1150	$16¼	16⅛	16⅛	
Total.P.wt	8000	145	143	144	+ 3
TAIRs.prB	2900	$24⅜	24½	24⅜	+ ⅛
TAIRs.prC	4900	$25¾	25¾	25¾	— ¼
TrAlta A	14500	$24¾	24⅜	24⅞	+ ¼
TrAlta wt	2600	370	365	365	
TrCan Pl	14226	$23¾	23½	23¾	+ ⅛
TrCan 2.8	600	$32½	31¾	32½	+ ⅛
TrCan 4.5	200	$50¼	50¼	50¼	+ ¼
TrCan 5.0	200	$51	51	51	
TrCan pf	200	$58½	58½	58½	+ ⅛
Trs mount	825	$7¼	7⅛	7⅛	— ⅛
Trimac	730	420	420	420	
fTrizec A	500	$27¾	27¾	27¾	+ ½
Trust Gen	1167	$25	25	25	— ¼
fTurbo Rs	4200	57	55	57	+ 2
U V					
UAP Wt	412	$16¼	16¼	16¼	— ¼
Ulfrmor	3096	370	370	370	+ 5
fUnigs B	1500	200	200	200	—10
UnigespA	1085	$5	5	5	
Union.Ent	2100	$11½	11⅜	11½	
Velcro Ind	200	$49½	49½	49½	— ½
fVersa.CIA	500	$7⅛	7⅛	7⅛	— ⅛
W X					
Wabasso	1900	200	200	200	—850
Wargton	3000	81	80	80	—3
Westburne	100	$14¼	14⅛	14⅛	+ ⅛
Wcst Trn	2500	$15	14⅞	15	+ ¼
Westmin	700	$14¼	14¼	14¼	
Weston	4500	$75½	75½	75½	— ½
WorldEq.A	100	$8⅝	8⅝	8⅝	— ⅛
Wrld wt.A	z100	68	68	68	—2
Wrld wt.B	100	165	165	165	—5
Xerox Cn	6600	$20	20	20	+ ⅛
Xerox wt	2750	280	280	280	+ 5

Junior Mines Oils

Abcourt	4500	80	72	76	—4
Abitibi As	5000	16	15	15	
AbitibiRes	1000	19	19	19	+ 1
Bakertalc	1000	70	70	70	+ 2
Barexor	23000	56	51	55	
Bateman	18500	18	17½	17½	
Belchasse	5100	37	32	32	—8
Borolex.C	6186	46	46	46	
Brominco	4100	290	230	290	+ 90
Brosnan	11758	25	24	24	+ 2
Cons I Rs	5398	69	69	69	+ 4
D'Or Val	1078	100	100	100	—5
Dufresnoy	5000	30	30	30	—4
Dyna Mn	5000	14	14	14	
Explo Que	5000	21	20	20	
GalntG	1675	38	38	38	—2
G Knight	150	320	320	320	
Goldex ltd	300	145	145	145	—5
JAG Mine	1500	80	80	80	
Laduboro	12500	27	23	27	+ 4
Lynx Exp	11500	40	38	38	—2
Midep.Int	4905	220	200	210	
N.Pascalis	6000	148	140	148	—2
Que Coblt	1200	20	20	20	—2
Queenstn	1000	147	147	147	—3
Vior	9500	95	90	91	+ 1
Vior.wt	3000	26	26	26	—2
Stabell Rs	5000	55	52	54	+ 2
StandardG	500	33	33	33	
Talisman	8000	25	23	25	
Unergie	z625	7	7	7	—3
W Q Mnes	5500	93	85	90	+ 10
Wrightbr	3461	50	45	45	—5
Yorbeau	3742	79	76	76	—3

Precious Metal Certificates

Certificates	Oz	High	Low	Close
Grdn slvr	2250	6.40	6.25	6.25

L'OR

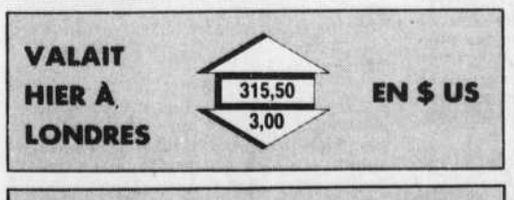

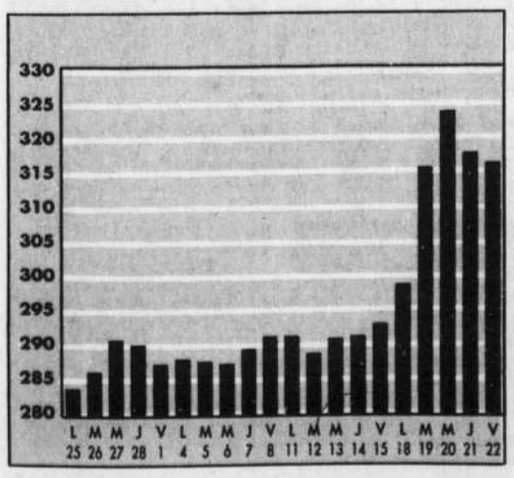

L'ARGENT

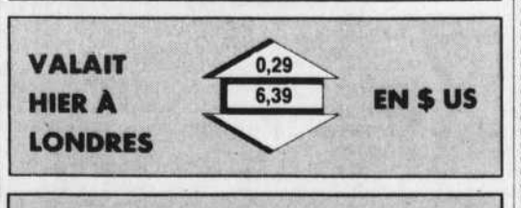

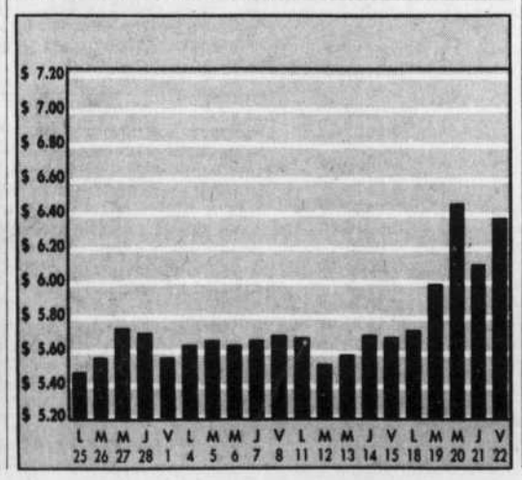

OPTIONS

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
A B						
Agnic E	My	10	490	$5¼		3
Agnic E	My	10	p	25		
Agnic E	My	12½	260	285		90
Agnic E	My	12½	p 15	40		93
Agnic E	My	15	p 95	110		4
Agnic E	My	17½	20	45		43
Agnic E	My	17½	p 275	300		
Agnic E	Ag	10	$5¼	$5⅝		6
Agnic E	Ag	10	p 5	30		32
Agnic E	Ag	12½	320	345		84
Agnic E	Ag	12½	p 40	65		72
Agnic E	Ag	15	p 130	155	150	15
Agnic E	Ag	17½	80	105		
Agnic E	Ag	17½	p 280	305		
Agnic E	Nv	12½	370	395		
Agnic E	Nv	12½	p 60	95		
Agnic E	Nv	15	230	255		9
Agnic E	Nv	15	p 155	180		
Agnic E	Nv	17½	p 290	315		
Alcan	My	32½	$5⅜	$5⅜	450	61
Alcan	My	32½	p 5	20	70	263
Alcan	My	37½	p 125	140	125	794
Alcan	My	40	p 300	325	280	998
Alcan	My	42½	40	50	45	1610
Alcan	My	42½	p 55	$5¼	$6	34
Alcan	Ag	32½	$6¼	$6½	$9⅛	
Alcan	Ag	32½	p 25	50	75	23
Alcan	Ag	35	p 90	115	110	99
Alcan	Ag	37½	p 220	225	240	512
Alcan	Ag	40	p 340	350	345	635
Alcan	Ag	42½	p $5⅜	$5⅜	$5	32
Alcan	Nv	35	$5¼	$5½	$5⅛	5
Alcan	Nv	37½	370	395		
Alcan	Nv	37½	p 265	275		
Alcan	Nv	40	250	275	260	85
Alcan	Nv	40	p 380	405	370	40
Alcan	Nv	42½	p $5½	$5¾		
Alt Enr	Jn	17½	195	220	212	40
Alt Enr	Jn	17½	p 5	25		
Alt Enr	Jn	20	50	70	50	868
Alt Enr	Jn	20	p 90	115	105	66
Alt Enr	Jn	22½	5	20	35	255
Alt Enr	Jn	22½	p 320	355	300	
Alt Enr	Jn	25		15	15	49
Alt Enr	Jn	25	p $5¾	$6		
Alt Enr	Sp	17½	235	260	325	1
Alt Enr	Sp	17½	p 15	40		
Alt Enr	Sp	20	100	120	100	315
Alt Enr	Sp	20	p 105	140	130	31
Alt Enr	Sp	22½	30	45	30	140
Alt Enr	Sp	22½	p 345	370		
Alt Enr	Dc	17½	280	305		
Alt Enr	Dc	17½	p 35	60		
Alt Enr	Dc	20	140	165		
Alt Enr	Dc	22½	60	75	50	10
Alt Enr	Dc	22½	p 365	385		
Asama	Ap	7½	p 1	20	5	69
Asama	Ap	9	p 1	15	15	30
Asama	Ap	10	p 30	45	30	398
Asama	Ap	12½	1	15	10	140
Asama	Ap	12½	p 225	245	220	48
Asama	Ap	15		5	10	140
Asama	Ap	15	p 475	495	450	3
Asama	Jy	7½	275	300	300	129
Asama	Jy	7½	p 10	25		
Asama	Jy	9	160	180	210	25
Asama	Jy	9	p 30	45	40	30
Asama	Jy	10	p 70	85	75	371
Asama	Jy	12½	25	35	35	1074
Asama	Jy	12½	p 235	255	230	21
Asama	Oc	9	190	210	215	110
Asama	Oc	9	p 35	55	30	25
Asama	Oc	10	p 90	105	75	218
Asama	Oc	12½	p 245	265	230	2
BC Tel	Ap	17½	410	435		
BC Tel	Ap	17½	p	10		
BC Tel	Ap	20

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

VANCOUVER

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

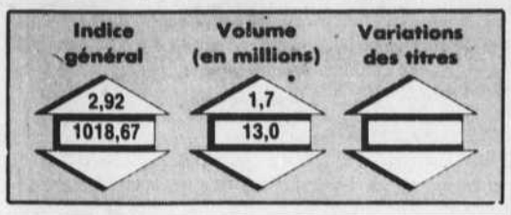

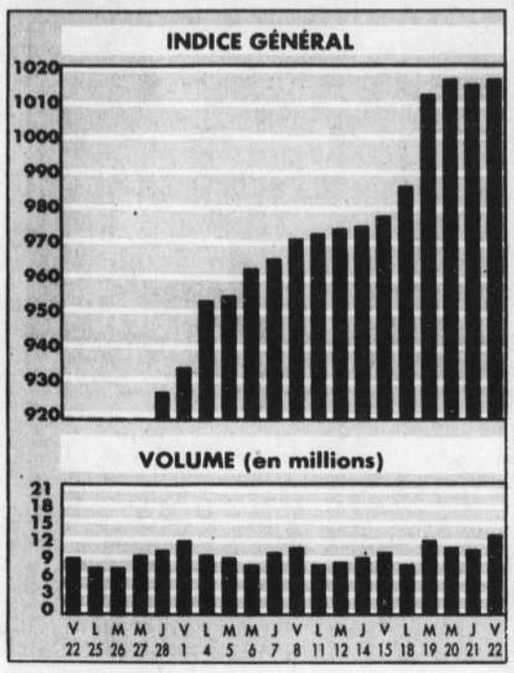

A B

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Abaton	5000	48	48	48	
Abv inv a	7000	30	30	30	
Abv inv b	3000	33	30	30	—4
Aber res	2000	65	65	65	
Aboil	75400	95	• 68	70	—15
Acadm	2000	30	30	30	
Accaph	1000	75	75	75	—5
Acco wt	5000	5	5	5	+3
Achats	3100	24	24	24	—2
Achron	18500	40	37	40	—1
Acorn	4000	20	20	20	+2
Acaulin	1000	45	45	45	—5
Acaest	17000	70	67	67	
Adams	6400	94	90	94	
Adapt tc	38500	91	85	85	—5
Admirl	21300	15	12	13	—4
Adnarn	32800	50	42	50	+10
Adriatc	2500	33	33	33	
Aegis rs	2500	48	48	48	
Aerolift	2050	42	42	42	+3
Agio	12500	11	11	11	
Aiax	1500	40	40	40	
Alaska	13000	85	83	83	—1
Alban ex	2500	40	30	40	+10
Alcina	2208	91	89	89	
Alice Lk	2000	36	36	36	
All Star	77000	29	26	27	+2
Alotta	2500	65	60	60	—9
Alpha	4500	32	32	32	
Altar gld	5500	13	13	13	
A mng w	19000	16	14	16	+2
Amazn	9000	36	32	36	+3
Ambrhl	17000	14	14	14	
Ambrq	17500	51	49	49	—1
Ambr w	6000	6	6	6	
Amble	29750	36	32	36	+4
Amble w	21000	7	5	7	+1
Amca	3000	55	55	55	—5
Amer aa	1500	36	33	33	—5
Amer bd	5000	6	6	6	
Amer a	2300	275	275	275	
Amer tel	8200	420	410	410	
Amhwk	19200	21	18	18	—3
Amir	700	50	50	50	—5
Amstar	13000	56	50	56	+1
Amstr w	13500	15	15	15	
Anchor	5500	19	16	17	—1
Andarx	1000	30	30	30	
Anglo	1000	44	44	44	—1
Anglo Bo	14300	120	115	120	+2
Angus rs	10000	33	25	25	
An arbr	14500	34	31	32	+2
Ansco rs	16000	35	32	35	+2
Apex	19200	32	25	32	+7
Applied	11400	225	210	225	+21
Arbsa	2000	26	26	26	—4
Arbor	2500	41	41	41	
Artc Red	2000	28	28	28	
Arcana	37500	22	20	20	—1
Aries	4000	275	260	260	
Arivac	1600	180	179	179	+1
Arizona	600	300	300	300	
Ark la tx	1500	46	46	46	
Arnhm	10300	395	390	390	
Artina rs	1000	23	23	23	
Asitka	18500	83	72	75	—5
Au res	95000	93	75	86	+6
Augsts	4000	20	18	18	
Austra	2000	20	20	20	
Auto Mr	300	$9½	8¾	9½	+ ½
Avinch	3500	50	45	50	
Avalon	13500	35	34	34	—1
Avino	2200	240	225	225	—15
Award	5000	18	18	18	
Awsom	3000	23	23	23	
Averok	5000	6	6	6	
BC res	10605	248	240	242	—3
BC Tel	900	$21¾	21½	21½	— ¼
Backer	1000	80	80	80	
Baden	5000	25	24	25	+1
Baha res	34500	66	64	65	—4
Bahma	22500	70	66	70	+2
Banbry	1200	47	47	47	—1
Banco rs	11000	97	95	96	+2
Bnk BC	31200	$5¾	5⅝	5⅝	
Bar	2200	78	78	78	
Bardne	400	750	750	750	+25
Baroqu	25832	58	56	58	
Baroq w	2500	13	13	13	
Barcda	3000	25	25	25	
Bart res	343000	340	310	340	+30
Battle	3000	21	21	21	
Baz res	34950	277	258	277	+22
Bdc ind	15300	50	45	49	+4
Beau pre	3500	35	35	35	
Beaver	3200	65	62	62	—3
Bevrhd	2000	70	70	70	
Belmnt	28500	120	110	120	+12
Bimorl	29000	110	105	105	
Berl res	19000	25	23	25	
Best res	12000	35	30	35	+5
Big ben	3500	90	85	85	
Bishop	2520	100	90	100	+10
Blk Dmd	11000	31	30	30	—1
Black hil	3000	80	75	75	
Blac sw	12000	39	38	39	
Blk thdr	2700	40	40	40	+2
Blizard	2000	8	8	8	
Blu dmd	3000	15	15	15	
Boise cr	45000	38	34	36	+1
Bouldr	5000	22	20	22	
Bowes ly	2500	15	15	15	
Brace	33000	47	43	46	+5
Bradsu	2000	20	20	20	
Brama	3000	28	28	28	—2
Brkwtr	3300	$6⅝	6⅝	6⅝	+ ⅛
Brent rs	8200	155	142	142	
Bresea	500	40	40	40	
Brican	1200	77	75	75	
Brigde	526	30	30	30	—2
Brit pac	4500	38	35	35	
Bronco	1000	4	4	4	
Brower	4500	48	48	48	—1
Br slbk a	4500	41	41	41	
Brx min	1500	8	8	8	—2
Bullet	3000	40	35	40	+8
Bunyro	2000	31	31	31	
Burndl	1000	14	14	14	
Brnt gld	500	55	55	55	
Butler	2000	69	69	69	

C D

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
C T Exp	47500	27	26	27	—3
Calavrs	2000	10	10	10	
Caldnia	1000	22	22	22	
Callex	1500	255	250	250	+5
Calpine	9000	18	16	16	—4
Can am	9125	37	35	37	+4
Canex	3000	30	30	30	
Cantel	5000	20	20	20	
Canmx	4000	35	35	35	
Caneco	10900	12	12	12	
Canfic	7000	9	8	8	
Canova	5800	121	119	120	—5
Cnreo	19000	50	47	49	+1
Canuc	9000	61	57	61	+1
Canuc w	2000	2	2	2	
Cape res	5000	16	16	16	
Capella	188000	41	38	39	—1
Capilno	65600	55	50	55	+5
Capricrn	4500	15	15	15	
Caprk e	7500	21	21	21	
Cap cons	5000	9	9	9	
Carina	6000	54	50	54	
Caring w	2000	8	8	8	
Carl crk	2000	12	12	12	
Carlson	5000	20	18	18	—5
Carnes	125500	42	35	40	+6
Carera	1000	27	27	27	
Cascda	3000	40	39	40	
Casino	1000	15	15	15	
Casia pt	109400	56	47	52	+6
Catear a	2500	10	10	10	—2
Catlow	500	80	80	80	—5
Caulfld	1000	15	14	14	—1
Cdn arct	4000	37	35	37	+2
Cdn ferit	23600	40	38	40	+2
Cdn pwn	11800	72	70	70	—4
Cdn untd	25700	130	120	130	+6
Celica R	14000	49	42	49	+7
Chalice	5800	70	65	70	
Chmpg	9500	14	13	13	—1
Chanel	2500	26	26	26	
Chapel	33100	175	161	165	—8
Chrimg	3000	30	30	30	
Charltn	1300	8	8	8	
Chrtrhl	2100	93	93	93	—2
Chatwd	29000	35	33	35	
Chavin	13700	10	9	10	
Chckmt	5000	20	20	20	—1
Cheyen	500	40	40	40	
Chimra	23100	76	70	75	—8
Chutine	33850	32	28	30	+1
Bk Com	13500	$29½	29⅛	29½	— ⅛
Ciesta	21000	54	51	54	
Claymr	2000	18	18	18	—6
Clear	3000	25	25	25	
Clearpt	3000	89	89	89	
Cst rang	32300	145	140	140	—10
Coastro	2000	21	21	21	+1
Colby	3300	195	188	195	+7
Cold Lk	20000	24	22	22	
Colfax	3500	43	42	42	—1
Collins	4900	27	25	27	+2
Colony	3300	160	155	160	+5
Colossi	1000	100	92	100	
Cmche	8500	10	10	10	—1
Comet	9200	107	102	102	
Concert	10000	190	180	190	+15
Concrd	1000	20	20	20	
Condka	3000	28	28	28	
Conast	3000	90	90	90	
C barier	500	110	100	100	
C Bound	20000	24	22	23	+3
Cons cal	3000	45	45	45	+5
C canarc	500	300	300	300	+10
Cns cma	275	43	43	43	
C Cinola	8700	295	290	290	
C Five St	11000	97	87	97	+7
Cons knb	8800	73	69	69	—1
C rio plat	750	13	13	13	
Cons slv	2440	70	70	70	
C stikine	22	6	6	6	
Consort	2000	30	26	30	+5
Contct	415900	63	55	60	+4
Con Sv	1000	105	105	105	—5
Control	2300	18	18	18	—2
Cop Lak	3000	87	85	85	—3
Coralta	6600	22	21	21	+1
Core mk	6000	57	7	7	
Corin	98000	21	21	21	
Corolla	4060	42	37	42	
Cornod	3500	43	40	40	
Corprte	5000	8	6	6	—2
Cosmos	34800	26	24	26	—2
Cous crk	3500	46	40	40	—5
Cove	17000	47	45	45	—2
Crack	3000	45	45	45	—2
Cream	14600	45	41	45	
Crescnt	1500	40	37	40	+4
Cruiser	14200	50	47	50	
Crystal	31500	62	60	61	—3
Cusac	2300	120	110	120	+10
Cutlass	1300	196	195	196	+1
Cyrano	6400	115	110	115	+5
D k pit	31500	45	40	44	+4
Dk pl wt	1000	2	2	2	
Dor val	8356	110	100	105	+5
Dalls e h	1000	193	193	193	+8
Dankoe	1080	80	75	75	
Daon Ipu	1300	$28	28	28	
Daon	100	405	405	405	
Dass gld	5500	40	40	40	
Davnpt	11500	17	14	17	+3
Dav kys	2150	10	10	10	
De baca	1500	32	30	30	—5
Decker	4000	85	80	85	
D south	5000	26	26	26	
Deex res	6000	15	14	15	+2
Del nort	8500	26	25	25	
Delwr	4000	26	26	26	—2
Dentia	1000	32	32	32	+2
Dia met	2500	50	50	50	—2
Dimnd	8900	180	175	175	—5
Diana rs	15500	28	25	26	
Diatec	18000	30	25	30	
Diepm	5500	45	43	45	
Divrsfd	23000	60	45	50	
Dlv vrd	2215	45	45	45	
Dolphin	30500	51	48	50	—1
Dlph w a	37000	10	9	9	—1
Dora	10000	14	14	14	
Dragon	3100	68	68	68	
Draw rs	25300	155	140	140	—5
Du wel	9000	43	40	40	—1
Dual res	300	190	180	180	—10
Duncan	2000	36	36	36	
Dunoil a	1000	160	160	160	
Durat	3500	11	11	11	

E F

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
E l e en	2500	21	21	21	
Eagle R	1000	17	17	17	—1
East wst	9000	125	110	125	+20
Estr lits	1000	21	21	21	+1
Estma	33000	145	135	135	+14
Egemt	9500	60	55	60	+3
El cmin	31000	82	80	80	+5
El dordo	45100	97	89	95	+6
Eldrdo	2000	10	10	10	
Electra	4000	46	46	46	
Electra f	75000	80	78	80	
Elite res	13000	54	54	54	—2
Emrld is	3000	23	23	23	—1
Emerlk	6800	144	135	135	—5
Energx	4000	85	81	85	
Enrx w a	20000	25	25	25	
Enex	5555	258	258	258	
Epic res	3000	84	84	84	+4
Equine	4000	15	15	15	
Ericsn	2200	405	400	405	
Esprnz	2500	55	55	55	
Essex	3500	45	30	45	+11
Euro pet	3100	111	111	111	
Euracn	3000	25	25	25	
Eurmin	9700	120	110	120	+15
Evrest	7000	190	185	190	
Fairidy	500	13	13	13	
Falmth	3000	20	20	20	
Ferber	1400	30	30	30	—5
Field	19000	17	15	17	+4
Fifth a	5500	50	42	50	+20
Frst cdn	6000	65	65	65	
Frst chn	14500	21	21	21	
Frst wst	1500	95	90	95	
Fleck	7000	30	30	30	
Fletwd	15000	70	60	68	—3
Flin flon	4500	20	18	18	—2
Flow res	27300	70	65	69	+1
Folkstn	7500	78	76	76	
Forms	9500	43	41	41	
Frt knox	11000	21	20	20	
Frty nne	16000	10	8	10	+2
Forum	2500	12	12	12	+1
Freeprt	1000	57	57	57	
Freewy	500	35	35	35	
Futurtk	46000	69	64	64	—5

G H

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Galactc	1900	$6⅜	6⅜	6⅜	+ ⅛
Gallant	2000	40	40	40	+3
Gamin	14000	39	36	39	+4
Gator rs	3000	17	17	17	
Gazelle	3000	30	30	30	
Geddes	2000	85	85	85	
Gen syst	4900	130	120	120	—10
Gensis	8125	18	16	18	+2
Genex	20000	25	23	25	
Genove	11500	49	48	49	+2
Gint bay	500	300	300	300	+10
Gnt pipr	1000	87	87	87	
Gldfr rs	1500	13	13	13	
Glamis	4900	$6¾	6¾	6¾	
Gle res	1000	18	18	18	
Glenvt	5500	60	55	60	+5
Glenvt w	57000	14	12	12	—1
Glf tech	14000	17	17	17	
Glitr gld	600	25	25	25	+9
Glow res	1000	25	25	25	
Gld seek	52500	36	34	34	+2
Gld st	3500	45	45	45	
Gld star	3250	28	28	28	
Gold pan	14500	25	24	24	
Gldbra	2500	29	28	28	
Gldn cad	1000	450	450	450	
Gl cncrd	2000	40	40	40	—1
Gldn crn	4500	80	80	80	
Gldn drg	5000	26	26	26	+3
Gldn eye	4000	25	25	25	—2
G Gate	1000	22	22	22	
Gldn hnd	1000	50	50	50	+1
Gldn hpe	6000	42	40	42	—3
Gldn key	10500	85	80	80	
G knight	5700	320	315	315	—5
Gldn lion	9400	325	310	325	+10
Gld nws	6000	30	28	30	
Gld nrth	2667	90	89	89	
Gld pond	2000	50	50	50	+10
G rim	1000	40	40	40	
Goldn sc	2000	$5⅜	5⅜	5⅜	
Gld seal	4500	19	19	19	
Gldn tg	4500	24	20	24	
Gldn tec	1000	63	63	63	
Gldnbel	2000	94	94	94	+4
Goldex	2500	31	30	30	
Gldfevr	6000	37	35	37	+1
Goldpc	3000	22	22	22	+2
Goldrh	80750	55	50	51	—4
Gdsrch	10500	30	30	30	
Gldsil	3250	70	66	66	—4
Goldstk	2900	145	137	137	—6
Gldstm	1000	100	100	100	
Gldwst	8000	41	38	41	
Goldwn	6200	65	60	60	—5
Goliath	300	$6½	6½	6½	— ⅛

I J

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Ican	9500	85	81	82	+1
Ice Stn	2200	17	17	17	
Ida may	23000	66	63	66	
Impala	8000	31	30	31	—1
Indian	21700	180	169	180	+15
Indin riv	14000	80	76	80	+8
Indigo	9000	110	105	109	—1
Ingot res	14700	117	114	116	
Irecav	113800	170	140	160	+21
Iniet res	10070	60	53	60	+5
I ocean	3000	85	80	85	+5
Intactn	1167	22	22	22	
Intr dta	5000	100	100	100	
Intrike	6200	94	90	90	
Istrt res	8100	56	53	53	—2
Itl Brmc	3500	23	23	23	
I chroke	29000	30	30	30	
Intl crna	33550	$8⅜	8⅛	8⅜	— ⅛
Intl dom	25000	60	55	60	+5
Intl hrs	1100	355	355	355	—10
Intl knrg	7625	43	40	40	
I laco	2000	18	18	18	
Int mrch	4366	42	40	40	
Intl mrd	850	20	20	20	
Intl pac	1250	42	38	42	
Intl Pete	400	206	206	206	
Intl phm	12567	155	150	155	+1
Intl phsr	29900	108	100	108	+5
Int phnx	4200	15	15	15	+1
I polris	52015	69	64	67	+1
Intl pris	5500	53	40	53	+19
I rhodes	3000	35	35	35	—3
Intl ryln	61500	80	65	80	+25
Ishasta	4000	18	15	15	—3
I Stndrd	2250	100	96	96	+1
Intl tillx	36400	537½	465	537½	+ 77½
Intl trbn	41700	170	130	170	+5
Intl vrlc	54200	445	415	44[illegible]	+30
I wstwrd	180500	39	30	38	+12
Int wldct	6167	18	17	18	+2
Intl wldr	500	25	25	25	
Iona ind	26000	55	50	52	+5
Is canyn	14000	17	15	17	+2
Island M	3000	70	70	70	
Jack crs	500	575	575	575	—25
Jacksn	22650	150	145	150	
Jaina	2000	17	17	17	+2
Jarvis	1000	70	70	70	
Javelin	1800	170	170	170	+4
Jetta res	13000	67	61	61	—5
Joy Ind	2100	17	17	17	
Jstce mn	3000	18	17	18	

K L

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Kwres	14500	31	28	30	
Kaba	13400	72	66	72	+7
Kaliber	22000	47	43	47	
Kamad	7000	50	50	50	—5
Kamips	800	110	110	110	
Kangld	500	58	58	58	
Kelly	1000	16	16	16	+6
Kenedy	2500	35	35	35	
Kerisdl	24800	115	105	115	+7
Kerry	26600	80	79	80	+2
Kettle	2100	83	83	83	
Kidd res	2300	20	20	20	
Kilemb	18500	121	112	120	+5
Killick	14000	29	25	25	—2
Kinai	1000	11	11	11	
Kng sim	10100	230	225	226	—4
Knqdm	3000	11	11	11	
Klondx	2000	75	65	75	
Knie	3500	34	34	34	
La Teka	4350	125	102	102	—18
Ldy robn	10000	12	12	12	
Lancstr	17000	145	141	145	
Landm	2500	55	55	55	
Lansco	2100	35	35	35	
Lnsdwn	1000	45	40	45	+5
Laredo	10000	40	40	40	
Lathwl	10500	13	12	12	—2
Lazrus	1500	32	30	32	
Lear oil	12000	98	95	95	
Lev	3400	250	240	250	
Levngd	2200	75	75	75	
Levon	700	270	270	270	
Librt bel	2500	30	30	30	
Lightng	2000	40	34	34	—6
Lincoln	4767	160	155	160	+5
Litl bear	9000	22	21	22	
Lockwd	5000	50	48	50	—4
Lode res	13500	74	70	74	+3
Lodstr	500	15	15	15	—3
Lodi mtl	59700	45	40	44	+3
Logan	19500	94	91	91	
Logan w	1000	25	25	25	
Logo res	900	36	36	36	
Londn	3000	65	65	65	
Longbt	7500	25	24	24	—1
Lngrch	26750	35	28	32	+4
Lornex	300	$31	30½	30½	
Lost lak	4000	165	160	160	—10
Lovalst	32000	34	30	30	—1
Lunar	1800	28	28	28	

M N

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Mac am	1566	50	50	50	
Macfie	2100	8	8	8	
Mcmin e	8000	35	34	35	+2
Mageln	1000	66	66	66	
Magnta	2600	26	24	26	
Maggie	1000	12	12	12	—3
Magic 3	5500	35	35	35	—5
Magna	4350	300	295	295	—5
Magns	2000	50	50	50	
Mhgny	1000	90	90	90	
Maisty	4000	15	15	15	
Mairt	5500	60	58	60	+2
Mlartic	5110	$14	13½	14	
Mmoth	11500	18	16	16	—2
Mandr	16700	210	205	205	—5
Mndus	37000	95	84	90	+3
Mann oil	3000	11	11	11	
Mplelf	2000	19	19	19	
Maple	1000	35	35	35	+7
Marlg	13550	106	101	102	
Marco	200	135	135	135	—15
Mariah	13500	48	47	47	
Marih w	6000	5	5	5	
Mrieta	2500	30	30	30	—2
Marlin	2000	21	21	21	
Marnr	7500	37	31	33	
Mark V	500	35	35	35	+5
Martel	4000	12	12	12	+2
Mary eln	96666	70	64	70	+8
Masive	4600	335	325	335	+10
Mvrick	2000	35	35	35	+3
Maymc	1200	235	235	235	
Mayc	47400	25	20	25	
Mconel	4700	20	18	18	
Mcnein	3000	65	65	65	
Media a	3500	60	58	58	
Megaln	7000	8	8	8	
Melrse	4000	35	32	32	
Merlin	5000	65	61	61	—9
Merit rs	19200	165	160	160	—5
Metoil	17000	35	35	35	
Metoil w	10000	2	2	2	
Michm	2000	43	41	41	
Mid cda	2200	25	25	25	
Mid Nrt	3000	25	25	25	
Midlgat	5500	34	30	34	
Midlnd	32500	64	60	61	+1
Midnpr	1000	35	35	35	—3
Migent	28300	212	205	210	—5
Mindy	10800	180	175	180	+5
Minerx	22100	170	161	163	—7
Mneta	14000	24	24	24	+2
Mirm en	13770	32	32	32	—4
Mischf	4500	75	75	75	+5
Mistral	500	22	22	22	
M video	800	270	270	270	
Molca	1000	5	5	5	
Moly mit	4002	11	11	11	
Monalt	500	40	40	40	—5
Monica	25	30	30	30	
M christ	462850	280	243	270	+33
Montbl	48500	43	40	40	—2
Mrgain	2000	20	20	20	+2
Mosprt	6000	200	195	200	
Mosato	9300	40	37	40	+4
Mountn	21000	48	45	45	—1
Multint	2500	23	23	23	—2
Mndee	7500	65	55	60	+6
Murgld	6000	32	32	32	+1
Musto E	68370	445	425	445	+20
Nakusp	10500	27	25	27	+2
Nalcus	3500	38	38	38	+1
Nalos	4500	42	37	37	—5
Nanco	2000	35	35	35	
NCA Mrl	1200	290	285	285	
Ncn expl	7700	35	32	32	—3
Neti tec	13420	58	7⅞	8	
Nevcal	5800	13	12	12	—1
New beg	9400	100	95	96	—3
New frn	1583	120	120	120	—5
N goldcr	10000	55	52	55	+3
N gldc w	26500	7	6	7	
New knr	3040	35	35	35	
N Nadna	2900	40	35	35	
New pen	974	71	71	71	
N Privtr	3000	50	50	50	+4
Nwbry	2000	50	50	50	+5
Newcn	4000	40	40	40	
Newfld	19300	150	141	150	+7
Newhk	6300	20	18	20	+2
Newtec	29200	100	87	100	+13
Nexus	3200	$6¾	6½	6½	— ⅛
Ni Col	3850	435	405	415	—35

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes.

UNIVERSITÉ LAVAL — **Faculté des sciences et de génie**

PROFESSEURS EN GÉNIE MÉCANIQUE

FONCTION

Le Département de génie mécanique de l'Université Laval doit pourvoir le plus tôt possible DEUX postes de professeur à plein temps. Les professeurs engagés participeront à l'enseignement aux niveaux des trois cycles, à la recherche, à l'encadrement des étudiants ainsi qu'aux autres activités connexes.

Le (la) candidat(e) choisi(e) pour le premier poste oeuvrera principalement en Automatique (automatisation et modélisation des systèmes complexes et/ou contrôle hydraulique et pneumatique,...); pour le deuxième poste, il (elle) oeuvrera principalement en Turbomachines (conception et construction des turbines hydrauliques ou à gaz, modélisation numérique,...).

EXIGENCES

- Posséder un doctorat, ou une expérience équivalente, dans une spécialité pertinente au poste visé
- Être membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec ou pouvoir le devenir
- Pouvoir enseigner en français

TRAITEMENT

Selon les normes de la convention collective en vigueur.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 30 avril 1985 à:

Dr Dinh N. Nguyen, directeur
Département de génie mécanique
Faculté des sciences et de génie
Université Laval, Québec G1K 7P4

NOTRE RUBRIQUE

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

a été spécialement créée pour établir un lien entre nos lecteurs et les institutions ou maisons d'affaires. Les annonces publiées sous cette rubrique coûtent 1,50 $ la ligne agate. Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité.

La date limite pour la réception de ces annonces est fixée à 48 heures avant la parution.

Pour renseignements et réservations, contactez

Louise Lacas
à 844-3361

LE DEVOIR
211 rue du St-Sacrement
Montréal, Québec
H2Y 1X1

École des Hautes Études Commerciales — HEC

POSTES DE PROFESSEUR DE FINANCE (régulier ou invité)

Le service de l'enseignement de la finance est présentement à la recherche de professeurs de carrière pour participer à l'enseignement et à la préparation de cours dans chacun des domaines suivants: marchés et institutions financières, financement de l'immobilier et gestion du risque.

En plus de travaux de recherche dans son domaine d'expertise, il peut être appelé à siéger sur des comités et à assumer diverses charges administratives.

EXIGENCES:

- posséder ou être en voie d'obtenir un doctorat dans une discipline appropriée

ou

- être détenteur d'une maîtrise et d'une vaste expérience dans l'administration financière.

*Les personnes intéressées feront parvenir leur curriculum vitae, avant le **5 avril 1985,** au:*

Service du personnel
ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES
5255, avenue Decelles
MONTRÉAL (Québec) H3T 1V6

Le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail

Le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail a été créé par le Parlement du Canada pour promouvoir le droit des Canadiens et Canadiennes à l'hygiène et à la sécurité sur leurs lieux de travail. Il remplit ce mandat en offrant aux travailleurs et travailleuses des renseignements utiles, fiables et complets sur les questions d'hygiène et de sécurité au travail par le biais d'un service d'information qui fait appel aux systèmes d'information et à la technologie des communications les plus avancés.

Le Bureau des demandes d'information, une des sections relevant des Services de documentation, reçoit du public les demandes de renseignements et de conseils sur les questions d'hygiène et de sécurité au travail. Le CCHST cherche à doter le poste suivant pour cette section:

AGENT D'INFORMATION. Les candidat(e)s doivent détenir un diplôme post-secondaire, ou posséder une formation et une expérience conférant une compétence équivalente et avoir, de préférence, une spécialisation en science de l'information ou en bibliothéconomie, ou en hygiène et sécurité au travail. L'habilité à communiquer avec le public et à utiliser une gamme variée de sources d'information est essentielle. La personne choisie sera capable de communiquer oralement et par écrit dans les deux langues officielles.

L'agent d'information devra recevoir les demandes et en préciser la nature et la portée, tenir à jour les dossiers relatifs aux demandes et répondre aux demandes pour lesquelles l'information a déjà été compilée.

Salaire annuel: de 22 928.00$ à 25 951.00$

Les Services de finances et administration cherchent à doter le poste suivant:

TRADUCTEUR-TRADUCTRICE, ayant une formation universitaire en français et en anglais et plusieurs années d'expérience en traduction. La connaissance d'une troisième langue est souhaitable.

Travaillant sous la direction de l'administratrice des services de langues, la personne choisie traduira des textes relatifs à l'hygiène et à la sécurité du travail, le plus souvent de l'anglais au français.

Salaire annuel: de 28 401.00$ à 36 776.00$

Modalités: Le CCHST n'est pas un organisme gouvernemental et ne fait pas partie de la Fonction publique, cependant les conditions d'emploi sont, dans l'ensemble, comparables avec celles qui sont offertes dans la Fonction publique pour des emplois similaires.

Prière de faire parvenir les demandes au Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail, 250 rue Main est, Hamilton, Ontario L8N 1H6, à l'attention de Mme P Jones, Administratrice adjointe, Personnel. Veuillez prendre note du numéro de dossier: PER 85-001-07. Date limite pour la réception des candidatures: 12 avril 1985. Lieu de travail: Hamilton, Ontario.

Information available in English, please contact Mrs P Jones.

Voir aussi en pages 15 et 20

ÉCOLE PRIVÉE de la région de Montréal du niveu secondaire est à la recherche d'un:

DIRECTEUR DES SERVICES SCOLAIRES

(poste de cadre)

DESCRIPTION DE LA TACHE

Le titulaire du poste est la personne qui, sous l'autorité du Directeur général, organise la vie scolaire de l'Institution.

Il doit entre autres mettre en place les structures du cadre scolaire: cours, horaire, locaux, matériel didactique, etc...

Il travaille à l'animation et à la coordination des personnes présentes à l'école et des services offerts dans l'école.

QUALIFICATIONS REQUISES:

— Brevet d'enseignement du Québec.
— De préférence une scolarité de 2e cycle universitaire en administration scolaire ou un 1er cycle universitaire en sciences de l'éducation.
— Expérience dans l'enseignement secondaire (7 à 8 ans)
— Expérience dans l'administration scolaire (3 ans).

*FAIRE PARVENIR VOTRE «CURRICULUM VITAE» au plus tard le **29 mars 1985.***

À: DOSSIER: 1243
Le Devoir
C.P. 6033
Succ. Place d'Armes
Montréal, Qc
H2Y 3S6

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

Faculté des sciences appliquées

DOYEN

Un Comité de mise en candidature a été constitué, selon les Statuts de l'Université, en vue de la nomination d'un doyen à la Faculté des sciences appliquées.

Le Comité invite toute personne ou tout organisme intéressés à faire des recommandations, commentaires ou suggestions relativement à cette nomination à les présenter par écrit ou en audience, en s'adressant à:

Monsieur Nicolas Galanis, secrétaire
Comité de mise en candidature
Faculté des sciences appliquées
Université de Sherbrooke
Sherbrooke (Québec) J1K 2R1
Téléphone: (819) 821-7146

Les personnes intéressées à présenter leur candidature doivent faire parvenir leur curriculum vitae détaillé au secrétaire du comité.

Le délai pour demander une audience, soumettre une intervention écrite ou encore pour poser sa candidature est fixé au **15 avril 1985**.

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

Faculté d'éducation physique et sportive

DOYEN

Un Comité de mise en candidature a été constitué, selon les Statuts de l'Université, en vue de la nomination d'un doyen à la Faculté d'éducation physique et sportive.

Le Comité invite toute personne ou tout organisme intéressés à faire des recommandations, commentaires ou suggestions relativement à cette nomination à les présenter par écrit ou en audience, en s'adressant à:

Monsieur Paul Deshaies, secrétaire
Comité de mise en candidature
Faculté d'éducation physique et sportive
Université de Sherbrooke
Sherbrooke (Québec) J1K 2R1
Téléphone: (819) 821-7730

Les personnes intéressées à présenter leur candidature doivent faire parvenir leur curriculum vitae détaillé au secrétaire du comité.

Le délai pour demander une audience, soumettre une intervention écrite ou encore pour poser sa candidature est fixé au **15 avril 1985**.

LE CLSC DU PLATEAU MONT-ROYAL en phase d'implantation

requiert les services d'un(e)

DIRECTEUR(TRICE) GÉNÉRAL(E)

TYPE D'ÉTABLISSEMENT: Centre Local de Services Communautaires appelé à développer des services de santé, des services sociaux et communautaires dans le quartier Plateau Mont-Royal délimité au sud par la rue Sherbrooke, au nord par la rue St-Grégoire, à l'ouest par la rue St-Denis et à l'est par la voie ferrée du Canadien Pacifique. La population desservie par le CLSC est d'environ 44,000 personnes.

FONCTIONS: Sous l'autorité du conseil d'administration, le (la) titulaire sera responsable de l'implantation, de l'intégration des ressources, du développement des programmes et des services et de l'administration générale du CLSC. Il (elle) devra établir et maintenir des relations constantes avec la population et participer au développement de mécanismes de concertation avec l'ensemble des ressources du milieu (organismes communautaires, services et établissements publics, etc...)

EXIGENCES:

- Détenir un diplôme universitaire de premier cycle dans une discipline pertinente;
  Une expérience exceptionnelle pourrait compenser l'absence de diplôme universitaire;
- Posséder une expérience professionnelle d'au moins cinq (5) ans dont au moins trois (3) ans dans un poste de direction;
- Une connaissance du Réseau des Affaires Sociales sera considérée comme un atout.

RÉMUNÉRATION:
Selon les normes en vigueur au Ministère des Affaires Sociales

INSCRIPTION:
Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur candidature avant 17 heures le 1er avril 1985 en fournissant les documents suivants:

- Un curriculum vitae comprenant les attestations de scolarité;
- Un bref exposé (maximum 2 pages) de:

— leur conception d'un CLSC
— leur conception du poste de directeur(trice) général(e)

à l'adresse suivante:

Concours directeur(trice) général(e)
Comité de sélection du CLSC du Plateau Mont-Royal
CSSSRMM
3725 rue St-Denis, salle 320
Montréal, QC
H2X 3L9

N.B. Le conseil d'administration n'est pas tenu de retenir aucune des candidatures.

ANESTHÉSISTE

TEMPS PARTIEL

LE CENTRE HOSPITALIER THORACIQUE DE MONTRÉAL, un hôpital universitaire affilié à McGill, spécialisé en respirologie —

124 lits, pour soins actifs et prolongés — cherche un anesthésiste compétent — 2 ou 3 jours par semaine — pas de chirurgie majeure.

Excellentes conditions de travail.

EXIGENCES

— Références attestant la compétence de l'anesthésiste
— Permis d'exercice du Québec, en anesthésie
— Membre en règle de la F.S.Q.
— Bilinguisme essentiel

RÉNUMÉRATION

— À l'acte ou selon les dispositions de la Loi S-5

Les candidats(es) doivent faire parvenir leur Curriculum Vitae au:

Directeur des services professionnels
Centre Hospitalier Thoracique de Montréal
3650, rue Saint-Urbain
Montréal (Québec)
H2X 2P4

PROFESSEURS BILINGUES REQUIS EN ALBERTA

L'association des comissaires pour l'éducation bilingue en alberta est à la recherche de professeurs pour enseigner les programmes de français de la maternelle à la 12ème année inclusivement.

COMPÉTENCES:

Maternelle, orthopédagogie, enfant-inadaptée, musique (Kodaly) à l'élémentaire,

ainsi que l'informatique, mathématiques, sciences, commerce et affaires, musique instrumentale au secondaire.

POUR RENDEZ-VOUS COMPOSER:

À MONTRÉAL: **Conseil Scolaire de l'Île de Montréal**
384-1830
26 et 27 mars

À QUÉBEC: **Emplois Canada, Université Laval**
56-3575
28 et 29 mars

À MONCTON: **Emplois Canada,**
Université de Moncton
388-6711
28 et 29 mars

ENVOYER C.V. À: **Lionel Rémillard**
Directeur général
C.P. 1110
Bonnyville, Alberta
T0A 0L0
403 826-3235

LE CLSC VILLERAY EN PHASE D'IMPLANTATION

requiert les services d'un(e)

DIRECTEUR(TRICE) GÉNÉRAL(E)

TYPE D'ÉTABLISSEMENT: Centre Local de Services Communautaires appelé à développer des services sicio-sanitaires et communautaires dans le quartier Villeray délimité au sud par les rues Jean-Talon et Bélanger, au nord par le Boulevard Métropolitain, à l'est par la rue Iberville et à l'ouest par la voie ferrée du Canadian Pacifique. La population desservie par le CLSC est de 67,700 personnes.

FONCTIONS: Sous l'autorité du conseil d'administration, le(la) titulaire du poste est responsable de l'implantation du CLSC, de l'intégration des ressources humaines, de l'élaboration de la programmation, de la mise en place des services et de l'administration générale de l'établissement. Il(elle) devra établir et maintenir des relations avec la population et participer au développement de mécanismes de concertation avec l'ensemble des ressources du milieu (organismes communautaires, services et établissements publics etc...)

EXIGENCES:

- Détenir un diplôme de 1er ou de 2e cycle, de préférence en sciences de la santé, sciences sociales ou administratives;
- Une expérience jugée exceptionnelle peut compenser l'absence de diplôme;
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins cinq (5) ans, dont au moins trois (3) ans dans un poste de gestion; une connaissance du réseau des Affaires Sociales est nécessaire;
- Une connaissance du milieu et de la problématique multi-culturelle serait souhaitable;

RÉMUNÉRATION: Selon les normes en vigueur au Ministère des Affaires Sociales.

INSCRIPTION:
Les personnes intéressées doivent faire parvenir:

— un curriculum vitae avec photocopie des attestations scolaires
— un bref exposé (maximum 2 pages) de leur conception des diverses dimensions de ce poste et des raisons qui les incitent à poser leur candidature

à l'adresse suivante: **Concours directeur(trice) général(e)**
Comité de sélection du CLSC Villeray
CSSSRMM
3725 rue St-Denis, salle 320
Montréal, Qc H2X 3L9

N.B.Le conseil d'administration n'est pas tenu de retenir aucune des candidatures.

Les candidatures doivent nous parvenir avant 17 heures le 8 avril 1985.

DIRECTEUR

Institut de recherche scientifique

Pêches et Océans Canada cherche un spécialiste en sciences de la mer compétent dont la réputation scientifique et administrative n'est plus à faire, et capable de prendre la direction de l'Institut Maurice Lamontagne. L'Institut, actuellement en construction à proximité de Mont-Joli sur la rive sud du Saint-Laurent, au Québec, fournira des installations de grande qualité pour effectuer des recherches sur les pêches, des recherches en océanographie et des levés hydrographiques. Les régions faisant l'objet d'études sont le golfe et l'estuaire du Saint-Laurent et les baies d'Hudson et d'Ungava.

Le personnel actuellement en poste dans la ville de Québec sera relocalisé au nouvel Institut, lors de l'ouverture, en août 1986.

Ce poste vous offre de relever le défi exceptionnel de mettre sur pied l'équipe d'un centre de recherches de calibre mondial. La réputation que vous a value votre expérience en sciences de la mer et en gestion vous facilitera la tâche.

Le candidat recherché maitrise bien le français et l'anglais. Outre ses talents de communicateur dans les deux langues, il peut traiter en toute facilité avec les milieux gouvernementaux, universitaires et industriels.

Un programme de rémunération des plus intéressants est rattaché à ces fonctions de direction.

Si vous vous croyez apte à remplir les exigences du poste, veuillez écrire à M. Yvon Tremblay, Peat, Marwick et Associés, 1155, boulevard Dorchester ouest, Montréal (Québec) H3B 2J9 ou téléphoner au (514) 879-3205.

PEAT MARWICK

Membre de l'Association canadienne de conseillers en administration

CONSEILLER OU CONSEILLÈRE EN DÉVELOPPEMENT ORGANISATIONNEL

Un centre hospitalier de la région de Montréal désire s'adjoindre les services d'un **conseiller** ou d'une **conseillère en développement organisationnel,** sur une base contractuelle, pour une période initiale de deux ans.

Le titulaire de ce nouveau poste devra d'abord poser un diagnostic précis quant à l'état du climat organisationnel de l'établissement, puis élaborer les programmes et services organisationnels qui lui semblent le mieux à même de maximiser la qualité de vie au travail des membres du personnel de l'organisation.

Il sera également responsable de l'identification des besoins en formation et en perfectionnement des employé(e)s du centre, ainsi que de la mise sur pied des programmes susceptibles de répondre adéquatement à ces besoins.

Il va de soi que les diverses actions qui seront prises par le conseiller ou la conseillère seront de nature à développer l'esprit d'équipe chez l'ensemble des membres du personnel, ainsi que le sentiment d'appartenance à leur milieu de travail. Il s'agit d'un défi des plus importants et des plus stimulants pour le candidat ou la candidate qui sera retenu(e).

Les personnes détenant une formation universitaire de deuxième cycle en psychologie industrielle et/ou organisationnelle, ainsi qu'une expérience minimale de trois ans à titre d'agent de changement dans une organisation d'importance constitueront les candidats les plus susceptibles de retenir l'attention du comité de sélection.

Un solide esprit critique, un sens aigu de l'organisation et des aptitudes marquées pour la communication sont également au nombre des critères de sélection du comité, de même qu'une connaissance approfondie de la dynamique des organisations.

Le traitement rattaché à ce poste est en fonction des normes en vigueur dans le réseau des Affaires sociales du Québec.

Si cette offre vous intéresse, votre curriculum vitae devra parvenir, au plus tard le 10 avril 1985, au journal:

Le Devoir
Dossier 1242
C.P. 6033
Succ. Place d'Armes
Montréal, Qc H2Y 366

"Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, la priorité sera accordée aux citoyens canadiens et aux résidents permanents du Canada".

Au département d'arts plastiques

POSTES DE PROFESSEURS RÉGULIERS

Postes accessibles aux femmes et aux hommes

On demande peintres polyvalents, versés dans les média mixtes et intéressés à l'image médiatisée.

Fonctions:
— Enseigner aux premier et deuxième cycles;
— Effectuer de la recherche-création;
— Contribuer aux services à la collectivité.

Date d'entrée en fonction: 1er juin 1985.

Exigences:
— Maîtrise en arts plastiques ou l'équivalent;
— Expérience d'enseignement et expérience professionnelle;
— Connaissance adéquate de la langue française.

Traitement:
Selon la convention collective SPUQ-UQAM.

Faire parvenir un curriculum vitae détaillé au plus tard le 20 avril 1985 à:

Monsieur M.F. Malservisi
Département d'arts plastiques
Université du Québec à Montréal
C.P. 8888, succursale "A"
Montréal (Québec) H3C 3P8

Université du Québec à Montréal

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes.

L'UNIVERSITÉ LAURENTIENNE

sollicite des candidatures
au poste de

PROFESSEUR en ÉCONOMIE

Professeur pour enseigner en français des cours de premier cycle en économie.

Conditions

Entrée en fonction le 1er juillet 1985.
Préférence aux candidats bilingues (français, anglais).
Traitement selon la convention collective.
Détenir au moins une maîtrise, préférablement un doctorat.

Faire parvenir sa candidature et son curriculum au

Professeur Edward Willauer, Directeur
Département d'économie

Université Laurentienne

Chemin du lac Ramsey, Sudbury (Ontario) P3E 2C6

Conseil de la culture de la région de Québec

DIRECTION GÉNÉRALE

Le Conseil regroupe les professionnels de toutes les disciplines culturelles de la région 03 dans le but de coordonner le développement de ces secteurs d'activités.

La personne recherchée devra détenir un diplôme de premier cycle, avoir une excellente expérience en animation de comités et avoir occuper durant 5 ans des fonctions de direction. Une excellente connaissance du dynamiste culturel de la région et des interventions du ministère des Affaires culturel serait un atout.

La rémunération se situera aux environs de 35 000$ en fonction des qualifications et des compétences de la personne.

*On est prié de faire parvenir son curriculum vitae avant le **29 mars** à:*

Le Président
Conseil de la culture
de la région de Québec
47, rue Sainte-Ursule
Québec, Qc G1R 4E4

Ce poste est offert également aux hommes et aux femmes.

GÉRANT DE MARKETING

avec au moins 5 ans d'expérience, demandé pour la région de Montréal, pour développer une entreprise de fret aérien et maritime entre l'Orient et Québec. Connaissance de l'anglais et du français, écrit et oral, est requis. Connaissances de la langue chinoise ainsi que du marché, des pratiques d'affaires et de la culture orientales sont des atouts forts valorisant. Salaire annuel de 28 000 $. *Envoyez toutes demandes et c.v. complets à l'adresse suivante:* **Jet Dispatch (Canada) Limited, 407, rue McGill, bureau 606, Montréal, Québec, H2Y 2G3.**

LE CENTRE HOSPITALIER DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

EST À LA RECHERCHE D'UN(E)

CHEF D'UNITÉ DES SOINS INFIRMIERS

SERVICE: Psychiatrie

STATUT: Temps complet permanent

SOMMAIRE DE LA FONCTION:

Planifier, organiser, coordonner et évaluer les activités de soins à la clientèle psychiatrique en regard des soins à dispenser aux bénéficiaires, de l'enseignement au personnel ainsi qu'aux stagiaires en soins infirmiers.

EXIGENCES: Être membre en règle de l'OIIQ.
Scolarité: Baccalauréat dans une discipline pertinente à la spécialité.
Expérience: — Trois années d'expérience en psychiatrie. — Une année d'expérience en gestion.

RÉMUNÉRATION: Selon les normes en vigueur pour le personnel cadre du réseau des affaires sociales, classe d'évaluation salariale II.

*TOUTES LES PERSONNES INTÉRESÉES SONT PRIÉES DE FAIRE PARVENIR LEUR CURRICULUM VITAE AVANT LE **4 AVRIL 1985, 16h00** à:*

LE CENTRE HOSPITALIER
DE L'UNIVERSITÉ LAVAL
Direction des ressources humaines
2705, boul. Laurier
Sainte-Foy (QC)
G1V 4G2

Concours: Chef d'unité des soins infirmiers

Voir aussi en pages 15 et 19

RECHERCHISTE

La Commission des droits de la personne requiert les services, pour sa Direction de la recherche (recherche juridique), des personnes suivantes:

Attributions: Pour effectuer diverses recherches d'ordre juridique; rédiger et préparer des recommandations en vue de favoriser le développement des droits et libertés de la personne; accomplir divers travaux relevant de sa compétence.

Les candidat/candidates recherchés/es doivent faire preuve d'autonomie professionnelle, d'esprit de méthode, d'analyse et de synthèse; seront appelés/es à concevoir et réaliser divers travaux de recherche dans le domaine des droits fondamentaux, notamment sur la preuve de la discrimination systémique et l'utilisation des statistiques et devront également dénoter un intérêt particulier pour les droits et libertés de la personne.

Offre d'emploi S85-09:
1 recherchiste (régulier à temps complet)

Exigences: La Commission retiendra les candidatures de personnes détentrices d'un diplôme universitaire de premier cycle en droit et ayant à leur crédit une expérience pertinente de recherche d'au moins 7 ans ou un diplôme universitaire de 2e cycle en droit et ayant à leur crédit une expérience pertinente de recherche d'au moins 4 ans.

Le fait d'être membre du Barreau constitue un atout.

Offre d'emploi S85-35:
1 recherchiste (temporaire à temps complet jusqu'au 31 mars 1986)

Exigences: La Commission retiendra les candidatures de personnes détentrices d'un diplôme de premier cycle en droit et ayant à leur crédit une expérience pertinente de recherche de 5 années, notamment en droit civil et en droit public.

Le fait d'être membre du Barreau constitue un atout.

TRAITEMENT de 22 501$ à 43 277$

Toute candidature sera traitée confidentiellement et devra être soumise au plus tard le 9 avril 1985 à:

Direction des Services administratifs
Commission des droits de la personne
360 ouest, rue St-Jacques
8e étage
Montréal (Québec)
H2Y 1P5

en y indiquant le numéro d'offre d'emploi correspondant.

La Commission des droits de la personne du Québec

RECHERCHISTE

La Commission des droits de la presonne requiert les services, pour sa Direction de la recherche (recherche sociale), des personnes suivantes:

Offre d'emploi S85-08:
1 recherchiste (régulier à temps complet)

Attributions: Réaliser divers travaux de recherche, tant au plan théorique qu'au plan empirique, dans le domaine de la discrimination; rédiger et préparer des recommandations en vue de favoriser le développement des droits et libertés de la personne; accomplir divers travaux relevant de sa compétence.

Les candidats/candidates recherchés/es doivent avoir une bonne connaissance des divers déterminants du marché du travail, des problèmes de gestion de l'entreprise et des problèmes d'accès au travail des diverses populations défavorisées et seront appelés/es notamment à collaborer au développement d'un modèle d'approche de la discrimination systémique: définition de populations cibles, évaluation des données du marché, analyse de systèmes d'évaluation des postes et à proposer, à partir d'analyses de ces questions, des politiques visant à favoriser un accès égalitaire au travail.

Exigences: Posséder un diplôme de 2e cycle en sciences économiques et avoir une expérience pertinente de recherche d'au moins 3 ans, particulièrement dans le domaine de la recherche évaluative.

Offre d'emploi S85-06:
3 recherchistes (temporaire à temps complet jusqu'au 31 mars 1986)

Attributions: Réaliser divers travaux de recherches d'ordre social et économique, tant au plan théorique qu'au plan empirique; rédiger et préparer des recommandations en vue de favoriser le développement des droits et libertés de la personne; accomplir divers travaux relevant de sa compétence.

Les candidats/candidates recherchés/es doivent avoir une bonne connaissance des questions relatives à la discrimination; posséder de préférence une expérience de travail auprès des populations visées; disposer d'une bonne compétence pour la conceptualisation de projets de recherche, la cueillette d'information et l'analyse de données quantitatives; posséder des connaissances en traitement informatique des données.

Exigences: Posséder une formation universitaire de deuxième cycle en sciences sociales et avoir une expérience pertinente de recherche d'au moins 2 ans.

TRAITEMENT DE 22 501$ à 43 277$

Toute candidature sera traitée confidentiellement et devra être soumise au plus tard le 9 avril 1985 à:

Direction des Services administratifs
Commission des droits de la personne
360 ouest, rue St-Jacques
8e étage
Montréal (Québec)
H2Y 1P5

en y indiquant le numéro d'offre d'emploi correspondant.

Commission des droits de la personne du Québec

CLSC Hochelaga-Maisonneuve

Coordonnateur du programme «Personnes âgées»

(poste cadre)

Nous recherchons, pour notre programme « Personnes âgées », un individu capable d'assumer l'entière responsabilité de ce service.

Relevant du directeur général, le titulaire sera responsable de la coordination et du contrôle de toutes les activités relatives à ce programme, du développement et de la réalisation de la programmation, de la gestion du personnel et de l'administration du budget de son service. Éventuellement il devra assumer la coordination de tous les services à domicile: aide à la famille, soins post-hospitaliers, maintien à domicile. Il siègera au comité de régie interne du CLSC.

Idéalement, la personne recherchée possède un diplôme de premier cycle dans une discipline appropriée (sociologie ou autre science humaine) complété d'une formation ou d'une solide expérience en gestion et d'une bonne connaissance du réseau des Affaires sociales, préférablement du réseau communautaire et aime travailler en équipe.

Salaire et conditions de travail: conformément aux normes du ministère des Affaires sociales (classe 14).

*Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae, avant 17h00 le **12 avril 1985,** à:*

La direction générale
C.L.S.C. HOCHELAGA-MAISONNEUVE
1620, avenue De LaSalle
MONTRÉAL (Québec) H1V 2J8

Ce poste est offert également aux hommes et aux femmes.

BANQUE ROYALE Carrières

Avocat

La plus grande banque canadienne en termes d'actif est à la recherche d'un avocat chevronné qui sera appelé à travailler à ses bureaux de Montréal, au sein d'une équipe de conseillers juridiques de haut calibre.

Le candidat idéal pratique le droit depuis au moins cinq ans et se consacre essentiellement, depuis ses débuts, aux questions relevant du droit des entreprises et du droit commercial; il possède des aptitudes confirmées pour la négociation et l'élaboration de documents de crédit complexes à l'échelle nationale et internationale, de l'entregent et de la facilité pour rédiger en anglais, toutes des qualités jugées indispensables. Il a, de préférence, une bonne connaissance des lois régissant les activités bancaires et financières, et les garanties; la capacité de plaider en «common law» serait également un atout.

Les personnes possédant les qualifications requises sont invitées à faire parvenir leur curriculum vitae à l'adresse ci-dessous en rappelant le numéro de dossier 8509. Les demandes doivent faire état de tous les renseignements pertinents, de l'expérience professionnelle et des prétentions salariales. Discrétion assurée à tous les candidats.

(Mme) C.M. Dubois
Directrice adjointe
Service central de recrutement
La Banque Royale du Canada
Case postale 6001
Montréal (Québec) H3C 3A9

PARAMAX

La technologie d'aujourd'hui pour bâtir l'avenir

PARAMAX a été choisie pour concevoir, intégrer, installer et éprouver tous les systèmes de combat, pour le programme des frégates canadiennes de patrouille (FCP). Ce projet à long terme fait appel à une technologie de pointe en ce qui a trait à la conception et à la fabrication, ainsi qu'aux microprocesseurs. PARAMAX jouit précisément d'une excellente réputation dans ce domaine. Profitez de cette occasion pour donner un nouvel élan à votre carrière et participer à l'essor de la Marine canadienne.

Postes senior en gestion de l'équipement

Les titulaires devront assumer les responsabilités suivantes : définir les exigences relatives au matériel; déterminer la portée des travaux confiés aux sous-traitants, et contrôler les activités de ces derniers, en ce qui concerne les aspects techniques, la gestion, les échéanciers et les coûts; évaluer et approuver la conception et les spécifications du matériel, de même que la documentation qui s'y rapporte. Le matériel comprend notamment des radars, du matériel militaire électronique (ECM, ESM), des systèmes informatiques, des instruments de navigation, des sonars, des processeurs pour sonars, des systèmes de communication et des instruments de contrôle pour navires. Les candidats idéaux détiennent un diplôme de premier cycle en génie électrique ou mécanique, en ingénierie des systèmes ou en informatique (dans ce cas, MBA ou M.Sc. de préférence); ils possèdent également 10 ans d'expérience pertinente, dont 7 à un poste senior, et ils sont familiers avec les navires de combat et leur équipement.

Postes senior en ingénierie des systèmes

Les titulaires seront responsables des fonctions suivantes : assurer l'intégration des systèmes de combat; déterminer les exigences et les allocations fonctionnelles, les séquences opérationnelles, la conception physique, les analyses de synchronisation et étudier le temps de réaction des systèmes. Ils devront également participer à l'analyse des systèmes. Ils devront également participer à l'analyse des systèmes et de leur efficacité, établir les exigences relatives aux essais et à l'évaluation, s'assurer que le matériel soit fiable et facile à entretenir, coordonner la mise au point des logiciels en fonction de l'équipement, la conception des logiciels et la documentation connexe. Les candidats idéaux détiennent un diplôme de premier cycle en génie électrique ou mécanique, en ingénierie des systèmes ou en informatique (dans ce cas, la préférence sera accordée aux diplômés de deuxième cycle); ils possèdent également 10 ans d'expérience pertinente, dont 7 à un poste senior, et ils sont familiers avec les navires de combat et leur équipement.

Postes senior en ergonomie

- **Spécialistes en ergonomie**
- **Spécialistes en sécurité**
- **Spécialistes en fiabilité**
- **Spécialistes en contrôle des interférences électromagnétiques**

Les titulaires devront assumer les responsabilités suivantes : analyse des documents relatifs à la conception des navires et des systèmes de combat; conception de maquettes afin de bien répondre aux exigences du contrat et aux spécifications militaires; réalisation d'essais et de démonstrations. Les candidats idéaux détiennent un diplôme de premier cycle dans la discipline concernée; ils possèdent en outre 2 ans d'expérience pertinente et, de préférence, l'expérience du service militaire dans la marine.

Joignez-vous à PARAMAX et vivez des expériences excitantes et enrichissantes, à la hauteur de votre compétence. Veuillez nous faire parvenir votre curriculum vitae, sous pli confidentiel, à l'adresse suivante :

PARAMAX, Service de la dotation, Dossier N° 85-L-03-2, 3100, chemin Côte Vertu, 4e étage, Saint-Laurent (Québec) H4R 2J8.

PARAMAX

ÉCOLE POLYTECHNIQUE DE MONTRÉAL

Le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada a accordé une très importante subvention de Recherche et Développement à l'École Polytechnique pour la conception assistée par ordinateur reliée aux aménagements hydrauliques et les domaines connexes. Cette subvention implique aussi la participation de neuf partenaires industriels pour le transfert technologique de logiciels reliés à plusieurs domaines de l'ingénierie. Ces partenaires industriels sont: ABBDL, Dominion Engineering, Lavalin, LGL, Monenco, Hydro-Québec, SEBJ, SNC et RSW.

On cherche pour ce projet

UN DIRECTEUR ADJOINT

qui sera le représentant des partenaires industriels pour toute la durée du projet. Cette personne devrait avoir au minimum un diplôme de 2e cycle en génie, une très vaste expérience dans le domaine des aménagements hydrauliques et une connaissance approfondie de la CAO.

De plus, on cherche plusieurs

ASSOCIÉS PROFESSIONNELS DE RECHERCHE

qui devront travailler dans les domaines suivants:

- hydraulique
- structures et analyses séismiques
- turbines hydrauliques
- cartographie numérique reliée à la caractérisation des sites.

Les qualifications requises pour ces postes sont un diplôme de 2e ou 3e cycle en génie, de l'expérience pratique et une connaissance très approfondie de la CAO.

On cherche également deux

ANALYSTES EN APPLICATION INFORMATIQUE

pour les domaines reliés aux systèmes graphiques et le traitement des banques de données centrales. Les qualifications requises pour ces postes sont un diplôme de 2e cycle et une vaste expérience dans les applications de l'informatique aux problèmes de génie.

Traitement:

les salaires et conditions de travail seront déterminés en fonction des qualifications des candidats retenus et des politiques en vigueur à l'École Polytechnique.

Durée d'engagement:

une année avec possibilité de renouvellement pour deux années supplémentaires.

*Les personnes intéressées sont priées de transmettre leur candidature, accompagnée d'un curriculum vitae, avant le **9 avril 1985,** en mentionnant spécifiquement le poste qui les intéresse, au*

Directeur du Service du personnel
École Polytechnique de Montréal
C.. 6079, succursale A
Montréal, Québec
H3C 3A7

Pour toute information supplémentaire, contacter René Tinawi (340-4781), Claude Marche (340-4801) ou Michel Soulié (340-4791).

LE DEVOIR CULTUREL

CAHIER 3

Montréal, samedi 23 mars 1985

LE LENDEMAIN, ELLE ÉTAIT ROMANCIÈRE...

SIMONE SIGNORET

DENISE BOMBARDIER

PARIS — Elle est entrée dans la pièce et tout le monde s'est tu. Sa seule présence occupait tout l'espace, comme à l'écran. Et pourtant... la belle actrice est devenue une vieille femme avant l'âge. Trop de passions et trop d'alcool l'ont transformée prématurément.

Elle parle d'elle comme de la « dame actrice », comme de l'« actrice vieille », sans complaisance, sans dérision. Elle constate, voilà tout. « J'ai 63-1/2 ans » précise-t-elle sans qu'on lui pose la question. Et elle vient de publier un roman qui fait un malheur en France, *Adieu Volodia*, édité chez Fayard, 250,000 exemplaires déjà vendus.

« Je suis émerveillée. Je ne savais pas à quoi m'attendre parce que je ne savais pas ce qu'on attendait de moi. Et puis, j'avais beaucoup dit que je n'avais pas d'imagination. »

En même temps, ce succès la rend mal à l'aise. Une sorte de mauvaise conscience. « Il y a tant d'écrivains de talent qui ne vendent pas ou qui vendent si peu ». N'est-ce pas un coeur de femme de gauche qui provoque cette culpabilité chez celle qui n'a finalement connu que le succès toute sa vie ? Comme actrice et comme écrivain. Ses mémoires, *La nostalgie n'est plus ce qu'elle était* et *Le lendemain, elle était souriante*, publiées au Seuil en 1976 et 1979, avaient aussi été des best-sellers.

Son roman, elle l'a écrit pour se désennuyer après le tournage de *Thérèse Imbert*, quatre heures pour la télévision. « C'est triste de ne plus tourner. Je me sentais orpheline du travail, alors je me suis assise à ma table et j'ai commencé à raconter une histoire. Ça a duré un an et demi. Je me suis enfermée dans une prison, dorée mais prison tout de même. Je suis sûre qu'il y a des gens à travers le monde qui écrivent chaque jour simplement pour le bonheur de vivre ».

Elle aurait pu continuer, ne pas s'arrêter, rendre interminable cette histoire. Ne pas publier aussi. « Je me méfiais de l'affection des membres de ma famille qui aimaient ce que j'écrivais ». Mais lorsque Claude Durand, l'éditeur de chez Fayard, lui a confirmé l'intérêt de son manuscrit, elle a décidé de publier cette histoire de deux familles juives ukrainienne et polonaise, les Guttman et les Roginski, venues s'installer à Paris autour des années 1920, fuyant les pogroms et les antisémites.

Comment Simone Signoret, qui a vécu à Neuilly en petite bourgeoise avec une filiation juive du côté paternel, peut-elle comprendre ces immigrants qui travaillent d'arrache-pied et dont la parenté sera ensuite persécutée sous Staline ? « J'ai eu 13 ans en 1936, l'année du Front Populaire. J'ai connu la guerre, j'ai vu les horreurs du nazisme ». Mais elle a aussi flirté avec le communisme en compagnie de Montand, ce qui lui a valu d'être interdite de séjour aux États-Unis durant plusieurs années.

« On n'a jamais été communistes, Montand et moi. On a été des compagnons de voyage, des fiancés, mais on n'a jamais épousé le parti. Ça nous a évité de divorcer. On a été des fiancés tendres et fidèles, c'est vrai. Jusqu'en 1956 » (l'invasion soviétique en Hongrie).

Cela explique la justesse avec laquelle elle décrit la psychologie de Volodia, cet Ukrainien que le régime soviétique expédie à Paris pour venir témoigner contre Petlioura le tyran responsable des pogroms avant la Révolution d'octobre en Ukraine.

Elle ne regrette rien de ses engagements passés, d'avoir entre autres trinqué avec Kroutchev en compagnie de Montand à Moscou pendant que des écrivains se languissaient dans les camps sibériens. Depuis, Montand a changé de cap. Il aime les Américains,

Suite à la page 32

L'HÉRITAGE DE LA POÉSIE QUÉBÉCOISE

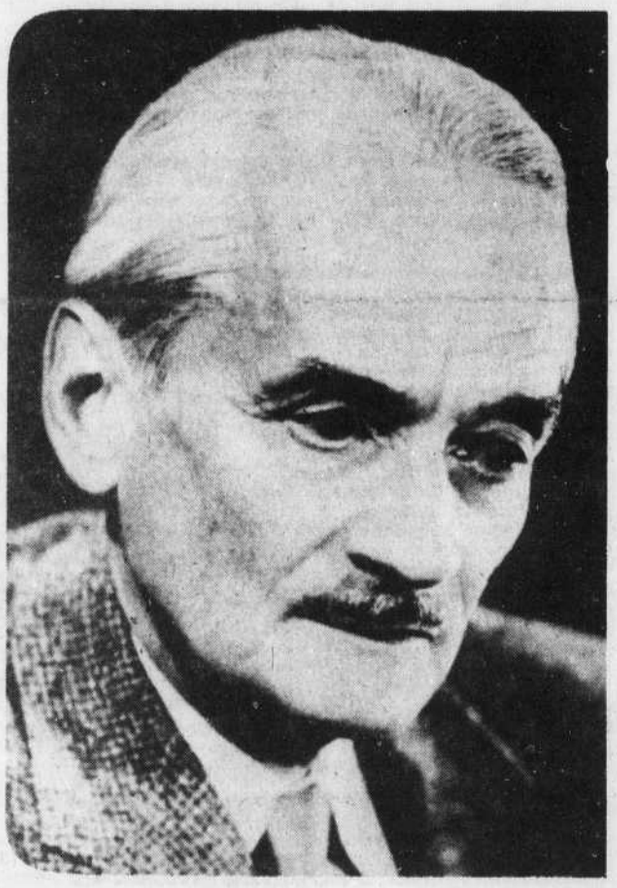

ALAIN GRANDBOIS

JEAN ROYER

DIX ans après sa mort, Alain Grandbois reste « le père de la poésie québécoise ». La présence de l'homme et de l'oeuvre était évoquée en fin de semaine dernière à l'Université de Toronto où s'est tenu le colloque « Grandbois vivant ». Une vingtaine de spécialistes ont examiné de leur science sa poésie et sa prose. Quatre jeunes femmes ont présenté le contenu du « fonds Grandbois » et leur travail préparatoire à une édition critique. Enfin, le poète Jean-Guy Pilon a apporté à cette réunion savante l'émotion de son témoignage sur l'homme qu'il a connu et aimé comme son père en poésie.

« Je ne crois pas me tromper en affirmant qu'Alain Grandbois eût une très grande influence — d'une façon ou d'une autre — sur tous les poètes de ma génération, a précisé M. Pilon. Il le savait, en était flatté mais en même temps inquiet, intimidé. Nous en avons parlé souvent mais peu à la fois. Je respectais cette noble pudeur. »

Jean-Guy Pilon avait connu Alain Grandbois en 1952. Il devait, cinq ans plus tard, s'occuper de l'édition de *L'Étoile pourpre* à l'Hexagone. Il avait fréquenté le poète qui lui racontait les périples de sa jeunesse : la Chine, les étés de Port-Cros, Paris, Istambul, les grands express internationaux, les paquebots de luxe, les voitures. « Mais surtout la vie. La vie mouvante, toujours renouvelée, les légendes de la nuit, les yeux des femmes, les amours brèves, parfois aussi la mort », se rappelle Jean-Guy Pilon.

« Je l'écoutais pendant des heures. Il évoquait les villes, leurs lumières, leurs odeurs. Il se souvenait des femmes merveilleuses qu'il avait rencontrées sur sa route et qui devenaient encore plus belles lorsqu'il en parlait. Elles étaient toutes des princesses. Il me parlait aussi des écrivains qu'il avait connus, bien sûr, mais il revenait toujours à l'essentiel de son propos : la vie, c'est-à-dire l'amour et le rejet de la mort. »

Rappelons qu'Alain Grandbois est né en 1900 à Saint-Casimir de Portneuf où il a été enterré le 21 mars 1975. Héritier de la fortune et du goût de l'aventure de son grand-père paternel, il s'installe à Paris en 1922 et de là parcourt le monde, non sans devenir l'ami de Blaise Cendrars, entre autres. C'est dans l'île de Port-Cros, au large d'Hyères, où il réside souvent entre 1929 et 1939, qu'il écrit son premier livre, *Né à Québec*, une biographie de Louis Jolliet, le découvreur du Missisipi qui compte parmi ses ancêtres. Puis il tente de suivre les traces en Orient de son grand favori, Marco Polo. Il publie quelques poèmes en Chine en 1934 mais c'est dix ans plus tard qu'il se révèle un précurseur de la poésie moderne au Québec avec la parution de son livre *Les Îles de la nuit*. Suivront *Rivages de l'homme* (1948) et *L'Étoile pourpre* (1957). Cette poésie « large comme l'Amérique et le monde » est la première à proférer au Québec le langage de la libération, a bien noté Jacques Brault. Écrite à l'enseigne de la fraternité, de la tendresse et de l'amour, elle inspire la génération des poètes qui publient aux Éditions de l'Hexagone à partir de 1953. Jacques Brault a bien résumé la question que pose la poésie de Grandbois : « Comment mêler en une seule eau l'instinct de vie et l'instant de mort ? »

Pour la connaissance de Grandbois, on peut d'ailleurs lire l'étude que lui a consacrée Jacques Brault dans la collection « Poètes d'aujourd'hui » de Seghers ainsi que l'ouvrage de Jacques Blais, *Présence d'Alain Grandbois*, aux Presses de l'Université Laval, qui retrace les itinéraires de l'homme et de l'oeuvre tant dans sa prose que dans sa poésie. Ces deux livres sont d'ailleurs d'une lecture agréable et accessible à tous. Enfin, on peut se familiariser avec Grandbois grâce au film de Roger Frap-

Suite à la page 32

Une esquisse de l'extérieur du nouvel Opéra de Paris, place de la Bastille. C'est le projet de l'architecte canadien Carlos Ott qui a été retenu par le jury français.

LA PRISE DE LA BASTILLE

MONIQUE DURAND

PARIS — « La veille, j'avais assisté à une partie de baseball à Toronto avec des collègues, que nous avions joyeusement arrosée. Je rentrais donc ce matin-là en retard et un peu défraîchi. Tout le personnel me regardait, interloqué : l'Élysée venait de téléphoner. Il fallait que je sois à Paris le lendemain. Je me trouvais parmi les trois finalistes sélectionnés par le président Mitterrand pour l'Opéra de la Bastille. Le président exigeait d'autres précisions relatives à mon projet, et illico! C'était le 1er septembre 1983. »

Carlos Ott me raconte son histoire, le visage encore incrédule, les yeux pétillants de fierté. Je l'écoute comme on écoute un conte de fée, merveilleux et inimaginable. C'est de la bouche du ministre de la culture, Jack Lang, qu'il apprendra finalement en novembre que son projet a été retenu et qu'il doit s'engager à livrer la marchandise d'ici juillet 1989.

Il dispose d'un mois, un seul, pour embaucher ses collaborateurs : architectes, ingénieurs, acousticiens, scénographes, urbanistes, paysagistes, experts en trafic, en parkings, etc. « Mon Noël, cette année-là, a été très court. »

Ainsi Carlos Ott, citoyen canadien depuis 1978, se voit-il chargé de la tâche prestigieuse de construire le nouvel Opéra de Paris, place de la Bastille. Il laisse sur le carreau pas moins de 1,600 équipes d'architectes du monde entier qui avaient, elles aussi, présentés leurs candidatures dans le cadre du concours international lancé par le président de la République en vue de doter la capitale d'une nouvelle maison d'art lyrique à l'occasion du bicentenaire de la Révolution. Et remplacer, du même coup, le célèbre et splendide Palais Garnier du boulevard des Capucines, inadapté aux techniques modernes, exigu et coûteux.

Mélomane averti, nourrissant une affection particulière pour Bach et Mozart, Carlos Ott parle de l'opéra comme du « moyen d'expression musicale le plus achevé et le plus fort du monde ». Il poursuit : « Ma mère s'appelle Walkyria, mon grand-père fabriquait des pianos à Stuttgart et j'ai appelé ma fille ainée Cécilia, du nom de la patronne de la musique ». Trente-huit

Suite à la page 30

L'architecte canadien Carlos Ott

294 pages — 14,95$

À moi ma chair, à moi mon âme!

du cloître au ballet, tome I

par Roland Lorrain

Le destin passionnant et insolite d'un jeune danseur de ballet à l'époque de la grande noirceur. À la fois tendres, attachants et osés, ces mémoires étonneront, feront sourire, égaieront, choqueront. Ils constituent un témoignage de première main sur le milieu de la danse, à une époque où le métier de danseur faisait sourire et chuchoter, et n'avait pas encore tout le panache qu'on lui reconnaît aujourd'hui au Québec.

vlb éditeur 918, rue Sherbrooke Est, Montréal (H2L 1L2). Tél.:524-2019

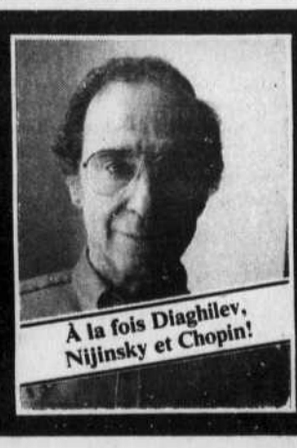

À la fois Diaghilev, Nijinsky et Chopin!

LE DEVOIR CULTUREL

LE FEUILLETON

Un roman à l'état pur ou les épures d'un roman ?

LISETTE MORIN

★ Roger Grenier, **Il te faudra quitter Florence**, Gallimard, 180 pages.

Roger Grenier

SUIVRE Roger Grenier de livre en livre, depuis vingt ans, ne procure aucune connaissance réelle, aucune prescience de ce qui vous attend dans le tout dernier : *Il te faudra quitter Florence*. Ce compagnon d'Albert Camus, au temps de *Combat*, cet ami très cher de Claude Roy (c'est lui, le « Roger » dont il est si souvent question dans *Permis de séjour 1977-1982*) n'est certes pas un abonné des gros tirages. Son public est fidèle, mais il est de ceux que l'on qualifie poliment de confidentiels . . . Et pourtant, nul mieux que Roger Grenier ne procure aux vrais lecteurs, et, qui sait ? peut-être davantage aux vraies lectrices, le plaisir toujours renouvelé de la découverte.

Il n'est pas de ces écrivains dont on peut dire qu'ils creusent, de plus en plus profond, le même sillon, de roman en roman. D'ailleurs, il ne publie pas que des romans. Son oeuvre ne compte pas moins de six recueils de nouvelles, et il est difficile, quand on admire profondément cet auteur, de décider qui l'emporte du romancier ou du conteur ? Dans mon souvenir, *La Follia*, qui est de l'année 1980, n'est pas moins important que *La fiancée de Fragonard*, du nom de la dernière des treize nouvelles qu'il publia en 1982.

François Nourissier, ami et admirateur de Grenier, a déjà écrit, que « son grand art, c'est les fins » . . . Je tiens pour ma part que les titres sont au moins aussi réussis et j'en donnerai pour preuve le tout dernier : *Il te faudra quitter Florence*, tiré du *Paradis perdu* de Dante, et que Roger Grenier fait suivre, en exergue, d'un extrait du chant XVII : « Il te faudra abandonner ce que tu as de plus cher au monde : c'est la première flèche que décoche l'arc de l'exil. Tu éprouveras quelle saveur de sel a le pain d'autrui, et comme c'est un dur chemin de descendre et de monter les escaliers des autres ».

Avant de présenter Adrien Laplace, dernier des héros de son gris « paradis » romanesque, Roger Grenier écrit : « Il est des maladies qui qui sont comme des voyages, ou des aventures » . . . Tout, en effet, démarre avec cette maladie de Laplace, journaliste falot et parisien, qu'une amie de jeunesse, pour laquelle il ne ressent plus d'émoi d'aucune sorte, recueille chez elle. Pour le temps de sa convalescence. Charlotte est veuve, dans la trentaine. Elle a une fille, Françoise, et Adrien sera, dans cet appartement confortable — lui qui vit à l'hôtel depuis toujours — materné comme il ne le fut sans doute jamais au cours de ses trente-cinq ans de vie. Ce qui advient par la suite au triste personnage qu'est Laplace ressemble à un mauvais rêve : l'irruption dans son existence de personnages louches, du faux docteur Prados, de sa femme Luciana, constitue la matière même de ce roman, tout à fait inattendu, je le répète, non seulement pour les nouveaux lecteurs de Roger Grenier mais également pour les habitués . . . De ceux qui apprécient son écriture nette, nourrie sans ostentation mais indiscutablement de culture classique.

Romancier discret, inventeur de fables contemporaines, le romancier de *Il te faudra quitter Florence* pratique l'art classique du récit, et si les inquiétants et sans doute faux amis chez lesquels il finit par échouer, de défaite en défaite, rue de la Fontaine-au-Roi (dans le 11ème arrondissement, du côté de Belleville) sont plutôt des personnages de polar, Roger Grenier les traite, par son souci du style vrai, policé et même raffiné, comme des seigneurs.

Mais Adrien Laplace est-il lui même si innocent ? Quand Luciana, la femme de l'escroc Prados, alias Mostar, l'accuse : « Vous n'êtes pas un vrai am . Vous êtes journaliste. Les histoires de mon mari et celles que je vous raconte vous amusent. Mais quand vous saurez tout, quand il n'y aura plus rien à apprendre de nous, vous nous laisserez tomber. Vous irez voir autre chose, d'autres gens . . . », elle traduit sans doute l'impression que Grenier s'est efforcé de nous donner à nous, ses lecteurs . . . Les aventures picaresques de ces aventuriers, venus du Montenegro, surgis des malheurs de deux guerres, d'on ne sait combien d'exils successifs, de Pampelune à Vienne, en passant par les camps de réfugiés, sont de la bonne copie journalistique. Et Prados, astucieux, combinard, n'aura choisi Laplace que pour en tirer tout ce qu'il pourra, allant jusqu'à l'appâter avec son énigmatique, triste mais séduisante jeune femme.

Tout n'est pas si simple, cependant, dans un roman de Roger Grenier. Et résumer *Il te faudra quitter Florence*, c'est, vous l'avez compris, le déflorer. Journaliste et sans doute impénitent, l'auteur a fignolé un vrai topo de professionnel : le chapitre qu'il a intitulé *Le « café-filtre »*, qui fera la joie douce-amère de tous les confrères, de son côté comme du nôtre de l'Atlantique. Et souverainement habile à brouiller les pistes, à déconcerter le lecteur, Grenier pratique, à sa manière feutrée, sans éclat, le roman-sosie, si cher à Lawrence Durrell, autrefois, mais dans un raccourci téléscopiques, mêlant, dans *Il te faudra quitter Florence*, les éléments de trois romans . . . pas moins !

Tout cela savamment arrangé, maîtrisé parfaitement par le savoir-faire d'un grand écrivain, qui possède comme pas un l'art du récit bref, avant celui du roman. Un roman qui ne sera jamais le fourre-tout réaliste des auteurs de best-sellers. Retrouver Roger Grenier, de livre en livre, c'est finalement se souvenir de la conclusion de *Ciné-Roman* (Prix Fémina 1972) : « Cela lui suffisait sans doute pour exprimer sa surprise de retrouver le passé au coin d'une rue et pour résumer sa surprise de retrouver le passé au coins d'une rue et pour résumer d'un bloc tout ce passé. Ne trouvant rien d'autre à dire, il ajouta :

— Eh bien, au revoir. Bonne santé, et à une autre fois ».

À une autre fois, donc, le plaisir de lire Roger Grenier, écrivain français.

LA VIE LITTÉRAIRE

JEAN ROYER

L'HUMOUR sera le thème de la 13e Rencontre québécoise internationale des écrivains, qui a lieu cette année à Montréal du 19 au 23 avril 1985. **Antonine Maillet** y prononcera l'allocution d'ouverture en présence d'une quarantaine d'écrivains étrangers et québécois invités. Le comité d'organisation de la Rencontre se compose de Madeleine Ouellette-Michalska, Pierre Morency, secrétaire-général, et Jean-Guy Pilon qui est aussi le fondateur de l'événement.

Dans leur prospectus, les organisateurs proposent ainsi le thème de l'humour : « N'y a-t-il pas actuellement toute une littérature qui n'ose devenir critique qu'en utilisant des dehors souriants ou rieurs ? Il semble bien que pour des écrivains vivant sous des régimes politiques durs, l'humour, sinon la dérision, soit une mise en image grossie de l'effet à dénoncer, du système à attaquer, du refoulé à contourner. L'humour devient alors, qu'il soit noir ou bon enfant, une arme 'drôlement' efficace. Et pour tous les autres, les réfractaires au comique, qu'en est-il de cette sagesse élémentaire de ne pas se prendre trop au sérieux, de ce besoin de garder, avec le sourire, quelque distance vis-à-vis de soi, de s'observer en train de vivre, d'être, et même d'écrire ? N'est-ce pas l'humour alors qui répand ses bienfaits ? »

Parmi les écrivains étrangers invités à la Rencontre, notons les noms de Gloria Alcorta (Argentine), Margaret Hollingsworth (Canada), **Vénus Khoury-Ghata** (Liban), Claire Lejeune (Belgique), Jean-Louis Ézine et Jacques Laurent (France), **Howard Buten** (États-Unis), Jean-Pierre Verheggen (Belgique) et Claude Duneton (Occitanie).

★ ★ ★

La modernité — Un colloque sur la modernité aura lieu les 19 et 20 avril prochains à l'UQAM. Il portera sur « L'avènement de la modernité au Québec dans les savoirs et les pratiques culturelles ». Organisé conjointement par l'Institut québécois de recherche sur la culture, le Centre d'études canadiennes-françaises de l'Université McGill et le département d'Histoire de l'art de l'Université du Québec à Montréal, où il aura lieu (Pavillon Hubert-Aquin, salle A-2875), ce colloque portera sur la modernité et ses rapports à la réalité sociale, tant en art et en science qu'en littérature, en musique et dans les médias. Comment la modernité a établi des ruptures et comment elle s'est institutionnalisée ? se demanderont des spécialistes.

Les communications au colloque sur la modernité seront données par Jacques Blais, Jacques Allard, André-G. Bourassa, Esther Trépanier, François-Marc Gagnon, Marie-Thérèse Lefebvre, Raymond Duchesne, Marcel Fournier, Elzéar Lavoie et Yvan Lamonde.

★ ★ ★

Dans l'Outaouais — C'est mercredi dernier que s'ouvrait le Salon du livre de l'Outaouais. L'événement se poursuit jusqu'à demain au Palais des Congrès de Hull.

★ ★ ★

Vanier boursier — Le poète Denis Vanier fêtera ses vingt ans d'écriture avec une bourse de $4,000 qu'il vient de recevoir du ministère des Affaires culturelles. Le 31 mars 1985, Vanier, sous l'aile de Gauvreau, publiait son premier recueil, *Je*, aux éditions Presses Sociales de **Michel Chartrand**. Vanier fera paraître en avril chez VLV Éditeur un nouveau titre, *Cette langue dont nul ne parle*. Signalons aussi la parution aux Ateliers de l'Agneau (Belgique) et du Castor Astral (France) le recueil *L'Âme défigurée* en collaboration avec Josée Yvon.

Denis Vanier, boursier

★ ★ ★

Jeanne d'Arc Jutras — L'auteure de *Géorgie* (Pleine Lune) et Délira Cannelle (Québec/Amérique) est de retour d'une tournée de plus de trois mois en France où elle a reçu un accueil chaleureux. À Paris, elle a participé à des rencontres aux librairies Barcarosses, L'Hydromel et Les Mots à la Bouche et à l'émission de radio *Amazone du Soir* animée par Danièle Cottereau. Jeanne-d'Arc Jutras est allée aussi rencontrer les femmes de Toulon, Rennes et Angers.

★ ★ ★

Tournée — Le poète Daniel Roy de Sherbrooke revient d'une tournée de trois écoles secondaires de Sept-Îles et Fermont où il a présenté son dernier recuil, *Désinvolte* et animé des ateliers d'écriture.

★ ★ ★

La radio littéraire — Au réseau AM de Radio-Canada, à l'émission *Les Belles Heures*, Suzanne Giguère reçoit cette semaine l'essayiste Jean-Pierre Arel (*Silence à voix haute*), Franca Belfond, éditrice et **Marcel Hébert**, l'auteur de *L'Homme qui regardait passer les livres* aux Herbes Rouges qu'il coanime. Au réseau FM, lundi à 16h00, **Victor-Lévy Beaulieu** est l'invité de *Préfaces pour la radio*. Tous les jours de la semaine à 18h30, Claudette Lambert présente à *Actuelles* une série sur « L'amour à vingt ans ». Mardi à 16h30, **Wilfrid Lemoine** anime *La Ronde des livres*. Mercredi à 17h00, Claude Lévesque poursuit sa série *L'Énigme au féminin*. Jeudi à 16h00, Pierre Villon présente une émission sur la « Civiisation des brasseries, des clubs et autres cafés littéraires ». Vendredi à 13h00, à l'émission *Au gré de la fantaisie*, Élisabeth Gagnon reçoit **Albert Brie**, journaliste et philosophe du *Mot du silencieux* au DEVOIR. Le même jour à 19h00, l'émission *Premières* propose « Tension » de Roger Gaboury.

LA VITRINE DU LIVRE

PIERRE QUESNEL

DANDY

Jacques de Langlade, **Brummell,** Presses de la Renaissance, 240 pages. Oui, il y a bien eu quelqu'un qui s'est appelé Brummell ! Un aristocrate anglais, qui a vécu fin du 18e, début du 19e siècle. Il était beau, naturellement soucieux d'élégance mais séduisant aussi par son esprit, ses manières. On dit ici qu'il fut l'inventeur du dandysme. Il fut en tout cas la coqueluche des salons aristocratiques de son temps. Une histoire brillante mais qui finit mal : le cher homme avait la passion du jeu.

VIOLONISTE

Moshe Menuhin, **La Saga des Menuhin,** Payot, 326 pages. Autant la biographie de Yehudi, le fameux violoniste, que l'autobiographie de Moshe, son père. Adversaire passionné du sionisme, ce dernier exprime ici certaines positions politiques qui pourraient donner lieu à de vives controverses.

ROCKER

Philip Norman, **Les Stones,** Robert Laffont, 406 pages. On retrouve déjà dans la même collection l'histoire des Beatles et celle de Timothy Leary. Voici maintenant celle des « voyous » du rock'n'roll anglais, racontée par un journaliste américain. Toute la vérité, rien que la vérité . . . ou presque.

PSYCHANALYSTE

C.G. Jung parle, Buchet/Chastel, 365 pages. Des textes divers : entrevues, articles de journaux, souvenirs d'élèves, de collègues, etc., portant sur le grand psychanalyste, dissident de Freud. Comprenant notamment des extraits du journal de Charles Baudouin, un texte d'Alberto Moravia et une entrevue faite par Mircea Eliade pour le journal *Combat* en 1952.

HOMMES

Jean-Pierre Harel, **Silences à voix haute,** Quinze, 127 pages. Un homme de 30 ans remet en question l'image traditionnelle étouffante de la virilité.

Dan Kiley, **Le syndrome de Peter Pan,** Robert Laffont, 311 pages. Ils seraient coupables d'irresponsabilité, de narcissisme, de machisme, etc., tous caractères qui appartiendraient au syndrome ci-haut nommé. Sous une belle façade, ils dissimuleraient une profonde détresse. Ils seraient des centaines de milliers de par le monde (pourquoi pas des millions !). Le livre a fait fureur aux États-Unis.

EMPEREUR

Jean Lévi, **Le grand empereur et ses automates,** Albin Michel, 347 pages. Le premier roman d'un sinologue, qui aurait, si l'on en croit Frédéric Vitoux, un petit côté « pataphysique » (il parlerait de la Chine comme Jarry parlait de la Pologne), sur le Premier Auguste Empereur chinois (3 siècles avant notre ère) qui aurait voulu imposer à son empire un ordre absolu. « Un texte grouillant, bigarré, désordonné, passionnant, énigmatique parfois ».

Lisette Morin au DEVOIR

LE DEVOIR CULTUREL, aujourd'hui, s'enrichit avec plaisir de la présence de Lisette Morin. La journaliste la plus connue de l'Est du Québec, qui a été 17 ans (jusqu'en 1970) rédactrice en chef de l'hebdomadaire rimouskois *Le progrès du golfe*, où à travers les mille tâches du métier elle signait chaque semaine une chronique littéraire remarquable, a accepté de reprendre sa plume de feuilletonniste littéraire pour les lecteurs du DEVOIR.

Lisette Morin avait refusé en 1959 l'invitation de Gérard Filion à remplacer Germaine Bernier à la chronique féminine. « Une carrière en journalisme m'a toujours moins intéressée qu'une implication sociale en région », avouait récemment cette indéracinable Rimouskoise, qui est conseillère municipale depuis 1982, une liseuse invétérée qui m'avait dit un jour, alors que je lui demandais pourquoi elle ne faisait pas le saut dans le roman : « Il y a ceux qui écrivent et il y a ceux qui lisent. »

Elle lira pour nous, maintenant, à chaque semaine, depuis Rimouski, et c'est avec le dernier roman de Roger Grenier, *Il te faudra quitter Florence*, que Lisette Morin devient ce matin la feuilletonniste littéraire (pour les lettres européennes) du DEVOIR CULTUREL.

— ROBERT LÉVESQUE

Alain Grandbois
Poèmes inédits
Poèmes établis, réunis et présentés par
Ghislaine Legendre
avec la collaboration de
Marielle Saint-Amour
et Jo-Ann Stanton
1985. 84 p. 9,95$
• *Recueil élaboré à partir du projet de recherches « Édition critique des œuvres d'Alain Grandbois » à paraître dans la collection « Bibliothèque du Nouveau Monde »*
à paraître

Les Comices agricoles de Gustave Flaubert
Jeanne Goldin
T. 1, 218 p. T. 2, 386 p. 28$
Coédition : Librairie Droz, Genève
• *Les originaux du chapitre célèbre de Madame Bovary*

Histoire du contrôle social
Revue *Criminologie*
Sous la direction de
Pierre Landreville
et Jean Trépanier
Vol. XVIII, n° 1, 132 p. 7,50$
• *Un regard posé sur le passé éclaire les modes de contrôle social d'aujourd'hui.*

Le livre universitaire
LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
C.P. 6128, Succ. « A »
Montréal (Québec)
Canada H3C 3J7
Tél. : (514) 343-6321-25

Les Belles Rencontres de la Librairie HERMÈS

Tous les dimanches après-midi venez regarder avec nous
« APOSTROPHES » à 14h
à TVFQ-99 avec Bernard Pivot
« ENTRE LES LIGNES » à 16h30
avec Denise Bombardier
à RADIO-CANADA

Samedi le 30 mars de 14h à 16h
JEAN-YVES ROY
DORIS-LOUISE HAINEAULT

Samedi le 6 avril de 14h à 16h
JEANNE BOURIN

Samedi le 13 avril de 14h à 16h
JEAN ETHIER-BLAIS

Samedi le 20 avril de 14h à 16h
ANDRE MOREAU

1120 ouest, av. Laurier (entre Querbes et de l'Epée) Outremont, Montréal, Tél.: 274-3669.
librairie agréée

LES BEAUX LIVRES DU PRINTEMPS!

Histoire de la musique en bandes dessinées

Toute l'histoire de la musique, de l'Antiquité à nos jours, avec beaucoup d'humour!
Une nouvelle édition, en un seul tome.
Éditions Van de Velde
19,95$

En vente chez votre libraire

mondia
1977, boul. Industriel
Chomedey, Laval
(Québec) H7S 1P6
667-9221 — 334-5759

Pour Chesty, contre Twist, et un mot sur Damien

FRANÇOIS HÉBERT

★ Pierre Olivier, **Chesty sur glace avec un twist**, Libre expression, 157 pages.
★ Bertrand Gauthier, **Le beau rôle**, Libre expression, 151 pages

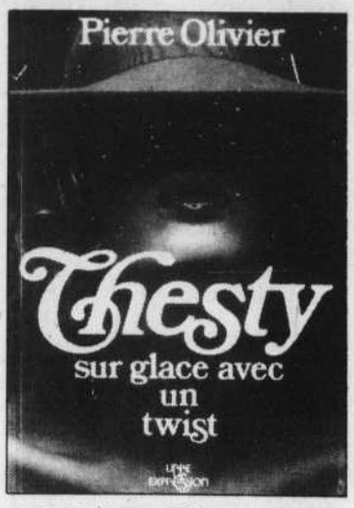

DANS le monde selon Pierre Olivier, il y a beaucoup de *salauds*, au sens où Sartre entendait le mot, et Marcel Rioux récemment. Ce sont tous ceux qui exercent le pouvoir, si j'ai bien compris. Et des cohortes de sbires, guère plus recommandables, structurent le discours de la classe dominante (professeurs, écrivains, journalistes et autres médiateurs).

Mais on ne voit guère comment il pourrait en être autrement, et Pierre Olivier non plus, qui n'est certainement pas un marxiste, ni tout à fait un anarchiste. Peut-être alors est-il un moraliste, un réformateur qui voudrait bien faire concurrence à Jacques Godbout ? Mais il n'a aucun programme; il ne propose rien, s'il dénonce presque tout. Disons que c'est un citoyen perplexe.

Chesty, c'est le nom de sa blonde. Pourquoi Chesty ? À cause de sa poitrine ? En tout cas, l'anglais est à la mode... Lui, elle l'appelle Twist, à cause de son nom (Olivier) et de Dickens (Oliver... Twist). C'est mignon. On entre dans leur intimité. Ils sont kioutes.

Dehors, le monde est effrayant avec ses Reagan, Mulroney, Lévesque — et « le bourassa 2 » qui s'apprête à monter sur le podium du pouvoir. Chesty et Twist discutent; c'est surtout Chesty qui cause, et Twist mettra tout ça dans son livre, qu'Olivier (ou Twist) appelle un « divertissement ». *Chesty sur glace avec un twist* : livre instantané, livre-cocktail pour une société blasée, des loisirs. Lisez vite avant que la glace ne fonde.

Avouons-le : souvent Chesty me plaît. Elle ne se prend pas pour une autre, l'Occident (cet éléphant malade, selon Twist) ne l'empêche pas de dormir, et elle pense un peu. Tout le contraire de Twist, qu'elle rabroue sans cesse : tu n'es pas meilleur que tes salauds quand tu dis vouloir leur en foutre plein la gueule, tu vas trop vite, tu m'ennuies, tu veux quoi au juste ? Viens au lit, oublie pas le pinard.

Twist, lui, ne s'est pas encore remis de ses déboires avec Radio-Canada : MM. O'Neil et Nadeau recevront plusieurs coups de griffe. Qu'on se le dise : ce sont des *méchants* ! Des conformistes et/ou des hypocrites. (Moi aussi d'ailleurs : j'y suis « le petit h », un « intellocrate universitaire génération 2 ». Merci, j'aime qu'on parle de moi !). Pour Twist, petit Khomeiny sans Islam, les deux péchés majeurs sont le confort et l'hypocrisie. Et il y a beaucoup de pécheurs (a) au Québec (b) au Canada (c) aux États-Unis (d) en Occident (e) ailleurs. Twist cherche un juste, un seul. Et il *se* trouve ! Heureusement, Chesty lui dira wôw ! Tu es un « mix de Don Quichotte et de Tintin, mon amour ! »

Dans un an ou cinq ou trente, que restera-t-il de ce livre, dont la matière est 1984, *l'actualité*, avec ses personnages et ses événements ? Comme dans son premier roman (*Les militaires ont envahi Manhattan*), Pierre Olivier dénonce le métier de journaliste en déplorant chez ceux qui le pratiquent le manque d'esprit critique, de profondeur; mais il reste lui-même journaliste dans l'âme, féru de *leads* et de *punchs*, et n'a guère plus d'estime pour les écrivains qu'il considère comme des courroies de transmission des valeurs occidentales, quasiment comme des journalistes tout juste un peu plus racés, un peu plus soucieux du long terme. Or, l'Occident, tout le monde a le nez dedans : comment en parler, voire en sortir ? Quelle fiction nous en guérira, ou bien n'en faut-il aucune ? Mais est-ce possible ? Pas de réponse ici. Au moins le malaise est là, et Olivier n'ira pas à Katmandou, Dieu merci !

Soyons juste : Twist a parfois des éclairs de lucidité, quand par exemple il parle de sa confusion. Pas mal twisté, le Twist ! Encore faudrait-il qu'Olivier, son papa, son patron, l'auteur du personnage, y mette un jour un peu d'ordre, cesse de le promener de bar en bar et de la gaver de *salty-dogs*, et en fasse autre chose que le velléitaire monsieur Net de l'Occident. Quoi, je ne sais : un écrivain enfin, ou un homme un peu plus entier, et pas seulement cet « esprit chagrin » (comme dit Chesty) dont les arguments finissent toujours dans le giron d'icelle. « Pauvre Twist ! »

Voici donc un livre bigarré (roman, essai, journal, bloc-notes, pamphlet, théâtre, *you name it*) qui a de la vivacité, mais aussi les défauts de ses qualités : on saute d'une chose à l'autre, d'une idée à l'autre, comme j'imagine un curseur débridé, un peu beurré, ferait s'il était libre de se promener où il voudrait parmi les circuits d'un logiciel.

Ce n'est pas grâce à un transistor que ce Thésée de la psyché occidentale se sortira du labyrinthe, ni à de bons sentiments qu'il fera reculer le Minotaure, ni au seul brio de sa plume qui fait son butin partout, prenant des « limos » aux Américains, des « que dalle » aux Français, créant des « stp » et autres mots-sigles, et multipliant les amusants mais répétitifs !, ! !, ! ! !...

Pour se *conformer* à son *rôle*, mon cher Twist, le petit h va maintenant, si tu permets, parler d'un autre livre qu'il a lu cette semaine et se faire par là, comme d'habitude, avec son *hypocrisie* coutumière, le chantre du *système*.

D'un rôle il est justement question dans le roman de Bertrand Gauthier, *Le beau rôle*. Du quel s'agit-il, je ne sais trop. Damien Lespérance en a au moins cinq : (a) c'est le narrateur, (b) il est fonctionnaire à la Commission de l'assurance-chômage, (c) il est marié malgré lui, (d) c'est un amateur de pornographie, ce qui ne l'empêche pas (e) de se trouver une maîtresse.

Ce n'est pas trop mal écrit, mais c'est fort léger, convenu, superficiel. Un chapitre est consacré à sa relation avec chaque personnage : sa femme Manon Lépine (possessive), l'oncle Édouard (macho) et la tante Rose (belles cuisses), son patron Émile Samson (pointilleux), la féministe (hargneuse) Carmen Larue, etc. Plusieurs chapitres restent pour sa liaison avec Colette Beauséjour, sexologue sexy; mais sa maîtresse le trompera, et sa femme fera de même. Et voilà notre Damien gros Jean comme devant. Fin du roman.

Les personnages sont typiques, quasiment des caricatures; mais ils n'ont pas assez de profondeur pour donner à penser, et leurs traits ne sont pas assez grossis ou déformés pour qu'on en rie. Rien de surprenant, d'original. Ici et là, à la rigueur, on perçoit des velléités de faire tragique, ou comique, ou affriolant, ou satirique; mais dans l'ensemble, je vous jure, c'est le calme plat, très.

Une myopie dans la lecture

GÉRALD GAUDET

★ Yvon Bellemare, **Jacques Godbout romancier**, Montréal, éd. Parti pris, Coll. « Frères chasseurs », 1984, 241 pages.

IL m'arrive parfois de rêver de grands livres d'amour comme on en publie parfois en France sur Proust, Colette, Kafka, Flaubert, de livres de ferveur et d'intuition.

J'imagine une Anne Hébert écrit par Hélène Ouvrard, un Clément Marchand par Victor-Lévy Beaulieu. Des livres qui relèveraient autant de la création d'un imaginaire que de l'analyse plus attentive aux cheminements d'un autre. Il y aurait sans doute dans ces pages quelques éclats d'existence.

Pour le moment, il faut se rabattre sur des travaux plus spécialisés comme celui que Yvon Bellemare consacre au romancierJacques Godbout.

Le meilleur Godbout m'a toujours semblé se trouver là où il est le moins conscient de ce qu'il dit ou fait, le propos m'apparaissant souvent trop calculé, prévisible, sans grande épaisseur. C'est dire : au niveau de l'écriture, dans l'étonnement de certaines images ou dans l'inflexion d'une phrase percutante.

C'est aussi ce qui a fasciné Bellemare : « Les romans de Godbout exploitent les mécanismes du discours pour donner aux mots une sorte d'irradiation qui fait comme éclater la coquille retenant le côté ludique du verbe. L'émotivité des narrateurs, leur grande exhubérance comme leur enthousiasme débordant, procurent aux mots une pulsion qui ne peut que projeter une multitude de touvailles, tel un feu d'artifice. L'esprit vif des narrateurs crée des arguments où les mots rayonnent leur vitalité et la phrase, son dynamisme ».

Faisant remarquer que la question fondamentale qui occupe le roman québécois depuis 1960, chez un Bessette, un Ducharme ou une Marie-Claire Blais, en est une de forme — comment raconter une histoire —, il s'applique à dire comment Godbout organise « la matière qui forme son roman ». Car le romancier « s'amuse, presque avec excès, à chambarder l'équilibre tranquille ordinairement lié à un roman, pour se complaire dans l'insolite, voire l'outrancier. L'originalité qui en découle donne à l'oeuvre romanesque une couleur nouvelle qui, pour certains, frise l'excentricité ou le mauvais goût, alors que pour d'autres, elle déclenche des mécanismes qui permettent de discerner avec netteté une diversité formelle et thématique fort séduisante pour l'analyste ».

Dans un premier chapitre, Bellemare cherche à démêler les différents fils du récit « raconté » et à présenter les actions qui s'enchevêtrent pour former une « facture simple » mais des « histoires complexes ». Ensuite, il change de niveau et étudie les personnages et leurs rapports à partir des études d'Étienne Souriau sur les fonctions dramaturgiques. Puis, il explore la chronologie en soulignant la brisure dans les romans tout autant que celle de la représentation. Puis, il fait l'étude du statut du narrateur, de son rapport aux personnages, des différents angles qu'il adopte pour raconter son histoire, avant de démontrer la richesse de l'écriture de Godbout et ses particularités.

Mais Yvon Bellemare aura eu beau nous parler de son plaisir de lire Godbout, de la fête du langage à laquelle son oeuvre le convie et écrire : « chaque roman se caractérise par une écriture qui manifeste une libération progressive, un accès à un état de conscience où se croisent l'individu et la société », nulle part on ne retrouve le sens de cette invention verbale tant il s'est laissé enfermer dans sa méthode.

Il n'y a pas cette intuition généreuse d'une lecture créatrice qui prend ses risques et apporte de nouveaux éclairages. Et il arrive la pire des choses qui puisse frapper une oeuvre, on lui enlève sa chair. Yvon Bellemare pose sur le livre un regard « myopique », trop contraint, qui l'empêche de creuser l'interprétation. Comme s'il n'y avait aucune place pour l'audace et la liberté. Comme s'il n'y avait aucune permission de se référer à la réalité extra-textuelle. Et cela, au moment même où on redécouvre Duras avec *L'Amant* et Alain Robbe-Grillet quand il écrit : « Je n'ai jamais parlé d'autre chose que de moi ».

LIVRES et DISQUES
VENTE
DES CENTAINES DE TITRES
UN SEUL PRIX
SECTION SPÉCIALE
.99¢
OUVERT
7 JOURS — 7 SOIRS
JUSQU'À 22 h 00
MARCHÉ du LIVRE et du DISQUE
455 est de Maisonneuve — coin BERRI — Palais du Commerce

QUI EST CELIA ROSENBERG?
Le collectif Rrose Sélavy lève le voile, le samedi 23 mars à 14h00, par une lecture-performance d'extraits révélateurs...
Dans le cadre de l'exposition « L'écriture et les femmes », vous êtes invité(e)s au lancement du roman de Yolande Villemaire
«LA CONSTELLATION DU CYGNE»
éditions de la pleine lune.
Champigny
Librairie Champigny Inc.
4474, rue Saint-Denis
Montréal
Mont-Royal
844-2587
Trois membres de Rrose Sélavy, costumés fin 2e guerre mondiale, feront une lecture peu banale d'extraits de «la constellation du cygne». À ne pas manquer.

LES LIVRES DES PUF QUESTIONNENT LE MONDE

L'écriture comique
Par Jean Sareil
Ce livre étudie la manière dont le comique bouleverse toutes les données romanesques ou dramatiques du sujet. Il affecte l'intrigue, les personnages, les idées et provoque une relation nouvelle entre le public et le texte.
puf
Collection "Écriture" dirigée par Béatrice Didier. 192 pages - 21,50$
PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE
Distributeur exclusif:
Les Éditions Françaises Inc., 1411 rue Ampère, Boucherville (Québec) J4B 6C5 — Tél.: (514) 641-0514 • 871-0111

15% de réduction sur toute la bande dessinée jusqu'au 31 mars.
flammarion scorpion
1243 University 866·6381
4380 St-Denis 284·3688
Centre Laval 688·5422
Galeries d'Anjou 351·8763
Les Terrasses 288·3514
Mail Champlain 465·2242

LA RECHERCHE
DOSSIER: L'ÉDITION ÉLECTRONIQUE
L'origine des cellules à noyau • Le quarkonium
Les premiers grands singes • La physique du tennis

Nº 163
3,95$
EN VENTE PARTOUT
LES CELLULES A NOYAU par L. Margulis et D. Sagan
LE QUARKONIUM par J.M. Richard et A. Martin
LES PREMIERS GRANDS SINGES par M. Pickford
LA CIVILISATION DE L'INDUS par M. Jansen
OFFRE SPECIALE D'ABONNEMENT M2
Un an: 32,00$
Je souscris un abonnement d'un an (11 mois) à la RECHERCHE, au prix de 32,00$
Nom.....
Profession.....
Adresse.....
Code postal.....
Veuillez payer par chèque établi à l'ordre de Diffusion Dimédia Inc.
À retourner accompagné de votre règlement à:
Diffusion Dimédia, 539, Boul. Lebeau, Saint-Laurent H4N 1S2

Nouveauté

L'évasion tragique
Essai sur les romans d'André Langevin
André Brochu
Cahiers du Québec
Collection Littérature
358 pages 22,50 $
André Langevin est considéré comme un des plus grands écrivains du Québec. Son oeuvre romanesque est d'une originalité, d'une richesse et d'une profondeur qui n'ont guère d'égales dans notre littérature.
Univers envoûtant et sombre que celui de Langevin. Le désir de corriger l'oeuvre de Dieu y combat toujours l'ironique volupté de sombrer. Une métaphysique tragique s'approfondit de roman en roman, non sans que s'affirme chaque fois, la lumineuse et éphémère victoire d'une évasion.
L'ouvrage d'André Brochu est une étude fouillée mais néanmoins accessible parce qu'éloignée des jargons.
25 ANS D'ÉDITION
éditions hurtubise hmh ltée
7360, boulevard Newman
Ville LaSalle (Québec)
H8N 1X2
Téléphone (514) 364 0323

CATHERINE LARA

☐ Métisser les cultures et les genres

PAUL CAUCHON

CATHERINE Lara avait présenté en avril dernier à Montréal une performance tout à fait enlevante qui avait fait sensation. Elle revient maintenant avec un nouveau spectacle, centré sur les chansons de son dernier disque *Flamenrock*, un spectacle annonciateur du printemps et des bonnes chaleurs de l'été.

Catherine Lara, c'est une énergie qui bouscule tout sur son passage. Petite, un regard intense sous une masse de cheveux poivre et sel, elle parle avec vivacité, en lançant tout à coup de grands éclats de rire, un rire profond et chaleureux, le rire d'un tempérament « à vouloir bouffer la vie par toutes les pores », comme elle le dit si bien.

Elle aura quarante ans en mai prochain et elle affirme ne s'être jamais senti si bien dans sa peau. Il faut dire que sa démarche fut particulière. Après des études brillantes en musique classique au Conservatoire de Paris, après l'obtention de plusieurs prix comme violoniste, elle commence tranquillement une carrière de compositeur-interprète en 1972, avec de très belles ballades, à la fois aériennes et sensuelles.

Mais il y a une contradiction entre son image professionnelle et sa vie de tous les jours. « Ça m'a pris dix ans pour me retrouver, à force de tâtonnements et d'essais, dit-elle. Il y avait une énergie qui dormait en moi, et j'avais l'étiquette dramatique de la culture classique au-dessus de ma tête. Il m'a fallu carrément désapprendre ce que j'avais appris ».

On sentait bien que Catherine Lara avait quelque chose d'autre à dire. Une chanson célèbre comme *La craie dans l'encrier*, par exemple, d'abord une ballade à l'image de sa « première époque », laissait entrevoir toute une énergie souterraine, avec sa voix qui, provoquée par le contrepoint de Gilbert Montagné, attirait le morceaux vers quelque chose de plus « soul ».

Au début des années 80, les deux images se rejoignent et l'évolution de Catherine Lara atteindra son objectif vers 1983, symbolisé particulièrement par son disque *La rockeuse de diamant* et par un triomphe à l'Olympia.

« Je me retrouve aujourd'hui comme j'ai toujours été depuis mon enfance, gaie, dynamique, énergique ». Et pour résumer son évolution elle s'exclame dans un grand souffle plein d'émotion : « Si tu savais, je suis tellement contente que ce soit passé ! Le succès me gonfle le coeur ! ».

Le public a bien compris ce changement et cette énergie nouvelle. Tout en spécifiant que ça n'a rien à voir avec un quelconque « ghetto féministe » Catherine Lara remarque que « quand tu veux foncer de cette façon il y a toute une part de la féminité traditionnelle qui s'en va au profit d'une énergie plus androgyne, où on fait appel à tout ce qu'il peut y avoir de masculin et de féminin au fond de nous. On a besoin d'être les deux, sans complexes » . . . en ajoutant avec un clin d'oeil que les femmes sont encore trop rares dans ce métier et que les hommes ne changent pas vite.

Elle aime toujours les ballades, les douceurs, se dit amoureuse de la tendresse. Mais elle a définitivement fait le lien avec le rock : « Le rock c'est une façon de penser, de parler, de communiquer avec les gens. C'est penser dans la rue. Le mot rock'n roll ça veut rien

Photo Jacques Grenier

Catherine Lara: désappprendre ce qu'elle avait appris

dire en soi, c'est de l'énergie, c'est être en accord avec une certaine âme populaire et en accord avec soi. Le jour où tu as vraiment l'esprit rock, c'est quand tu aimes les gens dans la rue, que tu veux les toucher directement ».

« C'est un propos populaire, continue-t-elle, dans le sens le plus noble du terme. Diane Dufresne, Higelin, Jonasz, Couture, ils sont tous rock, leurs approches sont différentes mais on parle tous la même langue ».

Catherine Lara est très fière de la chanson française ces temps-ci, parce que ça bouge beaucoup. « Et il existe un nouveau rapport Québec/France qui s'installe ; ce n'est plus un rapport de force mais une relation égalitaire d'échange pour laquelle je me suis longtemps battue ».

Remarquez que sa formation classique n'a pas été inutile, au contraire. Par exemple, elle sait utiliser le violon comme personne : à l'aide de sa solide technique elle en fait un instrument chaud et violent, aux solos aussi dévastateurs que n'importe quelle guitare rock de haute tenue.

Et cette latine originaire d'Espagne adore mélanger les genres, métisser les cultures. La chanson titre de son dernier disque réalise en effet l'improbable et séduisant mariage du flamenco et du rock.

On pourra la voir chauffer le Spectrum de Montréal à compter de mardi, le 26 mars.

Le théâtre universitaire : la troisième voie ?

PAUL LEFEBVRE

« NOUS ne savons pas ce qu'est le théâtre universitaire au Québec en ce moment : c'est pour ça que nous mettons sur pied un festival. » Ce sont Carole Fréchette et Danièle Le Blanc, organisatrices du Festival québécois de théâtre universitaire qui se tiendra à l'Université de Montréal du 26 au 31 mars, qui avouent leur impuissance à définir une réalité caractérisée, depuis quelques années, par sa fragmentation et son isolement.

Il faut bien dire qu'en ce moment, au Québec, les relations entre le théâtre professionnel et l'université sont plutôt froides. Il n'y a pas — ou si peu — de circulation entre les deux communautés. Par exemple, le milieu théâtral boude les diplômés de l'UQAM (aux auditions de l'ADT, ils étaient classés « autodidactes ») et bien peu de gens de théâtre vont y faire des recherches : pourtant, c'est l'université québécoise qui a la plus importante section théâtre. Contrairement à ce qui se passe au Canada anglais et aux États-Unis, les universités, ici, n'ont pas un rôle de premier plan dans la formation théâtrale.

D'ailleurs, aux États-Unis, à la même époque où Copeau, en France, lançait son fameux appel, c'est l'université qui allait générer un mouvement de refus du mercantilisme au théâtre; du 47 Workshop de George Pierce Baker à Harvard, allaient sortir des dramaturges comme Sydney Howard, Samuel Nathaniel Behrman et Eugene O'Neill. En Angleterre, les groupes d'amateurs universitaires sont de traditionnelles pépinières d'acteurs. Le prestigieux Festival de Nancy, à l'origine, en était un de théâtre universitaire. Ici, au Québec, tout le théâtre du tournant des années 1970 ne peut pas se comprendre sans le travail qui s'est fait à la Troupe des Treize de l'Université Laval (fondée en 1949 par Jacques Duchesne) autour de la création collective avec, entre autres, Jean Barbeau. Mais si, à une époque, faire du théâtre d'amateur à l'université était une porte d'entrée au milieu professionnel, ce n'est plus tellement le cas aujourd'hui. Tout comme les travaux théoriques de l'université ne semblent pas avoir de répercussions sur la pratique.

Mais quelque chose serait peut-être sur le point de se passer. C'est ce que pense Carole Fréchette, animatrice responsable du théâtre aux Services d'animation culturelle de l'Université de Montréal. L'idée qu'elle avait d'abord eu de mettre en contact les quelque 10 troupes qui font du théâtre à l'U. de M. s'est muée en projet de festival inter-universitaire. Pour codiriger ce festival, elle considérait qu'il était important de faire appel à un étudiant et elle a choisi Danièle Le Blanc, qui est à la tête de la Troupe Cité, un groupe qui a présenté l'an dernier un remarquable *Acte sans paroles* de Beckett.

C'est Danièle Le Blanc qui précise que « le théâtre universitaire au Québec n'a rien d'homogène. Il y a d'abord les spectacles produits à l'intérieur de programmes d'études théâtrales, comme ceux que nous accueillons de l'UQAM et de Chicoutimi. Il y a aussi ceux qui profitent des facilités qu'offrent les universités pour faire du théâtre d'amateurs. Ceux-là se divisent en deux catégories : ceux qui font du théâtre pour se détendre et ceux qui en font pour s'engager dans une démarche artistique approfondie. Et ce sont des spectacles de ce dernier type — outre ceux produits par des départements de théâtre — que nous accueillons au festival, qui se trouve ainsi fondamentalement axé sur la recherche et la création. Toutes les universités du Québec, tant francophones qu'anglophones, seront représentées, à l'exception de Sherbrooke. Chaque université était responsable de la sélection du spectacle qui allait être envoyé.

La programmation du festival comprend neuf spectacles : *Profession, je l'aime* de Marie Laberge et *Le Serin et le Hibou* de Gilbert Turp, mise en scène de Michel Breton, production du Théâtre de l'Université de Montréal; *Antigone* de Sophocle, mise en scène et chorégraphie de Larry Tremblay d'après des principes du Kathakali (danse-théâtre de l'Inde), production du Laboratoire gestuel de l'Université du Québec à Chicoutimi; *Vivants : visions / Jeu de présence*, une mise en parallèle des mots et du corps par Bernard Bergeron de l'Université Concordia; un spectacle de mime de Linda Côté et *The Lover* de Pinter, productions de l'Université d'Ottawa; *Northern Affairs*, une histoire de chanteur qui veut s'inspirer d'un voyage dans le grand Nord pour composer ses chansons, une pièce d'Ian Temblyn, production du Theatre Department de l'Université Bishop; *Un K banal*, portrait d'un désespoir féminin par Lina Beaulieu, production de la Troupe des Treize de l'Université Laval; *Mistero Buffo* de Dario Fo, mise en scène de Suzanne Vertey, production de l'UQTR; *Chante, chante, Adriana* de Victor Carvajal, mise en scène d'Hélène Beauchamp, l'histoire d'un village détruit recréé par des comédiens, production de l'UQAM; et *Incommunicando* de Marc Côté, un drame entre une mère et son fils, production du Tuesday Night Café de l'Université McGill.

Le festival offre aussi des ateliers (ouverts au grand public) : *Jeu et mythologie personnelle* avec Pol Pelletier; *Gestual Theatre* avec Gerry Snell; scénographie avec Pierre St-Jean et Carlo Bengio de Performance Multi-média; écriture dramatique avec Normand Chaurette; et un atelier de voix avec Marie Trudel. Outre rencontres et discussions, signalons aussi une conférence de Gilbert Davi : « Pratique et théorie : des soeurs ennemies ? » et un débat « Le théâtre universitaire : une troisième voie ? » avec Jean-Luc Bastien, Jean-Cléo Godin, Michel Fréchette, Johnatan Rittenhouse, Michel Demers et Bernard Bergeron.

« En fait, ajoute Carole Fréchette, cette question de la troisième voie est au coeur même de ce festival : entre les amateurs et les professionnels, y a-t-il une place pour que l'université, en investissant les recherches théoriques dans une pratique, devienne un agent dynamique dans le paysage théâtral québécois ? »

OJQ
Orchestre des Jeunes du Québec
Jeudi, 4 avril à 20 h
Concert hors série
Uri Mayer
Maureen Browne, Berthier Denys, Erik Oland, Linda Pavelka, Adrienne Savoie
Chanteurs solistes de l'Atelier lyrique de l'Opéra de Montréal
Les Petits Chanteurs du Mont-Royal
BACH
Oratorio de Pâques, BWV 249
POULENC
Gloria
salle Claude Champagne
220 Vincent d'Indy, Outremont
Billets: 5,50 $ en vente aux guichets
Place des Arts 842-2112 Sièges réservés
Renseignements: 282-9465
Ce concert est commandité conjointement par Alliance Mutuelle-Vie et Trust Général du Canada.

LE DEVOIR VOUS OFFRE LA QUALITÉ
POUR INSÉRER UNE ANNONCE SOUS LA
RUBRIQUE CARRIÈRES ET PROFESSIONS
844-3361

Concerts de musique de chambre Allegra
Quintette
piano Dorothy Fraiberg
violon Vladimir Landsman
violon Eleanora Turovsky
alto Charles Meinen
violoncelle Yuli Turovsky
oeuvres de Roentgen, Débussy, Prévost et Dohnanyi
jeudi, 28 mars 1985, 20 heures
Salle Pollack, Université McGill
555 rue Sherbrooke, ouest
Entrée libre
Ce concert sera présenté grâce à une subvention spéciale du "Music Performance Trust Funds" obtenue par la Guilde des Musiciens de Montréal.

L'Orchestre Symphonique du Conservatoire de musique de Montréal,
la chorale du Conservatoire
et la chorale Lionel-Daunais
de l'école Joseph-François-Perreault
présentent des oeuvres de GLUCK, SCHUBERT, PERRON, MERCURE et MATTON
Basilique Notre-Dame
116, rue Notre-Dame Ouest
jeudi le 28 mars à 20 heures
direction: Raymond Grignet, Louis Lavigueur.
Cathédrale de Joliette
dimanche le 31 mars à 16 heures
direction: Raffi Armenian
entrée libre.
Gouvernement du Québec Ministère des Affaires culturelles
Ville de Montréal

Le Nouveau Théâtre Expérimental présente
SUPPLÉMENTAIRE SAMEDI 23 hres
LE CYCLOPE
Drame satyrique d'EURIPIDE
Traduction et mise en scène de J. PIERRE RONFARD
Du 6 mars au 6 avril • Du merc. au dim. à 20h30 • Représentation supplémentaire le samedi à 23 hres
À L'ESPACE LIBRE, 1945 rue Fullum, Montréal
RÉSERVATIONS: 521-4191
Prix: $10.00

SUCCESSFUL STRATEGIES
(L'HEUREUX STRATAGÈME)
de Marivaux
dans une traduction de
Timberlake Wertenbaker
14 mars — 7 avril
La seule pièce classique française à être jouée en ville pendant cette saison
EN ANGLAIS
mise en scène NICK HUTCHINSON - décors MICHAEL EAGAN - éclairage FREDDIE GRIMWOOD - avec SHERRY BIE, GRIFFITH BREWER, MARTHA BURNS, NEIL FOSTER, PAUL GROSS CORRINE KOSLO, TOM McBEATH, GARY REINEKE - claveciniste JEAN LESAGE
chorégraphie ANNEMARIE PETERS
comanditée par CONSOLIDATED-BATHURST INC.
visa/mastercard acceptées y compris pour les commandes par téléphone
centaur THEATRE COMPANY
453 St. François-Xavier
Vieux-Montréal H2Y 2T1
réservations
288-3161
Place d'Armes

★★★★
"Une femme de spectacle accomplie. Une performance de tous les instants. Un humour que les gens de la ville ont oublié. Moderne par tous les arrangements et les musiques."
Jean Beaunoyer
LA PRESSE
"Répertoire bien balancé, rythme du spectacle irréprochable, bonne humeur constante, amoureuse de son pays et des gens."
EDITH BUTLER
Un million de fois je t'aime
"Edith est une dompteuse de première classe. Elle a réussi à nous amener très loin, aussi loin qu'elle."
Claire Caron
LE JOURNAL DE MONTRÉAL
"On sort de ce show revitalisé, survitaminé, rechargé à bloc."
Francine Grimaldi
CBF Bonjour et Bon Dimanche
"Un spectacle branché sur 10,000 volts."
Marie-France Bazzo
BONJOUR MATIN
"Une dynamo débordante de bonne humeur."
Maurice Côté
JOURNAL DE MONTRÉAL
"Je n'ai pas vu un show comme ça depuis 15 ans."
Edward Remy
"Démangeaison aux pieds garantie!"
Marc Morin
LE DEVOIR
SUPPLÉMENTAIRES
28-29 mars 20h
BILLETS: $10-12-14-18
une Production Superstrat
Théâtre Maisonneuve
Place des Arts
Guichets: 514 842 2112
Redevance de 0,75 $ sur tout billet de plus de 6 $
DISQUES KAPPA

LE DEVOIR CULTUREL

La Pologne au piano

DISQUES

CAROL BERGERON

Krystian Zimerman (piano) :
★ **Chopin** (1810-1849) : les 14 Valses. Deutsche Grammophon 2530 965, enregistré en 1977, texte de présentation en français, idem pour les autres disques DG.
★ **Mozart** (1756-1791) : Sonates pour piano en fa majeur K.280, en si bémol majeur k. 281, en ré majeur K.311, en do majeur k.330. DG 2531 052, enregistré en 1978.
★ **Chopin** : Concerto pour piano et orchestre no 1 en mi majeur op. 11, le Los Angeles Philharmonic Orchestra, dir. Carlo Maria Giulini. DG 2531 125, enregistré en public en 1979.
★ **Chopin** : Concerto no 2 en fa mineur op. 21 et la Grande polonaise brillante précédée d'un Andante spianato, en mi bémol majeur op. 22; le Los Angeles Philharmonic Orchestra, dir. Carlo Maria Giulini. DG 2531 128, enregistré en 1980.
★ **Brahms** (1833-1897) : les Sonates no 1, en do majeur op. 1 et no. 2 en fa dièse mineur op. 2. DG 2531 252, enregistré en 1980.
★ **Schumann** (1810-1856) : Concerto en la mineur op. 54; Grieg (1843-1907), Concerto en la mineur op. 16; l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Herbert von Karajan. DG 2532 043, enregistré en 1982.

À 28 ans — il est né le 7 décembre 1956 à Zabrze en Pologne — Krystian Zimerman s'est déjà fait une place au firmament des grands du piano. Polonais comme Ignacy Jan Paderewski (1860-1941) et Arthur Rubinstein (1887-1982), il prend leur relève et, comme eux, donne à l'héritage Chopin un certain cachet d'authenticité qui semble mettre en confiance certains mélomanes. Plus que le hasard, diraient ces derniers, le jeune pianiste, comme Chopin au siècle dernier, habite à Paris depuis 1982.

Pour faire mentir ceux qui doutent de la nécessité des concours internationaux de musique, précisons que Krystian Zimerman est sorti de l'anonymat des conservatoires en gagnant le premier prix du Concours Chopin de Varsovie à l'âge de 18 ans. Il s'agissait là d'un lauréat de la trempe des Vladimir Ashkenazy, Martha Argerich et Maurizio Pollini qui l'avaient été avant lui. Les concerts, les tournées et un contrat exclusif d'enregistrement avec Deutsche Grammophon l'attendaient. Il avait rendez-vous avec la gloire et, 10 ans après, son étoile monte toujours et n'a pas perdu de son éclat.

Ajoutons encore que Zimerman parle quatre langues et qu'il s'intéresse à la psychologie, qu'il a un visage doux percé d'un regard bleu et coiffé d'une crinière romantique. Ce portrait n'est sûrement pas complet mais c'est l'interprète qui nous intéresse puisque c'est par et à travers la musique que l'espoir et le privilège d'en faire un intime sont les plus grands.

Zimerman ne fait des disques qu'en fonction des oeuvres qu'il donne préalablement en concert. Depuis 1977, DG a sorti une dizaine d'enregistrements d'oeuvres de Chopin, bien entendu, mais aussi de Brahms, de Franck (la Sonate pour violon et piano), de Szymanowski (deux pièces de l'op. 30 pour violon et piano), de Mozart, de Grieg et de Schumann. Précisons que certains titres ne sont plus, pas ou pas encore disponibles au Canada : le Franck/Szymanowski (DG 2531 330) n'est plus au catalogue Poly-Gram et un récital Chopin (2543 519, DG Série Signature) n'y a pas été inclu. Quant aux deux Concertos de Brahms (DG 413 472-1 et 415 358-1) avec l'Orchestre philharmonique de Vienne sous la direction de Leonard Bernstein, on nous les annonce pour bientôt.

Il reste donc six disques dont chacun mériterait à plus d'un titre d'entrer dans toute discothèque qui se respecte. Zimerman y apparaît non seulement comme un pianiste extraordinairement doué mais, mieux encore, comme un merveilleux musicien. Un être d'une sensibilité exquise, d'une imagination féconde, d'une intelligence musicale exceptionnelle dont le travail d'interprète ne masque jamais l'âme et la sensibilité du poète qu'il est d'abord et avant tout.

En laissant de côté le Schumann/Grieg (DG 2532 043) dont j'ai déjà vanté les mérites dans cette chronique, on peut facilement regrouper les Valses de Chopin (DG 2530 965), les quatre Sonates de Mozart (DG 2531 052) et les deux Sonates de Brahms (DG 2531 252) et affirmer sans ambages qu'un interprète qui parle aussi justement le langage de trois compositeurs aussi différents est un musicien tout à fait exceptionnel.

Dans les 14 Valses de Chopin, il offre à l'auditeur un audacieux et captivant mélange de fantaisie et de simplicité qui, sans jamais céder à la facilité, apporte à ces pages exquises un vent de fraîcheur. Deux des quatre Sonates (les K.311 et K.330) me semblent particulièrement réussies. Dans les K.280 et K.281, on le sent un peu plus hésitant à préciser le jeu des nuances (piano et forte). Cette faiblesse devient particulièrement claire à la lecture de la partition dans l'édition Henle. Passant d'un clavier réduit, celui de Mozart, à un clavier complet, celui de Brahms, nous voici dans l'exubérance et le monumental des deux premières Sonates de *Brahms*. Sous les doigts de Zimerman, ces oeuvres monstrueusement difficiles semblent miraculeusement faciles. Peu importe que l'op. 1 soit supérieur à l'op. 2, le pianiste donne de ces pages rarement jouées une lecture prodigieusement intéressante.

Les deux Concertos de *Chopin* n'ont pas été particulièrement négligés des grands interprètes et conséquemment les bonnes versions discographiques ne manquent pas. Celle de Zimerman se classe cependant parmi les meilleures. Pour en apprécier la valeur, il suffit, par exemple, de la comparer à celle d'un Garrick Ohlsson (EMIRL-32092 et RL 32093), gagnant du Concours Chopin en 1968, et même à la version Rubinstein/Barbirolli (Seraphim 60381). Dans le mi mineur op. 11, je n'hésiterais pas à le placer à côté de Lipatti (Angel 20-3924) malheureusement fort mal secondé par l'Orchestre du Tonhalle de Zurich que dirige Otto Achermann. Zimerman ne peut pas se plaindre des musiciens qui l'entourent, Carlo Maria Giulini et le Los Angeles Philharmonic Orchestra. Dans le fa mineur op. 22, je lui préfère Pogorelic : son interprétation (DG 410 507-1) me semble parcourue par le souffle du génie.

Arthur Le Blanc

« Le violoniste national du Canada »

GILLES POTVIN

AVEC la mort d'Arthur Le Blanc, survenue à Québec au début de la semaine, le Canada perd l'un de ses musiciens les plus éminents, dont la carrière internationale, même si elle fut relativement brève, fut des plus glorieuses. Peu de violonistes nés dans ce pays, à l'exception peut-être de Kathleen Parlow et Alfred DeSève au début du siècle, ont connu des succès comparables auprès du public et de la critique. À l'apogée de sa carrière, à la fin des années 30 et durant les années 40, on le comparait fréquemment aux plus grands virtuoses de l'instrument.

À la fin des années 50, il commença à être sujet à des états dépressifs récurrents qui l'obligèrent souvent à interrompre périodiquement son activité. C'est au Centre d'Art d'Oxford JMC qu'il donna son ultime récital durant l'été de 1965. Il semblait alors avoir retrouvé la grande forme de ses meilleures années mais il devait bientôt abandonner définitivement la carrière. Il vécut ensuite à Québec dans une obscurité quasi totale. Son nom refit surface au printemps de 1982 quand l'Université de Moncton lui décerna un doctorat honorifique, sa carrière faisant aussi l'objet d'une exposition au Musée acadien.

Car Arthur Le Blanc était un Acadien de vieille souche, né en 1906, né au Village-du-Bois de Saint-Anselme (aujourd'hui Dieppe) près de Moncton. Son père luthier lui mit à trois ans un petit violon entre les mains et lui donna bientôt des leçons qui révélèrent un talent exceptionnel. A 10 ans, un premier récital à Moncton émerveilla l'auditoire. Ses proches décidèrent alors de l'envoyer étudier à Québec et c'est ainsi qu'il travailla avec Alexandre Gilbert tout en étudiant au Petit Séminaire. À 14 ans, il

Arthur Le Blanc

recevait avec très grande distinction un diplôme de l'Académie de musique de Québec et la Médaille d'or du Québec. En 1924, on le retrouve à Boston où il étudie au New England Conservatory avec d'éminents professeurs, dont Richard Burgin, violon solo du célèbre orchestre de Boston. Là aussi, il recueille tous les honneurs.

Il effectua un retour triomphal à Québec en 1930. Le premier ministre de l'époque, Alexandre Taschereau, qui se trouvait dans la salle, fut impressionné au point d'offrir sur le champ une bourse de $ 3,000 au jeune artiste. Le Blanc séjournera ensuite huit ans en Europe, travaillant avec des maîtres comme Jacques Thibaud et Georges Enesco à l'École normale de Paris. Des concerts en France, en Suisse et en Belgique furent couronnés de succès.

Il fit ses débuts avec l'OSM le 3 février 1939 jouant avec grand art le *Concerto* de Brahms sous la direction d'Arthur Fiedler. Le public montréalais fit un accueil triomphal au jeune artiste, dont la presse souligna la maîtrise technique exceptionnelle, la sonorité pure et chaleureuse ainsi que la beauté du style. Le Blanc allait jouer avec l'OSM les concertos de Bruch, Mendelssohn et de Beethoven au cours des années suivantes. Sa réputation fut ensuite consacrée lors d'un mémorable concert au Town Hall de New York, alors que l'art du violoniste canadien fut acclamé à l'unanimité par la critique. Ce succès déboucha sur un important contrat avec l'agence Columbia, ce qui amena Le Blanc à donner près de 300 récitals dans les saisons qui ont suivi, tant aux États-Unis qu'au Canada.

Le 6 décembre 1941, il donnait un récital à la Maison-Blanche devant le président Roosevelt. Pendant qu'il jouait, on vint chercher le président pour une affaire de première importance. C'était en fait pour lui annoncer l'attaque surprise des Japonais sur Pearl Harbor !

Le Blanc commanda au compositeur français Darius Milhaud son *Concerto no 2* qu'il créa avec succès au Théâtre des Champs-Élysées à Paris en 1948, avec la Société des concerts du conservatoire sous la direction d'André Cluytens. Ce concert marquait sa rentrée en Europe après 10 ans d'absence. Cinq ans plus tard, il en donnait la première audition au Canada avec l'OSM dirigé par Désiré Defauw.

Tout au long de sa carrière, Arthur Le Blanc a joui de l'estime et de l'admiration de ses compatriotes et il était courant de le désigner comme « violoniste national du Canada ». À chacun de ses récitals, il soulevait l'enthousiasme et on l'acclamait comme un véritable héros. Le fameux incident du violon montre à quel point ses concitoyens se sentaient près de lui.

En se rendant à un concert à Québec en 1942, Arthur Le Blanc fit une mauvaise chute et son violon, un Guadagnini dont il avait fait l'acquisition en 1938, subit alors des dommages jugés irréparables. La consternation de l'artiste s'exprima dans les journaux ce qui suscita des centaines de messages de sympathie. Sous l'égide de la Société du Bon Parler français dont M. Jules Massé était le président, un Comité du violon Arthur Le Blanc fut mis sur pied dans le but de recueillir des fonds pour procurer à l'artiste un instrument digne de son immense talent. En peu de temps, la somme de $ 35,000 fut souscrite ce qui permit l'achat d'un magnifique Stradivarius, le « DesRosiers », que le célèbre luthier avait achevé à l'âge de 90 ans. Ce violon avait été la propriété d'une famille française de ce nom durant un siècle et Paganini lui-même l'aurait joué lors de son passage à Lyon.

Ce violon, dont la valeur est aujourd'hui considérable, a été utilisé par Arthur Le Blanc durant la seconde moitié de sa carrière et on peut l'entendre sur des disques qu'il a gravés. Il est aujourd'hui entre les mains d'Angèle Dubeau, respectant ainsi la volonté du comité qui souhaitait voir l'instrument passer à un artiste d'ici au moment où M. Le Blanc ne serait plus en mesure de l'utiliser.

Tous ceux qui ont entendu Arthur Le Blanc à l'apogée de sa carrière en gardent un impérissable souvenir. Son jeu savait tour à tour être ardent et fiévreux, limpide et raffiné, respectant toujours au plus haut point les valeurs musicales. La technique du violoniste était toujours au service de la musique et chacune de ses interprétations dénotait un réel tempérament d'artiste et de virtuose, bref un maître authentique. C'est ainsi qu'il vivra dans nos souvenirs.

TVIOLENCE

Fondée en 1978, l'Association nationale des Téléspectateurs regroupe près d'un millier de membres individuels et institutionnels répartis aux quatre coins du Québec.

L'Association veut donner une voix aux téléspectateurs pour qu'ils puissent exprimer leurs attentes, leurs besoins et leurs préoccupations.

C'est dans cet esprit que nous avons organisé ces journées d'information sur la violence à la télévision où sont conviés parents, éducateurs, étudiants et tous les téléspectateurs.

Journées d'information sur la présence et l'impact des contenus violents à la télévision.

Débats, conférences, ateliers, théâtre, vidéos

29 et 30 mars 1985
Centre Saint-Pierre
1212, rue Panet
Montréal, Québec

Conférences:
George Gerbner, U.S.A.
Liliane Lurçat, France

Inscriptions: 4$
3$ (étudiants)

Inf.: (514) 729-6393

association nationale des téléspectateurs

LE FACTEUR RÉALITÉ
de René Gingras
mise en scène/Daniel Roussel

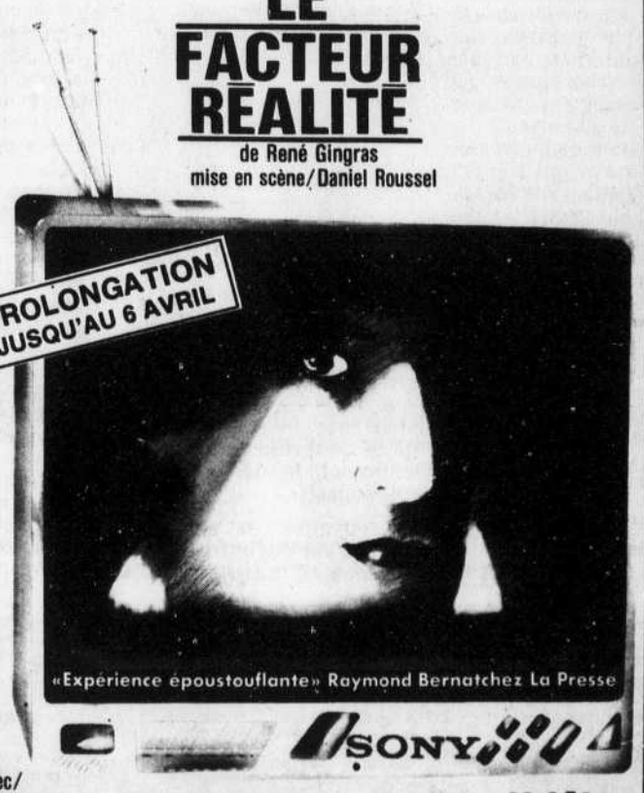

«Expérience époustouflante» Raymond Bernatchez La Presse

SONY

avec/
Lothaire Bluteau
Robert Lalonde
Sylvie Léonard
Adèle Reinhart
Marthe Turgeon

Décor/Claude Goyette
Costumes/Mérédith Caron
Éclairage/Claude Accolas
Son/Michel Robidoux
Vidéo/Martin L'Abbé

théâtre d'aujourd'hui
1297 Papineau, Métro Papineau

DU 7 AU 30 MARS / mardi au samedi 20h30 / dimanche 15h00 Rés.: 523-1211

vincent p. pietroniro, barbara schwei
et allan m. shore productions *présentent*

Gilbert
BECAUD

mardi et mercredi 16 et 17 avril
20h

Théâtre St-Denis
1594 rue St Denis
Renseignements: 849-4211
Billets en vente aux comptoirs TICKETRON
Théâtre St-Denis 12h à 21h

tudor

L'ENSEMBLE VOCAL TUDOR DE MONTRÉAL
directeur artistique Wayne Riddell

CÉLÉBRATION BACH
pour marquer le tricentenaire de la naissance de Johann Sebastian Bach

CANTATE 131 • Aus der Tiefe
CANTATE 192 • Nun danket alle Gott
MESSE en SOL MAJEUR

solistes de l'Ensemble
et orchestre

DIM. 24 MARS • 20H00 • LUN. 25 MARS

LA SALLE DE CONCERT POLLACK
555, Sherbrooke ouest
places réservées/billets: 10$ adulte - 7$ âge d'or/étudiant
en vente: comptoirs TICKETRON
ou par téléphone - TELETRON 288-3782 (Visa ou Master Charge)
renseignements: TUDOR 932-3376

LES RÉCITALS Grand Marnier

Krystian
ZIMERMAN
piano

LUNDI,
LE 25 MARS 1985
20h00
Billets: 25$, 17$, 11$

Une présentation OSM

BACH: Partita en si bémol majeur, BWV 825
BEETHOVEN: Sonate no 21 en do majeur, opus 53 "Waldstein"
LISZT: La Gondola lugubre no 2
CHOPIN: Barcarolle en fa dièse majeur, opus 60
SZYMANOWSKY: Variations sur un thème polonais en si mineur, opus 10

Salle Wilfrid-Pelletier
Place des Arts
Guichets 514 842-2112
Redevance de 0,75 $ sur tout billet de plus de 6 $

LE DEVOIR CULTUREL

Fortier Danse Création: les «fruits d'hiver» de sept chorégraphes

Catherine Tardif, Cheryl Prophet et Daniel Soulières

Photo Jacques Grenier

SUZANNE ASSELIN

PENDANT que le chorégraphe montréalais Paul-André Fortier jouit des «fruits» de sa sabbatique, sept jeunes chorégraphes prennent la relève: Alain Thompson, Catherine Tardif, James Saya, Cheryl Prophet et Daniel Soulières, Manon Levac et James Kudelka! Ces «Fruits d'hiver» groupés au coeur de la pomme fibreuse de l'affiche de promotion laissent entrevoir une récolte chorégraphique qui «bousculera la lourdeur de l'hiver».

À deux semaines du spectacle, qui tiendra l'affiche de l'Eskabel du 26 au 31 mars, trois des sept chorégraphes font une halte et nous livrent les «fruits» de leur pensée chorégraphique. Au studio de la rue St-André, Soulières, Prophet et Tardif s'attablent comme des élèves obéissants. Ils attendent sagement l'enfilade de questions pour faire éclore leur pensée dansante.

Daniel Soulières, un «enfant» de feu le Groupe Nouvelle Aire gobe les scènes montréalaises depuis ses débuts professionnels en 1977. À 35 ans, Soulières a dansé dans 112 pièces et créé deux bonnes douzaines de solos et duos. Cheryl Prophet, elle, a dansé quelque temps dans les pâturages de «l'autre» compagnie, le Groupe de la Place Royale (maintenant à Ottawa). Elle a accumulé une expérience du corps dansé dans la veine du «mouvement pur», totalement dénué de théâtralité.

Ensemble, ils enfanteront *Tu voyages en moi*. « Avant Noël, nous avons commencé à travailler nos voix. (Prophet a suivi des cours avec Pauline Vaillancourt). Cet exercice nous a rapprochés. Puis nous avons eu l'idée de faire parvenir des lettres à douze personnes du milieu de la danse, éparpillées un peu partout dans le monde. Nous leur avons demandé d'exprimer leurs sentiments face à leur éloignement. »

Tu voyages... est extrait de l'une des lettres provenant d'Ottawa, de Toronto, de Vancouver, de Crête (Françoise Sullivan), de Paris et de l'Australie où s'est réfugié Paul-André Fortier. « Nous avons utilisé de longs extraits de leurs lettres pour développer la composition. Par exemple, la lettre de Michèle Febvre de Paris (souvent associée aux oeuvres de Fortier) sera lue par Jeanne Renaud (fondatrice du Groupe de la Place Royale). » Le compositeur canadien Eric Brown jouera de sa musique électroacoustique et mixera savamment les voix différentes qui se chevaucheront en lisant les lettres.

« Cette oeuvre de vingt minutes découpée en dix sections recrée des atmosphères de solitudes et de rêves qui nagent dans la tendresse. » À partir de leur cahier de charges, la collection de lettres bien protégées sous des micas, les deux créateurs se sont donné la consigne d'un mois de travail d'improvisation séparée. Ils sont maintenant rendus à l'étape de l'épuration des gestes superflus et de l'enchevêtrement des voix avec le compositeur. Un voyage pavé de critiques mutuelles balisées par l'oeil détaché du consultant chorégraphique Jean-Pierre Perreault, le créateur du fameux *Joe*.

Soulières en a plein les bras. « Je chorégraphie le soir et les fins de semaine. Le jour, je me concentre sur mon travail d'interprète. » Ses intérêts se portent surtout du côté du théâtre. « J'intègre dans ma danse ce que je comprends intuitivement du théâtre. Etre interprète engendre beaucoup de frustrations. Je crois que les chorégraphes restent trop en surface. Leurs mouvements n'ont souvent pas de significations particulières. »

Pour Soulières, le mouvement doit nécessairement jaillir de l'intérieur vers l'extérieur. « Quand j'ai commencé à danser, le visage devait être neutre. » Maintenant, Soulières voue une grande admiration à la nouvelle danse japonaise. « J'ai beaucoup vibré à l'intensité de Kazuo Ohno lors de son passage à Montréal » ajoute-t-il pensivement.

Pendant ce temps, Catherine Tardif, la benjamine des chorégraphes à 23 ans, attend poliment son tour. Elle fait partie de cette jeune relève à l'allure androgyne « qui aime mieux travailler avec des gars ». *Tome IV* est, ni plus ni moins, la suite de son *Histoire de l'Ouest*, une pièce présentée dans le cadre d'un atelier chorégraphique chez Pointépiénu.

Elle jongle avec une musique de Ricky Lee Jones pour cette pièce en flashes « où les personnages ne sont qu'un prétexte. Seules les images qui se dessinent créent l'ambiance, laissent une impression dans le souvenir. » Quatre danseurs, Marie-Andrée Gougeon, Gilles Brisson, James Saya et Daniel Soulières animeront les « images bidimensionnelles » de Tardif comme autant de « morceaux de feelings ». Tardif a mis sur la glace son bacc. en danse à l'UQAM pour se lancer à la « recherche des lignes pures, comme un film qui se déroule devant une lumière. »

Pour compléter cette nouvelle cuvée Fruits d'hiver, Fortier Danse Création a invité le chorégraphe attitré des Grands Ballets. James Kudelka cuisine, parallèlement à son Dracula, une pièce de douze minutes avec Daniel Soulières dans le rôle d'Elisabeth Ière!...sur une musique élisabéthaine de Thomas Tallis. *The death of an old Queen* réunira sept danseurs modernes, un défi pour le chorégraphe habitué aux danseurs classiques.

Manon Levac (associée à Fortier depuis 1982) créera *Hors soi*, « image de soi éclatée par le regard des autres et réunie par le miroir en un double, à la fois familier et étranger ». James Saya (autrefois du Winnipeg's Contemporary Dancers) jouera son *String*, une oeuvre dynamique pour 10 danseurs « illustrant les paradoxes qui nourissent les rapports de l'individu face au groupe ». Finalement, *L'ô* d'Alain Thompson constituera un essai chorégraphique sur « l'imposture de la communication et ses pièges. » Des Fruits d'hiver qui seront cueillis à l'orée d'un printemps encore hésitant.

RAPPEL
EXCEPTIONNELLE VENTE AUX ENCHÈRES
TABLEAUX EUROPÉENS ANCIENS ET MODERNES (XVIIe siècle au XXe siècle)
le dimanche 24 mars à 14h00
exposition aujourd'hui de 12 h à 21 h
Les experts de l'Hôtel Drouot de Paris qui seront à Montréal à l'occasion de la vente aux enchères, seront également disponibles le samedi 23 mars de 14h à 18h pour faire l'expertise gratuite de vos tableaux et antiquités.
Iegor de Saint Hippolyte, Commissaire Priseur
HÔTEL DES ENCANS DE MONTRÉAL
4521, boul. St. Laurent, Mtl.
Tél: 849-2505

les foufounes électriques
97est, Ste-Catherine, Montréal.
LUNDI 25 MARS (21:00 GRATUIT)
L'UNIVERS DE MICHEL LEMIEUX
RADIO-QUÉBEC, VIDÉO
MARDI 26 MARS (20:00 GRATUIT)
FILM: CAT PEOPLE
MERCREDI 27 MARS (21:00 $3.00)
TOP RANKING
REGGAE
JEUDI 28 MARS (21:00 GRATUIT)
VERNISSAGE: DSKY
OUVERTURE EN DIRECT TOUS LES DIMANCHES

THEATRE DU RIDEAU VERT
direction: yvette brind'amour mercedes palomino
En coproduction avec le Théâtre du Trident
Du mardi au vendredi 20 h;
samedi 17 h, 21h; dimanche 15 h.
UNE JOURNÉE PARTICULIÈRE
de Ettore Scola
Traduction: Roland Lepage
Mise en scène: Guillermo de Andréa
MARIE TIFO
N BESRÉ
Prolongation jusqu'au 30 mars
COMPLET AUJOURD'HUI
17h et 21h
Décor: Yvan Gaudin
Costumes: François Barbeau
Eclairages: Michel Beaulieu
4664, rue St-Denis
Métro Laurier, sortie Gilford
Réservations de 12h à 19h
844-1793

DÉBUT présente

CLAUDE WEBSTER
pianiste
Programme:
Haydn, Chopin, Debussy, Prokofieff
le samedi 30 mars
SALLE POLLACK
555 ouest, rue Sherbrooke
Prix des places: $5
Renseignements: 392-8224 ou 878-9680

THEATRE DU RIDEAU VERT
direction: yvette brind'amour mercedes palomino
11 REPRÉSENTATIONS EXCEPTIONNELLES
Dès le 14 mai - Billets en vente dès maintenant

ALBERTINE EN CINQ TEMPS
de MICHEL TREMBLAY
Mise en scène: ANDRÉ BRASSARD
MURIELLE DUTIL - AMULETTE GARNEAU
RITA LAFONTAINE - CHRISTIANE RAYMOND
HUGUETTE OLIGNY - GISELE SCHMIDT
Décor: Guy Neveu
Costumes: François Barbeau
Eclairages: Michel Beaulieu
Une coproduction du Théâtre du Rideau Vert et du Théâtre français du Centre National des Arts.
4664, rue St-Denis
Métro Laurier, sortie Gilford
Réservations de 12h à 19h
844-1793

LES GRANDS CONCERTS
OSM
ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL
Mardi, mercredi 26-27 mars
ZUBIN MEHTA
WAGNER *Rienzi, ouverture*
SCHÖNBERG *Symphonie de chambre no 1*
TCHAÏKOVSKY *Symphonie no 6*
Commandite de: Canadien National
Billets: 22$, 17$, 10,50$, 8,50$
COMPLET LE 26
Si disponible, 100 billets seront offerts à 5$, 1 heure avant le concert.

BOUQUINEZ À L'AISE À
AGENCE DU LIVRE
1246 rue St-Denis Montréal
Tél.: 844-6896

J'AI RÊVÉ QUE LA NEIGE BRÛLAIT
D'APRÈS LE ROMAN D'ANTONIO SKARMETA
DERNIÈRE SEMAINE
DU 6 AU 30 MARS
DU MARDI AU SAMEDI: 20H30
DIMANCHE: 15H
le Théâtre de Quartier
Texte: Paul Bélanger
Mise en scène: Pierre Rousseau
Décors et éclairages: Michel Demers
Costumes: Lucie Thériault
Musique: Gabriel Hamel
Avec: Martine Beaulne, Clément Cazelais, Martin Dion, Pierre Drolet, Gilles Philippe Pelletier, Judith Renaud et Béatrix Vanti.
4353, STE-CATHERINE EST
RÉSERVATIONS: 253-8974

FESTIVAL QUÉBÉCOIS de théâtre universitaire

du 26 au 31 mars 1985
Neuf spectacles présentés par:
Bishop's University
Concordia University
McGill University
Université de Montréal
Université d'Ottawa
Université du Québec à Chicoutimi
Université du Québec à Montréal
Université du Québec à Trois-Rivières
Université Laval
Des ateliers animés par:
Pol Pelletier, du Théâtre expérimental des femmes
Jerry Snell, du groupe Carbone 14
Paul St-Jean, du groupe Performance Multi Media
Normand Chaurette
Marie Trudel
Des débats, des rencontres, des conférences.
Une joute spéciale de la Ligue universitaire d'improvisation.
Le 27 mars 1985, une fête pour saluer la Journée mondiale du théâtre.
Au Centre communautaire de l'Université de Montréal 2332, boul. Edouard-Montpetit
Renseignements: 343-6524
Université de Montréal
Service d'animation culturelle

LES CONCERTS ESSO
OSM
ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL
Dimanche, 31 mars 14h30
JEFFREY TATE
SOPHIE ROLLAND, *violoncelle*
MOZART *Symphonie no 38*
TCHAÏKOVSKY *Variations sur un thème Rococo*
CONSTANT LAMBERT *Horoscope*
WAGNER *Die Meistersinger, ouverture*
Commandite de: Esso
Billets: 9$, 6$

NATURE MORTE
un documentaire d'Emily Mann

mise en scène: Yves Desgagnés
décor et éclairages: Martin Ferland, costumes: Lise Bédard
avec Gilbert Sicotte, Hélène Mercier et Michèle Deslauriers
du 26 mars au 28 avril
du mardi au samedi à 20h00, le dimanche à 15h00
théâtre SOUS réservations: 845-7277
100 est avenue des Pins

LES ENTREPRISES GESSER INC. présente

EN VENTE MAINTENANT
LES BALLETS TROCKADERO DE MONTE CARLO
UN SPECTACLE HILARANT ET SATYRIQUE PAR DES DANSEURS EN TRAVESTIS!
SAMEDI, 20 AVRIL, 20H00
BILLETS: 22$, 19$, 16$, 12$.
Achats téléphoniques par cartes de crédit: 288.3782
Billets en vente aux comptoirs
Théâtre St-Denis
TICKETRON
Théâtre St-Denis 12h à 21h

LES CONCERTS GALA
OSM
ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL
2-3 avril
JEFFREY TATE
SHLOMO MINTZ, *violon*
VAUGHAN-WILLIAMS *The Wasps, ouverture*
SIBELIUS *Concerto pour violon*
MENDELSSOHN *Symphonie no 3*
Commandite de: La Banque Royale du Canada
Billets: 22$, 17$, 10,50$, 8,50$
Si disponible, 100 billets seront offerts à 5$, 1 heure avant le concert.
Salle Wilfrid-Pelletier
Place des Arts

Des chaussons de ballet à la plume

MATHIEU ALBERT

ON m'avait mis en garde, Roland Lorrain est tout ce qu'il y a de plus détestable, un nom à classer sur sa liste noire. J'ai été surpris en découvrant que l'homme en question n'a rien du personnage râleur que l'on m'avait décrit. Plutôt affable malgré ses réticences devant le magnéto, Roland Lorrain parle avec enthousiasme de son passé de danseur de ballet dont il a conservé la fine silouhette et les attitudes maniérées.

À 65 ans, il vient de publier chez VLB le premier tome de son autobiographie. Un livre intitulé *À moi ma chair, à moi mon âme! du cloître au ballet*, par lequel il cherche à refaire la paix avec lui-même, mais surtout, à régler ses comptes avec une certaine société québécoise qui s'empressait de bafouer les homosexuels. «Je n'ai eu qu'un seul problème dans toute ma vie dit-il: ma sexualité interdite. Mais en réalité le problème n'est pas tant mon homosexualité que la persécution dont j'ai été victime, comme l'ont été d'ailleurs tous les homosexuels.»

Sa vie? Une fuite permanente. Tour à tour moine, danseur, journaliste puis écrivain, Roland Lorrain s'est cherché partout mais ne s'est trouvé nulle part. Sa vie n'a été qu'un quête angoissée d'une identité à laquelle il aurait voulu s'accrocher, une identité qui lui aurait permi de trouver sa place parmi les autres, et de s'affirmer tel qu'il est: méfiant et irréversiblement homosexuel.

S'il décide de porter la soutane à la sortie du collège, ce n'est que pour «sublimer» sa sexualité dont il veut à tous prix dissimuler les élans. Hélas, son séjour au monastère se solde par une cure de repos obligatoire au sanatorium. Ses nerfs ont craqué. Désemparés devant ce drôle de garçon, les médecins lui prescrive de s'adonner à la culture physique.

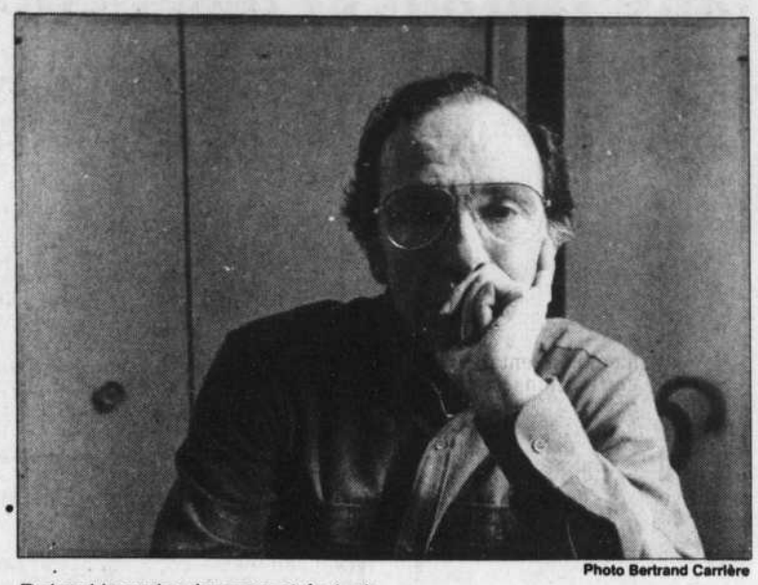

Photo Bertrand Carrière

Roland Lorrain, danseur et écrivain

Roland Lorrain ne retournera jamais au cloître. Il se met plutôt à fréquenter le studio de Maurice Lacasse, alias Morenoff, coin Sherbrooke et St-Laurent. Un lieu mal famé (pour l'époque), où il rencontre pour la première fois en 42, un certain Fernand Nault. Mais voilà que son père est au comble de l'horreur: «J'aimerais mieux, mon fils, que tu sois malade toute ta vie que de te voir faire un danseur de ballet», lui lance-t-il au visage. Une phrase dévastatrice, que Roland Lorrain n'est pas prêt d'oublier, même 40 ans après.

Pratiquement passé à l'oubli, le studio Morenoff, dont les origines remontent à 1895, était alors le repaire quasi-clandestin de quelques intrépides qui ne voyaient pas dans le ballet les portes de l'enfer. «Nous étions trois au quatre élèves: Fernand, moi, l'assistant de M.Morenoff et Marc Boivin, mort il y a une douzaine d'années.»

C'est dans ce compagnonnage que Roland Rollain fait ses débuts, à 23 ans, sur la scène du Monument National, «où les Ballets Morenoff assuraient la partie dansée des opérettes présentées aux Variétés Lyriques.» Fernand Nault était alors connu sous le nom de Bill Watson, et Roland Lorrain sous celui de Nicolas Québec.

Après seulement deux années d'apprentissage chez Morenoff, Roland Lorrain oblique en 44 vers New York. Seule issue de secours à vrai dire pour un amoureux de la danse et des hommes, qui cherche échapper à la camisole de force des préjugés. «Aller à New York, c'était fuir ma famille, ma religion, mes relations. Bref, tout ce qui m'empêchait d'être moi-même.»

Aussitôt arrivé, il va frapper à la porte de l'International Ballet, une compagnie tout ce qu'il y a de plus sélecte, que venait de s'offrir le Marquis de Cuevas, afin d'alléger sa facture d'impôt. Le jeune Lorrain est embauché. S'enchaînent pour lui sept mois de répétition, deux mois de spectacle, onze créations nouvelles: un fiasco. «Parce que Sol Hurok, imprésario du Ballet Theatre (une compagnie rivale) avait soudoyé les guichetiers pour qu'ils répondent aux gens que la saison était vendue, alors qu'il n'en était rien. Hurok avait grand peur de ce marquis qui fondait une nouvelle troupe et qui démarrait dans son propre théâtre.»

Réduit au chomâge, Roland Lorrain va rejoindre le camp ennemi. Il y croise à nouveau Fernand Nault, qui vient d'amorcer une halte qui durera plus de 20 ans sous le toit du Ballet Theatre. Jusqu'en 64 précisément, où, on le sait, une dame nommée Ludmilla Chiriaeff lui demande de venir monter *Casse-Noisette* pour une jeune compagnie montréalaise, appelée les GBC.

Quant à Roland Lorrain, c'est une vie de bourlinguage qui l'attend. Il sera du Ballet russe du colonel Basil, avec qui il effectue une tournée en Amérique du Sud. Il gagne ensuite l'Europe où Roland Petit l'embauche dans ses Ballets de Paris, et enfin le Marquis de Cuevas l'accueille à nouveau dans la quatrième compagnie qu'il vient de fonder, le Grand Ballet du Marquis de Cuevas.

Mais la carrière de Roland Lorrain se termine par un atterrissage forcé à Cannes, où une blessure mal guérie au pied atteint un tel sommet de douleur qu'il s'effondre en pleine représentation de *Gisèle*.

Depuis, l'ex-danseur a troqué ses chaussons de ballet contre la plume. Un talent développé sur le tard qui révèle les défauts et les mérites d'un homme qui désire avant tout mettre au clair ce qui lui a échappé sur toutes les scènes du monde. Roland Lorrain veut se voir tel qu'il est. Non plus sous l'éclat des projecteurs, mais dans l'aride intimité de la page blanche.

Les petits pouvoirs

Les tiraillements de deux générations

DOMINIQUE DEMERS

LES PETITS pouvoirs, c'est la folle sarabande des jeux de domination et de soumission qui tissent le quotidien de la vie familiale. Les sempiternels tiraillements entre deux générations, l'une préférant les crêpes aux asperges, l'autre, les nouilles au ketchup.

Créée il y a maintenant trois ans par Le Caroussel, la pièce de Suzanne Lebeau a voyagé aux quatre coins de la province et outre-mer, toujours chaleureusement accueillie. Reprise ce mois-ci à la Maison-Théâtre, elle vient revamper une saison théâtrale pour les jeunes qui commençait à voler très bas.

Dans une mise en scène à l'égyptienne imaginée par Lorraine Pintal, chacun des quatre comédiens endosse tour à tour le rôle du parent dominateur et de l'enfant dominé, défendant avec entrain et conviction des personnages fortement opposés. La mise en scène, toujours alerte, appuie ingénieusement un texte fort qui accuse quand même quelques moments plus fragiles. Les décors d'une étonnante simplicité, une maison de carton qui se déplie et se replie à la façon d'une boîte à surprises pour reconstituer une foule de lieux différents, surprennent agréablement les jeunes spectateurs tout au long du spectacle sans jamais perdre leur efficacité.

Suzanne Lebeau a su éviter le piège de la démagogie. Dans l'arène, chaque génération lutte selon les règles du jeu. Ni avantages, ni favoritisme. L'arbitre permet à chacun des adversaires d'entrer de plein pied dans la ronde des engueulades, des marchandages, des supplications, des tergiversations et des compromis. Chez les spectateurs, grands et petits sourient chacun leur tour, un peu gênés et joyeusement surpris de s'y reconnaître.

Mais l'humour n'est qu'accessoire. Suzanne Lebeau relève le pari plus difficile d'exposer des tranches du quotidien dans un style réaliste assez pittoresque sans qu'un humour trop facile liquide complètement toutes les tensions. Les émotions restent superficielles et l'intensité dramatique n'est jamais fulgurante mais la confrontation des deux univers en cause compose un tableau convaincant.

Les petits pouvoirs ne se présente pas non plus comme une pièce à recettes et messages. Lorsque les comédiens retournent en coulisse, l'abcès n'est pas crevé. Suzanne Lebeau ne suggère même pas un remède ou un arbitrage. Elle se contente, à la toute fin du spectacle, d'illustrer une trêve. Une parenthèse durant laquelle la tendresse adoucit les moeurs, calme les tensions, permet aux guerriers de fermer l'oeil sans avoir à craindre une attaque surprise. Le rideau tombe sur un soupir d'adulte ayant jeté les armes devant l'adversaire endormi.

Margie Gillis merveilleusement convaincante en Miss Lucy

Dracula ou le renouveau printannier des GBC

Programme: *Indagine Classica* (première mondiale) chorégraphie: Christopher House musique: Vivaldi (Concerto en ré mineur, opus 63, pour viole d'amour et guitare) costumes: Denis Joffre *Pour Brad* chorégraphie: Edward Hillyer musique: Kern, Harback *Nobody's Business* chorégraphie: Danny Grossman musique: Jelly Roll Morton and The Red Hot Peppers, Joe Turner costumes: Mary Kerr mise en scène: France Bruyère et Randy Glynn *Avec Brahms* chorégraphie: Linda Rabin musique: Brahms (Opus 118 pour piano) costumes: Janin A. Hadlaw *Dracula*(première mondiale) chorégraphie: James Kudelka musique: Michael J. Baker scénographie: Claude Girard costumes: Denis Joffre maquillages: Jacques Lafleur éclairages: Nicolas Cernovitch. À la Place des Arts. Dernière représentation ce soir.

La danseuse Margie Gillis

TOUT le monde l'attendait impatiemment. Et comme il se devait, nous l'avons désiré jusqu'à la fin de la soirée, ce *Dracula* qui hante le public depuis le début de la campagne publicitaire des Grands Ballets. Je n'aurais pu imaginer un autre que le chorégraphe James Kudelka pour signer cette nouvelle chorégraphie au «look» fantastique, avec Margie Gillis dans le rôle de Miss Lucy.

Justement, Miss Lucy est merveilleusement convaincante. Courtisée par trois prétendants, Gillis se laisse indolemment entraîner de l'un à l'autre jusqu'à ce qu'un jour *Dracula* (Sylvain Senez) fasse irruption dans sa vie. Drapée de longues robes vaporeuses (du violet au blanc pur à la fin) qui laissent échapper ses seins d'albâtre, Gillis y va de mouvements larges et généreux. Mais le grand pas de deux avec Senez est le point culminant de l'oeuvre qui démarre trop lentement. Ce pas de deux est d'une violence sexuelle intense. Gillis-la-victime devient vraiment cette Miss Lucy happée par le vampire.

Malheureusement, le vampire n'a pas les dents assez longues. Senez est d'une trop grande pureté pour interpréter ce rôle qui exige plus de poigne. Il manque de nerf et de présence et Miss Lucy lui vole la vedette. Senez n'a pas assez de maturité ou de caractère tant et si bien que j'aurais bien imaginé un Rey'Dizon foudroyant dans le rôle de Dracula.

Quant à Renfield, le consommateur de vies, et ses bibittes (qui font plus penser aux rats et aux souris de Casse-Noisette), son rôle athlétique bien articulé par Maurice Lemay n'ajoute rien de significatif à l'oeuvre.

Au-delà de Gillis et Kudelka, c'est la partition de Michael J. Baker et la scénographie cauchemardesque de Claude Girard qui s'imposent. Baker nous bombarde littéralement avec une sorte de musique progressive où le synthétiseur et les percussions matraquent nos oreilles jusqu'à l'insoutenable. Girard crée et recrée son espace au gré du déplacement de deux escaliers magiques, quelques accessoires et une toile d'araignée...comme toile de fond. L'effet est saisissant!

Malgré tout, *Dracula* est une oeuvre «fantastique» significative qui enrichit le répertoire contemporain des Grands constamment à la recherche de sang nouveau.

Ce premier programme du printemps est sous le signe du renouveau. À l'autre bout du spectre des émotions, *Nobody's Business* (1981) de Danny Grossman livre vraiment sa marchandise: une «parodie humoristique des moeurs sexuelles» où le chorégraphe renverse les rôles sexuels avec une touche de génie chorégraphique.

Cette oeuvre habituellement dansée par la Danny Grossman Dance Company prend une couleur toute particulière avec les Grands qui se lancent à fond de train dans la sexualité crue. Les femmes masculinisées et les hommes féminisés créent un contraste criant d'humour au premier mouvement. Jacques Drapeau et Pierre Lapointe (qui ferait encore plus d'effet avec une attitude plus virile) jouent un couple d'homosexuels absolument drôles et sympathiques. *Nobody's*, est une pièce qui colle bien aux Grands.

Pour nuancer le programme, Linda Rabin a recréé *Avec Brahms* (conçue pour sa compagnie en 1983), sa troisième contribution au repertoire des Grands. Brahms nous enveloppe et nous tranporte sur un nuage d'harmonie. Rabin joue d'une palette de lignes rondes et de spirales. On dirait parfois que les danseurs sont des corps célestes. Josée Ledoux explose de force gracieuse et James Kudelka transpire de lyrisme communicatif. Son mouvement bien senti paraît translucide tant il est imbu pureté.

Rosemary Neville, quant à elle, s'impose dans le solo *Pour Brad*, signé Edward Hillyer (qui a quitté les Grands cette année). Enrobée dans sa jupe écossaise et avec son allure de collégienne de bonne famille, Neville est une artiste capable de mille nuances. Son énergie est bien contrôlée, et elle se déplace d'un bloc avec une fluidité de mouvement remarquable. •

Finalement, *Indagine Classica* du chorégraphe canadien Christopher House est une pièce néoclassique bien collée sur Vivaldi et qui n'est pas sans rappeler un style balanchinien, mais de seconde catégorie.

Ce premier programme cédera le pas au deuxième avec, entre autres,l'acte 3 du ballet *Raymonda*, les 28, 29 et 30 mars.

Gildor Roy, Louise Deschâtelets, Réjean Guénette, Marc Gélinas et Pierre Collin aux Sept-Iles Inn dans **Bienvenue aux dames, Ladies Welcome** de Jean-Raymond Marcoux présenté par le TPQ, au Centour (453 St-François-Xavier, 288-3161) jusqu'à dimanche. *(photo: André Panneton)*

(Publicité)

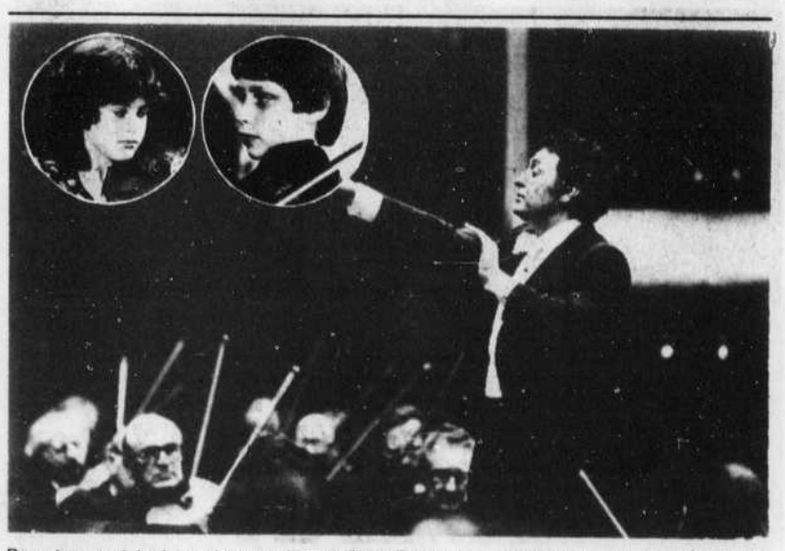

Deux jeunes violonistes virtuoses d'Israël, Shira Ravin, 15 ans et Roy Shiloah, 14 ans, sont les solistes invités lors du concert de dimanche, le 24 mars à 20 heures, de l'Orchestre philharmonique d'Israël sous la direction de Zubin Mehta. Ce concert est parrainé par la Fondation culturelle Canada-Israël. *Les billets, de 15$ à 30$, sont en vente aux guichets de la Place des Arts.*

(Publicité)

Couleur

Exposition internationale organisée en collaboration avec:

Le Service des Activités Culturelles de la Ville de Montréal

CONSEIL DES ARTISTES PEINTRES DU QUÉBEC

et le

36e Salon de la Jeune Peinture (France)

jusqu'au 31 mars 1985

Maison de la Culture Côte-des-Neiges
5290, Chemin de Côte-des-Neiges

Mardi au Dimanche

Information: 739-7195

Paris Montréal

7 au 31 mars

jeu INVITATION

jeu. theatre fete

les cahiers de theatre JEU ont 10 ans

Les Cahiers de théâtre JEU, en collaboration avec l'Union des Artistes, organisent, à l'occasion de la **Journée mondiale du théâtre,** une fête en l'honneur de tous les artisans de la scène.

C'est un rendez-vous le 27 mars, à l'Union française, au 429, rue Viger est, Montréal, après **votre soirée de théâtre,** de 22h à 3h du matin.

Monsieur Clément Richard, ministre des Affaires culturelles, et Madame Louise Latraverse, présidente d'honneur de la campagne de promotion du 10e anniversaire des Cahiers de théâtre JEU, ouvriront le bal.

Si vous venez costumé, vous ajouterez à l'ambiance de la fête. Le prix d'entrée est de 5$ et donne droit au buffet de minuit, au vin d'honneur et au tirage.

Réservations: **288-2808**
dès lundi

PAUL PICHÉ

COCHEZ

PAUL PICHE

Théâtre St-Denis

Bell Berri
1594 rue St Denis
Renseignements: 849-4211

Billets disponibles dès maintenant à tous les comptoirs Ticketron et aux guichets du Spectrum et du Théâtre St-Denis

SAMEDI 30 MARS 20H00

Une présentation

THEATRE DE LA VEILLEE

« Le répertoire, original et très cohérent... mais par-dessus tout il y a la présence de Carmen Jolin qui s'impose comme artiste... sa voix est généreuse, dense et profonde ». *Wladimir Krysinski de la revue Vice-Versa*

CARMEN JOLIN

chante

RILKE · RIMBAUD · BAUDELAIRE · RACINE
A.AKHMATOVA · BACZYNSKI · SYLVIA PLATH
SYLVAIN GARNEAU · L.COHEN

4 jours 27,28,29,30 mars · 20h30 · res: 526-6582
1371 rue Ontario est

LE DEVOIR CULTUREL

HAMMETT

☐ Comment réussir un film raté

MARCEL JEAN

EN 1977, quelques mois après avoir terminé *L'Ami américain*, Wim Wenders s'embarque pour Hollywood. Il répond ainsi à Francis Ford Coppola qui lui offre d'être le réalisateur d'un film sur la vie de Dashiell Hammett. Wenders est le troisième réalisateur pressenti pour concrétiser le projet : suite à des désaccords avec le distributeur, Nicholas Roeg a abandonné au stade de la pré-production, et François Truffaut a carrément refusé de faire le film.

Déjà, à cette époque, *Hammett* est un film marqué par le destin. Après l'arrivée de Wenders, le jeu des successions continue et les acteurs, comme les scénaristes, valsent, se joignent à l'équipe, débarquent, reviennent.

En juillet 1980, après 12 remaniements de scénario et trois mois de tournage, Wenders présente un premier montage à Coppola et ses acolytes. Le film n'est pas au goût du parrain et la production est interrompue. Un nouveau scénariste s'attèle à la tâche de simplifier le récit.

Seize mois plus tard, on reprend le tournage. Pendant l'intermède, Wenders a réalisé son métaphorique *État des choses*. Il recommence 70 % des scènes de *Hammett*, discute du montage final avec Coppola, et le film est enfin présenté au Festival de Cannes de 1982. L'accueil est de glace, *Hammett* n'est pas au palmarès.

Trois années plus tard, le film prend l'affiche au Québec. En fait, *Hammett* n'est pas si mauvais qu'on s'est plu à le crier. Le film a du style, un style glacé et artificiel, et Wenders, dans sa mise en scène, navigue constamment entre l'élégance et la virtuosité. Le véritable problème, c'est que *Hammett* est un film hésitant, un film entre deux chaises, entre Coppola et Wenders, entre le film de studio et le film d'auteur.

Ce scénario, bébé issu d'une grossesse désespérément longue et difficile, est le résultat de trop de compromis. On sent, au sens péjoratif du terme, les nombreuses heures de travail que les scénaristes ont apportées pour arriver à faire naître cet enfant bâtard. On suit Dashiell Hammett, l'écrivain de romans noirs, ex-agent de Pinkerton, tuberculeux et alcoolique, dans sa recherche de l'inspiration. Mis au courant de la disparition d'une jeune prostituée chinoise de 12 ans, Dashiell est entraîné dans une imposante affaire de corruption, et le film prend alors les couleurs sombres des romans de Dashiell Hammett, l'auteur du *Faucon maltais*.

Hammett n'est pas un vrai film noir, c'est plutôt une oeuvre qui entoure le film noir tout en pénétrant, par moment, au coeur du genre. On voit comment la tâche d'écrire une telle histoire était délicate, et on comprend pourquoi les scénaristes n'y sont pas parfaitement arrivés. On a l'impression, à certains endroits, d'avoir affaire à un polar alourdi. À d'autres, on croirait plutôt un film d'art, d'errance, un film d'auteur qui ne va pas au bout de lui-même, qui n'a pas le courage de s'affirmer. Tout cela semble être une question de production et de scénario. Car la caméra est fluide, les décors (signés Dean Tavoularis) sont superbes de sophistication et Frederic Forrest, dans le rôle titre, est égal à lui-même : à la fois lourd et léger, balourd et souple, désabusé et brillant.

Le principal défaut de *Hammett*, c'est d'être un film contre-nature. Le film a été réalisé absurdement, dans le système mais contre lui, par deux hommes qui semblent avoir travaillé l'un contre l'autre. Ces paradoxes font en sorte que *Hammett* est, et c'est le plus surprenant, un ratage passionnant. (Au Cinéma V)

The Times of Harvey Milk *et* The Shooting Party

Un documentaire vibrant et une fiction décorative

FRANCINE LAURENDEAU

« DANS le sens le plus couramment usité, « minoritaire » réfère à la distribution statistique d'une population et désigne cette partie de la distribution qui n'est pas « normale », c'est-à-dire qui s'éloigne du comportement et des caractéristiques que l'on suppose être ceux de la majorité. « Normal » et « majoritaire », dans cette acception, sont corollaires. La norme, c'est la règle, implicite ou explicite, que le plus grand nombre édicte, du simple fait que c'est la sienne, c'est-à-dire celle de la majorité. « Anormal » et « minoritaire » sont donc aussi inter-reliés ». (Marie-Andrée Bertrand dans *Sortir*, ouvrage collectif publié aux Éditions de l'Aurore).

Le grand mot est lâché : minoritaire, donc anormal, donc dangereux. C'est pour avoir défendu les minorités qu'un conseiller municipal était assassiné en plein hôtel de ville de San Francisco, en 1978. C'est pour avoir soutenu l'homme qui défendait les minorités que le maire de la ville était abattu, lui aussi, par le même adversaire.

On oublie vite. L'excellent documentaire *The Times of Harvey Milk*, de Robert Epstein, nos rappelle la carrière, en politique municipale, d'un homme hors du commun, Harvey Milk. Il veut faire respecter les droits des minorités. Pas seulement la sienne — il est homosexuel —, mais les noirs, les chinois, les groupes ethniques qui cohabitent à San Francisco.

Mais c'est aussi l'époque des croisades virulentes d'Anita Bryant contre les homosexuels. En 1978, le sénateur John Briggs propose un règlement destiné à exclure de l'enseignement public les professeurs homosexuels. À l'issue d'une compagne houleuse, à laquelle Harvey Milk prend évidemment une part active, le règlement est rejeté par l'électorat, le 7 novembre. Le 27 novembre, le conseiller municipal Dan White tue Milk et le maire de la ville, George Moscone. Au procès, on écarte du jury les représentants des minorités. White est condamné à huit années de prison. Il en purgera cinq...

Un document passionnant, le portrait d'un homme exceptionnel. Le récit d'une lutte généreuse contre l'obscurantisme et contre tous les racismes. Les entrevues de gens qui ont côtoyé Milk sont ponctuées de nombreux documents télévisuels. Il y a des temps forts, comme l'annonce par la présidente du conseil municipal du double meurtre. Comme cette émouvante marche aux flambeaux, le soir-même, où 45,000 personnes silencieuses, comme pétrifiées, envahissent les rues de San Francisco. Ou comme la rage de la foule qui vient d'apprendre la clémence du verdict. Rien ne saurait remplacer l'éloquence et la véracité de ces moments de télévision où l'événement se déroule sous nos yeux. Un film à voir. C'est en anglais, mais une documentation en français — les principaux repères chronologique — sera disponible.

★★★

Aux antipodes de ce documentaire vibrant et authentique, *The Shooting Party*, du réalisateur britannique Alan Bridges, nous propose une fiction sophistiquée située dans la campagne anglaise à la veille de la guerre de quatorze. La quintessence de l'aristocratie est rassemblée chez Sir Randolph Nettleby (le dernier rôle du regretté James Mason) pour une partie de chasse. Pendant ces quelques jours, nous verrons ce monde raffiné évoluer devant nous et nous rappeler ses lois.

Dans ce temps-là, un monsieur comme il le faut offrait nécessairement son bras à une dame avant de passer à table. Et, à la fin du repas, les hommes s'isolaient pour boire et fumer, avant d'échanger des propos philosophiques en jouant au billard.

On est très cultivé et les références littéraires émaillent la conversation. (« Vos goûts en matière d'hommes, ma chère, sont plus ibséniens que tchékoviens »...). Des amours se nouent et se dénouent. Mais le valet qui a recopié, pour la servante, les lettres d'amour de son maître, se verra traiter de fou. Autres classes, autres styles...

Tout le monde est là. Le petit garçon et son canard sauvage. La jeune fille espiègle, la jeune femme idéaliste, le couple qui ne s'entend plus mais qui sauve les apparences... Jusqu'au traditionnel accident de chasse qui vous fera verser un pleur si cette histoire a su vous toucher.

Ce n'est pas mon cas. Ce film léché m'a paru inhabité, vide, vain. Il ne suffit pas de placer de bons acteurs (toute une brochette) dans de beaux décors pour que des personnages prennent vie. Je ne puis juger de l'adaptation, n'ayant pas lu le roman d'Isabel Colegate. Mais j'ai eu du mal à m'intéresser à ces êtres convenus qui s'échangent des répliques trop étudiées, à ce défilé d'élégants stéréotypes. Au Cinéplex.

POUR OBTENIR DES CANDIDAT(E)S DE QUALITÉ UTILISEZ LES **CARRIÈRES ET PROFESSIONS** DU **DEVOIR**

CONSULTEZ LOUISE LACAS

844-3361

DÉCISIONS

☐ Pages de la vie conjugale

FRANCINE LAURENDEAU

★ Liv Ullmann, **Décisions**, Stock, distribué par Québec Livres, 235 pages.

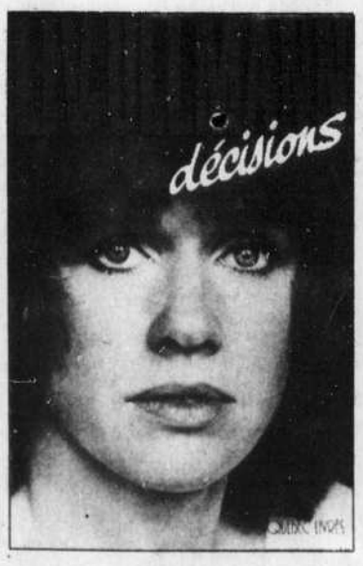

POUR avoir remis en question dans ces pages la conception de la mère idéale inscrite en filigrane dans *Sonate d'automne*, je m'étais attiré les foudres de quelques lecteurs, défenseurs inconditionnels d'Ingmar Bergman (dont je n'ai jamais contesté, faut-il le préciser, le génie cinématographique). Or voici ce que déclarait récemment l'actrice norvégienne Liv Ullman à Nita Rousseau (*Le Nouvel Observateur*) à propos de *Sonate d'automne* où elle jouait le rôle de la fille d'une pianiste incarnée par Ingrid Bergman.

« Pour Ingmar Bergman, une femme qui choisit une carrière ne peut être une bonne mère. S'il avait pu comprendre qu'un homme qui fait la même chose crée les mêmes frustrations chez un enfant !... Ingrid Bergman et moi étions folles de rage parce qu'il faisait un monstre de ce personnage. Or nous avions toutes les deux une carrière, nous devions souvent voyager. Ce film était pour nous une accusation personnelle. Je me souviens d'une phrase que je devais dire : « N'y a-t-il pas au fond de chaque mère une satisfaction à voir son enfant malheureux ? ». Ce qu'Ingmar pensait vraiment. Je me suis débattue : « Je ne peux pas le dire ». Il y tenait. Impossible de modifier le texte, mais nous avons transformé les personnages.

« Dans le script, la mère est pire encore, alors qu'Ingrid lui donne une certaine émotion. Vous vous souvenez de la scène où je passe une nuit à l'accuser ? Elle n'a que deux phrases, tout à la fin : « Prends-moi dans tes bras. Aime-moi ! ». Quelle réplique touchante ! Au tournage, Ingrid a explosé : « Lui demander ça ? Après tout ce qu'elle m'a dit ! Je n'ai qu'une envie, c'est de lui flanquer deux claques et de quitter la pièce ! ». Ils se sont battus toute la journée, et lorsque enfin elle a dit son texte, c'était fantastique parce qu'elle pleurait. Mais de rage ! Ce qui donne une tout autre dimension... ».

Je ne voudrais pas relancer la polémique, mais il y a des approbations qui font plaisir... et c'est avec une curiosité teintée de sympathie que j'ai entrepris la lecture de *Décisions*, le dernier livre de Liv Ullmann. (Le précédent s'intitule *Devenir*). Je n'ai pas été déçue. Moitié récit, moitié réflexion, c'est l'ouvrage d'une femme dans la quarantaine qui commence à savoir ce qu'elle fait et à oser faire ce qu'elle veut. Mais si on connaît la carrière de la comédienne, on connaît moins son implication au sein de l'UNICEF.

Un séjour à la frontière du Cambodge et dans les camps de réfugiés de Hong Kong et Macao vont changer sa vie. Des images l'envahissent qui ne la quitteront plus. Selon sa propre expression, elle revient « réveillée » de ce voyage. Et acceptera d'autant plus volontiers d'être, pour l'UNICEF, la première ambassadrice de bonne volonté. Bangladesh, Éthiopie, Somalie, Haïti, Colombie, Philippines... La misère est partout. Mais aussi la compassion, la chaleur humaine. On ne peut rester indifférent devant cette prise de conscience d'une citoyenne du monde.

Liv Ullmann demeure une comédienne qui aime son métier. Les expériences ne sont pas toutes heureuses. Comme cette comédie musicale, démolie par le critique du New York Times pour qui l'actrice « ressemble à un paquet de cornflakes quand elle sourit »... Ou les aberrantes répétitions des *Revenants*, d'Ibsen. Heureusement qu'il y a des moments de plénitude. Réalisatrice de *Séparation* (moyen métrage dont elle a écrit le scénario), elle en raconte avec émotion le déroulement.

Il y a la maison, le plus bel endroit du monde, dans un paysage de falaises, de fjords, de lichen... Il y a Linn, sa fille (dont le père est Ingmar Bergman). Il y a le compagnon qu'on continue d'aimer, même après qu'il vous a dit : « Tu as perdu ta vulnérabilité. Elle me manque. Tu as perdu la plus féminine de tes qualités, mon amour ». Mais qu'il va falloir quitter si l'on veut rester soi-même. Le témoignage authentique d'une femme de coeur.

Qu'arrive-t-il 10 ans après une révolution et que rien n'a changé...?
BORN IN FLAMES (LES GUERRIERES)
Pour tous

Distribution cinéma libre
Dernière semaine
PREMIER PRIX DU FESTIVAL DE FILMS DE FEMMES À SCEAUX EN 1983
Un film de Lizzie Borden (v. originale, s.t. français) précédé de LA CHEVAUCHÉE ROZE de Marie Décary
AU CINÉMA PARALLÈLE. 3682 boul. Saint-Laurent
21h00 sauf les lundis

Un émouvant et percutant qui aura constitué un des plus beaux moments du festival de Berlin 1985.
—— Richard Gay LE DEVOIR
Un film intelligent et plein de passion.
—— Los Angeles Times
Rempli de vérité, de tragédie et d'indignation.
—— U.S. Magazine
THE TIMES OF HARVEY MILK
POUR TOUS
En nomination pour 'LE MEILLEUR DOCUMENTAIRE' de l'année '85

A Film by ROBERT EPSTEIN and RICHARD SCHMIECHEN
Narrated by HARVEY FIERSTEIN — AN ASTRAL FILMS RELEASE
Cinéma du COMPLEXE desjardins 4 BASILAIRE 1 288-3141 PdesA
12.45 - 16.05 - 17.45 - 19.25 - 21.05.

LES FILMS DU CRÉPUSCULE PRÉSENTE
PLUME HARROCK'N'ROLL
DANS
ÔRAGE ÉLECTRIQUE!

UN FILM DE CARL BRUBACHER AVEC PLUME LATRAVERSE
SURVEILLEZ LE PASSAGE DE L'ÔRAGE PRÈS DE CHEZ VOUS !!
Au cinéma Outremont : du 22 au 25 mars, et du 29 mars au 1er avril
À l'Autre cinéma : du 5 au 25 avril
Au cinéma Cartier : débutant le 22 mars
...ET DANS QUARANTE AUTRES VILLES DU QUÉBEC

UNE PURE MERVEILLE. FRANCE SOIR
DE MAO A MOZART
TOUS
DERNIERS SOIRS ven. sam. 7h30 dim. lun. 9h30 à ne pas manquer!
LES AVENTURES DE ISAAC STERN EN CHINE
OUTREMONT 1248 Bernard 277-4145
7h00 à 9h30 SPLASH
7h15 BRUSSELS BY NIGHT (Le Coup de fil)
9h15 LES SAINTS INNOCENTS
L'AUTRE CINÉMA 6430 Papineau 722-1451

À notre cinéma!
★★★
Le Cinéma ONF
Tous les soirs de la semaine (sauf le lundi), des programmes de films ou de vidéos pour le grand public. Les projections ont lieu à 19 h et 21 h.
JACQUES ET NOVEMBRE
POUR TOUS
un long métrage de fiction de Jean Beaudry et François Bouvier

Une œuvre à la fois sensible et profonde. Images d'un journal intime où se raconte un homme de 31 ans qui va bientôt mourir. Angoisse, nostalgie, humour et amour s'entremêlent ici, au passé comme au présent, pour finalement composer un hymne à la vie. Les critiques en ont dit le plus grand bien.
du 23 au 31 mars inclusivement
Le Cinéma ONF
Complexe Guy-Favreau.
200, boulevard Dorchester ouest
(accès facile par le métro Place d'Armes)
Renseignements : 283-8229 Prix d'entrée : 2 $

ciel 98,5 et LE DEVOIR
en collaboration avec
AUTOMOBILES PLYMOUTH - CHRYSLER LAVAL LTÉE et CINÉPLEX/ODÉON
invitent 350 couples à la première du film

COTTON CLUB
en version française
SPECTACLE
20 musiciens sur scène avant la projection
LE TRIOLET CASINO STAGE BAND DE ST-JÉRÔME
pour réservation 436-4330 poste 218
Jeudi, le 4 avril à 20h00 au cinéma Champlain
1815 est, rue Ste-Catherine

RÈGLEMENTS
LE CONCOURS DÉBUTE le 20 mars pour se terminer le 26 mars.
Le texte des règlements relatifs à ce concours est disponible chez Cinéplex/Odéon.
La valeur des prix offerts est d'environ $3,750.00.
Remplir et retourner à:
Concours "COTTON CLUB"
a/s CIEL-MF
C.P. 98,5
Longueuil J4H 3Z3
Nom.....
Adresse.....
App.....
Ville.....
Code postal..... Tél.:.....

Deux films sensuels

MARCEL JEAN

PEUT-ON vivre uniquement pour la beauté ? Peut-on vivre uniquement pour l'art, pour admirer le corps féminin, pour la musique de Donizetti et pour les fleurs rares aux parfums nauséeux ? C'est ce que fait Charles Bremer, celui autour duquel tourne l'univers de *Man of Flowers*, film écrit et réalisé par l'Australien Paul Cox.

Grâce à la fortune que lui ont léguée ses parents, Bremer peut entretenir ses orchidées, payer un psychanalyste qui lui recommande d'écrire chaque jour à sa mère morte, et s'acheter quantité d'oeuvres d'arts. De plus, Bremer peut s'offrir, une fois par semaine, le luxe d'un lent et sensuel strip-tease effectué par une jeune modèle. C'est là l'essentiel de sa vie sexuelle, car à Lisa (la modèle en question) qui lui demande quelle quantité de plaisir lui procure cette séance hebdomadaire il répond : « Assez ».

En réalisant *Man of Flowers*, Paul Cox a injecté un délicat parfum d'amoralisme dans une cinématographie à l'air vicié par un épais brouillard de bons sentiments. Ce Charles Bremer, personnage à la démence parfaitement équilibrée, nous entraîne dans son monde où l'esthétique est la seule science, la seule philosophie. Voilà qui permet au cinéaste de réfléchir sur l'art, la solitude et le sexe.

En faisant de l'amant de Lisa un peintre moderne et cocaïnomane (pensez à Jackson Pollock, le génie en moins), Cox a confronté deux conceptions de l'art. Au calme et à la recherche de la beauté qui constitue le quotidien de Bremer, s'oppose la volonté de détruire l'esthétique traditionnelle et la violence du jeune peintre.

Voilà un véritable film érotique. Ici, la sexualité est aux antipodes de la performance sportive, et c'est un long processus de séduction qui s'opère entre le spectateur et l'oeuvre. La mise en scène se penche avec finesse sur l'inoffensive perversion de Bremer, et les très belles séquences en super 8 qui ponctuent le film en montrant l'enfance de celui-ci viennent ajouter au portrait de ce personnage à la psychologie fort complexe.

Tourné après *Lonely Hearts* et avant *My First Wife* (décevante réalisation que nous avons pu voir lors du dernier FFM), *Man of Flowers* apparaît comme une pointe dans l'oeuvre du cinéaste. Admirablement bien servi par ses interprètes (Norman Kaye et Alyson Best), Cox arrive à faire un film intelligent et rigoureux, sensuel et chaleureux. Avec *Man of Flowers*, il démontre que l'Australie peut offrir autre chose que des longs métrages qui sont des examens d'entrée pour Hollywood. (Au Cinéplex.)

★ ★ ★

On n'a rien fait pour dissiper la confusion qui règne au sujet de *La Geisha*, film japonais réalisé par Yoshinobu Nishioka. Une affiche suggestive tend à présenter le film comme un pur produit de l'érotisme nippon, ce qui ne correspond absolument pas à la réalité.

Au contraire, *La Geisha* est un film pudique qui a la caractéristique de se dérouler dans le milieu des maisons de plaisir. On y suit une geisha, Momowaka, fille d'une chanteuse et d'un proxénète. Trop honnête, Momowaka deviendra la meilleure danseuse de la maison, se liera d'amitié avec une jeune prostituée, ancienne maîtresse de son père, et aura une fin rappelant cette autre prostituée célèbre que fut Marguerite Gauthier, la dame aux camélias.

Voilà un exemple qui me semble typique de la production commerciale japonaise d'assez bonne qualité. Il y a de quoi s'étonner de voir le film réservé aux adultes. Pas de scènes scabreuses, pas de sous-titres obscènes, rien pour pervertir la moralité des adolescents. C'est à n'y rien comprendre.

La Geisha est un film foisonnant, l'histoire du père se superposant à celle de la fille, ce qui provoque l'enchevêtrement de canevas de récit policier, de drame psychologique, de mélodrame et de film sentimental. Ce mélange de genre donne au film un caractère hybride qui est malheureusement compliqué par le manque de maîtrise d'un réalisateur qui parvient difficilement à lier les séquences entre elles. En deux heures et demie de film, Nishioka nous donne une heure et demie de plaisir et une heure d'ennui. Un plaisir procuré par le grand soin apporté à la composition des images, par le jeu des acteurs et par les voix charmantes des chanteuses; un ennui distillé par la mollesse de la mise en scène et la confusion de la narration. (Au Complexe Desjardins.)

The Purple Rose of Cairo *de Woody Allen*

Une comédie fine et pétillante comme du champagne

FRANCINE LAURENDEAU

Mia Farrow (à droite) et sa soeur Stephanie interprètent le rôle de deux serveuses dans le plus récent film de Woody Allen *The Purple Rose of Cairo*.

CECILIA (Mia Farrow) travaille comme serveuse avec sa soeur (Stephanie Farrow) dans une petite ville du New Jersey. C'est la grande dépression des années 30. La vie est dure pour tout le monde et particulièrement pour Cecilia, sensible et romantique, qui a épousé (on sait que l'amour est aveugle) un véritable porc. Chômeur, feignant, coureur, cette brute lui prend son argent et la bat...

Heureusement que Cecilia a un refuge, son cinéma de quartier. Le Cinéma. Le monde idéal, où les hommes, chevaleresques et beaux, savent parler aux femmes. Où les femmes se laissent aimer dans un luxe vaporeux. Où les stars, lasses des cocktails parties, s'offrent, entre deux succès, une petite vacance en Égypte pour visiter les tombeaux des pharaons.

The Purple Rose of Cairo, c'est le dernier film qui vient de sortir avec en vedette un jeune premier (Jeff Daniels) qui fait rêver Cecilia. Le jour, elle le raconte à sa soeur au café, le soir, elle le revoit, captivée. Et Woody Allen nous fait entrer dans sa fascination.

Jusqu'au moment de pure magie où l'imaginaire nous lance une passerelle pour nous faire traverser la frontière qui sépare le réel de l'irréel. Tout comme l'Alice de Lewis Carrol et l'Orphée de Jean Cocteau passaient à travers le miroir, Tom Baxter va passer à travers l'écran et entraîner Cecilia dans la plus incroyable des aventures.

Que je me garderai bien de vous raconter. Car le scénario recèle de prodigieuses astuces dont il faut se ménager la surprise. J'aime généralement les films de Woody Allen, mais je tiens *The Purple Rose of Cairo* pour un véritable petit chef-d'oeuvre. Un divertissement exquis et tendre, une comédie fine et pétillante comme du champagne. Du vrai champagne. Pas le ginger ale que les acteurs doivent ingurgiter sur les plateaux de tournage...

Et, bien sûr, c'est un coup de chapeau au cinéma américain d'avant-guerre, un hommage à Fred Astaire, un salut aussi aux grandes années du noir et blanc. Tout comme dans *Zelig* (bien que les deux films n'aient strictement rien à voir), Allen et ses collaborateurs ont poussé très loin le souci de la perfection technique. Le film dans le film est d'une vraisemblance qui évite la tentation facile du pastiche. Quant aux périlleux passages entre le rêve et la réalité, et ne parlons pas des trucages, l'illusion est parfaite.

À l'issue de la projection de presse, certains collègues regrettaient le classicisme du dénouement. Je n'ai, moi, éprouvé qu'un seul regret : que le film fût déjà terminé. Et une hâte : celle de le revoir le plus tôt possible. Car le raffinement et la complexité de *The Purple Rose of Cairo* ne se laissent pas épuiser en une seule lecture. Place du Canada.

LE DEVOIR CULTUREL

est dirigé par

Robert Lévesque

«D'une élégance excentrique»

Art & Amour & Sexualité, Innocence & expérience...

14 ANS

MAN OF FLOWERS

A FILM BY PAUL COX

STARRING NORMAN KAYE WERNER HERZOG SPECIAL APPEARANCE

spectra

2001 UNIVERSITE
COIN DE MAISONNEUVE 849-4518

Tous les jours: 1.20, 3.20, 5.20, 7.20, 9.20

THE PURPLE ROSE OF CAIRO

Un véritable enchantement
VINCENT CANBY, NEW YORK TIMES

Tout un événement
GENE SHALIT, NBC TV, THE TODAY SHOW

Un bijou
JACK KROLL, NEWSWEEK

POUR TOUS

Un bijou... la perfection!
MICHAEL WILMINGTON, LOS ANGELES TIMES

Ce film mérite une médaille
REX REED

Un incomparable classique
PETER TRAVERS, PEOPLE MAGAZINE

Une oeuvre exceptionnelle
RICHARD SCHICKEL, TIMES MAGAZINE

Mia FARROW Jeff DANIELS Danny AIELLO Jack ROLLINS Charles H. JOFFE Rob HYMAN Michael PEYSER Joan & Gordon MORSE ACE Gordon WILLIS ASC Charles H. JOFFE Robert GREENHUT Woody ALLEN

ORION PICTURES Release

PLACE DU CANADA
VIA CHÂTEAU CHAMPLAIN 861-4595

Tous les jours: 12.00, 2.00, 4.00, 6.00, 8.00, 10.00 (plus représentation suppl. ven. & sam. à 11:45 p.m.)

GAGNANTE DU CÉSAR de la MEILLEURE ACTRICE SABINE AZÉMA

Prix de la mise en scène CANNES 84

POUR TOUS

Un Dimanche à la Campagne

un film de BERTRAND TAVERNIER

ÉLYSÉE 2
35 MILTON 842-6053

Sam. dim. 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30. Sem. 7:30, 9:30.

3e SEMAINE DE FRISSONS !

GRAND PRIX DU JURY, FESTIVAL D'AVORIAZ 1985
PRIX DE LA CRITIQUE, LONDRES 1985

« Témoigne du renouveau du fantastique dans le cinéma (avec) des effets spéciaux spectaculaires... mérite certainement un détour ». — Luc Perreault, LA PRESSE

« Un film extraordinaire, je vous le recommande... (8 sur 10) ». — Pierre Brousseau, BON DIMANCHE

« J'ai pris un plaisir extrême à ce conte de fées pour adultes... Un film fantastique dans le meilleur sens du terme ». — Francine Laurendeau, LE DEVOIR

L'OEUVRE LA PLUS MARQUANTE DU CINÉMA FANTASTIQUE

TOUS LES RECORDS D'ASSISTANCE BATTUS EN EUROPE. PLUS DE 2,000,000 DE SPECTATEURS LES CINQ PREMIÈRES SEMAINES.

14 ANS

À L'HEURE DE LA PLEINE LUNE ELLE SE TRANSFORME EN UNE TERRIFIANTE RÉALITÉ

La Compagnie Des Loups

un film de NEIL JORDAN

JEAN ZALOUM présente «LA COMPAGNIE DES LOUPS»
avec ANGELA LANSBURY
DAVID WARNER MICHA BERGESE SARAH PATTERSON
effets spéciaux et maquillage conçus par CHRISTOPHER TUCKER
distribution KARIM DOLBY STEREO PARISIEN, VERSAILLES

PARISIEN: 12.20, 2.15, 4.10, 6.00, 7.55, 9.50, SAM. DERNIER SPECTACLE 11.35. LAVAL: SAM. DIM. 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00, SEM. 7.00, 9.00, SAM. DERNIER SPECTACLE 11.00. GREENFIELD & VERSAILLES: SAM. DIM. 12.20, 2.15, 4.10, 6.00, 7.55, 9.50, SEM. 6.00, 7.55, 9.50.

Le PARISIEN 1 480 ST-CATHERINE O. 866-3856 McGILL
LAVAL 4 CENTRE LAVAL 688-7776
GREENFIELD PARK 1 PL. GREENFIELD PARK 671-6129
VERSAILLES 1 PLACE VERSAILLES 353-7880

ISABELLE HUPPERT RICHARD BERRY

14 ANS

3e sem.

LA GARCE

UN FILM DE CHRISTINE PASCAL

1.00, 3.00, 5.00, 7.05, 9.05 Sam. dernier spectacle: 11.05

Le PARISIEN 3 480 ST-CATHERINE O. 866-3856 McGILL

8e SEMAINE DE RIRE !

14 ANS

Il est DÉTESTABLE.
Il dérange le monde.
Il méprise ses parents.
Ses amis l'appellent POUBELLE.
Il n'a jamais connu l'amour.
Mais ATTENTION...
P'TIT CON arrive en ville.
Il est IRRÉSISTIBLE!

P'TIT CON

GUY MARCHAND • CAROLINE CELLIER
BERNARD BRIEUX • SOUAD AMIDOU

Le nouveau film de GÉRARD LAUZIER

12:30, 2:20, 4:10, 6:00, 7:50, 9:40. SAM. DERNIER SPECTACLE: 11:30.

Le PARISIEN 5 480 ST-CATHERINE O. 866-3856 McGILL

9e SEMAINE À MONTRÉAL !

LA VISION TERRIFIANTE DE GEORGE ORWELL PORTÉE À L'ÉCRAN

14 ANS

Jean Zaloum présente

1984

JOHN HURT • RICHARD BURTON

un film de Michael Radford Musique par EURYTHMICS

PARISIEN: 12:45, 2:55, 5:05, 7:15, 9:25. SAM. DERNIER SPECTACLE: 11:35.
LE CINÉMA: SAM., DIM.: 12:45, 2:45, 5:00, 7:05, 9:10. SEM.: 7:05, 9:10.

VERSION FRANÇAISE Le PARISIEN 4 480 ST-CATHERINE O. 866-3856 McGILL

VERSION ANGLAISE LE CINÉMA Westmount Square GREENE AU NORD DE STE CATHERINE O. 931-2477 ATW

LES RIPOUX

GRAND GAGNANT DES CÉSARS

MEILLEUR FILM
MEILLEUR RÉALISATEUR: CLAUDE ZIDI
MEILLEUR MONTAGE

POUR TOUS

9e SEM.

CLAUDE ZIDI

PHILIPPE NOIRET et THIERRY LHERMITTE

Sam.-Dim.: 12.45-2.50-5.00-7.15-9.30
CRÉMAZIE ST-DENIS - CRÉMAZIE 388-4210

Sam.-Dim.:1.20-3.20-5.20-7.30-9.35
BROSSARD 2 MAIL CHAMPLAIN 465-5906

PIERRE LAMY Présente

IL Y A QUELQUES CLASSIQUES... IL Y A FRANÇOIS TRUFFAUT... ET IL Y A CLAUDE JUTRA ET SA DAME EN COULEURS: CLAUDE JUTRA À SON MEILLEUR.
Francine Laurendeau - LE DEVOIR

POUR TOUS

6e SEM.

LA DAME EN COULEURS

Distribué par LES FILMS RENÉ MALO

LE DAUPHIN 2
BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060

Sam.-Dim.: 12.30-2.30-5.50-7.00-9.00

EN NOMINATION POUR PRIX 11 DE L'ACADÉMIE
— DONT —
MEILLEUR FILM

POUR TOUS

LA VIE DE MOZART

AMADEUS
EN VERSION FRANÇAISE

14e SEM

DOLBY STEREO Système Dolby aux 3 cinés

Dauphin & Brossard, Sam.-Dim.: 1.20-4.10-7.00-9.50
Cartier-Laval, Sam.-Dim.: 4.00-7.00-9.50

LE DAUPHIN 1
BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060

BROSSARD 3 MAIL CHAMPLAIN 465-5906
CARTIER-LAVAL 226 BOUL. DES LAURENTIDES 663-5124

Le nouvel Opéra de Paris

Suite de la page 21

ans, volubile, polyglotte, l'élégance de l'intelligence, plusieurs fois boursier de Washington, Madrid et Toronto, Ott est né de parents uruguayens à Montevideo. Formé en architecture dans son pays natal, puis en urbanisme dans la capitale américaine, il avait remporté le concours pour l'agrandissement du Royal Ontario Museum de Toronto en 1974, année où il a pris racines — « définitives » affirme-t-il au Canada.

Carlos Ott, pour qui toute la jeune carrière semble inscrite dans un inexorable « cursus honorum », fut par la suite embauché au sein de cabinets torontois réputés : d'abord Cadillac-Fairview où il fut chargé des projets commerciaux; puis l'Agence Neish, Owen, Rowland et Roy, oeuvrant sur tous les continents, et dont il devint partenaire.

« J'ai conçu le projet de l'Opération Bastille à titre purement personnel. Mon projet était trop complexe pour être élaboré avec d'autres. Durant quatre mois, j'ai pensé jour et nuit à cet Opéra. J'y travaillais à la faveur des chambres d'hôtel, des aérogares, des trains, des vacances et des weekends. Je demeurais persuadé que je n'avais aucune chance de remporter le concours. »

L'Opéra Bastille, tel que l'a imaginé Ott, se veut en fait une « Maison de l'opéra » qui, outre les salles de représentations, comprendra un ensemble complet d'équipements destinés à instruire un public de plus en plus curieux de tout savoir sur l'art lyrique. Une telle Maison comprendra deux salles principales : une grande de 2,700 places, relativement classique, équipée d'une scène principale et de 10 scènes annexes, d'une cage de scène et d'une fosse d'orchestre, destinée au répertoire traditionnel; et une plus petite de 1,200 places, totalement modulable, à acoustique variable, d'abord destinée à la création. Le nouvel Opéra abritera également de nombreuses salles de répétition, des ateliers, des entrepôts de décors et d'accessoires et plusieurs espaces d'exposition et d'animation.

« L'Opéra Bastille, explique-t-il, ne sera pas seulement un monument architectural, mais un outil de travail exceptionnel et révolutionnaire au service des compositeurs, metteurs en scène et chefs d'orchestre. Outil susceptible de modifier en substance les représentations de l'art lyrique dans le futur, d'adapter le répertoire classique à des formes contemporaines et de favoriser la création de nouveaux opéras en permettant de travailler avec davantage de musiciens et davantage de décors, qui pourront même alterner. On pourra ainsi jouer *Aida* et *Rigoletto* en même temps. »

Carlos Ott, photographié place de la Bastille

Par ailleurs, cet « Opéra du 21e siècle », conformément au projet de Carlos Ott, s'inscrira dans la quotidienneté du Faubourg St-Antoine dont il deviendra le coeur, le centre nerveux, en lieu et place de l'ancienne gare Bastille déjà passée sous le pic des démolisseurs.

« Les grands opéras du monde sont actuellement de vastes trous noirs, désincarnés, qui n'ajoutent absolument rien dans leur périphérie. L'Opéra Bastille, affirme son architecte, sera un bâtiment vivant, perméable, en osmose avec le quartier avoisinant, dont il sera difficile de discerner où il s'arrête et où la ville commence. Des passerelles, des voies piétonnières le traverseront de toutes parts, le métro y accédera directement, bistrots et restaurants le côtoieront. »

D'une superficie de 150,000 mètres carrés, la Maison de l'opéra se présentera comme un gigantesque rectangle irrégulier, assorti de volumes demi-cylindriques ou cubiques, auquel certains éléments de l'environnement urbain actuel seront intégrés. Nous serons introduits dans l'énorme vaisseau de pierre beige et de verre par un portique spacieux, délibérément décentré par rapport à l'axe du bâtiment pour se mouler, plutôt, à l'axe de la Colonne de Juillet en plein centre de la Place de la Bastille.

« En 1985, je ne saurais construire une oeuvre du 18e siècle auquel remonte la construction de l'ensemble du Faubourg St-Antoine. J'ai l'obligation, la responsabilité d'adopter un vocabulaire architectural résolument moderne, je me dois d'être le témoin de mon époque. »

Va-t-il choquer comme les architectes Piano et Rogers l'ont fait pour Beaubourg, ou comme l'architecte américain Pei est en train de le faire pour le réaménagement du Louvre ? « Insérer un bâtiment de cette taille, dans un site hautement symbolique et historique comme celui de la place de la Bastille, exige de la prudence. Si je parviens à l'enraciner dans le milieu, je pense que sa solution formelle, ses couleurs, ses matériaux deviendront secondaires.

« Il faut arrêter de pasticher des époques architecturales révolues, comme on a tendance à le faire en France. J'arrive à Paris avec, comme bagage, le haut standard d'architecture pratiqué en Amérique et une certaine honnêteté vis-à-vis la mission de l'architecture. »

L'édifice de la Place du Colonel-Bourgoin qui abrite toute la « mission Opéra Bastille », c'est-à-dire 130 personnes à plein temps, bourdonne ce matin d'une activité plus fébrile qu'à l'habitude : des représentants du ministère de la Culture viennent tout à l'heure examiner maquettes, croquis, esquisses, dessins, échantillons. Il faut que tout soit impeccable.

Sur le chantier lui-même, les fouilles archéologiques préalables aux travaux tirent à leur fin et déjà le terrassement est commencé. L'échéancier de Carlos Ott, pour le moment, est respecté dans ses moindres détails.

Que lui restera-t-il à souhaiter au plan professionnel ce jeune et brillant Ott, une fois l'Opéra Bastille terminé ? « Question difficile. Quand votre client est le président de la France, quand votre projet vise la commémoration du bicentenaire de la Révolution, quand vous vous apprêtez à mettre sur pied l'opéra le plus grand, le plus moderne, le plus avancé du monde, c'est difficile de dire à quoi l'on s'attaquera ensuite. Je retournerai sans doute au Canada où il y a de très grandes choses à faire. »

Je lui demande s'il appréhende l'idée d'attacher son nom à un monument pour l'éternité en quelque sorte. « L'éternité, autre que celle qui se conçoit à un niveau métaphysique, ne m'intéresse pas du tout. Ce qui m'intéresse cependant, c'est de parvenir à exprimer, le plus professionnellement et le plus fidèlement possible, ce qui compose notre temps, ce qui le rend singulier en matière sociale, musicale et artistique. Ça, c'est angoissant. »

Dans la salle où sont exposées les maquettes du futur « Palais Ott », un tout jeune architecte français, embauché il y a quelques mois par le lauréat canadien, me parle de son patron sur un ton désinvolte, dans lequel je crois deviner une pointe de jalousie. « C'est son premier gros truc. Un démarrage en trombe. On verra après s'il est génial. »

GUY BORREMANS

☐ La photographie, l'illusion et la réalité

MIREILLE SIMARD

L'ANECDOTE est de Susan Sontag.

Dans un train, une femme et ses enfants sont assis dans un wagon. Un homme entre. « Oh, vous avez de beaux enfants », lui déclare l'inconnu. « Attendez que je vous montre leurs photos, de déclarer la bonne dame, vous verrez, ils sont encore plus beaux. »

Pour le photographe Guy Borremans, qui expose présentement une centaine de portraits à la Cinémathèque québécoise, cette réflexion de l'essayiste Susan Sontag ne cesse de le hanter. « Il faut cesser de voir la photographie comme le reflet du réel. C'est le syndrome du touriste, qui débarque de l'autobus, mitraille un monument de son Nikkon et rembarque dans l'autobus. Il se cache derrière l'appareil, sans vraiment *voir* le lieu. La photographie est en train de nous aliéner de l'instant vécu, de prendre sa place. »

Toute la démarche de Guy Borremans s'inscrit dans cette perspective. Pour lui, la photo doit dépasser le rôle de simple reflet du réel pour devenir une expression de l'imaginaire. Tordre le cou à la réalité, en quelque sorte. « Puisque les photos naissent du réel, dira-t-il, elles devraient avoir une influence sur cette même réalité. »

On pourrait s'imaginer, dans cette veine, que le photographe s'adonne, dans le secret de son alcôve infrarouge, à des recadrages sophistiqués et à des travestissements pelliculaires, mélanges savants d'émulsions mi-sataniques, mi-chimiques. Pas du tout. Ses photographies — pour la plupart des visages d'artistes — sont « au naturel », dépourvues de tout artifice, dans la toute la spontanéité du « clic intégral ».

Sur les panneaux et les murs du hall d'entrée de la Cinémathèque québécoise, plus de 90 visages déploient leur personnalité. Des visages qui défilent sous nos yeux et font revivre les années 1956 à 1965. Une décennie que Guy Borremans qualifie de « grande noirceur », une époque dont il veut nous rappeler le souvenir en disséminant, ici et là, au milieu de cette mer de visages, quelques photos de séances paroissiales, de grèves interminables ou de cornettes liturgiques. Il veut ainsi rappeler le contexte de cette « grande noirceur » dont il parle avec un dépit encore perceptible, avant d'ajouter qu'il n'est d'ailleurs pas sûr que l'on en soit sorti....

Pour tirer les photos des Monique Miller, Luce Guilbeault, Jean-Pierre Ferland, Geneviève Bujold, Pauline Julien, Jean-Louis Millette et tant d'autres *Connues, inconnus, malconnues, trop connus* — le titre de son exposition — Guy Borremans s'est

Photo Guy Borremans

Geneviève Bujold, au début des années 60, au comptoir de bonbons du cinéma Élysée . . .

servi des 65,000 négatifs accumulés au fil des ans. Quel effet cela fait-il de voir apparaître dans les cuves d'acide, des visages sur lesquels le temps n'avait pas encore fait son « oeuvre » ? « Pour moi, ç'a été un constat d'humilité, parce que j'ai réalisé à quel point j'avais mal senti les choses. J'ai eu l'impression qu'il y a quelque chose que je n'ai pas vécu totalement; et en même temps, cela a constitué un aveu d'impuissance devant la consommation du temps. Mais la beauté de la photographie, c'est de recréer ces instants-là. »

Guy Borremans a commencé sa carrière de photographe au *Journal des Vedettes* dans les années 50, ce qui l'a poussé, en quelque sorte, à commencer sa collection de photos de comédiens. Puis il a travaillé au quotidien *Le Canada*, comme photo-reporter pendant deux ans, avant de tout laisser tomber pour aller apprendre . . . le ballet classique pendant un an, une vocation qui lui est venue après avoir couvert le London Festival Ballet . . .

En 1959, Borremans réalise à compte d'auteur son unique long métrage de fiction *La Femme-image*, un film *osé* pour l'époque, puisqu'il comportait une scène de nu. Au début des années 60, il entre à l'ONF, et réalise *L'homme vite* et *Golden Gloves*. Il travaille également comme directeur-photo pour les films *Jour après jour*, *Un homme et son boss* et *Percée on the Rocks*. Après trois ans, il troque l'ONF — qu'il trouve trop contraignante — contre l'aventure parisienne, espérant travailler avec des réalisateurs italiens et même Godard. Pourtant, ses quelques années de bohème parisienne le ramèneront bredouille.

« Je ne sais pas ce qui s'est passé. Cela relève de la conspiration et aussi de la lâcheté. Vous croyez que l'image peut changer le monde, que tout est à faire. Pourtant, vous rencontrez tellement d'embûches qu'à un certain moment, le courage vous manque. Il faut une motivation incroyable pour croire à la photo et à sa capacité de changer le réel. Vous avez besoin d'être prétentieux, car si vous ne croyez pas en vous, personne ne va y croire. J'ai des amis — dans plusieurs domaines — qui sont arrivés à force de penser qu'ils étaient grands. Fondamentalement, je hais l'hypocrisie et la prétention. Alors... »

Incapable de se monnayer, de se mettre en valeur, Borremans a vécu d'exil en exil, éternellement en transit entre New York, Paris et Montréal. Pour cet homme qui en est à sa quinzième exposition et qui refuse d'être une vedette — « parce que fondamentalement, c'est de la frime » — cette vie d'ermite a constitué la seule avenue pour échapper à l'aliénation. Mais dans une société où tout se monnaye, opter pour une telle existence transforme inévitablement « la vie quotidienne en survie. »

Guy Borremans rentre d'Afrique où il vient de terminer un documentaire à titre de directeur de la photographie. « Bien sûr, je travaille, mais je ne fais pas les films que je veux faire. » À la fin de l'année, il doit réaliser les images du prochain long métrage de fiction de Luce Guilbeault. « C'est un très grand projet, et ça m'emballe de travailler avec Luce. Vous savez, quand vous avez vécu des années avec une femme, que vous avez eu un fils ensemble, cela crée des liens, une compréhension extraordinaire. »

En attendant de pouvoir faire le cinéma « qu'il veut faire », Guy Borremans continue son odyssée dans l'image. Avec, au fond du coeur, l'éternelle angoisse par rapport à cet art qu'il considère avoir un poids sur les événements. « Dans ce sens-là, dira-t-il, je suis un photographe engagé. »

Mais l'interprétation de cet art de l'instant le torture constamment. « J'ai un ami qui m'a dit 'une photo, ça vaut peut-être mille mots, mais ça vaut peut-être aussi mille mensonges'. Je ne sais pas. Je me nourris d'illusions, c'est vrai. Mais avec mes photos, je nourris aussi les autres d'illusions. Alors... »

ROBERT MICHENER
«Paysages ruraux»
jusqu'au 11 avril
WADDINGTON & GORCE INC.
1504 rue Sherbrooke Ouest 934-0413 — 933-3653
fermé le dimanche et lundi

FRANCINE SIMONIN
FILMS D'INTÉRIEURS
PEINTURES ET DESSINS
7 AU 31 MARS 1985
MERCREDI AU DIMANCHE DE 12 A 18 HEURES
GALERIE 13
3772, RUE SAINT-DENIS MONTRÉAL, QC H2W 2M1
(514) 288 5903

B.D.D.U.
La BANQUE DE DONNÉES UTOPIQUES ouvre ses portes à tous ceux et celles qui oeuvrent dans les arts.
Pour de plus amples informations, écrivez à:
BANQUE DE DONNÉES UTOPIQUES
a/s F.-X. Lopez
616, St-Rédempteur
Matane (Québec) G4W 3P7

LA GALERIE D'ART MAX BOUCHER Présente
Centre Culturel, 20 sud St-Charles, Joliette, J6E 4T1 Tél.: 759-1661
Lundi, mardi, mercredi de midi à 17h30, le soir de 7h30 à 9h. Dimanche de 2h à 4h
TABLEAUX
De: LUCE RAYMOND
Boursière du M.A.C. 84
Du 24 mars au 21 avril 85
Vernissage Continuel
Responsables: Andrée St-Jean, Linda Proulx
Information: 759-1661 ext. 226
Gracieuseté de la Société Nationale des Québécois de Lanaudière

Ni à Paris, ni à Rome, ni à New York.
C'est à Montréal qu'on verra Picasso.
Picasso
rencontre à montréal
21 juin-10novembre 85
De la collection privée de Jacqueline Picasso, plus de 80 œuvres du Maître dont la plupart n'ont jamais été montrées au grand public.
Où et quand? Cette exposition se tient au Musée des beaux-arts de Montréal, au 1379 rue Sherbrooke ouest, du 21 juin au 10 novembre 1985. Le Musée sera ouvert de 10h à 22h, du mardi au dimanche inclusivement.
Combien? Adulte: 5$; Amis du Musée: 3$; étudiant et âge d'or: 2,50$; enfants de moins de 12 ans: 1$; personne handicapée: entrée libre. Il est préférable d'acheter les billets avant l'exposition.
Vous devez spécifier lors de l'achat la date et l'heure d'entrée désirées (aux demi-heures de 10h à 21h).
Comment? Il y a 3 façons de vous procurer des billets:
• au comptoir des billets du Musée des beaux-arts de Montréal; renseignements: (514) 286-7184;
• par le service de vente par téléphone Teletron (cartes de crédit acceptées); renseignements: (514) 288-3782. Frais en sus de 2,25$;
• à tous les comptoirs Ticketron; renseignements: (514) 288-3651. Frais en sus à Montréal: 1,10$; à l'extérieur: 1,30$.
En plus. Moyennant un léger supplément, vous pouvez réserver un guide sonore ou profiter de visites commentées ou de conférences offertes pendant l'exposition, certains jours de la semaine. Veuillez arrêter votre choix avant l'achat des billets. Pour plus de détails, composez l'un des numéros indiqués plus loin.
Renseignements. Pour plus de détails sur les modalités d'achat de billets et sur l'exposition Pablo Picasso: rencontre à Montréal, composez l'un des numéros suivants:
de Montréal: 286-7184;
de l'extérieur, sans frais: 1-800-361-5405
LE MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL
1379 rue Sherbrooke ouest, Montréal

MUSÉE
LE THÉÂTRE DE LA MARMAILLE
24 mars de 14h00 à 15h30
Animation pour les enfants de 6 ans et plus et pour les adultes. C'est un grand jeu de théâtre où il n'y a ni gagnant, ni perdant. C'est un jeu où l'expression de chacun compte... On y retrouve des jeux de prise de conscience du corps, de mémoire sensorielle, de mémoire affective et d'initiation (création de personnages en situation).
Réservations: 873-2878
HALTE-GARDERIE
24 mars de 14h00 à 17h00
Des éducateurs et éducatrices spécialisés accueillent les enfants âgés de 2 à 6 ans pendant que les parents visitent les expositions.
LES VINGT ANS DU MUSÉE À TRAVERS SA COLLECTION
jusqu'au 21 avril
L'exposition de 150 oeuvres choisies à partir de la collection permanente a été conçue dans le but de souligner le XXe anniversaire du Musée d'art contemporain.
Visites commentées: du mardi au vendredi sur réservation
Bibliothèque: du mardi au vendredi de 10h00 à 17h00
Le Café vous accueille tous les jours de 11h00 à 16h00
Autobus 168, stations McGill et Bonaventure
Week-end, autobus du musée, tél.: 514 873-2878
ENTRÉE LIBRE DU MARDI AU DIMANCHE DE 10h à 18h CITÉ DU HAVRE.
MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN DE MONTRÉAL

Dans l'Est, Lise Landry; à l'Ouest, rien de nouveau

EXPOSITIONS

GILLES DAIGNEAULT

APRÈS l'exposition *Façons de faire*, en 1983, où elle ajustait son instrument et énonçait la nature et la provenance de son vocabulaire, Lise Landry revient chez Michel Tétreault (4260, rue Saint-Denis) avec *Éléments-fiction*, une suite de six grandes constructions narratives et un peu théâtrales qui mettent en scène un personnage qui écrit, Elle, et qui invitent le visiteur à se transformer en lecteur inventif, à (se) construire toute une fiction à partir des bribes que suggèrent les objets.

Bien sûr, le « lecteur de bonne foi » doit composer avec certains éléments-clés : le geste même d'écrire et les rapports complexes qu'il entretiendrait avec la table d'écriture (de la loi ?), avec le double de l'écrivaine, avec un personnage ambigu (et séduisant) appelé le Prince ou le Suspect, enfin avec un tombeau; mais à partir de là, la voie est libre.

Il faudrait parler longuement de chaque pièce, de cette magnifique page d'écriture d'Elle qui ouvre la fiction et qui résume brillamment l'essentiel du travail passé de Landry, de la « boîte à effets » tellement juste qu'elle pourrait se retrouver devant chacun des éléments, de l'ingéniosité avec laquelle l'artiste métamorphose le miroir — un élément lourdement connoté — en tissu, etc.

Par ailleurs, Lise Landry ne renonce pas à montrer encore une fois ses « façons de faire ». L'accrochage comprend plusieurs oeuvres bidimensionnelles de petit format qui racontent la transition entre les deux expositions, notamment le retour en force de la couleur, et aussi (à droite de l'entrée) des *papiers peints* et des retailles qui constituent la matière première des *Éléments-fiction* et qui révèlent leur mode de fabrication.

Une exposition qui signale un merveilleux éclatement de l'écriture de Lise Landry et, surtout, qui ouvre sur des univers passionnants, d'autant que les embûches n'y font pas défaut. (Jusqu'au 7 avril)

★

Sous le titre d'*Année-lumière*, la galerie Cultart (360, rue Roy est) présente une série de toiles et d'oeuvres sur aluminium d'Indira Nair qu'on connaissait jusqu'à maintenant surtout comme graveur. De sa longue pratique de l'eau-forte, l'artiste a visiblement gardé un penchant pour les matières et pour la *cuisine* de la surface de même que pour une construction très solide de l'image.

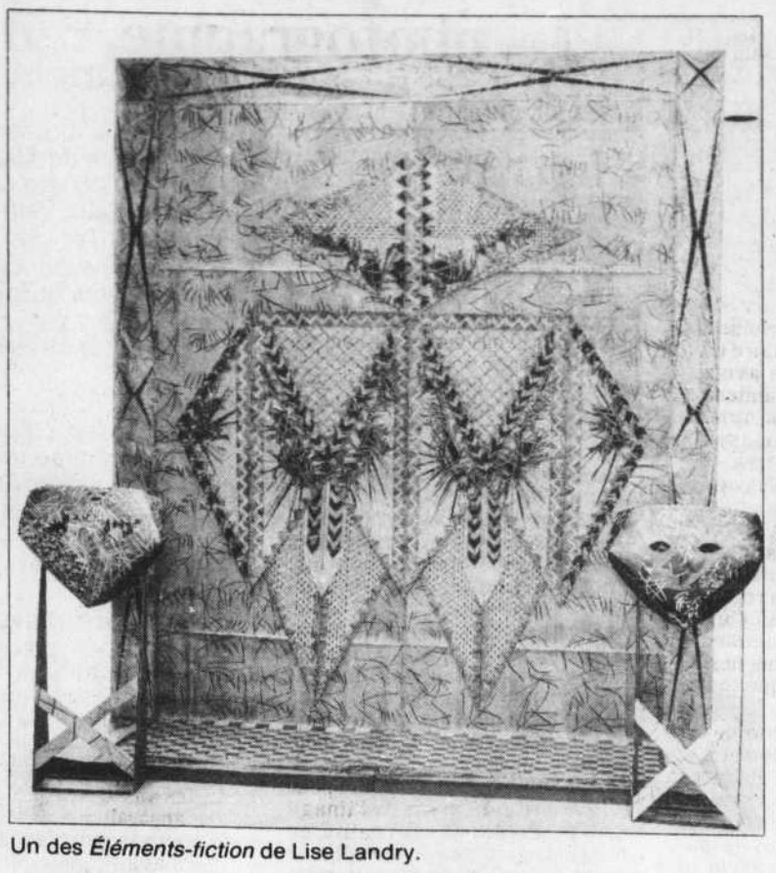

Un des *Éléments-fiction* de Lise Landry.

D'autre part, les nouveaux tableaux utilisent une écriture géométrique passablement chatoyante dont les jeux, souvent complexes, semblent convenir à des travaux d'intégration à l'architecture, un champ qu'Indira Nair explore aussi depuis 1982. À ce propos, les oeuvres les plus récentes sur aluminium ont parfois des allures de maquettes pour des réalisations de grande envergure. Même si tout cela est sérieux et cohérent, il n'est pas impossible que d'aucuns regrettent le caractère intimiste et chaleureux des anciennes eaux-fortes. (Jusqu'au 7 avril)

★

L'ouest de la ville n'est sans doute plus ce qu'il était pour ce qui concerne les galeries d'art et on ne déambule pas sans nostalgie dans ce quartier où les expositions marquantes se font maintenant rares. Chez Elca London (1616, rue Sherbrooke ouest), les acryliques et les sculptures du New-yorkais Michael Steiner (ne) jouent (que) la carte de la séduction, l'artiste maniant la couleur et le bronze avec la même élégance raffinée et prudente dans des formes dont on ne saurait dire le moindre mal. (Jusqu'au 6 avril)

Chez Esperanza (2144, rue Mackay, jusqu'au 6 avril), ni les gouaches du Français Jacques Soisson, qui sont un curieux syncrétisme d'« art brut » savant et de coloris sud-américains, ni les illustrations de Rosemary Miller, bien légères en dépit de la complexité de leur élaboration, n'arrivent à tromper longtemps notre attente de l'exposition de George Segal que la galerie nous promet pour le 12 avril. À la galerie Verre d'art (1518, rue Sherbrooke ouest), un étalage encombré empêche de faire une lecture convenable des *Prototypes* d'Astri Reusch qui sont alambiqués autant techniquement que conceptuellement. (Jusqu'au 3 avril)

★

À la galerie Art 45 (1460, rue Sherbrooke ouest, jusqu'au 10 avril), les tableaux de la Suissesse Yvone Duruz, dont les personnages évoquent ceux de Francis Bacon en plus drolatiques, disent surtout combien l'artiste peut difficilement transposer ses images graphiques en peinture sans flirter avec l'illustration, tandis que chez Don Stewart (à l'étage au-dessous, jusqu'au 30 mars), les grands tableaux de la jeune montréalaise Catherine Everett dénotent au contraire tout un tempérament de peintre qui, pour le moment, se cherche énergiquement un espace personnel quelque part entre celui de de Kooning et celui du Riopelle des bonnes années.

Quant aux oeuvres récentes de Seymour Segal intitulées *Beach Series* que présente la toute nouvelle galerie Daniel (2159, rue Mackay, jusqu'au 6 avril), elles confirment le métier époustouflant qui, à défaut d'un univers profondément original, garde à ce peintre déjà expérimenté la faveur des galeristes et des collectionneurs depuis plus de 20 ans.

★

La galerie La Malvas (3859, rue Saint-Denis) nous surprend agréablement avec une exposition de Lucie Duval joliment intitulée *La correspondance du silence*. Il s'agit principalement de grandes toiles verticales dont la configuration et la mise en scène évoquent des parchemins déroulés, une impression que vient renforcer l'importance de l'écriture dans ces propositions où elle entre en relations avec l'empreinte d'un corps faite d'une manière à la fois expressionniste et systématique. Certes, le meilleur coup de cette jeune maison jusqu'à maintenant. (Jusqu'au 28 mars.

★

Enfin, le peintre Robert Venor fait pratiquement figure de phénomène en s'adonnant à la fabrication de banderoles depuis plus de 10 ans. Au-dessus de la « grande place » du campus de l'UQAM, il a suspendu trois de ses oeuvres récentes qui font s'entrechoquer ingénieusement les caractères contemporains et historiques de cette forme d'art public qui, dans sa légèreté et sa souplesse mêmes, semble ne présenter que des avantages. (Jusqu'au 6 avril)

L'eau et les rêves de Monique Charbonneau

GILLES DAIGNEAULT

ALORS qu'on ne l'attendait plus, Monique Charbonneau fait un retour remarquable sur les cimaises montréalaises avec une quarantaine d'oeuvres sur papier, réalisées entre 1980 et 1984, qui occupent les trois salles de la Galerie du 22 mars (1333 ave Van Horne). L'exposition s'intitule *Nageuses et nageurs* et porte en sous-titre : *fin d'un cycle*.

Je me rappelle que la critique du DEVOIR qui rendait compte de la rétrospective de l'artiste au MBA, il y a sept ans, s'intitulait aussi « Monique Charbonneau ou la fin d'un cycle ». Le texte se terminait sur un commentaire élogieux d'une gravure de 1976, *Juin, ou la douceur du temps*, qui représentait une femme couchée au premier plan d'un paysage presque trop beau, encré à la japonaise ; le personnage faisait tellement corps avec le paysage qu'on avait l'impression que ses pieds poussaient un feuillage. « Là s'achève un cycle, écrivait alors Jean-Claude Leblond, mais là commence une autre période dont il est permis d'attendre beaucoup ».

Or, les analogies ne manquent pas entre *Juin*, ... et les nouvelles images de Charbonneau. Ici, les nageurs retrouvent la position horizontale de la femme étendue sur l'herbe et se fondent encore plus dans leur environnement : « J'ai voulu transmettre la sensation que j'éprouve moi-même quand je nage. Bien sûr, je me suis toujours intéressée aux rapports entre l'être humain et la nature depuis que j'ai réussi à introduire un personnage dans mes paysages marins, plutôt abstraits, du milieu des années 60 ; mais ici, le personnage est non pas devant la nature, mais *dedans*. D'où une sensation encore plus grande de bien-être, de liberté ». On peut penser alors aux cerfs-volants, beaux et libres dans l'espace, qui avaient donné lieu à une bonne série de gouaches autour de 1975.

Le mouvement des nageurs a donc remplacé la relative fixité des figures qu'on trouvait dans les bois gravés plus anciens, et il est significatif que la gravure soit ici en perte de vitesse au profit des encres et des gouaches : « En gravure, la longueur de l'exécution — rappelons que Charbonneau imprime elle-même toutes ses planches, faute d'avoir déniché un bon artisan pour le faire — amène souvent les images ou les idées à se figer, et même en fait disparaître quelques-unes. La gravure ne permet pas facilement une grande série dans laquelle on laisse libre cours à son geste ou à son imagination, et surtout pas une série où les images se suivent de près, où l'essentiel tient dans la justesse des variations... Dans mes nageurs, c'est parfois presque la même image qui se répète, ou plutôt qui se continue, parce que je sentais que je n'avais pas tout dit ce que je voulais dire d'un seul coup... ».

Mais si l'accrochage ne compte que quelques estampes, on peut voir que la rigueur et l'économie des signes que donne une longue pratique de cette discipline marquent l'ensemble de l'exposition. Et notons que les estampes présentées sont toutes noires, comme si Charbonneau avait même renoncé au charme et à la sensualité que dégagent nécessairement la luminosité et la transparence des couleurs imprimées avec la technique japonaise (et que le motif appelait pourtant).

Monique Charbonneau expose actuellement ses oeuvres à la galerie du 22 mars.

Par ailleurs, comme cela se produit en gravure, Charbonneau s'avance ici d'une manière systématique : les encres noires précèdent les gouaches colorées et, à l'intérieur de ces dernières, les petites précèdent les grandes (qui, elles-mêmes, ont été suivies de grands tableux qui viennent clore le cycle et qu'il nous tarde de voir). Et, en tout était de cause, le graphisme reste l'élément dominant de la composition.

On s'étonne de ce que le déménagement de la campagne à la ville ait donné lieu, chez une artiste qui adore la première, à des oeuvres où le personnage est plus en accord que jamais avec son milieu, au point de parfois s'y liquéfier pratiquement : « C'est vrai que l'espace que je peins est tributaire de mon environnement physique, mais ça me prend du temps à réagir. Il faut que ce que je ressens vive longtemps à l'intérieur, passe dans l'inconscient avant de passer dans mes images... Je suis à Montréal depuis cinq ans maintenant, et les images plus inquiétantes viendront peut-être plus tard ».

Du reste, même s'ils n'ont pas le côté carrément dérangeant de ceux de Betty Goodwin, certains nageurs de Monique Charbonneau dégagent des sentiments troubles, notamment les derniers où la figure apparaît comme en négatif dans un plan coloré. Ces images qui se situent aux antipodes des premières, plus anecdotiques, où on voit une piscine apparaissent les plus libres de l'exposition, celles où le geste du peintre rejoint le plus celui du nageur. (Jusqu'au 17 avril).

concert fauré

REQUIEM
MESSE BASSE
ET MOTETS

L'ENSEMBLE VOCAL ARTS-QUÉBEC
DIMANCHE 31 MARS • 20 HEURES
EGLISE ERSKINE & AMERICAN

BILLETS 10$ • ÂGE D'OR 8$ • ÉTUDIANT 6$

Jacques SOISSON & Rosemary MILLER
15 MARS - 6 AVRIL
GALERIE esperanza
2144 Mackay, 933-6455

95 ARTISTES 11 GALERIES 130 OEUVRES
EAST VILLAGE
AU CENTRE
28 FÉVRIER - 14 AVRIL
CENTRE SAIDYE BRONFMAN
YM-YWHA & NHS
5170 CÔTE STE-CATHERINE • MONTRÉAL, QC, H3W 1M7
(MÉTRO CÔTE SAINTE-CATHERINE) (514) 739-2301
HEURES D'OUVERTURE
LUNDI A JEUDI 9H À 21H • VENDREDI 9H À 16H • DIMANCHE 10H À 17H

galerie frédéric palardy
oeuvres récentes
SALLE I et II
DIANE COLLET LARICHELIÈRE
SALLE III
accompagnée de
CAROLINE BUSSIÈRES
et
RAYMONDE GODIN
2 derniers jours
1170 rue Victoria, St-Lambert, 465-3337
Du mar. au ven. de 11h à 17h. Sam. Dim. de 13h à 17h.

GALERIE NOCTUELLE
307, RUE STE-CATHERINE OUEST
SUITE 555
MONTRÉAL (QUÉBEC) H2X 2A3
TÉL.:(514) 845-5555
SALLE 1:
CHRISTIANE LEMIRE
« oeuvres récentes sur papier », monotype
SALLE II:
PATRICK THOMAS
« oeuvres tridimensionnelles »
Jusqu'au 31 mars
Mer. jeu. ven. de 11h à 18h
Sam. 11h à 17h. Dim. 13h à 17h

IMPORTANTE
VENTE AUX ENCHÈRES
D'OEUVRES D'ART, D'ANTIQUITÉS
ET D'OBJETS DE COLLECTION
PAR CATALOGUE, EN QUATRE SESSIONS — AVRIL 1985

Exposition préliminaire:
Vendredi 29 mars, de 12h à 22h.
Samedi 30 mars, de 10h à 18h.
Dimanche 31 mars, de 10h à 18h.
Lundi 1er avril, de 12h à 22h.

Vente:
Mardi 2 avril à 19h30: art canadien et européen.
Mercredi 3 avril à 19h30: mobilier, antiquités et objets de collection.
Jeudi 4 avril à 17h00: art canadien.
Jeudi 4 avril à 19h30: mobilier, antiquités et objets de collection.

CLARENCE A. GAGNON R.C.A. 1881-1942
«RANG ST-LAMBERT BAIE ST-PAUL» — HUILE 6¼" x 9¼"

CORNELIUS KRIEGHOFF 1815-1872 «JERRY»
HUILE 18" x 22"

BRAM VAN VELDE 1895-1981
«NU AU POTEAU» — HUILE 42" x 35"

HENRI DE TOULOUSE-LAUTREC 1864-1901
DESSIN 8"x4⅛"

Vente mardi 2 avril à 19h30 et jeudi 4 avril à 17h00: art canadien et européen par: *L. Ayotte, H. Beau, H. Bellmer, F.M. Bell-Smith, E. Blampied, L.H. Bouchard, F. Brigden, P.A. Caron, F.S. Coburn, S.M. Cosgrove, A. de Bréanski, O. De Lall, B. Des Clayes, R. Duguay, A. Dumouchel, C.V. Ede, L.L. Fitzgerald, M.A. Fortin, T. Foujita, C. Gagnon, E. Galien-Laloue, T. Garside, J. Hammond, A. Hébert, W. Hendriks, C.E. Huot, F. Iacurto, O.R. Jacobi, C.E. Jacque, G. Jacquet, C. Krieghoff, C. Le Sauteur, A. Lismer, J. Little, E. H. Macdonald, A. Maillol, T.M. Martin, H. Masson, P.J. Mene, M. Moreau, R. Mount, L. Muhlstock, A. Noeh, G.N. Norwell, G. Pfeiffer, H.R. Perrigard, W.J. Phillips, N. Poirier, W. Raphael, B. Reder, R. Richard, J.P. Riopelle, E. Riordon, W.G. Roberts, A. Rousseau, A. Sherriff-Scott, L. Serusier, M.A. Suzor-Côté, T. Tomalty, H. de Toulouse-Lautrec, G. Valmont, B. Van Velde, F. Verner, A. Villeneuve, H. Watson, et bien d'autres.*

Vente mercredi 3 avril et jeudi 4 avril à 19h30: Sessions générales comprenant du mobilier de qualité dont un salon de style Régency chinois, une chambre à coucher Art Déco, deux lits d'époque Empire, des sièges de style Louis XVI, des chaises de salle à manger d'époque Restauration, des pendules dont une horloge de parquet par James Hanna, Québec vers 1780, une pendule d'époque Louis XVI en bronze doré, une horloge à boule Congrève; des sculptures en bronze, de l'argenterie dont une fourchette à rôti par Roland Paradis, Québec vers 1730; une collection de tabatières chinoises anciennes, des vases de Gallé et de Daum; une jardinière et des lustres de Paul Beau; une collection de chopes à bière, de la porcelaine et de l'étain; une collection d'écritoires de voyage; de la porcelaine de la Compagnie des Indes; des tapis et bien d'autres objets de collection.

Les Encans Pinney's Auctions
5627 Ferrier
Ville Mont-Royal, Québec
H4P 2M4
(514) 731-4312

La seule entreprise de Montréal n'imposant pas de frais minimums ou de frais en cas d'invendus.

David Kelsey et Olivier Leroy, encanteurs.

RIOPELLE
RÉTROSPECTIVE
GRAVURES DE
1966 À 1984

atelier 00 DOP
1024 ave Laurier ouest
OUTREMONT
279-2188

EXPOSITION
LÉO AYOTTE

Provenant de la succession Léo Ayotte
Avant-première 26 mars à 19h30
L'exposition se poursuivra jusqu'au 17 avril
GALERIE MICHEL-ANGE
430, rue Bonsecours, Vieux-Montréal, H2Y 3C4
Tél.: (514) 875-8281

Alain Grandbois, le père de la poésie québécoise

Suite de la page 21

pier à l'OFQ où des témoignages de divers poètes nous introduisent à cette oeuvre « qui a ouvert la première porte de la poésie québécoise sur la conscience universelle », dit Raoul Duguay.

Quant à l'oeuvre poétique, elle se retrouve réunie sous le titre *Poèmes* aux éditions de l'Hexagone et un recueil de *Poèmes inédits* doit paraître en avril aux Presses de l'Université de Montréal. D'autres inédits ont aussi été réunis par Jacques Brault aux Éditions du Sentier sous le titre de *Délivrance du Jour*. Ces textes proviennent du « fonds Grandbois » qui nous sera mieux connu par une édition critique dont les travaux sont en cours à l'Université de Montréal sous la direction de Jean-Cléo Godin.

C'est par un monologue dramatique inédit d'Alain Grandbois, intitulé *J'ai vingt ans*, que s'est ouvert, jeudi le 14 mars, le colloque organisé par le Département de français de l'Université de Toronto. Interprété par le comédien Daniel Dubé, ce monologue reste étonnant de modernité. Ce cri d'un personnage de vingt ans pourrait être lancé par un jeune d'aujourd'hui. Écrit pour la radio vers 1945, ce texte dactylographié de neuf pages se termine par des vers de *Rivages de l'homme*. « Nous sommes les noyés de la nuit », lance le personnage de Grandbois qui accueille comme une pâques « le matin neuf » et clame l'éternité de l'instant vécu pleinement.

Ce texte fait donc partie du « fonds Grandbois » comprenant plus de 16,000 feuillets de proses et poèmes. Ce fonds contient entre autres de 500 à 800 poèmes dont à peine une centaine sont datés, nous dit Marielle Saint-Amour, qui en coordonne l'édition critique. En fait, on peut considérer que ces publications posthumes doubleront à tout le moins la somme poétique attribuable à Grandbois, nous assure Jean-Cléo Godin.

En fin de semaine dernière à Toronto, on a examiné la place qu'a prise Alain Grandbois dans notre histoire littéraire. Maurice Lemire, directeur du Dictionnaire des oeuvres littéraires du Québec de l'Université Laval, a retracé les critiques accueillantes et répressives qui ont accueilli ici le premier livre de Grandbois. Souvenons-nous, par exemple, de la critique du poète René Chopin, qui, le 2 septembre 1944 dans LE DEVOIR, traite *Les Îles de la nuit* comme un « chef-d'oeuvre même s'il figure l'époque tourmentée, bousculée que nous avons traversée ». En examinant la réception diversifiée faite à ce recueil, on peut noter qu'elle fut conditionnée d'abord par une sanction de la France dont certains de ses plus grands poètes ont admiré l'oeuvre de Grandbois.

De son côté, Richard Giguère, de l'Université de Sherbrooke, a retracé le dialogue des critiques, d'un compte-rendu à l'autre lors de la publication des recueils suivants du poète. L'oeuvre de Grandbois a d'abord été confrontée à celle de Saint-Denys-Garneau, qui était défendue par la génération de *Cité Libre* et des critiques comme Gilles Marcotte. Elle a ensuite eu son droit à l'universel, grâce à l'estime des poètes français. Puis, elle est devenue la référence des jeunes poètes des Éditions de l'Hexagone qui en ont fait leur modèle « classique » et qui rendent hommage à Grandbois dans les revues *L'Amérique française* en 1954 et *Liberté*, quelques années plus tard sous la direction de Jean-Guy Pilon. À l'occasion de la parution de *Poèmes* en 1963 à l'Hexagone, l'oeuvre est ensuite « thématisée », « nationalisée » puis « consacrée » par des critiques comme André Brochu, Paul Chamberland et Alain Bosquet.

Cette oeuvre poétique d'Alain Grandbois, elle est unique en ce qu'elle invente la médiation entre l'origine et la destinée de l'homme, a bien noté Jacques Brault. Parti du Québec vers le monde, Grandbois a appris à se quitter pour se trouver, pour « parvenir à quelque au-delà de l'immédiatement désirable ». Grandbois, poète et voyageur, ne s'est pas exilé ni n'a fui : il est parti à la recherche de sa destinée. Sa quête personnelle, exprimée dans sa poésie, qui a pris ensuite une valeur collective, le prouve bien.

C'est cette oeuvre d'un poète métaphysique — où l'espace devient temps, où le silence devient heureux, où femme, mort et monde se rejoignent dans une cosmogonie de l'instant — que les savants universitaires ont regardé de près au colloque de Toronto. Une vingtaine de communications en ont exploré les « espaces » et la poétique. Le mythique, le lyrisme, la géographie élémentale et humaine de l'univers « grandboisien », la fascination du poète pour les îles et même la présence de la forêt dans sa symbolique ont fait l'objet d'études aussi diverses que les grilles de lectures des professeurs invités. Cécile Cloutier, pour sa part, poète et esthéticienne, qui fut aussi une des organisatrices du colloque, a su bien situer le poète dans son rapport au silence, où se rejoignent d'ailleurs les notions d'espace et de temps. Le silence de Grandbois, dit Cécile Cloutier, c'est celui de l'univers visible puis de l'univers cosmique, « de la lumière qui se lève à l'aube comme une écriture ». C'est encore le silence de l'invocation et de l'incantation biblique. Ce n'est pas le silence du commencement et de la genèse que l'on retrouve dans la poésie de Grandbois, cependant, mais « le cantique d'un monde achevé », précise Cécile Cloutier. « Le silence dans la poésie de Grandbois, c'est aussi une liberté, une disponibilité, une permission de la réalité, une façon de commencer et d'achever une manière d'exister. Il baigne toute parole, il dit l'avant et l'après. Il dit l'être. Il est la vie du poème. »

D'autres communications du colloque concernaient la poétique de Grandbois. À côté des études techniques de Paul Chanel Malenfant et René Lapierre, il faut surtout noter la communication remarquable du professeur Cedric May, d'Angleterre, qui a su donner à son analyse de la syntaxe chez Grandbois une perspective sur l'oeuvre, tout comme l'a fait aussi, sur un autre plan, Joseph Bonenfant de l'Université de Sherbrooke. Enfin, il faut souligner les contributions particulières de Madeleine Ducroq-Poirier et Guy Lecompte sur la connaissance de Grandbois prosateur. De son côté, Chantal Bouchard, membre de l'équipe des chercheurs qui établissent l'édition critique, a su mieux faire connaître l'univers des nouvelles de Grandbois. L'absence du Québec comme lieu ou décor où se situent ces histoires s'explique par le fait que, pour Grandbois, « la nouvelle est avant tout le lieu du souvenir et de la mémoire », a démontré Chantal Bouchard.

Ce colloque, il faut le dire, n'a pas rempli toutes ses promesses. On notait l'absence, non seulement de l'éditeur et poète français Pierre Seghers, mais aussi de deux des principaux commentateurs de Grandbois, Jacques Brault et Jacques Blais. De même, des poètes plus jeunes, tel François Charron, invités au colloque, ne se sont pas rendus à Toronto. De plus, tous les professeurs invités n'ont pas su « communiquer » leur science de l'oeuvre. Leur passion devant le texte était plutôt absente des échanges, quand elle ne se limitait pas à une paraphrase autour de thèmes et de poèmes connus.

Souhaitons cependant que les meilleures communications soient réunies bientôt en une publication qui permettra au grand public d'accéder à cette connaissance de Grandbois, en attendant l'édition critique et, qui sait, un autre colloque où la cité universitaire accueillera aussi des poètes autour de l'oeuvre d'Alain Grandbois.

Comme la brume Shanghai . . .

Comme la brume Shanghai tu nais
Dans le matin
De mon dixième étage six lumières perdues
Des oiseaux noirs volettent
Tout pâlit à vue d'oeil
Chine s'éveille qui ne s'est jamais endormie
À travers les brouillards empêchant la vue des toits roses
Et ma table veut-elle de moi s'éloignant de mes coudes ?

Ô toi toi ne parlons plus
Toi que j'aime parmi ce calme révélateur
Toi dormant soumise et dans la paix
Toi gorgée d'amour et tes jambes allongées par la fatigue
Toi vidée de tous les frissons rêvant à des aubes angéliques
Toi si pure d'avoir été si impudique
Ne levais-tu pas ta chair vers ce dard ardent ?
Ne râlais-tu pas avec cette odeur de citerne ?
Ne crispais-tu pas tes doigts dans cette attente inhumaine ?
Étant comme un grand lys nourri de velours blanc
Et je brûle
Je brûle
Ma belle jeunesse fuyant le long de mes paumes immobiles.

ALAIN GRANDBOIS

(tiré de *Poèmes inédits*, à paraître aux Presses de l'Université de Montréal).

Simone Signoret: le cinéma, la passion et le roman

Suite de la page 21

le libéralisme et pas beaucoup la gauche mondiale. Elle non plus sans doute. En tous cas, Montand, il est épaté par le succès de Signoret romancière.

« Elle a encore réussi à l'étonner », dit-on partout sur la place de Paris. Son histoire est totalement inventée. Certaines scènes, cependant, se déroulent dans l'univers du cinéma. « Dès que je sentais que je quittais la fiction, je m'enfuyais. Si j'avais parlé cinéma, j'aurais parlé boutique. Je ne voulais pas. »

Et ses personnages ? « Je les ai d'abord vus. Ça n'a pas été un travail de la tête. J'en ai créé beaucoup. J'en ai mis dehors plusieurs. » En fait, elle aurait voulu raconter vingt histoires, ne jamais finir le livre, un livre aux milliers et aux milliers de pages. Pourtant, elle ne sait pas si elle écrira un autre roman. « C'est mystérieux. Est-ce que cet état de grâce va revenir ? Je n'en sais rien ».

Simone Signoret n'aime pas recommencer les choses. Elle n'aime pas les retours en arrière. « Je ne vais jamais dans les rétrospectives de mes films. C'est incongru ». Si tous ses films l'ont marquée comme elle le précise, tous ses personnages d'*Adieu Volodia* elle les aime. « J'entendais souvent à *Apostrophes* des écrivains affirmer que leurs personnages leur avaient échappé. Je me disais : 'Cause toujours mon lapin'. Eh bien, il m'est arrivé la même chose ».

Signoret parle avec une sorte de familiarité populaire. Pourtant, elle n'est aucunement familière avec les gens. Consciente de son personnage, consciente du regard respectueux sur elle. Et maintenant consciente d'un malaise chez ses admirateurs. La « vieille actrice » exposée au jugement. Ah ! sa beauté dans « Casque d'Or ».

Elle sent bien que c'est ce qu'on a en tête en la regardant. Et puis, son allure vieillie est accentuée par son problème de vision. Elle est en train de perdre la vue, ne marche plus qu'avec prudence comme on le fait dans l'obscurité et elle est toujours accompagnée d'une secrétaire, maquilleuse, guide.

Elle insiste pour parler de nouveau du succès. « Un gros succès peut faire basculer les choses. Ça peut devenir suspect. » Et elle revient sur ses yeux : « c'est le centre de la rétine qui est atteint. On me dit en France qu'un traitement est impossible ». A-t-elle entendu parler du Centre mondial de la rétine à Boston dont un des grands patrons est un Québécois ? « On m'en a parlé. Je ne sais pas. Peut-être devrais-je aller consulter. Et puis le frère de Costa-Gavras habite Boston, j'y serais bien accueillie ».

Toujours le réseau d'amis, le clan Montand-Signoret autour duquel gravitent écrivains, cinéastes, journalistes. Un clan d'affection tricotée-serrée comme on le dit ici. Ses yeux l'obsèdent, c'est évident. Ces yeux qui ont obsédé tant d'admirateurs durant tant d'années.

La rencontre se termine sans que ce soit elle qui y mette un terme. Elle restait là disponible, causeuse. Puis elle s'est levée, a serré la main à la ronde, a corrigé le pli de son pantalon noir et ajusté discrètement son bracelet. Un bracelet en diamants comme on n'en voit jamais. Le contraire du tape-à-l'oeil. Un cadeau de Montand sans doute. Un jour qu'il avait à se faire pardonner. C'est arrivé si souvent. Signoret porte aussi un diamant au cou tenu par une chaîne. Celui-là est gros, gros comme une énorme larme.

Adieu Volodia

Un interminable souper de famille . . .

STÉPHANE LÉPINE

★ Simone Signoret, **Adieu Volodia**, Fayard, 1985, 566 pages.

DES photos au-dessus de la cheminée : sourires d'enfants, figures familiales déformées par le temps, images nostalgiques au ton sépia. Parmi ces daguerréotypes reproduisant la misère pittoresque de la population juive à Paris dans les années trente se détachent le visage balafré d'un inconnu au charme slave, celui de deux jeunes femmes exhibant leurs premières créations dans les coulisses d'un théâtre mais aussi des noms : Prévert, Jacques Becker, d'autres cinéastes qui, à cette époque, réalisaient leurs premiers films. La nostalgie. Simone Signoret nous a dit ce que ce mot signifiait pour elle : sa seule nostalgie, disait-elle, est celle de « la mémoire non partagée ».

Aujourd'hui, après avoir dressé la fresque de sa vie, après s'être déjà beaucoup racontée dans ses livres précédents, elle fait oeuvre de mémorialiste. Elle poursuit en quelque sorte son autobiographie, mais de manière déguisée. Née à Wiesbaden en 1921, Simone Kaminker est la fille d'un traducteur d'origine juive polonaise. L'avant-guerre, l'occupation, le Paris où viennent se réfugier Juifs et communistes lui sont familiers. La famille de personnages qu'elle décrit, à commencer par cette petite Elsa Roginski, née aussi en mars 1921, et dont elle suit l'itinéraire pendant 10 ans, c'est un peu la sienne. Mémoires historiques, *Adieu Volodia* permet à Signoret d'effectuer un retour romanesque et de porter un témoignage sur une époque qui lui est chère (et qui l'est aussi pour beaucoup de Français, ce qui explique peut-être le succès de ce livre en France).

Alors qu'Olga et Zaza, deux des personnages principaux de ce roman, commencent par ouvrir un petit atelier de costumes, *Masques et Bergamasques*, par travailler sur des productions mineures, Simone débutera sa carrière pendant la guerre en faisant de la figuration au cinéma et au théâtre. Auparavant, elle avait gagné sa vie en travaillant aux « Nouveaux Temps », un journal ultra-collabo qu'elle aura tôt fait de quitter lorsqu'elle découvrira le monde des acteurs et celui des réfugiés politiques. L'engagement social et politique, le militantisme de Signoret est connu. Communiste secouée par le doute et les incertitudes, elle a beaucoup côtoyé les Juifs d'Europe de l'Est, a vécu avec eux dans son enfance, a été témoin de leur intégration difficile, de leur combat acharné.

Elle était donc bien placée pour en parler. Pourtant, ce roman déçoit. « Histoire méandreuse, pleine de gens qui se perdent de vue et se retrouvent », *Adieu Volodia* peut avoir pour certains le charme des histoires de famille à la Claude Sautet. Mais il ressemble bien davantage à un mauvais film de Claude Lelouch. Comme dans *Les uns et les autres*, on y voit s'agiter une foule de personnages sans profondeur, souvent inintéressants, s'accumuler les infimes parties d'un puzzle qui jamais n'est rassemblé, on entend une multitude de voix « discordantes et perdues » que l'auteur orchestre bien maladroitement.

Ces personnages répondent assez bien aux règles du jeu de ce type de saga : chacun d'entre eux représente un trait de caractère ou une option politique qui trouve sa traduction dans les situations fictionnelles élaborées à partir des faits réels. Comme le roman situe son action dans une période où les contradictions et les sentiments sont exacerbés (de 1925 à 1944), ces cheminements singuliers des personnages permettent de brosser le paysage idéologique et sociologique de la France de l'époque.

Pourtant, la connaissance approfondie qu'a Signoret de cette période historique ne lui aura pas permis d'intéresser pour autant son lecteur. Une certaine complaisance avec le sujet ajoutée à de grandes faiblesses narratives provoquent le même ennui que les repas de famille qui se prolongent trop longtemps. Comme quoi avec d'éblouissants souvenirs (souvenirs d'enfance, souvenirs d'avant-guerre, souvenirs politiques), l'on ne fait pas nécessairement un bon roman.

Il y a bien sûr une simplicité de ton, une observation attentive du quotidien, quelques passages attachants et chaleureux (où la vérité et la vraie vie sont subtilement perceptibles) qui procurent de bons moments de lecture. Mais, tout au long de cet interminable roman où Signoret promène son regard sur de vieilles photos jaunies, l'on se met à regretter le temps où elle nous parlait franchement d'elle-même, de ses souvenirs, de sa nostalgie à elle. Dans *La nostalgie n'est plus ce qu'elle était*, Simone Signoret était une formidable conteuse. En passant du « je » au « il » et au « elle », elle démontre qu'elle n'est pas une romancière, elle détruit le charme de ses précédents ouvrages et ramène la nostalgie à ce qu'elle a toujours été . . .

LE DEVOIR

Le livre-événement du 75e anniversaire

Un ouvrage de Pierre-Philippe Gingras, préfacé par Jean-Louis Roy. L'aventure riche et mouvementée du Devoir, ce quotidien si intimement lié à l'évolution de notre société.

• 300 pages • photos noir et blanc • 16,95 $
En vente dans toutes les bonnes librairies

OFFRE SPÉCIALE AUX ABONNÉS DU DEVOIR

Si vous êtes abonné(e) au Devoir, 20% de réduction vous est offert sur l'achat de l'ouvrage de Pierre-Philippe Gingras, intitulé **Le Devoir**. Vous n'avez qu'à remplir ce coupon et à le retourner à: **Éditions Libre Expression, 244 rue St-Jacques, Bureau 201, Montréal, Qué. H2Y 1L9 (849-5259).**

Je désire recevoir ____ exemplaire(s) de l'ouvrage Le Devoir à 13,50$ au lieu de 16,95$.
Ci-joint ☐ un chèque à l'ordre des Éditions Libre Expression ☐ un mandat postal ☐ Visa
☐ **Master Card** **No: de carte** _____ **Date d'exp.:** _____

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____ App. _____

Ville _____ Code postal _____ Tél.: _____

LE DEVOIR ...À LOISIR

CAHIER 4

Montréal, samedi 23 mars 1985

Iégor de Saint Hippolyte : « Montréal est la seule ville au monde où l'on vend des tableaux au pied carré ! »

« La prisée de l'orfèvrerie » de Jacob Duck (Utrecht, vers 1600-après 1667).

JEAN CHARTIER

L'HÔTEL des encans de Montréal tiendra demain une vente aux enchères de tableaux européens de « seconde qualité ». Le commissaire-priseur, M. Iégor de Saint Hippolyte, prétend que ces enchères constitueront « la plus importante vente de tableaux de qualité à Montréal, depuis la vente de la collection de l'abbé Desjardins en 1817 ».

Depuis sa création, voici 19 mois, l'Hôtel des encans a diversifié les types de ventes aux enchères d'oeuvres d'art à Montréal. Il y eut d'abord vente aux enchères d'une collection de cartes postales dessinées, suivie de la vente aux enchères d'une collection d'estampes et d'affiches anciennes, d'une mise aux enchères de journaux anciens, et finalement d'une vente d'actions et d'obligations périmées.

M. de Saint Hippolyte était auparavant, à Paris, un expert de l'Hôtel Drouot, spécialisé dans les actions et obligations anciennes. Il a publié deux livres sur la valeur de ces titres et constitué un cahier de cotes de ces actions périmées. Les boursiers se sont intéressés nombreux à ce « nouveau » type de titres à Montréal.

Annuellement, il se traite pour $ 8 millions d'objets d'art et d'ameublement d'art dans les ventes aux enchères à Montréal. Les ventes aux compagnies représentent une tranche additionnelle de $ 100,000 par jour, c'est-à-dire entre $ 35 et $ 40 millions par année. M. de Saint Hippolyte estime qu'on compte maintenant près de 250 commissaires-priseurs au Québec.

« Montréal demeure néanmoins la seule ville au monde où un tableau se vend au pied carré, affirme M. de Saint Hippolyte. C'est absurde. Les galeries fixent encore le prix du marché à Montréal. Elles donnent une cote aux tableaux comme on le donne aux timbres. Or les galeries tendent naturellement à augmenter les prix des tableaux de 10 % tout au moins à chaque exposition. Les galeries, ça correspond à ce qu'on appellerait en France les remisiers, la coulisse, les colporteurs. »

M. de Saint Hippolyte juge que le métier de commissaire-priseur n'est pas suffisamment professionnel à Montréal. Il faut d'abord garantir l'expertise des oeuvres vendues, dit-il, et le volume des transactions par voie de ventes aux en-

Suite à la page 35

Photos Jean-Claude Marsan

Le théâtre d'Hadès : vue partielle de l'extérieur et (ci-dessous) des loges et baignoires.

Le théâtre d'Hadès en Belgique

☐ La mise en scène du changement

JEAN-CLAUDE MARSAN

SI l'on faisait l'histoire du logement social à Montréal depuis la Deuxième Guerre mondiale, un modèle caractérisé d'évolution physique en émergerait. Au début — les habitations Jeanne-Mance en sont un témoin éloquent —, l'approche fut de faire place nette des vieux logements et de l'ancienne trame de rues pour construire, selon les normes du Mouvement moderne, de nouvelles structures, sur des terrains regroupés en un super-îlot. Cette approche rendait évidemment les nouveaux logements à loyer modique particulièrement visibles et identifiables dans l'environnement ambiant.

Graduellement, cette façon de faire fut modifiée au profit d'une intégration de plus en plus poussée du logement social dans le tissu urbain existant : respect des anciennes trames, insertion par petits nombres d'unités, architecture en sympathie avec celle du voisinage. Dans les endroits où cela a été bien fait, rien ou presque ne distingue les logements sociaux des autres, et on peut présumer que c'est préférable pour les personnes qui les habitent.

Le service de l'habitation de la Ville de Montréal, notamment sous la direction de M. Guy Legault, a accumulé des expertises à ce sujet,

Suite à la page 35

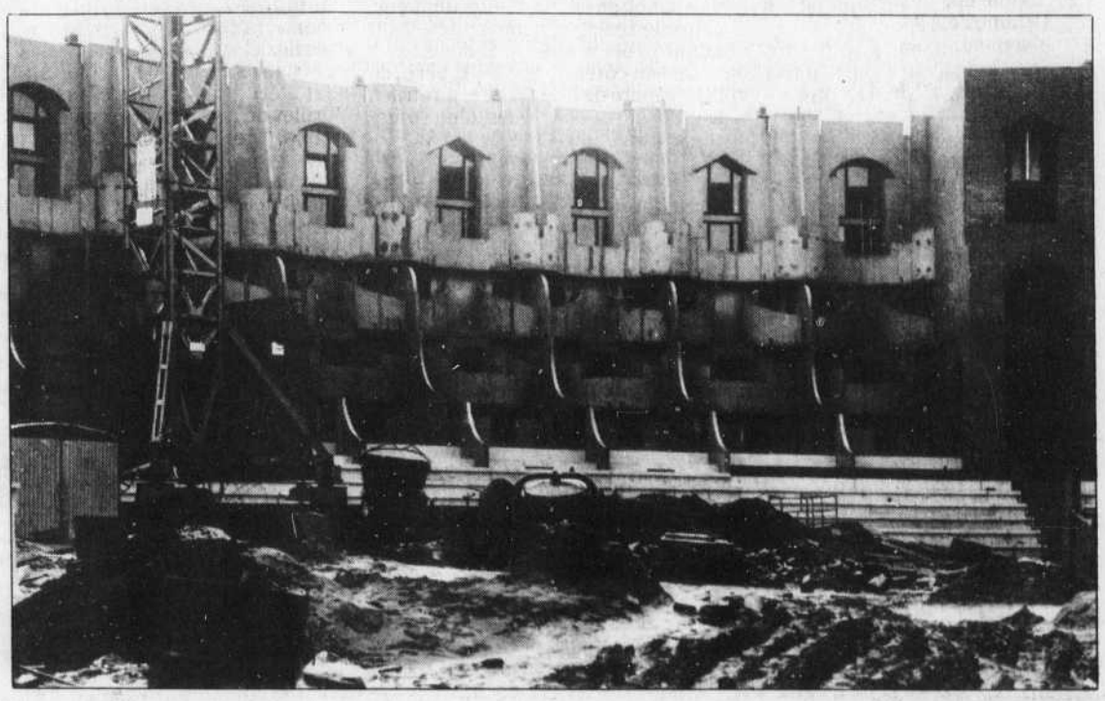

Ski de printemps : trois longues semaines en perspective

Le mont Grands-Fonds, dans Charlevoix.

JACQUES COULON

« PARTOUT dans Charlevoix, on est dans la neige jusqu'aux genoux », affirme M. Pierre Tremblay, directeur de l'association touristique régionale. C'est vrai, mais c'est tellement récent que beaucoup de skieurs, un peu partout au Québec, n'en ont pas entendu parler. Dans cette région, comme en Estrie, la saison a démarré tardivement, avec un faible enneigement, et la station du mont Grands-Fonds a souffert du manque d'équipement de fabrication de neige artificielle. Hôteliers et restaurateurs ont vainement attendu la neige pendant ce qui est, pour eux, la meilleure période, du 20 décembre au 20 février environ. « Globalement, on a perdu des millions de dollars », explique M. Denys Cloutier, un professionnel de l'hôtellerie qui dirige depuis à peine deux ans l'Auberge des Falaises, à Pointe-au-Pic. Et puis, comme si la nature était subitement prise de remords, la neige s'est mise à tomber, abondante et lourde, ensevelissant l'arrière-pays alors qu'il pleuvait en bordure du fleuve ... Quatre-vingts centimètres en trois jours, la semaine dernière, et quelques centimètres supplémentaires lundi et mardi, de quoi skier dans de bonnes conditions, disent les experts, jusque vers la fin d'avril. (L'hiver dernier, le mont Grands-Fonds a fermé le 20 avril.)

Grands-Fonds est situé à un peu moins de 15 km au nord-ouest de La Malbaie et du village de Cap-à-l'Aigle. Cette station de faible altitude (environ 300 m de dénivellation), mais où la neige de printemps est particulièrement appréciée, s'est surtout développée depuis cinq ans. Elle comprend maintenant 13 pistes et trois remontées mécaniques, et son gérant, M. Daniel Lavoie, nous faisait remarquer que son exposition nord-ouest fait qu'elle bénéficie toujours d'un ensoleillement maximum.

Un réseau de 105 km de pistes de randonnée contourne cinq petits lacs. On trouve là des relais chauffés où le café est servi gratuitement. Les tarifs à la journée sont de $ 14 pour le ski alpin et $ 3.50 pour avoir accès aux sentiers de ski de fond.

Toujours dans Charlevoix, le massif de la petite rivière Saint-François (18 km de Baie-Saint-Paul) profite, lui aussi, des abondantes chutes de neige survenues au cours des deux ou trois dernières semaines. Station unique au Québec, en ce sens qu'on y accueille pas plus de 300 personnes par jour qui skient par petits groupes, accompagnés de moniteurs guides sur une dizaine de pistes non travaillées. Les remontées se font en autobus depuis le chalet d'accueil. Il existe des forfaits de deux ou trois jours (ski alpin ou ski de fond) incluant le transport par hélicoptère de l'hôtel au massif (on se renseigne au numéro (418) 665-3811).

Ailleurs, dans les principaux centres de ski du Québec — à l'exception de Mont-Tremblant qui bénéficie de bonnes conditions depuis le début de l'hiver —, l'enthousiasme est revenu. Le mont Sainte-Anne était, en fin de semaine dernière, littéralement pris d'assaut par des centaines de skieurs dont beaucoup d'Ontariens et d'Américains. Toutes les pistes étaient ouvertes et les remontées mécaniques démarraient dès 8 h du matin ...

Sutton et Mont-Orford, visités dimanche dernier, avaient reçu de 30 à 60 cm de neige fraîche selon l'emplacement et l'altitude. « On prévoit du très bon ski de printemps jusqu'à la mi-avril et peut-être plus tard », nous disait M. Denis Boulanger, directeur du *marketing* au mont Sutton. Même commentaire à Orford où les skieurs profitent cet hiver des importants travaux d'aménagement et des améliorations entreprises en 1984 et qui vont se poursuivre cette année. Owl's Head est une autre station où l'enneigement est présentement très bon et dont la saison normale pourrait être prolongée.

Enfin, dans l'Outaouais, où il est tombé de cinq à 10 cm de neige lundi et mardi, un représentant de la station du mont Sainte-Marie prévoyait pouvoir skier jusqu'à Pâques dans de bonnes conditions. Les responsables des centres de ski recommandent de toujours vérifier les conditions d'enneigement avant de s'y rendre (la plupart ont maintenant des lignes directes « sans frais ») et de ne pas trop se fier uniquement aux renseignements diffusés ici et là.

HUMEURS

De Longueuil à New York City

NATHALIE PETROWSKI

NEW YORK — Deux jeunes hommes propres et un peu efféminés, attablés dans un restaurant chinois de New York, discutaient. Leur volubilité intarissable balayait les sujets comme un projecteur qui balade son ombre défigurante dans la nuit. Je crus saisir entre leurs propos qu'ils sortaient du du spectacle d'un dénommé Michel Lemieux. Mais leurs jugements lapidaires donnaient l'impression qu'ils sortaient plutôt du palais de justice.

Comme 400 autres de leurs concitoyens new-yorkais, constamment sollicités par les tentations de la « grosse pomme », ils venaient d'assister aux débuts d'un jeune étranger, originaire de Longueuil, dans un théâtre de Greenwich Village. Et comme les 400 autres spectateurs de la soirée, trop ethnocentriques pour savoir que Longueuil n'est pas en banlieue de Mars, et trop âgés pour apprécier l'éclectisme pop de Michel Lemieux, ils enfilaient leurs réserves comme des perles sans lustre.

Indiscrète mais déterminée, j'eus envie de leur demander s'il est vrai qu'à New York tout le monde à une opinion sur tout. Mais craignant de passer pour arrogante dans une ville qui a inventé le mot et son mode d'emploi, je leur demandai plutôt ce qu'ils avaient pensé du *show*. « Je n'ai pas aimé du tout, la musique est insupportable », trancha le plus pincé des deux. « Lemieux a du talent mais son affaire n'est pas assez travaillée. Il faudrait qu'il aille beaucoup plus loin. »

L'homme de la rue venait de parler. Sa parole avait préséance sur toute tactique de diversion puisqu'il serait chargé dans les jours à venir de propager la bonne ou mauvaise nouvelle. Je l'entendais déjà dire à ses copains le lendemain que Michel Lemieux était recalé à l'examen. D'un revers de la moue, il venait de confirmer qu'entre Montréal et New York la distance est telle que ce qui semble international ici peut devenir bêtement banal là-bas.

Quelques heures plus tôt, alors que la marquise du Joyce Theater constellée des grosses lettres du nom familier me faisait des clins d'oeil, j'avais eu la même appréhension. Sur le trottoir, un croque-mort distribuait des billets gratuitement à ceux qui voulaient bien se donner la peine d'entrer. Mauvais augure, me dis-je devant cette volonté cynique de remplir la salle coûte que coûte. J'entendis alors un couple discuter horaires et essayer d'entasser deux spectacles dans la même soirée, question de passer le temps avant la réservation de 22 h au restaurant.

Que voulez-vous, les New-Yorkais n'ont rien à faire des petits gars de Longueuil partis à la conquête du monde. Ce sont des gens pressés. Ils sont prêts à voyager culturellement en autant que cela ne coûte pas cher et ne dure pas très longtemps. Cet état d'esprit confère à leurs activités culturelles une allure de marathon moderne. Mais à force de courir d'un spectacle à l'autre, les antennes de leurs sensibilité ont rétréci à l'état de taximètres.

Mardi soir au Joyce Theater, les taximètres se firent d'abord discrets. Le velours tendu des sièges avait neutralisé leur effet. Au bout d'une heure d'attente, provoquée par les bavures de la technologie et la lenteur des techniciens américains, leur bourdonnement reprit de plus bel. Michel Lemieux émergea du décor avec un costume à la Marc Garneau, un accent de la pâtisserie Cousin et un air contrit. Il expliqua qu'il avait fait le *show* cent fois, depuis Montréal jusqu'à La Pocatière, et que rien de tel ne lui était jamais arrivé.

La salle compatit en consultant sa montre. Le spectacle démarra, amputé du premier et du meilleur numéro. Mon voisin se boucha immédiatement les oreilles afin de se protéger contre les pluies électroniques qui déferlaient avec fureur sur lui. Il se leva au bout de trois pièces. Qui est cet extra-terrestre qui baragouine toutes les langues sans en parler aucune, semblait se demander la salle qui éprouvait des difficultés à situer ce jeune artiste parachuté d'un trop lointain satellite.

Car aussi international et postmoderne qu'il puisse paraître à Montréal, Michel Lemieux était redevenu étrangement québécois à New York. Même entouré de ses gadgets sans frontières, même dans l'exil électronique et le deuil de la francophonie, Michel Lemieux restait un Québécois pur plomb.

Mais que pouvaient y comprendre les New-Yorkais et surtout ceux du Joyce Theater, triés sur le volet et mal ciblés par l'impresario qui avait vu trop gros trop vite ? Ils n'y comprenaient rien justement. Menacés dans leurs idées reçues par cet étranger venu de nulle part, du reste trop jeune pour commander leur respect et trop différent pour attiser leur sympathie, ils ne pouvaient que formuler des réserves pour se donner une contenance.

C'est Gabrielle, une grande danseuse brune dessinée à l'encre de Chine, qui me l'expliqua, au fond d'une église convertie en discothèque. À l'étage inférieur, Michel Lemieux, accompagné de son grand micro jaune, offrait une performance-promotion à la clientèle rajeunie. « C'est ici qu'il aurait dû débuter avec les jeunes fous, pas avec les vieux snobs », me lança Gabrielle du haut de sa sagesse newyorkaise. Elle me disait, en fait, que le chemin de Longueuil à New York City ne se fait pas en un soir. Que ce chemin est long et pavé de critiques mitigées dans le *New York Times* comme celle parue jeudi décrétant que le jeune narcisse faisait du vaudeville de haute technologie.

Dans cinq ans, peut-être, quand le jeune prodige en aura assez arraché, New York révisera sans doute ses positions. Longueuil sera alors devenue une banlieue à la mode et le vaudeville de haute technologie, un art consacré dans la ville qui se vantera de l'avoir inventé.

TOURISME

Retour d'Afrique du Sud

La position du DEVOIR

Plusieurs lecteurs nous ont fait connaître leur mécontentement à l'égard de l'article de Mme Monique Nuytemans, sur un voyage touristique en Afrique du Sud, relaté dans notre édition du 9 mars. Ses quelques commentaires sur l'apartheid ont suscité de vives réactions et nous avons publié en bonne place, dans notre édition du vendredi 15 mars, une réplique de Mme Jocelyne Doray. On trouvera ci-après la réponse de Mme Nuytemans à ces reproches.

LE DEVOIR tient à rappeler à ses lecteurs qu'il n'a jamais soutenu le régime de Pretoria, et que sa position a toujours été de dénoncer le racisme institutionnalisé qui tient lieu de gouvernement en ce pays. Nous le répétons ici, en reconnaissant pour notre part que cet article traitait beaucoup trop légèrement de la question, qu'un voyage touristique ne peut qu'effleurer, et qui dépasse évidemment l'amélioration des apparences.

Cet accident de parcours, que nous regrettons, nous a fourni l'occasion de resserrer notre politique en la matière, et d'établir des règles assurant plus de discernement à l'égard des destinations touristiques que nous proposons à nos lecteurs, de même qu'à l'égard du contenu des textes. Ils n'ont pas nécessairement à s'aligner sur notre position éditoriale, mais ils ne doivent pas non plus s'éloigner des valeurs fondamentales que défend ce journal.

— la rédactrice en chef,
LISE BISSONNETTE

Retour d'Afrique du Sud

À quelques rares reprises, en ces 17 dernières années, je suis intervenue en réponse à des critiques qui avaient accueilli certains de mes articles de voyage.

Motif : toujours le même. On m'accusait d'avoir rapporté des choses qui sont, ou de ne pas en avoir rapporté d'autres qui ne sont pas.

Ce fut le cas lorsque j'ai dévoilé l'existence des écoles de mendicité en Inde : j'en avais à l'appui non seulement une connaissance personnelle, mais des articles parus dans les plus importants quotidiens locaux.

Encore, lorsque j'ai signalé le pillage organisé dont risquaient d'être victimes les visiteurs du Pérou : des lecteurs du DEVOIR, victimes de sévices de cet ordre, sont venus spontanément confirmer mes dires.

Par ailleurs, on m'a reproché de ne pas avoir parlé de l'action (de la cause ?) des guérilleros du Guatemala : en une semaine à travers le pays, je n'en avais rien vu, rien entendu non plus.

Bizarrement, par contre, personne n'a relevé cette observation que j'ai faite sur l'Irlande du Nord, où, en dehors de quelques quartiers bien délimités de Belfast, il n'existe ni violence, ni terrorisme, mais uniquement le désir de tous les habitants de vivre dans la paix au milieu des beautés uniques du pays.

Cette fois-ci, voilà que l'on m'accuse d'être « immorale » d'avoir, après 13 ans, « trouvé que les conditions de l'apartheid s'étaient améliorées » en Afrique du Sud. Si j'avais dit qu'elles s'étaient détériorées, m'aurait-on applaudie ?

Et par quelle aberration peut-on associer ma perception personnelle, faite sur place, des conditions de l'apartheid avec une admission du bien-fondé de la torture, comme en déduit Mme Jocelyne Doray (LE DEVOIR du vendredi 15 mars) ? C'est là m'accuser d'un crime par association : McCarthy n'aurait pas fait mieux...

J'ai vécu ma jeunesse sous l'occupation et les *V-2*. J'en ai hérité un profond dégoût de tout ce qui s'appelle violence, physique comme morale. Comme celle des intentions que l'on m'attribue au nom de sentiments qui ne reposent que sur des mots vicieux ou des vues pharisaïques de l'esprit. Mais, en ce dernier cas, c'est plus que du dégoût que je ressens : c'est de la pitié.

Les hommes et les femmes qui ont défilé par l'île de Gorée avant de partir enchaînés pour les Amériques, je les ai vus en pensée avant qu'ils ne deviennent fantômes.

Les Cherokees, je les ai rencontrés, et ils m'ont témoigné de ce génocide qu'ils appellent encore aujourd'hui « la marche des larmes ». Et j'ai aussi vu Little Rock, en Arkansas. Vous vous souvenez ?

Je précise donc encore une fois, et pour toutes, que j'ai entrepris cette carrière de journaliste de tourisme dans un seul but : celui de montrer qu'au-delà des lectures et des vues personnelles, le voyage est un instrument de civilisation à nul autre comparable, car il permet de voir vivre les peuples en situation, tels qu'ils sont. Tout le reste n'est que littérature... et bons sentiments.

Sauf qu'entre les bons sentiments dont on se glorifie et les mauvais que l'on prête aux autres, il y a une marge : celle de la réalité des choses et des faits.

En ce qui concerne l'Afrique du Sud, j'ai simplement dit, après l'avoir chaque fois constaté *de visu*, qu'en 13 ans les conditions de l'apartheid s'étaient améliorées.

Le médecin qui constate que l'état de son patient cancéreux s'est amélioré n'en approuve pas pour autant l'existence du cancer.

— MONIQUE NUYTEMANS

La cuisine française en question

LONDRES (AP) — La cuisine française jouit d'une réputation mondiale mais peut se révéler très décevante dans les hôtels français, même lorsqu'ils sont très chers, affirme un nouveau guide touristique publié à Londres cette semaine.

« Beaucoup d'hôtels qui répondaient à nos critères dans d'autres domaines proposaient une cuisine nettement insuffisante », écrit le guide qui recommande toutefois 150 hôtels français où le touriste pourra déguster d'excellents petits plats.

Road Town : une laide qui a du charme

MONIQUE NUYTEMANS

Il est des laides qui ont du charme. Road Town est de celles-là. À première vue, elle paraît même très laide, la menue capitale des Îles vierges britanniques. Et on se dit qu'au fond elle n'a pas volé son nom de Road Town, qui fait à la fois songer à un rendez-vous de motards et à un village fantôme du *far-west* américain.

Et pourtant... si l'on voulait se donner la peine de découvrir à pied ce gros village de 9,000 habitants plutôt que de le traverser à la hâte et en voiture, pressé qu'on est de se retrouver dans la mer, on s'étonnerait de lui trouver un charme vieillot, une simplicité antillaise d'autrefois, des habitations que le modernisme n'a pas touchées, des magasins qui ignorent le tourisme de masse.

Pour trouver ces charmes cachés, il faut quitter la route principale qui ceinture l'île de Tortola et s'engager dans une des ruelles transversales. C'est ainsi que j'ai découvert « Main Street », invisible de la route. Cette rue était, en effet, la rue principale de Road Town avant les travaux de remplissage qui réclamèrent sur la mer toute la partie moderne et laide de la ville se résumant à trois menus centres commerciaux, trois banques, quelques magasins et une agréable terrasse avec vue sur une des nombreuses marinas de la ville.

Autrefois, il n'y avait là que marais et abordages où pélicans et aigrettes s'ébrouaient, où les pêcheurs amarraient leurs barques.

★

C'est donc en quittant cette route poussiéreuse et encombrée de vidanges, ces centres commerciaux de style bâtard qu'aucun arbre, aucune plante, aucune fleur n'égayent, que j'ai découvert le charme de Road Town. Le charme rustique d'un village antillais endormi sous le soleil des Tropiques.

Main Street est une petite rue sinueuse bordée de simples bicoques de bois à toit de tôle mais dont les couleurs éclatantes crient la joie de vivre au soleil. S'y mélangent avec aplomb le rouge et le bleu, le vert et le rose, le jaune et l'orange.

Ces baraques menues étaient autrefois le gîte des pêcheurs et des modestes habitants de l'île de Tortola, la plus grande des Îles vierges britanniques. Aujourd'hui, la plupart ont été aménagées en boutiques où l'on se procure des articles de plage, des cotonnades, des bijoux de coquillage, des chapeaux de paille.

Chacune de ces cabanes se pare d'un jardin grand comme un mouchoir de poche où croissent, pêle-mêle, bananiers, bougainvilliers, hibiscus et frangipaniers. Curieusement, devant certains de ces jardins est fixée une pancarte où je lis : « Prière de ne pas jeter d'ordures en cet endroit entre 7 h et 18 h 30 » et c'est signé... « P.H.D. » Faut-il comprendre qu'avant ou après, c'est permis ?

★

Le plus vaste bâtiment sur Main Street est sa prison. En forme de forteresse, elle est bien encadrée : à sa gauche se trouve l'église épiscopalienne, à sa droite l'église baptiste et en face l'église catholique. En promenade sur Main Street le dimanche matin, on est témoin de la plus splendide cacophonie, car chacune des chorales des trois églises et celle de la prison entonnent avec ferveur des cantiques. Mais ce ne sont pas les mêmes cantiques et chaque chorale s'évertue à noyer la concurrence pour la plus grande gloire du Seigneur !

J'ai été amusée de voir que la prison s'annonçait comme « Her Majesty's Prison » et qu'elle affichait ses heures de visite.

Si la prison est le plus grand édifice de Road Town, ce n'est pas parce que le crime y est élevé, mais parce qu'autrefois les sapeurs et la police y étaient également logés.

En promenade sur Main Street, j'ai remarqué une maison minuscule dont la façade était envahie de fleurs et dont la pancarte disait « Musée ». Il était fermé, mais par les fenêtres ouvertes j'ai pu voir qu'il exposait des meubles anciens et des photos de Road Town avant l'ère des touristes. Un passé relativement récent, vu que ce n'est qu'en 1963 que les îles britanniques se sont ouvertes au tourisme.

Une spécialité unique dans une des boutiques de Main Street : des sculptures de corail. En fait, c'est du corail concassé, puis moulé, une invention du Britannique Melvyn Bellamy. Le résultat : de ravissantes statuettes rosées représentant un hibiscus, un colibri, un pélican. Souvenirs exclusifs qu'on peut s'y procurer pour une somme variant de $29 à $49 US.

★

Un arrêt que l'on ne peut manquer sur Main Street est le « Pusser's Pub ». C'est un pub à la mode anglaise avec son bar sculpté dans du bois sombre. On y sert surtout du rhum. Un rhum spécial : le « Pusser's Rum ».

« *Pusser* » est la contraction de « *purser* » (commissaire de bord). C'est le « *purser* » qui, depuis le XVIe siècle, était chargé de distribuer, à bord, les rations de rhum à l'équipage britannique. Ce rhum, dès lors baptisé « *purser's* », servait à donner aux marins du coeur au ventre pour grimper aux mâts et aux cordages. Il servait aussi à combattre la grippe, car mélangé à de l'eau chaude il est à l'origine du *grog* que nous connaissons.

Cette tradition, vieille de quatre siècles, ne fut abolie par la Marine britannique qu'en 1970. Et lors de la cérémonie qui marqua la fin de cette historique institution, plus d'un marin et plus d'un officier avaient, dit-on, la larme à l'oeil. Par contre, la Marine découvrit qu'en éliminant les rations de rhum matin et soir, les instruments de précision à bord étaient maniés de façon plus efficace et plus... sobre.

Au bar du « Pusser's », on passe un agréable moment à savourer ce rhum qui est remède à tous les maux, tout en admirant les nombreuses figures de proue qui décorent son intérieur. Elles sont les rescapées de bateaux qui firent naufrage dans les eaux dangereuses du détroit de Sir Francis Drake, détroit qui mouille Tortola et Road Town avant de s'unir à la mer des Caraïbes d'une part, à l'Atlantique de l'autre.

Gonflée à bloc, grâce au rhum de chez « Pusser's », je m'engage dans une ruelle qui monte comme un sentier de chèvre dans la montagne. Je tombe en arrêt devant une villa pourpre de style proto-mauresque. Comme il semblait n'y avoir personne et que la porte d'entrée était ouverte, j'y ai piqué une tête. J'ai vu un corridor de marbre, un patio fleuri orné d'une fontaine et une grande piscine. Au fond du corridor : une civière. J'ai cru qu'il s'agissait d'un hôpital coquet. Plus tard j'appris que c'est la clinique Bougainvillea. Clinique de chirurgie plastique dirigée par le docteur Robin Tattersall qui vint ici il y a 18 ans comme chirurgien de l'État. Un mordu de la voile, le chirurgien exerce ici ses talents de médecine reconstructive et s'adonne à son passe-temps favori : la voile.

Toujours dans cette ruelle qui surplombe la ville, j'ai saisi une vue incomparable sur le détroit de Sir Francis Drake et les îles nombreuses qui le ponctuent et dont l'ensemble forme les Îles vierges britanniques.

Devant la clinique d'esthétique, une maison ancienne succombait sous le poids de ses bougainvillées. Ils formaient une symphonie de couleurs allant du pourpre au rose, en passant par le saumon et le mauve. Tableau plus joli ne pourrait être inventé.

Voilà, dans les grandes lignes, une promenade « *downtown Road Town* », ville minuscule qui m'a fascinée, malgré ses défauts, tout comme elle vous fascinera si un jour vous sentiez l'appel des Îles vierges britanniques, les plus naturelles, les moins gâtées des Antilles.

VOYAGES TRAVELAIDE LTÉE
LES PLUS BEAUX VOYAGES AUX MEILLEURS PRIX

Guerre des prix. LA NOUVELLE CLASSE TOURBEC 85 Guerre des prix.
TOURBEC libère PARIS
Vols Montréal/Paris/Montréal
455$
Départ de Montréal jusqu'au 24 avril
Conditions d'application: consultez les conseillers en voyage de Tourbec.
Tourbec Montréal 535, rue Ontario Est 288-4455; 3506, av. Lacombe 342-2961
Tourbec Québec 1178, av. Cartier 522-2791
Tourbec Sherbrooke 29, rue King Ouest 563-4474
Détenteur d'un permis du Québec

POUR L'EUROPE
Réservez vos billets d'avion au prix économique
Consultez-nous pour super-offre
AIR-FRANCE "AIR-AUTO"
LOCATION APPARTMENTS NICE — BAIE-DES-ANGES
SPÉCIAL PARIS À PARTIR DE 489$. Tél.: 281-1040
SERVICE EUROPÉEN DU TOURISME AUTOMOBILE "ACHAT" SPÉCIAL "RACHAT"
Spécialiste de la vente et location prix "hors taxe" toutes automobiles européennes livrables en Europe.
Air auto Air-France avec 2 billets d'avion location 3 semaines "PLAN ACHAT-RACHAT" Citroën 2CV $186 - Citroën Visa $289 - Citroën BX $469 - Renault 9 et 11 GTL $620 - Talbot Samba $369 - Renaul 5 TL $455. Également tous modèles Peugeot - Datsun - VW et camping car etc...
Tél.: 281-1041
VOYAGES S.E.T.A. VOYAGES
TOUS BILLETS D'AVION - BATEAU - CROISIÈRES - TRAINS EURAILPASS pour l'Europe - TOURS HAWAII - CUBA - MEXIQUE - les ANTILLES FRANÇAISES - les Iles des Caraïbes, etc. CLUB MÉDITERRANÉE - SKI, Studios — NICE CÔTE D'AZUR avec achat 2 billets d'avion, Location studios/appart. à partir de: $129/sem.
PARIS "Wardair" à partir de 499$
Consultez-nous pour nos dates de départ vers PARIS-BRUXELLES etc... 489$
TOURING CLUB DE FRANCE
2050 Mansfield, Mezzanine B, Métro Peel — Tél.: 281-1040
PERMIS DU QUÉBEC

EN PLEIN AIR... FAITES-LE DONC POUR VOIR!
PARTICIPACTION

Un rêve à votre portée...
Offrez-vous un long week-end de Pâques au Domaine Saint-Laurent de Compton et laissez-vous emporter par le charme et le romantisme du siècle dernier
Forfait de Pâques arrivée le jeudi et départ le lundi
243 $ par pers. occ. double
repas
chambre
• accès aux services taxes et services
Nuit de dimanche gratuite

Aussi disponible:
Petit forfait de Pâques 4 jours/3 nuits 183 $
Forfaits escapade de fin de semaine 3 jours/4 nuits 132 $
Le Domaine Saint-Laurent de Compton
Les avantages d'un grand hôtel
Le charme des petites auberges
• Haute cuisine Piscine Tourbillon Sauna Salles de jeux etc.
Domaine Saint-Laurent de Compton
C.P. 180 Compton, Québec J0B 1L0
(819) 835-5464 (à frais virés)
Montréal: (514) 397-9667
hotc

GRÈCE
NAUSSICA — 2 SEM.
Athènes: 3 jrs + Circuit classique: 4 jrs + Croisière: 4 jrs + Séjour-plage: 3 jrs
à compter de 1 998$
MEGALOS — 3 SEM.
Athènes: 3 jrs + Grand tour de Grèce: 9 jrs + Croisière: 7 jrs (Îles Grecques, Égypte, Israël) + Séjour-plage: 2 jrs
à compter de 2 698$
ICAROS — 3 SEM.
Athènes: 4 jrs + Circuit classique et Météores: 5 jrs + Croisière: 7 jrs (Îles Grecques et Turquie) + Séjour-plage: 5 jrs (Vouliagmeni ou Rhodes)
à compter de 2 828$
ODDYSEOS — 3 SEM.
Athènes: 5 jrs + Circuit classique: 4 jrs + Croisière: 7 jrs (Îles Grecques et Turquie) + Séjour-plage: 5 jrs (Rhodes)
à compter de 2 768$
Departs de Montreal tous les samedis — Avion inclus
KLM terratours
Détenteur d'un permis du Québec
«Consultez votre agent de voyages»

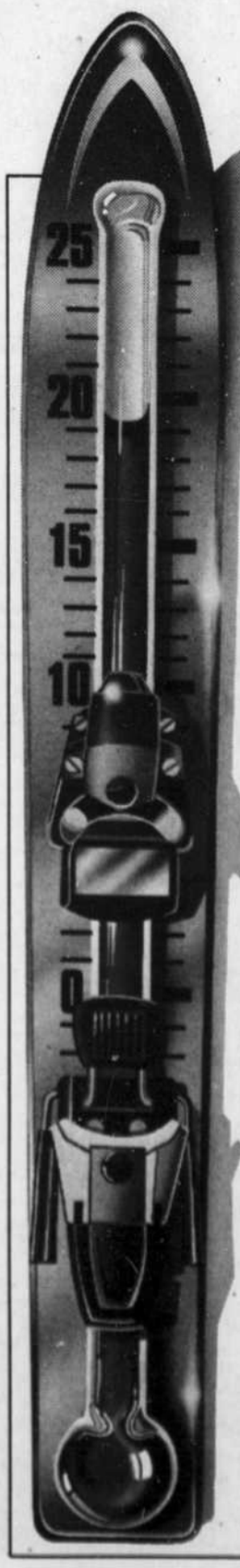
LA PLUS FORTE FIÈVRE DU PRINTEMPS
C'EST AU MONT-SAINTE-ANNE QU'ON LA TROUVE
Grâce à son puissant système d'enneigement artificiel, le Mont-Sainte-Anne peut offrir à tous les skieurs atteints de la fièvre du printemps du ski à son meilleur, et ce, jusqu'à la fin avril*!
Sortez vos chandails d'été des boules à mites, enfilez vos culottes courtes, préparez vos pique-niques en plein air, planifiez vos week-ends: la fièvre du printemps court au Mont-Sainte-Anne.
De la neige! Du soleil! Le printemps sur deux skis!
Au Mont-Sainte-Anne, la fièvre monte, monte, monte...
Pour du ski de printemps chaud, chaud, chaud, on choisit le Mont-Saint-Anne.
Pour connaître le dernier bulletin des conditions de ski, composez l'un des numéros suivants:
Québec: (418) 827-4579
Montréal: (514) 861-6670
Pour plus de renseignements: (418) 827-4561
*Si les conditions climatiques le permettent.
C'EST RECONNU
PARC DU MONT-SAINTE-ANNE
Québec

TOUT À LOISIR

Hôtel des encans

Suite de la page 33

chères va progresser fortement.

Dans les ventes aux enchères, les prix sont pratiquement les mêmes à Montréal que dans les grandes métropoles pour les mêmes oeuvres, prétend M. de Saint Hippolyte. Pour lui, on ne peut pas dire la même chose au sujet des prix des galeristes. Ceux-ci, cependant, rendent bien au propriétaire de l'Hôtel des encans son appréciation critique en disant que ses tableaux mis aux enchères ne sont pas des tableaux intéressants.

M. de Saint Hippolyte rétorque en montrant des oeuvres qui ont été mises en vente auparavant chez Christie's, à New York. Il montre notamment un tableau de Jacob Duck de l'école hollandaise du 17e siècle, intitulé *La prisée de l'orfèvrerie*, ou un portrait de Philippe de Champaigne de l'école flamande du même siècle intitulé *La vierge et l'enfant*.

C'est à cause des grands marchands montréalais, ajoute-t-il, que les prix des tableaux sont basés sur le prix des galeries à Montréal. Bien sûr, reconnaît-il, l'Hôtel des encans ne saurait prétendre être à l'avant-garde de l'art. M. de Saint Hippolyte remédiera à cela en tenant sous peu une vente simultanée d'art abstrait et de mobilier conçu de 1950 jusqu'à maintenant. Les goûts de M. de Saint Hippolyte sont éclectiques.

Le marché de l'art à Montréal est au début de son enfance, conclut-il. La période faste commencée en 1979 n'a donc pas duré longtemps. Néanmoins, nous sommes dans une période de changement. La fin de Phillipps Jacoby a entraîné un renouveau sur le marché des ventes aux enchères depuis deux ans.

Les galeries sont encore sur stockées et ont besoin d'argent comptant. Cela a déprimé les prix de manière durable pour elles. Mais, en se basant strictement sur les résultats de ventes aux enchères, le marché apparaît tout à fait porteur au commissaire-priseur de la rue Saint-Laurent. M. de Saint Hippolyte fait aussi encan d'objets variés le mardi soir et il offre à l'encan des objets dont disposent la curatelle publique, les syndics et les banques montréalaises.

Le théâtre d'Hadès

Suite de la page 33

développé des politiques et établi des normes, lesquelles ont suscité l'intérêt d'autres villes au Canada et aux États-Unis. Non que Montréal ait été la seule à connaître cette évolution, mais la nécessité de mieux intégrer ces types d'habitation semble avoir été ressentie un peu partout.

Dans cette approche, la préoccupation première de l'urbaniste et de l'architecte est sociale. L'art de chacun est mis au service des styles de vie existants et de la continuité culturelle des lieux.

L'approche de l'architecte postmoderne, du moins de celui qui s'identifie comme tel, est davantage formelle. Son architecture n'est plus tant au service d'une cause sociale que d'une imagination libérée des conventions, puisant son inspiration dans l'accumulation des formes et des modèles historiques, particulièrement ceux de l'Antiquité.

Un exemple étonnant de cette approche formelle est le théâtre d'Hadès, en cours de réalisation sur l'esplanade du Grand Hornu, près de Mons en Belgique. Étonnant parce que là, 138 logements sociaux prennent collectivement la forme inusitée d'un théâtre romain antique. On peut facilement imaginer que dans ce petit coin de pays aux modestes demeures de mineurs, ce geste architectural audacieux ne passe pas inaperçu; du coup, il contredit l'évolution du logement social vers une plus grande intégration physique et sociale.

Le théâtre d'Hadès est formé de deux bâtiments autonomes. L'un est un volume droit, qui rappelle le mur de scène du théâtre romain antique. L'autre est en demi-cercle, et son intrados prend la forme d'une succession de loges et de baignoires de théâtre, faites en béton préfabriqué. Les deux bâtiments sont reliés au centre par le parterre, grande place commune semi-circulaire. Au rez-de-chaussée, chaque locataire possède un espace de stationnement privé; les logements, à deux niveaux chacun, sont distribués au-dessus de cette aire de stationnement, en deux rangées superposées séparées par une coursive.

Pour l'observateur, si l'effet est monumental et spectaculaire, ce concept architectural d'un théâtre des HLM apparaît totalement gratuit. Sauf pour le dialogue visuel qui s'établit entre cet édifice et la grande cour des charbonnages et des ateliers du Grand Hornu tout près, ce vaste bâtiment industriel en brique du début du 19e siècle, possédant une large et somptueuse forme en ellipse.

Ce n'est pas la première fois dans l'histoire que le logement social revêt des formes monumentales et symboliques. L'utopiste français Charles Fourier (1772-1837) avait ainsi imaginé un « palais » social, lequel n'était pas sans rappeler, par ses formes et sa monumentalité, le palais de Versailles lui-même. Si le Phalanstère de Fourier ne fut jamais construit, le Familistère du réformateur social Jean-Baptiste Godin (1817-1889) qui s'en inspirait le fut, à une échelle réduite, à Guise (Aisne, France).

Ce qu'il est important de reconnaître, dans toutes ces tentatives construites ou non, c'est qu'un système philosophique et politique dictait au préalable les formes de l'établissement et non l'inverse. Dans le cas du Familistère de Godin, qui dérivait du principe coopératif de Fourier, le bâtiment visait par ses formes à protéger l'autonomie des membres tout en facilitant les relations entre eux et leur accès aux services communs. Godin avait même fondé un hebdomadaire dans le but d'informer les « familistériens » des questions sociales de l'heure : ce journal s'appelait LE DEVOIR...

« Portrait d'une personne de qualité » (vers 1655-60) des frères Henri et Charles Beaubrun.

Dans le cas du théâtre d'Hadès, il n'y a aucune philosophie sociale au départ et on en cherche vainement une dans les propos et les écrits de Manolo Numez Yanowsky, son architecte principal. Ce que l'on trouve davantage, ce sont des dissertations débridées glorifiant l'imagination et les formes physiques. Comme le souligne Jacques Blondiau, un architecte de Mons préoccupé par ces questions, il reste à voir quels effets cette « belle image » du théâtre classique aura sur les utilisateurs, quels styles de vie émergeront de ce contexte « condensateur » de l'architecture, enfin comment se développera le sentiment d'appartenance au lieu.

Il serait facile de minimiser l'importance du théâtre d'Hadès en rappelant que son architecte a déjà fait partie du célèbre atelier *Taller de Arquitectura* à Barcelone, lequel, sous la direction de Ricardo Bofill, s'est en quelque sorte spécialisé dans des mises en scène à caractère historique et monumental de l'habitation. Cependant, le fait que cette expérience architecturale se réalise dans une société pour le moins prudente par rapport à l'innovation architecturale est indicateur de changements plus universels et plus profonds.

Ce qui se passe actuellement en architecture, c'et un affrontement entre les préoccupations sociales et les droits de l'imagination et du visuel. Le Mouvement moderne, pour se débarrasser de l'architecture Beaux-Arts, avait mis l'accent sur la fonction et la satisfaction des besoins sociaux. L'architecture contemporaine, dans son expression post-moderne, valorise en réaction la forme et l'émotion. Reste à savoir si elle va reconnaître un droit à l'utilisateur ou devenir un art pour l'art, au risque d'ignorer sa raison première d'exister, celle d'abriter convenablement la personne humaine et ses activités.

COURRIER

■ *Du champagne sans raison*

Lettre adressée à Mme Josée Blanchette.

SUITE à votre article du 9 mars intitulé « Du champagne sans raison », nous devons nous inscrire en faux sur certains de vos commentaires qui tiennent de l'amateurisme.

1 — La recette de Dom Pérignon, comme vous dites, n'est pas une recette mais bien un assemblage. Cet assemblage est loin d'être l'exclusivité de la maison Moët et Chandon.

2 — La deuxième fermentation ne se fait pas uniquement en bouteille mais aussi en magnum.

3 — Ayant passé quelques jours à la maison Krug, en Champagne, nous pouvons vous dire que ce vin n'a pas « un bouquet de Chardonnay » comme vous dites, mais bien de boisé vanille avec dominance de fruit Pinot noir ! Vous êtes très chanceuse de pouvoir détecter des « traces de grillé » dans ce champagne... Si le champagne Krug est un rince-bouche nocturne pour vous... que dégustez-vous le jour ?

4 — Votre description du Roederer est un peu simpliste — « nez magnifique et original » —, vous ne donnez point de repère sur ses qualités olfactives ! SVP, dites-nous ce qu'est « une fraîcheur inimitable » ?

5 — Nous passons très rapidement sur vos autres notes de dégustation, pour aller au champagne Veuve Clicquot : « Des arômes de baril, de cidre se confirment dans la bouche. » Ceci semble plutôt gros comme description. De plus, vous risquez de faire croire à votre lecteur néophyte, par ce genre de commentaires, que le champagne pourrait être issu de la pomme.

En terminant, chère Mme Blanchette, vous devriez vous inscrire très rapidement à des cours sur les vins et approfondir vos connaissances.

— DENIS MARSAN
JEAN-GUY MAROIS
JEAN LEMIEUX
GÉRARD COMEAU

Repentigny, 14 mars.

CINÉMA

Toutes les informations à paraître dans cette page doivent parvenir par écrit au DEVOIR au plus tard le mardi de chaque semaine. Demandes d'insertion ou corrections doivent être adressées à l'attention de Christiane Langelier.

ASTRE I: (327-5001) — **"A passage to India"** 1 h, 4 h, 7 h, 10 h.
ASTRE II: — **"Histoire d'O chapitre 2"** 2 h 50, 6 h 20, 9 h 50 — **"Comme un papillon"** 1 h, 4 h 30, 8 h.
ASTRE II!: — **"Indiana Jones et le temple maudit"** 1 h, 5 h 20, 9 h 30— **"Un fauteuil pour deux"** 3 h 10, 7 h 30.
ASTRE IV: — **"La corde raide"** 5 h 30, 9 h 40— **"L'anti-gang"** 7 h 30.— **"Le bébé schtroumpf"** 3 h.— **"La jungle en folie"** 1 h 15
BERRI I: (288-2115) — "Les saisons du coeur" 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40.
BERRI II: — **"Voici l'Amérique interdite"** 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 10.
BERRI III: "S.O.S. fantômes" 12 h 15, 2 h 15, 4 h 15, 6 h 15, 8 h 10, 10 h 05
BERRI IV: — **"Soldier's story"** 12 h, 2 h, 4 h, 6 h, 8 h, 10 h.
BERRI V: — **"Le joli coeur"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
BONAVENTURE I: (861-2725) — **"The sure thing"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
BONAVENTURE II: — **"The falcon and the snowman"** 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 30
BROSSARD I: (465-5906) — **"A passage to India"** 1 h, 3 h 55, 6 h 50, 9 h 40
BROSSARD II: (465-5906) — **"Les Ripoux"** 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 35
BROSSARD III: "Amadeus" 1 h 20, 4 h 10, 7 h, 9 h 50
CINÉMA CAPITOL: (849-0041)— **"Paris Texas"** 1 h 10, 3 h 50, 6 h 30, 9 h 10.
CARTIER-LAVAL: (663-5124) — **"Amadeus"** 4 h, 7 h, 9 h 50.— **"Le bébé schtroumpf"** 12 h 15, 2 h 05
CHAMPLAIN I: (524-1685) — **"Histoire d'O chapitre II"** 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.— **"Le bébé schtroumpf"** 12 h, 1 h 30
CHAMPLAIN II: — **"Body double"** 12 h 55, 3 h, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 15.
CINÉMA V: 5560 ouest Sherbrooke (489-5559)—sam **"The karate kid"** 7 h.— **"The terminator"** 7 h 30— **"Hammett'** 9 h 30— **"Café flesh"** 10 h.—Dim **"The muppets take Manhattan"1 h.— "Tootsie"** 1 h 30— **"The karate kid"** 3 h 30— **"Fame"** 3 h 45— **"Tootsie"** 7 h.— **"Hammett"** 7 h 15— **"Trading places"** 9 h 15— **"In praise of older women"** 9 h 30
CINÉMA ONF: 200 o. Dorchester (283-8229)— sam. dim."666" "Jacques et novembre" 19 h, 21 h.
CINÉMA DE PARIS:(875-1882) — "Into the night" 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h, 9 h 10, sam. der. spec. 11 h 15
CINÉMA DU VILLAGE: 1220, Ste-Catherine est (523-3239) **"Strictly Forbidden"** 13 h, 14 h 30, 16 h, 17 h 30, 19 h, 20 h 30, 22 h.
CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE: (842-9763)— Carte blanche à Guy Borremans: **"Testament"** 18 h 35— **"Je t'aime, je t'aime"** 20 h 35.— **"The invisible man"** 15 h.— **"La mort en ce jardin"** 18 h 35— **"Que viva Mexico"** 20 h 35
CINÉPLEX I: (849-4518) — "Amadeus" 1 h 20, 4 h 10, 7 h, 9 h 50
CINÉPLEX II: — **"Amadeus"** 1 h 20, 4 h 10, 7 h, 9 h 50
CINÉPLEX III: — **"Places in the heart"** 1 h 45, 4 h 15, 6 h 45, 9 h 15.
CINÉPLEX IV: — **"Crimes of passion'** 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10
CINÉPLEX V: — **"Man of flowers"** 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20
CINÉPLEX VI: — **"The revolt of job"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
CINÉPLEX VII: — **"The shooting party"** 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10.
CINÉPLEX VIII: — **"The sure thing"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15.
CINÉPLEX IX: — **"The mean season"** 1 h 25, 3 h 25, 5 h 25, 7 h 25, 9 h 25
CINÉMA MONTRÉAL I: (521-7870) — **"Supergirl"** 12 h 45, 5 h 05, 9 h 25— **"Le meilleur"** 2 h 50, 7 h 10
CINÉMA MONTRÉAL II: — **"Le bébé schtroumpf"** 12 h, 2 h, 4 h, 6 h, 8 h.
COMPLEXE DESJARDINS I:(288-3141)— **"Mario"** 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21h.
COMPLEXE DESJARDINS II: — **"Transe mortelle"** 12 h 05, 15 h 50, 19 h 35— **"La classe de 1984"** 14 h , 17 h 45, 21 h 30.
COMPLEXE DESJARDINS III: — **"Satisfaction à la française"** 12 h 30, 15 h 25, 18 h 20, 21 h 15— **"L'amour en plein air"** 13 h 55, 16 h 50, 19 h 45.
COMPLEXE DESJARDINS IV: — **"The time of Harvey Milk"** 12 h 45, 16 h 05, 17 h 45, 19 h 25, 21 h 05
CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (879-4349)— **sam "Dark circle"** 19 h, **"Weekend of shadows"** 21 h — dim **"The plumber"** 17 h.— **"My brilliant career"** 18 h 30— **"Breaker morant"** 20 h 30
CRÉMAZIE: (388-4210) — "Les Ripoux" 12 h 45, 2 h 50, 5 h, 7 h 15, 9 h 30.
DAUPHIN I: (721-6060) — **"Amadeus"** 1 h 20, 4 h 10, 7 h, 9 h 50.
DAUPHIN II: "La dame en couleurs" 12 h 30, 2 h 30, 4 h 40, 7 h, 9 h.
DORVAL I: (631-8587) — **"Porky's revenge"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15.
DORVAL II: "The killing fields' 1 h, 3 h 40, 6 h 20, 9 h.
DORVAL III: "Micki and Maude" 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 20.
DÉCARIE I: (341-3190) — **"Amadeus"** 1 h 20, 4 h 10, 7 h, 9 h 50.
DÉCARIE II: — **"Breakfeast club"** 1 h 35, 3 h 35, 5 h 35, 7 h 35, 9 h 35.
ÉLYSÉE I: (842-6053) — **"La déchirure"** 1 h, 3 h 40, 6 h 20, 9 h.
ÉLYSÉE II: — **"Un dimanche à la campagne"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
ESPACE 9:(272-1080)— **"La guerre des tuques"** 2 h, 4 h, 6 h, 8 h.
FAIRVIEW I: (697-8095) — **"Beverley hills cop"** 1 h 05, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 05, 9 h 05.
FAIRVIEW II: — **"Witness"** 1 h 05, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 30.
GREENFIELD 1: (671-6129) — **"La compagnie des Loups"** 12 h 20, 2 h 15, 4 h 10, 6 h, 7 h 55, 9 h 50.
GREENFIELD 2: — **"La petite bonne française"** 1 h 05, 3 h 50, 6 h 40, 9 h 30—**"Cheherazade ou les secrets de Harem"** 2 h 20, 5 h 05, 8 h.
GREENFIELD 3: — **"Beverly Hills cop"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15.
IMPÉRIAL: (288-7102) — **"Fantasia"** 12 h 20, 2 h 35, 4 h 50, 7 h, 9 h 10.
JEAN-TALON:(725-7000) — **"Body double"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15.
KENT I:(489-9707) — **"Witness"** 1 h 05, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 30.
KENT II:— **"Beverly hill cop"** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
CINÉMA DU PARC 1:(844-9470) — **"Baby secret of the lost legend"** 1 h, 2 h 40, 4 h 20, 6 h, 7 h 45, 9 h 30
CINÉMA DU PARC 11:— **"Witness"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15.
CINÉMA DU PARC III: — **"Beverly hills cop"** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
L'AUTRE CINÉMA:(722-1451) — **"Splash"** 7 h — **"Brussels by night"** 7 h 15— **"Les saints inocents"** 9 h 15— **"Splash"** 9 h 30 (22 au 24 mars).
LAVAL I:(688-7776) — **"Witness"** 1 h 05, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 30 sam. dern. spect. 11 h 35.
LAVAL II:— **"La déchirure"** 1 h, 3 h 40, 6 h 20, 9 h, sam. dern. spect. 11 h 35
LAVAL III: — **"Ras les profs"** 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 20 sam. dern. spect. 11 h 25
LAVAL IV:— **"La compagnie des loups"** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h, sam. dern. spect. 11 h.
LAVAL V:— **"Beverly Hills cop"** 1 h 10, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 25, 9 h 35.sam. dern. spect. 11 h 30
LAVAL-ODÉON I:(687-5207)—**"Histoire d'O chapitre II"** 12 h 30, 2 h 15, 4 h, 5 h 45, 7 h 30, 9 h 20.
LAVAL-ODÉON II:— **"Body double"** 12 h 40, 2 h 45, 4 h 50, 7 h, 9 h 10.
LOEW'S I:(861-7437) — **"Witness"** 1 h 05, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 30.sam. dern. spect. 11 h 35
LOEW'S II:— **"Vision quest"** 1 h 15, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 25, 9 h 30.sam. dern. spect. 11 h 30
LOEW'S III:— **"Mischief"** 12 h 30, 2 h 20, 4 h 10, 6 h, 7 h 50, 9 h 40.sam. dern. spect. 11 h 35
LOEW'S IV:— **"Micki and Maude"** 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 20.sam. dern. spect. 11 h 25
LOEW'S V:— **"Starman'** 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 15.sam. dern. spect. 11 h 15
MERCIER:(255-6224)— **"Voici l'Amérique interdite"** 1 h, 4 h 50, 8 h 25 — **"Le droit de tuer"** 2 h 50, 6 h 35, 10 h 10
OUIMETOSCOPE:(525-860 0) — **"Les dieux sont tombés sur la tête"** 7 h 30, 9 h 30 —**"Les cinq derniers jours"** 7 h, 9 h 15.— **"Greystoke: la légende de Tarzan"** 2 h, 4 h 30, 7 h 15, 9 h 45— **"Sueurs froides"** 1 h 30, 4 h, 7 h, 9 h 30
OUTREMONT:(277-4145)— "La guerre des tuques" 2 h.— **"La publicité ça c'est du cinéma"** 4 h.— **"De Mao à Mozart"** 7 h 30— **"Plume: Ô rage électrique"** 9 h 30.— dim: **"La guerre des tuques"** 2 h.— **"La publicité ça c'est du cinéma"** 4 h.— **"Plume: Ô rage électrique"** 7 h 30— **"De Mao à Mozart"** 9 h 30
PALACE I:(866-6991) — "Porky's revenge" 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20.sam. dern. spect. 11 h 15
PALACE II:— "The killing fields" 12 h 45, 3 h 30, 6 h 15, 9 h.sam. dern. spect. 11 h 30
PALACE III:— "Nightmare on Elm street" 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15.sam. dern. spect. 11 h 15
PALACE IV:— **"Beverly Hills cop"** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.sam. dern. spect. 11 h.
PALACE V:— **"Beverly Hills cop"** 12 h 30, 2 h 30, 4 h 30, 6 h 30, 8 h 30.sam. dern. spect. 10 h 30
PALACE V!:— **"Beverly Hills cop"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.sam. dern. spect. 11 h 30
PARADIS I:(866-6991) — **"Histoire d'O chapitre II"** 2 h 50, 6 h 20, 9 h 50—**"Comme un papillon"** 1 h, 4 h 30, 8 h.
PARADIS II:— **"Supergirl"** 1 h 15, 5 h 20, 9 h 20—**"Le meilleur"** 3 h 10, 7 h 15.
PARADIS III:— **"Gremlins"** 2 h 15, 6 h, 9 h 45— **"Académie de police"** 12 h 30, 4 h 15, 8 h.
CINÉMA PARALLÈLE: (843-6001)— **"Un jour, Pina m'a demandé"** 19 h 30, **"La chevauchée roze"** et **"Born in flames"** 21 h. (15 au 28 mars).
PARISIEN I:(866-3856) — **"La compagnie des loups'** 12 h 20, 2 h 15, 4 h 10, 6 h, 7 h 55, 9 h 50.sam. dern. spect. 11 h 35
PARISIEN II:— **"Ras les profs"** 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 20.sam. dern. spect. 11 h 25
PARISIEN III:— **"La garce"** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 05, 9 h 05-.sam. dern. spect. 11 h 05
PARISIEN IV:— **"1984"** 12 h 45, 2 h 55, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 25 sam. dern. spect. 11 h 35
PARISIEN V:— **"Le p'tit con"** 12 h 30, 2 h 20, 4 h 10, 6 h, 7 h 50, 9 h 40.sam. dern. spect. 11 h 30
PLACE LONGUEUIL I:(679-7451) — **"Voici l'Amérique interdite"** 3 h, 6 h 35, 10 h 05— **"Le droit de tuer"** 4 h 40, 8 h 15.
PLACE LONGUEUIL II:— **"Body double"** 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 20.
PLACE VILLE-MARIE I:(866-0689) — **"Return of the sol dier"** 1 h 15, 3 h 20, 5 h 25, 7 h 30, 9 h 35.
PLACE VILLE-MARIE II:— **"2010"** 12 h 10, 2 h 30, 4 h 50, 7 h 10, 9 h 30.
PLACE ALEXIS NIHON I:(935-4246) — **"Mask"** 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h 15, 9 h 30 sam. dern. spect. 11 h 40
PLACE ALEXIS NIHON II:— **"A passage to India"** 12 h 30, 3 h 45, 7 h, 9 h 55.
PLACE ALEXIS NIHON III:— **"Breakfast club'** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 10, 9 h 20
PLACE DU CANADA:(861-4595) — **"Purple rose of Cairo"** 12 h, 2 h, 4 h, 6 h, 8 h, 10 h. sam. dern. spect. 11 h 45.
SAINT-DENIS II:(845-3222) — **"Cannibal ferox"** 14 h 40, 18 h, 21 h 20— **"Éventreur de New York"** 13 h, 16 h 20, 19 h 40.
SAINT-DENIS III:— **"Transe mortelle"** 14 h 10, 17 h 40, 21 h 10— **"La classe de 1984"** 12 h 25, 15 h 55, 19 h 25.
VERDUN:(768-2092)— **"Histoire d'O chapitre II"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
VERSAILLES I:(353-7880) — **"La compagnie des loups"** 12 h 20, 2 h 15, 4 h 10, 6 h, 7 h 55, 9 h 50
VERSAILLES II:— **"Ras les profs"** 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 20.
VERSAILLES III:— **"L'opéra de la terreur"** 3 h 10, 6 h 25, 9 h 40— **"Les exterminateurs de l'an 3000"** 1 h 30, 4 h 45, 8 h.
VILLERAY:(388-5577) — **"Histoire d'O chapitre 2"** 1 h 35, 3 h 25, 5 h 15, 7 h 10, 9 h 05
WESTMOUNT SQUARE:(931-2477) — **"1984"** 12 h 45, 2 h 45, 5 h, 7 h 05, 9 h 10
YORK:(937-8978) — **"Baby secret of the lost legend"** 1 h, 2 h 40, 4 h 20, 6 h, 7 h 45, 9 h 30.

EXPOSITIONS

APPART': 326 est Marie-Anne (287-1661)— Rétrospective de la revue Numéro, du 17 mars au 4 avril, jeu. au dim. 13h. à 18h.
ARTICULE: 4060 St-Laurent ste 106, Mtl (842-9686)— Peintures récentes de Tony Cooper, du 13 au 31 mars, du mer. au dim. 12h. à 17h.
AUBES 3935: 3935 St-Denis (845-5078)— Dessins et assemblages de Pnina Gagnon, du 26 fév. au 24 mars, mer. au dim. 13h. à 18h.
AXE NEO-7: 205 rue Montcalm, Hull (771-2122)— Peintures récentes de Claude Simard, du 10 au 31 mars
DANIEL BEAUCHESNE: Galerie art contemporain, 307 ouest Ste-Catherine ste 600 (843-7346)— Roger Vautour, 6 au 31 mars
CAISSE POPULAIRE NOTRE-DAME-DE-GRÂCE: 5319 Notre-Dame-de-Grâce— Exposition des oeuvres de Pierrette Viau, jusqu'au 8 avril
CENTRE DES ARTS VISUELS: 350 Victoria (488-9558)— « Joaillerie et petit objet métal » exposition des 20 meilleurs joailliers et orfèvres du Québec, du 15 fév. au 30 mars
CENTRE SAIDYE BRONFMAN: 5170 ch. Côte Ste-Catherine (739-2301)— « East Village at the/au centre » 95 artistes de New York, du 28 fév. au 14 avril
CENTRE COPIE-ART: 813 est Ontario (523-4830)— « Blind date » exposition de Suzanne Paquet et Claire Paquet, du 20 mars au 7 avril, ouvert du lun. au ven. 12h. à 18h., sam. dim. 15h. à 20h.
CENTRE CULTUREL VANIER: 15 Boul. Maple, Châteauguay (691-4680)— Exposition de Claude Sabourin, du 11 au 23 mars— Exposition des oeuvres de 25 artistes de Châteauguay, du 25 mars au 13 avril, du lun. au sam.
CENTRE D'EXPOSITION DRUMMOND: 175 rue Ringuet, Drummondville (477-5416)— Exposition des oeuvres de Doris Bellefeuille-Langevin et Wanda Sawicki-Kutac, du 17 mars au 28 avril
CENTRE D'HISTOIRE DE MONTRÉAL: 335 Place d'Youville, Vieux-Montréal (845-4236)— « Regards sur l'architecture commerciale de Montréal » en collaboration avec la Chambre de Commerce de Montréal, exposition de photographies, du 15 nov. au 15 mai 85, avec visites guidées se terminant à 15h.30
LE CERCLE D'ART: 2159 est Boul. St-Martin, Laval (384-2551)— Oeuvres de Louis Belzile, artiste peintre, du 10 mars au 9 avril, tous les jours de 10h. à 21h.
CHÂTEAU DUFRESNE: Angle Pie 1X et Sherbrooke (259-2575)— « Tissu-mode » tissus destinés à la création de vêtements jusqu'au 28 avril— « Expérience sur métier Jacquard » ensemble de tissus et de schémas illustrant des dessins contemporains jusqu'au 7 avril
CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE: 335 est Boul. Maisonneuve (842-9763)— « Connues, inconnues, mal connues, trop connues » exposition des photographies de Guy Borremans, du 5 mars au 14 avril
LA COLLECTION TUDOR INC.: 1538 Sherbrooke Ouest (933-2694) — "Oeuvres de M. Bellerive, Ron Bolt, A. Harrison, Bruce le Dain, E. Taheld et Y. Wilson.
COMPLEXE DESJARDINS: Mtl— « Cupidon et Psyché » photos-timbres artistiques par Daniel Cournoyer, jusqu'au 8 avril
DAZIBAO CENTRE D'ANIMATION ET D'EXPOSITION PHOTOGRAPHIQUE: 4060 St-Laurent ste 104 (845-0063)— Photographies de Judith Crawley— Photographies de Sheila Greenberg, 6 au 31 mars, du mer. au dim.
ÉGLISE SAINT-ANTOINE DE LONGUEUIL: 74 chemin Chambly, Longueuil— Exposition sur la vie et les oeuvres du Frère Marie-Victorin, les 23-24 mars
ESPACE OVO: 307 ouest Ste-Catherine (849-6253)— Collages, montages et 3 dimensions photographiques, du 27 mars au 4 mai, du mer. au sam. 12h. à 18h.
FORT CHAMBLY: 2 rue Richelieu, Chambly (658-1585)— Exposition « Jacques Cartier, capitaine, pilote et maître » du 15 fév. au 5 mai— « Le Fort Chambly et le régime français », en permanence— du mar. au dim. 09h. à 17h.
GALERIE ALLIANCE: 680 ouest Sherbrooke (284-3768)— Travaux récents de Françoise Lafleur, du 7 au 29 mars, lun. au sam. 11h. à 17h.
GALERIE AMRAD AFRICAN ARTS: 1396 ouest Sherbrooke (843-8433)— Exposition « Couleurs dans l'art africain » du 21 mars au 30 avril
GALERIE D'ART L'ARISTOCRATE: 1500 Atwater, Plaza Alexis Nihon (935-8030) — Peintures de N. Boisvert, M. Brazeau, M. Favreau, G.E. Gingras, J.P. Lapointe, A. Richardson, A. Rousseau, C.D. Valais.
GALERIE D'ART LA CANADIENNE: Le Reine Elisabeth, 900 o. Dorchester (875-8944)— Oeuvres d'artistes, peintures de Aubry, Alarie, Tiengo, Basque, Del Signore, Poirier, Picher et Noël tous les jours de 12h.00 à 18h.00, ven. de 12h.00 à 20h.00
GALERIE D'ART DU COLLÈGE ÉDOUARD-MONTPETIT: 945 chemin Chambly, Longueuil (679-2630)— « Événement lutherie guitares » du 26 mars au 11 avril
GALERIE D'ART CONCORDIA: 1455 ouest Boul. Maisonneuve (879-5917)— Joyce Wieland: dix ans de peinture— François Baillargé (1759-1830) un portefeuille de dessins académiques, du 20 fév. au 23 mars— Porcelaine: tradition d'excellence, 4 mars au 6 avril— Biennale de la faculté des Beaux-Arts, du 27 mars au 27 avril
GALERIE D'ART LES DEUX B: 4872 St-Denis (284-2668)— Peintures de Yves Laroche, 13 mars au 1 avril
GALERIE L'ART FRANÇAIS: 370 ouest Laurier (277-2179)— Oeuvres de G. Archambault, Y. Boulanger, C. Deberdt, H. Dion, A. Harrison, M. Tanobe, L. Scott etc.
GALERIE D'ART PELLETIER: 1030 Henri-Bourassa est (388-9642) — Exposition d'huiles et aquarelles d'A. Rousseau, A. L'Archevêque, H. Champagne, J. L'Escarbeau, J. Baudoin, M. Laberge, G. Légaré, V. Lapierre, V. Honch, S. Cosgrove, etc...
GALERIE ART SELECT INC: 6810 St-Denis (273-7088)— Oeuvres d'Angemil Ouellet, du 31 mars au 14 avril, du mar. au dim.
GALERIE ART ET STYLE: 4875A ouest Sherbrooke, Mtl (484-3184)— Oeuvres de Colette Boivin, Denis Bourgeois, Bruno Côté, F. Iacurto et Mario Mauro, du 23 mars au 29 avril
GALERIE D'ART VINCENT: Château Laurier, Ottawa— Exposition des oeuvres de Paul-Vanier Beaulieu, Jacques de Tonnancour, Pierre lefebvre et Claude A. Simard, lun. au ven. 10h. à 17h30, sam. 10h. à 17h.
GALERIE L'ART VIVANT: 3822 St-Denis (849-9690) — Exposition des aquarelles d'Anatol Gojot, et les artistes de la galerie
GALERIE LAURIENNE BAZINET: 5451 ouest Sherbrooke (483-2607)— Exposition des oeuvres de A.Y. Jackson, Frederick S. Coburn, Alex Colville, Marc Chagall, Joan Miro, Antoine Bittar, Cezyl Testeau, Hubert Van de Walle et les sculptures de Sylvia Daoust, Nicole Bourgault, et de Jules Mené, du mar. au dim.
GALERIE RENÉ BERTRAND: 1191 rue Cartier, Québec (524-7843)— « Notes et fragments: de l'ours aux cônes » exposition de Guy Pellerin, du 6 au 30 mars
GALERIE MAX BOUCHER: 20 sud St-Charles, Joliette (759-1661)— Tableaux de Luce Raymond, du 24 mars au 21 avril
GALERIE DU CENTRE: 31 ave Lorne, St-Lambert (672-4772)— Exposition annuelle des artistes de St-Lambert du 20 mars au 7 avril, du mar.au dim.
GALERIE DES 5 CONTINENTS: 1225 ave Greene, Mtl— « Petits trésors » petits objets de l'Afrique et de l'Asie, du 21 mars au 20 avril
GALERIE DES CLOSERIES: 7373 rue des Closeries, Anjou (351-2898)— Oeuvres de Muneret, peintre européen, du 20 au 31 mars, du jeu. au dim.
GALERIE CONVERGENCE: 1285 rue Visitation, Mtl (524-4060)— Petits formats de Russell T. Gordon, du 13 au 30 mars, du mer. au sam. 13h. à 18h.
GALERIE CULTART: 360 est rue Roy, Mtl (843-3596)— « Année-Lumière » oeuvres récentes de Indira Nair, du 13 mars au 7 avril
GALERIE DU CYGNE: 2050 rue Crescent, Mtl (843-4802)— Exposition de céramiques originales d'André Brasilier, ainsi que les lithographies et oeuvres récentes d'Arroyo et de Lilivandel
GALERIE ALINE DALLAIRE: 2750 Boul. Marie-Victorin, Longueuil (875-5680)— Exposition des peintures de l'honorable Jean-Pierre Côté, du 9 au 28 mars, tous les jours de 10h. à 21h.
GALERIE DANIEL: 2159 rue Mackay (844-4434)— Exposition des oeuvres de

TOUT À LOISIR

LA CHRONIQUE DU TEMPS LIBRE

Le temps des sucres

PIERRE HAMEL*

PEUT-ÊTRE êtes-vous parmi ceux qui entaillent leurs deux érables, dès le printemps venu ? Si c'est votre cas, j'ai quelques petits conseils pour vous. D'abord, il ne faut pratiquer des entailles que dans les arbres qui ont atteint huit pouces de diamètre. Pour les plus gros, il faut mettre une chaudière de plus tous les huit pouces additionnels.

Les entailles doivent être à hauteur de ceinture, mais pas trop près des anciennes. C'est une zone de bois mort et la coulée ne serait pas bonne. Il paraît qu'il faut attendre 40 ans avant d'entailler au même endroit... Pour la cuisson du sirop, un bon plat en acier inoxydable est le meilleur ustensile. Par contre, pour brasser et écumer, les palettes de bois (en érable évidemment) sont préférables à celles en métal.

Bon, vous avez bien récolté un litre (!) de sève mais ça ne vous a pas donné le goût du sirop pour autant. C'est le *job* de la cabane à sucre.

Où se sucrer le bec ?

L'odeur de cette belle sève sucrée a commencé à envahir la cabane. Déjà, la famille Cliche de Saint Joseph de Beauce laisse couler son sirop chaud sur une belle neige blanche. Toute l'attention des visiteurs s'est déplacée de la cabane vers l'extérieur, en même temps que la tire d'érable. Tout le monde se pourlèche les babines.

Vous croyez rêver ? Mais non, il existe encore des cabanes à sucre de ce type. Et en bien plus grand nombre que vous ne le pensez. Agricotours vous en propose plusieurs. En fait, une quinzaine, réparties dans six régions du Québec. Il est possible d'y passer une journée en famille ou entre amis.

La plupart de ces cabanes à sucre, tenues par les membres d'Agricotours, offrent un bon repas, typique des sucres, une visite guidée des installations et diverses activités de plein air reliées aux travaux des sucres. On a aussi droit à des explications concernant la fabrication du sirop d'érable.

Pour connaître les tarifs et les activités offertes par les membres d'Agricotours, vous pouvez communiquer directement avec cet organisme : (514) 374-4700, poste 483, ou aux quatre bureaux de Vacances Familles : Québec, (418) 658-0576; Montréal, (514) 374-4700, poste 482; Longueuil, (514) 468-6522, ou Jonquière, (418) 548-4626.

Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) vient, lui aussi, de publier son répertoire 1985 : *Où aller à une partie de sucre au Québec*, 60 pages d'adresses avec cartes des régions agricoles du Québec, conseils aux consommateurs, renseignements sur les produits de l'érable et recettes de circonstance. On peut en obtenir copie à l'adresse du MAPAQ, C. p. 1693, Québec, G1K 7J8, ou au comptoir du ministère, 200, chemin Sainte-Foy, Québec.

L'horticulture

Dans le cadre de « Pleins Feux Laval '85 », la Société d'horticulture et d'écologie de Laval invite tous les amateurs à une série de conférences, les 30 et 31 mars prochain au cégep Montmorency.

Comment cultiver son potager et aménager son bout de terrain tout en tirant profit des plantes vivaces; la culture des violettes africaines et le comportement des fleurs cultivées en général : autant de sujets qui seront abordés lors de ce week-end à saveur printanière.

À cette occasion, la Société d'horticulture aura d'ailleurs un kiosque d'information pour répondre à vos questions. Pour renseignements complémentaires, il faut appeler au (514) 687-6685.

—

* Cette chronique est préparée pour LE DEVOIR... À LOISIR par le service des communications du **Regroupement des organismes nationaux de loisir** (RONLQ), 1415, rue Jarry est, Montréal, H2E 2Z7, 374-4700, poste 425.

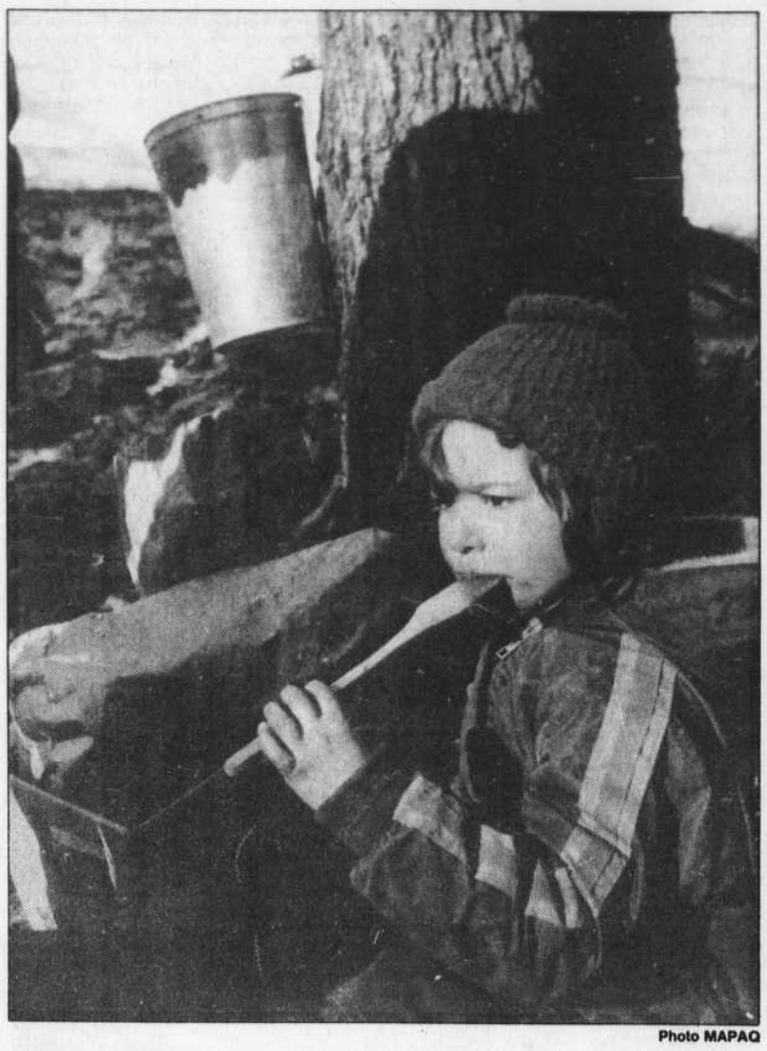

Photo MAPAQ

Souffrez-vous de la frénésie des loisirs ?

STATE COLLEGE, Pennsylvanie (AFP) — Les Américains se donnent trop de peine pour avoir du plaisir, estime un sociologue de l'Université de Pennsylvanie.

M. Geoffrey Godbey, qui a mené une enquête minutieuse sur le sujet auquel il vient d'ailleurs de consacrer un ouvrage, estime que les Américains mettent trop de frénésie dans leurs loisirs. Les activités de loisir, déclare-t-il, ont pris de plus en plus d'importance aux yeux des Américains, parce qu'elles les définissent aux yeux des autres gens.

Ainsi, selon M. Godbey, les Américains se demandent sans cesse pendant leurs loisirs s'ils prennent assez de bon temps, s'ils sont compétents dans ce qu'ils font, et en tout cas s'ils sont meilleurs que le voisin. Ils prennent tout beaucoup trop au sérieux, et ce ne sont plus des loisirs, ce n'est plus du bon temps. Problème, dit le sociologue, d'une société où l'on est seulement ce que l'on fait.

Selon M. Godbey, les Américains en outre « mènent leurs loisirs au même train d'enfer que le reste de leur vie ». Aujourd'hui, dit-il, on parcourt les zoos en voiture. « Quand j'étais petit, on passait la journée à regarder les animaux. » De même, si l'on préfère souvent le squash au tennis, c'est que ça permet de faire plus d'exercice en moins de temps. Enfin, affirme-t-il, personne ne fait du *jogging* pour le plaisir. À moins d'être fou.

Vendanges romantiques à Montréal

JOSÉE BLANCHETTE

CHAQUE AUTOMNE s'empilent sur le trottoir les caisses de raisins tachées. Le voisinage portugais de Montréal est « en vendange » : les femmes aux tabliers fleuris vont d'une porte à l'autre, les hommes ressortent porteurs de bassines, la communauté s'entraide et le vin fermente. Faire le vin, pour eux, c'est un peu comme faire les confitures pour nous. Ils y mettent la même ardeur et se servent des mêmes recettes qu'ils ont longtemps vu faire par d'autres.

Au Portugal même, les vendanges s'accompagnent d'un cérémonial quasi religieux : des chants scandent le va-et-vient des cisailles, les femmes portent les hottes sur leur tête et les hommes se mettent à nu pour écraser le moût violet. De moins en moins répandues, ces pratiques ont marqué une certaine approche de la vigne, moins scientifique et plus confiante dans les vertus secrètes du raisin et de la nature qui le porte.

C'est ce qui a peut-être fait dire à certains que le vin portugais n'avait ni vice, ni vertu. Il passe souvent pour être un vin de consommation courante qui supporte mal les exportations et préfère rester chez lui, bien tapi dans ses caves, à l'ombre des insultes et des remontrances. Et pourtant, on gagnerait à rechercher sa compagnie, ne fût-ce qu'en prétextant un voyage d'agrément au Portugal.

Les plantations de vignes se retrouvent principalement dans les régions de Lisbonne, du Dao et du Minho. Pourtant, le plus célèbre des vins portugais vient du Douro; c'est le Mateus, vin rosé additionné de sucre avant l'exportation et que les formes rebondies de la carafe contribuent à faire vendre abondamment. Mais le vin portugais est avant tout une quantité industrielle de vins rouges, parfois aussi corsés que ceux du Rhône, d'autres fois très jeunes (moins d'un an) et commercialisés sous le nom de « Vinhos Verdes ». À l'extérieur des frontières portugaises, on retrouve ce « vin vert » dans les vins blancs seulement.

Le Dao est l'enfant chéri de la production vinicole portugaise, bien que les vins provenant de domaines précis n'existent pas encore. On y trouve des vins souples qui se développent en finesse, des vins riches en glycérine qui vous glissent soyeusement dans le gosier.

Les vins portugais sont le plus souvent millésimés et portent parfois la mention « Garrafeira ». Celle-ci indique un vin de meilleure qualité, conservé pendant quelques années avant d'être mis sur le marché.

Au Québec, les vins portugais disponibles sont limités et peuvent sembler coûteux si l'on tient compte d'une qualité parfois déficiente des cépages utilisés pour leur fabrication. L'expérience devient enrichissante lorsqu'on s'attarde à leur différence et à l'âge des vins; cette dégustation d'un vin vert blanc et de cinq millésimes rouges le prouve à coup sûr. Dans l'ordre des préférences :

Garrafeira 1968, Caves Solar da **Francesas — $10.45 (MDV)**

Ce vin s'est mérité des éloges quant à sa robe d'un beau rouge orangé, un nez plutôt timide et légèrement madérisé et son approche moëlleuse en bouche. Ses nuances cuites et légères en font un vin de table très balancé.

Romeira 1974, Garrafeira, Caves **Velhas — $9 (MDV)**

Un pourcentage en alcool assez élevé (12.5 %), sa couleur opaque et violacée promet un vin riche en matières et en caractère. Exact ! Le nez ne trompait pas ce vin fruité, tanique et spectaculaire comme le sont certains côtes-du-Rhône bien campés dans leur réputation.

Terras Altas 1980, Dao — $5 (SAQ)

D'un beau rouge rubis avec un nez poivré où l'on sent bien la présence de l'alcool. L'équilibre est maintenu entre le fruit et les tanins et une certaine chaleur émane de ce vin gras et, à ce prix, fort honnête.

Garrafeira Imperial 1966, Reserva **Particular — $10.10 (MDV)**

La robe orangée laisse prévoir un vin assez vieux et le nez prouve qu'il n'a pas tenu le coup. On sent le fût, les pruneaux étuvés; on lui trouve beaucoup de maigreur, trop acide, court et astringent. Bref, il a subi l'irréparable outrage des ans...

Garrafeira 1970, Carvalho, Ribeiro et **Ferreira — $9.50 (MDV)**

Un autre rouquin qui n'a pas su vieillir. Un nez de grain fermenté allié à celui vague de sherry. En bouche, pas de fruit, aucune longueur et beaucoup de fatigue.

Grinalda, Vinho Verde, Quinta da **Aveleda — $8.05 (MDV)**

Un vin blanc à la robe pâlotte et liquéfiée. Le nez est acide, pomme verte à souhait. Peu d'alcool (9.5 %), peu de fruit, frais mais à faire grincer des dents... le prix aussi !

MUSIQUE

Classique

BASILIQUE MARIE-REINE DU MONDE 1071 rue de la cathédrale (866-1661) — Tous les dimanches à 11h. le choeur polyphonique de Montréal

BASILIQUE NOTRE-DAME: 116 ouest Notre-Dame (849-1070)— Tous les dim. à 11h. grand'messe (grégorien et polyphonie) et à l'orgue Pierre Grandmaison.— Les 6 dimanches du Carême, présentation de l'intégrale des six symphonies pour orgue de Louis Vierne, sous la dir. de Antoine Reboulot, Jacquelin Rochette interprète la sixième symphonie, le 24 mars 20h.

CAFÉ-CONCERT LA CHACONNE: 342 est Ontario (843-8620)— Poésie et chansons du Moyen-Âge et de la Renaissance interprétés par Maxime, 23 mars, 21h.— Tous les mardis soirs Flamenco avec Sonia Del Rio et son guitariste Antonio Rodriguez

CHRIST CHURCH CATHEDRAL: rue Ste-Catherine entre Union et Université— Tous les dimanches à 10h. et 16h., chorale de l'église— Concert de l'Ensemble Les Petits Violons, sous la dir. de Jean Cousineau et Le Choeur Laval, sous la dir. de Germain Lefebvre, le 23 mars à 17h.30— Récital-midi pour le Carême avec T. Woolard Harris, à l'orgue, le 25 mars à 12h.30

CHURCH OF ST-ANDREW AND ST-PAUL: Angle Redpath et Sherbrooke (842-3431)— Tous les dimanches à 11h.00 chorale de l'église, direction Wayne Riddell

ÉGLISE SAINT-CLAUDE: rue Meunier, coin 7e ave, Laval-des-Rapides— Concert des Petits Violons, sous la dir. de Jean Cousineau et le Choeur Laval, sous la dir. de Germain Lefebvre, le dim. 24 mars à 20h.

JARDIN BOTANIQUE: 4101 est Sherbrooke, Mtl— Récital de violon, Ann Roux, Classe Raymond Dessaints, 24 mars, 15h.

MOYSE HALL: McGill Campus, 845 ouest Sherbrooke, Mtl— Le Théâtre d'Opéra du Nord présente « Dido and Aeneas » opéra de Henry Purcell, le 23 mars, à 20h.30

ORATOIRE ST-JOSEPH: 3800 chemin Queen Mary (733-8211) — tous les dimanches à 11h. les petits chanteurs du Mont-Royal, sous la dir. de Gilbert Patenaude— le dim. 24 mars la messe « Cantate Domino » de « Viadana » et le motet « Christus Factus Est » de « Anton Bruckner » — À 15h.30, récital de l'organiste Anne-Marie Leduc

PAROISSE ST-ALPHONSE: 560 est Crémazie, Mtl— Fêtes du 75e anniversaire, concert de Evan Joanness et le quatuor Jacques Laflèche, le 23 mars à 20h.

RESTAURANT BUTCH BOUCHARD: 881 est Boul. Maisonneuve (527-1221)— Spectacle de Janusz Wolny, baryton, et de Magdalena Kowalewska, pianiste, les ven. et sam. à 19h.30, et le dim. à 18h.30

SALLE WILFRID PELLETIER: PDA (842-2112)— Les Grands Ballets Canadiens, 23 mars, 20h.— Orchestre philarmonique d'Israël, 24 mars, 20h.— Récital Grand Marnier, Krystian Zimerman, 25 mars, 20h.

SALLE POLLACK: 555 ouest Sherbrooke, Mtl— L'Orchestre de chambre I Musici de Montréal en concert dans des oeuvres de Vivaldi, le 23 mars à 20h.— Ladies-'Morning Musical Club présente un concert le 24 mars à 15h.30— Tudor fête le tricentenaire de J.S. Bach, sous la dir. de Wayne Riddell les 24-25 mars, à 20h.

THÉÂTRE MAISONNEUVE: PDA (842-2112)— Orchestre de chambre McGill, chef d'orchestre, Alexander Brott, 25 mars, 20h.30

GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC: Québec— Salle Octave-Crémazie: Les Concerts du Conservatoire, 25 mars, 20h.

CENTRE NATIONAL DES ARTS: Ottawa— Salle Opéra: Ocna, aventures musicales, 23 mars, 11h.— Concerts Pop de l'Ocna, 23 mars, 13h.

Populaire

L'AIR DU TEMPS: 194 St-Paul Ouest (842-2003)— Happy Hour 4 à 7 du mar. au ven.— Spectacles du soir à 21h.30— Michel Martineau Ensemble avec Louise Beauchesne, Marc Langis et Mario Labrosse, 23 mars— Ranee Lee, chanteuse avec Richard Ringe Trio, 26 au 30 mars

BAR LE BRUIT COURT: 4295 St-Denis (843-6392)— Dub Trio, reggae, 23 mars, 21h.30

BIDDLES: 2060 Aylmer (842-8656)— —Charlie Biddles du mer. au sam. de 10h00 à 02h00 — Brunch Jazz avec M. Normand de 12h00 à 17h00, autre orchestre de 18h00 à 23h00.

LE BIJOU: 302 rue Lemoyne (288-5508)— Tous les jours pianistes à 17h00 et 22h00.

CAFÉ CAMPUS: 3315 chemin Reine-Marie (735-1259)— Le Groupe Soon Soon, rock visuel, 24 mars, 21h.

CAFÉ THÉLÈME: 311 est Ontario (845-7932)— Joe Timmins Jazz Quartet, 23 mars, 21h.30

COCK'N BULL: 1944 Ste-Catherine O. (932-4556)— Tous les dim. jazz et dixieland live.

LE GRAND CAFÉ: 1720 St-Denis (849-6955)— Le Bateau Ivre: « Tiger Okoshi » 23 mars, 3 spectacles par soir à compter de 21h.30

HOTEL DE LA MONTAGNE: 1430 rue de la Montagne (288-5656)— Carol Parisien mer. au sam. 21h. à 01h.— Chris Medina lun. au mer. 21h. à 01h., mer. au ven. 17h. à 21h.

HOTEL REGENCE HYATT: 777 Université (879-1370)— Bar tour de ville: Quartet Réflexions, du mar. au dim. de 21h00 à 02h00— Bar La Verrière: pianobar avec Roland Devèze mar. au sam. 19h00 à 00h00— Diner-dansant chez Hugo avec le pianiste Gerry Pucci.

LA CROISETTE: 1201 Dorchester (878-2000)— dim. au ven. de 18h00 à 23h00, Marie-Andrée Ostiguy, pianiste

L'IMPROMPTU: 1201 ouest Dorchester (878-2000)— Au piano du lun. au sam. Eddy Prophète, pianiste-animateur

RISING SUN: 286 ouest Ste-Catherine (861-0657)— « Archie Shepp Quartet » jazz, 23-24 mars— Blue Monday Jam Session, avec Stephen Barry Band, 25 mars

SALLE REINE ÉLISABETH: bar des voyageurs 900 Boul. Dorchester (861-3511)— Normand Zubie et David Lessard lun. et mar. de 17h00 à 22h00— Oliver Jones et Charles Biddles, mer. jeu. ven. de 17h00 à 22h00— Normand Zubie et Daniel Lessard, sam. de 17h00 à 24h00.

Expositions

Suite de la page 35

le calendrier de la ville de St-Laurent, jusqu'au 24 mars

MUSÉE DU BAS SAINT-LAURENT: 300 rue St-Pierre, Rivière-du-Loup (862-7547)— Claude Bilodeau, photomontages récents de l'artiste, du 20 fév. au 24 mars— « Splendeurs d'Orient » exposition prestigieuse du Musée des Beaux-Arts de Montréal, du 6 mars au 7 avril

MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL: 3400 ave du Musée (285-1600)— « Léon Golub: oeuvres de 1947-1984 » du 5 avril au 26 mai

MUSÉE MARC-AURÈLE FORTIN: 118 rue St-Pierre, Vieux-Montréal (845-6108)— Oeuvres inédites de M.A. Fortin— Rodolphe Duguay (1891-1973) peintre, graveur de Nicolet, de 11h. à 17h. mar. au dim.

MUSÉE DE L'ÎLE SAINTE-HÉLÈNE: Ile Ste-Hélène (861-6701)— « Les découvertes françaises de l'Amérique » exposition des marines de l'artiste Peter E. Robinson, qui retrace l'histoire des grands explorateurs français du XV1e et XV11e siècles— La Collection Molson, sélection des plus belles armes dont certaines remontent au 16e siècle, tous les jours 10h. à 17h.

MUSÉE McCORD: 690 ouest, rue Sherbrooke (392-4778) — Cent ans de costume: 1884-1984, exposition de divers types de vêtements de cette époque du 12 sept. au 30 juin 85— « Au rythme de la Côte » photographies de Louise Abbott, jusqu'en avril— « 200 ans de villégiature dans Charlevoix » du 26 mars au 12 mai

MUSÉE DU QUÉBEC: 1 rue Wolfe, Québec— « L'art du Québec au XXe siècle » jusqu'au 28 avril— « Du fond du coeur » exposition organisée par le Musée national de l'homme à compter du 20 fév.— « Un château » installation vidéo de Francine Chainé, du 7 mars au 21 avril

MUSÉE RÉGIONAL DE VAUDREUIL-SOULANGES: 431 Boul. Roche, Vaudreuil— Exposition de Normand Hudon, artiste peintre, du 12 mars au 1 avril

MUSÉE DU SAGUENAY-LAC-ST-JEAN: 534 rue Jacques-Cartier, Chicoutimi— Exposition des oeuvres de Michelle Heon, du 15 mars au 14 avril

MUSÉE UNIVERSEL DE LA CHASSE ET DE LA NATURE: Parc Mont-Royal, 1260 Camilien-Houde (843-6942)— Présentation d'artistes animaliers internationaux, histoire des Appelants du Québec

LA PETITE GALERIE: 1200 Shefford, Bromont (534-2256)— Oeuvres des artistes de la galerie, dont Pierre Tabouillet, Yves Bergeron, Raymond Dupuis et John Walsh, sam. et dim. 10h. à 18h.

USINE DE CRÉATION AKME: 77 ouest Mont-Royal ste 402, Mtl— « Multi-Expo Printemps 85 » peinture, dessin et photographie, 23-24 mars, de 10h. à 22h.

VU CENTRE D'ANIMATION ET DE DIFFUSION DE LA PHOTOGRAPHIE: 44 Garneau local 202, Québec (692-1322)— « Visions urbaines » exposition de Linda Rutenberg, du 7 au 31 mars

WADDINGTON & GORCE INC: 1504 ouest Sherbrooke, Mtl (933-3653)—Oeuvres récentes de Robert Michener, huiles sur toile, du 20 mars au 11 avril, mar. au sam.

VARIÉTÉS

AQUARIUM DE MONTRÉAL: La Ronde, Île Ste-Hélène (872-4656)— Ouvert tous les jours de 10h. à 17h.

ATELIER DE MUSIQUE ET CHANSONS: 356 rue Berri (845-3876)— L'Atelier de musique et chansons présente un tour de chant de René Robitaille, le 23 mars, à 21h.— ainsi qu'un récital de Jean Marcoux à 22h.30

LA BARRIQUE: 1345 est Fleury— Tous les sam. menus dansants, avec le Trio Daniel Loyer, à compter de 19h.30

BISTRO D'AUTREFOIS: 1229 St-Hubert (842-2808)— La Boîte à Lily: Spectacle de Barbara, avec Lise Dolbec et Philippe Noireaut, 23 mars, 21h.30 et 23h.30, 24 mars, 21h.30

CAFÉ CAMPUS: 3315 chemin Reine-Marie (735-1259)— Semi-finale « La Slot » ligue de hockey sur table, 23 mars, 21h.

CAFÉ-THÉÂTRE QUARTIER LATIN: 4303 St-Denis, Mtl (843-4384)— Tous les sam. et dim. jusqu'à la fin mars, « Les trois petits cochons » et « La fleur enchantée » présentation du Studio Da Silva, à 14h.

CAFÉ TIMÉNÉS: 4857 ave du Parc (272-1734)— Brunchs du dimanche avec Alain Mont Blanc, guitare espagnole et sud américaine, 24 mars, 14h.

LA CAVE À MOUSSE 11: 121 est rue Duluth (842-5524)— Sam. Jamil, auteur-compositeur-interprète, avec Christian Gauthier, co-animateur

CENTRE SHERATON DE MONTRÉAL: 1201 Dorchester (872-2000): Au rendez-vous des danseurs du Tout-Montréal, du mardi au dimanche, de 21h à 3h.

CLUB SODA: 5240 ave du Parc (270-7848)— Chantal Beaupré en spectacle, 23-24 mars, 20h.30

LES FOUFOUNES ÉLECTRIQUES: 97 est Ste-Catherine, Mtl— Peinture en direct 3X4, le 24 mars, 20h.30

GAZEBO DE LA BAIE: Place Vertu— Défilé de mode « Atoupri » coordination Sonia Ouellette, étudiante de Luc Breton, du collège LaSalle, le 23 mars 11h. et 14h.

MAISON DE LA CULTURE CÔTE-DES-NEIGES: 5290 chemin Côte-des-Neiges (739-7195)— Les Rescapés de l'Imaginaire présentent un spectacle intitulé « Gershwin, the man I love » le 23 mars, à 20h.

PLANÉTARIUM DOW: 1000 ouest St-Jacques (872-4530)— « Galilée, un pionnier » du 6 mars au 28 avril, spect. français: mar. au ven. 13h.30 et 20h.30, sam. 14h15, 16h30, 20h.30, dim. 13h, 15h30, 16h30, 20h30

RESTAURANT LE COMMENSAL: 680 ouest Ste-Catherine (871-1480)— Concerts de luth et de guitare classique du jeu. au dim. de 18h.30 à 22h.30

LES RETROUVAILLES: 1709 St-Denis (849-9275): John Baudine quartette (B&B) mer. au sam. 22h. à 01h.— Sylvain L'heureux chansonnier, dim au mar. de 22h à 01h.

SPECTRUM DE MONTRÉAL: 318 ouest Ste-Catherine (861-5851)— « Al Dimeola and Friends » avec Airto Moreira et Phil Markovitch, 23 mars, 20h. et 23h.45— Groupe Slayer, 24-25 mars, 21h.

TANGENTE: 3655 St-Laurent ste 303 (842-3532)— L'École de mime corporel présente « How I was perplexed and what I did about it » le 23 mars, à 20h.30

THÉÂTRE MAISONNEUVE: PDA (842-2112)— Colombaioni, les clowns de Fellini, 23 mars, 20h.

THÉÂTRE DE LA VEILLÉE: 1371 est Ontario (526-6582)— Spectacle « Carmen Jolin, chante » du 27 au 30 mars, 20h.30

THÉÂTRE DU P'TIT BONHEUR: 57 rue Adelaide est, Toronto— « 1900 » Monique Leyrac chante la belle époque, jusqu'au 31 mars

THÉÂTRE

A.S. CENTRE-SUD: 2020 Visitation, Mtl (253-3854)— Le Théâtre d'un Temps présente « Je t'aime ben qu'trop » de Jocelyne Beaulieu, m. en s. Geneviève Notebaert, du 6 au 31 mars, à 20h., du mer. au dim.

ATELIER CONTINU: 1200 Laurier est (270-1178)— Le Théâtre de la Poursuite présente « Houdini » texte de Patrick Quintal, m. en s. Patrick Bonté, du 6 au 24 mars, mer. au dim.

CAFÉ ESPERANTO: 3553 St-Urbain, Mtl (842-8836)— Le Théâtre de la Nouvelle Existence présente « Huis-clos » de Jean-Paul Sartre, m. en s. Oscar Oliverio, 24 mars, 28 au 31 mars, à 20h.

CAFÉ DU MARCHÉ: 4375 est Ontario (252-1744)— « Le Tartuffe » de Molière, sam. 20h.30, dim. 19h.30, tout mars

CAFÉ DE LA PLACE: PDA (842-2112)— « Je t'embrasse, Sylvia » retrace la vie de Sylvia Plath, m. en s. Michelle Rossignol, du 6 mars au 20 avril, lun. au sam. 20h.30

CAFÉ-THÉÂTRE QUARTIER LATIN: 4303 St-Denis (843-4384)— « Quand tomberont les branches » de Pieter Anton Van Westrenen, m. en s. Jean-Raymond Châles, du 6 au 23 mars, mer. au dim. 20h.

DÎNER-THÉÂTRE LES MASQUES: Hôtel Régence Hyatt, 777 Université, Mtl (879-1370)— « They're playing our song » de Neil Simon, en prolongation jusqu'au 14 avril, du mer. au dim.

ESPACE LIBRE: 1945 rue Fullum, Mtl (521-4191)— Le Nouveau Théâtre Expérimental présente « Le cyclope » drame satyrique d'Euripide, m. en s. Jean-Pierre Ronfard, du 6 mars au 6 avril, du mer. au dim. 20h.30, suppl. le sam. à 23h.

GALERIE DE MARIONNETTES DU THÉÂTRE DE L'AVANT-PAYS: 550 Atwater, Mtl (935-7257)— Exposition et spectacle de marionnettes « Sabib ou une orange à la mer » texte Marielle Bernard, m. en s. Michel P. Ranger, tous les sam. et dim. de mars à 14h.

HÔTEL MÉRIDIEN: 4 Complexe Desjardins, Mtl (285-1968)— « Expo, eh? » avec les comédiens d'Acme Harpoon Co., mer. au ven. 20h.30, sam. 20h. et 22h.30

HÔTEL REINE ÉLIZABETH: Café Arthur, 900 ouest Dorchester (861-3511)— « La vie parisienne » de Jacques Offenbach, en prolongation jusqu'au 31 mars, du mer. au sam. 21h., le dim. 15h. et 20h.

MAISON THÉÂTRE: Le Tritorium, 255 est Ontario, (288-7211)— Le Carrousel présente « Les petits pouvoirs » de Suzanne Lebeau, sam. 14h. et 19h, dim. 14h.

MONUMENT NATIONAL: 1182 St-Laurent, Mtl— Les finissants de l'École nationale de théâtre présentent « Dans les dunes de Tadoussac », écrit et m. en s. par Jean-Pierre Ronfard, du 26 au 30 mars, à 20h. entrée libre

RESTAURANT-THÉÂTRE LA LICORNE: 2075 Boul. St-Laurent (843-4166)— « Something red » (version française) de Tom Walmsley, m. en s. Daniel Valcourt, à compter du 1 mars, du mar. au dim. 20h.30

SALLE FRED BARRY: 4353 est Ste-Catherine (253-8974)— « J'ai rêvé que la neige brulait » production du Théâtre du Quartier, du 6 au 30 mars

THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI: 1297 Papineau (523-1211)— « Le facteur réalité » de René Gingras, m. en s. Daniel Roussel, du 7 au 30 mars, mar. au sam. 20h.30, dim. 15h.

THÉÂTRE CENTAUR: 453 St-François-Xavier, Mtl (288-3161)— « Successful strategies » de Marivaux, traduction de Timberlake Wertenbaker, du 14 mars au 7 avril, mar. au sam. 20h., dim. 19h., matinée le sam. 14h.— « Bienvenue aux dames, ladies welcome » de Jean-Raymond Marcoux, m. en s. Pierre Collin, 23 mars, 17h. et 21h., 24 mars, 19h.30

THÉÂTRE DU CENTRE SAIDYE BRONFMAN: 5170 chemin Côte Ste-Catherine (845-9171)— Le Groupe Théâtral du Centre Hillet et le Centre Saidye Bronfman présentent « Vestiges », création collective bilingue, les 23-24 mars 20h., matinée le dim. 14h.

THÉÂTRE DU MORRICE HALL: 3485 McTavish (392-8926)— Les étudiants en art dramatique de McGill présentent « Life is a dream » de Calderon de la Barca, du 20 au 23 mars, 27 au 30 mars, à 20h.

THÉÂTRE PORT-ROYAL: PDA (842-2112)— La Compagnie Jean Duceppe présente « Désir sous les ormes » d'Eugene O'Neill, m. en s. Michel Dumont, 23 mars, 17h. et 21h.

THÉÂTRE DE QUAT'SOUS: 100 est ave des Pins (845-7277)— « Nature morte » documentaire d'Emily Mann, m. en s. Yves Desgagnés, du 26 mars au 28 avril, du mar. au sam. 20h., dim. 15h.

THÉÂTRE DU RIDEAU VERT: 4664 St-Denis (844-1793)— « Une journée particulière » d'Ettore Scola, m. en s. Guillermo De Andrea, du 26 fév. au 24 mars, mar. au ven. 20h., sam. 17h. et 21h., dim. 15h.

GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC: Québec— Salle Octave-Crémazie: « Bonjour, là, bonjour » de Michel Tremblay, m. en s. André Brassard, du 5 au 30 mars, mar. au sam. 20h.

SALLE RENÉ-PROVOST: Angle des rues Wright et Leduc, Hull (771-6669)— « Jocelyne Trudelle...trouvée morte dans ses larmes » de Marie Laberge, m.en s. Serge Hamelin, 23 mars 20h.30, le 24 mars 19h.30

THÉÂTRE DE L'ÎLE: 1 rue Wellington, Hull (771-6669)— « Les Moineau chez les Pinson » de Georges Dor, m. en s. Hedwige Herbiet, du 27 fév. au 29 mars, mer. au ven. 20h.30, sam. 19h. et 22h.

CENTRE NATIONAL DES ARTS: Ottawa— Salle Théâtre: La compagnie Jean Duceppe présente « Un village de fous », 23 mars, 14h. et 20h.— Salle Studio: Prairie Theatre Exchange Production présente « Fighting days » sem. 20h., sam. 14h. et 20h.

TÉLÉVISION

SAMEDI

2 CBFT

12.00 La semaine parlementaire à Ottawa
13.00 D'hier à demain
13.30 Émission spéciale Sommet économique d'Ottawa
17.00 Raid le Cap— Terre de feu
18.00 Le Téléjournal
18.06 Impacts
19.00 Le monde merveilleux de Disney
20.00 La soirée du hockey Les Canucks de Vancouver visitent les Jets de Winnipeg
22.30 Le Téléjournal
22.50 Les nouvelles du sport
23.05 La politique fédérale
23.15 Télé-sélection « Christina » can. 73 avec Barbara Parkins, Peter Haskell et James McEachin

10 CFTM

12.00 Samedi magazine
14.00 Forum
15.00 Au féminin
16.00 Drôle de monde
16.30 Plexi-mag
17.45 Le Dix vous informe
17.55 Lotto 6/49
18.00 Pop Express
19.00 Super Galaxie
20.00 Cinéma du samedi « Une sale affaire » fr. 80 avec Marlène Jobert, Victor Lanoux, Agnès Château et Bernard Crommbé
22.00 Ethnies
22.30 Sur la sellette
23.00 Les Nouvelles TVA
23.15 Les Sports
23.30 Cinéma de fin de soirée « Serpico » amér. 73 avec Al Pacino, John Randolph, Tony Roberts,Biff McGuire et Barbra Eda-Young
02.00 Cinéma de fin de soirée « La mégère apprivoisée » esp. 56 avec Carmen Sevilla, Claudine Dupuis, Raymond Cordy et A. Closa

17 RADIO-QUÉBEC

18.00 Passe-Partout
18.30 Heidi: l'arrivée de Clara
19.00 Parler pour parler
19.58 Tirage de la Quotidienne
20.00 Variétés Michel Jasmin
21.30 Ciné-Répertoire « La fille prodigue » fr. 80 avec Jane Birkin, Michel Piccoli, Natasha Parry, Eva Renzi, René Feret et Audrey Matson

99 TVFQ (Câble)

13.30 Champs-Elysées
15.15 Sept sur sept
16.30 Vitamine
17.30 Le Journal
18.00 Trente millions d'amis
18.30 Des chiffres et des lettres
18.50 Thé dansant
19.30 Infovision
20.45 Intermède
21.00 Champs-Élysées: « Mireille Mathieu »
23.00 Autour de
23.30 Cocoricocoboy
23.45 Prélude à la nuit
00.35 Le Journal

6 CBMT

12.30 Mr. Microchip
12.58 Community notes
13.00 Steppin' Out
13.30 Western Gardener
14.00 News Special Economic Conference at Ottawa
17.00 Sportsweekend
18.00 CBC News: saturday report
18.30 This week in parliament
19.00 Wayne & Shuster International
19.30 Front Page Challenge
20.00 Hockey night in Canada Vancouver at Winnipeg
23.00 The National
23.15 Provincial Affairs
23.21 Newswatch
23.35 Cine Six « Lois Gibbs and the love canal » 1982 avec Marsha Mason et Robert Gunton

12 CFCF

12.00 International wrestling
13.00 Saturday cinema « Grease » 1978 avec John Travolta, Olivia Newton John et Stockard Channing
15.00 Webster
15.30 Twilight zone
16.00 Wide world of sports
18.00 Pulse
18.30 Hockey magazine
19.00 Circus
19.30 Just kidding
20.00 Academy Performance « Anna Karenina » avec Jacqueline Bisset, Christopher Reeve et Paul Scafield
22.00 Hunter
23.00 CTV National news
23.21 Pulse
00.00 Cinema 12 « Harry's game » avec Ray Lonnen, Derek Thompson et Billy Downes
02.20 Second Feature « Retreat, hell » 1952 avec Frank Lovejoy, Rusty Tamblyn et Richard Carlson
04.00 Hart to hart

DIMANCHE

2 CBFT

12.00 La semaine verte
13.00 Propos et confidences
13.30 Rencontres
14.00 Univers des sports
16.00 Par les chemins d'Ambroise
16.30 Entre les lignes
17.00 Second regard
18.00 Le Téléjournal
18.01 Science-Réalité
18.30 Dans un monde d'hommes
19.00 Terre humaine
19.30 Les Beaux-Dimanches « La petite Sylvestre »
20.30 Le Téléjournal
20.50 Les Beaux-Dimanches Ciné-Festival: c'est l'apocalypse avec Martin Sheen, Robert Duvall et Marlon Brando
23.30 Les nouvelles du sport
23.45 La politique provinciale

10 CFTM

12.00 Bon dimanche
14.00 Ciné Week-End « Les feux de l'enfer » amér. 68 avec John Wayne, Jim Hutton, Katharine Ross et Vera Miles
16.30 Sport Mag
17.30 Rue St-Jacques
18.00 Le Dix vous informe
18.05 Pour votre information
19.00 L'île fantastique
20.00 Cinéma du dimanche « Disparition commandée » amér. 80 avec James Caan, Jill Eikenberry, Robert Viharo et Barbara Rae
22.00 Science et technologie
22.30 L'événement
23.00 Les nouvelles TVA
23.15 Les sports
23.30 Cinéma de fin de soirée « Rock'N Roll » it. 78 avec Rodolfo Banchelli, Rosaria Biccica, Macha Meril et Carlo Monni

17 RADIO-QUÉBEC

12.30 Octo-Puce
13.00 Octo-Puce Plus
13.30 L'Enap présente
14.00 Le corps humain
15.00 La science en question
16.00 L'évolution de l'homme
17.00 Introduction à l'architecture du Québec
18.00 Passe-Partout
18.30 Maya l'abeille
19.00 Nord-Sud
19.30 L'univers de...Juliette Huot
20.30 Plein son: Pierre Bertrand
21.30 Téléfilm « Le Socrate » fr.it. avec Jean Sylvère, Anne Caprile, Bepy Mannajuolo et Ricardo Palacios

99 TVFQ (Câble)

12.30 « Les brigades du tigre: la grande duchesse Tatiana » avec Jean-Claude Bouillon, Jean-Paul Tribout et Pierre Magueion
13.30 Images d'histoire
14.00 Apostrophes
15.15 Troisième rang de face
15.45 La télévision des spectateurs
16.30 Gym Tonic
17.10 À l'enseigne de la gasconn

AVIS PUBLICS

VENTES EN JUSTICE

Conditions et renseignements

1 Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.

2 L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant.

3 Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

La Chambre des huissiers du Québec

QC, District de Montréal, No: 500-02-041948-840. G.U.S. CANADA INC./DIV. Woodhouse -vs- STANLY IRVINE. Le 4-4-85 à 11:00 heures au 7702 Bernard, Ville LaSalle, district de Montréal seront vendus les biens et effets de STANLY IRVINE, savoir: une t.v. couleur 20" Sony, un système de son...etc. Conditions: ARGENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 286-7175. Montréal, ce 21-3-85.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-003584-849. Me ANNE BARNES, demanderesse, -vs- HENRI GRAVEL, défendeur. Le 3 avril 1985 à 11:00 heures à la place d'affaires du défendeur au 6905, rue Bombardier, en la cité St-Léonard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Chevrolet Belair 1979. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE RIVARD, huissier, 288-6317. Montréal, le 23 mars 1985.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-047774-844. BROOK CROMPTON PARKINSON LTD., demanderesse, -vs- ANQUIP EQUIPMENTS INC., défenderesse. Le 4 avril 1985 à 10:30 heures à la place d'affaires de la défenderesse au 4295A rue boul. Rosemont est, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: tv couleur Panasonic; système de son Sony et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL FISET, huissier, 288-6317. Montréal, le 23 mars 1985.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-052562-829. ISOTHERMIQUES SOLARCAN LTÉE, demanderesse, -vs- MADAN SHARMA, défendeur. Le 4 avril 1985 à 10:00 heures à la place d'affaires du défendeur au 8550 Marie Victorin, en la cité Brossard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: set de salon; bureau de secrétaire en L; équipement et ameublement de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE PELLETIER, huissier, 288-6317. Montréal, le 23 mars 1985.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-003585-849. Me ANNE BARNES, demanderesse, -vs- HENRI GRAVEL, défendeur. Le 3 avril 1985 à 11:15 heures au domicile du défendeur au 7050, rue Bombardier, en la cité Anjou, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: tv couleur 26" RCA; bahu 3 portes; etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE RIVARD, huissier, 288-6317. Montréal, le 23 mars 1985.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE., No.: 500-02-011853-830. CRÉATIONS AMERICANA INC., demanderesse, -vs- FARES FARHA, défendeur. Le 4 avril 1985, à 11:00 heures au domicile du défendeur au 505, rue Sigmund Freud, en la cité de Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 télescope & pied; fauteuil beige, 3 stools de bar; etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE RIVARD, huissier, 288-6317. Montréal, le 23 mars 1985.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE., No.: 500-02-038997-842. SOLOTECH INC., demanderesse, -vs GRATIEN ROY, défendeur. Le 4 avril 1985 à 10:00 heures au domicile du défendeur, au 7000, rue des Roseraies, apt. 102, en la cité Ville d'Anjou, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: tv couleur Panasonic; système de son Sony et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL FISET, huissier, 288-6317. Montréal, le 23 mars 1985.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-003585-849. Me ANNE BARNES, demanderesse, -vs- HENRI GRAVEL, défendeur. Le 3 avril 1985 à 11:15 heures au domicile du défendeur au 7050, rue Bombardier, en la cité Anjou, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: tv couleur 26" RCA; bahu 3 portes; etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE RIVARD, huissier, 288-6317. Montréal, le 23 mars 1985.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE., No.: 500-02-011853-830. CRÉATIONS AMERICANA INC., demanderesse, -vs- FARES FARHA, défendeur. Le 4 avril 1985, à 11:00 heures au domicile du défendeur au 505, rue Sigmund Freud, en la cité de Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 télescope & pied; fauteuil beige, 3 stools de bar; etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE RIVARD, huissier, 288-6317. Montréal, le 23 mars 1985.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-046124-843. A. SEVERS INC., demanderesse, -vs- RANDEL ROSSITER, défendeur. Le 3 avril 1985 à 13:30 heures au lieu d'entreposage du gardien au 1922 rue Centre, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: table et 2 chaises; plusieurs frigidaires et congélateurs. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE PELLETIER, huissier, 288-6317. Montréal, le 23 mars 1985.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-033115-820. ROSE TILNER (MAISON JARDIN ROSE ENRG.), demanderesse, -vs- GILBERT LEIBLING, défendeur. Le 4 avril 1985 à midi au domicile du défendeur au 5017, rue Bessborough en la cité de Montréalseront vendus par autorité de Justice les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: tv couleur Zenith; stéréo; bibliothèque. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN CARON, huissier, 288-6317. Montréal, le 23 mars 1985.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-042210-844. IMPRIMERIE DOMEL INC., partie demanderesse, -vs- ANGUIP EQUIPMENT INC., défenderesse. Le 4 avril 1985 à 10:30 heures à la place d'affaires de la défenderesse au 4295A rue boul. Rosemont est, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur 21 pcs, 1 table pour téléviseur, 1 table à café dessus de marbre, 1 sofa cuirette brun et autres biens et meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: HENRI DESCÔTEAUX, huissier, 395-8593, 365-7171. Montréal, 20 mars 1985.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-052562-829. ISOTHERMIQUES SOLARCAN LTÉE, demanderesse, -vs- MADAN SHARMA, défendeur. Le 4 avril 1985 à 10:00 heures à la place d'affaires du défendeur au 8550 Marie Victorin, en la cité Brossard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: set de salon; bureau de secrétaire en L; équipement et ameublement de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE PELLETIER, huissier, 288-6317. Montréal, le 23 mars 1985.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-003585-849. Me ANNE BARNES, demanderesse, -vs- HENRI GRAVEL, défendeur. Le 3 avril 1985 à 11:15 heures au domicile du défendeur au 7050, rue Bombardier, en la cité Anjou, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: tv couleur 26" RCA; bahu 3 portes; etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE RIVARD, huissier, 288-6317. Montréal, le 23 mars 1985.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE., No.: 500-02-011853-830. CRÉATIONS AMERICANA INC., demanderesse, -vs- FARES FARHA, défendeur. Le 4 avril 1985, à 11:00 heures au domicile du défendeur au 505, rue Sigmund Freud, en la cité de Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 télescope & pied; fauteuil beige, 3 stools de bar; etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE RIVARD, huissier, 288-6317. Montréal, le 23 mars 1985.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-047774-844. BROOK CROMPTON PARKINSON LTD., demanderesse, -vs- ANQUIP EQUIPMENTS INC., défenderesse. Le 4 avril 1985 à 10:30 heures à la place d'affaires de la défenderesse au 4295-A, rue Rosemont, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 bahu; bureau de secrétaire, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL FISET, huissier, 288-6317. Montréal, le 23 mars 1985.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-052562-829. ISOTHERMIQUES SOLARCAN LTÉE, demanderesse, -vs- MADAN SHARMA, défendeur. Le 4 avril 1985 à 10:00 heures à la place d'affaires du défendeur au 8550 Marie Victorin, en la cité Brossard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: set de salon; bureau de secrétaire en L; équipement et ameublement de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE PELLETIER, huissier, 288-6317. Montréal, le 23 mars 1985.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-045302-846. 106796 CANADA INC, demanderesse, -vs- GILLES HOULE, défendeur. Le 4 avril 1985, à 11:00 heures au domicile du défendeur au 1001, rue Île de France, en la cité Mascouche, district Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: set de salon velours brun et beige; tv couleur 20" Electrohome; bahu 4 portes, soufleuse à neige. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE RIVARD, huissier, 288-6317. Montréal, le 23 mars 1985.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-003585-849. Me ANNE BARNES, demanderesse, -vs- HENRI GRAVEL, défendeur. Le 3 avril 1985 à 11:15 heures au domicile du défendeur au 7050, rue Bombardier, en la cité Anjou, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: tv couleur 26" RCA; bahu 3 portes; etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE RIVARD, huissier, 288-6317. Montréal, le 23 mars 1985.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE., No.: 500-02-011853-830. CRÉATIONS AMERICANA INC., demanderesse, -vs- FARES FARHA, défendeur. Le 4 avril 1985, à 11:00 heures au domicile du défendeur au 505, rue Sigmund Freud, en la cité de Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 télescope & pied; fauteuil beige, 3 stools de bar; etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE RIVARD, huissier, 288-6317. Montréal, le 23 mars 1985.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-047774-844. BROOK CROMPTON PARKINSON LTD., demanderesse, -vs- ANQUIP EQUIPMENTS INC., défenderesse. Le 4 avril 1985 à 10:30 heures à la place d'affaires de la défenderesse au 4295-A, rue Rosemont, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 bahu; bureau de secrétaire, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL FISET, huissier, 288-6317. Montréal, le 23 mars 1985.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-052562-829. ISOTHERMIQUES SOLARCAN LTÉE, demanderesse, -vs- MADAN SHARMA, défendeur. Le 4 avril 1985 à 10:00 heures à la place d'affaires du défendeur au 8550 Marie Victorin, en la cité Brossard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: set de salon; bureau de secrétaire en L; équipement et ameublement de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE PELLETIER, huissier, 288-6317. Montréal, le 23 mars 1985.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-045302-846. 106796 CANADA INC, demanderesse, -vs- GILLES HOULE, défendeur. Le 4 avril 1985, à 11:00 heures au domicile du défendeur au 1001, rue Île de France, en la cité Mascouche, district Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur 20 pces de marque Hitachi, 1 câblo-sélecteur de marque Philips, 1 support en bois vernis avec 2 potes, 1 téléviseur couleur Zenith modèle Chromacolor et autres biens meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: DANILEY LYNCH, huissier, 395-8593, 365-7171. Montréal, 20 mars 1985.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 510-32-046192-840. GUS CANADA INC. DIV. LÉGARÉ, demanderesse -vs- BÉATRICE DENIS, défenderesse. Le 4 avril 1985 à 11:30 heures au lieu d'entreposage du gardien judiciaire au No 600 rue St-Joseph est, en la cité de Québec, district de Québec, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur 20 pces marque Candle, 1 réfrigérateur marque Admiral couleur blanc. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL LYNCH, huissier 395-8593, 365-7171. Montréal, ce 20 mars 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-025112-843. THE Y SPORTSWEAR CO. LTD, demanderesse -vs- EDISON CLARKE ET ALS, défendeurs. Le 4 avril 1985 à 10:00 heures au domicile du défendeur DOMINIC BIANCARDI au No 5233 rue King Edward, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. couleur Zenith & acc., et meubles de ménage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. SYLVAIN TRUDEL, huissier 842-9192. Montréal, ce 23 mars 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. NO: 500-05-006050-841. BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE, demanderesse -vs- RESTAURANT BOULEVARD LÉVESQUE INC. ET ALS, défendeurs. Le 4 avril 1985 à 11:00 heures au domicile de la défenderesse ROSA GAMBARO MOSCHOPOULOS au No 411 rue De Capry, Chomedey en la cité de Laval et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. couleur Sharp et meubles de ménage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. RINO RINALDI, huissier 842-9192. Montréal, ce 23 mars 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. NO: 500-05-010047-841. ANDRÉ K. OHRI, demandeur -vs- 130075 CANADA INC. (ARIZONA FRUITS-/FRUITS ARIZONA), défenderesse. Le 4 avril 1985 à 12:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 960 Décarie en la cité de St-Laurent et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 4 réfrigérateurs ouvert Hill, 3 caisses enregistreuses Sweda, 6 compresseurs à réfrégération, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. ANDRÉ LESSARD, huissier 842-9192. Montréal, ce 23 mars 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. NO: 500-05-014004-848. LES APPARTEMENTS COUSINEAU INC., demandeur -vs- RESTAURANT LE FRIAND INC., défendeur. Le 4 avril 1985 à 10:00 heures à la place d'affaires du défendeur au No 5456 Montée St-Hubert en la cité de St-Hubert, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 four à pizza & base, 1 lot de tables, 1 friteuse MKE, équipements divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL PINET, huissier 879-1007. Montréal, ce 20 mars 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 510-32-001830-844. MME CÉLINE COUTURE COMPEAN, demanderesse — vs — MME C. MARYSE CAZALE-SUISSA, demanderesse. Le 3 avril 1985, à 10:00 heures, au domicile de la défenderesse, au No 6246, rue Bordeaux, en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur 21 pcs, 1 table pour téléviseur, 1 table à café dessus de marbre, 1 sofa cuirette brun et autres biens et meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: HENRI DESCÔTEAUX, huissier, 395-8593, 365-7171. Montréal, 20 mars 1985.

Province de Québec, District de Mingan, COUR PROVINCIALE. NO: 650-02-000485-845. COMPAGNIE MINIÈRE 10C DU CANADA, demandeur -vs- BEAM SHIPPING LIMITED, défendeur. Le 3 avril 1985 à 14:00 heures à la place d'affaires du défendeur au No 777 rue Commune # 401, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 système informatique Monitor III Apple II & acc., 2 bureaux en bois brun, 3 classeurs noir Artopex, équipements divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL ROBILLARD, huissier 879-1007. Montréal, ce 20 mars 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-023150-845. COOPÉRATIVE FEDEREE DE QUÉBEC, demandeur -vs- MAURICE BEAUCHAMPS, défendeur. Le 2 avril 1985 à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 1598 rue Jamestown en la cité de Ormstown, district de Beauharnois, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 tv couleur console RCA, 1 mobilier de salon rayé 2 mcx, 1 table de centre en bois, effets mobiliers divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL ROBILLARD, huissier 879-1007. Montréal, ce 20 mars 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 510-32-001699-843. M. ROLAND ARCHAMBAULT, demanderesse — vs — M. MAURICE GRAVEL, défendeur. Le 4 avril 1985, à 14:00 heures, au domicile du défendeur, au No 2109, rue Liebert, en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 mobilier de salon rayé 2 mcx, 1 table de centre en bois, effets mobiliers divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL ROBILLARD, huissier 879-1007. Montréal, ce 20 mars 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 510-32-001830-844. MME CÉLINE COUTURE COMPEAN, demanderesse — vs — MME C. MARYSE CAZALE-SUISSA, demanderesse. Le 3 avril 1985, à 10:00 heures, au domicile de la défenderesse, au No 6246, rue Bordeaux, en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur 21 pcs, 1 table pour téléviseur, 1 table à café dessus de marbre, 1 sofa cuirette brun et autres biens et meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: HENRI DESCÔTEAUX, huissier, 395-8593, 365-7171. Montréal, 20 mars 1985.

Province de Québec, District de Mingan, COUR PROVINCIALE. NO: 650-02-000485-845. COMPAGNIE MINIÈRE 10C DU CANADA, demandeur -vs- BEAM SHIPPING LIMITED, défendeur. Le 3 avril 1985 à 14:00 heures à la place d'affaires du défendeur au No 777 rue Commune # 401, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 système informatique Monitor III Apple II & acc., 2 bureaux en bois brun, 3 classeurs noir Artopex, équipements divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL ROBILLARD, huissier 879-1007. Montréal, ce 20 mars 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-023150-845. COOPÉRATIVE FEDEREE DE QUÉBEC, demandeur -vs- MAURICE BEAUCHAMPS, défendeur. Le 2 avril 1985 à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 1598 rue Jamestown en la cité de Ormstown, district de Beauharnois, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 tv couleur console RCA, 1 mobilier de salon rayé 2 mcx, 1 table de centre en bois, effets mobiliers divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL ROBILLARD, huissier 879-1007. Montréal, ce 20 mars 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 510-32-001699-843. M. ROLAND ARCHAMBAULT, demanderesse — vs — M. MAURICE GRAVEL, défendeur. Le 4 avril 1985, à 14:00 heures, au domicile du défendeur, au No 2109, rue Liebert, en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur 14 pces Panasonic, 1 table ovale, 4 chaises, 1 vaisellier en bois, 1 sofa beige 3 places et autres biens et meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: HENRI DESCÔTEAUX, huissier, 395-8593, 365-7171. Montréal, 20 mars 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 510-32-001830-844. MME CÉLINE COUTURE COMPEAN, demanderesse — vs — MME C. MARYSE CAZALE-SUISSA, demanderesse. Le 3 avril 1985, à 10:00 heures, au domicile de la défenderesse, au No 6246, rue Bordeaux, en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur 21 pcs, 1 table pour téléviseur, 1 table à café dessus de marbre, 1 sofa cuirette brun et autres biens et meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: HENRI DESCÔTEAUX, huissier, 395-8593, 365-7171. Montréal, 20 mars 1985.

Province de Québec, District de Mingan, COUR PROVINCIALE. NO: 650-02-000485-845. COMPAGNIE MINIÈRE 10C DU CANADA, demandeur -vs- BEAM SHIPPING LIMITED, défendeur. Le 3 avril 1985 à 14:00 heures à la place d'affaires du défendeur au No 777 rue Commune # 401, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 système informatique Monitor III Apple II & acc., 2 bureaux en bois brun, 3 classeurs noir Artopex, équipements divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL ROBILLARD, huissier 879-1007. Montréal, ce 20 mars 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-023150-845. COOPÉRATIVE FEDEREE DE QUÉBEC, demandeur -vs- MAURICE BEAUCHAMPS, défendeur. Le 2 avril 1985 à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 1598 rue Jamestown en la cité de Ormstown, district de Beauharnois, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 tv couleur console RCA, 1 mobilier de salon rayé 2 mcx, 1 table de centre en bois, effets mobiliers divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL ROBILLARD, huissier 879-1007. Montréal, ce 20 mars 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 510-32-001699-843. M. ROLAND ARCHAMBAULT, demanderesse — vs — M. MAURICE GRAVEL, défendeur. Le 4 avril 1985, à 14:00 heures, au domicile du défendeur, au No 2109, rue Liebert, en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur 14 pces Panasonic, 1 table ovale, 4 chaises, 1 vaisellier en bois, 1 sofa beige 3 places et autres biens et meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: HENRI DESCÔTEAUX, huissier, 395-8593, 365-7171. Montréal, 20 mars 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-046348-848. BANQUET AND CATERING SUPPLIES RENTALS LIMITED, demanderesse -vs- LEMO FLORAL & DECORATIVE INDUSTRIES LTD (FOREVER SPRING FLORISTS), défenderesse. Le 2 avril 1985, à 13:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 4425 rue Ste-Catherine Ouest, en les cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse enregistreuse Victor # 520, 1 type électrique Facit et articles divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. CLAUDE B. ANGERS/ad, huissier, 845-8156. Montréal, ce 21 mars 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-046348-848. BANQUET AND CATERING SUPPLIES RENTALS LIMITED, demanderesse -vs- LEMO FLORAL & DECORATIVE INDUSTRIES LTD (FOREVER SPRING FLORISTS), défenderesse. Le 2 avril 1985, à 13:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 4425 rue Ste-Catherine Ouest, en les cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse enregistreuse Victor # 520, 1 type électrique Facit et articles divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. CLAUDE B. ANGERS/ad, huissier, 845-8156. Montréal, ce 21 mars 1985.

Province de Québec, District de Iberville. COUR PROVINCIALE. No.: 755-02-000963-848. LA COMPAGNIE DE FINANCE BENEFICIAL DU CANADA, demanderesse -vs- YVES BECOTTE (LA SAVATE ENRG), défenderesse. Le 3 avril 1985, à 12:00 à la place d'affaires de la défenderesse au No 47 boul. Laurier, en la cité de McMasterville, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 machine à coudre Singer 29K72, 1 couteau à cuir CSW et articles divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL LEFEBVRE/ad, huissier, 845-8156. Montréal, ce 21 mars 1985.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-046348-848. BANQUET AND CATERING SUPPLIES RENTALS LIMITED, demanderesse -vs- LEMO FLORAL & DECORATIVE INDUSTRIES LTD (FOREVER SPRING FLORISTS), défenderesse. Le 2 avril 1985, à 13:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 4425 rue Ste-Catherine Ouest, en les cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse enregistreuse Victor # 520, 1 type électrique Facit et articles divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. CLAUDE B. ANGERS/ad, huissier, 845-8156. Montréal, ce 21 mars 1985.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-046348-848. BANQUET AND CATERING SUPPLIES RENTALS LIMITED, demanderesse -vs- LEMO FLORAL & DECORATIVE INDUSTRIES LTD (FOREVER SPRING FLORISTS), défenderesse. Le 2 avril 1985, à 13:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 4425 rue Ste-Catherine Ouest, en les cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse enregistreuse Victor # 520, 1 type électrique Facit et articles divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. CLAUDE B. ANGERS/ad, huissier, 845-8156. Montréal, ce 21 mars 1985.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-034537-840. SOUS MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, demanderesse — vs — LES ENTREPRISES AL ROU LTÉE. Le 3 avril 1985, à 10:00 heures, à la place d'affaires de la défenderesse, au No 2235, rue Guénette, en la cité de St-Laurent, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau ministre brun, 2 chaises pivotantes en tissu orange, 2 chaises droites avec appui bras orange, 1 classeur 4 tirroirs gris et autres biens meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: LUC BOISSEAU, huissier, 395-8593, 365-7171. Montréal, 20 mars 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 510-32-000021-858. M. ROGER COLAS, demandeur — vs — MME JOHANNE GENTILE, défenderesse. Le 4 avril 1985, à 13:30 heures, au domicile de la défenderesse, au No 8534, rue Du Buisson, en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 laveuse Inglis (mini), 1 sécheuse Inglis (mini), 1 télécouleur 21 pces, Sanyo, 1 base sur roulette. Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: HENRI DESCÔTEAUX, huissier, 395-8593, 365-7171. Montréal, 20 mars 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-044754-849. GUS CANADA INC./DIV. LÉGARÉ, demanderesse — vs — ROGER THERIAULT ET CARMELLE GUÉNETTE, défendeurs. Le 4 avril 1985, à 11:00 heures, au lieu d'entreposage du gardien judiciaire, au No 600, rue St-Joseph, en la cité de Québec, district de Québec, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur 26 pcs Hitachi et acc., 1 poêle de marque Roy couleur blanc, 1 laveuse à linge Hot Point, couleur blanche, 1 sécheuse à linge Hot Point couleur blanche et autres biens et meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: DANIEL LYNCH, huissier, 395-8593, 365-7171. Montréal, 20 mars 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-05-007100-843. HAROLD CUMMINGS LTD, demanderesse -vs- LOCATION D'AUTO R. SULLIVAN INC., défenderesse. Le 3 avril 1985, à 10:30 heures au lieu d'entreposage au No 5255 rue Jean Talon Ouest, en les cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 camion Chevrolet Pick Up 1981 licence FZ 56549 série 2GCDC14Z7B1112471. Conditions: ARGENT COMPTANT. CLAUDE B. ANGERS/ad, huissier, 845-8156. Montréal, ce 21 mars 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-039184-846. JOURNAL DE MONTRÉAL, demanderesse, -vs- SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT FORESTIER D'ARGENTEUIL (SODEVA) INC., défenderesse. Le 4 avril 1985 à 10:00 heures, à la place d'affaires de la défenderesse au No 300 rue Stinson en la cité de Ville St-Laurent, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 machine à coudre portative White, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL LEMIEUX, huissier, 845-1147. Montréal, ce 23 mars 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-039184-846. JOURNAL DE MONTRÉAL, demanderesse, -vs- SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT FORESTIER D'ARGENTEUIL (SODEVA) INC., défenderesse. Le 4 avril 1985 à 10:00 heures, à la place d'affaires de la défenderesse au No 300 rue Stinson en la cité de Ville St-Laurent, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 machine à coudre portative White, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL LEMIEUX, huissier, 845-1147. Montréal, ce 23 mars 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-046348-848. BANQUET AND CATERING SUPPLIES RENTALS LIMITED, demanderesse -vs- LEMO FLORAL & DECORATIVE INDUSTRIES LTD (FOREVER SPRING FLORISTS), défenderesse. Le 2 avril 1985, à 13:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 4425 rue Ste-Catherine Ouest, en les cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse enregistreuse Victor # 520, 1 type électrique Facit et articles divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. CLAUDE B. ANGERS/ad, huissier, 845-8156. Montréal, ce 21 mars 1985.

Province de Québec, District de Iberville. COUR PROVINCIALE. No.: 755-02-000963-848. LA COMPAGNIE DE FINANCE BENEFICIAL DU CANADA, demanderesse -vs- YVES BECOTTE (LA SAVATE ENRG), défenderesse. Le 3 avril 1985, à 12:00 à la place d'affaires de la défenderesse au No 47 boul. Laurier, en la cité de McMasterville, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 machine à coudre Singer 29K72, 1 couteau à cuir CSW et articles divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL LEFEBVRE/ad, huissier, 845-8156. Montréal, ce 21 mars 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-044754-849. GUS CANADA INC./DIV. LÉGARÉ, demanderesse — vs — ROGER THERIAULT ET CARMELLE GUÉNETTE, défendeurs. Le 4 avril 1985, à 11:00 heures, au lieu d'entreposage

AVIS PUBLICS

QC, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 834-64-1765 — Dossier 017934. MONTRÉAL C MUNICIPALE, p. requérante, -vs- PIERRE HÉBERT, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 3 avril 1985 à 11:00 hres au 6729, Drolet, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PIERRE HÉBERT, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur 20" portatif, 1 vaisselier en bois 5 portes et acc, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: MICHEL BIENVENUE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 20 mars 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 432-71-8646 — Dossier 015853. MONTRÉAL C MUNICIPALE, p. requérante, -vs- PIERRE GAOUETTE, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 3 avril 1985 à 10:30 hres au 1807, Poupart, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PIERRE GAOUETTE, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur 26" Zenith, 1 récepteur AM-FM et acc, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: BENOÎT DION, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 20 mars 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 814-99-0142 — Dossier 007541. MONTRÉAL C MUNICIPALE, p. requérante, -vs- DANIEL GUÉRARD, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 4 avril 1985 à 10:00 hres au 1225, McKenzie, Terrebonne, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DANIEL GUÉRARD, saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule Ford modèle Granada 1977, brun, imm. BTZ875 et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: SYLVAIN DARVEAU, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 20 mars 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 816-68-2856 — Dossier 023334. VILLE DE MTL. C. MUN., p. requérante, -vs- FRANÇOIS BOUCHER, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 3 avril 1985 à 10:45 hres au 12605, 69e Avenue, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de FRANÇOIS BOUCHER, saisis en cette cause, consistant en: 1 guitare Kramer Lacer série, 1 guitare électrique BC Rich et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: LOUIS-LUCIEN CORDEAU, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 20 mars 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 816-68-2860 — Dossier 023335. VILLE DE MTL. C. MUN., p. requérante, -vs- FRANÇOIS BOUCHER, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 3 avril 1985 à 10:45 hres au 12605, 69e Avenue, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de FRANÇOIS BOUCHER, saisis en cette cause, consistant en: 1 guitare Kramer Lacer série, 1 guitare électrique BC Rich et acc.. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: LOUIS-LUCIEN CORDEAU, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 20 mars 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 435-00-0392 — Dossier 022511. MONTRÉAL C. MUNICIPALE, p. requérante, -vs- YVES FORTIN, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 3 avril 1985 à 13:00 hres au 8498, De Gaspé, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de YVES FORTIN, saisis en cette cause, consistant en: 1 réfrigérateur Hotpoint blanc, 1 téléviseur 12" noir et blanc, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: MICHEL BIENVENUE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 20 mars 1985.

QC, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-027843-83-3. BANQUE NATIONALE DU CANADA —vs— CLASSIQUE PIANO BAR INC. Le 03/04/85 à 11:00 heures au 10420, Lajeunesse, Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CLASSIQUE PIANO BAR INC. saisis en cette cause, consistant en: 1 lave-vaisselle, 1 télévision, 1 caisse enregistreuse, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: DANIEL JOBIN, huissier, 288-0211. Montréal, ce 20ième jour de mars 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-000853-84-1. PINO'S STYLE DRESS LTD —vs— DAME YVONNE JÉRÔME JOSEPH. Le 04/04/85 à 10:00 heures au 6959 avenue Querbes, Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DAME YVONNE JÉRÔME JOSEPH saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur meuble Quasar, 1 système de son complet avec acc., 1 set de salon 3 morceaux, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: ROGER JOBIN, huissier, 288-0211. Montréal, ce 20ième jour de mars 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No: 500-12-095665-80-2. FRANCINE GERBEAU CHABOT —vs— BRASSERIE DES HALLES LTÉE. Le 03/04/85 à 11:00 heures au 3550 Chemin Chambly, Longueuil, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de BRASSERIE DES HALLES LTÉE saisis en cette cause, consistant en: 1 système télévision écran géant, 1 réfrigérateur à bière. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: J. ROBERT GIASSON, huissier, 288-0211. Montréal, ce 20ième jour de mars 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No: 500-12-088468-79-2. MICHEL LEPROHON —vs— ÉMILIEN GARIÉPY. Le 04/04/85 à 14:00 heures au 293 Des Ardennes, suite 201, St-Lambert, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ÉMILIEN GARIÉPY saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur 20" de marque Sears, 1 système de son de marque Sears, 1 unité murale en bois, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: J. ROBERT GIASSON, huissier, 288-0211. Montréal, ce 20ième jour de mars 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. NO: 134607351. VILLE DE MONTRÉAL -vs- THIBERT YVES. Le 05/04/85 à 10:00 heures au 3300 ave Kent, Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de THIBERT YVES, saisis en cette cause, consistant en: 1 système de son, 1 piano. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: CLAUDE PAYANT, huissier, 288-0211. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 21ième jour de mars 1985.

QC, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-011087-82-7. BANQUE ROYALE DU CANADA -vs- FERNAND BOILEAU & ALS. Le 04/04/85 à 10:00 heures au 6105, LaSalle, Verdun, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de YVON SYLVAIN, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur Panacolor de Panasonic; 1 sofa; 1 lave-vaisselle, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: ANDRÉ POITEVIN, huissier, 288-0211. Montréal, ce 20ième jour de mars 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX. No: 500-27-022499-79-4. CLAUDE GIROUX -vs- DENIS MANDANICI. Le 04/04/85 à 13:00 heures au 2555, Havre des Îles, ste 1014, Chomedey, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DENIS MANDANICI, saisis en cette cause, consistant en: 1 vidéo Director programmable Zenith; 1 lave vaisselle Kitchenaid encastré devant noir; 1 télévision couleur Sears; etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: LOUIS FONTAINE, huissier, 288-0211. Montréal, ce 20ième jour de mars 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-030853-84-5. FABRI-METAL LTÉE -vs- 123484 CANADA INC.. Le 05/04/85 à 14:00 heures au 10333, boul. St-Laurent, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de 123484 CANADA INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 photocopieur Canon PC-25; 1 dactylo Smith-Corona 2200; 1 air conditionné heavy duty, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: LOUIS FONTAINE, huissier, 288-0211. Montréal, ce 20ième jour de mars 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-041824-84-3. COLLÈGE DE SECRÉTARIAT MODERNE INC -vs- BERNARD BÉLAIR. Le 04/04/85 à 12:00 heures au 3703 ouest, St-Jacques, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de BERNARD BÉLAIR, saisis en cette cause, consistant en: 1 tracteur Massey Ferguson 35; 1 souffleuse à neige Ariens St-1032; système à chauffage à l'eau. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: ROGER JOBIN, huissier, 288-0211. Montréal, ce 20ième jour de mars 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Qc, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 832-39-7274. MONTRÉAL C. MUNICIPALE, p. demanderesse, -vs- J.-PIERRE CURNAZ, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 3 avril 1985 à 11:30 heures au 96, Grande Côte, St-Eustache, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JEAN-PIERRE CURNAZ, saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule de marque Audi 4000S, vert 4 portes et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: HUBERT PAQUETTE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass., huissiers. Montréal le 29 mars 1985.

Qc, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 831-38-3464. VILLE DE MTL C. MUN., p. demanderesse, -vs- JOSEPH BERTHONY, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 4 avril 1985 à 14:00 heures au 4901, Henri Julien, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JOSEPH BERTHONY, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur Toshiba 20" et acc.; 1 vaisselier en bois 6 portes, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: MICHEL BIENVENUE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass., huissiers. Montréal le 20 mars 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 834-64-1776 — Dossier 017935. MONTRÉAL C. MUNICIPALE, p. requérante, -vs- PIERRE HÉBERT, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 3 avril 1985 à 11:00 hres au 6729, Drolet, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PIERRE HÉBERT, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur 20" portatif Zenith et acc, 1 vaisselier en bois 5 portes, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: MICHEL BIENVENUE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 20 mars 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 815-93-6166 — Dossier 023120. VILLE DE MTL. C. MUN., p. requérante, -vs- YOLAND COLLIN, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 4 avril 1985 à 11:00 hres au 7865, De Gaspé, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de YOLAND COLLIN, saisis en cette cause, consistant en: 1 récepteur amplificateur Pioneer et acc., 1 table tournante Sanyo et acc, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: MICHEL BIENVENUE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 20 mars 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 831-56-9314 — Dossier 025889. VILLE DE MTL. C. MUN., p. requérante, -vs- YVON JACQUES, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 4 avril 1985 à 10:00 hres au 1854, De Beaurivage, # A, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de YVON JACQUES, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur portatif noir et blanc Baycrest et acc, 1 sécheuse Kelvinator blanche et acc, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: DANIEL ÉMOND, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 20 mars 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 831-56-9303 — Dossier 025890. VILLE DE MTL. C. MUN., p. requérante, -vs- YVON JACQUES, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 4 avril 1985 à 10:00 hres au 1854, De Beaurivage # A, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de YVON JACQUES, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur portatif noir et blanc Baycrest et acc, 1 sécheuse Kelvinator blanche et acc., et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: DANIEL ÉMOND, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 20 mars 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 432012313. VILLE DE MONTRÉAL —vs— KOZANITIS YOLANDE. Le 03/04/85 à 11:30 heures au 3892 Bégin, St-Vincent-de-Paul seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de KOZANITIS YOLANDE saisis en cette cause, consistant en: Meubles et articles de maison, Chevelle Malibu familiale. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: FRANÇOIS BERTRAND, huissier, 288-0211. Montréal, ce 21ième jour de mars 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 433438073. VILLE DE MONTRÉAL —vs— LACHAPELLE MARCEL. Le 04/04/85 à 10:00 heures au 27 Cousineau, Ste-Thérèse de Blainville seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LACHAPELLE MARCEL saisis en cette cause, consistant en: 1 auto Ford 4 portes bleu 1976 plaque 188S995, série 6B53H240469. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: FRANÇOIS BERTRAND, huissier, 288-0211. Montréal, ce 21ième jour de mars 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 834-64-1776 — Dossier 017935. MONTRÉAL C. MUNICIPALE, p. requérante, -vs- PIERRE HÉBERT, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 3 avril 1985 à 11:00 hres au 6729, Drolet, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PIERRE HÉBERT, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur 20" portatif Zenith et acc, 1 vaisselier en bois 5 portes, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: MICHEL BIENVENUE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 20 mars 1985.

QC, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 100632243. VILLE DE MONTRÉAL -vs- CLAUDE LEBEAU. Le 03/04/85 à 12:00 heures. Au 4034 Cool, Verdun, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CLAUDE LEBEAU, saisis en cette cause, consistant en: un vaisselier, un téléviseur couleur, un téléviseur noir et blanc, un VHS. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: THÉRÈSE THÉORÊT, huissier, 288-0211. Montréal, ce 21ième jour de mars 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 815543794. VILLE DE MONTRÉAL -vs- GUY LEBRUN. Le 03/04/85 à 10:30 heures. Au 1163 Foucher, Duvernay, Laval, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GUY LEBRUN, saisis en cette cause, consistant en: moto Nighthauwk 750. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: FRANÇOIS BERTRAND, huissier, 288-0211. Montréal, ce 21ième jour de mars 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 831994181. VILLE DE MONTRÉAL -vs- JEAN-CLAUDE LESPÉRANCE. Le 04/04/85 à 10:00 heures. Au 370 St-Pierre, St-Hilaire, Qué., seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JEAN-CLAUDE LESPÉRANCE, saisis en cette cause, consistant en: ameublement de salon. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: JEAN GRATTON, huissier, 288-0211. Montréal, ce 21ième jour de mars 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 434753664. VILLE DE MONTRÉAL -vs- ALPHONSE MARTIN. Le 03/04/85 à 12:30 heures. Au 4076 Ross, Verdun, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ALPHONSE MARTIN, saisis en cette cause, consistant en: un Chrysler vert toit vinyle. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: THÉRÈSE THÉORÊT, huissier, 288-0211. Montréal, ce 21ième jour de mars 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 435160924. VILLE DE MONTRÉAL -vs- ALPHONSE MARTIN. Le 03/04/85 à 12:30 heures. Au 4076 Ross, Verdun, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ALPHONSE MARTIN, saisis en cette cause, consistant en: un Chrysler vert, 2 portes. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: THÉRÈSE THÉORÊT, huissier, 288-0211. Montréal, ce 21ième de mars 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal, No: 500-02-026241-849. BELL CANADA -vs- YVES AGANIER. Le 4-4-85 à 12:00 heures au 550, Osborne, Montréal, dit district seront vendus les biens et effets de YVES AGANIER, savoir: un camion G.M.C. 1979, un camion Ford 1978. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 286-7175. Montréal, ce 21-3-85.

QC, District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX. No: 27-007714-844. PERCEPTEUR AMENDES —vs— ALINE TREMBLAY. Le 03/04/85 à 12:00 heures au 375 Delinelle, Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ALINE TREMBLAY saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur Électrohome meuble avec acc., 1 mini sécheuse Maytag avec acc., 1 système de son complet avec acc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: ROGER JOBIN, huissier, 288-0211. Montréal, ce 20ième jour de mars 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX. No: 27-001902-848. JOCELYNE GUÉNET —vs— DANIEL TAILLON. Le 04/04/85 à 10:00 heures au 6800 du Chardonneret, Ste-Rose, Laval, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DANIEL TAILLON saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Hornet AMC 1977. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: LOUIS FONTAINE, huissier, 288-0211. Montréal, ce 20ième jour de mars 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 435130776. VILLE DE MONTRÉAL, -vs- PARADIS FRANCE. Le 03/04/85 à 10:00 heures au 139 ouest, rue St-Paul, app. 4, Montréal, H2Y 1Z5, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de PARADIS FRANCE, saisis en cette cause, consistant en: Renault 5 GTL couleur Gold. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: THÉRÈSE THÉORET, huissier 288-0211. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 21ième jour de mars 1985.

Qc, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 135-95-9040. VILLE DE MONTRÉAL, p. requérante, -vs- COSMOS ENTERPRISE, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 3 avril 1985 à 11:00 heures au 60, De Brocoles, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de COSMOS ENTERPRISE, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur 20" couleur Sanyo, 1 fauteuil salon 3 places cuir beige; et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: MICHEL GOYER, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass;, huissiers. Montréal le 20 mars 1985.

Qc, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 135-95-9084. VILLE DE MONTRÉAL, p. requérante, -vs- COSMOS ENTERPRISE, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 3 avril 1985 à 11:00 heures au 60, De Brocoles, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de COSMOS ENTERPRISE, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur 203 couleur Sanyo; 1 fauteuil salon 3 places cuir beige, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: MICHEL GOYER, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass., huissiers. Montréal le 20 mars 1985.

QC, district de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 135017470. VILLE DE MONTRÉAL p. demanderesse -vs- GAÉTAN CICCONE, p. défenderesse. Intervention 7917. Causes no: 135449355 - 761434984 - 762979615 - 763495880 - 769243134. PRENEZ AVIS que le 4 avril 1985 à 10:00 heures au Centre de Remisage du Gardien Judiciaire, au 150, Duke à Montréal, dit district, sera vendu par autorité de justice le véhicule de GAÉTAN CICCONE saisi dans le cadre de l'OPÉRATION SABOT. Description du véhicule: Un véhicule de marque Dodge Monaco 1970, beige, imm.: 412S747 et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: CHARLES PAQUETTE, huisier, 284-1148. De l'Étude: Paquette & ass. Montréal, le 19 mars 1985.

QC, District de Montréal, No: 500-02-038771-841. BELL CANADA -vs- CLARA ODIGE. Le 4-4-85 à 14:00 heures au 10,090, Meunier, apt. 1, Montréal, dit district seront vendus les biens et effets de CLARA ODIGE, savoir: un système de son, une T.V. Panasonic 20" et base, meubles de ménage et articles d'usage. Conditions: ARGENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 286-7175. Montréal, ce 21-3-85.

QC, District de Montréal, No: 500-27-175542-848. JEANNE DESNOYERS -vs- JACQUES BOURDAGES. Le 3-4-85 à 11:00 heures au 757, Bloomfield, apt. 6, Outremont, district de Montréal seront vendus les biens et effets de JACQUES BOURDAGES, savoir: une t.v. couleur portative Toshiba, meubles de ménage et articles d'usage. Conditions: ARGENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. JEAN JOBIN, huissier, 286-7175. Montréal, ce 21-3-85.

QC, District de Montréal, No: 500-27-007649-843. MONIQUE DION -vs- LOIS MOSS. Le 3-4-85 à 13:00 heures au 351, Devon, Ville Mont-Royal, district de Montréal seront vendus les biens et effets de LOIS MOSS, savoir: une t.v. couleur portatif Spector 2000, un four micro-ondes Panasonic, meubles de ménage et articles d'usage. Conditions: ARGENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. JEAN JOBIN, huissier, 286-7175. Montréal, ce 21-3-85.

QC, District de Montréal, No: 500-27-012000-834. JEANNE DESNOYERS -vs- FILICE SANTINO. Le 2-4-85 à 10:00 heures au 8900, Provencher, St-Léonard, district de Montréal seront vendus les biens et effets de FILICE SANTINO, savoir: un set de salle à diner, un set de chambre. Conditions: ARGENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 286-7175. Montréal, ce 21-3-85.

QC, District de Montréal, No: 500-02-032969-847. BANQUE CANADIENNE IMP. DE COMMERCE -vs- JOHN LYNCH. Le 4-4-85 à 14:00 heures au 306, Notre-Dame, St-Lambert, district de Montréal seront vendus les biens et effets de JOHN LYNCH, savoir: un mobilier de salle à diner, un vaisselier de style Provincial Français, meubles de ménage et articles d'usage. Conditions: ARGENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. YVAN TALBOT, huissier, 286-7175. Montréal, ce 21-3-85.

QC, District de Montréal, No: 500-02-007537-850. 115066 CANADA INC. -vs- NICOLE PRÉVOST ET ALS. Le 4-4-85 à 14:00 heures au 2055, Villeneuve, apt. 1, Longueuil, district de Montréal seront vendus les biens et effets de NICOLE PRÉVOST, savoir: un système de son, une T.V. couleur Quasar 19" et support, meubles de ménage et articles d'usage. Conditions: ARGENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. YVAN TALBOT, huissier, 286-7175. Montréal, ce 21-3-85.

QC, District de Montréal, No: 500-02-007357-853. LES PLACEMENTS VALARTA INC. -vs- DEBRA ANN THOMPSON. Le 3-4-85 à 10:30 heures au 14, rue Hortie, Pierrefonds, district de Montréal seront vendus les biens et effets de DEBRA ANN THOMPSON, savoir: une t.v. couleur R.C.A. 20", un système de son, meubles de ménage et articles d'usage. Conditions: ARGENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. LUC ST-GERMAIN, huissier, 286-7175. Montréal, ce 21-3-85.

Voir aussi en pages 37 et 39

QC, District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX. No: 27033974835. CLAUDE MEUNIER -vs- PARMAS KULWARN. Le 03/04/85 à 10:15 heures au 2755, Lippé, app. 1, St-Laurent, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PARMAS KULWARN, saisis en cette cause, consistant en: 1 tv couleur; 1 vidéo RCA; 1 mobilier de salon, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: ROGER JOBIN, huissier, 288-0211. Montréal, ce 20ème de mars 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX. No: 27019573841. MONIQUE DION -vs- 104180 CANADFA INC.. Le 03/04/85 à 11:30 heures au 60 ave Milton, Ville St-Pierre, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de 104180 CANADA INC, saisis en cette cause, consistant en: 1 four à Pizza; 1 caisse enregistreuse; 1 friteuse, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: ROGER JOBIN, huissier, 288-0211. Montréal, ce 20ième jour de mars 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal, No: 500-02-013278-835. G.U.S. CANADA INC. -/DIV. WOODHOUSE -vs- CAROL ET PIERRETTE LEBLANC. Le 2-4-85 à 11:00 heures au 1806, Gareau, Longueuil, district de Montréal seront vendus les biens et effets de CAROL ET PIERRETTE LEBLANC, savoir: une t.v. couleur 26" Hitachi avec meuble, un set de chambre, un set de cuisine, meubles de ménage et articles d'usage. Conditions: ARGENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. YVAN TALBOT, huissier, 286-7175. Montréal, ce 21-3-85.

QC, District de Montréal, No: 500-02-044466-840. MULCO INC. -vs- G.G. BUFFING & PLATING INC. Le 4-4-85 à 12:00 heures au 907, Boul. Taschereau, Longueuil, district de Montréal seront vendus les biens et effets de BUFFING & PLATING INC., savoir: filtreurs, bassins de placage et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. YVAN TALBOT, huissier, 286-7175. Montréal, ce 21-3-85.

QC, District de Montréal, No: 500-32-010696-849. ANTHONY HALL ET AL -vs- LEO THOMAS. Le 3-4-85 à 13:00 heures au 857, 54ième Avenue, Lachine, district de Montréal seront vendus les biens et effets de LEO THOMAS, savoir: une T.V. couleur Quasar Solid State, une calculatrice Precisa, une T.V. Magnosonic. Conditions: ARGENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. LUC ST-GERMAIN, huissier, 286-7175. Montréal, ce 21-3-85.

QC, District de Montréal, No: 500-32-010669-846. AMÉNAGEMENT DIENI INC. -vs- JEFFREY POST. Le 3-4-85 à 11:00 heures au 1000, Mariboro, apt. 404, Ville Mont-Royal, district de Montréal seront vendus les biens et effets de JEFFREY POST, savoir: un système de son, une t.v. couleur Viking. Conditions: ARGENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. LUC VALADE, huissier, 286-7175. Montréal, ce 21-3-85.

QC, District de Montréal, No: 500-02-007537-850. 115066 CANADA INC. -vs- CAMILLE MURRAY ET ALS. Le 3-4-85 à 13:00 heures au 2200, rue Joliette, apt. 2, Longueuil, district de Montréal seront vendus les biens et effets de CAMILLE MURRAY, savoir: un véhicule automobile de marque Pontiac Phoenix 1984, meubles de ménage et articles d'usage. Conditions: ARGENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. YVAN TALBOT, huissier, 286-7175. Montréal, ce 21-3-85.

QC, District de Montréal, No: 500-02-007537-850. 115066 CANADA INC. -vs- MADELEINE L'ESPÉRANCE ET ALS. Le 3-4-85 à 14:30 heures au 620, Nobert, apt. 104, Longueuil, district de Montréal seront vendus les biens et effets de MADELEINE L'ESPÉRANCE, savoir: un stéréo meuble de marque Zenith, meubles de ménage et articles d'usage. Conditions: ARGENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. YVAN TALBOT, huissier, 286-7175. Montréal, ce 21-3-85.

QC, District de Montréal, No: 500-02-023505-840. G.U.S. CANADA INC. -/DIV. WOODHOUSE -vs- LOUISE LEBEL. Le 2-4-85 à 11:00 heures au 5145, St-Michel, apt. 6, Montréal, dit district seront vendus les biens et effets de LOUISE LEBEL, savoir: un set de cuisine, une laveuse Hotpoint, une sécheuse Hotpoint, meubles de ménage et articles d'usage. Conditions: ARGENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 286-7175. Montréal, ce 21-3-85.

QC, District de Montréal, No: 500-02-027542-849. G.U.S. CANADA INC. -/DIV. LEGARÉ -vs- NICOLE LECLAIR. Le 4-4-85 à 12:30 heures au 116, Willibrod, Montréal, dit district seront vendus les biens et effets de NICOLE LECLAIR, savoir: un divan Colonial et fauteuil, une t.v. Baycrest 20", meubles de ménage et articles d'usage. Conditions: ARGENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 286-7175. Montréal, ce 21-3-85.

QC, District de Montréal, No: 500-02-046961-848. G.U.S. CANADA INC. -/DIV. LEGARÉ -vs- NICOLE BEAUSOLEIL POLIQUIN. Le 4-4-85 à 11:30 heures au 6396 Dumas, Montréal, dit district seront vendus les biens et effets de NICOLE BEAUSOLEIL POLIQUIN, savoir: une t.v. couleur 20" Philco, un réfrigérateur Findly, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 286-7175. Montréal, ce 21-3-85.

QC, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 435228894. VILLE DE MONTRÉAL -vs- DANIEL MOISAN. Le 03/04/85 à 11:00 heures. Au 3855 Turcotte, St-Vincent de Paul, V. L. H7E 1G7, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DANIEL MOISAN, saisis en cette cause, consistant en: télévision Electrohome, vidéo Sanyo. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: FRANÇOIS BERTRAND, huissier, 288-0211. Montréal, ce 21ième jour de mars 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 836728303. VILLE DE MONTRÉAL -vs- PETER MOUZAKIOTIS. Le 03/04/85 à 10:30 heures. Au 91 Beloeil, Outremont, Qué., seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PETER MOUZAKIOTIS, saisis en cette cause, consistant en: 1 table de salle à manger, 1 table de salon, 1 bibliothèque style chinois. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: CLAUDE PAYANT, huissier, 288-0211. Montréal, ce 21ième jour de mars 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 836728465. VILLE DE MONTRÉAL -vs- P

TOUT À LOISIR

LES CHOIX DU DEVOIR

AU CINÉMA

Les Enfants du paradis. Probablement le chef-d'oeuvre du duo Carné-Prévert. Jean-Louis Barrault, Arletty et Pierre Brasseur y sont inoubliables. Une grande histoire d'amour sur fond de théâtre, de mime, de rues, de spectacle. (Au **Cinéma V**, le mardi 26 mars.)

Je t'aime, je t'aime. Plus de 15 ans avant de tourner *L'Amour à mort*, Resnais disait déjà que l'amour peut vaincre la mort. Plus que jamais obsédé par la mémoire, il signe une mise en scène précise et passionnée. (À la **Cinémathèque**, ce samedi.)

Strawdogs. Quelques mois après la mort de Sam Peckinpah, on projette à nouveau son meilleur film. Plus violent que jamais, mis en scène au huitième de tour, *Strawdogs* est l'aboutissement du travail du cinéaste. (À la **Cinémathèque**, le jeudi 28 mars.)

The Killing Fields. Une fiction infernale, aussi vraisemblable qu'un documentaire, avec comme sujet la prise de pouvoir, au Cambodge, par les Khmers rouges. (Au **Palace** et, en version française, à l'**Élysée**.)

Un jour Pina a demandé. Pendant 15 jours, Chantal Akerman accompagne la chorégraphie allemande Pina Bausch. Un beau film d'art, fort et rigoureux, et des chorégraphies terribles. (Au **Parallèle**.)

— MARCEL JEAN

AU PETIT ÉCRAN

Radio-Canada

Apocalypse Now de Coppola est sans doute le film qui décrit le mieux l'horreur, la folie et la démesure de la guerre au Viêt-nam. Le capitaine Willard (Martin Sheen) est chargé de retrouver et d'éliminer le gênant colonel Kurtz (Marlon Brando) qui s'est créé un petit empire à la frontière du Cambodge. Commence alors la descente aux enfers où il rencontre le colonel Kilgare (Robert Duvall) qui orchestre des bombardements au napalm avec un cynisme peu commun... Il y a des scènes comme celle des attaques au napalm au son de *La chevauchée des Walkyries* de Wagner qui risquent de passer à l'histoire. C'est la version française (*C'est l'apocalypse*) de deux heures et demie que l'on présente demain à 20 h 50 dans le cadre de **Ciné-Festival**.

La biotechnologie serait en train de créer une seconde révolution encore plus importante que celle créée par l'arrivée des ordinateurs. L'utilisation d'organismes vivants permettrait de nourrir le monde, de dépolluer les villes et de guérir les maladies les plus redoutables. Un programme qu'aucun parti politique ne peut offrir. Ma curiosité est suffisamment piquée pour que je regarde *L'industrie du Vibant*, diffusé le vendredi 29 mars à 21 h.

ABC/CTV

The 57th Annual Academy Awards Presentation : c'est lundi à 21 h, le grand soir de la remise des Oscars, l'événement le plus prestigieux du cinéma. Cette année, la lutte se fera entre une grande saga historique (*Passage to India* de David Lean), une biographie de Mozart (*Amadeus* de Milos Forman), une autre saga, rurale et larmoyante (*Places In the Heart* de Robert Benton), un grand reportage journalistique sur la guerre au Cambodge (*The Killing Fields* de Rolan Joffé) et *A Soldier's Story*). C'est Jack Lemmon qui anime cette année le super-gala.

CBC

J'avais vu par hasard, l'année dernière, cette superbe émission que le réseau anglais de Radio-Canada présente en reprise, jeudi à 21 h : *I Am a Hotel* relate les aventures des clients et des membres du personnel d'un hôtel à partir des plus belles chansons de Leonard Cohen (*Suzanne, The Gypsy Wife, The Guests*) sur des images absolument magnifiques tournées dans un vieil hôtel de Toronto. Un seul défaut : ça ne dure que 25 minutes...

Cinéma au petit écran

Voici deux films qui se situent aux antipodes. Tout d'abord, à **Ciné-Mardi** (20 h 30) *Chauffeur de taxi (Taxi Driver)* de Martin Scorsese. Un justicier dans la ville. À New York, Travis Bickle (Robert De Niro), un ancien du Vietnam devient chauffeur de taxi parce qu'il souffre d'insomnie... Il sauve une jeune fille d'un réseau de prostitution, mais non sans avoir fait sauter quelques cervelles.

Avec *Jeremiah Johnson* de Sydney Pollack, on se retrouve dans les grands espaces du nord de l'Utah dans un décor de neige. La violence n'est toutefois pas exclue puisque le héros (Robert Redford) devra affronter la colère des indiens Crows. Aux **Grands Films** jeudi à 20 h.

— JULES RICHARD

SUR LES CIMAISES

Il ne reste que deux jours pour visiter *Les mondes de Jacques de Tonnancour*, une très belle réussite de la **galerie UQAM** qui donne la mesure d'une aventure humaine et picturale tout à fait exemplaire. Ici, il est piquant de voir les travaux d'un homme qui a peint la nature avec toute la rigueur d'un entomologiste et qui a photographié les insectes avec toute la sensibilité et l'élégance d'un peintre. Une histoire stimulante qui est loin d'être terminée.

Chez **Daniel Beauchesne** (307, rue Sainte-Catherine ouest, jusqu'au 31 mars), **Roger Vautour** a peint quelques tentes qui servent de prétextes à un discours extrêmement prégnant sur les rapports entre le plan du tableau et diverses perspectives, comme entre l'espace de l'objet référentiel et celui (ceux) de l'objet peint. Une exposition qui témoigne d'une réflexion très personnelle sur le contenu et le contenant de la peinture.

Ce que j'ai vu très rapidement de l'exposition de dessins et de gravures de **Robert Wolfe** chez **Graff** (963, rue Rachel est, jusqu'au 16 avril) donne envie de passer de longs moments devant ces oeuvres dépouillées qui marquent un retour de l'artiste au noir et blanc, un espace chromatique qui lui a déjà permis de produire des tableaux que plusieurs considèrent comme ses plus achevés. Notons que le vernissage a lieu aujourd'hui à 15 h.

— GILLES DAIGNEAULT

EN MUSIQUE

Après avoir lancé jeudi son premier disque sous la prestigieuse étiquette britannique Chandos, disque consacré à deux oeuvres de Chostakovitch, l'orchestre de chambre **I Musici de Montréal** présente ce soir un concert consacré à Vivaldi, à la **salle Pollack**, à 20 heures. Huit concertos de ce compositeur sont à l'affiche avec le concours de **Theodore Baskin**, hautbois, **Yuli Turovsky**, violoncelle, ainsi que les huit violons de l'ensemble qui se partageront les deux concertos pour quatre violons. M. Turovsky sera au pupitre.

Zubin Mehta se retrouve à Montréal pour trois concerts qui marquent le 25e anniversaire de ses débuts ici. Demain à 20 h, à la **salle Wilfrid-Pelletier**, il sera à la tête de l'**Orchestre philharmonique d'Israël** dans un programme qui comprend la *Symphonie no 1* de Mahler ainsi que des oeuvres de Bach. Mardi et mercredi, il sera, dans la même salle à 20 h, l'invité des *Grands Concerts* de l'OSM. Il dirigera notamment la *Symphonie no 6* (la « Pathétique ») de Tchaïkovsky et la *Symphonie de chambre no 1* de Schönberg.

Demain à 15 h 30 à la **salle Pollack**, le *Ladies' Morning Musical Club* accueille pour la 13e fois le célèbre **Beaux Arts Trio** qui interprétera des trios de Beethoven, Smétana et Schubert. Des billets sont disponibles à la porte.

L'invité des *récitals Grand Marnier de l'OSM*, lundi à 20 h à la **salle Wilfrid-Pelletier**, est le jeune pianiste polonais **Krystian Zimerman** qui jouera des oeuvres de Bach, Beethoven, Liszt, Chopin et Szymanowski. Au **théâtre Maisonneuve**, le même soir mais à 20 h 30, Alexander Brott, qui vient de célébrer ses 70 ans, dirigera l'**Orchestre de chambre McGill** avec le flûtiste **Timothy Hutchins** et la harpiste **Marisa Robles** comme solistes. Des oeuvres de Handel, Mozart, Roussel et Weinzweig figurent au programme.

Au *Concert-Midi* de mercredi au **Piano nobile de la Place des arts**, le **Quatuor Morency** exécutera le *Quatuor « Voces intimae »* de Sibelius, avec commentaires de Mario Duschesnes.

À la **salle Claude-Champagne**, jeudi et vendredi à 20 h 30, la faculté de musique de l'Université de Montréal présente, en création, *Les Étrivières*, opéra en huit tableaux de Claude Frenette sur un livret/poème de Nicole Desrosiers. Lorraine Vaillancourt assure la direction musicale. La réalisation scénique est signée Marthe Forget et les costumes Mérédith Caron. L'entrée est libre mais des laissez-passer peuvent être retenus en signalant 343-6479. Toujours dans le domaine lyrique, le **Théâtre d'opéra du Nord** présente ce soir *Dido and Aeneas* de Purcell au **Moyse Hall**, sur le campus de l'université McGill, à 20 h 30.

L'**Ensemble vocal Tudor de Montréal** souligne à son tour le tricentenaire de la naissance de J.S. Bach en présentant les *cantates nos 131 et 192* ainsi que la *Messe en sol majeur*, dimanche et lundi à 20 h à la **salle Pollack**. Solistes, choeur et orchestre seront sous la direction de **Wayne Riddel**.

— GILLES POTVIN

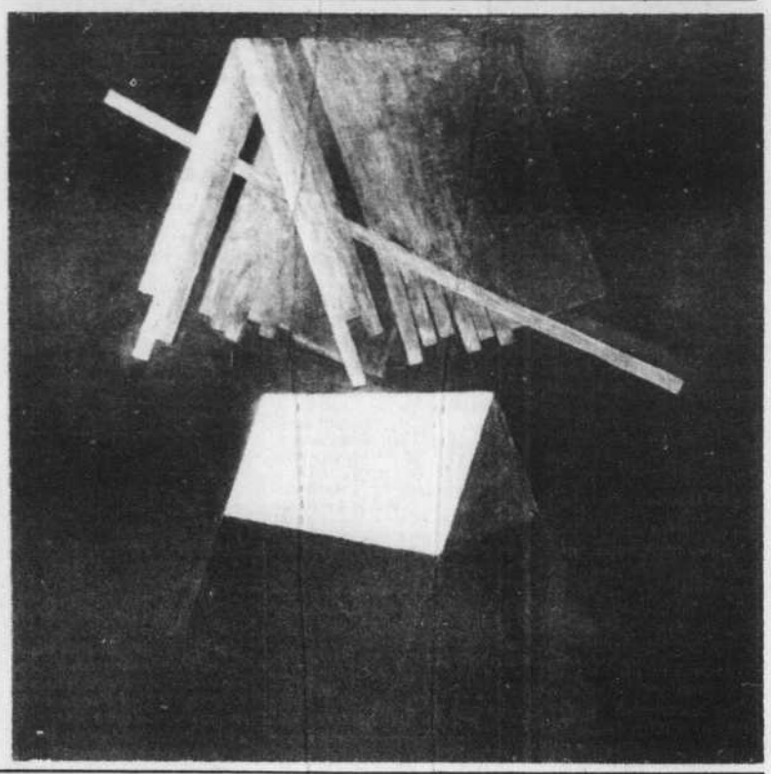

Une toile de Roger Vautour (galerie Daniel Beauchesne).

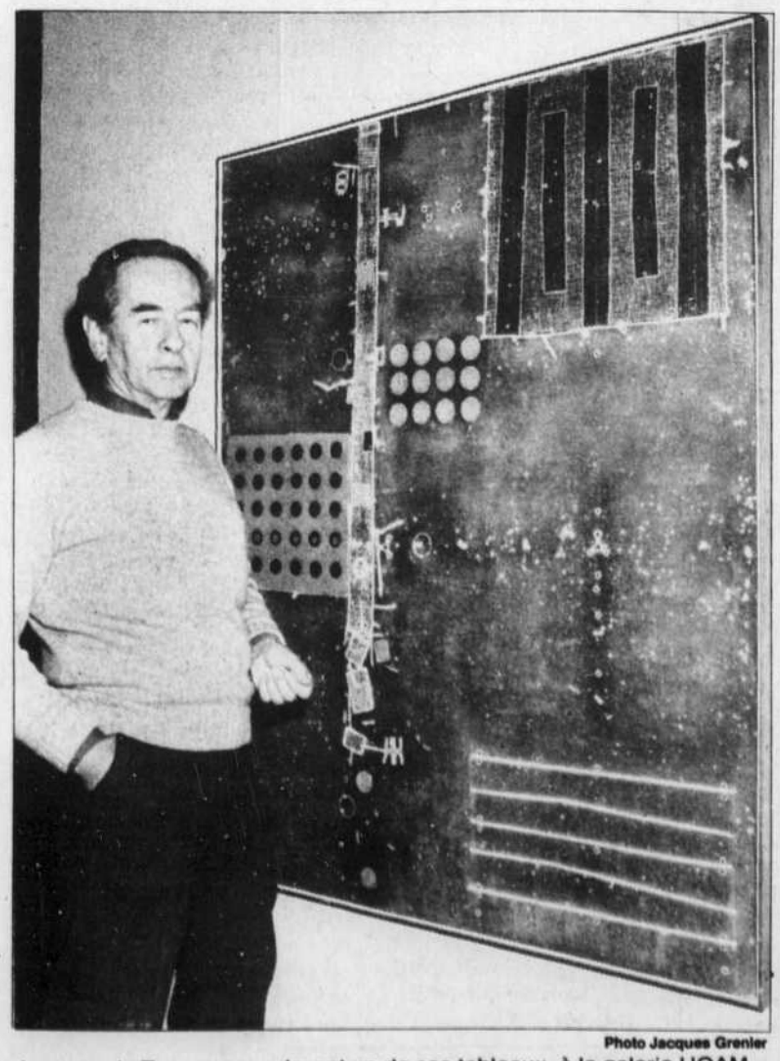

Photo Jacques Grenier

Jacques de Tonnancour devant un de ses tableaux, à la galerie UQAM.

AVIS PUBLICS

Voir aussi en pages 37 et 38

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR PROVINCIALE
NO: 500-02-006325-851
SNYDER AUTOMOBILES LTÉE,
Demanderesse
-vs-
RALPH SALTHOUSE,
Défenderesse
PAR ORDRE DE LA COUR
À: RALPH SALTHOUSE,
Vous êtes par les présentes requis dee comparaître dans un délai de 30 jours suivant la présente publication. Une copie du bref d'assignation, déclaration et avis selon l'art 119a C.P.C. a été déposé au greffe de cette Cour à votre intention.
VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE.
Montréal, ce 19 mars 1985.
RONALD CHASSÉ
Protonotaire adjoint
Me Louis A. Legault
3380 rue Notre-Dame, suite 200
Lachine, P.Q.
H8T 1W7
Tél: 637-5568

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR PROVINCIALE
NO: 500-02-032824-844
EDIE HAMELIN, domiciliée et résidant au 1150 rue Sherbrooke est, app. 502, à Montréal, district de Montréal,
Requérante
-c-
DOMENICA TESTORE, d'adresse inconnue,
Intimée
PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimée DOMENICA TESTORE est par les présentes requise de comparaître dans un délai de trente (30) jours de cette publication. Une copie de l'inscription en appel a été laissée à son intention au Bureau de la Direction générale des Greffes, au palais de Justice de Montréal, au 10 rue St-Antoine est.
De plus, à défaut par l'intimée de produire une comparution ou une contestation dans les délais ci-haut mentionnés, la requérante procédera à obtenir contre l'intimée un jugement sans autre avis.
MONTRÉAL, ce 12 mars 1985.
Huguette Marleau, JCP
Christine Richème, avocate
932A boul. St-Joseph est,
Montréal,
Québec H2J 1K6

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
NO: 500-12-140075-858
MAEVA PELTIER,
Demandeur
-vs-
WILLIAM TETUANUI,
Défendeur
AVIS EST DONNÉ À: William Tetuanui, défendeur en cette cause, de lieux inconnus de comparaître au greffe de la Cour Supérieure dans un délai de (60) soixante jours à compter de la publication de cet avis. Une copie de requête en divorce et requête mesures provisoires a été laissé au greffe de la Cour Supérieure à son intention, au 10 est rue St-Antoine, Montréal.
À défaut par vous de comparaître dans le délai prévu, un jugement pourra être prononcé contre vous sans autre avis ni délai. La requête pour mesures provisoires sera présentée à la Cour Supérieure le 22 avril 1985 en chambre 2.17 à 9.00 a.m. au Palais de Justice de Montréal.
Montréal le 22 mars 1985.
Mes. Lazarus, Heft & Ass., avocats
606 Cathcart
Montréal
Tél: 875-6446

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
Dans l'affaire de la faillite de:
Nos.: 500-11-000841-854
054803
DENISE CHARPENTIER, secrétaire, résidant et demeurant au 1759, boul. Henri-Bourassa Est, app. 406, dans les Ville et District de Montréal, dans la Province de Québec.
AVIS est par les présentes donné que DENISE CHARPENTIER a fait cession de ses biens le 18e jour de mars 1985, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 4e jour d'avril 1985, à 9:30 heures de l'avant-midi, au bureau du Syndic, 800, Place Victoria, suite 2224, dans la Ville de Montréal, dans la province de Québec.
Daté de Montréal, ce 20e jour de mars 1985.
Albert Dionne, Syndic
Samson, Bélair Inc.
Casier Postal 395
Tour de la Bourse
Montréal, Québec
H4Z 1J2

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE JOLIETTE
COUR SUPÉRIEURE (Divorces)
NO: 705-12-0055890-855
JEAN-GUY PELLETIER,
Requérant
-c-
LAURIANE THIBAULT,
Intimée
ORDONNANCE DE LA COUR
L'intimée, LAURIANNE THIBAULT, est par la présente, requise de comparaître dans un délai de quarante (40) jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Cour Supérieure à son intention.
PRENEZ de plus avis, qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le requérant procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement.
Joliette, ce 20 mars 1985.
Registraire-adjoint

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
NO: 500-12-141585-855
SUSAN COOK,
Requérante
-vs-
BERNARD PELLETIER d'adresse inconnue,
Intimé
PAR ORDRE DE A COUR
L'intimé est par les présentes requis de comparaître dans un délai de soixante (60) jours à compter de la dernière publication.
Une copie de la requête en divorce a été laissée au Greffe du Palais de Justice de Montréal à son intention.
PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, votre requérant procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce, accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
MONTRÉAL, ce 12 mars 1985.
Registraire adjoint des divorces
DESSÔTEAUX JARRY HÉBERT
790 boul. Laurentien
Suie 202
St-Laurent H4M 2M6
Me Simône Descôteaux

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
NO: 500-05-013461-841
NEJAT & ROSAT MEMICHE,
Demandeurs
-vs-
JERRY TURCOTTE,
-et-
GOLDEN & GOLDEN,
Défendeurs
PAR ORDRE DE LA COUR
Le défendeur, JERRY TURCOTTE est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours de cette publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure, district de Montréal, à son attention. Prenez de plus avis qu'à défaut de comparaître dans ledit délai, un jugement par défaut sera obtenu contre vous par les demandeurs sans autre avis ni délai.
MONTRÉAL, le 20 mars 1985.
DOMINIQUE DI BERNARDO
Protonotaire adjoint
Me Ahmed Jazouli
5161, Côte-des-Neiges
Montréal, H3T 1X9
Tél: 735-0992

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
Dans l'affaire de la faillite de:
Nos.: 500-11-000863-858
054841
ANDRÉ VEILLETTE, gérant de projet, résidant et demeurant au 1401, rue De Val-D'Espoir, dans la Ville de Laval, dans le District de Montréal, dans la Province de Québec.
AVIS est par les présentes donné que ANDRÉ VEILLETTE a fait cession de ses biens le 20e jour de mars 1985, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 9e jour d'avril 1985 à 10:00 heures de l'avant-midi, au bureau du Séquestre Officiel, Complexe Guy Favreau, 200, boul. Dorchester ouest, Basilière 00, Tour ouest, Chambre 07, dans la Ville de Montréal, dans la Province de Québec.
Daté de Montréal, ce 21e jour de mars 1985.
Albert Dionne, Syndic
Samson, Bélair Inc.
Casier Postal 395
Tour de la Bourse
Montréal, Québec
H4Z 1J2

La Société Croisières Maritimes de l'Archipel Inc., a l'intention de s'adresser à la Commission des transports du Québec pour l'autorisation de transporter des passagers sur un navire effectuant un service régulier selon les classifications IA et IV, suivant un horaire fixe déposé à la Commission et dans les limites du Québec. Tout intimé peut s'opposer ou intervenir dans les cinq (5) jours après les deux publications dans le journal.
1er parution: 22 mars 1985
2e parution: 23 mars 1985

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
AVIS DE
CHANGEMENT DE NOM
Avis est donné que JOHANNE MAILHOT, sans emploi, résidant et domiciliée au 79 A, Highland à LaSalle, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice pour obtenir un certificat afin que son nom soit désormais JOHANNE GAUTHIER.
LACHINE, ce 11 mars 1985.
BARRIÈRE, NEUER & ASS.,
Procureurs de la requérante

AVIS est par les présentes donné, aux termes de la Loi sur les pouvoirs spéciaux de corporations, que les garanties créées en vertu de l'Acte de fiducie, signés par GREGORY SANDERS INC., ("la compagnie"), en faveur du fiduciaire, LA COMPAGNIE DE FIDUCIE CANADA PERMANENT, devant Ernest Rashkovan, notaire, et enregistrés aux Bureaux d'enregistrement de Montréal, Bagot, St-Hyacinthe et Shefford sous les numéros 3169206, 157343, 199387 et 268651, sont maintenant exécutoires et touchent, entre autres, tous les comptes à recevoir de la COMPAGNIE.
MONTRÉAL, le 15 mars, 1985.
Pour le fiduciaire
FRIEDMAN & ASSOCIÉS

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
NO: 500-04-001083-857
YVELINE ESTIME, étudiante, des cité et district de Montréal,
Demanderesse
-vs-
PATRICK BERNAVIL, de domicile inconnu,
Défendeur
AVIS
Le défendeur est par les présentes requis de comparaître dans un délai de quarante (40) jours de la publication; une copie du bref d'assignation a été laissée au Greffe de la Cour, Palais de Justice de Montréal, à son intention.
PRENEZ AVIS qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la demanderesse procédera à obtenir contre vous un jugement par défaut.
Montréal, ce 18 mars 1985.
RONALD CHASSÉ, P.A.
Me SYLVIE LAPORTE
400 est Jarry
Montréal, P.Q.
H2P 1V3
Procureurs du demandeur

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR PROVINCIALE
NO: 500-02-068502-835
LOCATION SNYDER INC.,
Demanderesse
-vs-
MHW REFRIGERATED DISTRIBUTION LTÉE,
Défenderesse
PAR ORDRE DE LA COUR
À: MHW REFRIGERATED DISTRIBUTION LIMITED,
Vous êtes par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours suivant la présente publication.
Une copie du bref d'assignation, déclaration et avis selon l'art 119a C.P.C. a été déposée au greffe de cette Cour à votre intention.
VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE.
Montréal, ce 19 mars 1985.
RONALD CHASSÉ
Protonotaire adjoint
Me Louis A. Legault, avocats
3380 rue Notre-Dame, suite 200
Lachine, P.Q.
H8T 1W7
Tél: 637-5568

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
Dans l'affaire de la faillite de:
BALAIS CLAUDE GÊNEST INC., corporation légalement constituée, ayant eu sa principale place d'affaires au 3111, rue Ste-Catherine Est, Montréal, Québec H1W 2C1
Faillie
AVIS est par les présentes donné que BALAIS CLAUDE GENEST INC., a fait une cession le 12e jour de mars 1985 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 1er jour d'avril 1985, à 14:00 heures, au bureau du séquestre officiel, Complexe Guy Favreau, 200, boulevard Dorchester Ouest, Basilaire 00, Tour Ouest, chambre 07, dans la ville de Montréal, dans la Province de Québec.
Ce 19e jour de mars 1985.
CLAUDE MOQUIN, C.A.
Syndic
MOQUIN, MÉNARD, GIROUX, DAOUST INC.
85, rue St-Charles Ouest
Bureau 101
Longueuil (Québec)
J4H 3W7
Tél: (514) 875-6215/679-7020

Dans l'affaire de AQUILINI INVESTMENT GROUP INC., contre RICCARDO NARDELLI et PETER RITTER et REGISTRAR OF THE REGISTRY OFFICE OF THE DIVISION OF MONTRÉAL, veuillez prendre note que la requête en radiation d'enregistrement sera présentable le dix (10) avril 1985 à 9h30 en chambre 2.16 du Palais de Justice de Montréal et que copie de ladite requête est laissée pour PETER RITTER au bureau de Mes Francischiello & Messina, avocats, au 6050, boul. des Grandes Prairies, suite 201, à St-Léonard, province de Québec.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE (Chambre de la Famille) (Divorces)
NO: 500-12-134413-842
BELINDA FLETCHER,
Requérante
-vs-
RICHARD HAMILTON,
Intimé
PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimé Richard Hamilton est par les présentes avisé qu'un jugement conditionnel de divorce a été rendu contre lui le 26 février 1985 et qu'une copie du dit jugement conditionnel de divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention.
MONTRÉAL, le 20 mars 1985.
Mes Leduc, St-Pierre & Therrien
4227 ouest, St-Jacques, Suite 300
Montréal (Québec)
H4C 1J5
Procureurs de la requérante

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
NO: 500-05-000922-854
COMPAGNIE D'ASSURANCES CANADIAN SURETY, corps politique dûment incorporé selon la Loi, ayant son siège social dans les ville et district de Montréal, Province de Québec, avec une place d'affaires au 555 Dorchester Blvd. O. Suite 800,
Partie demanderesse
PAT GAZ SERVICE INC., corps politique, dûment incorporé selon la Loi, ayant sa place d'affaires jusqu'à présent au 623 - 25ième Avenue dans les ville et district de Montréal, Province de Québec,
Partie défenderesse
PAR ORDRE DE LA COUR
La Partie défenderesse PAT GAZ SERVICE INC., est par les présentes requise de comparaître dans un délai de trente (30) jours suivant la publication de cet avis. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée à son attention au bureau de la Cour Supérieure de Montréal.
MONTRÉAL, le 20 mars 1985.
GISÈLE DE MADDELEIN
Protonotaire Adjoint
Mes Kandestin, Kugler & Associés
Suite 2204, 800 Carré Victoria
Montréal, Québec H4Z 1C5

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
NO: 500-12-141605-851
(GERALDINA) GERALDINE CERONE,
Requérante
-vs-
GIUSEPPE TORRE,
Intimé
PAR ORDRE DE LA COUR
À: GIUSEPPE TORRE,
Vous êtes par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours à compter de la présente publication. Une copie de la requête en divorce a été déposée au greffe de cette Cour à votre intention.
Prenez de plus avis qu'à défaut de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la partie requérante obtiendra contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE.
Montréal, 20 mars 1985.
GISÈLE DE MADDELEN
Protonotaire adjoint
Mes Bélanger, Garceau, avocats
a/s Me Yves Hamel
5835 Boul. Léger, suite 300
Montréal-Nord, P.Q.
H1G 6E1

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
Dans l'affaire de la faillite de:
NICOLINO (NICK) PANDOLFINI, demeurant et résidant au 250, rue Edward, Châteauguay, Québec J6J 5A9, ayant fait affaires sous les nom et raison sociale de "Paysagiste Impérial Enr." situé au 155, boulevard Industriel, Châteauguay, Québec J6J 4Z2
Failli
AVIS est par les présentes donné que NICOLINO (NICK) PANDOLFINI a fait une cession le 12e jour de mars 1985 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 1er jour d'avril 1985, à 9:30 heures, au bureau du syndic.
Ce 19e jour de mars 1985.
MAURICE GALLANT
Syndic
MOQUIN, MÉNARD, GIROUX, DAOUST INC.
1600, Boulevard St-Martin Est
Tour A, Bureau 640
Laval (Québec)
H7G 4R8
Tél: (514) 662-1944/662-1992

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
AVIS DE
CHANGEMENT DE NOM
Avis est donné que RAYMOND GRYSYK, sans emploi, résidant et domicilié au 79 A, Highland à LaSalle, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice pour obtenir un certificat afin que son nom soit désormais RAYMOND CHALUS.
LACHINE, ce 12 mars 1985.
BARRIÈRE, NEUER & ASS.,
Procureurs du requérant

Prenez avis que GASTON TREMBLAY, 2 Route du Couvent, Ste-Brigitte de Laval, (Montmorency) G0A 3K0, titulaire du permis de camionnage en vrac numéro Q-502530-102-DS pour la région 03 s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour obtenir le transfert de son permis, en faveur de MARIO MOTTARD, 435, 76ème Rue Ouest Charlesbourg, (Chauveau) G1H 4R8.
Tout intéressé à ladite requête peut porter opposition ou intervention dans les cinq (5) jours qui suivent la deuxième publication dans ce journal à: Commission des Transports du Québec, 585, boul. Charest Est, Québec G1K 7W5.
BEAUDET PIUZE, Avocat,
2030 Père Lelièvre #374,
Duberger, G1P 2X1

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
NO: 500-12-141574-859
DAME MEGAN HAZEL CRISTENE MATTHEWS,
Requérante
-vs-
MARK ALFRED DAVIDSON,
Intimé
PAR ORDRE DE LA COUR
La partie intimée, MARK ALFRED DAVIDSON, est, par les présentes, requise de comparaître dans un délai de 40 jours à compter de la date de la présente publication. Copie de la requête en divorce a été laissée à la division des divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution dans les délais susdits, la partie requérante procédera afin d'obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires que la partie requérante sollicite contre vous.
Montréal, le 18 mars 1985.
GISÈLE DE MADDELEIN, P.A.
BORENSTEIN DUQUETTE BROTT & TSIMBERIS
5311 avenue du Parc
Montréal, Qc
H2V 4G9

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
Dans l'affaire de la faillite de:
CHARLES LAPIERRE, courtier d'assurances, demeurant et résidant au 205, Place Lemans, St-Lambert, Québec J4S 1X9
Failli
AVIS est par les présentes, donné que CHARLES LAPIERRE a fait une cession le 12e jour de mars 1985 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 1er jour d'avril 1985, à 9:00 heures, au bureau du syndic.
Ce 19e jour de mars 1985.
CLAUDE MOQUIN, C.A.
Syndic
MOQUIN, MÉNARD, GIROUX, DAOUST INC.
85, rue St-Charles Ouest
Bureau 101
Longueuil (Québec)
J4H 3W7
Tél.: (514) 875-6215/679-7020

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE ARTICLE 80 (4)
DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
WILLY VAN DEN BOSSCHE et HUGUETTE (Laliberté) VAN DEN BOSSCHE demeurant au 152, 64e avenue dans la ville de Lasalle dans la province de Québec, H8Y 3E1 ayant fait affaires sous la raison sociale du Marché du Centre Enrg., au 8801 Beyries, dans la ville de Lasalle dans la province de Québec,
AVIS est par les présentes donné que WILLY VAN DEN BOSSCHE et HUGUETTE (Laliberté) VAN DEN BOSSCHE ont fait cession de ses biens le 18ième jour de mars 1985, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 4ième jour d'avril 1985, à 10:00 de l'avant-midi au bureau du syndic, 1 Place Ville Marie #3210 Montréal, Québec.
DATÉ DE MONTRÉAL, ce 20e jour de mars 1985.
Claude Lussier, c.a.
Syndic
NORMANDIN, BARRIÈRE & Cie.,
Édifice de la Banque Royale du Canada
1, Place Ville Marie
Suite 3210
Montréal, Québec
H3B 2W3
Tél: (514) 861-1431

Prenez avis que AUTOBUS FORTIN & POULIN INC., 550, 91e Rue St-Georges Est qui détient le permis no. Q-000025 s'adresse à la Commission des Transports du Québec afin de majorer ses tarifs de 5% sur les routes suivantes: St-Côme-St-Georges-Lévis-Québec et Lac Mégantic-St-Georges-Lévis-Québec et Québec-Lévis-Beauceville-Lac Mégantic.
Toute personne intéressée peut s'opposer à la présente demande dans les 5 jours de la deuxième parution de cet avis à la Commission des Transports du Québec, 585, boul. Charest est, Québec, Qc.
1ère parution: 22 mars 1985
2ème parution: 23 mars 1985
Autobus Fortin & Poulin Inc.,
550, 91e Rue St-Georges Est,
Qué., G5Y 3K6

AVIS
PRENEZ AVIS QUE, SABOURIN TRANSPORT ENR., détentrice du permis M-300435, demande à la Commission des Transports du Québec le permis spécial, 364 jours, suivant:
1) TRANSPORT RESTREINT — LONGUE DISTANCE — ROUTE RESTREINTE — CONTRAT —
De Montréal et de tous les points situés dans un rayon de 160 kilomètres de cette localité à destination de Thurso et Mont-Laurier, pour le transport de moulée, supplément alimentaire protéinique, grains, engrais chimiques, sel, semence et autres produits distribués, vendus ou manipulés par la Coopérative Agro Alimentaire, pour le compte de La Coopérative Agro Alimentaire des Vallées Outaouais-Laurentide, faisant affaires sous la raison sociale Agradar,
2) TRANSPORT RESTREINT — LONGUE DISTANCE — ROUTE RESTREINE — CONTRAT —
De la frontière Québec/Ontario, (ports d'entrée: Rivière Beaudette, Pointe Fortune, Grenville et Hull) à destination de Thurso, pour le transport de soya originant de Toronto et de sel originant de Goderich, en Ontario, pour le compte de la Coopérative Agro Alimentaire des Vallées Outaouais-Laurentide, faisant affaires sous la raison sociale Agradar.
CONDITIN:
Les marchandises ci-haut mentionnées seront transportées dans un camion muni d'un mécanisme de soufflerie et/ou de vis-sans-fin, mécanisme qui pourra ne pas être en fonction en tout temps.
La requérante invoque l'article 85 des règles de pratique.
Tout intéressé peut introduire une opposition ou une intervention dans les cinq (5) jours qui suivent la deuxième parution dudit avis en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 505 est, rue Sherbrooke, Montréal, Québec, H2L 1K2.
1ère publicatin: 22 mars 1985
2ème publication: 23 mars 1985.
PAQUETTE, PERREAULT, RIVET, TRUDEAU & ASSOCIÉS
Me Adrien R. Paquette
Procureur

DÉCÈS

LOUIS TROCHU

TROCHU, LOUIS — Louis Trochu est décédé le 18 mars 1985 à son domicile de Montréal après une courte maladie. Il était âgé de 64 ans. Il occupait la fonction de directeur du Service de biochimie à l'hôpital du Sacré-Coeur de Cartierville depuis plusieurs années.

Il laisse dans la douleur sa femme, Lise Cloutier, ses deux fils, François et Pierre, sa belle-fille Hélène; son frère Henri Trochu, ses soeurs Jeanne Trochu et Simone Williams; sa famille immédiate, sa belle-famille et de nombreux amis.

Toutes celles et ceux qui l'ont connu sont profondément affectés. Ils retiennent cependant un souvenir vivant de sa bonté, de sa générosité, de son amour de la vie.

Une cérémonie religieuse en sa mémoire aura lieu le samedi 23 mars à 11 h à la Communauté chrétienne Saint-Albert-le-Grand, 2715 Chemin de la Côte Sainte-Catherine. Parents et amis sont conviés à partager cette célébration.

La famille suggère d'offrir des dons à la Fondation du cancer de l'hôpital du Sacré-Coeur, a/s Famille Trochu, Casier postal 506, succ. Outremont, H2V 4N4.

SPORTS

Le Canadien a manqué d'opportunisme en première période

Au tour des Capitals de l'emporter, 3-1

MARC DELBÈS

LANDOVER (PC) — Les Capitals de Washington ont conservé des chances de terminer au premier rang de leur division, hier soir, en disposant du Canadien 3-1 devant une salle comble de 18,130 spectateurs au Civic Center.

Un revers aurait en effet laissé les Capitals à huit points des Flyers de Philadelphie au sommet de la division Patrick, avec encore seulement sept matches à jouer en saison régulière.

Le Canadien conserve pour sa part le premier rang de la division Adams sur un pied d'égalité avec Québec à 81 points mais il a maintenant joué un match de plus que les Nordiques.

La série de trois matches entre les deux équipes n'aura pas permis de faire un maître. Les deux formations ont remporté chacune une victoire et la première rencontre entre les deux équipes, le 20 décembre, s'était terminée par un verdict nul de 2-2.

Avant la rencontre les joueurs du Canadien étaient d'avis que les cinq premières minutes de jeu seraient déterminantes. Le Canadien a bien dominé les premières minutes mais l'équipe n'a pu profiter de ses nombreuses occasions de marquer.

Les Capitals, auteur du premier but, ont ensuite pratiqué leur défensive hermétique et les bonnes occasions de marquer se sont faites rarissimes.

Mark Taylor, Rod Langway et Bengt Gustafsson ont marqué les buts des vainqueurs.

Le gardien Al Jensen a été solide devant le filet des Capitals repoussant 31 tirs.

C'est Ryan Walter qui l'a privé d'un blanchissage avec un but à 14:27 du dernier vingt. Pour Walter, il s'agissait de son premier but depuis le 19 février, soit en 13 matches. Malheureusement pour lui, c'était dans une cause perdante.

Le Canadien a retiré Doug Soetaert avec un peu plus d'une minute à jouer mais sans résultat.

Le Canadien tirait de l'arrière 3-0 après 20 minutes de jeu même s'il dominait 24-17 au chapitre des tirs au but.

Le Canadien a gaspillé une excellente occasion de réduire l'avance e leurs hôtes à mi-chemin au deuxième engagement. Washington bénéficiait alors d'une priorité de deux buts acquise en première période.

Montréal a en effet joué avec un avantage numérique à quatre contre trois durant deux minutes sans succès. Le gardien Al Jensen s'est montré intraitable.

Washington a quelques instants plus tard répliqué avec un troisième but lors d'une pénalité à Chris Nilan. Bengt Gustafsson, laissé seul à la gauche de Soetaert, a complété une passe de Stevens et il a obtenu son 11e but de la campagne.

Les deux équipes ont continué à pratiquer du jeu extrêmement viril. Bobby Smith s'est d'ailleurs payé un violent combat de boxe contre Dave Shand.

Les Capitals ont joué de chance pour obtenir le premier but de la rencontre à 4:51. Mark Taylor, acquis des Penguins de Pittsburgh le 12 mars, a marqué un but identique à celui de Guy Carbonneau, jeudi soir. Sa passe du revers devant le but a touché le bâton de Tom Kurvers et a ricoché derrière Soetaert. Il s'agissait de son premier but dans l'uniforme des Capitals. Mike Gartner et Darren Veitch ont obtenu des assistances sur le jeu.

Ce but a mis le feu aux poudres. Moins d'une minute plus tard, Mike McPhee et Scott Stevens se sont livrés le premier d'une série de combats.

Carpenter s'est ensuite frotté à Petr Svoboda devant le filet de Soetaert. Puis Naslund a adressé quelques mots à Carpenter alors que les deux belligérants se dirigeaient au banc des pénalité, ce qui a provoqué une mêlée. Mark Hunter et Larry Murphy ont alors été chassés pour rudesse.

Caps 3, Canadien 1

Première période

1—WASHINGTON, Taylor 8 (Gartner, Veich) 4:51
2—WASHINGTON, Langway 4 (Jarvis, Taylor) 18:32
Pénalités — Shand Wash 0:39, Carbonneau Mtl 5:37, McPhee Mtl, Stevens Wash (majeures) 5:41, Svoboda Mtl, Carpenter Wash (majeures) 11:06, Hunter Mtl, Murphy Wash 11:06, Walter Mtl, Adams Wash (majeures) 15:22.

Deuxième période

3—WASHINGTON, Gustafsson 11 (Stevens, Christian) 13:17
Pénalités — Robinson Mtl 3:36, Andersson Wash 9:23, Adams Wash, Nilan Mtl (majeure) 9:23, Adams Wash, Soetaert Mtl 14:22, Smith Mtl, Shand Wash (majeures) 15:28, Hunter Mtl, Carpenter Wash 17:07.

Troisième période

4—MONTRÉAL, Walter 17 (Svoboda, McPhee) 14:27
Pénalités — Svoboda Mtl 0:33, Smith Mtl 4:00, Gartner Wash 5:12, Chelios Mtl (double mineure), Gartner Wash 7:39, Stevens Wash 9:48, Franceschetti Wash 11:44, Taylor Wash 18:20.

Tirs au but

Montréal	13	10	8	31
Washington	7	10	6	23

Gardiens — Montréal: Soetaert; Washington: Jensen.
Arbitre — Van Hellemond.
A — 18,130

Fitzgerald réussit un circuit de trois points

Victoire des Mets contre les Expos, 6-5

WEST PALM BEACH (PC) — Tous les joueurs impliqués dans la dernière transaction entre les Mets et les Expos ont joué un rôle direct dans le résultat du premier match pré-saison entre les deux équipes, remporté 6-5 par la formation newyorkaise.

Mike Fitzgerald a été le plus remarqué avec un circuit de trois points, son premier, claqué sous les yeux de son prédécesseur, Gary Carter.

Carter, quant à lui, a marqué le premier point du match après que Hubie Brooks ait échappé son roulant à l'arrêt-court. Brooks devait commettre une deuxième erreur sur un coup de Carter, qui a complété le match avec un coup sûr en trois présences.

Brooks, qui est toujours au stade d'apprentissage à sa nouvelle position, a partiellement blâmé la surface du terrain après l'orage d'hier, Vance Law venant même à sa rescousse pour confirmer ses paroles. N'empêche qu'il a échappé un premier roulant frappé en plein dans son gant et que sa deuxième erreur a résulté d'un relais.

Herman Winningham, un autre joueur impliqué dans la transaction, a volé deux buts aux dépens de Carter.

Winningham avait de plus pris chaque fois une confortable avance aux dépens du lanceur gagnant Dwight Gooden.

Le dernier joueur impliqué dans la transaction, Floyd Youmans, a été le lanceur perdant, après avoir accordé deux points sur trois coups sûrs en deux manches.

Le gérant Buck Rodgers n'a pas caché qu'il ne s'agissait pas d'un match d'exhibition comme les autres (il a été présenté à guichets fermés devant 4,673 spectateurs) et qu'il aurait bien aimé gagner.

Même chose pour Fitzgerald: « D'avoir frappé ce circuit contre les Mets est vraiment fantastique », a admis le jeune receveur.

Joe Hesketh a commencé le match pour les Expos et il a accordé trois points (deux mérités) sur quatre coups sûrs, tous réussis à la deuxième manche.

« J'ai lancé bien mieux qu'à mon premier départ (neuf points en moins de deux manches), surtout parce que j'étais plus relaxé. Vous avez vu cette fois le vrai Joe Hesketh. Je n'étais pas inquiet avant le match, mais j'avoue que je me serais posé des questions si les choses avaient encore mal tourné. »

Rodgers était satisfait de lui dans l'ensemble et a signalé qu'il commençait à utiliser tous ses tirs (50 pour cent de balles rapides).

« Mais à la deuxième manche, il a commis une erreur de jeunesse fréquente en essayant d'effectuer le troisième retrait sur des prises. »

Dan Driessen a été le seul Expo à cogner deux coups sûrs, un double et un simple, et il a brillé en défensive. C'est Terry Francona qui doit être inquiet.

Andres Galarraga, venu frapper en relève, a claqué un solide simple et a maintenant obtenu cinq coups sûrs en six présences.

Au monticule, Jeff Reardon a encore blanchi l'adversaire pendant deux manches.

Le titre à Erika Hess

HEAVENLY VALLEY (AFP) — Grâce à un final éblouissant, concrétisé par deux succès en trois jours, la Suissesse Erika Hess a enlevé la Coupe du Monde de slalom 1984-85, vendredi, à Heavenly Valley en Californie.

Déjà victorieuse à Park City (Utah), mardi dernier, Erika Hess s'est de nouveau imposée dans la station californienne en signant le meilleur temps des deux manches.

Sur une piste sélective, en partie glacée, la Suissesse n'a donc laissé aucune chance à ses concurrentes. Elle a finalement devancé la Française Perrine Pelen, championne du monde de la spécialité, de 23-100, et la Polonaise Malgorzata Tlalka de 48-100. L'Américaine Tamara McKinney, tenante du trophée, a dû se contenter de la cinquième place.

Hess, 23 ans, s'est ainsi rachetée d'une saison quelque peu décevante et a effacé son échec des championnats du monde à Bormio (Italie), où elle était tombée dans la seconde manche du slalom après avoir réussi le meilleur temps dans la première.

Une nouvelle formule avait été appliquée pour la première fois en Coupe du monde à l'occasion de ce slalom de Heavenly Valley. Seules les trente meilleures de la première manche ont en effet pu prendre le départ de la seconde, dans l'ordre inverse de leur classement.

Les messieurs disputeront à leur tour le dernier slalom de la saison aujourd'huisur une piste au nom révélateur : le baril de poudre.

Déclarations

Erika Hess: « Je savais que McKinney et Pelen avaient terminé. Il me fallait donc gagner. J'ai essayé de me concentrer sur ma course, puis de rester bien en ligne, et tout a bien marché. Depuis deux courses, j'ai retrouvé mes sensations d'antan. Auparavant, je ne skiais pas très bien. J'essayais tout mais ne réussissais rien, sans trop savoir pourquoi. Et puis, c'est revenu du jour au lendemain. Au meilleur moment. »

Perrine Pelen: « Je suis en colère, car j'aurais pu facilement gagner cette course. J'avais bien skié dans les deux manches, mais j'ai fait un travers à deux portes seulement de l'arrivée. Une vraie faute de débutante. Nous étions tellement proches que ça me laisse un goût d'inachevé. Cela dit, je suis tout de même très contente de ma saison, surtout avec ma médaille d'or à Bormio. Je continuerai l'an prochain, car j'aime toujours autant le ski et la compétition. Le temps n'est pas encore venu d'arrêter. »

HORS-JEU

Une saison mystère

JEAN-LUC DUGUAY

C'est mystérieux, les sports d'équipes. Ça résiste à l'analyse, ça ne se laisse pas cerner, décortiquer, expliquer. Tu constates les succès ou les déboires d'une équipe et tu aimerais pouvoir dire une fois pour toutes ce qui va ou ce qui ne va pas. Mais tu en es incapable. Tu apportes des raisons, bien sûr, mais c'est toujours partiel et parfois aussi partial. Au fond, c'est bien comme ça. Il en va du sport comme d'une relation amoureuse : c'est bon tant qu'il reste une part d'inconnu.

Dans les sports d'équipes, rien de solide. Les statistiques sont évidemment les points de référence les plus utilisés. Les plus trompeurs aussi. Le problème c'est qu'une équipe est en principe le résultat d'une addition de personnes, chacune avec un talent propre. Je dis bien en principe. En réalité c'est beaucoup plus mystérieux que ça.

Nous voici au seuil des séries éliminatoires qui couronneront les champions de la coupe Stanley. Depuis plusieurs semaines déjà, les experts à tous crins supputent les chances du Canadien. Jusqu'où iront les Glorieux ? Répéteront-ils leurs exploits de 1984 alors qu'ils avaient atteint les demi-finales ? Succomberont-ils au contraire en première ronde ? Quelles sont leurs forces et leurs faiblesses ?

Moi aussi je suppute. Dans le vide, je l'avoue. Pour tout dire, je ne comprends rien au Canadien. Je regarde les statistiques individuelles les plus élémentaires, c'est-à-dire buts, passes, points, et je suis plus que déçu. Mats Naslund domine devant un défenseur recrue, Chris Chelios. À la rédaction de ces lignes, le p'tit Viking avait amassé 69 points, moins d'un par match. Cinq autres équipes seulement, soit New Jersey, Vancouver, Toronto, Minnesota et les Rangers de New York, avaient la distinction d'aligner un premier pointeur avec moins de 69 points. Ce sont cinq équipes faibles. Le Canadien, lui, est en tête de sa division ...

Joueur par joueur, les déceptions sont nombreuses dans l'équipe de Jacques Lemaire. Guy Carbonneau avait tout juste 20 buts, Bobby Smith, qui était censé ressembler à Jean Béliveau, affichait 13 buts, Ryan Walter, le gros ailier gauche qui devait (vous vous rappelez ?) donner un second souffle à Guy Lafleur, avait honte de ses 16 buts et Mark Hunter n'avait aucune raison de se réjouir de ses 18, le même total que Chris Nilan qui a d'abord une réputation de pugiliste. Et que dire des 10 buts de Lucien Deblois, des six d'Alfie Turcotte et des sept de Ron Flockhart ?

Bien sûr, il y a les défenseurs. Larry Robinson a disputé de bons matches mais en a également livré de médiocres. Chelios, une future star, apprend de jour en jour, tout comme Petr Svoboda. Ludwig et Green demeurent solides quoiqu'invisibles. Mais il n'y a pas au sein de cette équipe un Coffey ou un Bourque. Devant les buts, Steve Penney, la révélation des séries éliminatoires de l'an dernier, se défend bien sans plus.

Mais comme dirait un ami à moi, qui est en tête ? C'est ça qui importe, non ! C'est vrai et c'est là tout le mystère. Le Canadien compte parmi les meilleures équipes de la ligue et certains pensent même qu'il a de bonnes chances de se rendre jusqu'à la grande finale. Avec un premier compteur qui a presque trois fois moins de points que Wayne Gretzky ...

Quand je vous dis que c'est à devenir fou ! La solution facile, c'est de dire que l'addition des efforts de chacun donne les résultats que l'on sait. Après tout, n'est-ce pas d'abord ça, une équipe ? Peut-être ... Quant à moi, je continue de penser que les Smith, Walter, Hunter, Flockhart, Deblois, Carbonneau et Turcotte connaissent une saison médiocre. Imaginez ce qui serait arrivé si ces joueurs avaient produit à la mesure de leur talent. Le Canadien, pour sûr, ferait la lutte aux Oilers d'Edmonton et aurait même réussi à soulever l'enthousiasme de René Lecavalier.

C'est tellement mystérieux les sports d'équipes ... Qui aurait jamais cru que l'addition de fiches médiocres pouvait résulter en une saison plus que respectable ? Vous me direz qu'il y a plus, qu'il y a d'autres raisons au rendement d'équipe du Canadien. Je vous crois sur parole. J'aimerais cependant que vous me les énumériez par écrit, ces raisons. Je suis prêt à me laisser convaincre. Entretemps, je nage en plein mystère et j'adore ça. C'est là tout le charme de la vie, non ?

Tony Gabriel élu au Temple de la renommée

HAMILTON (PC) — Les joueurs Tony Gabriel, Frank Rigney et Bill Zock, qui ont aidé leurs formations respectives à totaliser 12 conquêtes de la coupe Grey, et Frank Tindall, ex-joueur et entraîneur, ont été élus hier au Temple de la renommée du football canadien.

Un des plus fiables receveurs de passes de l'histoire de la Ligue canadienne, Gabriel a joué pendant 11 saisons avec les Tiger-Cats de Hamilton (1971-74) et les Rough Riders d'Ottawa (1975-81). Il a été élu le joueur par excellence de la ligue en 1978 et choisi le meilleur joueur canadien à quatre reprises. Gabriel a capté 614 passes pour des gains de 9,832 verges et 69 touchés. Il a remporté la Coupe Grey en 1972 et 1978.

Rigney, un bloqueur à l'attaque avec les Blue Bombers de Winnipeg, de 1958 à 1967, a été élu à trois reprises au sein de l'équipe d'étoiles de la ligue et reçu le même honneur sept fois dans la section Ouest.

Vainqueur d'un trophée Schenley en 1961 à titre de meilleur joueur de ligne, Rigney a pris part à trois conquêtes de la Coupe Grey avec les Blue Bombers, en 1958, 1959 et 1961.

Zock a joué au football professionnel pendant 18 saisons comme garde et bloqueur et il a goûté le champagne de la victoire à six reprises.

HOCKEY

Ligue Nationale

Mardi
Islanders 3, L. Angeles 2
Washington 4, N. Jersey 1
Phila'phie 5, Pittsburgh 3
Mercredi
Hartford 3, St-Louis 2
Vancouver 5, Buffalo 4
Detroit 8, Los Angeles 6
Winnipeg 5, Minnesota 2
Edmonton 6, Chicago 4
Calgary 7, Toronto 4
Jeudi
Montréal 3, Washington 2
Québec 5, Islanders 1
St-Louis 1, Boston 1
Philadelphie 8, Rangers 4
Vancouver 3, New Jersey 2
Hier
Washington 3, Montréal 1
Buffalo 3, Pittsburgh 1
Detroit 5, Rangers 3
Toronto à Edmonton
Chicago à Calgary
Aujourd'hui
Philadelphie à New Jersey
Boston à Hartford
Vancouver à Winnipeg
Minnesota à St-Louis
Calgary à Los Angeles

Dimanche
Montréal à Philadelphie
Québec à Hartford
Pittsburgh à Washington
Boston à Buffalo
Toronto à Detroit
Islanders NY à Rangers NY

Les meneurs
(Parties d'hier non comprises)

	b	a	pts
Gretzky, Edm	65	121	186
Kurri, Edm	68	61	129
Dionne, LA	44	74	118
Hawerchuk, W	46	71	117
Bossy, Isl	54	56	110
B. Sutter, Isl	42	59	101
Ogrodnick, Det	52	46	98
Savard, Chi	37	61	98
Coffey, Edm	28	69	97
Tonelli, Isl	39	57	96
P. Stastny, Q	31	65	96
Nicholls, LA	45	50	95
Federko, St-L	28	67	95
MacLean, Wpg	38	56	94
Gartner, Was	45	48	93
Nilsson, Cal	33	58	91
Kerr, Phi	52	38	90
Carpenter, Was	50	40	90
Lemieux, Pit	36	51	87
Propp, Phi	39	46	85
Goulet, Qué	49	35	84
Taylor, LA	36	48	84
Mullen, St-L	35	47	82
Dugüay, Det	34	47	81
Larmer, Chi	43	37	80
Krushelnyski, E.	38	42	80
Steen, Win	30	50	80
Fox, LA	29	51	80
Yzerman, Det	24	56	80

Ligue Majeure du Québec

Mardi
Drum'ville 12, Longueuil 7
Mercredi
St-Jean 6, Granby 6
Hull 5, Laval 4
Verdun 4, T.-Rivières 2
Jeudi
Longueuil 5, Hull 2
Hier
Québec 4, Verdun 1
Shawinigan 6, Drum'ville 4
Granby 9, Laval 6
Chicoutimi 4, St-Jean 3
(Fin du calendrier régulier)

Les meneurs

	b	a	pts
Rouleau, Lon	76	87	163
Damp'sse, Sha	65	95	160
Robitaille, H	55	93	148
Momesso, Sha	55	90	145
Mongeau, Lav	60	83	143
Emond, Chi	57	81	138
Benoit, Drum	56	79	135
Bouliane, Gby	52	81	133
Foglietta, H	50	80	130
Gagnon, Tr-R	48	77	125

Ligue Collégiale
(Demi-finale 3 de 5)
Hier
Thetford à Victoriaville
(La série est égale 1-1)
St-Hya'the à St-Georges
(La série est égale 1-1)

Les meneurs
(Partie d'hier non comprise)

	b	a	pts
Mats Naslund	37	32	69
Chris Chelios	8	52	60
Mario Tremblay	26	30	56
Pierre Mondou	17	39	56
G. Carbonneau	20	28	48
Bobby Smith	13	31	44
Tom Kurvers	10	30	40
Larry Robinson	11	28	39
Chris Nilan	18	15	33
Mike McPhee	15	17	32
Bob Gainey	19	11	30
Ryan Walter	16	14	30
Hunter, Mark	18	11	29
Ron Flockhart	7	16	23
Petr Svoboda	3	20	23
Alfie Turcotte	6	14	20
Lucien Deblois	10	8	18
Craig Ludwig	5	13	18
Rick Green	1	16	17
Kent Carlson	1	1	2
Steve Penney	0	1	1

Gardiens

	min	bc	bl	moy.
Penney	2827	149	1	3.16
Soetaert	1486	84	0	3.39
Roy	20	0	0	0.00

(Quatre buts dans un filet désert)

HOCKEY

LIGUE NATIONALE
Division Prince-de-Galles
Section Charles Adams

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
QUÉBEC	71	36	26	9	298	250	81
MONTRÉAL	**72**	**35**	**26**	**11**	**269**	**240**	**81**
BUFFALO	71	33	24	14	262	212	80
BOSTON	71	32	30	9	267	250	73
HARTFORD	71	24	38	9	243	298	57

Section Lester Patrick

PHILADELPHIE	72	46	19	7	320	227	99
WASHINGTON	73	42	22	9	294	219	93
ISLANDERS NY	73	38	30	5	321	284	81
RANGERS NY	72	23	39	10	272	316	56
PITTSBURGH	71	23	43	5	247	339	51
NEW JERSEY	72	20	43	9	239	307	49

Division Clarence Campbell
Section James Norris

ST-LOUIS	72	33	27	12	269	257	78
CHICAGO	73	34	34	5	283	281	73
DETROIT	73	24	38	11	285	335	59
MINNESOTA	73	23	38	12	243	292	58
TORONTO	72	18	47	7	223	315	43

Section Connie Smythe

EDMONTON	72	46	17	9	358	258	101
WINNIPEG	74	40	27	7	328	306	87
CALGARY	72	37	26	9	333	278	83
LOS ANGELES	73	32	28	13	318	300	77
VANCOUVER	73	24	41	8	261	370	56

LIGUE MAJEURE DU QUÉBEC
Section Robert Lebel

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
VERDUN (3)	68	36	30	2	366	319	77
HULL (4)	68	33	34	1	347	352	71
ST-JEAN (5)	68	31	36	1	347	348	68
LAVAL (4)	68	28	39	1	314	358	61
LONGUEUIL (8)	68	21	45	2	294	361	52

Section Frank Dilio

SHAWINIGAN (1)	68	48	19	1	384	255	98
CHICOUTIMI (3)	68	41	23	4	334	288	89
DRUMMONDVILLE	68	41	23	4	379	312	86
T-RIVIÈRES (5)	68	32	35	1	317	325	70
QUÉBEC (3)	68	30	35	3	304	368	66
GRANBY (1)	68	22	44	2	328	428	47

N.B: Le chiffre entre parenthèses représente les points bonis obtenus à la suite d'une défaite en prolongation.

SOMMAIRES

Sabres 3, Penguins 1

Première période

1—BUFFALO, Hamel 17 (McKenna) 5:06
2—BUFFALO, Perreault 28 (Virta, Barrasso) 8:53
3—BUFFALO, Tucker 18 (Housley, Cyr) 16:23
4—PITTSBURGH, Young 35 (Mantha, McDonnell) 19:20
Pénalités — Fox Pgh 0:37, Schoenfeld Buf, Lemieux Pgh 6:55, Fox Pgh 8:19, Weir Pgh, Schoenfeld Buf, Seiling Buf 13:29, Bullard Pgh 15:29, Ramsay Buf 19:12.

Deuxième période

—Aucun but.
Pénalités — McKenna Buf, Maloney Buf, Young Pgh, Buskas Pgh (majeure) 2:12, Schoenfeld Buf 15:24, Lemieux Pgh 17:51.

Troisième période

—Aucun but.
Pénalité — Ruff Buf 1:52.

Tirs au but

Pittsburgh	5	4	2	11
Buffalo	17	8	14	39

Gardiens — Pittsburgh: Herron; Buffalo: Barrasso.
Arbitre — Hall. A — 16,113

Wings 5, Rangers 3

Première période

1—DETROIT, Duguay 35 (Yzerman, Ogrodnick) 5:58
2—DETROIT, Yzerman 25 (Ogrodnick, Smith) 14:40
Pénalité — Aucune.

Deuxième période

3—DETROIT, Sittler 10 (Kisio, Trader) 2:38
4—DETROIT, Gallant 4 (Foster) 5:35
Pénalités — McPhee NYR 6:06, Fotiu NYR, Barrett Det (majeures), McPhee NYR (inconduite de partie) 12:25, Richmond NYR 13:05, Larson Det 17:23.

Troisième période

5—DETROIT, Loiselle 8 (Gare, Kisio) 1:20
6—NY RANGERS, J. Patrick 8 (Vanbiesbrouck) 9:24
7—NY RANGERS, Larouche 23 (Sundstrom) 18:47
8—NY RANGERS, Sandstrom 26 ..... 19:41
Pénalités — S.Patrick NYR, Kocur Det 2:51, Barrett Det 3:39, Maloney NYR (majeure), Kosur Det (mineure, majeure) 7:40.

Tirs au but

NY Rangers	8	6	12	26
Detroit	11	10	9	30

Gardiens — NY Rangers: Vanbiesbrouck; Detroit: Stefan.
Arbitre — Fraser.
A — 17,002

Leafs, Oilers

Première période

1—EDMONTON, Krushelnyski 31 (Gregg, Kurri) 2:15
Pénalités — McClelland Edm 3:51, Anderson Tor 12:48, Terrion Tor 14:16.

Deuxième période

2—TORONTO, Yaremchuk 1 (Jarvis, Brubaker) 1:22
3—TORONTO, Anderson 22 (Vaive, McGill) 6:54
Pénalités — Gregg Edm 11:16, Benning Tor, Kurri Edm 12:40, Nylund Tor, Hunter Edm 15:30, Iafrate Tor 16:09.

Hawks, Flames

Première période

1—CHICAGO, Ludzik 10 (T. Murray, D. Wilson) 15:47
Pénalité — Fraser Chi 15:13.

Deuxième période

—Aucun but.
Pénalités — Hunter Cal 4:58, Hunter Cal 7:58, Bergevin Chi 11:27.

EN BREF...

■ *Le Canada en finale*

JONKOPING (PC) — La performance la plus impressionnante de Linda Moore aux championnats mondiaux de curling féminin, une victoire de 6-4 contre la Suédoise Inga Arfwidsson, ne pouvait arriver à un meilleur moment. Cette victoire, qui faisait suite à deux défaites consécutives dans le dernier jour du tournoi à la ronde, a permis au Canada d'accéder à la grande finale aujourd'hui contre le quatuor d'Isabel Torrance, d'Ecosse. Torrance a causé une surprise en éliminant la championne mondiale de 1983, la Suissesse Erika Muller 4-3 dans l'autre match de demi-finale.

■ *Le père Sablon choisit Aubert Gallant*

Le père Marcel de la Sablonnière a profité hier soir de la soirée Sporami du Centre Immaculée-Conception pour annoncer la nomination de M. Aubert Gallant au poste de directeur général du Centre. M. Gallant succède à M. Guy Lépine, qui vient d'accepter la direction générale de la Fédération d'athlétisme du Québec. Ex-directeur des ressources humaines à la ville de Sorel, M. Gallant entrera en fonction le 1er avril. Il est bien connu des adeptes du Centre Immaculée-Conception pour avoir été instructeur de basket-ball pendant quatre ans. Quatre membres du Centre ont par ailleurs été honorés à la suite de leur participation aux Jeux de Los Angeles. Il s'agit des athlètes Philippe Chartrand et Yves Dion, de leur entraîneur Michel Venne, ainsi que Pierre Roy, l'entraîneur de l'haltérophile Jacques Demers, médaillé d'argent à LA. Deux représentants des médias, Gilles Blanchard, de *La Presse*, et le photographe John Taylor, du *Journal de Montréal*, ont également été acclamés « pour leur dévouement à la cause du sport amateur ».

■ *Les Voisins à vendre*

(PC) — Un an après le départ de Mario Lemieux pour la Ligue nationale de hockey, le propriétaire des Voisins de Laval, de la Ligue junior majeure du Québec, songe à vendre cette concession déficitaire. Claude Fournel a indiqué que lui et son épouse Susan avaient perdu au moins $ 125,000 cette saison. L'équipe est destinée à terminer au neuvième rang du classement général de cette ligue à 11 formations et sera exclue des séries. Fournel a déclaré qu'il étudiait aussi la possibilité de déménager l'équipe à Sorel ou Valleyfield.

■ *Barma troisième*

SALEN (PC) — Lucie Barma, de Lac Beauport, a pris la troisième place lors de la dernière épreuve de ballet de la saison en Coupe du monde de ski acrobatique à Salen en Suède, hier. Barma a ainsi terminé quatrième au classement général de la saison avec 65 points, derrière la gagnante, la Française Christine Rossi (82), l'Américaine Jan Butcher (80) et la Suissesse Conny Kissling (76). Chez les hommes, le Torontois Richard Peirce a pris la troisième place et le Québécois Alain Laroche, de Lac Beauport, a fini sixième, hier.

■ *Crawford coupable*

TORONTO (PC) — Le demi Rufus Crawford, des Tiger-Cats de Hamilton, a été reconnu coupable hier d'agression entraînant des blessures corporelles, ce qui pourrait compromettre sa carrière dans la Ligue canadienne de football. Crawford, qui est originaire de la Caroline du Nord, pourrait être expulsé du Canada s'il n'était pas innocenté lors de sa sentence, le 26 avril. Carl Legato, un vendeur de 34 ans, a affirmé en cour, à Hamilton, qu'il avait subi une fracture d'une côte après avoir été poussé et frappé à coups de pieds par Crawford à l'extérieur d'un restaurant, le 5 novembre 1984.